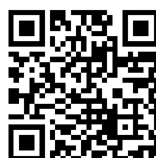
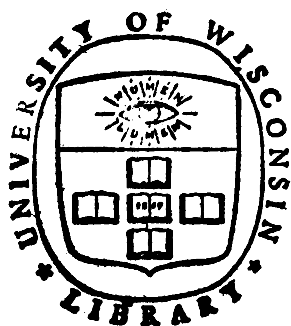



UNIVERSITY OF WISCONSIN
LIBRARY

Arsène BEAUVAIS

La Place des Mots

Les Erreurs de l'Académie

« La pensée n'est complète que quand
» elle est arrivée à une forme irrépro-
» chable, même sous le rapport de l'har-
» monie, et il n'y a pas d'exagération à
» dire qu'une phrase mal agencée corres-
» pond toujours à une pensée inexacte. »

(Réponse de M. Mézières au discours de réception de M. Renan.)

« D'un mot mis à sa place enseigna le pouvoir... »

Boileau.



BORDEAUX
G. GOUNOUILHOU, IMPRIMEUR-ÉDITEUR
11, rue Guiraude, 11
Et chez les principaux Libraires

1900

DU MÊME AUTEUR :

Étude sur la place de quelques mots . . . . . Prix : 3 fr.

LA PLACE DES MOTS

LES ERREURS DE L'ACADÉMIE

ARSÈNE BEAUVAIS

La Place des Mots

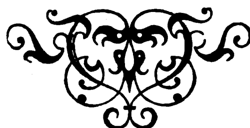
Les Erreurs de l'Académie

« La pensée n'est complète que quand
» elle est arrivée à une forme irrépro-
» chable, même sous le rapport de l'har-
» monie, et il n'y a pas d'exagération à
» dire qu'une phrase mal agencée corres-
» pond toujours à une pensée inexacte. »

(Réponse de M. Mézières au discours de réception de M. Renan.)

« D'un mot mis à sa place enseigna le pouvoir... »

BOILEAU.



BORDEAUX

G. GOUNOUILHOU, IMPRIMEUR-ÉDITEUR

11, rue Guiraude, 11

Et chez les principaux Libraires

1900

Va et défends-toi !

A. B.

AU LECTEUR

J'ai publié, en 1897, une ÉTUDE SUR LA PLACE DE QUELQUES MOTS dont le présent livre est le complément. A la suite de cette publication, je reçus des lettres de félicitations d'un certain nombre de membres de l'Académie française. Parmi eux, quelques-uns voulaient bien me dire que *les préceptes de cette* ÉTUDE *étaient bons à méditer pour tous les écrivains*. Ainsi encouragé, je supposai que l'Académie penserait peut-être qu'il y aurait profit pour tout le monde à favoriser la diffusion de ce petit ouvrage qui, en somme, n'a d'autre prétention que celle d'aider à maintenir la pureté de la langue. Tout pénétré de cette idée, j'envoyai en temps voulu mon ÉTUDE à l'un des concours de l'Académie pour l'année 1898, le prix Saintour, fondé pour encourager les études philologiques. Ce prix semblait avoir été créé pour être décerné à des ouvrages du même genre que le mien. Ah! pécaïre! j'avais oublié que dans ma susdite ÉTUDE je ne suis pas toujours de l'avis de l'Académie et que même, en certains endroits, elle a pu se cabrer en présence d'un blâme indirect, mais discret, que je lui adressais.

Et j'avais la prétention d'être couronné par Elle!

Bone Deus! à quoi pensais-je donc?

Je n'ai pas besoin d'ajouter que je remportai une veste d'une ampleur!... Ah! mes amis! ce n'était pas une veste! c'était une redingote... c'était un pardessus! Quelque chose de soigné, enfin!

Pas même une simple petite mention!... pas même un petit coup de plume du rapporteur!... Le plus pur dédain, simplement.

Quelque peu dépité de cet insuccès, qui peut paraître étrange après les félicitations que des membres de cette même Académie avaient cru pouvoir m'adresser, après l'accueil qu'ont fait à mon livre la Presse parisienne, celle de province et quelques organes publiés en français à l'étranger, je me jurai *in petto* de tirer de l'Académie une petite vengeance. Oh! je ne voulais point la mort du pécheur!

Je ne pensai point du tout... oh! mais, du tout, que si l'Académie avait dédaigné mon petit livre, cela venait de ce que j'avais négligé de me faire « pistonner ». Le mérite d'un ouvrage doit suffire, me disais-je, pour lui valoir les suffrages d'hommes aussi compétents, et je n'ai nul besoin de me faire recommander.

Me trompé-je?

Je ne veux pas le supposer.

Je crois plutôt que l'Académie n'a pas bien saisi l'importance des remarques, des observations dont mon Étude est remplie.

Mais si l'Académie ne m'a point compris, c'est donc que, de ce côté, elle est sujette à caution. Je tombai en arrêt devant ce lièvre et voulus me rendre compte de la réalité de ma supposition.

Comment faire?

Je ne voulais pas juger sur des productions hâtives, des articles de journaux, etc. Je désirais ne lire que des travaux longuement médités, écrits sans aucune hâte, des ouvrages d'où toute négligence de style devait être sévèrement bannie. Je me résolus donc à lire les discours que les membres de l'Académie prononcent à leur réception, les réponses qui sont faites à ces discours, ceux prononcés aux distributions des prix de vertu et des concours de l'Académie, etc.

On trouverait là difficilement de l'improvisation.

Ah! Dieu!... Six mille pages — format in-4° — de discours

académiques! Tous les discours prononcés soit à l'Académie, soit dans des cérémonies officielles depuis 1870 jusqu'en 1895 — vingt-cinq ans!... Je n'ai pu me procurer — je ne serai peut-être pas pendu parce que je suis pauvre! — je n'ai pu, dis-je, me procurer ceux qui sont postérieurs à cette date.

Quelle douche sur ma colère d'un moment! Cependant, cette colère tombée, je m'aperçus que je faisais œuvre utile, et, dès lors, je m'y livrai avec ardeur et y pris véritablement intérêt.

Quelle récolte!... Lecteur, je t'en fais juge.

Et je suis sorti de cette lecture — mais oui, ami lecteur, j'en suis sorti! — non complètement fou — hum! hum!... insinuera peut-être quelque malin esprit — mais fermement persuadé qu'un enseignement spécial pour l'étude de ces questions s'impose absolument; qu'il y a urgence, si l'on ne veut pas que notre chère langue française tombe dans une irrémédiable décadence, si l'on veut qu'elle conserve la prédominance qu'elle a conquise sur des idiomes qui, vainement, se prétendraient ses rivaux. Enfin, il ne faut pas que l'on puisse dire un jour qu'il n'y a qu'en France qu'on ne parle pas le français, et qu'il faut aller à Londres, à Berlin ou à Pétersbourg pour l'entendre parler purement. Il y a urgence, dis-je, à ce que l'on enseigne dans les Écoles normales l'art de placer les mots et les membres de phrase(1).

J'en avertis ici *qui de droit,* dussé-je remplir le rôle de Cassandre!

Et maintenant, lecteur, juge et dis-moi si j'ai tort.

A. B.

N. B. — Je tiens à remercier ici M. le Maire de Bordeaux et M. Céleste, conservateur de la Bibliothèque de la Ville de Bordeaux, pour la complaisance dont ils ont fait preuve à mon égard: l'un en autorisant, par faveur spéciale, la communication, l'autre en me four-

(1) Il est bien entendu que je me récuse comme professeur, n'ayant aucune espèce d'aptitude pour une telle fonction.

nissant, au cours d'une indisposition qui m'a retenu pendant un mois dans ma chambre, les documents qui m'étaient nécessaires pour terminer la présente Étude.

Je dois témoigner aussi toute ma reconnaissance aux critiques qui lors de la publication de mon ÉTUDE SUR LA PLACE DE QUELQUES MOTS ont bien voulu consacrer à ce petit ouvrage de très bienveillants articles : MM. Émile Faguet, dont la brillante plume a donné de mon ÉTUDE des détails que je n'aurais pas osé souhaiter, et qui l'a véritablement lancée; G. Barbézieux, dont l'éloquent article m'a profondément touché; A. Magen, qui, très spirituellement, m'a appelé « grammairien à l'œil de lynx », surnom qui m'est resté et m'a valu d'être caricaturé en charge d'atelier; G. Routurier, Paul Berthelot, Adolphe Brisson, Robert Charlie, etc., et tant d'autres de Paris, de la province et de l'étranger, dont la liste serait trop longue pour trouver ici sa place.

S'imagine-t-on que je vais oublier Ernest Toulouze (Argus, de la *Gironde*), lorsque je nomme ceux auxquels va ma reconnaissance? Ce serait vraiment, si je le faisais, par trop d'ingratitude, car c'est à cause des articles qu'il a bien voulu lui consacrer tout récemment — 11 et 18 juin 1900 — que l'attention du public s'est portée sur le présent ouvrage. Je puis bien ajouter que sans lesdits articles, cet ouvrage ne serait probablement jamais sorti des cartons où il était enfoui; c'est une véritable dette de cœur que j'ai contractée à l'égard d'Argus, et je suis heureux de le crier bien haut, comme de dire publiquement à tous, amis connus ou inconnus : merci du plus profond de mon cœur. A. B.

On trouvera plus loin (p. 64), la reproduction d'une lettre de critique provoquée par l'un des articles d'Argus, et la réponse que je fais à cette lettre.

LA PLACE DES MOTS

LES ERREURS DE L'ACADÉMIE

A Louis Boussenard.

CHER AMI,

Tu sais, je le suppose, ce que l'on entend par *snob* et *snobisme* (ou plutôt *snobbisme*), cette expression qu'en général on croit n'avoir été introduite dans notre langue que depuis quelques années seulement, et qui, selon Littré, remonterait au 12 mai 1867 (1).

Ce mot, à l'origine, indiquait l'état d'esprit (?) d'un individu quelconque qui admire platement des choses vulgaires. On a depuis quelque peu étendu cette signification.

Le Snob me paraît descendre en ligne directe de cette espèce de bipèdes que nos grands-pères ont désignés sous le nom de *gandins,* puis de *lions,* et que nos pères nommaient des *petits-crevés,* puis des *gommeux.*

Connais-tu une secte plus stupide?

Je demande pardon au mot « secte » de l'avoir employé pour indiquer une catégorie d'individus dont la seule doctrine paraît être l'imbécillité.

Au cours d'une splendide journée, tu rencontres, sur l'asphalte absolument sec du boulevard des Italiens, ou, si tu es à Bordeaux, sur le dallage de Tourny, un jeune homme vêtu à la dernière mode, et dont le pantalon, d'une coupe d'ailleurs irréprochable, est retroussé jusqu'au-dessus de la cheville; tu regardes avec

(1) Introduction à l'HISTOIRE DU SNOBBISME PARISIEN, H. de Lagardie (JOURNAL DES DÉBATS, 12 mai 1867).

étonnement tout autour de toi et tu n'aperçois pas la moindre trace de boue (j' te crois! il n'a pas plu depuis un grand mois!); tu vois ce même élégant tenir sa canne par le bout destiné à être posé à terre (c'est en cela que consiste son esprit); tu te dis alors : « Tiens! ce sont les nouvelles modes; bizarre! bizarre! »

Je comprends ton étonnement et je l'excuse : tu ne devais pas, en effet, avoir beaucoup de modèles de cette élégance dans les forêts vierges que tu parcourais, en Afrique ou en Amérique, pour nous en rapporter les intéressantes aventures de ton Gamin de Paris.

Eh bien! mon ami, tu es en présence d'un Snob!

Eh pardieu! si le snobisme se bornait à nous imposer ses modes les plus extravagantes, je n'y trouverais rien à redire : adopte qui voudra leurs modes, je m'en lave les mains!

Mais ce qui le rend odieux, c'est qu'il envahit tout.

Nous avons maintenant l'écrivain snob qui, pour se distinguer, se met l'esprit à la torture pour découvrir les tournures de phrase les plus abracadabrantes, et qui écrira :

> « Une ville commence le devoir qui, avant le temple, même les lois, rudimentaire comme l'instant, trouve en la curiosité, quand il n'y aurait que cela, ou attente de ses divers étages d'habitants, motif à rendez-vous fervent. » (Une Cour, Stéphane Mallarmé.)

Il est vrai que Stéphane Mallarmé avait horreur du style naturel, et qu'il écrivait pour n'être pas compris!

Mais voici un morceau extrait d'une petite nouvelle dont j'ai oublié de noter la source, où l'on sent une velléité de recherche du même genre. Aujourd'hui, ce n'est qu'un mot déplacé, et la phrase est encore claire; demain, toute la phrase sera bouleversée :

> « Devant la Madeleine, Paule eut une envie de coquette, comme il lui en prenait si souvent, et auxquelles elle ne cherchait à résister *jamais*. Et ce fut cette fois d'aller faire un tour au marché aux fleurs. Comme c'était bien innocent, elle n'eut pas d'*hésitation la moindre*. »

Comme c'est élégant ce « *résister jamais* »!

Mais, par exemple, où il faut rendre les armes et s'incliner, c'est devant le fameux « elle n'eut pas d'*hésitation la moindre* ».

Ah! que cela est donc beau! comme cela vous relève une phrase! comme cela l'emplit de pensées géniales!

Seulement, le « *résister jamais* » n'a qu'un petit, tout petit défaut : c'est de n'avoir strictement aucun sens dans notre langue, car c'est au verbe *chercher* que s'applique l'adverbe *jamais,* et non au verbe *résister.* En conséquence, cet adverbe devrait suivre immédiatement le verbe *chercher.*

Mon Dieu! je le répète, tant que le snobisme ne fait que nous imposer ses modes ou ses excentricités, il n'est que ridicule; mais il devient odieux quand il contribue à nous priver des plus pures jouissances.

Et c'est ce qui arrive petit à petit, et c'est ce qui menace de nous envahir complètement.

C'est ainsi que, sous le fallacieux prétexte de nous faire entendre de la musique savante (en quoi, savante? pourquoi, savante?... Difficile si l'on veut, mais savante!... oh!), on en arrive à nous régaler les oreilles avec des espèces de casse-tête chinois d'où la plus infime bribe de mélodie est sévèrement exclue.

Car, mon ami, nous avons aussi le musicien snob!

Oh! mais, je m'insurge, à la fin!... J'attache le grelot... et ce n'est pas trop tôt, je t'assure, si même ce n'est pas déjà un peu tard!

N'ai-je point lu dans un journal d'une grande ville du... (1) un article de critique musicale d'une force... oh! je ne te dis que ça!... Je ne parle pas de la langue : on fait ce qu'on peut!

Il s'agissait d'une reprise de LA FAVORITE, cette ineptie, cette platitude anti-musicale (2) que nos pères et nous-mêmes avons la sottise d'admirer depuis plus de soixante ans! Ce que c'est que le mauvais goût!

Eh bien! ce critique, un Monsieur X..., musicien, m'a-t-on dit, remarquable exécutant, compositeur, qui plus est, lui disait son fait à cette FAVORITE.

Ah! oui, je t'en réponds!

(1) Choisissez le point cardinal que vous voudrez.

(2) On voudra bien remarquer que je maintiens le trait d'union entre le préfixe *anti* et le mot auquel il est joint. On a depuis quelques années la déplorable manie de supprimer le trait d'union dans tous les cas semblables. Il arrive ainsi que l'on donne à nos mots français je ne sais quelle physionomie allemande. Et puis, autre inconvénient qui a bien son importance et qu'il faut signaler : cela change, dans certains cas, la prononciation. Je serais reconnaissant à ces novateurs de génie s'ils voulaient bien me dire comment ils prononceront le mot *extra-urbain* quand ils en auront enlevé le trait d'union : *extraurbain.* De même pour le mot *anti-alcoolique,* dont, par la force des choses, le *tia* finira par ne faire qu'une seule syllabe. Dès l'instant, donc, qu'on ne peut pas supprimer le trait d'union dans tous les cas, il est plus logique de le maintenir toujours.

C'était à rougir d'être allé l'entendre! à se voiler la face si, par hasard, on était surpris par un homme de goût (le critique en question, par exemple) à une représentation de cet opéra.

Dans LA FAVORITE, il n'y a rien, pas de musique! Le poème seul est admirable!

O snobisme!

L'une des aménités de cet article, c'était qu'il fallait se boucher les oreilles si l'on avait le malheur de s'être fourvoyé à une représentation de ce genre. Il y était dit aussi que ce pauvre Wagner avait dû bien souffrir, en son âme d'artiste, d'être obligé pour vivre de transcrire pour le flageolet et pour le cornet à pistons cette stupide partition; qu'une pareille extrémité avait dû verser bien de l'amertume en son cœur d'artiste; que l'audition entière de cet opéra devient tous les jours plus pénible, malgré la beauté du poème (!!!), etc.

Ce ne sont peut-être pas là bien exactement les termes de l'article (je ne l'ai pas sous les yeux), mais c'en est fidèlement le sens.

O Donizetti, pardonne-lui!

Et tout cela cache la prétention de nous faire admirer je ne sais quels effets d'harmonie plus ou moins imitative!

« Écoutez donc, Monsieur, comme cette tempête du VAISSEAU-FANTÔME est bien imitée ! c'est plus vrai que nature [1]! »

« Et ce rouet, l'entendez-vous? Dirait-on pas le rouet d'Omphale? »

Snobisme! Snobisme!!

Eh! Monsieur, je me moque un peu de vos imitations *plus vraies que nature!* Si je veux entendre une tempête *vraie seulement,* je n'ai qu'à prêter l'oreille un jour d'orage, et s'il me prend fantaisie de connaître le son d'un rouet, je cours chez une fileuse! Mais quand je veux entendre de la musique, le moindre brin de mélodie fait beaucoup mieux mon affaire!

Qu'importe, après tout, que Donizetti n'ait pas eu du talent (dans le sens où l'entendent ces messieurs) s'il avait du génie! si les fulgurants éclairs de sa sublime inspiration nous éblouissent tout en nous charmant!

N'ayez pas de talent, Monsieur, contentez-vous d'avoir du génie, donnez-nous une autre FAVORITE, et je vous assure qu'il vous sera beaucoup pardonné!

[1] Je ne ferai aucune difficulté pour avouer qu'une seconde audition de cette ouverture a quelque peu modifié mon opinion. Certaines recherches de timbres, de sonorités, m'ont frappé qui m'avaient échappé d'abord. Mais de mélodie, point.

Et puis, croyez-moi, j'aime encore mieux, *s'il me touche, s'il « m'empoigne »* véritablement, un quadrille joué par quatre musiciens de campagne que la plus sublime symphonie jouée par le plus merveilleux orchestre, si cette symphonie *ne réussit pas à m'émouvoir*.

Que votre musique me plaise et je suis tout oreilles; sinon, non!

Que me fait, à moi, votre science! je ne suis pas professionnel; et je crois bien que le plus grand nombre se trouve dans le même cas que moi.

Je ne prétends point blâmer les gens qui, de bonne foi, aiment la musique savante : à chacun son goût! J'ai bien connu — eh, pardieu! mon cher Boussenard, tu l'as connu aussi — un notaire de province qui ne pouvait pas supporter RUY BLAS jusqu'à la fin du deuxième acte, et qui se pâmait aux représentations de l'AGNÈS DE MÉRANIE de Ponsard!

Préférer Ponsard à Victor Hugo...!

Mais si, par snobisme, on veut me faire avaler de force de la musique savante, anti-mélodique, je demande en grâce, comme ce Grec qui demandait à Denys le Tyran qu'on le renvoyât aux carrières, qu'on me ramène à la musique *ignorante!*

Et malheureusement, ce n'est pas à cette dernière que le snobisme nous mène : c'est bel et bien à la musique savante!

Quiconque ([1]) veut absolument, à l'heure actuelle, *paraître* entendre la musique difficile.

Pourquoi?

Pour « épater » le voisin, lequel, bon mouton de Panurge, finit par applaudir à tout rompre des choses profondément ennuyeuses comme, par exemple, le CINQUIÈME CONCERTO de M. Saint-Saëns.

Oh! je sais bien que je blasphème en ce moment; que M. Saint-Saëns est, dit-on, un grand musicien. Je ne le conteste pas : je suis trop peu qualifié pour cela, et j'avoue crânement mon ignorance. Mais je déclare que son CINQUIÈME CONCERTO, même joué par Raoul Pugno, est du genre... peu intéressant. Et j'enrage quand je vois des gens qui n'y ont rien compris, qui s'y sont formidablement ennuyés, applaudir cela avec enthousiasme ([2])!

([1]) Cette acception de *quiconque* dans le sens absolu est très peu usitée. Il signifie ici : *Tout le monde, n'importe qui*. Bien que l'Académie ne l'ait pas encore admis, je considère, avec Littré, que c'est une excellente acquisition.

([2]) Pendant l'exécution du dit CINQUIÈME CONCERTO, par Raoul Pugno, deux spectateurs tout près de moi, à demi-voix :

— Crédié que c'est long!

— Et assommant, donc!

Et ce sont ceux qui applaudissaient le plus fort, et qui, après les autres auditeurs continuaient à manifester leur enthousiasme! Eh bien, j'avoue

Snobisme!... Snobisme!!...

Eh! que me fait votre musique savante, si elle ne me charme pas! Comme dit François Ier:

> Je m'en soucie autant qu'un poisson d'une pomme!
>
> (Le Roi s'amuse.)

Quelqu'un qui s'y connaissait a dit qu'un peuple a le gouvernement qu'il mérite. Eh bien! crois-moi, bon public, les auditeurs ont aussi la musique qu'ils méritent, et, à force de snobisme, tu finiras par n'avoir plus, en fait de mélodie, que d'invraisemblables casse-tête chinois.

J'enrage tout particulièrement quand je lis à ce propos des critiques de ce genre :

« M. Pugno a d'abord joué le CINQUIÈME CONCERTO de Saint-Saëns, œuvre puissante et charmante, d'une chaude couleur orientale, et où passe, dans la deuxième partie, un chant d'amour nubien noté par l'auteur pendant une promenade sur le Nil, d'une adorable rêverie (1) ».

— Eh mordieu! Monsieur, si vous trouvez de la mélodie là-dedans, vous êtes bien heureux... seulement vous seriez fort aimable si vous pouviez me la faire entendre!

— Comment! vous ne l'entendez pas?

— Eh non! je ne l'entends pas!

Au surplus, si je suis obligé de la chercher, ce n'est plus de la mélodie : le caractère propre de la musique mélodique, c'est de vous tomber dans l'oreille absolument comme la lumière du soleil saute aux yeux.

Est-ce que, quoi qu'en dise le critique X..., plus haut nommé, on est obligé de chercher la mélodie dans Donizetti? Est-ce qu'elle ne s'impose pas?

franchement que je n'ai point applaudi même l'exécutant. Si celui-ci veut que je l'applaudisse, qu'il joue autre chose!

J'en dirai tout autant de la troisième partie des SCÈNES ALSACIENNES et de la même partie des SCÈNES PITTORESQUES de M. Massenet:

— Ça de la musique!

— Eh oui, me souffle un ami... de la musique savante!

— Oh! alors...

Quelle chute, lorsque venant d'entendre l'admirable ouverture de SÉMIRAMIS ou les délicieuses mélodies des ERYNNIES on tombe dans ce chaos!

Si ces messieurs poussent si loin l'amour de la musique imitative, que ne nous font-ils admirer l'harmonie d'un atelier de chaudronnerie!

Les snobs aidant, cela viendra.

(1) L'auteur de ce compte rendu m'a avoué, à la cantonade, que « ça l'avait colossalement abruti ».

Et c'est avec votre manie de vouloir nous faire trouver de la mélodie où nous ne percevons qu'un bruit désagréable que vous excitez le public, que vous lui faites prendre la carte forcée!

Ah! c'est bien de ce bruit-là que le bon Théophile Gautier a pu dire que « c'est le plus cher et le plus désagréable de tous les bruits ».

Et les compositeurs, trompés par ces éloges, croyant à ce faux goût, abandonnent la mélodie et nous font entendre... des logarithmes!...

Merci bien! j'aime encore mieux le Verdi! bien qu'il ne soit pas non plus du goût du critique X..., qui écrivait encore ceci :

« C'est donc un succès qui s'annonce durable pour la reprise d'Aïda. J'ai cru m'apercevoir qu'on aime en général beaucoup cette partition; je ne veux contrarier personne, et comme, d'ailleurs, il ne s'agit pas d'une nouveauté, comme une nouvelle discussion sur un ouvrage à son apparition suffisamment discuté manquerait aujourd'hui d'intérêt, je garde discrètement pour moi toutes mes réticences au sujet d'une œuvre depuis longtemps classée, et fais grâce de mes impressions à tous les enthousiastes d'Aïda, qui m'en voudraient de gâter leur plaisir. »

La belle grâce, et

...Qu'en termes galants ces choses-là sont *dites!*

Le même Théophile Gautier avait joliment raison le jour où il écrivait qu'on « ne peut empêcher les moineaux de cr..... sur les statues ».

Mais pourquoi diable craint-il tant, ce monsieur, de gâter le plaisir des enthousiastes d'Aïda alors qu'il ménage si peu celui des auditeurs de la Favorite?

Eh! eh! Verdi est encore vivant, et le vieux maître serait peut-être capable d'une rude réplique.

Il pourrait dans tous les cas répondre que lui, Verdi, ne quête pas des éloges complaisants, et que s'il a tout simplement du dédain pour une aussi pauvre polémique — c'est peut-être tout ce qu'elle mérite — c'est que ses chefs-d'œuvre ont depuis longtemps répondu pour lui.

Peut-être dira-t-on :

Ce critique X..., ce compositeur a sans doute fait jouer quelques opéras dont le succès dépasse de beaucoup celui de la Favorite et celui d'Aïda?

Je n'en sais rien. Je serais plutôt tenté de croire que X... a paraphrasé à son usage personnel le mot du renard de la fable : « Ils sont trop verts... »

Allons, allons, Monsieur, je vous ajourne à quelque soixante ans, si l'on joue encore vos œuvres à cette époque; mais je suis du nombre de ceux qui sont convaincus — et ils sont nombreux, vous pouvez m'en croire — que l'on jouera encore LA FAVORITE alors que depuis longtemps vos chefs-d'œuvre seront retombés dans les limbes de l'oubli, dans l'ombre, d'où ils auraient pu ne jamais sortir sans que personne en éprouvât un regret (1).

Vous dirai-je d'ailleurs, Monsieur, qu'il existe pour mesurer le succès des œuvres musicales un thermomètre merveilleux : l'orgue de Barbarie (ou plutôt de Barberi). C'est même là, fatalement, le malheur des chefs-d'œuvre : à force de les entendre, on finit par être blasé sur leurs charmes. Et pourquoi les adapte-t-on à ces instruments? Tout simplement parce qu'ils sont vraiment beaux. Ne craignez pas qu'on y mette quelque chose qui ne flatte pas l'oreille. Je n'ai pas encore entendu dire qu'on y ait mis l'ouverture du VAISSEAU-FANTOME. C'est un peu la cause pour laquelle les admirables opéras d'il y a quarante ou cinquante ans sont moins goûtés à l'heure actuelle : on les connaît trop! mais, vienne une génération qui les ignore, et l'on verra!

Peut-être entendra-t-on dans ce temps-là, sur les orgues en question, des fragments d'un certain... morceau que vous connaissez bien, n'est-ce pas, Monsieur X...? Ah! *pôvre*, quelle récolte de gros sous! n'en jetez plus, Messieurs, la cour est pleine (2)!

Allons, Monsieur, faites amende honorable!

Diable! mon cher Boussenard, je m'aperçois que tu m'as laissé m'enferrer dans une digression qui n'a que des rapports très lointains avec le sujet que je me propose de traiter ici. Il est vrai que je m'en suis pris à l'une des formes du snobisme; et nous ne sommes pas si éloignés de mon sujet qu'on pourrait le supposer, puisque c'est au snobisme — à moins que ce ne soit à l'ignorance

(1) Ici, j'entends le lecteur s'écrier : « Toi, mon bon, tu viens de proférer une grosse bêtise! » Il est bien évident, en effet, que si ces chefs-d'œuvre n'avaient jamais été faits, personne n'aurait pu les regretter.

(2) Un de mes amis qui se trouvait à la première audition de cet... (pas de réclame) ouvrage symphonique m'a affirmé n'avoir jamais rien entendu d'aussi insipide. Et cet ami est musicien, vous pouvez m'en croire. Je ne donne pas cette opinion comme m'étant personnelle puisque je n'ai pas entendu le dit ouvrage. Je ne veux même pas dire que cette musique soit sans valeur. Je me borne à dire avec mon ami qu'elle est... ennuyeuse... et alors... Il paraît que personne ne l'a redemandée.

— que nous devons une bonne partie des déformations de notre belle langue (1).

Ne te semble-t-il pas qu'au beau temps de notre jeunesse le snobisme d'alors ne s'acharnait pas ainsi sur notre admirable idiome?

Il est vrai qu'en ce temps-là nous habitions Pithiviers, et que les snobs y étaient plutôt rares. Qu'y auraient-ils pu faire, d'ailleurs? Un snob égaré là n'aurait été compris de personne — quelqu'un les comprend-il davantage aujourd'hui? — ou bien les braves gens de chez nous l'auraient regardé curieusement, au travers de leurs lunettes, et ç'aurait été tout un événement : il faut si peu de chose, dans une petite ville, pour créer un événement extraordinaire!

As-tu souvenir de celui que causa certaine escapade de deux élèves de la pension Beaurieux, qui débutait alors à Pithiviers?

Non?

Cela occasionna pourtant une véritable émotion en ville. Deux élèves disparus! On ne parlait de rien moins que d'un enlèvement par des bohémiens.

Qu'étaient devenus Palma Gourdon et Arsène Beauvais?

Nous étions alors les deux premiers — et les seuls — pensionnaires de M. Beaurieux. Tu penses! deux pensionnaires de moins dans un pensionnat où il n'y en a que... deux! cela se voit!

Et pendant que toute la ville était en révolution à cause de nous, nous gambadions, le futur amiral et moi, sur la route de Montargis!

Voici ce qui s'était passé :

C'était un jeudi de 1853 ou 1854 — je ne sais plus au juste. — Nous pouvions bien avoir, *à nous deux,* une vingtaine d'années.

Après le déjeuner, Palma me dit :

— Si nous allions à Boynes?

— Oh! ce doit être bien loin!

— Deux lieues et demie, pas plus!

— Allons-y!

Deux lieues et demie! je ne m'imaginais pas bien exactement ce que cela pouvait faire, car je n'avais pas encore eu l'occasion d'exercer mes petites jambes sur pareille distance.

(1) Une autre forme du snobisme, c'est celle qui consiste à écraser de son dédain la Tour Eiffel. Pauvres pygmées! — N'ai-je point lu des articles — fort ennuyeux, du reste — où un monsieur quelconque, pontifiant en un assez pauvre français (?), s'ébahissait en un attendrissement... naïf à la vue de quelques pots de grès, mais n'avait pas assez de mépris pour le jeter à la Tour Eiffel! Eh! Monsieur, faites-en donc autant!

La surveillance n'était sans doute pas bien rigoureuse dans le pensionnat : deux pensionnaires, songe donc!

Toujours est-il que nous voilà dévalant le Pavé de l'Abbaye, grimpant la côte de la Groue, et enfin atteignant Dadonville.

— Nous y sommes bientôt? demandai-je.

— Oh! pas encore!

Nous avions fait un peu plus de deux kilomètres sur dix, et mon malin compagnon se rendait mieux que moi compte de la distance.

Nous continuons notre marche, devisant de choses qui pouvaient nous intéresser à cette époque, mais qui nous laisseraient peut-être froids maintenant.

Il me semble que nous étions quelque peu inquiets sur l'accueil qu'on allait nous faire à notre arrivée à Boynes.

Bah! nous allions bravement, avec la belle insouciance de notre âge.

A la descente de Montberneaume, je dis :

— Voilà que nous y sommes?

— Non! mais ce n'est plus bien loin.

— Oh! ça ne fait rien... je ne suis pas fatigué et j'irais bien jusqu'à Montargis, dis-je en proférant une énorme gasconnade, comme si j'avais déjà prévu que je dusse habiter un jour les bords de la Garonne : nous avions fait six kilomètres, et pour arriver à Montargis, il ne s'en fallait plus guère que de quarante-six!

Mais, voilà! il nous fallait monter l'autre versant de la vallée... et ce fut dur!

Dans mon imagination d'enfant, il me semblait que c'était plus haut que les Pyrénées! Le fait est qu'elle est assez profondément encaissée, cette jolie vallée de Montberneaume!

Quelques minutes, et nous sommes en haut de la côte. Nous apercevons le four à chaux, qui n'est guère qu'à deux kilomètres, et il ne nous restera plus à faire, après, que deux autres kilomètres.

Je traînais un peu la jambe.

Enfin, Boynes!... une heure d'arrêt... buffet!

Ah! mon ami, quel accueil elle nous fit, l'excellente mère de Palma!

— Comment!... c'est toi!... et Arsène!

— Oui, maman!

Et elle le dévorait de baisers.

Allons, l'accueil n'était pas trop effrayant.

— Comme vous devez avoir faim! dit-elle. J'ai justement des petits artichauts... vous allez manger une poivrade.

Jamais je n'avais mangé de ça!... et je t'assure que j'y fis honneur... Ah! Dieu! il me semble que j'en mange encore!... songe donc! à dix ans!... et avec des dents!...

Enfin, c'est une poivrade que je dois à Palma.

Après un bon tour dans l'immense jardin — à la campagne, on ne connaît pas le jardin parisien, grand comme un mouchoir — nous dûmes songer à repartir.

Hum! ce fut moins gai. Mme Gourdon pleurait un peu. Nous avions le cœur gros. Deux gosses, tu sais!

La poivrade et un verre de vin nous avaient redonné des jambes.

Maintenant, je ne demandais plus à chaque instant si nous étions bientôt arrivés: je connaissais le chemin.

Nous voilà de nouveau au bas de Montberneaume. La borne kilométrique est placée sur le pont, il me semble :

— Allons, un peu de courage! nous n'avons plus que six kilomètres!

Et je traînais de plus en plus la jambe.

Je crois bien que, sans m'en rien dire, Palma faisait comme moi. Mais, préludant à son rôle de grand chef, il ne voulait pas abattre le courage de son armée.

Il passait quelques voitures : des paysans portant leurs marchandises au marché de Pithiviers. Nous n'osions pas demander à y monter.

Nous étions quelque peu timides, en ce temps-là. Les Chinois ont appris depuis, à leurs dépens, que notre amiral l'est moins.

— Ecoute, me dit Palma, une fois la terrible côte gravie, quand il passera une voiture, nous chanterons pour attirer l'attention des gens, et on nous dira de monter.

— Bonne idée! justement, voici une voiture.

Et nous, d'entonner à tue-tête nos refrains d'écolier :

Le père Barbachu!
La mère Coqcigrue!

On passe en nous regardant, simplement étonné de voir deux petits bonshommes si gais... mais on ne nous dit pas de monter.

Décidément, ça ne mordait pas!...

Nous avancions... hum! bien doucement!

— Tiens, voici Secval, là-bas, à droite... nous arrivons.

Trois ou quatre autres voitures nous dépassent.

Même manège de notre part. Même insouciance de la part des autres.

— Allons! ces paysans ne sont point intelligents : ils ne devinent seulement pas que nous sommes fatigués.

Malgré notre fatigue, nous n'étions point tristes, et nous continuions à chanter, même quand nous n'apercevions pas de voitures :

La mère Coqcigrue!...
Le père Barbachu!...

Quels poumons nous avions alors!

Nous voici à Dadonville.

Mais c'est fini!... nous sommes rendus : des jambes de dix ans!... dix-neuf kilomètres!

Nous allons nous asseoir sur le bord d'un fossé, et, mélancoliques, nous contemplons le petit clocher pointu. Nous ne pouvions plus voir celui de Pithiviers : il avait été brûlé l'année précédente([1]).

Au bout d'un quart d'heure passe une nouvelle voiture. Dedans, une femme et un veau.

Et nous, de crier :

Le père Barbachu!...
La mère Coqcigrue!...

La bonne femme a-t-elle deviné notre détresse?

Elle arrête :

— Vous *h*avez l'air bin las, mes pauv' petiots... c' qu' vous *h*allez à Puviers, dit-elle en aspirant les H.

— Oui madame...

— Eh bin, montez donc, mes pauv' p'tits gas...

Nous ne nous le fîmes pas répéter.

Nous voilà *confortablement* installés sur la planche qui, servant de banc, traversait la voiture dans le sens de la largeur. — Ah! cela ne rappelait que de très loin l'aménagement d'un sleeping-car. — La bonne femme à gauche, Palma à droite, moi au milieu.

Un coup de fouet... Hue, *Cadet!* et nous voilà partis.

Le veau était derrière nous... et comme il nous tournait le... dos, nous lui rendions la pareille.

Diable de veau!... il était trop long!...

Je m'explique.

La planche sur laquelle nous étions assis, étant posée juste au-dessus de l'essieu, tenait le milieu de la voiture. L'arrière du

([1]) 26 février 1853. Un formidable coup de tonnerre par un temps de neige : 20 centimètres de neige sur la place du Martroi.

véhicule, occupé par l'animal, se trouvait, par suite, un peu court, et le moment n'était pas encore arrivé de savourer avec une sauce à l'huile la tête de ce veau. Il était donc placé obliquement : la tête à gauche, derrière la femme; la queue à droite, entre Palma et moi.

Nous allions un tout petit trot : le trot d'un âne.

Tout à coup :

— Oh! qu'est-ce que c'est que ça, dit Palma, ça me chauffe l'épaule!

Oh! mon amiral!

Ce veau, dont je convoitais la tête, cet animal peu civilisé, ce malappris avait déshonoré la tunique du futur vainqueur de Shei-Poo!... Il s'était oublié dessus comme si elle eût été sa propre(!!!) litière!... J'étais moi-même fortement éclaboussé.

— Oh! le *cochon!* gémit la bonne femme.

Et c'était un veau!

Et voilà la pauvre femme aux cent coups.

Elle tire son mouchoir et, à l'aide de ce linge à carreaux bleus et rouges, qui, peut-être, n'était pas sorti de l'armoire le matin même, elle répare en partie l'accident. A la Groue, il n'y paraissait presque plus!

J'aime à croire que la brave femme a dû mettre son mouchoir à la lessive avant de... horreur!

Qu'est devenu le veau, depuis?

S'il vit encore, j'imagine qu'au souvenir de cet incident, il doit pleurer comme un...

Que je suis bête! s'il vit encore, ce n'est plus un veau!

Quel fut l'épilogue de cette escapade?

Fûmes-nous punis?

Je ne m'en souviens plus.

Je présume, cependant, que ce ne dut pas être très grave.

Mais que me voici loin des snobs!

— Eh! me diras-tu, cher ami, valent-ils donc la peine que l'on s'occupe d'eux? Laisse-les parler à leur guise : le bon sens public ne les suivra pas.

— Tu as peut-être raison, mon cher Boussenard, quoique... Eh pardieu oui! tu as raison, car si quelques-uns les suivent, ces quelques-uns ne sont pas la masse, et cet engouement n'aura qu'un temps. Il est vrai qu'il sera, un jour ou l'autre, remplacé par une mode aussi bête, laquelle aura ses adeptes, toujours les mêmes ou leurs descendants, et qu'à cette mode en succédera une autre aussi stupide, et invariablement ainsi jusqu'à la consommation des siècles.

Car il est à remarquer que même un brevet d'invention pris par un idiot n'empêcherait pas les idées les plus saugrenues de se propager avec la rapidité de l'éclair. Beaucoup plus rapidement, en tout cas, que nombre de choses utiles.

Eh! mon Dieu, ne déblatérons pas trop, à propos de choses utiles, contre le brevet d'invention : il a bien un peu sa raison d'être, car il est un stimulant et fait éclore nombre de choses qui resteraient à l'état latent si l'inventeur n'avait pas l'espoir du gain qu'il peut réaliser par suite de la protection plus ou moins efficace que procure le brevet.

Il est à regretter, toutefois, que la propriété de l'idée ne puisse être acquise à l'inventeur que contre le paiement d'une taxe qui n'est pas à la portée de tous.

Combien de belles choses, de choses quasi miraculeuses ne verrions-nous pas, si l'inventeur était protégé comme l'est le littérateur, comme l'est le musicien, par le seul fait de son invention, et sans qu'il ait besoin de payer pour cela?

Car, combien d'idées sont perdues, faute par celui dans le cerveau duquel elles ont germé d'avoir en poche le montant de la taxe!

Qui pourrait dire ce que l'État et l'humanité perdent, du fait de cette taxe, qui rapporte au premier quelques millions par année?

D'abord, le bénéfice d'idées géniales, peut-être, qui profiteraient à tous. Ensuite, les droits fiscaux qui pourraient résulter d'un mouvement de fonds considérable que déterminerait quelquefois une idée nouvelle.

Et cependant, quelle différence y a-t-il entre l'idée littéraire et l'idée d'une invention, industrielle ou autre?

Est-ce qu'il ne s'agit pas, dans les deux cas, d'un travail du cerveau?

Est-ce que les idées d'un inventeur ne peuvent pas, tout comme les idées d'un écrivain, révolutionner le monde? en changer la face?

Qu'on demande cela aux inventeurs des chemins de fer et du télégraphe!

Est-ce qu'un écrivain et un inventeur ne sont pas deux penseurs?

Pourquoi donc, alors, un droit sur la pensée de l'un quand la pensée de l'autre est libre [1]?

L'inventeur n'a-t-il donc pas déjà trop d'être obligé de lutter contre le manque des capitaux qui lui seraient nécessaires pour

[1] Si l'on voulait sérieusement protéger les inventeurs, un simple petit droit d'enregistrement au ministère ne suffirait-il pas?

réaliser ses idées? contre l'incrédulité des uns? contre le mauvais vouloir des autres?... sans compter le reste : les aigrefins, les voleurs d'idées, etc.

Mais non! la propriété littéraire est protégée gratuitement; celle de l'invention, moyennant finances. Et quand je dis : la « propriété littéraire », je crois devoir m'interroger pour savoir s'il faut donner ce nom à tout le fatras produit par un Émile Richebourg et par cent autres que je pourrais nommer?

Quel grand malheur y aurait-il à ce que LOURDES ou ROME, par exemple, ces écrits aussi assommants, aussi indigestes qu'inutiles, ne fussent pas protégés, alors que la pensée d'un Sauvage, l'inventeur de l'hélice, ne l'était pas (1)?

Est-ce parce que l'auteur de ces livres prétend avoir porté la langue française aux quatre coins du monde, qu'il est protégé?

Ça, la langue française, bon Dieu!

Est-ce dans les ouvrages de M. Zola que l'on apprend le français? Eh bien, les étrangers apprendraient là un singulier français!

En veut-on un exemple? Voici :

« Les lanternes fumeuses éclairaient si mal, qu'il dut *prendre garde de ne pas marcher* sur des membres épars; car l'encombrement était extraordinaire, beaucoup de gens qui n'avaient pu trouver de place sur les bancs, s'étaient allongés sur les dalles humides, souillées de crachats et de détritus, depuis le matin (2). » (LOURDES, p. 314.)

Qui ne s'apercevrait que « *prendre garde* » signifie ici *s'efforcer d'éviter?* Si l'on y ajoute la négation *ne pas,* on lui donne le sens contraire. Tout le monde saisit la différence qu'il y a entre : « *Prenez garde de tomber* » et « *Prenez garde de* **ne pas** *tomber.* » Et puis, cette construction générale de phrase, cette ponctuation!

Et enfin, à quoi s'appliquent ces trois mots : « ... *depuis le matin?* » Est-ce donc que les gens qui étaient couchés là avaient attendu le matin pour souiller les dalles? Ils avaient donc gardé leurs crachats dans la bouche pendant les heures de nuit qui avaient précédé le matin?... Pouah!...

Et cela n'est pas un exemple unique : je pourrais en citer des milliers de la même force.

(1) Que les littérateurs ne s'y méprennent pas : je ne demande pas que l'on mette une taxe sur le produit de leur imagination; je me borne à faire remarquer que la pensée de l'inventeur, procédant de la même origine, pourrait être assimilée à la leur, et jouir du même privilège.

(2) Je demande pardon à mes lecteurs de leur avoir donné cette nausée.

Quand on écrit ainsi, il faut vraiment avoir un aplomb phénoménal pour s'écrier : « J'ai porté la langue française aux quatre coins du monde ! »

Quel orgueil !

Avant de lancer cette parole mémorable, vous auriez dû réfléchir un peu, Monsieur Zola ; vous auriez dû surtout vous rappeler ces deux vers de l'ART POÉTIQUE :

> Sans la langue, en un mot, l'auteur le plus divin
> Est toujours, quoi qu'il fasse, un méchant écrivain.

La moindre réflexion vous eût amené à vous rendre compte de ceci : que vous n'êtes lu que par des gens qui savent le français ; qu'alors, vous ne l'enseignez à personne, et que ceux qui ne savent pas le français ont souci des ouvrages de M. Zola comme de Colin-Tampon ; que ce n'est pas dans de tels ouvrages qu'ils l'étudient... heureusement pour eux ! que, par conséquent, il importe peu que vos ouvrages aient été aux quatre coins du monde, puisqu'ils n'y ont pas contribué à la diffusion de la langue française.

Ah ! Monsieur Zola, si vous vous en étiez tenu à des ouvrages comme LE RÊVE, et comme style et comme pensée !

Mais je m'aperçois, cher ami, que je me suis encore laissé entraîner dans une digression, alors que je te parlais des brevets d'invention et des difficultés que rencontrent les inventeurs. J'y reviens. Ne crois pas, toutefois, que je fasse de cette question une affaire personnelle.

Non ! J'en suis hors, maintenant, puisque pour maintes idées je n'ai point pris de brevet, et que ceux que j'ai pris ne m'ont jamais profité. Quant à en reprendre de nouveaux, sois tranquille : mon expérience personnelle est là !

J'ai laissé tomber dans le domaine public mon violon de cristal, puisque personne n'a voulu comprendre qu'il y a là quelque chose : mes essais l'ont prouvé.

Mais quand on veut lancer une idée nouvelle, quels obstacles ne rencontre-t-on pas devant soi ! Ne s'est-il pas trouvé un musicien qui a dit qu'un « violon de cristal n'aurait pas de son ou qu'il aurait des sons criards » (1).

(1) Je déclare qu'il ne s'agit nullement ici du critique X..., dont j'ai parlé plus haut. C'est M. Charles Haring, le regretté chef d'orchestre du Grand-Théâtre de Bordeaux, qui, sans avoir entendu l'instrument, a exprimé cette opinion. Cependant, de l'avis de tous ceux qui ont entendu mon violon, les sons émis sont très doux et très purs. En résumé, c'est un nouveau timbre avec plus de puissance.

Qu'en savait-il? Ne l'ayant pas entendu, il ne se doutait pas de ce que peut donner un instrument de ce genre, même informe comme celui que j'avais pu fabriquer à l'aide de mes faibles ressources.

Cela ne rappelle-t-il pas l'opinion de M. Thiers sur les chemins de fer : « Les chemins de fer ne seront jamais bons qu'à transporter quelques voyageurs de Paris à Saint-Germain. »

Pour de la clairvoyance, voilà de la clairvoyance!

M. Thiers aurait pu méditer, le jour où il proféra cette imprudente parole, la réponse de ce sage à qui l'on demandait : « A quoi servent les aérostats? » « A quoi sert l'enfant qui vient de naître? » repartit le sage en question.

Si pourtant on avait pris au mot M. Thiers! Si les capitalistes s'étaient effrayés de cette opinion émise par un homme considérable, nous n'aurions pas encore les chemins de fer, et l'on mettrait huit ou dix jours pour aller de Paris à Marseille.

A côté de ces obstacles, se place-t-il au moins quelques bonnes volontés?

Juges-en.

Je me suis adressé à des gens qui ont des centaines de millions, à des milliardaires. Aucun n'a voulu risquer quelques pauvres billets de mille. Ils auraient pu perdre cela!

Je ne leur avais pas caché, il est vrai, que en cas d'insuccès je ne pourrais jamais leur rembourser ce qu'ils m'auraient prêté. Je ne leur promettais même pas de bénéfice en cas de succès. En quoi j'avais tort, assurément : un milliardaire, *ça aime l'argent!* Et dame, c'est une raison, cela!

Si mon pauvre violon est jamais fait, ils iront l'entendre, et ce sera pour eux une jouissance nouvelle... et qui ne leur coûtera pas cher : pauvres gens!

Tu vois par ces exemples quelques-unes des difficultés qui s'accumulent devant un inventeur.

Ah! lorsqu'il s'agit de lui subtiliser (soyons poli) quelqu'une de ses idées, c'est autre chose!

Une preuve : Quelques jours après les obsèques triomphales de Victor Hugo, j'étais allé voir les couronnes que l'on avait exposées autour du Panthéon, dans la grille de ce monument. Tout à coup, insciemment, je heurte quelqu'un :

— Eh! faites donc attention, Monsieur!...

— Tiens, c'est vous, dis-je, en reconnaissant M. D..., ingénieur des ponts et chaussées (1).

(1) Tu as du le connaître aussi.

— Ah! par exemple, si je m'attendais à rencontrer quelqu'un, ce n'est pas vous, me dit M. D...

Comme nous ne nous étions pas vus depuis quelques années, nous causâmes de choses et d'autres pendant quelques minutes, nous remémorant divers souvenirs.

— Et votre système d'avertisseurs, me dit M. D..., que devient-il?

— Rien du tout, dis-je, je n'avais point pris de brevet.

— Eh bien! moi, je puis vous dire qu'on vous a pris quelque chose : telle compagnie de chemin de fer vous a pris une pédale qui est bien de votre invention (1)... Que pensez-vous de cela?

— Rien! sinon que c'est un acte malhonnête!

— Vous pourriez peut-être...

— Je ne puis ni ne veux rien faire.

C'est là toute la moralité que comporte cette anecdote.

Me serais-je lancé dans un procès contre cette compagnie?

Le pot de terre contre le pot de fer!... Je n'avais point de brevet. L'idée, il est vrai, m'appartenait bien; mais si l'idée constitue la propriété, le brevet est le titre qui la constate. Or, sans titre, on peut quelquefois faire un procès devant l'opinion — car voler une idée à quelqu'un qui n'a pas en main un titre légal, ce n'en est pas moins voler — jamais devant les tribunaux.

Et maintenant, de tout cela, tirerai-je des conclusions?

A quoi bon?

Est-ce que le fait d'où je pourrais tirer ces conclusions est de nature à empêcher la terre de tourner? Est-ce que les déductions que j'échafauderais à grand'peine empêcheraient les choses de suivre leur cours?

Tiens, veux-tu que je te raconte une petite histoire sur l'utilité de tirer des conclusions, histoire qui m'arrive à l'instant précis où j'écris cette lettre-préface?

Tu sais que j'ai un fils auquel j'ai donné le prénom de notre ami l'amiral Palma Gourdon, l'un des acteurs du voyage de Pithiviers à Boynes et *vice versa,* dont j'ai parlé plus haut. Ce fils m'est né justement le jour où Palma était nommé capitaine de frégate, le 13 octobre 1884.

Occasion toute trouvée pour donner au nouveau-né ce prénom de Palma.

(1) J'ajouterai que les compagnies sont sur le point de me subtiliser (je continue à être poli) mon signal acoustique donné automatiquement sur la locomotive même de tout train menacé de collision par la locomotive du train qui est sur le point de causer cette collision (Conseil des ministres, 1er septembre 1899).

Or, figure-toi que le « rond-de-cuir » qui était préposé à l'état-civil de la mairie de Saint-Denis (Seine) refusait absolument d'inscrire mon fils sous ce prénom : *Palma*, et ce, sous le prétexte — ô sainte Routine! — que ce prénom ne se trouve pas dans le calendrier. Je dus me gendarmer pour obtenir qu'il fût fait comme je le désirais, comme c'était mon droit.

Et encore, ne pouvais-je obtenir satisfaction, lorsque, avisant le JOURNAL OFFICIEL, qui traînait sur une table voisine, je montrai à l'employé têtu que *Palma* est bien un prénom admis, puisque la veille un lieutenant de vaisseau portant ce prénom venait d'être promu capitaine de frégate.

Le « rond-de-cuir » consentit alors à s'incliner.

Cette petite histoire n'eut point d'autre suite à ce moment, et je ne t'en aurais point parlé si elle ne venait d'avoir une sorte d'épilogue, non point à cause de ce prénom, mais à cause de l'acte de naissance de celui qui le porte.

Ce fils — Palma Beauvais — âgé actuellement de quatorze ans et demi, suit les cours de l'Ecole supérieure de Bordeaux. Comme tous ses petits camarades, il a fait les versements hebdomadaires pour la caisse des retraites. Or, il s'agit maintenant d'établir le livret constatant les versements qu'il a faits. L'administration de la caisse des retraites me fait demander l'*acte de naissance* de Palma, comme pièce d'identité. N'ayant pas cet acte de naissance, je le demande à la mairie de Saint-Denis. Par inadvertance, l'employé de l'état-civil de cette mairie me délivre un *bulletin de naissance*. Sans vérifier cette pièce, je l'envoie à l'administration de la caisse des retraites.

Ce *bulletin* est une pièce officielle. Il porte le timbre de la mairie, la signature de l'officier de l'état-civil, etc.; enfin, il a tous les caractères de l'authenticité. Il donne tous les renseignements nécessaires, et il est absolument suffisant pour que l'on puisse établir le livret de la caisse des retraites.

Toi, naïf, tu te dis : Eh bien! avec cette pièce, l'administration de la caisse peut établir le livret au nom de l'enfant!

Pas du tout! l'administration de la caisse *exige l'acte de naissance!*

Qu'y verra-t-elle de plus?

Les noms des témoins; l'heure exacte de la naissance!

Que lui importe!

Car, enfin, il n'y a que cette différence entre le *bulletin de naissance* et l'*acte de naissance!*

Et l'on ne peut pas arguer qu'il soit question ici d'un droit fiscal;

que le Trésor serait frustré par la délivrance du bulletin au lieu et place de l'acte : pour ce cas particulier, l'acte de naissance est délivré gratuitement.

Et avec ces formalités stupides, on a perdu une dizaine de jours, perte qui, pour toute autre affaire et dans un cas pressé, aurait pu être la cause d'un grave préjudice.

Voilà à quoi s'amuse l'administration française!

O chinoiserie!

Je dis : *chinoiserie*, mais je ne suis pas bien certain que les Chinois soient aussi bêtes que cela.

Et maintenant, quelles conclusions veux-tu que je tire de ce fait?

Que l'administration, chargée de faire les affaires du public, payée pour être complaisante, pour faciliter ces affaires, n'a pas pour mission de les entraver? Que cette administration, qui manque ainsi au plus impérieux de ses devoirs, celui d'être la servante zélée et dévouée de qui la paie — vous, moi, nous tous — est, en outre, *implacablement* (1) stupide de faire naître, à propos de si petites choses, de si grosses difficultés?

En un mot, comme l'a dit excellemment Simplice dans la PETITE GIRONDE, que le public n'a pas été créé pour l'administration, mais l'administration pour le public?

Mais qui ne le sait?

Donc, nul besoin de tirer des conclusions qui, au surplus, n'empêcheraient pas cette intelligente administration de suivre les mêmes errements.

Car c'est chimère que de prétendre qu'il suffit de signaler des abus pour les faire réformer (2).

(1) C'est bien à dessein que j'emploie cet adverbe, dont le sens pourrait paraître n'avoir pas ici d'adaptation.

(2) Il n'y a pas, d'ailleurs, que les ronds-de-cuir qui commettent des chinoiseries et des abus de pouvoir. La loi elle-même est souvent coupable à ce point de vue. Car, n'est-ce pas un abus de pouvoir en même temps qu'une chinoiserie, cette défense faite *aux honnêtes gens*, par ordonnance royale du 23 février 1837, toujours en vigueur, de porter sur soi, sous peine d'amende, une arme qui leur permettrait de se défendre en cas d'attaque de la part d'un malandrin quelconque? Il faut bien remarquer que je spécifie que cette défense est faite *aux honnêtes gens*. Que peut bien faire, en effet, à un bandit déterminé à assassiner pour voler, cette épée de Damoclès de quinze francs d'amende? Celui qui pour voler cent sous risque la guillotine se moque un peu de cette ridicule menace. Mais l'honnête homme qui craint d'avoir *une affaire*, se montre respectueux de la loi, et, du coup, il tombe, victime sans défense, sous le poignard du bandit qui le guette et qui ne craint pas, lui, d'enfreindre la loi!

Eh bien, je le déclare ici : astreint pour gagner ma vie et faire vivre ma famille à faire au journal LA PETITE GIRONDE un service de nuit qui ne me permet de rentrer trois cent cinquante fois par an que vers trois heures du matin; considérant que les rues de Bordeaux sont tellement sûres la nuit

C'est absolument comme si, voulant faire changer d'opinion un savant, je lui démontrais qu'il est dans l'erreur!

Ah! l'admirable prétention!

Un fait :

J'ai lu dans je ne sais plus quelle revue scientifique que le bourdonnement des mouches n'est produit que par la très vive agitation de leurs ailes. Cela était démontré avec force arguments à l'appui.

Mon Dieu! je ne voudrais pas affirmer que ce mouvement des ailes n'est pas une des causes du bourdonnement des mouches. Pourtant, j'en doute. Dans tous les cas, moins exclusif que le savant en question, je prétends que cette cause n'est pas unique.

Une petite expérience me l'a prouvé.

Un jour, ennuyé par les mouches, je m'étais procuré de ce papier gluant qu'on appelle, je crois, le « Tue-Mouches ».

Je le posai à côté de moi, sur ma table de travail. Il y était depuis cinq minutes à peine quand l'un de ces ineptes diptères vint se faire prendre au piège.

Ce que la pauvre bestiole dépensa d'efforts pour se tirer de là est inénarrable: il y avait presque cruauté de ma part à ne pas l'achever, à la laisser ainsi se débattre inutilement.

Etait-ce par représailles que j'agissais ainsi?

Non!

qu'on y assassine à neuf heures du soir, je déclare, dis-je, que depuis dix ans, je porte habituellement, pour ma défense personnelle, un revolver chargé, et que, bravant l'amende, je continuerai de le porter. Deux fois, la nuit, j'ai été suivi jusqu'à mon domicile par des individus qui ne me parurent pas animés d'excellentes intentions. En l'une de ces occasions, je dus faire voir à mon arme la lueur d'un bec de gaz. Sur quoi, l'honnête homme qui me suivait rebroussa chemin.

On me dira peut-être: « Demandez une autorisation de porter une arme la nuit. »

Il paraît que c'est inutile de faire une telle demande : l'autorisation est invariablement refusée.

C'est, je crois, ce qui a fait dire par Alphonse Karr, à propos de cette intelligente ordonnance : « Tant que j'aurai un louis dans ma poche, je braverai pour le défendre, l'amende de quinze francs. »

J'ajouterai, d'ailleurs, que l'accordât-on, sur demande, à ceux que leur métier oblige à sortir à toute heure de nuit, cette autorisation serait purement et simplement de l'arbitraire.

Il peut arriver, en effet, qu'un citoyen dont les occupations sont normales soit obligé, une fois par hasard, de sortir après minuit.

Demandera-t-il, pour cette fois unique, l'autorisation de porter une arme sur lui? S'il a prévu — s'il a pu prévoir — cette sortie intempestive, il pourra faire cette demande. Mais s'il n'a pu la prévoir? Si un incident fortuit quelconque s'est présenté, comme cela arrive souvent : si sa femme s'est trouvée subitement malade, s'il a dû aller quérir un médecin? Si...?

Et justement, peut-être sera-ce cette unique sortie qui lui vaudra une attaque susceptible de le mettre en mal de mort.

Je l'aurais tuée plutôt : je n'aime pas à voir souffrir un être quelconque, si infime qu'il puisse être.

Mais justement, je venais de lire l'article de la revue scientifique auquel je fais allusion plus haut. C'était une occasion de vérifier ce qu'il peut y avoir d'exact dans l'affirmation y contenue.

Ma pauvre mouche s'était, à force de contorsions, à peu près complètement engluée : elle avait bien réussi à dégager deux ou trois de ses pattes ; mais elle avait, de ses ailes, touché l'horrible matière, et elle était irrémédiablement prise. Elle était perdue sans ressource. Aucun mouvement des ailes possible !

Alors je perçus très distinctement, sans même avoir besoin de m'approcher, un bourdonnement coupé, par intermittence, de repos d'une ou deux secondes.

Ce bourdonnement était plus aigu que celui produit par la mouche lorsqu'elle vole. Et les ailes demeuraient immobiles.

Le timbre avait changé. La différence entre les deux sons était comparable à celle qui existe entre les sons émis par deux barres d'acier dont l'une est formée d'un métal parfaitement homogène, et dont l'autre contient une paille.

Je ne sais si mon exemple est assez saisissant, mais voici un autre terme de comparaison.

Prends un tambour, une caisse roulante.

Tu sais que la peau supérieure, celle sur laquelle on frappe avec les baguettes, est complètement à nu, tandis que la peau inférieure est garnie, à sa surface, de deux petites cordelettes.

Eh bien, enlève momentanément ces deux cordelettes. Tu bats alors la caisse : tu obtiens un son plein, mais quelque peu sourd. Remets les cordelettes et bats de nouveau. Le son est changé : il est plus clair, mais il semble qu'il se soit produit quelque fêlure.

Voilà la différence qui existe entre le bourdonnement produit par la mouche libre et celui que donne la mouche prisonnière par les ailes.

C'est une sorte de cri de détresse.

Si j'affirmais cela au savant dont j'ai rapporté plus haut l'opinion, il me répondrait que je me suis trompé.

Je ne veux pas le contredire. Je le prie seulement, si ces lignes lui tombent sous les yeux, de faire l'expérience que j'indique.

Mais, qu'il ne laisse qu'une seule mouche sur son piège ! S'il y en avait deux et que l'une d'elles ne fût pas prise par les ailes, il pourrait n'être pas convaincu (1) !

(1) Une expérience plus simple encore : attrape une mouche ; enlève-lui les ailes, et tu verras si, après, elle ne bourdonne pas.

Oh! la conviction! tout est là. Le plus souvent, elle remplace la réalité.

Est-ce que celui qui est dupe de l'illusion d'un rêve ne prend pas, jusqu'à son réveil, cette illusion pour la réalité?

Et combien rêvent tout éveillés!

Ne rêve-t-on pas un peu, par exemple, quand on affirme que l'air, pris en grande masse, est bleu? Je ne m'inscris pas en faux parce que je n'ai aucune preuve à apporter contre cette affirmation. Mais enfin, quelle preuve a-t-on jamais donnée pour établir la réalité de cet axiome?

Je ne suis, moi, qu'un vulgaire « philistin », et je n'oserais jamais opposer une dénégation à cette affirmation des savants. Pourtant, il y a là quelque chose qui me « chiffonne ». J'ai de la méfiance.

Les savants soutiennent que l'air est bleu. Cette affirmation me suffit, et je les crois sur parole. Mais...

Quelle est cette réticence? que signifie ce « mais »?

Eh bien, ce « mais » signifie que je ne suis pas bien convaincu; qu'aucune preuve, je le répète, à ma connaissance, tout au moins, n'est venue confirmer ce « dogme ».

Je me suis élevé, par des temps très purs, à de certaines hauteurs, et jamais, lorsque ma vue se portait dans le sens horizontal, je n'ai pu constater cette teinte bleue de l'air. Cependant, avec une bonne lunette, je voyais des monuments qui se trouvaient à plus de soixante-quinze kilomètres, c'est-à-dire à peu près l'épaisseur de la couche d'air qui nous entoure.

— Mais, me diront les savants, regardez en l'air quand le ciel est sans nuages, et vous serez convaincu.

— Eh bien, je regarde en l'air, je vois une couche de bleu, mais je constate que sous tel ou tel climat cette teinte bleue n'est pas la même; qu'elle est plus foncée à Naples qu'à Paris, par exemple.

— Eh! ceci n'est pas une preuve contraire.

— D'accord! Mais lorsque je contemple la lune, je constate que sa surface, que je devrais voir bleue, me paraît d'un blanc éclatant. Cependant une distance de 360,000 kilomètres me sépare d'elle. Si toute la couche d'air comprise entre la terre et la lune n'est pas suffisante pour donner à celle-ci la teinte bleue, quelle épaisseur faut-il pour cela? Je constate, du reste, qu'il en est de même pour les étoiles, qui sont infiniment plus éloignées.

Faudrait-il donc que je conclue de ce fait qu'il s'établit entre mon œil et la lune ou les étoiles une sorte de cylindre, de tube, dans lequel l'air ne pénètre pas?

Si c'est là une erreur — et en la circonstance, je ne veux être rien moins qu'affirmatif — si c'est là une erreur, puisque, en somme, il s'agit de couleur, je puis bien, pour constater une autre méprise, faire une petite incursion dans le domaine de la peinture.

Cette opinion erronée — l'est-elle? — me fait penser à l'aberration de certains peintres qui, ayant à représenter Dieu le Père, vous le campent sous les traits d'un vieillard à barbe blanche, à cheveux poivre et sel, rides au front, etc., avec, en un mot, toute la caractéristique d'une proche décrépitude.

Je sais bien que Dieu le Père n'est pas très jeune, puisqu'on m'enseigna jadis qu'il n'a jamais eu de commencement. Mais je suppose que s'il lui prenait fantaisie de se montrer aux humains, il aurait au moins l'amour-propre de leur faire voir que malgré son âge il n'a pas vieilli.

Je suppose encore que s'il n'est pas assez puissant — ce qui m'étonnerait beaucoup — pour empêcher son front et son système pileux de prendre les signes de la vieillesse, il doit être assez bon chimiste pour pouvoir inventer une teinture et des fards suffisants pour leur rendre une jeunesse factice.

On le fait bien sur la terre, que diable! Demandez plutôt à ces dames les petits secrets de leur cabinet de toilette.

Peut-être bien aussi la peinture n'est-elle pas assez perfectionnée pour faire naître la sensation que l'on se trouve en présence de Dieu le Père lorsque l'on contemple les traits d'un jeune homme. Alors, qu'elle trouve autre chose, une autre image représentative de la Puissance divine!

Mais je crois m'apercevoir que j'ai peut-être un peu abusé de la permission de causer en tête à tête avec un ami, et sans doute aussi de celle de dire force sottises.

Je crains bien que pour ce qui va suivre le lecteur patient jusqu'au bout (1) ne trouve que j'ai continué à abuser de cette dernière permission.

Tant pis! qu'il me lapide, si je l'ennuie!... et puis, il est toujours libre de fermer ce livre!

Alea jacta est! A. B.

(1) Beaucoup de personnes vont s'imaginer que j'ai fait ici une faute de ponctuation, que j'aurais dû mettre une virgule entre les mots *lecteur* et *patient,* laquelle virgule en eût forcément entraîné une autre que, dans ce cas, j'aurais dû placer après le mot *bout.* Je connais nombre d'écrivains — et non des moindres — qui ne « ratent » pas une occasion de commettre cette faute, tout en croyant suivre les meilleurs principes de ponctuation. Si cependant je place entre deux virgules le membre de phrase : *patient jusqu'au bout*, j'indique une généralité : je veux dire *qu'en général le lecteur est patient jus-*

qu'au bout (de l'ouvrage). Mais est-ce là une réalité? Combien de lecteurs fermeront ce livre avant d'en avoir atteint la dernière page? Ce n'est donc point là ma pensée. Je veux indiquer seulement *le lecteur qui lira cet ouvrage jusqu'au bout*, et en ne mettant pas de virgule après le mot *lecteur*, je donne à ma phrase ce sens particulier : c'est *ce lecteur-là* que je veux indiquer, *pas un autre*.

Voici un autre exemple, plus frappant peut-être, de sens général et de sens particulier indiqués par les virgules ou par l'absence de virgules.

Si je dis :

> « Les hommes, qui sont sujets à la mort, s'imaginent aisément qu'ils ont des droits à une autre vie, »

j'établis un sens général en mettant entre deux virgules le membre de phrase : « *qui sont sujets à la mort,* » et, en effet, il y a bien là un sens général, puisque, à part les *quarante*, nous sommes tous mortels. Si l'on supprime ces deux virgules, la phrase dit que *ce sont les seuls hommes qui sont sujets à la mort* qui s'imaginent avoir des droits à une autre vie. Ce serait absurde.

Mais si j'exprime cette opinion :

> « Les hommes qui ont l'esprit étroit ne peuvent pas se figurer que leur droit est limité par le droit des autres, »

j'établis un sens particulier, car je veux faire entendre qu'il n'y a que les hommes qui ont l'esprit étroit qui se forgent de telles idées. Si j'avais mis entre deux virgules le membre de phrase : « *qui ont l'esprit étroit,* » j'aurais fait une généralité, j'aurais englobé l'espèce humaine tout entière. Or, il est indéniable, heureusement pour l'humanité, qu'il y a encore des hommes qui n'ont pas l'esprit étroit.

AVANT-PROPOS

J'ai eu un instant la velléité d'intituler ce petit ouvrage : *Mort à l'Inversion!*

Ce titre eût été, en effet, fort approprié à la matière que j'y traite. Mais comme ce livre est, en réalité, une suite à mon ÉTUDE SUR LA PLACE DE QUELQUES MOTS, j'ai pensé qu'il était nécessaire de l'y rattacher plus intimement.

De là son titre.

Mais, dira-t-on, pourquoi cet acharnement contre l'inversion, cette quasi-cruauté, si l'on veut?

L'inversion n'est-elle pas l'un des charmes de notre langue? N'est-ce pas elle qui donne l'harmonie, la variété, le mouvement à la phrase? N'est-ce point grâce à son tour original que l'on rend le style plus étincelant, plus ciselé, en quelque sorte? N'est-ce pas elle qui donne la précision, la...

Arrêtons-nous ici.

J'ai dit dans mon ÉTUDE SUR LA PLACE DE QUELQUES MOTS que je suis une sentinelle, et à ce moment je poussais un cri d'alarme.

Ce cri d'alarme, je le jette de nouveau, et plus fort que jamais.

Puisse-t-il être entendu!

L'inversion donner de la précision à la phrase! Ah non!

C'est de l'imprécision, qu'il faut dire, et c'est là le moindre de ses défauts!

Et l'on doit s'estimer heureux, encore, quand elle ne fait que rendre la phrase imprécise, quand elle ne la dénature pas en lui faisant dire le contraire de ce qu'a pensé l'auteur!

Littré dit ceci au mot *Amphibologie :*

« Arrangement de mots d'où résulte un sens douteux. Voici un exemple d'amphibologie dans Molière :

Et de même qu'à vous, je ne lui suis pas chère.

» Le sens est : « Je ne lui suis pas chère comme à vous, de même qu'à vous. » Mais au premier abord, le sens paraît être : « Je ne vous suis pas chère et je ne lui suis pas chère. »

» Cette amphibologie *résulte de l'inversion.* »

Littré a beau pallier — par respect pour le génie de Molière — en disant que c'est au premier abord que le sens paraît être : « Je ne vous suis pas chère et je ne lui suis pas chère; » ce n'est pas au premier abord seulement que ce sens existe : c'est formellement et *définitivement,* et chercher un autre sens, celui qu'a voulu Molière, par exemple, c'est faire une incursion dans le domaine de la fantaisie.

Les tragédies de Racine fourmillent de ces amphibologies, et les vers de nos meilleurs poètes, les anciens aussi bien que les modernes, en sont remplis.

Ainsi, on le voit, nos plus grands maîtres eux-mêmes ne peuvent éviter les vices fatals à l'inversion.

Que l'on relise nos grands prosateurs, et l'on verra qu'ils dédaignent presque absolument ce moyen. Victor Hugo, qui dans ses vers en use largement, ne l'emploie presque jamais en prose; et quand par hasard il l'emploie, il n'y est pas toujours heureux. Et pourtant, quel styliste!

Je n'ai, de même, rencontré aucune inversion dans le discours de réception de M. Leconte de Lisle à l'Académie, non plus que dans ceux de MM. John Lemoinne et Jules Sandeau, ce dernier, en réponse au discours de réception de M. de Loménie.

L'inversion! Ah! j'en ai gros sur le cœur, contre elle! Je vais lui dire son fait, à l'inversion!

Et d'abord, elle est, avant tout, l'ennemie de la clarté. Loin de donner à la phrase les charmes qu'on lui prête, elle ne sert absolument qu'à la rendre obscure, souvent même incompréhensible.

Un exemple :

> « A l'éminente dignité de la critique, il ne suffit pas à vos yeux qu'elle soit courageuse, indépendante, qu'elle échappe à tout soupçon de parti pris ou de camaraderie. Vous voulez encore qu'elle ait des principes. » (Académie française, Discours, rapports, etc., vol. 1890-

1894, p. 364, réponse de M. d'Haussonville au discours de réception de M. Brunetière.)

Franchement, que signifie ce pathos? Est-ce clair?

Le lecteur peut en juger. Quant à moi, j'avoue que j'ai dû relire plusieurs fois cette phrase avant d'en saisir le sens quelque peu mystérieux. Et pourtant c'est une des moins mauvaises inversions que j'aie rencontrées au cours de mes patientes recherches.

On m'a reproché d'avoir pour mon ÉTUDE SUR LA PLACE DE QUELQUES MOTS puisé dans les journaux un grand nombre des exemples que je donnais. A ce reproche s'ajoutait celui d'avoir peut-être un peu trop cherché la « petite bête ». (ANNALES POLITIQUES ET LITTÉRAIRES.)

Eh, mon Dieu! cela dépend beaucoup du point de vue auquel on se place. Il est évident que pour les articles de journal, écrits le plus souvent « *à la diable* », il ne faut pas se montrer d'un rigorisme trop absolu, bien qu'il soit regrettable que les journaux, qui constituent le fonds le plus abondant de la lecture courante, soient, par cela même, l'instrument le plus puissant de la diffusion du mauvais langage.

J'espère, toutefois, que d'ici à quelques années un changement favorable pourra se produire dans l'état de choses actuel si les pouvoirs publics, comprenant enfin le devoir impérieux qui leur incombe, tiennent quelque compte de l'avertissement qui leur est donné à la fin de mon « Avis au Lecteur ».

Malgré mon indulgence à l'égard des journaux, je n'en crois pas moins devoir dire qu'un mot mis hors de sa place constitue un non-sens ou un contresens, c'est-à-dire une faute de français. Cependant, comme personne n'est obligé d'écrire en français, chacun est libre de placer les mots comme il lui convient: un beau désordre est un effet de l'art; mais il vaudrait peut-être mieux, quelquefois... chercher la « petite bête ».

L'arbitraire est absolument exclu du choix de la place des mots. Avec l'arbitraire, on ne peut, à l'analyse, qu'arriver à des constructions qui ne tiennent pas debout, en un mot, à un pitoyable effondrement. La raison et la logique seules doivent, en cette matière, guider l'écrivain. Et c'est là le seul talisman à l'aide duquel l'on obtiendra une langue énergique ou douce à souhait, selon les cas, solide et claire toujours.

Pour répondre au premier des reproches dont j'ai parlé plus haut, celui d'avoir pris mes exemples dans les journaux, j'avoue, comme Molière, et ce, sans aucune difficulté, que je prends mon

bien où je le trouve; que d'ailleurs, puisés aux sources du langage courant, ils étaient de nature à frapper plus fortement l'esprit de mes lecteurs.

J'ai voulu cependant que pour LA PLACE DES MOTS on ne pût m'adresser le même reproche.

Pour cela, j'ai extrait mes nouveaux exemples des sources les plus pures : je les ai pris, à l'exclusion de toute autre origine, dans des discours d'où l'improvisation est absolument bannie, où rien n'est laissé au hasard, en un mot, dans les discours de réception ou autres prononcés à l'Académie française.

Oh ! je sais fort bien que LA PLACE DES MOTS ne satisfera pas tout le monde; que certainement elle soulèvera quelques protestations; que beaucoup ne penseront pas comme moi et ne voudront pas... ou ne sauront pas reconnaître l'importance des observations que je soumets ici à l'appréciation du public. Mais la logique et la raison sont des gardiens impitoyables, et les récalcitrants sont leurs prisonniers. Et puis, je sais bien aussi que je n'aurai pas grand effort à accomplir pour convaincre le lecteur de bonne foi — le seul dont je me soucie — celui qui, comme moi, aime notre admirable langue et voudrait voir hors d'atteinte de toute souillure sa robe immaculée.

C'est en procédant comme je le dis plus haut que j'ai trouvé la phrase ci-dessus dans le discours de M. le comte d'Haussonville en réponse à celui de M. Brunetière, lors de la réception de ce dernier à l'Académie française.

Oh ! je ne ferai pas à M. d'Haussonville le reproche d'abuser de l'inversion : trois seulement dans son discours (on trouvera plus loin les deux autres). Néanmoins, il eût été préférable, à tous égards, qu'il ne fît point usage de celle dont je m'occupe en ce moment.

Je n'en dirai pas autant de son interlocuteur : on verra pourquoi.

Si M. d'Haussonville veut bien me le permettre, je vais essayer de reconstituer sa phrase comme je crois qu'il l'a conçue. Le lecteur pourra ainsi choisir celle qui lui paraîtra la plus claire.

M. d'Haussonville s'adresse à M. Brunetière :

> « A vos yeux, il ne suffit pas à l'éminente dignité de la critique que celle-ci soit courageuse, indépendante, qu'elle échappe à tout soupçon de parti pris ou de camaraderie. Vous voulez encore qu'elle ait des principes. »

Je ne veux pas chicaner M. d'Haussonville pour des niaiseries, des futilités; je ne lui chercherai pas une mauvaise querelle parce que sa phrase n'est peut-être pas exquise, mais enfin, je crois cette traduction plus compréhensible que son texte original.

Me trompé-je? J'en appelle à lui-même.

Un proverbe anglais — à moins qu'il ne soit espagnol — dit : « Ne touchez pas à la Reine! » Je veux bien assimiler l'Académie à une reine — la Reine du Bon Goût, si l'on veut — mais à la condition qu'elle ne se mette pas dans le cas d'encourir des critiques trop justifiées.

Peut-être me fera-t-on remarquer que mes observations roulent, en général, sur des « pointes d'aiguille »? — cette manière de rouler n'est, je crois, pas très commode — que nombre des inversions que je blâme pourraient subsister sans grand inconvénient? A cela, je répondrai que c'est justement parce que la langue française consiste fréquemment en nuances très subtiles,' très ténues, qu'elle permet de s'exprimer avec une plus grande précision, et que presque toujours l'inversion est l'ennemie de cette précision.

La langue française n'est pas, ne peut pas, ne doit pas être une langue *d'à peu près*. Elle contient tous les termes qui, placés comme il convient, permettent de dire tout avec une précision mathématique. Quand, donc, on a quelque chose à dire ou à écrire, ce n'est pas par à peu près qu'il faut procéder : on ne doit pas, quand on a la prétention d'écrire en français, exprimer à peu près ce que l'on pense : c'est précisément, exactement qu'il faut le faire.

Cela dit, et à part les réserves que j'ai faites, je reconnais du reste bien volontiers que l'ensemble du discours de M. d'Haussonville est d'une forme excellente, qu'il est honnêtement conçu et remarquablement écrit, et que, quoique l'on puisse y apercevoir un travail minutieux, nulle part on n'y sent l'effort.

Je pourrais, au surplus, ajouter que les discours les plus travaillés, les plus fouillés, recèlent toujours, en quelque coin obscur, quelque lapsus inattendu.

N'est-ce point M. Larroumet, membre — je crois — de l'Académie des sciences morales et politiques, alors directeur des beaux-arts au ministère de l'instruction publique, qui, dans un discours prononcé à Bergerac le 9 novembre 1890, à l'occasion de l'inauguration du monument élevé aux Mobiles morts pendant l'Année terrible, a laissé échapper cette jolie perle.

Il s'adresse aux Mobiles présents, qui sont *tous vivants* — je le suppose, du moins — et leur dit :

« En honorant la mémoire de *ceux d'entre vous qui sont morts* pour la France en 1870, vous avez voulu attester qu'après vingt ans les souvenirs *inoubliables* vivent toujours dans vos cœurs... »

Peut-être bien m'accusera-t-on de chercher ici à M. Larroumet une querelle d'*Allemand.* Cela pourrait avoir quelque à-propos, puisqu'il s'agit de la guerre de 1870. Mais en telle occurrence, il me serait infiniment pénible qu'on pût voir là une plaisanterie : nul n'est plus Français que moi, et je défends ma langue!

« ... Je veux essayer, comme a dit M. Maxime Du Camp à M. Hervé, je veux essayer d'en sauvegarder la pureté, la sobriété, la vigueur qui en font un des plus beaux instruments de propagande intellectuelle qui aient jamais existé. » (Académie française, Discours, Rapports, etc., vol. 1885-89, p. 291, réponse de M. Maxime Du Camp à M. Hervé.)

Et c'est pour cela que malgré toutes les bonnes intentions que l'on peut relever dans la phrase de M. Larroumet, il me paraît difficile qu'on la prenne pour une phrase bien construite.

Tout d'abord, il convient de remarquer que puisqu'il emploie le pronom *vous,* c'est-à-dire la seconde personne : « En honorant la mémoire de ceux d'entre *vous* qui *sont* morts... » il aurait dû aussi employer l'auxiliaire être à la seconde personne du pluriel et dire : « ... Ceux d'entre *vous* qui *êtes* morts... » mais cela eût été d'un comique un peu trop appuyé pour la circonstance.

J'ajouterai que M. Larroumet avait l'étonnement facile en paraissant surpris que des souvenirs *inoubliables* vécussent encore après *vingt ans* dans les cœurs de ses auditeurs.

Ce sont là des accouplements d'expressions auxquels on ne réfléchit pas toujours, et qui cependant produisent, selon les cas, des effets lugubres ou hilarants.

C'est pour cette même cause — le manque de réflexion de la part de son auteur — que je ne rirai pas trop — ce n'est pourtant pas que l'envie me manque — de cette mirifique phrase de M. Armand Silvestre :

> « Celui-ci est mon ancêtre Guy, du même nom que moi, qui fut blessé par *un éclat à la figure du fameux vase de Soissons.* » (A Bâtons rompus, PETITE GIRONDE, 22 juillet 1898.)

Eh pardieu! ce fut une excellente chose pour ce Guy, *de n'être*

blessé qu'à la figure... du vase de Soissons! Cela n'a pas dû le gêner énormément.

Il est permis de supposer que M. Armand Silvestre a voulu écrire :

> « Celui-ci est mon ancêtre Guy, du même nom que moi, qui fut blessé à la figure par un éclat du fameux vase de Soissons. »

N'est-elle pas bien comique aussi, l'idée contenue dans cette phrase, que j'ai trouvée je ne sais où :

> « Nous visitons sa maison; la cour carrée du milieu est à ciel ouvert; des arcades mauresques protègent *les appartements de la pluie.* »

Fichtre! on se met bien, dans ce pays-là : jusqu'à la pluie qui a des appartements!

Il est vrai que l'on pouvait dire :

> « Les appartements sont protégés contre la pluie par des arcades mauresques. »

Voyez comme tout s'arrange : un simple déplacement de trois ou quatre petits mots, la moindre modification, un rien : il n'en faut pas plus... mais cela suffit.

Ce n'est point que j'aie la prétention, à propos des quelques phrases que j'ai citées ou que je citerai dans ce travail — ce n'est pas que j'aie la prétention, dis-je, de donner des leçons de grammaire aux illustres auteurs qui les ont écrites — diable, je ne voudrais pas me brouiller avec des gens qui emploient si élégamment l'ithos et le pathos! — et je prie mes lecteurs de ne point prendre ceci pour une ironie — mais enfin, je ne me croirai pas trop mal venu si je puis leur suggérer la pensée de se méfier de l'inversion.

Oh! certes, il n'est interdit par aucune loi — sauf, peut-être, par celles de la langue, que certains tiennent pour quantité négligeable — d'embrouiller son style à plaisir, même de rendre incompréhensible ce que l'on écrit : l'école du symbolisme le démontre; alors, accumulez inversions sur amphigouris, et vous atteindrez facilement à ce but. Mais d'aucuns ne manqueront pas de dire, et non sans raison, que c'est là le procédé de ceux qui n'ont point de pensée. N'ayant rien à dire, ils dissimulent par ce moyen facile le vide de leurs écrits.

Mieux vaut clarté qu'élégance. Lorsque, cependant, on peut

réunir les deux, cela est évidemment préférable. Mais on doit toujours renoncer à l'élégance si celle-ci ne peut être produite qu'au détriment de la clarté. Au surplus, une phrase bien claire, bien nette ne va pas sans quelque élégance. Et elle a de plus un cachet de franchise et de sincérité que l'on n'obtiendra jamais avec une phrase équivoque.

Je ne veux pourtant point dire qu'il faille proscrire absolument l'inversion; non! elle est quelquefois utile. Mais je pense que l'on doit s'efforcer de l'éviter si elle obscurcit tant peu que ce soit le sens de la phrase. On doit de préférence la laisser à la poésie, qui, ordinairement, se meut un peu dans le vague, et *l'écarter résolument de la prose, qui doit, avant tout, être,* je le répète, *un instrument de précision.*

J'ai fait voir dans mon ÉTUDE SUR LA PLACE DE QUELQUES MOTS à quels écarts de sens on peut arriver par un mot mal placé. J'avais extrait à cet effet une phrase d'un document diplomatique et j'émettais la crainte que, dans une circonstance grave, un traité important, par exemple, un déplacement de mots ne donnât un sens à l'aide duquel on pourrait léser des intérêts que les contractants avaient mission de sauvegarder.

Si le lecteur veut bien me le permettre, je vais, pour compléter ma démonstration, reproduire ici un article que j'ai lu dans la PETITE GIRONDE du 23 février 1899, lequel article pourrait bien avoir été inspiré, sinon écrit, par un ancien ministre des affaires étrangères. Voici cet article :

LA POLITIQUE ÉTRANGÈRE

« On dit bien vrai : quand une chose est mal faite, c'est pour longtemps. Voyez plutôt que de conséquences graves découlent de cette mauvaise rédaction du traité de paix entre les États-Unis et l'Espagne au sujet des Philippines. Les diplomates qui se sont mêlés de cette affaire n'ont vraiment pas de quoi être fiers de leur œuvre. De part et d'autre on est resté sur un malentendu.

» Tout le monde sait maintenant qu'il s'agissait du vrai sens d'une expression employée dans la rédaction des préliminaires : le mot « contrôle ». Les Américains se réservaient le « contrôle » sur l'archipel des Philippines. En français, ce mot n'implique pas souveraineté, mais en anglais, le sens est plus strict. Il suffit de consulter le premier dictionnaire venu pour trouver ce sens : « Contrôle », exercer de l'empire, de l'autorité sur..., dominer, maîtriser.

» Ce sont là des finesses de la langue, mais ce sont aussi des finesses de la diplomatie, de ces finesses qui, au point de départ, sont imperceptibles, mais qui, par la suite, vont s'étendant, s'amplifiant, s'élargissant jusqu'à produire ou les plus heureux résultats, ou les plus funestes conséquences. Qui pourra dire la portée d'une de ces bonnes petites fautes d'attention ou de compétence soigneusement cachée dans les cartons discrets d'une chancellerie?

» En tout cas, pour l'affaire des Philippines, les conséquences n'ont pas tardé à se produire. Sur l'ambiguïté d'un terme imprécis, trois thèses radicalement opposées appuient à l'heure présente leurs revendications. Les États-Unis se considèrent comme les maîtres aux Philippines, et ce point de vue, dût-il les entraîner à une seconde campagne plus dangereuse et plus onéreuse que celle de Cuba, ils ne le céderont pas. Les Philippins, qui avaient appelé les Américains à l'aide pour se délivrer du joug espagnol, ne veulent pas remplacer une domination par l'autre. Les voilà en guerre ouverte avec les États-Unis.

» Enfin, les Espagnols ne se considèrent nullement comme désintéressés du sort de l'Archipel. Leurs représentants dans la Conférence de Paris et le gouvernement de M. Sagasta se sont inclinés par force devant l'interprétation américaine. Mais les Chambres n'ont pas jusqu'ici donné leur adhésion. Or, parmi les convulsions parlementaires si pénibles qui suivent d'ordinaire des événements comme ceux qui ont arraché à l'Espagne les restes de son empire colonial; parmi les récriminations, les incriminations, les violences de langage et de passion qui paraissent devoir préluder au départ de M. Sagasta, rien ne prouve qu'un des partis ne se fera pas une arme de l'ambiguïté du protocole pour en demander le rejet. De sorte que les Philippins se trouveront, en fin de compte, livrés à l'aventure, sans situation diplomatique reconnue, exilés pitoyablement du droit commun et du Code international, et qu'il ne restera plus d'autre recours que la force... C'est beau, la diplomatie! »

Cet article d'un homme dont on ne saurait nier la compétence démontre mieux que je ne pourrais le faire l'importance d'un mot employé plus ou moins à propos dans un traité. Il ne s'agit pas ici, il est vrai, de la place donnée à ce mot, mais du sens qui lui est attribué. Or, je crois avoir suffisamment démontré dans mon ÉTUDE SUR LA PLACE DE QUELQUES MOTS, et je démontre surabondamment dans le présent ouvrage que certaines expressions prennent, selon la place qu'on leur donne, une signification

qui peut être tout autre que celle qu'on leur attribue, pour qu'il me soit permis d'établir ici une analogie avec le cas relaté dans cet article (1).

A mon sens, quiconque n'est pas rompu à toutes les finesses d'une langue très compliquée, fera mieux d'employer des phrases toutes faites, qui appartiennent à tout le monde, mais qui ont le mérite d'être claires, que de se lancer dans des combinaisons d'inversions qui, sous le prétexte de donner plus de charme au style, le rendent incompréhensible. A bon entendeur salut!

Il existe ainsi un certain nombre de phrases qui peuvent être coulées dans tous les moules et qui, si elles ne sont pas fort originales, ont au moins le grand avantage de pouvoir être comprises de tous.

Le grand style n'est pas l'apanage de tout le monde, et je connais nombre d'écrivains qui — y ayant des prétentions — pour ne rien dire du tout, torturent leur cerveau, « pondent » les

(1) Ah! l'on a dû avoir, vers le mois de mai 1899, un moment de douce gaîté au ministère de l'intérieur, et le cabinet du ministre doit avoir conservé l'écho du formidable éclat de rire de M. Charles Dupuy, président du Conseil à cette époque. Jamais l'atmosphère de cette austère retraite n'avait dû être troublée, avant ce jour, par les vibrations produites par semblable bruit.

Figure-toi, ami lecteur, que j'avais eu l'audace, le « toupet », l'effronterie, la fatuité de penser que mes modestes services pourraient bien n'être pas inutiles — oh! dans la coulisse seulement! — au Congrès de la Paix de La Haye! Naïvement, j'avais écrit à M. Charles Dupuy à ce sujet. Conçoit-on une pareille outrecuidance! Un simple correcteur d'imprimerie oser proposer à la fine fleur de la diplomatie ses services pour la rédaction d'un traité! Oh! ce n'était pas pour établir le traité de paix que je faisais cette offre : c'était comme simple reviseur de phrases après les séances du Congrès. Oui, j'avais cette prétention de n'y être pas tout à fait inutile. Mais, pauvre correcteur que tu es, des ambassadeurs n'ont pas besoin de toi pour cela, bien que La Fontaine ait dit :

On a souvent besoin d'un plus petit que soi.

Des ambassadeurs! Allons donc! des ambassadeurs n'ont pas besoin, pour construire une phrase, des services d'un correcteur d'imprimerie. Ils l'ont bien fait voir par le chef-d'œuvre ci-après :

Note adressée le 2 octobre 1895 à la Porte par les ambassadeurs à Constantinople :

« ... et de prendre les mesures nécessaires en vue de rétablir l'ordre dans le plus bref délai possible afin d'éviter une effusion de *sang inutile.* »

En français, j'aurais dit tout bêtement : « ... une *inutile* effusion de *sang.* » Mais, des ambassadeurs! allons donc! Ils ont changé tout cela.

Est-il besoin de dire que ma lettre resta sans réponse?

Eh bien, M. Charles Dupuy voudrait-il me permettre de lui dire, malgré mon infimité, qu'il y a dans l'acte qui est sorti des délibérations de la Conférence des membres de phrase qui pourraient être mieux placés qu'ils ne le sont. Cela porte, je le veux bien, sur des points de détail sans grande importance. Mais est-ce la faute des rédacteurs s'il en est ainsi? N'aurait-il pas pu en être de même sur des questions d'importance capitale?

Vous pouvez rire, Monsieur Dupuy, puisqu'il n'y a pas de quoi eurer.

Mais... s'en est-il fallu de beaucoup?

phrases les plus abracadabrantes, et réussissent quelquefois, à force d'être incompréhensibles, à paraître... profonds. Mais cela ne trompe pas *tous* les lecteurs.

Eh bien! je le déclare franchement, je préfère de beaucoup à des ouvrages écrits dans ce style le genre suivant, où je vais pourtant accumuler les lieux communs :

« Vendredi dernier, pendant que le vent et la pluie *faisaient rage,* nous étions réunis chez Mme Y..., où l'*un des membres les plus distingués du cabinet,* dont l'*éloge n'est plus à faire,* nous faisait une conférence motivée par un accident *qui aurait pu avoir les plus graves conséquences,* si M. Jean T..., *n'écoutant que son courage,* n'avait réussi à l'empêcher.

» M. X..., que nous appelions au Palais, avant son arrivée au ministère, l'*honorable organe du ministère public,* a, dans une de ces allocutions *dont il a le secret,* tenu son auditoire *sous le charme.* Toute la salle était *littéralement suspendue à ses lèvres.* Enfin, dans *une chaleureuse et patriotique péroraison,* il nous a montré M. Jean T... qui, avec un courage *au-dessus de tout éloge,* maîtrisait un cheval emporté.

» Au cours de la soirée, la Société philharmonique, qui était présente, a, *sous l'habile direction du maestro* F..., *qui n'en est plus à faire ses preuves,* joué *les meilleurs morceaux de son répertoire.* »

Ces phrases toutes faites, qui enveloppent des idées courantes et générales, sont certes très commodes pour le « reporter ». Cependant, il ne faudrait pas tomber dans l'abus.

Ainsi, on trouve tous les jours, dans les feuilles quotidiennes, des faits de ce genre :

« M. X... a perdu, en revenant de la gare, son porte-monnaie, contenant une certaine somme. M. Louis Y..., qui l'avait trouvé, l'a remis immédiatement à son propriétaire et n'a voulu accepter aucune récompense. *Toutes nos félicitations à M. Louis Y... pour cet acte de probité.* »

Ah ça, la probité est donc une vertu bien rare sur la terre?

Que l'on félicite M. X... d'être rentré en possession de son porte-monnaie, rien de mieux! Mais féliciter Louis Y... parce qu'il l'a rendu, c'est lui dire purement et simplement :

« Comment! vous n'êtes donc pas un voleur! cela m'étonne! Je ne vous croyais pas *aussi* honnête! »

Et encore, cette façon de mesurer l'honnêteté est pour le moins bizarre, l'honnêteté étant une vertu absolue : on est honnête ou on ne l'est pas : il n'y a pas de milieu.

Des compliments pour cet acte si simple sont presque une injure.

Les phrases-clichés que j'ai données plus haut sont, il est vrai, vulgaires, banales, plates; l'article que j'en ai composé n'est pas précisément éloquent; mais enfin, cela est clair, plus clair cent fois que les phrases ci-après de M. Armand Silvestre, qu'il faut relire au moins trois fois avant d'arriver à les comprendre, et encore...

> « Le grand jardin descendait en pente très douce, jusqu'à la rivière qui coulait en bas, derrière une saulaie bordant l'autre côté de la route champêtre dont la propriété était bornée, par un mur très bas de briques roses où montaient des lierres, si bien qu'on voyait, par-dessus, l'eau vive filer sous les lanières d'argent des arbres, tout à la fois caressée et doucement égratignée, et qu'on entendait, à merveille, le bruit léger des flots très bas de la rive contournant les cailloux. » (« Maguelonne », PETITE GIRONDE, 26 décembre 1896.)

> « C'est, en me promenant dans une grande avenue dont la pluie et les vents avaient troué le toit, profond cependant, de verdure jaunie, dans une allée de hauts marronniers où la chute, presque rhythmique, des fruits s'échappant, en grosses billes d'acajou luisant, de leur gaine hirsute, bruit amorti par l'épais tapis des feuilles déjà tombées, et semblant prolonger l'égouttement de la dernière averse, que je ramassai la seconde (feuille morte) dont la forme m'était apparue sous un aspect tout à fait curieux. » (PETITE GIRONDE, 17 novembre 1899.)

Ouf!

C'est peut-être très beau, ces phrases-là, mais je ne pourrai jamais me résigner à les donner comme des modèles de clarté. S'il faut que moi, lecteur, je fasse un effort pour les comprendre, je ferme mon livre, et, comme on dit au Parlement, je passe à l'ordre du jour. Cet effort que le lecteur se refuse à faire, l'auteur l'accomplirait peut-être avec quelque utilité en découpant ces phrases trop longues en trois ou quatre plus petites, partant... plus claires.

Au moins les phrases dont j'ai essayé de faire, un peu plus haut, un amalgame plus ou moins heureux ne causent point de fatigue à celui qui les lit. Et si on les emploie presque journellement,

c'est parce qu'elles ont paru former, aux yeux des moutons de Panurge, des combinaisons heureuses, des effets frappants, lorsque pour la première fois on s'en est servi. Par exemple, elles prêtent maintenant à de certains effets comiques.

C'est ainsi que lorsqu'on écrit :

« M. X..., l'un des membres les plus distingués du cabinet... » on peut appliquer cette même formule à tous les membres du cabinet, l'un après l'autre; et quand les onze membres y ont tous passé, le lecteur peut se demander :

« Mais puisque tous les membres du cabinet sont *l'un des plus distingués,* quel est donc le membre le moins distingué? »

Quand on vous parle d'un monsieur qui est en train de « *n'écouter que son courage* », un mouvement de curiosité vous pousse à observer l'attitude que ce monsieur peut bien prendre dans une telle situation.

A cette image :

« Toute la salle était *suspendue aux lèvres de l'orateur...* » il vous vient tout naturellement cette réflexion :

« Sapristi! s'il n'avait pas les lèvres solides, ce devait être terriblement fatigant pour lui ! »

Mais quand on vient vous dire :

« La Philharmonique a joué les meilleurs morceaux de son répertoire..., » si par malheur le concert ne vous a pas plu, si vous êtes M. X..., le critique musical qui aime tant LA FAVORITE, et que l'on ait joué du Donizetti, vous vous écriez :

« Plût au Ciel qu'elle eût joué ses plus mauvais morceaux ! »

Mon Dieu, je le répète, tout plat et tout vulgaire qu'il est, ce style exprime bien la pensée de son auteur. Pourrait-on en dire autant d'une phrase de cet acabit :

> « On a bien raison de dire que le bonheur vient en dormant. »

L'auteur de cette phrase, dont j'ai oublié de noter la source, a voulu dire qu'il arrive parfois que le bonheur vient à quelqu'un pendant que ce quelqu'un dort.

Il a peut-être raison en exprimant cette pensée, mais à coup sûr il n'a pas eu raison de l'écrire... en ces termes.

Prenons son texte même.

> « ... Le bonheur vient en dormant. »

Il est bien évident que c'est le bonheur qui accomplit les deux

actions *venir* et *dormir*. Il est absolument impossible, en effet, d'attribuer à une personne quelconque l'action exprimée par le participe présent *dormant*.

Ah! s'il avait dit :

> « On a bien raison de dire que le bonheur vient à nous pendant que *nous* dormons. »

il n'y aurait pas eu de confusion possible, et l'auteur aurait exprimé bien exactement sa pensée.

Il y a dans ce genre un refrain célèbre, que tout le monde a entendu, où il est dit que « *le bien vient en naviguant* », qui contient la même faute, car il veut signifier que « *le bien nous vient pendant que nous naviguons* ».

Il faut, du reste, se méfier comme de la peste de l'emploi du participe présent, car souvent il trahit la pensée de celui qui l'introduit dans sa phrase.

N'est-ce pas sous la plume de l'un de nos bons chroniqueurs militaires, le colonel Denis, que j'ai trouvé ces quelques lignes :

> « Il ne faut pas oublier qu'on reçoit parfois des réclamations stupéfiantes. En 1886 ou 1887, *étant major* de la garnison de Bordeaux, *le général Cornat m'envoya* une lettre d'un habitant du P... de la M..., chaudement apostillée par le maire, et dans laquelle l'intéressé demandait une forte indemnité pour des dégâts commis dans ses champs par la 70e brigade. » (PETITE GIRONDE du 20 septembre 1896.)

Eh bien, je regrette d'être obligé de dire au colonel Denis, pour lequel j'ai, du reste, infiniment de respect, qu'il s'est absolument trompé dans la désignation des personnes qu'il avait en vue.

Il a voulu dire que lorsqu'il était, lui, colonel Denis, major de la garnison de Bordeaux, le général Cornat lui envoya une lettre d'un habitant du P... de la M...

Mais lorsqu'il dit :

> « En 1886 ou 1887, *étant* major de la garnison de Bordeaux, *le général Cornat* m'envoya une lettre d'un habitant du P.. de la M..., chaudement apostillée... »

comme il n'interpose aucune autre indication de personne entre le participe *étant* et l'expression qui désigne le général Cornat, il s'ensuit que c'est ce dernier qu'il indique comme remplissant les

fonctions de major de la garnison, ce qui n'est pas le fait habituel du commandant en chef.

Si, à la place du Colonel, j'avais eu à écrire cette phrase, je l'aurais libellée ainsi :

> « En 1886 ou 1887, alors que *j'étais* major de la garnison de Bordeaux, le général Cornat m'envoya une lettre d'un habitant du P... de la M..., chaudement apostillée... »

Il y a bien ici désignation précise de la personne, et il est impossible d'attribuer la qualité de major à un autre qu'à celui qui écrit.

Cette faute, au surplus, n'est pas imputable à nos littérateurs modernes, puisqu'on peut la relever jusquedans Boileau. En voici, en effet, deux exemples pris dans ce poète, si sévère pour les autres et si injuste envers Quinault, plus poète que lui :

C'est en vain qu'au Parnasse un téméraire auteur
Pense de l'art des vers atteindre la hauteur,
S'il ne sent point du ciel l'influence secrète,
Si son astre *en naissant* ne l'a formé poète...
(ART POÉTIQUE.)

Si mon père *en naissant* m'avait pu faire don
De son esprit poétique ainsi que de son nom... [1].
(ÉPIGRAMME-MADRIGAL A ANNE D'AUTRICHE.)

Littré dit à ce sujet :

« La correction *veut* que *en naissant* se rapporte au sujet de la phrase; cependant il peut, quand la clarté n'en souffre point, ne pas s'y rapporter. »

C'est encore là un palliatif imaginé par Littré pour n'être point obligé de condamner Boileau. Mais pourquoi ne point dire la vérité? Boileau ne s'en portera pas plus mal.

Si l'on avait cette faculté *ad libitum* de faire rapporter tantôt au sujet, tantôt à autre chose ce participe présent, il n'y aurait pas de raison pour qu'il n'en fût pas de même pour tout autre participe présent, et alors, nous tomberions en plein arbitraire.

La vérité ici, c'est que, dans ces deux cas, *en naissant* se rapporte à *astre* et à *père :* c'est l'astre et le père qui accomplissent l'action de naître et non les personnages que Boileau a eus en vue, c'est-à-dire, dans le premier cas, le *téméraire auteur* et, dans le second cas, *Boileau* lui-même.

[1] Ce vers est faux. La césure n'y est pas observée et il compte une syllabe de trop.

En ces matières, il ne suffit pas de *vouloir* indiquer : la logique est là qui se met en travers de votre volonté, et vous aurez beau forger des règles de complaisance, vous ne réussirez pas à sortir du filet à mailles serrées dont elle vous enveloppe.

Voici encore deux exemples de ce singulier emploi du participe présent :

> » A l'Officiel. — M. Andrieu, capitaine de gendarmerie à Marmande, est nommé chevalier de la Légion d'honneur. Intelligent, laborieux, plein de zèle, habile administrateur, M. Andrieu a su de bonne heure se distinguer. De plus, M. Andrieu est un chef de service aimé et estimé de ses subordonnés. En *recevant* la croix, le gouvernement de la République a voulu récompenser ses longs et loyaux services. Nos plus sincères félicitations à M. Andrieu. » (Petite Gironde du 10 juillet 1895.)

Mais, malheureux, vous faites confusion! Ce n'est pas M. Andrieu qu'il faut féliciter ici, puisque vous dites : « En *recevant* la croix, le gouvernement... » C'est le gouvernement que, à votre place, j'aurais félicité.

Seulement, le correspondant de ce journal serait bien aimable de nous faire connaître qui, en cette occasion, a donné la croix au gouvernement.

A peine est-il besoin de faire observer que le correspondant de la Petite Gironde aurait dû dire :

> « En lui *décernant* la croix, le gouvernement de la République a voulu récompenser ses longs et loyaux services. »

S'il s'agit ici d'une confusion de termes, qui n'a rien d'extraordinaire, étant donné que les correspondants de journaux ne sont pas toujours des lettrés, l'exemple suivant, qui m'est fourni par un homme plus habitué à manier la plume, a quelque peu lieu d'étonner :

> « Elle était tout près de moi, dans une attitude modeste mais très élégante. Par hasard, le cigare s'échappa de mes doigts et tomba sur le tapis. Elle se courba pour le ramasser. *En se relevant,* sa robe bâilla, et je vis la corne d'une lettre qu'elle y avait cachée, et dont l'enveloppe portait encore le timbre-poste avec lequel elle

avait voyagé. » (Femme de chambre, par Charles Mérouvel, Petite Gironde du 24 février 1897.)

Eh bien, n'en déplaise à M. Mérouvel, ces trois mots : *En se relevant*, désignent la robe, et non la personne qui porte cette robe.

Pour exprimer exactement sa pensée, l'auteur aurait dû dire :

« *Pendant qu'***elle** *se relevait,* sa robe bâilla... »

Dans ces divers cas, l'action ou l'état indiqués par le participe présent tombant directement sur la personne ou sur la chose qui précède ou qui suit immédiatement ledit participe ne peuvent, par suite, être attribués qu'à cette personne ou à cette chose.

Mais, voilà ! on écrit au courant de la plume sans faire attention qu'il faudrait ici ou là une interposition de personne ou de chose, un changement de temps dans le verbe ; on déplace les mots sans se rendre compte de la modification de sens qu'un tel déplacement doit apporter. Et l'on produit ainsi les effets les plus comiques avec les sujets les plus lugubres.

Voici un de ces effets comiques. Je le trouve dans un article reproduit d'après le Temps par la Petite Gironde du 11 mars 1897 :

L'article est intitulé : « Les morts vivants. »

Il y est question d'un mécanisme à l'aide duquel une personne enterrée vivante pourrait, de son cercueil, prévenir les vivants (1).

« La poitrine touche la boule, dit le Temps. Un déclenchement a lieu aussitôt dans la boîte supérieure, qui s'ouvre. Un filet de lumière, passant par le tube, pénètre dans le cercueil, et nous entendons en même temps la sonnerie d'appel, qui est le signal de notre délivrance. Nous sortons de la boîte en écarquillant les yeux, et la sonnerie continue toujours.

« Tout a été prévu. Si la sonnerie s'arrête ou n'est pas entendue par les gardes du cimetière, un drapeau, mû par le même mouvement d'horlogerie auquel obéit le timbre, se dresse à 1m50 du sol. Et lorsque les sauveteurs arrivent, *par le tube servant de porte-voix, on peut* demander du secours, s'entretenir du fond de sa tombe avec les vivants, écouter leurs conseils et prendre patience. »

(1) Je prie les compositeurs de ne pas transposer et de ne pas me faire dire : « ... pourrait prévenir *les vivants de son cercueil*... » comme ne manqueraient pas de le faire nombre de teneurs de plume.

Se figure-t-on bien *ces sauveteurs qui arrivent par le tube servant de porte-voix?* Car on a eu beau mettre une virgule après le verbe *arrivent,* la confusion n'en existe pas moins. Mais déplacez les deux mots *on peut,* et vous verrez que le sens n'est plus le même :

> « Et lorsque les sauveteurs arrivent, *on peut,* par le tube servant de porte-voix, demander du secours, s'entretenir du fond de sa tombe avec les vivants, écouter leurs conseils et prendre patience. »

Notre langue est un peu comme les deux plateaux d'une balance excessivement sensible : le moindre déplacement cause dans la phrase une perturbation considérable. Mais j'avoue que, malgré cette sensibilité que je connais bien, je suis littéralement abasourdi lorsque je constate entre les écrits de certaines personnes et ce qu'elles ont voulu exprimer une différence telle que l'un est exactement le contraire de l'autre, et que cette variation n'est due qu'au déplacement d'un seul mot. N'est-ce pas le cas, ici :

> « Le savant conférencier termine son intéressante causerie par un aperçu sur l'avenir du Puits de Padirac. Cette région *appauvrie, grâce à l'affluence immanquable des voyageurs,* curieux de ces beautés souterraines, *trouvera* une source de profits abondants [1], surtout si se réalise bientôt le projet de MM. Martel et Viré, de déverser au dehors, par un système de leur invention, les eaux des lacs et de la rivière du puits. » (PETITE GIRONDE, 8 novembre 1898, 5e édition, Cahors.)

Je ne le fais pas dire au correspondant du journal, je ne torture pas sa phrase :

> « Cette région *appauvrie, grâce à l'affluence immanquable des voyageurs...* »

Vit-on jamais l'affluence des voyageurs appauvrir une région? C'est plutôt *enrichie* qu'il faudrait.
Mais, déplaçons le verbe *trouvera :*

> « Cette région *appauvrie trouvera, grâce à l'affluence immanquable des voyageurs,* curieux de ces beautés souterraines, une source de profits abondants. »

(1) Je suppose que l'auteur a voulu dire : « Une source abondante de profits... »

Nous avons ainsi le contraire de ce qui était dit dans la phrase primitive.

N'est-ce pas le même cas que je trouve dans le JOURNAL du 20 octobre 1898 :

> « On mande de Sousse au JOURNAL :
>
> » Le juge d'instruction a remis hier au Parquet le dossier de l'affaire Morès. *La participation à l'assassinat des Touareg actuellement détenus* est nettement démontrée. Le dossier sera transmis sans retard à la chambre des mises en accusation, et si cette dernière fait diligence, l'affaire pourra venir aux assises de novembre. »

Ce n'est pas que je veuille récriminer, mais on me permettra bien de trouver que ces malheureux Touareg n'ont pas de chance! *Être détenus après avoir été assassinés,* c'est excessif : c'est ce que l'on pourrait appeler le comble de la déveine! car c'est bien ce que nous dit le correspondant du JOURNAL en s'exprimant ainsi : « *La participation* ***à l'assassinat des Touareg*** *actuellement détenus* est nettement démontrée. » Il n'y a pas le moindre doute : *l'assassinat des Touareg,* c'est bien clair. Seulement, on ne voit pas bien quels sont les assassins. M. de Morès serait-il l'un d'eux ?

Il me semble que la phrase serait un peu mieux éclairée si elle était posée ainsi :

> « *La participation des Touareg à l'assassinat* est nettement démontrée. Ces Touareg sont actuellement détenus... »

Au surplus, il faut bien reconnaître que, en ces matières, tous les journaux sont plus ou moins sujets à caution. Voici une note cueillie par la PETITE GIRONDE du 17 octobre 1898 dans le FIGARO paru le matin ou la veille :

> « Le FIGARO fait remarquer « que la simultanéité et la
> » promptitude avec laquelle s'est faite en une nuit, sur
> » tous les points du territoire, *l'occupation par les*
> » *troupes des principales gares* sont dues à l'appli-
> » cation d'un ensemble de mesures arrêtées depuis plus
> » de deux ans, et concertées à cette époque entre les
> » autorités civiles et militaires.
>
> » Le jour où ce plan a été arrêté, chaque préfet a
> » reçu des instructions qui, conservées dans chaque

» préfecture, devaient être appliquées aussitôt que » l'ordre en serait donné par le gouvernement. C'est » ainsi qu'il a suffi d'un ordre télégraphié dans la nuit » du 13 octobre pour que tous les préfets des dépar- » tements intéressés fissent occuper *les gares désignées* » *d'avance par les troupes.* »

Je serais bien reconnaissant à qui voudrait m'expliquer ce que c'est que cette nouvelle arme : « *Les troupes des principales gares.* »

Jusqu'à présent aussi, il m'avait semblé que les points à occuper étaient désignés par les chefs. Cependant cette même note m'apprend que ce sont les troupes qui désignent les points d'occupation.

Peut-être serait-il plus clair de dire :

Dans le premier cas : « ... *l'occupation des principales gares par les troupes.* »

Dans le second cas : « ... *que tous les préfets des départements intéressés fissent occuper par les troupes les gares désignées d'avance.* »

S'il est profondément regrettable de voir les journaux propager un tel langage, il faut pourtant bien admettre qu'ils ont l'excuse du cas de force majeure; car c'en est un véritablement que d'être obligé, pour satisfaire le public, de produire avec une hâte qui exclut toute réflexion. La langue française est une grande dame qui veut être respectée. Manier cet outil précieux, fragile et redoutable n'est pas une mince affaire; cela demande de minutieuses précautions, et je crois bien que nul n'y est assez expert pour se sentir autorisé à livrer au public un écrit jeté sur le papier au courant de la plume.

Si la fébrilité[1] de leur existence permet d'excuser les journalistes, nos écrivains les plus habiles, les plus délicats sont moins pardonnables lorsqu'il leur arrive de dénaturer par un déplacement de mots le sens d'une phrase : ils ne sont pas tenus, en effet, d'écrire à la hâte comme les journalistes.

C'est pourquoi je demanderai à M. André Theuriet s'il s'est bien rendu compte, lui dont le style est d'ordinaire si clair, si frais, si poétique, de la valeur exacte de la phrase ci-après, découpée dans CŒURS MEURTRIS (PETITE GIRONDE du 10 septembre 1897) :

« Mon gendre, se dit Frangy, est aussi aveugle que vani- » teux; je ne puis pourtant lui apprendre moi-même

(1) Mes lecteurs accepteront-ils ce néologisme?

» que ma fille a aimé ce monsieur et qu'elle l'aime » peut-être encore!... Du moins, j'ouvrirai l'œil à sa » place et, s'il y a quelque anguille sous roche, je » saurai bien la dépister. » *Il se promit, pendant le dîner, d'étudier* l'attitude de Simonne et de son hôte, de les surveiller de près. A table, ses instincts policiers se réveillèrent. Il était placé à côté de sa fille et il avait l'avocat en face de lui. Tout d'abord, il remarqua la préoccupation et la gêne de Simonne. Elle évitait de regarder Jean, et ses yeux restaient presque constamment baissés. Il en conclut qu'elle se méfiait et se tenait sur ses gardes. »

Analysons un peu cette phrase :

« *Il se promit, pendant le dîner,* ***d'étudier*** l'attitude de Simonne et de son *hôte*(1), de les surveiller de près. »

Comment! c'est *pendant le dîner qu'il se fit cette promesse* d'étudier l'attitude de Simonne!

Il faut se rendre compte qu'il y a ici deux actions : celle de *se promettre* quelque chose, laquelle action s'accomplit mentalement, au moment même où l'on y pense; l'action *d'étudier,* que l'on devra exécuter à un moment donné, mais *non immédiatement,* car s'il y avait simultanéité dans les deux actions, la dernière, celle *d'étudier,* annihilerait celle de *se promettre.* Frangy, en effet, étudierait tout de suite et, par conséquent, n'aurait pas besoin de *se promettre* d'étudier.

Je crois donc que c'est au moment où Frangy se tenait le soliloque ci-dessus qu'il se fit la promesse d'étudier, mais qu'il se réservait de la mettre à exécution dans un moment qu'il jugerait favorable. Et c'est l'instant du dîner qu'il choisit pour se livrer à cette étude. C'est du reste ce qui résulte clairement des quelques phrases qui suivent cette promesse mentale : nous voyons, en effet, que lorsque Frangy fut à table, « ses instincts policiers se réveillèrent. »

Mais pour exprimer cette pensée, il est nécessaire que le verbe faisant connaître l'action à accomplir (celle *d'étudier*) précède l'indication du moment où cette action doit être accomplie.

M. André Theuriet aurait donc dû écrire :

« *Il se promit* ***d'étudier*** *pendant le dîner* l'attitude de Simonne et de son hôte, de les surveiller de près. »

(1) Voir le discours de réception de M. Renan, p. 210.

Il est à remarquer que les trois mots «*pendant le dîner*» ne doivent plus, dans cette nouvelle version, être mis entre deux virgules, comme ils l'étaient dans la phrase primitive.

C'est une faute du même genre que je reprocherai à M. Théodore Cahu (1), qui a écrit dans VENDUS A L'ENNEMI (PETITE GIRONDE du 22 mai 1897) :

> « Cédant, lui aussi, aux soupçons qu'avaient fait naître en son esprit les remarques de son subordonné, le chef de la direction *se promit, dès le lendemain*, **d'exercer** sur le personnage une active surveillance. Il n'en eut pas le loisir. Le lendemain matin, deux agents, envoyés de Paris, arrêtaient au lit le trop audacieux chimiste, qu'ils transféraient à Paris après que le Parquet l'eut interrogé et eut saisi chez lui une malle remplie de documents intéressant le génie et l'artillerie du 1er corps. »

Enfin, voici un troisième cas exactement semblable que je rencontre sous une plume souple et experte :

> « L'attitude qu'ils ont adoptée (les Boers) permet de pronostiquer leur attitude future. Ils ne bougeront pas, probablement; ils ne prêteront pas le flanc. Ils attendront, fidèles à leur loyalisme, mais fidèles aussi à leur principe de la grandeur de la colonie sud-africaine. *Et ils se promettent* apparemment, *à une heure décisive*, **de dire** un mot qui pèsera d'un grand poids et qui sera, peut-être, la parole suprême pour amener la réconciliation et la paix. » G. HANOTAUX. »
>
> (PETITE GIRONDE du 4 novembre 1899, édition du soir.)

Comment MM. Theuriet et Cahu ne se sont-ils pas aperçus qu'en accouplant ainsi un *passé défini* à l'indication d'une *époque future* ils créaient la plus étrange anomalie! Qu'il était nécessaire que le verbe indiquant l'action mentale fût intimement lié au verbe exprimant l'action subséquente.

On ne pourrait pas dire non plus, même en employant l'indicatif présent :

« Je me *promets* demain. »

(1) Ce rapprochement des noms de deux auteurs n'implique nullement que je veuille établir entre eux une comparaison.

Puisque cette action de se promettre quelque chose ne doit s'accomplir que demain, c'est le futur qu'il faut employer. On devrait donc dire :

« Je me *promettrai* demain. »

Ce serait régulier, mais ce serait absurde puisque l'on peut toujours accomplir une action mentale dans le présent, attendu que tant que l'on a la faculté de penser, cette faculté échappe à tout obstacle extérieur.

Il n'en est plus de même lorsque l'action de se promettre quelque chose tombe immédiatement sur un verbe indiquant une action que l'on peut exécuter ultérieurement.

Ainsi, on *se fait* ou l'on *s'est fait* la promesse d'aller à Paris à telle époque; mais on ne *se fera* pas cette promesse, ce qui serait un tantinet ridicule. M. Théodore Cahu aurait donc dû écrire :

> « Le chef de la direction *se promit* ***d'exercer*** *dès le lendemain* sur le personnage une active surveillance. »

Et M. Hanotaux :

> « Et *ils se promettent,* apparemment, ***de dire,*** *à une heure décisive*, un mot qui pèsera d'un grand poids, et qui sera peut-être la parole suprême pour amener la réconciliation et la paix. »

J'aurais encore beaucoup à dire sur cette question, mais je craindrais de dépasser les limites permises pour un simple Avant-Propos et d'ennuyer le lecteur. Et puis, il faut savoir se borner.

Cependant, voici encore trois cas du même genre, mais non tout à fait de la même forme, que je ne saurais passer sous silence, car ils sont très fréquemment employés. Les deux premiers sont tirés d'une comédie qui a obtenu cette année (1899) un très grand succès au Théâtre du Gymnase (Paris) : DÉGÉNÉRÉS, par M. Michel Provins.

Dégénérés (acte Ier, scène VI) :

> « LIVARAY. — Enfin, je suppose qu'il soit nommé — et j'espère qu'il le sera — *je vous invite* tous, *au mois d'août,* ***à passer*** une semaine à Fraisières pour faire escorte à Chambard quand il viendra remercier ses électeurs. »

Sapristi ! il faudrait pourtant s'entendre :

Est-on, au moment où parle Livaray, dans le mois d'août dont il est question ?

Indiscutablement non. Le dialogue le fait comprendre parfaitement : des élections qui ne paraissent pas imminentes doivent avoir lieu, et ce n'est qu'après ces élections que l'invitation doit produire son effet.

Alors, il ne peut pas employer l'indicatif présent pour lancer son invitation ; il ne peut pas dire : « *Je vous invite au mois d'août,* puisque *je vous invite* est au présent et que l'on n'est pas encore au mois d'août.

Régulièrement, il devrait dire :

« *Je vous inviterai* au mois d'août. »

Mais si l'on considère l'événement que Livaray a en vue pour le mois d'août, et qui fait l'objet de l'invitation qu'il lance au moment où il parle, c'est-à-dire un séjour à cette époque dans sa propriété de Fraisières, on comprend qu'il peut employer le présent de l'indicatif, puisque l'invitation a lieu au moment même où il la formule, à la condition toutefois que le verbe indiquant l'action de séjourner précède l'indication de l'époque du séjour.

Livaray devra donc dire :

> « *Je vous invite* tous ***à passer*** *au mois d'août* une semaine à Fraisières pour faire escorte à Chambard. »

Même ouvrage (acte III, scène IX) :

> « LIVARAY. — *M'autorisez-vous, dans l'avenir,* ***à agir*** vis-à-vis de vous non pas comme avec un homme d'honneur dont on exige une réparation, mais comme avec un misérable qu'on punit, s'il m'était *matériellement* prouvé que vous venez de me tromper ? »

C'est le même cas. L'indication de l'action doit précéder celle de l'époque où cette action s'accomplira :

> « LIVARAY. — *M'autorisez-vous* ***à agir*** vis-à-vis de vous, *dans l'avenir,* non pas comme avec un homme d'honneur dont on exige une réparation, mais comme avec un misérable qu'on punit, s'il m'était prouvé *matériellement* que vous venez de me tromper ? »

Le dernier cas de transposition de ce genre dont je m'occuperai est extrait du FIGARO du 24 octobre 1898. Ce journal, parlant d'un mouvement sous-préfectoral, dit :

> « Le mouvement sous-préfectoral qui vient de paraître n'est pas complet...

» *D'ici quelques jours,* **on a l'espoir** *que* deux nouvelles vacances se produiront. Il est *notamment* question d'un préfet qui entrerait dans les finances comme receveur particulier. »

Cette façon de s'exprimer ne donne aucune espèce de sens en français. Cela ne signifie absolument rien. Ce sont simplement des mots placés sans but les uns après les autres. Si l'on voulait donner un sens à la phrase tout en conservant le même ordre dans les mots, il faudrait mettre au futur l'auxiliaire *avoir,* et dire :

« D'ici quelques jours, on *aura* l'espoir... »

ce qui, du reste, serait absurde, car si l'on peut prévoir que *l'on aura un espoir d'ici quelques jours,* c'est que cet espoir existe déjà.

Ce que l'on veut exprimer, c'est que des vacances nouvelles se produiront dans très peu de temps. Il y a deux manières de le dire correctement, avec les mêmes mots :

« **On a l'espoir** *que, d'ici quelques jours,* deux nouvelles vacances se produiront... »

Et encore :

« **On a l'espoir** *que* deux nouvelles vacances se produiront *d'ici quelques jours.* »

Et avec une légère variante :

« *D'ici quelques jours, on* **en** *a l'espoir,* deux nouvelles vacances se produiront. »

Dans la phrase qui suit celle ci-dessus, l'adverbe *notamment* est mal placé. Sa place est après le substantif *question.* (Voir mon ÉTUDE SUR LA PLACE DE QUELQUES MOTS.)

* * *

On me trouvera sans doute bien audacieux d'oser ainsi m'attaquer à des écrivains célèbres à juste titre, mais je me suis imposé une tâche :

Prendre corps à corps, sans faiblesse comme sans égard pour les personnes [1], les verrues que je pourrais rencontrer, et les signaler pour en débarrasser la langue. C'est ainsi qu'on me verra accomplir mainte incursion sur les territoires de nos plus grands écrivains; c'est ainsi qu'il m'arrivera aussi plus d'une fois de sortir de mon domaine de LA PLACE DES MOTS.

On ne devra pas s'étonner que je ne suive pas dans ce travail un ordre rigoureusement déterminé, mes observations étant consignées au fur et à mesure des trouvailles que je fais, et se trouvant ainsi subordonnées au hasard de mes rencontres.

Fermant cette parenthèse, je continue mon œuvre d'échenillage.

***

En relisant NOTRE-DAME DE PARIS, cette merveille, je relève un léger lapsus échappé à la plume du plus grand de nos écrivains. Comme cette faute de langue tend à devenir assez commune, je crois qu'il y a quelque utilité à la signaler. Il s'agit de l'adjectif possessif *leur,* que l'on a une tendance de plus en plus marquée à employer avec le pronom distributif *chacun.*

> « Coppenole salua fièrement Son Eminence, qui rendit son salut au tout-puissant bourgeois redouté de Louis XI. Puis, tandis que Guillaume Rym, « sage homme et malicieux, » comme dit Philippe de Commines, les suivait tous deux d'un sourire de raillerie et de supériorité, ils gagnèrent *chacun leur* place, le cardinal tout décontenancé et soucieux, Coppenole tranquille et hautain, et songeant sans doute qu'après tout son titre de chaussetier en valait bien un autre, et que Marie de Bourgogne, mère de cette Marguerite que Coppenole mariait aujourd'hui, l'eût moins redouté cardinal que chaussetier. » (Victor Hugo, NOTRE-DAME DE PARIS, vol. I, p. 69, édition Jules Rouff et Cie, 1899.)

Je trouve cette même faute dans une charmante nouvelle de M. André Theuriet, VACANCES DE PAQUES :

> « Ils se consolèrent rapidement et facilement *chacun* de *leur* côté, j'aime à le croire. Je n'en avais pas moins commis une vilaine action. »

(1) Comme ce mot *égard* pourrait donner lieu à une équivoque, je prie le lecteur de considérer que je l'ai employé au singulier, ce qui signifie que je ne tiendrai nul compte des personnes, et non pas que je manquerai d'*égards* envers elles.

Enfin, je trouve dans le DICTIONNAIRE DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE (édition de 1878) les exemples (?!) suivants au mot ***chacun*** :

> « Ils ont payé *chacun leur* écot. — Donnez-leur à *chacun leur part.* — Ils ont apporté *chacun leur* offrande. — Ils ont rempli *chacun leur* devoir. — Ils s'en allèrent *chacun* de *leur* côté. »

On ne saurait trop s'élever contre cette règle posée par l'Académie et par les grammairiens. Il faut bien comprendre, en effet, que l'adjectif *leur* implique une véritable *communauté de possession,* alors que le pronom *chacun* exclut de la façon la plus absolue cette idée de communauté, qu'il en est la négation même.

Je suppose que cinq voyageurs sont dans une auberge. Ils sont sur le point de partir et ont demandé « l'ardoise » (comme on dit dans le monde *smart* — autrefois, les smarts disaient « l'addition », mais ce n'est plus assez nouveau jeu). L'hôtelier la leur apporte. Elle s'élève à trente francs. C'est donc six francs pour chaque voyageur. Tous les cinq ils déboursent chacun cette somme, et le total réuni forme les trente francs. Mais *chacun* a payé *sa* part, et chaque part n'avait aucune communauté avec celle des autres, n'avait rien à voir — pour employer une expression populaire, mais énergique — à celle des autres. De ce que le total leur était commun, il ne s'ensuit pas que la part de chacun était commune, et bien qu'il y ait, s'ils sont ensemble, une sorte de solidarité pour le paiement, chaque part n'en reste pas moins parfaitement distincte et attribuée à chacun des voyageurs. Si l'un des hôtes a payé pour deux, on devra dire qu'il a payé son écot et celui d'un camarade. Mais ils n'ont pas payé *chacun leur* écot : ils ont payé *chacun son* écot. De celui qui a payé pour deux, on dira : « Il a payé *leur* écot, » en supprimant le mot *chacun.*

Il faut condamner de même la phrase :

> « Donnez-*leur* à *chacun leur* part. »

Bien que le pronom *leur* précède ici l'adjectif possessif *leur,* il n'y a nullement répétition, le mot *leur* n'ayant pas le même sens dans les deux cas. Donnez-*leur* signifie ici donnez *à eux,* et ce n'est pas une raison, parce que l'on a employé le pronom *leur,* pour que l'on soit obligé de se servir de l'adjectif qui a la même forme.

Il faut aussi rejeter comme incorrecte la phrase :

« Ils ont rempli *chacun leur* devoir. »

Prenons deux frères. L'un est soldat, l'autre est médecin. Ils se rencontrent sur le même champ de bataille. Chacun a vaillamment accompli la mission qui lui incombait. Mais peut-on dire : « Ils ont rempli *chacun leur* devoir ? »

Le devoir du soldat était de tuer. Le devoir du médecin était de réparer, *de rendre inutile* ce qu'avait fait le soldat. Qu'ont de commun ces deux devoirs? L'un est le contraire de l'autre. Si l'on dit : *leur* devoir, ce devoir est donc commun? Il n'y en a donc qu'un seul pour tous les deux?

Si je dis : « Ces deux frères ont vendu leur maison », il y a bien là idée de *communauté,* de *possession commune :* la maison leur était venue peut-être par héritage. Mais pourrai-je dire, s'ils n'ont à eux deux que cette seule maison : « *Chacun* des deux frères a vendu *sa* maison »? Évidemment non, puisqu'il n'y a qu'une seule maison et qu'en m'exprimant ainsi j'indiquerais qu'il y a deux maisons, chacun la sienne. Pour la même raison, on ne devra pas dire : « Ces deux frères ont vendu *chacun leur* maison. »

On devra donc, quoi qu'en pense l'Académie, s'exprimer ainsi dans les divers exemples cités :

Dans la phrase de Victor Hugo :

« Ils gagnèrent *chacun sa* place. »

Dans celle d'André Theuriet :

« Ils se consolèrent rapidement et facilement *chacun* de *son* côté. »

Et enfin, dans celles empruntées au DICTIONNAIRE DE L'ACADÉMIE :

« Ils ont payé *chacun son* écot. »
« Donnez-*leur* à *chacun sa* part. »
« Ils ont apporté *chacun son* offrande. »
« Ils ont rempli *chacun son* devoir. »
« Ils s'en allèrent *chacun* de *son* côté. »

Et cela, malgré le pluriel, qui semble devoir régir toute la phrase, et toutes les fois qu'il ne peut y avoir *idée de communauté dans la possession.* Si au contraire il y avait idée de communauté

dans la possession, il faudrait rigoureusement supprimer le pronom *chacun*.

Je ne puis abandonner cette question sans examiner l'opinion de Littré et de Bescherelle. Je commence par ce dernier.

Bescherelle est du même avis que l'Académie, dont il donne les trois derniers exemples. Il conclut en posant cette règle :

« Quand on place *chacun* avant le complément du verbe, on emploie *leur* après *chacun*. »

Pour quelle raison? C'est là une affirmation, non une démonstration. Or, en grammaire toute affirmation qui ne s'appuie sur aucune raison doit être considérée comme négligeable.

Bien que je ne partage pas l'opinion de Littré — malgré tout le respect que m'inspire son indiscutable science philologique — je n'en dois pas moins reconnaître qu'il donne des raisons qui ont une certaine valeur.

Ainsi, il pose cette question :

« Faut-il dire : « Ils ont pris *chacun son* chapeau; ils sont sortis » *chacun* de *son* côté »; ou bien par le possessif du pluriel : « Ils » ont pris *chacun leur* chapeau; ils sont sortis *chacun* de *leur* » côté »? L'un et l'autre se disent et *sont corrects :* quand on emploie *son,* on le fait rapporter à *chacun* en tant que chacun est distributif : « Ils ont pris (savoir) chacun (a pris) son chapeau »; *leur* quand on l'emploie se rapporte à chacun en tant qu'il est collectif : « Ils ont pris *leurs* chapeaux (savoir) chacun a pris le » sien. »

C'est là ce que l'on peut appeler un raisonnement de cote mal taillée, et nous nageons en plein dans l'arbitraire. Encore une fois, où est la communauté de possession? Elle n'existe pas. Chacun a son chapeau, absolument indépendant de celui des autres, et l'on ne peut pas dire que *chaque chapeau est la propriété de tous*. On voudra bien remarquer que dans son dernier exemple Littré dit : « Ils ont pris *leurs* chapeaux », supprimant ainsi le mot *chacun*. Il ajoute : « ...(savoir) chacun a pris le » sien », mais cette dernière partie de l'exemple ne porte pas.

Où je ne serais pas loin de me trouver d'accord avec lui, mais seulement par raison d'euphonie, c'est lorsqu'il dit :

« A la première et à la seconde personne *chacun* EXIGE le possessif du pluriel : « Nous avons pris *chacun notre* chapeau; » vous êtes partis *chacun* de *votre* côté. » A la vérité, il n'y a *aucune incorrection grammaticale,* à dire : « *Nous* avons pris » *chacun son* chapeau; *vous* êtes partis *chacun* de *son* côté. » Mais cette tournure est inusitée. »

O contradiction ! S'il n'y a *aucune incorrection grammaticale*, qui donc (ou quoi donc) peut bien *exiger* le possessif du pluriel ? Seule l'euphonie nous le conseille, parce que la forme *étant inusitée* peut paraître choquante ; mais si notre oreille était habituée à cette tournure, nous l'accepterions avec tout autant de facilité que nous acceptons le possessif du pluriel ; et alors nous nous conformerions absolument à la correction grammaticale (1).



Je vais m'occuper ici d'une expression adoptée par plusieurs excellents écrivains, qui a tendance à passer dans le langage courant, mais qui me paraît être la conséquence d'une déplorable erreur d'assimilation ou d'adaptation de sens.

(1) Argus ayant bien voulu présenter LA PLACE DES MOTS aux lecteurs de LA PETITE GIRONDE le fit le 11 juin 1900 en une « Causerie Bordelaise » que la modestie la plus élémentaire m'interdit de reproduire ici. Naturellement, il dut faire quelques citations, et l'une de celles qu'il choisit comme lui paraissant l' « un des redressements les plus curieux et les plus justes de l'ouvrage » fut précisément l'un des passages relatifs à l'emploi de *chacun* avec *leur*, que l'on vient de lire.

Quelques jours après l'insertion de cet article, Argus reçut la lettre ci-après, à laquelle il donna l'hospitalité dans sa « Causerie Bordelaise » du 18 du même mois. Il en retrancha toutefois la première phrase, « qui contient, disait-il, une expression d'une vivacité bien inutile ».

Voici cette lettre :

« Bordeaux, 13 juin 1900.

» Monsieur Argus,

» Que M. Beauvais s'insurge contre l'illogisme de certaines lois qui régissent notre langue, je n'y contredis point ; mais il n'empêche que ce sont des *lois* devant lesquelles on doit s'incliner sans que chacun y puisse substituer son interprétation personnelle, autrement nous barboterions en pleine anarchie grammaticale et la syntaxe ne serait qu'un vain mot.

» Je ne retiens de ses critiques que celle relative à l'emploi de « *chacun* » avec « *leur* ». M. Beauvais a la naïve présomption d'opposer une opinion à celle de l'Académie. Or, comme nous l'allons voir, cette dernière est en parfait accord avec les règles grammaticales, dont l'existence n'a jamais paru inquiéter bien fortement M. Beauvais. Que nous enseigne, en effet, la grammaire au sujet de l'emploi de « chacun » avec « leur » ? Elle nous dit :

» Le pronom « chacun » *veut* après lui l'adjectif possessif *son, sa, ses,* OU BIEN L'ADJECTIF « LEUR ».

» Il veut son, sa, ses :

» 1° Lorsqu'il est sujet de la proposition. Ex. : « Chacun des chefs com» mande à *ses* troupes » ;

» 2° Dans les phrases où le verbe est accompagné d'un complément direct, et où « chacun » *suit* ce complément direct. Ex. : « Il faut remettre ces livres » chacun à *sa* place. »

» MAIS ON EMPLOIE LEUR au lieu de son, sa, ses, lorsque chacun PRÉCÈDE le complément direct. Ex. : « Ils ont apporté chacun LEUR offrande. Ils ont » payé chacun LEUR écot, etc... »

» Enfin, en général, « chacun » placé entre un verbe intransitif et son complément indirect ou circonstanciel veut *leur* si ce complément est indispensable, s'il modifie le sens du verbe en y ajoutant l'expression d'une

Je veux parler de l'adjectif comparatif *meilleur,* que l'on accouple volontiers au substantif *heure.*

Je trouve dans ce même roman CŒURS MEURTRIS, d'André Theuriet, que j'ai déjà cité :

> « Je l'ai renvoyée de *meilleure heure.* » (PETITE GIRONDE du 10 août 1897.)

Bien que Littré ait donné à cette expression ses lettres de naturalisation en l'admettant dans son DICTIONNAIRE DE LA LANGUE FRANÇAISE (voir au mot *Meilleur,* n° 3); bien que Montesquieu (cité par Littré dans ce paragraphe) ait cru pouvoir l'employer dans son ESPRIT DES LOIS : « On s'y marie de *meilleure heure...* » je pense qu'il vaut mieux se servir d'une autre expression.

Meilleur est, en effet, un comparatif qui a le même sens que

circonstance nécessaire comme dans ces phrases : « Il vit Homère et Esope » qui venaient chacun de LEUR maison. Ils s'en allèrent chacun de LEUR » côté, etc... »

» Or, de tout *ceci* il ressort clairement que les phrases de Victor Hugo, d'André Theuriet et de l'Académie incriminées par M. Beauvais sont rigoureusement régulières, alors que ses corrections(!) constituent une faute. On doit donc dire :

» Ils gagnèrent chacun LEUR place, ils ont rempli chacun LEUR devoir, etc.

» Quand on exerce cette périlleuse profession de redresseur de torts, on le doit au moins faire appuyé sur des règles formelles établies par une autorité, et non d'après des principes dictés par le pur arbitraire...

» Que pensez-vous de cela, mon cher Monsieur Argus? Votre prochaine Chronique devrait me le dire en deux mots.

» *Un Agrégé de grammaire.* »

A cette lettre, à laquelle on pourrait peut-être reprocher de ne pas pécher par un excès de courtoisie — mettons cela sur le compte de la passion, ce qui est, du reste, fort honorable — Argus, tout en restant dans les bornes de la plus impeccable politesse, fit la réponse la plus juste, la plus sensée que l'on pût faire; mais, en somme, cette réponse était un véritable coup droit, et la riposte y était fort difficile.

Il y disait, en résumé, que les règles de la grammaire ne sont pas plus intangibles qu'elles ne sont immuables, et que « en cette affaire il est bon d'examiner ces règles, puis de peser les arguments de M. Beauvais ».

Ce raisonnement ne me paraît point tout à fait dépourvu de logique. Mais ce qui me semble en manquer un peu — peut-être — c'est la première phrase de la lettre de M. l'Agrégé de grammaire.

Que diable! s'il reconnaît que certaines lois de la grammaire sont illogiques, il devrait bien admettre que le véritable progrès consiste non pas à s'incliner passivement devant ces lois, mais à présenter des observations s'appuyant sur un raisonnement précis, et surtout *logique.* Evidemment, en attendant mieux, il est naturel que l'on s'incline devant une règle illogique; mais, dès que quelqu'un a trouvé des matériaux qui permettent d'en construire une dont le raisonnement sera inattaquable — ou que, du moins, il jugera tel — n'est-ce pas un devoir patriotique pour ce quelqu'un que de présenter ses observations et de travailler ainsi, dans la mesure de ses forces, au perfectionnement de la langue. Qu'ai-je fait autre chose?

Si l'on n'avait pas procédé ainsi de tout temps, notre admirable idiome en

plus bon et le remplace, cette dernière expression étant un barbarisme. Mais on voudra bien remarquer que *plus bon* ou *plus bonne* implique une idée de qualité; que *meilleur* étant pris pour *plus bon* est un comparatif de qualité, mais qu'il n'y a aucune assimilation possible avec la signification *plus tôt,* qui veut dire : *de plus bonne heure.*

Il n'y a ici aucune idée de qualité : on ne veut pas dire que telle heure est supérieure à telle autre sous le rapport du goût, de la beauté. Mais on avait le barbarisme *plus bonne,* et, sans qu'on y ait réfléchi, probablement, on a admis cette assimilation qui, selon moi, est exécrable. Je veux bien dire :

« Cette poire est *meilleure* que celle-ci... »

au lieu de :

« Cette poire est *plus bonne* que celle-ci... »

serait encore à ses premiers bégaiements. Peut-être, après tout, et en y réfléchissant bien, suis-je quand même dans mon tort. En employant le mot *faute,* je ne me suis point servi du mot propre. C'est *erreur* que j'aurais dû écrire. Les écrivains que j'ai cités ne commettaient point une faute, au vrai sens de ce mot, en employant *chacun* avec *leur* puisqu'ils étaient d'accord avec l'Académie et les grammairiens; mais en suivant une règle édictée par ceux-ci et par celle-là, ils consacraient l'erreur que tous avaient commise.

Il me semble cependant que mon cas comporte bien quelque circonstance atténuante, et que je ne méritais

Ni cet excès d'honneur ni cette indignité.

En somme, M. l'Agrégé de grammaire me reproche de vouloir faire prévaloir « *des principes dictés par le pur arbitraire* ».

Sur ce point, je ne suis pas tout à fait d'accord avec lui.

Les principes que je désire voir adopter en ce qui concerne l'emploi de *chacun* reposent sur un raisonnement logique : celui de la *communauté de possession* établie par l'adjectif *leur,* alors que cette idée de communauté de possession est exclue par le pronom *chacun,* qui en est la négation.

Sur quel raisonnement reposent les règles citées par M. l'Agrégé de grammaire? Sur aucun! Sur le pur arbitraire qu'il me reproche. Car je le mets au défi de produire un seul raisonnement *logique* les justifiant.

Ce n'est pas parce qu'un grammairien a dit : « Le pronom chacun *veut* après lui l'adjectif possessif son, sa, ses, etc. »; ce n'est pas parce que d'autres grammairiens ont suivi ce sentier battu par le premier; ce n'est pas parce que l'Académie a trouvé plus commode de suivre cette routine que de chercher un raisonnement qu'il faut nécessairement s'incliner. Il le faut bien, je le répète, tant que l'on n'a pas trouvé mieux; mais cette obéissance à des règles illogiques ne doit être que transitoire. Et dès qu'une raison inattaquable logiquement est présentée, il faut que l'on s'efforce de la faire prévaloir afin de permettre à la foule d'abandonner l'arbitraire, le caprice.

Je ne puis clore cette réponse, déjà longue, sans faire remarquer à M. l'Agrégé de grammaire qu'en admettant que je ne connusse point des règles grammaticales que je combats et qui, selon lui, « n'ont jamais paru m'inquiéter bien fortement », je pouvais bien, comme lui, avoir à ma disposition une grammaire. J'ajouterai seulement qu'il aurait bien dû consulter la sienne pour connaître mieux la règle de *ceci, cela.* (Voir le paragraphe de sa lettre commençant par : « Or, de tout *ceci* il ressort... »)

A. B.

C'est-à-dire que, comme goût, cette poire est supérieure à cette autre.

Mais lorsqu'il s'agit de qualifier *une heure qui arrive avant une autre,* d'où toute idée de qualité est absolument absente, je préfère le barbarisme *plus bonne,* qui doit toujours être, dans ce cas, précédé de la préposition *de.*

Je ne me résoudrai donc jamais à dire :

« J'arriverai une autre fois de *meilleure heure* (1). »

J'aime mieux le barbarisme :

« J'arriverai une autre fois *de plus bonne heure.* »

Il est vrai que si je veux éviter ce barbarisme, j'aurai toujours la ressource de dire :

« J'arriverai *plus tôt* une autre fois. »

Cependant, je ne pousserai pas l'ostracisme envers le comparatif *meilleur* jusqu'à le bannir de la phrase suivante :

« J'ai passé aujourd'hui quelques *heures meilleures* que celles d'hier. »

On comprend qu'il y a ici idée de comparaison, que *meilleures* signifie « plus agréables ».

***

Il existe dans le langage courant, parlé et même écrit, bien des façons de s'exprimer éminemment vicieuses. En voici une entre bien d'autres. C'est l'emploi de deux verbes dont le premier est suivi de la préposition *de*, et dont le second est un verbe d'action à l'infinitif, lorsque le deuxième verbe n'est pas précédé d'un pronom personnel ou d'un substantif.

Il résulte de cette construction de phrase, que l'on doit éviter dans le langage correct, une indétermination dans la désignation de la personnalité qui accomplit l'action indiquée par le second verbe.

C'est ainsi que les journaux écrivent couramment :

> « La Chambre *décide de passer* à la discussion des articles. »

Qui donc devra passer à la discussion des articles?

> « M. Lechevallier *demande de créer* une procédure nouvelle. »

(1) Je dois dire ici que l'Académie n'a pas admis dans la dernière édition de son DICTIONNAIRE (1878) cette acception de *meilleure.*

Qui donc créera cette procédure nouvelle?

« M. Chauvin *demande* que le crédit soit augmenté de 100,000 francs afin *de donner* des places gratuites aux ouvriers gagnant moins de 200 francs par mois. »

Qui donc donnera ces places gratuites?

« M. Samson *demande de revenir* pour la rue Duffour-Dubergier au projet de la précédente administration. (PETITE GIRONDE, 19 novembre 1897.)

Qui donc reviendra à ce projet?

Eh bien, cette indétermination défectueuse cesse lorsque l'on change le temps du second verbe et que l'on fait précéder celui-ci d'un pronom personnel ou d'un substantif indiquant une personnalité.

« La Chambre *décide qu'**elle** passera* à la discussion des articles. »

« M. Lechevallier *demande* que *l'**on** crée* (ou que *la **Chambre** crée*) une procédure nouvelle. »

« M. Chauvin *demande* que le crédit soit augmenté de 100,000 francs afin *que l'**on** donne* des places gratuites aux ouvriers gagnant moins de 200 francs par mois. »

« M. Samson *demande que l'**on** revienne* (ou *que l'**administration** revienne*) pour la rue Duffour-Dubergier, au projet de la précédente administration. »

Toutefois cette construction est moins vicieuse que celle qui comprend deux infinitifs, comme dans les deux phrases suivantes :

« *Les lettres à dix centimes.* — ... L'information est exacte en principe, mais plusieurs de vos confrères ont cru devoir ajouter que cette réduction s'opérerait sans préjudice pour le Trésor. Bien au contraire, M. Delpeuch estime que cette réforme reviendra à près de cent millions à l'État. Ce chiffre paraîtra énorme, mais il est utile de vous *faire observer* qu'une pareille réduction ne peut être introduite dans l'affranchissement des lettres sans *réorganiser* entièrement les services des postes aussi bien à Paris que dans les départements. »

(PETITE GIRONDE du 20 octobre 1897. Phrase extraite d'une lettre du Ministre des postes.)

Qui donc réorganisera? La façon dont la phrase est posée donne à penser que c'est la *réduction*.

Il serait correct de dire :

«... Ce chiffre paraît énorme, mais il est utile de vous *faire observer* qu'une pareille réduction ne peut être introduite dans l'affranchissement des lettres sans *que l'on réorganise* entièrement les services des postes aussi bien à Paris que dans les départements. »

Voici une autre phrase que j'ai trouvée dans la PETITE GIRONDE :

« Mais le correspondant du Transvaal nous la bâille belle! Il suffit de *parcourir* les études, impressions, souvenirs sur les choses et les hommes de là-bas pour *être* édifiés sur la sensibilité du sens moral qui y fleurit. Pays de trafiquants et d'aventuriers, de financiers étranges et de condottières, le Transvaal est irrésistible quand il fait la morale à M. Zola. »

Pour les mêmes raisons, c'est-à-dire pour faire cesser l'indétermination, qui est presque toujours une cause d'équivoque, je conseillerai de rétablir de cette façon la phrase ci-dessus :

«... Il suffit que NOUS *parcourions* les études, impressions, souvenirs sur les hommes et les choses de là-bas pour *être* édifiés sur la sensibilité du sens moral qui y fleurit. »

*
* *

Mes lecteurs trouveront peut-être que j'ai l'étonnement facile. Je n'en disconviens pas.

Mais qui sait s'ils ne trouveront pas aussi qu'il y a bien lieu de s'étonner un peu lorsque l'on voit de certaines gens, qui sont payés pour les éviter, commettre des fautes inexcusables.

Croirait-on que ces gens, qui ont le devoir d'être clairs, qui rédigent les arrêtés, les circulaires et autres documents que MM. les Ministres et MM. les Préfets couvrent de leur responsabilité, s'obstinent à employer confusément, avec la plus magnifique indifférence, les mots *dernier*, *courant* et *prochain* lorsqu'il s'agit d'indiquer une date?

Ainsi nous sommes, je suppose, dans le mois de juillet. Eh bien, nombre de personnes ne veulent pas comprendre que *la seule de ces trois expressions* à employer pour indiquer *une date de ce mois de juillet* dans lequel nous nous trouvons, que cette date soit antérieure ou postérieure au jour en cours, c'est le mot *courant*.

C'est, en semblable matière, un cruel défi que ces rédacteurs jettent au bon sens.

Voici quelques exemples de cette inconséquence officielle :

Le JOURNAL OFFICIEL du *20 juillet 1899* publie la note suivante au sujet des concours de 1899 pour l'entrée à l'École de Saint-Cyr :

> « Les examens oraux du concours pour l'admission à l'École spéciale militaire, dont l'ouverture a eu lieu le 29 juin dernier, continueront à partir du *24 juillet prochain,* d'abord à Paris pour les candidats des départements inscrits à Paris, puis dans les départements (1). »

Voici maintenant une note communiquée aux journaux le *20 juillet 1899* par l'administration des postes et des télégraphes :

> « *Ligne télégraphique.* — L'administration des postes et télégraphes va faire procéder à l'établissement d'une ligne...
>
> » Un tracé de cette ligne indiquant les propriétés privées où il doit être placé des supports restera pendant trois jours consécutifs, à partir du *20 juillet courant*, déposé à la mairie de la commune de Bordeaux, où les intéressés peuvent en prendre connaissance et présenter leurs observations ou réclamations. »

Ce même jour, *20 juillet,* l'administration du Lycée de Bordeaux fait passer la note suivante :

> « L'administration du Lycée de Bordeaux a l'honneur d'informer les familles que le congé connu sous le nom de petites vacances aura encore lieu cette année, mais pour la dernière fois. En conséquence, et par décision de M. le Recteur, les classes vaqueront encore cette année à partir du lundi *24 juillet prochain.* »

(1) Bien entendu, je ne m'occupe ici que des trois mots qui font l'objet de la présente observation; pour le reste... le reste! Oh! pauvre rédacteur!...

Enfin, et pour combler la mesure, M. le général de Galliffet, ministre de la guerre, a adressé, le *26* de *ce même mois de juillet*, la lettre suivante à M. le sénateur Trarieux :

« Paris, 26 *juillet* 1899.

» Monsieur le Sénateur,

» Par lettre du 20 *juillet dernier*, vous avez bien voulu me signaler certains faits relatifs à la divulgation des procédés de fabrication de l'obus Robin. Comme ces faits paraissent se rattacher à l'affaire Dreyfus, j'ai l'honneur de vous informer que je transmets votre lettre au parquet du Conseil de guerre de Rennes à telles fins que de droit.

» Recevez, etc.

» Le ministre de la guerre,
» GALLIFFET. »

Voilà donc quatre documents officiels dans lesquels il est question *du même mois de juillet 1899*. Or, ce mois de juillet y est qualifié de *dernier, courant* et *prochain*. A entendre les rédacteurs de ces documents, ces trois mots auraient donc *la même signification*.

Les malheureux! pardonnez-leur, car ils ne savent ce qu'ils disent! Naturellement, j'en excepte celui qui a employé le mot *courant*.

Qu'on se figure un arrêté préfectoral ainsi conçu :

« Par arrêté du **15** février 1899, le préfet du département de... a rapporté l'arrêté qui fixait au **8** février *dernier* la fermeture de la chasse. Cette fermeture est irrévocablement fixée au **28** février *prochain* (1). »

Ainsi, à la date où cet arrêté est pris, nous sommes le **15** *février* **1899**. Si nous prenions au mot le rédacteur, nous devrions lire que le *8 février* ***dernier*** dont il parle est le *8 février* **1898**, et que le *28 février* ***prochain*** dont il est question est le *28 février* **1900**.

Le mot *courant* indique, en effet, le mois qui poursuit *actuellement* son cours. Le mot *prochain* ne peut s'appliquer *qu'aux mois qui viennent après le mois courant*. Et le mot *dernier* n'a d'application qu'en ce qui concerne *les mois qui ont précédé le mois courant*.

(1) Il est bien entendu que ce texte est de pure fantaisie. Je ne le donne que pour faire ressortir l'emploi à contre-sens des mots *dernier* et *prochain*.

Cela est tellement vrai que si l'on applique indistinctement au mois dans lequel on se trouve l'une des appellations *dernier* ou *prochain,* on donne à ces deux mots *la même signification qu'au mot courant.* Si, en effet, à la date du *15 février 1899,* vous dites le *8 février dernier* en voulant désigner le *8 février* **1899**; si à la *même date* vous dites le *28 février prochain* en voulant désigner le *28 février* **1899**, il est incontestable que *dernier* et *prochain* prennent, malgré que vous en ayez, absolument le même sens que *courant,* qui, cela n'est pas douteux, indique le *mois en cours.*

Or, comme il ne peut y avoir *dans la même année* trois mois portant *le même nom,* il s'ensuit forcément que si *au cours de février* **1899** on dit : « février *dernier* », c'est février **1898** que l'on vise; si au cours du *même mois de* **1899** on dit : « février *prochain* » c'est février **1900** dont on veut parler.

Continuons à supposer que nous sommes en février. C'est aujourd'hui le 15. Je dis ceci :

> « C'est bizarre : nous sommes le 15 février *courant.* Or, je n'ai point vu mon ami Jean depuis le 6 février *dernier;* mais j'espère bien qu'il viendra avant le 28 février *prochain.* »

Ces trois expressions ont la même signification, puisqu'elles indiquent le même mois. Je puis donc les employer indifféremment.

D'où il suit qu'au cours de ce même mois de *février* je pourrai dire :

> « C'est bizarre : nous sommes le 15 *février courant.* Or, je n'ai point vu mon ami Jean depuis le 6 ***janvier*** *courant;* mais j'espère bien qu'il viendra avant le 28 ***mars*** *courant.* »

N'est-ce point absurde?

Oh! je sais bien que les personnes qui parlent et écrivent ainsi n'ont dans leur pensée que le *seul quantième* du mois dont elles parlent. Mais comme elles sont obligées d'énoncer le mois avant les épithètes *dernier* ou *prochain,* il s'ensuit que c'est le *mois* qui est qualifié et non le *quantième.*

Pour que la qualification pût s'appliquer au quantième, il faudrait dire :

« Vendredi *15 prochain* février. »

Inutile d'insister, n'est-ce pas?

Il n'en est pas de même, par exemple, lorsque l'on dit :
« Vendredi *prochain, 15* février. »

Cette dernière expression est absolument correcte : elle qualifie le jour, non le mois.

Maintenant, je le demande, quel tribunal pourrait condamner un délinquant en s'appuyant sur les termes d'un arrêté conçu comme celui que j'ai rapporté plus haut?

Le dialogue suivant s'engagerait, qui serait un haut régal pour l'auditoire :

Le Président. — Vous chassiez le 6 mars. Vous étiez donc coupable d'un délit, puisque la chasse était fermée depuis le 28 février. Qu'avez-vous à dire pour votre défense?

L'Accusé. — Pardon, Monsieur le Président, voudriez-vous être assez bon pour relire l'arrêté de fermeture de la chasse?

Le Président. — Très volontiers. *(Lisant :)* « 15 février 1899. Est rapporté l'arrêté qui fixait au 8 février dernier l'ouverture de la chasse. Cette fermeture est irrévocablement fixée au 28 février prochain. » *(Parlant:)* Eh bien, vous voyez que vous étiez en contravention le 6 mars!...

L'Accusé. — Pardon, Monsieur le Président, vous faites erreur. Je n'étais nullement en contravention le 6 mars. Je dirai plus : aux termes de cet arrêté, aujourd'hui 17 mai, la chasse n'est pas encore fermée.

Le Président. — Qu'est-ce à dire?... Vous moquez-vous du Tribunal?

L'Accusé. — En aucune façon. Il n'y a qu'à se rendre compte de la valeur des termes. Or, quand l'arrêté du 15 février a été pris, on était bien dans le mois de février 1899, alors en cours. Eh bien, si le préfet avait écrit : « La fermeture est fixée au 28 février courant, » il aurait indiqué le mois dans lequel on se trouvait. Mais en employant le mot « prochain » alors qu'on était le 15 février 1899, il est évident qu'il indiquait le 28 février 1900, car on ne saurait raisonnablement prétendre qu'un mois peut être à la fois courant et prochain.

Le Président. — La parole est au Ministère public.

Le Procureur de la République. — J'abandonne l'accusation, car je ne saurais émettre une opinion autre que celle qu'a exprimée le prévenu.

Le Président. — La cause est entendue.

« Le Tribunal,

» Attendu que l'arrêté du préfet est conçu en termes équivoques, lesquels peuvent donner lieu à des interprétations diverses,

» Acquitte le prévenu et le renvoie des fins de la poursuite sans dépens. »

Ce faisant, le Tribunal n'agirait-il pas conformément aux principes de la saine raison, de la plus stricte logique?



Je voudrais bien dire ici deux mots au sujet d'une façon d'écrire qui ne constitue pas précisément une faute, pas même peut-être une irrégularité, mais qui coupe la phrase désagréablement, la rend rugueuse, rocailleuse, pénible. Je veux parler de la déplorable habitude qu'ont nombre d'écrivains de séparer du verbe auquel ils se rattachent intimement certains mots ou certains membres de phrase pour les rejeter à la fin de la phrase.

Voici quelques exemples de ce style :

> « Nous pouvons négliger le refrain des insinuations contre « l'ennemi héréditaire » qui, dans la bouche de certains publicistes teutons plus ou moins officieux, est comme un *delenda Carthago*. Il est plus important d'appeler l'attention du public français sur l'évolution qui est en train de se dessiner, en grande partie sous le contre-coup de la visite du Czar à Paris, *chez les Anglais*. » (F. de Pressensé, PETITE GIRONDE, 17 octobre 1896.)

Tout d'abord, on est surpris de ce rejet « *chez les Anglais* » à la fin de la phrase. Cela amène un léger quiproquo. On se demande comment cette visite du Czar a pu avoir lieu *à Paris, chez les Anglais*. Après réflexion, on transpose ces trois derniers mots, et on les met à la place qu'aurait dû leur donner M. de Pressensé.

> « ... Il est plus important d'appeler l'attention du public français sur l'évolution qui est en train de se dessiner *chez les Anglais* en grande partie sous le contre-coup de la visite du Czar à Paris. »

Voici une autre phrase que j'ai découpée dans un journal sans penser à en noter la source :

> « Les artistes les plus célèbres, les plus adulées, celles dont le nom demeure encore alors que l'heure de la maturité a sonné, aiment à s'entourer des restes de leur vie artistique, et jusque dans la fantaisie même, leur unique passion éclate : le souci, la hantise de la

scène et de ses accessoires. Mais cette hantise ne revêt pas chez toutes les artistes, et surtout chez les grandes, *la même forme.* »

Mon Dieu non, ce n'est pas une faute de français! Mais quoi de plus désagréable pour le lecteur que de se sentir ainsi couper la respiration.

N'est-il pas infiniment plus simple, et pour le moins aussi élégant de dire :

« ... Mais cette hantise ne revêt pas *la même forme* chez toutes les artistes, et surtout chez les grandes. »

J'ignore si cette façon de dire est moins élégante (?), mais je sais bien que ce n'est pas de la littérature de poitrinaire; que cette phrase est plus coulante et qu'elle ne m'oblige pas à demander à mes poumons un supplément de respiration.

N'en est-il pas de même de ces phrases, pourtant bien courtes, mais coulées dans le même moule :

« A trois heures et demie, M. Loubet, président, monte au fauteuil. Il a grand'peine à obtenir le silence et doit *agiter*, à plusieurs reprises, *la sonnette.* »

Il eût été si simple d'écrire :

« Il a grand'peine à obtenir le silence, et doit, à plusieurs reprises, *agiter la sonnette.* »

. . . .

« La capitale est calme, mais dans le pays les troubles continuent. Les informations venant de Shanghaï portent que *les troubles à Formose augmentent.* »

J'aime mieux :

« La capitale est calme, mais dans le pays les troubles continuent. Les informations venant de Shanghaï portent que *les troubles augmentent à Formose.* »

. . . .

« ... Enfin il a terminé en disant que le prince Victor-Napoléon, aujourd'hui le chef bien-aimé du parti, *serait demain,* pour le peuple et par le peuple, *l'empereur.* »

Ceci n'est-il pas plus simple :

> « Enfin il a terminé en disant que le prince Victor-Napoléon, aujourd'hui le chef bien-aimé du parti, *serait demain l'empereur* pour le peuple et par le peuple. »

Voici encore, dans ce style, deux ou trois amusantes phrases. La première est de M. Kunstler, un très distingué professeur de l'Université de Bordeaux, directeur, je crois, d'un laboratoire de Pisciculture :

> « *Prenant, chez les reptiles, a observé que* le noyau accessoire coiffait la tête du spermatozoïde sous forme d'un petit chapeau pointu. »

Mon Dieu! tous les goûts sont dans la nature, comme dit l'autre; mais j'avoue pourtant que j'aime mieux que ce soit M. Prenant que moi, qui fasse un séjour chez les reptiles... Brou...!

Je dirais donc :

> « *Prenant a observé que chez les reptiles* le noyau accessoire coiffait la tête du spermatozoïde sous forme d'un petit chapeau pointu. »

Celle-ci est de M. Jean Manore, PETITE GIRONDE, 12 novembre 1896 :

> « Le pain des veneurs aspergé d'eau bénite — moyen primitif autant qu'anodin de préserver *les chiens qui en mangeaient de la rage* — chacun sautait en selle, et, les voies étant bonnes, la brisée sûre, la chasse commençait. »

Oh! ces chiens qui mangent de la rage, quels gloutons!

> « Le pain des veneurs aspergé d'eau bénite — moyen primitif autant qu'anodin de *préserver de la rage les chiens qui mangeaient de ce pain* — chacun sautait en selle, et, les voies étant bonnes, la brisée sûre, la chasse commençait. »

La phrase ci-après est assez typique dans sa préciosité. Je la trouve dans LA PETITE GIRONDE du 15 juin 1896, sous la rubrique : « Au Pays de la Fantaisie. » Auteur : M. Marius Audet.

« ... Donc, du matin au soir, elle tourne et gazouille à son guichet comme une fauvette dans sa cage. Elle s'amuse, les jours de pluie, à regarder les gens entrer, embarrassés de leur parapluie ruisselant. Elle s'amuse encore de l'éternel vieux monsieur qui fait des grâces devant sa petite personne et dit : « Je voudrais, Made- » moiselle, assurer le départ de cette lettre en faisant » adhérer sur l'enveloppe le signe de l'affranchissement » à quinze centimes. » Le vieux monsieur fait des ronds de bras et des révérences *comme aurait fait Louis XIV pour acheter un timbre-poste de trois sous.* »

J'ai le défaut, si c'en est un, de n'être pas excessivement curieux. Mais, c'est égal, si peu que je le sois, il m'aurait été agréable de voir Louis XIV achetant un timbre-poste de trois sous.

Avec votre permission, donc, Monsieur Audet, rétablissons comme ceci votre phrase :

« Le vieux monsieur fait, *pour acheter un timbre-poste de trois sous,* des ronds de bras et des révérences *comme aurait fait Louis XIV.* »

Faisons toutefois cette réserve que Louis XIV n'était peut-être pas si prodigue que cela de révérences.

Si je ne suis pas d'ordinaire d'une curiosité excessive, j'avoue pourtant que je suis quelquefois piqué de cette tarentule. Cela m'arrive tout particulièrement lorsque j'entends un ancien grand-maître de l'Université proférer une phrase du genre de celle que je transcris ci-après :

Chambre des députés. Séance du 4 novembre 1898.

« M. Charles Dupuy, président du Conseil : Ne suis-je pas un des signataires de l'ordre du jour du 25 octobre ?

» M. de Cassagnac. — Ce jour-là, vous avez changé votre fusil d'épaule.

» M. le Président du Conseil. — Comment ?

» M. de Cassagnac. — Je dis que vous aviez votre fusil sur l'épaule droite et que vous l'avez mis sur l'épaule gauche.

» M. le Président du Conseil. — *Dans une armée en marche, vous devez savoir, Monsieur de Cassagnac,* que quand on est fatigué d'avoir son fusil sur une épaule, on le place sur l'autre ! »

Ce langage me laisse rêveur. J'aime à croire que M. Charles Dupuy ne parlait pas ainsi à ses élèves lorsqu'il leur faisait un cours de rhétorique. Car, j'en appelle à lui-même, comment trouve-t-il cette phrase? Je n'irai pas jusqu'à supposer que, dans son amour-propre d'auteur, il la trouve excellente. En adoptant cette façon de parler, il a introduit M. de Cassagnac dans une armée en marche, alors que celui-ci était bien tranquillement assis dans son fauteuil de député.

M'est-il permis de croire, Monsieur Charles Dupuy, que si vous aviez à refaire cette phrase en employant les mêmes termes, vous changeriez la place de certaines expressions? Construite comme ci-après, elle serait toujours un peu moins mauvaise :

> « *Vous devez savoir, Monsieur de Cassagnac, que, dans une armée en marche,* quand on est fatigué d'avoir son fusil sur une épaule on le place sur l'autre! »

La phrase n'est pas brillante, mais en vous exprimant ainsi vous auriez dit ce que vous vouliez dire, et ce langage eût été moins indigne d'un ancien ministre de l'instruction publique.



Je ne crois pas pouvoir terminer mieux cet Avant-Propos qu'en faisant ressortir l'inconséquence de certaine façon de parler.

Voici un entrefilet que je relève dans LA PETITE GIRONDE du 31 mai 1899 :

> « *Au Profit des Pauvres.* — Comme nous l'avons annoncé, c'est demain mercredi qu'aura lieu, à huit heures, au Cirque de la Grave, la grande fête de charité organisée, de concert avec l'administration du Cirque et la Société de Patronage du quartier sud, au profit des enfants pauvres des écoles communales.
>
> » Le programme est des plus attrayants. La musique militaire se fera entendre. La troupe du Cirque, dont l'éloge des artistes n'est plus à faire, *a promis de se surpasser.* »

Oh! alors, si la troupe du Cirque *a promis de se surpasser!...*

Voilà ce que l'on peut appeler de la haute fantaisie! Ah! le bon billet qu'a le public!

Il arrive quelquefois, oh! bien par hasard, qu'un artiste, un

musicien d'un grand talent, par exemple, se trouvant dans d'excellentes dispositions, exécute avec une virtuosité inouïe un morceau difficile que, d'ordinaire, il jouait du reste très bien. Il a, pour cette fois, enthousiasmé ses auditeurs habituels, qui ne l'avaient jamais aussi bien goûté.

A quoi cela tient-il? Il l'ignore lui-même. Il était sans doute plus en verve. Peut-être l'acoustique était-elle meilleure? On dit alors : X... s'est véritablement *surpassé*.

Mais cela est un simple accident, et si X... voulait recommencer le lendemain, il n'est pas impossible qu'il ne le puisse plus.

Il en est absolument de même, il me semble, pour les « artistes » de cirque.

« *Promettre de se surpasser* » est donc un de ces engagements qui ont tout juste la valeur de celui d'un candidat qui *promet le bonheur* à ses électeurs.

Si, en effet, un artiste parvenait à se surpasser *quand il le promet,* ce qui équivaut à dire *quand il le veut,* c'est que ce serait alors son état habituel. Il ne se surpasserait donc pas. Si un jour il est plus fort qu'il ne l'était la veille, et qu'il puisse recommencer le lendemain et les jours suivants, c'est tout simplement qu'il est devenu plus habile. Il pourra bien encore lui arriver de se surpasser, mais ce ne sera toujours qu'un événement fortuit.

Pourquoi ne pas dire tout simplement, alors :

> « La troupe du Cirque *dont l'éloge des artistes n'est plus à faire* (voir plus haut) a promis de ne point ménager ses efforts pour donner satisfaction au public. »

***

On s'étonnera peut-être de ce que j'ai donné à ce livre le sous-titre : « *Les Erreurs de l'Académie.* »

On me fera sans doute cette objection qu'il s'agit ici de discours; que ces discours sont personnels, et que l'Académie entière ne saurait être rendue responsable des imperfections qu'ils peuvent contenir.

Tout d'abord, on voudra bien remarquer que l'erreur est commune à tous les membres de l'Académie en ce qui concerne certains mots insérés au DICTIONNAIRE.

J'ajouterai que tous ces discours ont été soumis à une Commission d'examen composée de membres de l'Académie; qu'ils ont été prononcés en séance publique et que l'Académie leur

donne l'hospitalité dans ses recueils; qu'avant d'être imprimés ils ont été soumis, *en épreuves*, à l'Académie, et que rien n'était plus facile que de corriger ces imperfections si on les avait découvertes.

L'œuvre devient donc en quelque sorte collective, et l'Académie en a assumé la responsabilité dès l'instant où elle les a insérés dans ses actes.

*
* *

Il m'arrivera souvent de ne faire aucune observation à la suite de phrases que je critique, et de les faire suivre purement et simplement de la rectification qui les concerne. J'agirai ainsi lorsqu'il n'y aura pas lieu de faire une observation particulière ou quand je me trouverai en présence d'un mot qui, sans être absolument mal placé, n'est pas mis complètement en valeur à la place qu'il occupe; je ferai de même pour tous les mots dont je me suis occupé dans mon ÉTUDE SUR LA PLACE DE QUELQUES MOTS, et particulièrement pour l'adverbe *surtout*, auquel dans cet ouvrage j'ai consacré de très importants développements.

J'ajouterai que pour cet adverbe *surtout*, dont on trouvera de nombreux cas dans les pages qui vont suivre, si l'on n'a pas soin de le mettre à sa place, il occasionne *toujours* un *non-sens*. D'autres mots peuvent être plus ou moins heureusement placés sans présenter le même inconvénient. Cependant, ils perdent toujours de leur valeur, de leur force d'expression. Mais ce malheureux adverbe n'a aucune raison d'exister si l'on ne le place pas où il doit être.

On trouvera aussi bien des différences de ponctuation entre le texte original des phrases que je vais reproduire, et ce même texte rectifié. Il m'arrivera quelquefois de signaler ces différences dans mes observations, mais le plus souvent je me bornerai à les indiquer par des caractères plus gras.

LES ERREURS DE L'ACADÉMIE

LES ERREURS DE L'ACADÉMIE

RECUEIL DES DISCOURS, RAPPORTS ET PIÈCES DIVERSES

Lus dans les séances publiques et particulières de l'Académie française.

1870-1879 — PREMIÈRE PARTIE

Discours prononcé par M. Jules Janin

lorsque, dans la séance publique du 9 novembre 1871, il vint prendre possession du fauteuil de M. Sainte-Beuve (1).

P. 3. — « Lorsque vous *m'accordiez* l'insigne honneur de prononcer, sous ces voûtes solennelles, la louange académique de M. Sainte-Beuve, *en même temps* il *me semblait* que vous me *promettiez* une extrême indulgence. M. Sainte-Beuve, historien, poète et grand critique était un de ces hommes très rares qui tiennent une place considérable et qui savent le prix d'un jour. *A peine disparus*, chacun se rappelle *avec un regret mérité* la dignité de leur esprit, la libre et charmante variété de leur parole, tant d'agréments si difficiles à remplacer. Il excellait à donner aux choses anciennes l'air de la nouveauté, aux choses nouvelles l'autorité des œuvres antiques. S'imposer à soi-même un si beau rôle et le conduire à bien jusqu'à la fin, c'est difficile à ce point que pareille entreprise a donné de la gloire même aux imprudents *qui n'ont* pas réussi. »

(1) L'Académie a cru devoir adopter la formule ci-après, pour la mettre comme en-tête aux discours de réception de ses membres :
« Discours de M. Jules Janin, prononcé dans la séance publique du 9 novembre 1871, *en venant* prendre séance à la place de M. Sainte-Beuve. »
Cette formule n'étant pas impeccable, renfermant une indétermination vicieuse, je l'ai modifiée et lui ai donné une forme correcte.

OBSERVATIONS.

M. Jules Janin prête à ses auditeurs deux actions mentales : celle d'*accorder* et celle de *promettre,* et il fait, pour ainsi dire, de la seconde la conséquence de la première. On peut supposer que ces deux actions devaient, lors de l'élection de M. Jules Janin, coïncider dans l'esprit des académiciens, et se lier entre elles d'une façon indivisible. Qu'il ait semblé à M. Jules Janin qu'il en était ainsi, cela est certain; mais il n'a fait cette réflexion qu'après coup, c'est-à-dire après son élection. Il ne pouvait, en effet, la faire avant ni en même temps, puisqu'il ne pouvait avoir la certitude d'être élu. C'est donc bien aux deux actions des académiciens qu'il entend appliquer la simultanéité, et ce n'est qu'après qu'il lui a *semblé* qu'on lui *promettait* l'indulgence *en même temps* qu'on lui *accordait* l'honneur. C'est donc à tort qu'il dit qu'*il lui semblait en même temps,* et c'est après le verbe *promettre* qu'il aurait dû placer la locution *en même temps.*

Un peu plus loin, dans le même passage, je trouve :

« *A peine disparus,* chacun se rappelle *avec un regret mérité...* » En ce qui concerne les trois premiers mots : « *A peine disparus,* » il faut convenir que c'est pousser un peu trop loin l'amour de l'ellipse que de les avoir ainsi présentés, sans un verbe, sans un pronom personnel. Il en résulte une indétermination incorrecte, à laquelle j'ai consacré d'assez longs développements dans mon Avant-Propos pour que je n'aie pas besoin de m'y arrêter davantage. M. Jules Janin eût donc écrit avec infiniment plus de correction : « A peine *ont-ils* disparu *que* chacun... »

« Chacun se rappelle *avec* un regret *mérité...* »

Que voilà donc une bizarre et inconséquente façon de s'exprimer! Si l'on se rappelle *avec* un regret, c'est que soi-même on éprouve ce regret; mais, *regret mérité?...* mérité par qui? est-ce par celui qui l'éprouve? Il eût donc été préférable d'écrire : « Chacun se rappelle, *en leur donnant un regret mérité.* »

Pour en finir avec ce passage, j'ai le devoir de relever à la fin de la dernière phrase une grosse faute de français : « ... donné de la gloire aux imprudents *qui n'ont* pas réussi. » Qui n'ont pas réussi à quoi?... Qui n'ont pas réussi *à ce dont on a parlé* ressort évidemment de la phrase, mais au moins fallait-il le préciser par l'insertion de *y* entre la négation et le verbe : « ... n'*y* ont pas réussi. »

RECTIFICATION.

« Lorsque vous m'*accordiez* l'insigne honneur de prononcer, sous ces voûtes solennelles, la louange académique de M. Sainte-

Beuve, *il me semblait* que vous me *promettiez en même temps* une extrême indulgence. M. Sainte-Beuve, historien, poète et grand critique, était un de ces hommes très rares qui tiennent une place considérable et qui savent le prix d'un jour. *A peine* **ont-ils** *disparu* **que** chacun se rappelle, *en leur donnant un regret mérité*, la dignité de leur esprit, la libre et charmante variété de leur parole, tant d'agréments si difficiles à remplacer. Il excellait à donner aux choses anciennes l'air de la nouveauté, aux choses nouvelles l'autorité des œuvres antiques. S'imposer à soi-même un si beau rôle et le conduire à bien jusqu'à la fin, c'est difficile à ce point que pareille entreprise a donné de la gloire même aux imprudents qui **n'y** ont pas réussi. »

P. 4. — « *Encore enfant*, *quand* il se promenait dans la ville haute de Boulogne sa patrie, il trouvait un certain charme à frôler l'humble maison où vécut, où mourut ce génie appelé René Lesage. »

OBSERVATION.

Je sais bien que M. Jules Janin a placé une virgule après le substantif *enfant;* cela n'empêche pas qu'on puisse se demander si Sainte-Beuve redevenait enfant, même lorsqu'il eut atteint l'âge d'homme, chaque fois qu'il lui prenait fantaisie d'aller se promener dans la ville haute de Boulogne.

RECTIFICATION

« *Quand encore enfant* il se promenait dans la ville haute de Boulogne, sa patrie, il trouvait un certain charme à frôler l'humble maison où vécut, où mourut ce génie appelé René Lesage. »

P. 5. — « *Le nouveau venu* dans ce Paris des tempêtes, *comme il ne trouvait* plus la maison de Gil Blas *en ses sentiers*, s'éprit d'une belle passion pour ce terrible et superbe monument de la charité de nos rois, de la piété de nos reines, asile austère et *glorieux* de toutes les misères et *de toutes les grandeurs*. »

OBSERVATION.

Ne dirait-on pas que le commencement de cette phrase a été écrit par un journaliste décadent de quatrième ordre? Quelle langue est cela? Du français? J'aime à croire que si M. Janin était encore vivant il n'oserait pas le soutenir. On sent, du reste, en

lisant tout ce discours, que c'est l'écrit d'un journaliste, mais d'un journaliste qui n'était pas dans un de ses bons jours. Je suppose bien qu'il était mieux inspiré quand il écrivait les articles qui lui ont valu le titre de « Prince des Critiques ».

Et puis, cela fait peut-être très bien, cette fin de phrase, c'est peut-être d'excellente rhétorique, mais en quoi cet asile de la misère est-il *glorieux?* et comment renferme-t-il *toutes les grandeurs?* Des mots, des mots !

RECTIFICATION.

« *Comme le nouveau venu* dans ce Paris des tempêtes *ne trouvait plus en ses sentiers* la maison de Gil Blas, *il* s'éprit d'une belle passion pour ce terrible et superbe monument de la charité de nos rois, de la piété de nos reines, asile austère et glorieux de toutes les misères et de toutes les grandeurs. »

P. 10. — « L'heure intelligente et clémente, Messieurs ! Je m'en souviens comme si c'était hier. M. Sainte-Beuve et moi, nous étions du même âge et des mêmes écoles. Ainsi chacun de nous *rendrait témoignage au besoin du courage et du labeur* de ses camarades.

OBSERVATION.

Mon Dieu, certainement, les jeunes gens de ce temps-là éprouvaient *un besoin de courage et de labeur;* il en existe encore à notre époque, de ces jeunes gens-là. Mais est-ce bien ce sens qui était dans la pensée de M. Jules Janin ? Non. Il a voulu donner à ces deux mots *au besoin,* la signification de *si cela était nécessaire;* en les plaçant mal, il leur a donné un double sens.

RECTIFICATION.

« L'heure intelligente et clémente, Messieurs ! Je m'en souviens comme si c'était hier. M. Sainte-Beuve et moi, nous étions du même âge et des mêmes écoles. Ainsi chacun de nous, *au besoin,* rendrait témoignage du courage et du labeur de ses camarades. »

P. 11. — « Jamais *rencontre* pareille d'esprits si divers, d'éloquence plus entraînante unie à plus de bon sens, de respect pour le passé et d'espérances pour l'avenir ne se *rencontrera* dans un champ de bataille plus semé de progrès, de dangers et de révoltes... »

Observation.

Bien qu'il s'agisse ici d'un discours académique auquel on a dû donner tout le temps voulu et qui, partant, n'a rien d'improvisé, je ne veux pas incriminer une répétition qui, en somme, n'est qu'une simple négligence.

Rectification.

« Jamais *conjoncture* (ou *concours*) pareille d'esprits si divers, d'éloquence plus entraînante unie à plus de bon sens, de respect pour le passé et d'espérances pour l'avenir ne se *rencontrera* dans un champ de bataille plus semé de progrès, de dangers et de révoltes... »

P. 12. — « Vraiment nous avions tant de progrès à faire *encore* que ce premier livre était pour nous une suite d'heureuses découvertes. Le critique naissant, inspiré de l'esprit des Valois, chantait gaiement, dans son livre *ingénieux*, les chansons de Guillaume Coquillard et des deux Marot. Il nous a révélé les vers de Joachim Du Bellay et l'œuvre entière du chef de la Pléiade. A peine si nous savions le nom de Ronsard. Les plus savants en avaient entendu *parler* **à** *leurs grands-pères,* qui le confondaient *souvent* avec Philippe Desportes et Jean-Antoine de Baïf. »

Observations.

Pour les adverbes *encore* et *souvent*, je renvoie à mon Étude sur la place de quelques mots. Le reproche que j'ai à faire à la phrase suivante est autrement grave : « Les plus savants en avaient *entendu parler* **à** leurs grands-pères... »

Il faut, quand on veut écrire correctement, faire un choix judicieux de ses expressions, et, autant que possible, employer le mot propre. Est-ce bien le mot propre que M. Jules Janin a choisi lorsqu'il a écrit : « ...parler **à** leurs grands-pères... » Est-ce bien la préposition **à** qu'il fallait ici? N'est-ce pas plutôt la préposition **par**?

« Les plus savants en avaient entendu parler **à** leurs grands-pères... » signifie que ces plus savants assistaient à une conversation au cours de laquelle *une personne en parlait* **à** *leurs grands-pères* — quand on parle **à** quelqu'un, ce n'est pas ce quelqu'un qui parle. — Jules Janin n'aurait-il pas plutôt voulu dire que c'étaient *leurs grands-pères qui en parlaient* et que les plus

savants les avaient entendus? Dans ce cas, c'est la préposition *par* qu'il eût fallu employer.

Rectification

« Vraiment, nous avions *encore* tant de progrès à faire que ce premier livre était pour nous une suite d'heureuses découvertes. Le critique naissant, inspiré de l'esprit des Valois, chantait gaiement, dans son *ingénieux* livre, les chansons de Guillaume Coquillard et des deux Marot. Il nous a révélé les vers de Joachim Du Bellay et l'œuvre entière du chef de la Pléiade. A peine si nous savions le nom de Ronsard. Les plus savants en avaient entendu *parler* ***par*** *leurs grands-pères*, qui, *souvent,* le confondaient avec Philippe Desportes et Jean-Antoine de Baïf. »

Je donne ici une citation faite par M. Jules Janin d'un passage de VOLUPTÉ, roman de M. Sainte-Beuve, et je n'ai pas besoin de dire que je ne partage nullement son admiration, tout au moins en ce qui concerne la phrase finale.

P. 19. — « Quoi de plus rare et de plus charmant que ce passage de VOLUPTÉ, écrit certes avec une plume légère, et qui ne songe pas encore à Port-Royal :

« — Où couriez-vous, tout à l'heure? me disait-elle un soir. » — J'avais aperçu là-bas, répondis-je, une forme *fine et blanche* » *dans l'ombre* et je croyais que c'était vous; mais ce n'était qu'un » lis, un grand lis que d'ici, à sa taille élancée et à sa blancheur » dans le sombre de la verdure, on prendrait pour la robe d'une » jeune fille. — Ah! vous cherchez maintenant à raccommoder » cela avec votre lis, s'écria-t-elle vivement et d'un air de gronder; » je veux bien vous pardonner pour cette fois d'avoir passé si près » sans m'apercevoir; mais prenez garde! ***Celui*** *à qui pareille* » *faute* ***arriverait*** *deux fois de suite,* ***ce*** *serait preuve qu'il* » *n'aimait pas vraiment; il y a quelque chose dans* ***l'air qui*** » ***avertit.*** »

Observations

Il est évident que, à part cette malencontreuse phrase de la fin du passage, et si l'on néglige la « *forme fine et blanche dans l'ombre* » — n'est-elle donc plus ni fine ni blanche à la lumière? — il est évident, dis-je, que, sauf ces réserves, le morceau est charmant. Mais que dire de cette dernière phrase? Est-ce du français? Du charabia si l'on veut, je le concède. Du français, non; et l'on est en droit de s'étonner de trouver pareille énormité sous la plume de Sainte-Beuve. Tout d'abord, que signifie ceci : « *Celui*

à qui une pareille faute *arriverait... ce* serait une preuve qu'il n'aimait pas... » Cela n'a aucun sens en français, cet individu (homme ou femme) qui est une preuve qu'il n'aime pas!... Et puis, une faute n'*arrive* pas à celui qui s'en rend coupable : celui-ci *commet* la faute, la faute *arrive* par son fait, parce qu'il l'a commise. Mais ici, *arrive* est un verbe impersonnel et ne pouvait pas être employé comme Sainte-Beuve l'a fait. Et enfin, cet *air* qui *avertit* me paraît doué d'une certaine complaisance.

Rectification

« — Où couriez-vous tout-à-l'heure? me disait-elle un soir. — J'avais aperçu là-bas, *dans l'ombre,* répondis-je, une *forme fine et blanche,* et je croyais que c'était vous; mais ce n'était qu'un lis, un grand lis que d'ici, à sa taille élancée et à sa blancheur dans le sombre de la verdure, on prendrait pour la robe d'une jeune fille. — Ah! vous cherchez maintenant à raccommoder cela avec votre lis, s'écria-t-elle vivement et d'un air de gronder; je veux bien vous pardonner pour cette fois d'avoir passé si près sans m'apercevoir; mais prenez garde! *si pareille faute était commise deux fois de suite par la même personne, ce serait une preuve que cette personne n'aimait pas vraiment* : il y a *dans l'air* quelque chose *qui avertit.* »

P. 20. — « Ne faisons pas du feuilleton, ce petit cri de joie ou de colère, une chaire au Collège de France. Ainsi le critique, *s'il* veut être *absolument compté* parmi les puissances de ce bas monde, *il ne faut pas* que sa page, écrite en courant, se recommande uniquement par les fugitives qualités d'une improvisation pleine de caprices. »

Observation

N'est-ce pas un véritable défi jeté à la grammaire? Quel style : « *Le* critique, *s'il* veut... *il* ne faut pas... »

Ah! cette page de M. Janin ne se « recommande pas par les fugitives qualités » dont il parle, et en la lisant on la jurerait plutôt improvisée que méditée longuement. Et encore, l'improvisation pourrait-elle faire excuser un pareil amalgame?

Rectification

« Ne faisons pas du feuilleton, ce petit cri de joie ou de colère, une chaire au Collège de France. Ainsi, *il ne faut pas, si le* critique veut *absolument* être *compté* parmi les puissances de ce

bas monde, que sa page, écrite en courant, se recommande uniquement par les fugitives qualités d'une improvisation pleine de caprices. »

P. 23. — « Mais voilà la chose imprévue. A peine l'historien *a* pris congé de la sainte phalange et des amis qu'il entourait de ses respects les plus tendres, et quand nous pensons que ces exemples de si haut serviront à ce grand écrivain, *il* s'arrête. « Ah! dit-il, j'étais un sceptique en commençant cette admirable » histoire, et je suis un sceptique en l'achevant. »

Rectification

« Mais voilà la chose imprévue. A peine l'historien *a-t-il* pris congé de la sainte phalange et des amis qu'il entourait de ses respects les plus tendres, et quand nous pensons que ces exemples de si haut serviront à ce grand écrivain, *qu'il* s'arrête. « Ah! dit- » il, j'étais un sceptique en commençant cette admirable histoire, » et je suis un sceptique en l'achevant. »

P. 25. — « Messieurs, pour exprimer ici *toute ma pensée, une chose a manqué à M. Sainte-Beuve*, l'exemple et le conseil de l'épouse. Il a dû se répéter souvent cette parole du Saint-Livre : « Malheur à qui vit seul! »

Observation

Que diable! il me semble que ce n'était pas M. Sainte-Beuve qui était chargé d'exprimer devant l'Académie la pensée de M. Jules Janin! M. Jules Janin succédant à M. Sainte-Beuve, ce dernier avait préalablement disparu de ce monde. Si donc quelque chose a manqué à M. Sainte-Beuve, ce n'était assurément pas ce qui lui aurait permis d'exprimer la pensée de M. Jules Janin. Alors, pourquoi celui-ci dit-il : « Pour exprimer toute *ma* pensée, une chose a manqué à M. Sainte-Beuve? »

Rectification

« Messieurs, pour exprimer ici toute ma pensée, *il me faut vous dire qu'*une chose a manqué à M. Sainte-Beuve : l'exemple et le conseil de l'épouse. Il a dû se répéter souvent cette parole du Saint-Livre : « Malheur à qui vit seul! »

Réponse de M. Camille Doucet,
Directeur de l'Académie,
au discours de M. Jules Janin.

P. 31. — « Par un hasard singulier et par une sorte de prédestination, vous naissiez *le même jour, presque* à la même heure, l'un le *23,* l'autre le *24* décembre de cette même année 1804; l'un au midi de la France, l'autre au nord; à deux cents lieues de distance, il est vrai; mais séparés *seulement* au berceau, vous alliez bientôt vous rencontrer et pour toujours vous réunir entre Boulogne et Condrieu... »

Observation

Puisque M. Jules Janin et M. Sainte-Beuve sont nés l'un le *23,* l'autre le *24* décembre 1804, M. Camille Doucet est quelque peu naïf de lâcher cette grosse bourde qu'ils sont nés le *même jour.* Il ajoute *presque* à la même heure, ce qui importe peu pour l'espèce d'assimilation que veut faire M. Camille Doucet, puisque ce n'est pas le même jour.

Rectification

« Par un hasard singulier, et par une sorte de prédestination, vous naissiez *presque* le même jour, l'un le 23, l'autre le 24 décembre de cette même année 1804, l'un au midi de la France, l'autre au nord, à deux cents lieues de distance il est vrai; mais séparés au berceau *seulement,* vous alliez bientôt vous rencontrer et pour toujours vous réunir entre Boulogne et Condrieu... »

P. 32. — « S'il eût existé jamais, dans le vieux et poétique Parnasse, une dixième Muse, *spécialement* préposée au culte de la critique littéraire, on croirait la voir s'emparant de vous dès le premier jour, vous adoptant *tous deux* pour être les instruments de ses desseins, faisant à chacun de vous sa part, assignant à chacun sa tâche, distribuant à chacun son rôle. »

Rectification

« S'il eût existé jamais dans le vieux et poétique Parnasse une dixième Muse préposée *spécialement* au culte de la critique littéraire, on croirait la voir s'emparant de vous dès le premier jour,

vous adoptant *tous les deux* pour être les instruments de ses desseins, faisant à chacun de vous sa part, assignant à chacun sa tâche, distribuant à chacun son rôle. »

P. 41. — « Ce luxe de la littérature, qui l'a jamais eu plus que vous? Vous, Monsieur, qui, de tout temps étranger aux calculs de l'intérêt et aux ambitions de la vanité, avez *constamment* et *uniquement* vécu de la vie des lettres, « cette honorable vie des » lettres, » disait M. Villemain à propos d'un de vos doyens. »

RECTIFICATION

« Ce luxe de la littérature, qui l'a jamais eu plus que vous? Vous, Monsieur, qui, de tout temps étranger aux calculs de l'intérêt et aux ambitions de la vanité, avez vécu *constamment* et *uniquement* de la vie des lettres, « cette honorable vie des lettres, » disait M. Villemain à propos d'un de vos doyens. »

P. 42. — Votre jeunesse! ne calomniez pas trop ses péchés; ne la traitez pas elle-même trop durement, comme dans votre *dernière préface des* CONTES FANTASTIQUES ET LITTÉRAIRES, et ne me forcez pas à la défendre contre vous. Elle a bien pu faire parfois l'école buissonnière dans le pays du rêve et de la fantaisie, couper un peu son blé en herbe et jeter son esprit par quelques fenêtres, *en menue monnaie*... »

OBSERVATION

La virgule inutile que M. Camille Doucet a placée après le substantif *fenêtres* peut passer pour ce qu'en argot on appelle un « truc ». Elle ne dissimule nullement le défaut de la phrase, et les *fenêtres en menue monnaie* ne changent point de nature, tant il est vrai qu'une phrase mal construite ne peut devenir bonne, même à l'aide des artifices qu'on s'ingénie à y introduire.

Combien donc Jules Janin a-t-il écrit de préfaces pour ces CONTES FANTASTIQUES ET LITTÉRAIRES? Si l'on entend bien ce qu'a écrit M. Camille Doucet, il y en aurait eu plusieurs, puisqu'il parle de la dernière. (Voir ÉTUDE SUR LA PLACE DE QUELQUES MOTS, p. 29, *celui, celle*.)

RECTIFICATION

« Votre jeunesse! ne calomniez pas trop ses péchés; ne la traitez pas elle-même trop durement, comme dans votre dernière préface, *celle* des CONTES FANTASTIQUES ET LITTÉRAIRES, et ne

me forcez pas à la défendre contre vous. Elle a bien pu faire parfois l'école buissonnière dans le pays du rêve et de la fantaisie, couper un peu son blé en herbe et jeter *en menue monnaie* son esprit *par quelques fenêtres...* »

P. 51. — « Comme M. Sainte-Beuve, vous aimiez à sonner le premier coup de cloche, *sans redouter autant que lui d'avoir ce qu'il appelait des complaisances de maître des cérémonies, en ouvrant la porte* aux nouveaux venus, en proclamant *leur nom ignoré dans un feuilleton,* ou en célébrant leur naissance dans ces préfaces charmantes qui, signées de vous, devenaient pour eux, auprès du public, de véritables passe-ports. »

OBSERVATION

Cette phrase sue l'effort, elle est pénible; et cependant, toute travaillée qu'elle soit, elle n'est que contresens et pathos. Proclamer « leur nom *ignoré* dans un *feuilleton* », cela signifie sans doute que ce nom, en dehors de ce feuilleton, était connu de toute la terre. C'était ma foi fort heureux pour des nouveaux venus, que d'être ainsi célèbres avant leur début, mais... mais je crois que la réalité était plus cruelle pour eux, et que les passeports confectionnés à leur intention par Jules Janin ne leur étaient point inutiles.

RECTIFICATION

« Comme M. Sainte-Beuve, vous aimiez à sonner le premier coup de cloche *en ouvrant la porte* aux nouveaux venus, en proclamant *dans un feuilleton leur nom ignoré,* ou en célébrant leur naissance dans ces préfaces charmantes qui, signées de vous, devenaient pour eux, auprès du public, de véritables passe-ports, *et ce, sans redouter autant que lui d'avoir ce qu'il appelait des complaisances de maître des cérémonies.* »

Discours prononcé par M. X. Marmier

lorsque, dans la séance publique du 7 décembre 1871, il vint prendre possession du fauteuil de M. de Pongerville.

P. 56. — « *Ces conquêtes* depuis l'ancienne Grèce, nul pays n'en a fait autant que la France. Jusqu'aux extrémités du monde *nous avons répandu* nos œuvres littéraires et scientifiques, et par la propagation de notre langue dans les régions étrangères nous pouvons, selon l'expression d'un poète, nous proclamer citoyens de toutes les contrées. »

Observations

La pensée de M. Marmier, dans sa première phrase, est que l'ancienne Grèce a fait beaucoup des conquêtes dont il parle et que depuis, excepté la France, nulle autre nation n'en a fait autant de semblables. La tournure de cette phrase est quelque peu ambiguë et peut créer un double sens qui masquerait le véritable. On peut, après le substantif *conquêtes,* sous-entendre le participe passé *faites*. Or, cela signifierait simplement que des conquêtes ont été faites par des nations quelconques, mais alors, la comparaison que M. Marmier a voulu établir disparaîtrait. Il est certain cependant qu'une virgule après le mot *conquêtes* eût facilité la compréhension.

Rectification

« Depuis l'ancienne Grèce, nul pays n'a fait *de ces conquêtes* autant que la France. *Nous avons répandu* jusqu'aux extrémités du monde nos œuvres littéraires et scientifiques, et par la propagation de notre langue dans les régions étrangères nous pouvons, selon l'expression d'un poète, nous proclamer citoyens de toutes les contrées. »

P. 56. — « Pour celle (province) à laquelle j'appartiens, pour ma chère Franche-Comté, c'est un honneur d'avoir donné à l'Académie l'abbé d'Olivet, Suard, Cuvier, Droz, Ch. Nodier; c'est pour moi une si grande faveur d'être admis à siéger ici que j'en suis tout confus, ayant pourtant employé à conquérir *cette glorieuse prérogative la majeure partie de ma vie.* »

Observations

Je ne puis m'empêcher de faire ici une remarque qui n'a aucun rapport avec la construction grammaticale : M. Marmier cite parmi les membres de l'Académie qui sont nés en Franche-Comté, et dont cette province a le droit de s'enorgueillir, l'abbé d'Olivet, Suard, etc. Victor Hugo, qui est né à Besançon, était sans doute, pour M. Marmier, une quantité négligeable! Citer Suard, cet illustre! et laisser Victor Hugo dans l'ombre!... Je prévois que nos arrière-neveux, les mettant en parallèle comme étant du même pays, diront : « Le grand Xavier Marmier et le petit Victor Hugo! C'est du reste en accouchant de phrases aussi belles que celle reproduite ci-dessus que M. Marmier a mérité de passer à la postérité. Il nous y donne *la majeure partie de sa vie* comme une *glorieuse prérogative*. Je ne comprends pas bien. Cela doit être très profond.

Rectification

« Pour celle à laquelle j'appartiens, pour ma chère Franche-Comté, c'est un honneur d'avoir donné à l'Académie l'abbé d'Olivet, Suard, Cuvier, Droz, Ch. Nodier; c'est pour moi une si grande faveur d'être admis à siéger ici que j'en suis tout confus, ayant pourtant employé *la majeure partie de ma vie* à conquérir *cette glorieuse prérogative*. »

P. 60. — « Le spirituel monarque (Louis XVIII) reçut très gracieusement le jeune traducteur (M. de Pongerville) et lui parla de la beauté des vers de Lucrèce *avec un goût parfait*. »

Rectification

« Le spirituel monarque reçut très gracieusement le jeune traducteur, et, *avec un goût parfait,* lui parla de la beauté des vers de Lucrèce. »

P. 73. — « Dix-sept siècles s'écoulent. Pour en venir à *la troisième traduction de M. de Pongerville,* je dois franchir à travers le Moyen Age et la Renaissance *ce grand espace*. »

Observation

Ainsi, M. de Pongerville a traduit trois fois Lucrèce. Personne n'en savait rien, et M. Marmier a bien fait de nous l'apprendre.

A moins qu'il ne se soit trompé! N'aurait-il pas voulu dire que la traduction — l'unique traduction de M. de Pongerville est la troisième? C'est peut-être bien cela, mais ce n'est pas ce que M. Marmier a dit. (Voir ÉTUDE SUR LA PLACE DE QUELQUES MOTS, p. 29, *celui, celle*.)

RECTIFICATION

« Dix-sept siècles s'écoulent. Pour en venir à *la troisième traduction* — **celle** *de M. de Pongerville,* — je dois franchir *ce grand espace* à travers le Moyen Age et la Renaissance. »

P. 74. — « *En 1638,* après avoir déjà composé son ALLEGRO et son PENSEROSO, ces deux charmants poèmes, il entreprit avec joie une *scientifique* excursion, et d'abord il se dirigeait vers Paris. »

RECTIFICATION

« Après avoir composé son ALLEGRO et son PENSEROSO, ces deux charmants poèmes, il entreprit avec joie, *en 1638,* une excursion *scientifique*, et d'abord il se dirigeait vers Paris. »

P. 81. — « *Dans cette forme,* comme Esménard, Chênedollé, Campenon, Delille et plusieurs autres de ses contemporains, *il voulait* écrire son poème. »

OBSERVATION

Cette façon d'écrire donne l'idée matérielle que M. de Pongerville, comme l'avaient fait Esménard, Chênedollé, Campenon, Delille et autres, s'était placé dans une forme quelconque et que, ainsi plus ou moins confortablement installé, il se proposait d'écrire son poème. A quelques rares exceptions près, une phrase commençant par la préposition *dans* revêt toujours une forme détestable.

RECTIFICATION

« *Il voulait,* comme Esménard, Chênedollé, Campenon, Delille et plusieurs autres de ses contemporains, *adopter cette forme pour* son poème. »

P. 83. — « *Ses parents* ayant *quitté* pour le rejoindre leur province de Picardie, demeuraient avec lui *l'hiver à Paris,* l'été dans une propriété qu'il avait achetée à Nanterre. »

OBSERVATION

« L'Académie a été instituée pour perfectionner la langue, pour enseigner la manière d'éviter les phrases contournées! » (Discours de J.-B. Dumas, 25 octobre 1882.)

RECTIFICATION

« Ayant, pour le rejoindre, quitté leur province de Picardie, *ses parents* demeuraient avec lui à *Paris pendant l'hiver,* l'été dans une propriété qu'il avait achetée à Nanterre. »

Réponse de M. Cuvillier-Fleury,

Directeur de l'Académie,

au discours de M. X. Marmier.

P. 91. — « Les ministres, avouez-le, ne vous tenaient pas rigueur. *Non-seulement* ils vous laissaient un grand loisir; ils vous donnaient des missions qui justifiaient et au delà vos absences. L'un d'eux vous emmenait avec lui en Algérie; un autre *vous attachait* pour dix ans à la Commission scientifique *présidée* par le savant Paul Gaimard, *comme historiographe de la marine.* »

OBSERVATIONS

Messieurs les Académiciens me font la partie belle et, avec eux, le triomphe est vraiment trop facile! Je ne suis qu'un pauvre rebouteur de phrases, mais ces Messieurs disloquent si souvent les membres de celles qu'ils jettent sur le papier que ma clientèle d'estropiés devient par trop nombreuse.

M. Cuvillier-Fleury a trouvé le moyen, en construisant les deux phrases qui précèdent :

1° De mettre un point-et-virgule à la place d'une locution conjonctive marquant l'augmentation, locution nécessitée par l'emploi du mot *non-seulement;*

2° De nous dire que M. Xavier Marmier avait été attaché à une Commission scientifique présidée par M. Paul Gaimard, mais sans nous faire connaître l'occupation de M. Marmier dans cette Commission. En revanche, il nous indique que *M. Paul*

Gaimard présidait ladite Commission en qualité d'historiographe de la marine.

Eh bien, n'en déplaise à M. Cuvillier-Fleury, je crois que ce n'est pas tout à fait cela. J'inclinerais plutôt à penser que c'est M. Marmier qui était l'historiographe; et je plaindrais fort le traducteur qui serait obligé de faire passer dans une langue étrangère les pensées que, dans son discours, M. Cuvillier-Fleury a eu la prétention d'exprimer en français.

RECTIFICATION

« Les ministres, avouez-le, ne vous tenaient pas rigueur. *Non-seulement* ils vous laissaient un grand loisir, *mais encore* ils vous donnaient des missions qui justifiaient, et au delà, vos absences : l'un d'eux vous emmenait avec lui en Algérie; un autre *vous attachait* pour dix ans, *comme historiographe de la marine,* à la Commission scientifique *présidée* par le savant Paul Gaimard. »

P. 100. — « Êtes-vous toujours du même avis? Ainsi se transforment *souvent,* après une période de temps plus ou moins longue, les qualités distinctives d'une race; et, chose étrange! après un siècle, quelquefois moins, un survivant ou un revenant, Mathusalem ou Épiménide, ne reconnaîtrait plus le peuple où il aurait vécu ou dormi. »

RECTIFICATION

« Etes-vous toujours du même avis? Ainsi, *souvent,* se transforment, après une période de temps plus ou moins longue, les qualités distinctives d'une race; et, chose étrange! après un siècle, quelquefois moins, un survivant ou un revenant, Mathusalem ou Épiménide, ne reconnaîtrait plus le peuple où il aurait vécu ou dormi. »

P. 113. — « Lucrèce, sans parler du philosophe, *comme écrivain,* est rempli de défauts. »

RÉFLEXION

Oh! les phrases contournées...! (J.-B. Dumas. Voir plus haut, p. 97.)

RECTIFICATION

« *Comme écrivain,* sans parler du philosophe, Lucrèce est rempli de défauts. »

P. 116. — « *De la description du monde physique,* la morale épicurienne est sortie, comme la Vénus Anadyomène du sein des ondes. »

OBSERVATION

C'est là ce que l'on peut appeler du style de complainte. On trouve ce genre de tournure dans la complainte de FUALDÈS et dans celle du JUIF ERRANT.

RECTIFICATION

« La morale épicurienne est sortie *de la description du monde physique* comme la Vénus Anadyomène du sein des ondes. »

P. 120. — « Les hardis penseurs, *au siècle dernier,* Montesquieu à leur tête, retrouvaient les droits de l'homme. »

RECTIFICATION

« *Au siècle dernier,* les hardis penseurs, Montesquieu à leur tête, retrouvaient les droits de l'homme. »

Discours prononcé par M. Duvergier de Hauranne

lorsque, dans la séance publique du 29 février 1872, il vint prendre possession du fauteuil de M. le duc de Broglie.

P. 126. — « Ce que vous ne saviez *peut-être* pas avant une publication récente, c'est que, resté avec ses sœurs dans un château des environs de Vesoul, aux soins d'une pauvre femme de chambre, tandis que sa mère, évadée de prison, se réfugiait à Coppet, il allait, en sabots, à des jours fixés, réclamer les misérables secours que le gouvernement du temps accordait aux enfants des condamnés. »

RECTIFICATION

« Ce que, *peut-être,* vous ne saviez pas avant une publication récente, c'est que, resté avec ses sœurs dans un château des environs de Vesoul, aux soins d'une pauvre femme de chambre, tandis que sa mère, évadée de prison, se réfugiait à Coppet, il allait, en sabots, à des jours fixés, réclamer les misérables secours que le gouvernement du temps accordait aux enfants des condamnés. »

P. 126. — « Un tel début dans la vie n'était *certes* pas fait pour attacher le jeune de Broglie à la cause de la Révolution; mais il est de fermes esprits qui résistent à toutes les épreuves, de même qu'il en est d'autres qui s'abattent au premier choc, et rien ne put lui faire oublier les conseils de son généreux père. »

RECTIFICATION

« Un tel début dans la vie n'était pas fait, *certes*, pour attacher le jeune de Broglie à la cause de la Révolution; mais il est de fermes esprits qui résistent à toutes les épreuves, de même qu'il en est d'autres qui s'abattent au premier choc, et rien ne put lui faire oublier les conseils de son généreux père. »

P. 128. — « Le second mari de sa mère, M. Voyer d'Argenson, nature honnête et généreuse, était *surtout* préoccupé de l'inégalité des conditions et des fortunes en ce monde, et *peut-être*

dans ses rêves de réformes socialistes, comme on dirait aujourd'hui, négligeait-il un peu la liberté. »

RECTIFICATION

« Le second mari de sa mère, M. Voyer d'Argenson, nature honnête et généreuse, était préoccupé *surtout* de l'inégalité des conditions et des fortunes en ce monde, et dans ses rêves de réformes socialistes, comme on dirait aujourd'hui, *peut-être* négligeait-il un peu la liberté. »

P. 129. — « Je dois pourtant reconnaître qu'au début *surtout* de sa carrière, M. de Broglie n'avait aucun goût pour cette manière de procéder et qu'il lui plaisait plus d'emporter une *place d'assaut* que de la tourner.

RECTIFICATION

« Je dois pourtant reconnaître que, *surtout* au début de sa carrière, M. de Broglie n'avait aucun goût pour cette manière de procéder, et qu'il lui plaisait plus d'emporter *d'assaut* une *place* que de la tourner. »

P. 133. — « Ces fières paroles que, dans des temps plus rapprochés, on eût traitées de séditieuses, pouvaient *se prononcer* en 1823, dans la Chambre des pairs, *sans provoquer un rappel à l'ordre.* »

OBSERVATION

Bien que cette expression « Ces *paroles pouvaient se prononcer* » soit passée dans la langue et reçoive quotidiennement de fréquentes applications, j'estime qu'elle est éminemment vicieuse et qu'un écrivain soigneux de son style doit l'éviter. N'est-il pas absurde, en effet, de dire que des paroles *se prononcent elles-mêmes,* alors qu'il est notoire que pour qu'elles soient proférées il faut absolument qu'elles soient articulées par quelqu'un. (Voir ÉTUDE SUR LA PLACE DE QUELQUES MOTS, p. 31.)

Il y a aussi dans cette phrase une indétermination à éviter.

RECTIFICATION

« Ces fières paroles que dans des temps plus rapprochés on eût traitées de séditieuses pouvaient *sans qu'elles provoquassent*

un rappel à l'ordre, être prononcées en 1823 dans la Chambre des pairs. »

P. 135. — « L'amour passionné de la vérité, voilà quel est *surtout* le caractère de son éloquence; il aimerait mieux perdre sa cause *que* ***de*** *la* gagner par des moyens qu'il ne croirait pas légitimes. »

Observation

La préposition ***de*** est ici absolument inutile. Elle ne sert à établir aucune espèce de relation d'appartenance ou d'origine ou autre. Or, quand un mot est inutile dans une phrase, il est bien près de devenir nuisible, s'il ne l'est déjà. Pourquoi alors ne pas le supprimer?

Rectification

« L'amour passionné de la vérité, voilà *surtout* quel est le caractère de son éloquence : il aimerait mieux perdre sa cause *que la* gagner par des moyens qu'il ne croirait pas légitimes. »

P. 135. — « Il est rare, dans un débat politique, *que* la vérité soit d'un seul côté; de là le soin que prend M. de Broglie de peser une à une les raisons de ses adversaires, d'en mesurer la valeur et de faire leur part. »

Observation

Lorsque, comme ici, le sens est suspendu par une incidente, il est préférable de placer la conjonction *que* avant l'incidente suspensive : elle appelle mieux, ainsi, la suite du sens. Et puis, dans le cas qui nous occupe, M. Duvergier de Hauranne aurait évité la consonance un peu dure qui résulte de cette syllabe deux fois répétée : la finale de politi*que* et la conjonction *que*.

Rectification

« Il est rare *que*, dans un débat politique, la vérité soit d'un seul côté : de là le soin que prend M. de Broglie de peser une à une les raisons de ses adversaires, d'en mesurer la valeur et de faire leur part. »

P. 142. — « Cet art dont le génie seul a le secret, Shakspeare en Angleterre, Molière en France, l'ont *surtout* possédé, et les

générations nouvelles, plus impartiales que la nôtre, confondent ces deux grands noms dans une égale admiration. »

Observation

L'adverbe *surtout* ne pouvait pas entrer dans cette phrase telle qu'elle est construite. En le plaçant ainsi, M. Duvergier de Hauranne en a fait un non-sens. *L'ont surtout possédé* sous-entend un ou plusieurs autres verbes ayant une importance moindre que le verbe *posséder* à l'égard de l'art dont il est question. Cela ne signifie absolument rien. L'auteur a voulu indiquer que Molière et Shakspeare ont possédé l'art dont il parle à un degré beaucoup plus intense que tous les autres poètes dramatiques. S'il avait voulu établir à ce sujet une prépondérance en faveur de l'un de ces deux poètes, il aurait dû placer l'adverbe *surtout* immédiatement après celui de ces deux noms qui aurait eu sa préférence. Il a voulu seulement établir cette supériorité sur tous les autres, observant une prudente réserve en ce qui concerne les deux poètes qu'il a cités. Il devait alors, pour rendre fidèlement l'expression de sa pensée, placer l'adverbe *surtout* immédiatement après les deux noms, et, par un petit artifice de style, dire : « *l'un en Anglcterre, l'autre en France, l'ont possédé...* »

Rectification

« Cet art, dont le génie seul a le secret, Shakspeare et Molière *surtout, l'un en Angleterre, l'autre en France,* l'ont possédé, et les générations nouvelles, plus impartiales que la nôtre, confondent ces deux grands noms dans une égale admiration. »

P. 143. — « M. de Broglie *voyait* avec un amer chagrin la cause à laquelle il avait consacré sa vie *s'égarer*, le lendemain de son triomphe, *et se compromettre dans de fâcheuses réminiscences.* »

Observation

Ce n'est pas sans quelque étonnement que l'on voit les deux verbes *voyait* et *s'égarer* ainsi séparés, alors que tous les efforts de l'auteur auraient dû tendre à les rapprocher l'un de l'autre. La phrase ainsi construite est d'autant plus choquante que les mots « *sa vie s'égarer* » produisent une assonance désagréable.

RECTIFICATION

« M. de Broglie, avec un amer chagrin, *voyait s'égarer*, le lendemain de son triomphe, *et se compromettre dans de fâcheuses réminiscences,* la cause à laquelle il avait consacré sa vie. »

P. 155. — « Ainsi je serais moins indulgent pour le 18 Brumaire, et moins sévère pour les hommes courageux qui, portés, en 1848, *au gouvernement de la France par un mouvement populaire,* n'ont voulu, malgré de détestables conseils, ni proscrire, ni confisquer, et qui, les mains pures ont remis le pouvoir à une Assemblée librement élue. »

OBSERVATION

Il y a là une amphibologie : on peut se demander si la France *est gouvernée par un mouvement populaire.*

RECTIFICATION

« Ainsi, je serais moins indulgent pour le 18 Brumaire, et moins sévère pour les hommes courageux qui, *en 1848,* portés *par un mouvement populaire, ont pris le gouvernement de la France et* n'ont voulu, malgré de détestables conseils, ni proscrire ni confisquer, et qui, les mains pures, ont remis le pouvoir à une Assemblée librement élue. »

Réponse de M. Cuvillier-Fleury,

Directeur de l'Académie française,

au discours de M. Duvergier de Hauranne.

P. 164. — « *Quand j'ai relu* tout récemment votre HISTOIRE *aujourd'hui si connue,* DU GOUVERNEMENT PARLEMENTAIRE, pour y retrouver les titres qui vous avaient si justement assuré les suffrages de l'Académie française, *me permettrez-vous de vous dire à quelle illusion j'ai cédé ?* »

Observations

Voilà une singulière façon de poser une interrogation. Si au moins M. Cuvillier-Fleury avait dit ce qu'il a voulu dire, il n'y aurait que demi-mal. Mais, est-ce là le cas?... Non, certes!

M. Cuvillier-Fleury semble vouloir dire : « Jadis, quand je n'avais lu qu'une fois votre HISTOIRE DU GOUVERNEMENT PARLEMENTAIRE, vous ne pouviez pas me permettre de vous dire à quelle illusion j'ai cédé en la lisant, mais maintenant que je l'aie relue, vous pouvez m'octroyer cette permission. » Voudrait-il insinuer par là que la pénitence a été assez dure? Si on pouvait l'admettre, l'intention malicieuse ne serait pas suffisante pour faire excuser une phrase exécrable, une phrase qui ne signifie rien. Puisqu'il emploie le futur : « *me permettrez-vous* », l'auteur aurait dû écrire : « Quand *j'aurai* relu... » M. Cuvillier-Fleury a simplement voulu demander la permission de dire à quelle illusion il a cédé en relisant cette HISTOIRE. Il a employé une tournure que volontiers j'appellerais *à renversement;* seulement, au rebours des marmites du même nom, il n'en a pas fait sortir le sens en la retournant.

Bien que la phrase soit construite d'une façon diamétralement opposée à celles de MM. André Theuriet, Théodore Cahu et Michel Provins, que j'ai étudiées p. 86 et suivantes, ce cas peut être rangé dans la même catégorie. Si mes lecteurs veulent bien décomposer la phrase, en supprimer tout ce qui n'y est qu'accessoire, ils verront qu'il ne peut être permis de s'exprimer ainsi en francais :

« Quand *j'ai relu* votre HISTOIRE, me *permettrez-vous* de vous dire... »

Lecteur de bonne foi, est-ce soutenable?

M. Cuvillier-Fleury a eu aussi le tort très grave de séparer en deux tronçons, au moyen d'une incidente, le titre d'un ouvrage : « Quand j'ai relu tout récemment votre HISTOIRE, *aujourd'hui si connue,* DU GOUVERNEMENT PARLEMENTAIRE... » On doit éviter soigneusement cette fantaisie.

Rectification

« *Me permettrez-vous de vous dire à quelle illusion j'ai cédé* quand, tout récemment, pour y retrouver les titres qui vous avaient si justement assuré les suffrages de l'Académie française, *j'ai relu* votre HISTOIRE DU GOUVERNEMENT PARLEMENTAIRE, aujourd'hui si connue? »

P. 170. — « Mais bousculé comme vous l'aviez été si souvent, assailli sur *les tréteaux populaires de projectiles de toute espèce,* hué, sifflé, injurié dans la personne des candidats vos amis, vous n'aviez *rien* eu à leur envier, et vous pouviez désormais aborder la vie militante : vos preuves étaient faites. »

RÉFLEXION

Très curieux, ces *tréteaux de projectiles*, mais pas bien solides pour y poser des planches : je n'y monterais pas.

RECTIFICATION

« Mais bousculé comme vous l'aviez été si souvent, assailli *de toute espèce de projectiles sur les tréteaux populaires,* hué, sifflé, injurié dans la personne des candidats vos amis, vous n'aviez eu *rien* à leur envier, et vous pouviez désormais aborder la vie militante : vos preuves étaient faites. »

P. 170. — « La critique n'avait pas laissé que de compter dans votre vie passée. C'est aux classiques de l'Empire que vous aviez *surtout* déclaré la guerre, *vous et vos amis*. »

RECTIFICATION

« La critique n'avait pas laissé que de compter dans votre vie passée. C'est *surtout* aux classiques de l'Empire que *vous et vos amis* aviez déclaré la guerre. »

P. 171. — « Vous vous étiez fait personnellement des ennemis littéraires qui vous ont gardé *plus longtemps* rancune *que vos adversaires politiques*. »

RECTIFICATION

« Vous vous étiez fait personnellement des ennemis littéraires qui, *plus longtemps que vos adversaires politiques,* vous ont gardé rancune. »

Discours prononcé par M. Rousset

lorsque, dans la séance publique du 2 mai 1872, il vint prendre possession du fauteuil de M. Prévost-Paradol.

P. 201. — « L'Académie, *depuis dix ans,* m'a si souvent donné des marques de sa faveur qu'aujourd'hui, lorsqu'elle vient de mettre le comble à ses grâces, je serais bien empêché, *pour lui témoigner ma reconnaissance*, d'imaginer quelque formule nouvelle, si je ne croyais pas, *avec les bons juges,* que la meilleure expression d'un sentiment sincère est toujours la plus simple. »

RÉFLEXION

Oh! les phrases contournées...! (J.-B. Dumas. Voir p. 97.)

RECTIFICATION

« *Depuis dix ans*, l'Académie m'a si souvent donné des marques de sa faveur qu'aujourd'hui, lorsqu'elle vient de mettre le comble à ses grâces, je serais bien empêché d'imaginer quelque formule nouvelle *pour lui témoigner ma reconnaissance,* si, *avec les bons juges*, je ne croyais pas que la meilleure expression d'un sentiment sincère est toujours la plus simple. »

P. 202. — « Malgré les entraînements d'une vie répandue, il savait aisément suffire à ses devoirs de toute sorte et d'abord satisfaire à ce que vous pouviez attendre justement de ses facultés *rares*. »

RECTIFICATION

« Malgré les entraînements d'une vie répandue, il savait aisément suffire à ses devoirs de toute sorte, et d'abord, satisfaire à ce que vous pouviez attendre justement de ses *rares* facultés. »

P. 203. — « Il faut cependant reconnaître que M. Prévost-Paradol n'a pas joui, comme *il aurait* dû, de sa destinée en ce monde. »

OBSERVATIONS

Il y a dans cette phrase une faute de français. Le membre de phrase « *comme il aurait dû* » est incomplet. Comme il

aurait dû quoi? Il y aurait fallu l'adjonction de *l'*, qui signifie, si l'on rétablit les mots elliptiques : « Comme il aurait dû *le faire.* » La consonne *l'* ne joue pas là le rôle de lettre euphonique, et par conséquent inutile, comme a semblé le croire M. Rousset, puisque le pronom *il* précède : cette consonne était nécessaire pour le sens complet de la phrase.

Je me vois obligé de signaler aussi deux virgules nuisibles que M. Rousset a cru devoir faire entrer dans sa phrase. Il a fait ainsi du membre essentiel « *comme il aurait dû* » une incidente explicative, c'est-à-dire une incidente que l'on peut supprimer sans nuire au sens. Eh bien, que l'on supprime ces quatre mots, et l'on verra si la phrase ainsi démembrée exprime bien la pensée de M. Rousset.

RECTIFICATION

« Il faut cependant reconnaître que M. Prévost-Paradol n'a pas joui comme *il l'aurait dû* de sa destinée en ce monde. »

P. 205. — « Les grands modèles de l'antiquité ne l'avaient point touché *encore;* ce mérite du style qu'il possédait déjà, il le trouvait dans son propre fonds. »

RECTIFICATION

« Les grands modèles de l'antiquité ne l'avaient *encore* point touché; ce mérite du style, qu'il possédait déjà, il le trouvait dans son propre fonds. »

P. 205. — « Ce qui, dans sa dissertation est *surtout remarquable,* c'est une réfutation de la doctrine de Spinosa, de cette conception rigide et aride, où, privé de soutien et d'espoir, aussi dépourvu de liberté que la force même dont il est le produit fatal, l'homme est jeté ici-bas, comme un enfant abandonné qui ne connaîtra jamais son père et que son père ne connaîtra jamais. »

RECTIFICATION

« Ce qui est *remarquable* dans sa dissertation, c'est *surtout* une réfutation de la doctrine de Spinosa, de cette conception rigide et aride où, privé de soutien et d'espoir, aussi dépourvu de liberté que la force même dont il est le produit fatal, l'homme est jeté ici-bas comme un enfant abandonné qui ne connaîtra jamais son père et que son père ne connaîtra jamais. »

P. 207. — « Un recueil universitaire, la REVUE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE, jusque-là un peu obscur et consacré plus spécialement à d'utiles travaux de pédagogie et de grammaire, venait, par une heureuse fortune, de s'associer deux jeunes écrivains qui lui apportèrent l'éclat *tout d'un coup, M. Prévost-Paradol et Hippolyte Rigault.* »

RECTIFICATION

« Un recueil universitaire, la REVUE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE, jusque-là un peu obscur, et consacré plus spécialement à d'utiles travaux de pédagogie et de grammaire, venait, par une heureuse fortune, de s'associer deux jeunes écrivains, *M. Prévost-Paradol et Hippolyte Rigault,* qui, *tout à coup*, lui apportèrent l'éclat. »

Réponse de M. d'Haussonville,

Directeur de l'Académie française,

au discours de M. Rousset.

P. 229. — « Afin de dérouler sans fatigue pour vos lecteurs l'instructif tableau de la composition de nos armées, vous leur avez *successivement* offert la biographie de Louvois, la correspondance du maréchal de Noailles, l'aimable esquisse de la carrière trop courte du séduisant comte de Gisors, puis, toujours dans le même dessein, quoique moins accusé, vos deux volumes sur les Volontaires de la première République, et sur la Grande Armée de 1813. »

RECTIFICATION

« Afin de dérouler sans fatigue pour vos lecteurs l'instructif tableau de la composition de nos armées, vous leur avez offert *successivement* la biographie de Louvois, la correspondance du maréchal de Noailles, l'aimable esquisse de la carrière trop courte du séduisant comte de Gisors, puis, toujours dans la même dessein, quoique moins accusé, vos deux volumes sur les Volontaires de la première République et sur la Grande Armée de 1813. »

P. 236. — « Je me suis, par exemple, demandé si, à force de pénétrer, par l'étude attentive que vous en avez faite, dans toutes les pensées de Louvois, et dans les mille détails de ses fonctions de ministre de la guerre, vous ne vous étiez pas exagéré parfois

l'influence même accidentelle qu'il aurait exercée sur les déterminations d'un maître qui savait vouloir et qui voulait *surtout* se faire obéir. »

RECTIFICATION

« Je me suis, par exemple, demandé si, à force de pénétrer, par l'étude attentive que vous en avez faite, dans toutes les pensées de Louvois et dans les mille détails de ses fonctions de ministre de la guerre, vous ne vous étiez pas exagéré parfois l'influence, même accidentelle, qu'il aurait exercée sur les déterminations d'un maître qui savait vouloir et qui, *surtout*, voulait se faire obéir. »

P. 241. — « En vous écoutant, je songeais à un autre rédacteur du JOURNAL DES DÉBATS, à M. Alexandre Thomas, le compagnon de mes anciennes luttes, ce brave cœur et ce ferme esprit, qui a payé d'un exil volontaire la fière satisfaction de pouvoir *parler suivant sa conscience* des affaires de son pays. »

RECTIFICATION

« En vous écoutant, je songeais à un autre rédacteur du JOURNAL DES DÉBATS, à M. Alexandre Thomas, le compagnon de mes anciennes luttes, ce brave cœur et ce ferme esprit, qui a payé d'un exil volontaire la fière satisfaction de pouvoir, *suivant sa conscience, parler* des affaires de son pays. »

P. 242. — « M. Alexandre Thomas venait d'envoyer avec éclat sa démission de *professeur à la suite des événements de décembre 1851,* et il avait chargé M. Prévost-Paradol de donner le plus de publicité possible à une démarche bien propre à surexciter les jeunes gens qui se destinaient alors à la carrière de l'enseignement public. »

RÉFLEXION

Me serait-il permis de demander en quoi consistent les fonctions de *professeur à la suite des événements de décembre?*

RECTIFICATION

« *A la suite des événements de décembre 1851*, M. Alexandre Thomas venait d'envoyer avec éclat sa démission de *professeur,* et il avait chargé M. Prévost-Paradol de donner le plus de publicité possible à une démarche bien propre à surexciter les jeunes gens qui se destinaient alors à la carrière de l'enseignement public. »

La phrase suivante, insérée dans son discours par M. d'Haussonville, est de M. Prévost-Paradol.

P. 247. — « Oui, je le connais, cet art misérable, et j'en use, quand *il faut,* en pleine sécurité de conscience. »

OBSERVATION

Voir, p. 107, l'observation sur le discours de M. Rousset, qui est exactement de même nature.

RECTIFICATION

« Oui, je le connais, cet art misérable, et j'en use, quand *il* ***le*** *faut*, en pleine sécurité de conscience. »

P. 249. — « Un Frédéric II à cheval, orgueilleusement placé sur l'un des principaux boulevards, l'avait *surtout* frappé comme ayant l'air d'être, pour tout ce monde en uniforme, « l'Eternel qui » les avait tirés d'Egypte et leur avait donné une si belle place » parmi les nations de la terre. »

RECTIFICATION

« Un Frédéric II à cheval, *surtout*, orgueilleusement placé sur l'un des principaux boulevards, l'avait frappé comme ayant l'air d'être, pour tout ce monde en uniforme, « l'Eternel qui les avait » tirés d'Egypte et leur avait donné une si belle place parmi les » nations de la terre. »

P. 254. — « Rendons grâce à l'illustre homme d'Etat qui, après avoir essayé de la détourner *par ses conseils des voies funestes,* couronne en ce moment l'œuvre entière de sa vie en la dirigeant lui-même péniblement vers des destinées meilleures. »

RÉFLEXION

Il me semble que l'on doit avoir quelque méfiance et ne suivre qu'avec une certaine répugnance *ces conseils des voies funestes*.

RECTIFICATION

« Rendons grâce à l'illustre homme d'Etat qui après avoir, *par ses conseils*, essayé de la détourner *des voies funestes*, couronne en ce moment l'œuvre entière de sa vie en la dirigeant lui-même, péniblement, vers des destinées meilleures. »

Discours prononcé par M. le duc d'Aumale

lorsque, dans la séance publique du 3 avril 1873, il vint prendre possession du fauteuil de M. le comte de Montalembert.

P. 261. — « Résolu à devenir un humaniste excellent, il ne consacrait pas *seulement* aux études littéraires et philosophiques ce que nous pourrions appeler les heures réglementaires, quoiqu'il le fît avec conscience, acceptant avec soumission notre discipline universitaire, il continua la pratique du travail individuel, que lui avait enseignée son contact avec les *écoles anglaises et allemandes*, et qu'avaient confirmée les leçons d'éminents professeurs. » (Voir Étude sur la place de quelques mots, p. 25.)

Rectification

« Résolu à devenir un humaniste excellent, il ne consacrait pas aux études littéraires et philosophiques *seulement* ce que nous pourrions appeler les heures réglementaires, quoiqu'il le fît avec conscience: acceptant avec soumission notre discipline universitaire, il continua la pratique du travail individuel, que lui avait enseignée son contact avec *les écoles anglaises* et *les écoles allemandes*, et qu'avaient confirmée les leçons d'éminents professeurs.»

P. 266. — « C'est en arrivant en Suède, où il *avait été passer* auprès de son père *une de ses vacances*, toujours laborieuses, qu'il offrit son premier tribut à cette inconstante (la Presse). »

Observations

Je ne sache rien de plus exécrable que cet emploi du verbe auxiliaire *être* auquel on donne la signification d'*aller*. L'Académie l'a admis, il est vrai — et ce n'est pas ce qu'elle a fait de mieux — mais je crois que, dans le style soutenu tout au moins, on devrait s'abstenir absolument de cette acception.

Je sais bien que, en manière de circonstance atténuante, l'Académie indique une différence de sens entre « *J'ai été* » et « *Il est allé* ».

« *J'ai été*, dit-elle, fait entendre qu'on est allé quelque part et qu'on en est revenu. »

« *Il est allé* marque que celui dont on parle n'est pas encore de retour. »

Mais cela est « un peu bien subtil », tellement subtil qu'il m'est impossible d'apercevoir cette différence. Mettons donc que c'est absolument arbitraire puisque l'Académie ne nous donne aucune bonne raison à l'appui de son allégation.

Lorsque je dis : « *J'ai été à Rome,* » si je suis à Paris quand je m'exprime ainsi, il est bien clair que je suis revenu de Rome. Mais si, étant également à Paris, je désigne quelqu'un qui est en ma présence en disant : « *Il est allé à Rome,* » je m'exprime très correctement, et il est non moins clair que ce quelqu'un est revenu de Rome. J'évite ainsi la petite cacophonie que produirait : « *Il a été à Rome.* »

Si j'interrogeais l'Académie pour connaître la raison qui l'a déterminée à *changer la personne* dans les deux exemples qu'elle a donnés, pour savoir pourquoi elle a employé la première personne dans : « *J'ai été à Rome,* » et la troisième personne dans : « *Il est allé à Rome,* » elle serait peut-être bien embarrassée de fournir une réponse plausible.

Je vais, avec sa permission, lui donner cette raison.

C'est tout simplement que son beau raisonnement de l'indication de *l'aller* et du *retour* se trouve absolument détruit.

Si elle avait fait dire à quelqu'un qui, *au moment où il parle, se trouve à Paris* : « *J'ai été à Rome* » ou « *Je suis allé à Rome* », il eût été bien évident que dans les deux cas ce quelqu'un était *revenu de Rome.* Or, comme « *Je suis allé à Rome* » est d'une correction irréprochable; que régulièrement on ne peut dire cela que *si l'on n'y est plus,* l'ingénieuse explication de ce sens mystérieux du retour tombe d'elle-même. Tandis que si en parlant d'un absent on dit : « *Il est allé à Rome,* » comme cet « absent n'est pas là », que, peut-être, personne ne l'a vu depuis son départ, il se peut bien qu'il ne soit pas revenu.

Et l'Académie a tablé là-dessus. Seulement, son raisonnement pèche par la base.

En ce qui concerne l'expression : « ***une** de ses vacances* », M. le duc d'Aumale a rendu impropre le mot *vacance* dont il s'est servi. En le faisant précéder de l'adjectif *une,* il a donné au mot *vacance* la signification de : « Le temps pendant lequel une fonction n'est pas occupée », alors qu'il a voulu donner le sens de : « Le temps pendant lequel cessent les travaux des tribunaux, des écoles, etc. » Cette dernière acception ne comporte que l'emploi du pluriel.

RECTIFICATION

« C'est en arrivant en Suède, où il *était allé* auprès de son père passer *ses vacances*, toujours laborieuses, qu'il offrit son premier tribut à cette inconstante. »

P. 274. — « Dans ses plaidoyers *éloquents* en faveur de nos vieilles cathédrales et de nos antiques murailles, Montalembert, classant ceux qu'il flagellait, prêtres, propriétaires, fonctionnaires de tout ordre, donnait la palme de la destruction aux serviteurs de l'État. »

RECTIFICATION

« Dans ses *éloquents* plaidoyers en faveur de nos vieilles cathédrales et de nos antiques murailles, Montalembert, classant ceux qu'il flagellait : prêtres, propriétaires, fonctionnaires de tout ordre, donnait la palme de la destruction aux serviteurs de l'État. »

P. 282. — « C'est ce double courant d'idées qui l'a *souvent* entraîné dans un sens contraire à la direction suivie par plusieurs grands peuples de l'Europe. »

RECTIFICATION

« C'est ce double courant d'idées qui, *souvent*, l'a entraîné dans un sens contraire à la direction suivie par plusieurs grands peuples de l'Europe. »

Réponse de M. Cuvillier-Fleury,

Directeur de l'Académie française,

à M. le duc d'Aumale.

P. 296. — « Aussi loin que mes souvenirs remontent dans le passé, je vous *vois* préparant *en quelque sorte* l'ouvrage qui devait être, vingt ans plus tard, votre début dans la carrière des lettres. Ce livre, LES ZOUAVES ET LES CHASSEURS A PIED, *avant de l'écrire, on dirait* que vous l'aviez déjà dans le cœur. »

OBSERVATIONS

En quelque sorte signifie absolument : *pour ainsi dire*. Or, je ne vois pas en quoi M. Cuvillier-Fleury a pu appliquer cette locution au participe *préparant*. C'est à *vois* qu'il a eu l'intention de faire

cette application. Si l'on interprète son texte, on trouve en effet que M. Cuvillier-Fleury, bercé sur l'aile de l'illusion, semble apercevoir M. le duc d'Aumale préparant son livre : « Aussi loin que mes souvenirs remontent dans le passé, *il me semble* que je vous vois » ; si je traduis, j'obtiens : « ... je vous vois, *pour ainsi dire... en quelque sorte...* » En un mot, l'action de voir n'est ici que le résultat d'une illusion, alors que, en ce qui concerne le duc d'Aumale, l'action de préparer son ouvrage est bel et bien une réalité. C'est donc après le verbe *vois* que la locution dont il s'agit aurait dû être placée.

Mais ce n'est là qu'une peccadille, si je puis dire ainsi, en comparaison de l'erreur commise par M. Cuvillier-Fleury dans la phrase qui dans son discours est après celle dont je viens de m'occuper.

« Ce livre, *avant de l'écrire, on dirait* que vous l'aviez déjà dans le cœur. »

Qui donc, ici, est désigné comme devant écrire? Il est incontestable que c'est la personnalité indéfinie représentée par : *On dirait.* Prenons cet exemple : « Avant de parler, *on doit* réfléchir. » Qui désigne-t-on par *On doit?* C'est évidemment la personne qui va parler. Les deux cas sont identiques.

Or, qu'indique l'expression « *on dirait* » ? Elle signifie : *n'importe qui... tout le monde dirait...* ; en un mot, *on* étant une généralité, c'est cette généralité qui a écrit le livre que M. Cuvillier-Fleury a, dans sa phrase, l'intention d'attribuer au duc d'Aumale. Mais l'intention ne suffit pas toujours, et il est bon d'y joindre quelquefois une indication un peu plus précise.

RECTIFICATION

« Aussi loin que mes souvenirs remontent dans le passé, je vous *vois, en quelque sorte,* préparant l'ouvrage qui devait être, vingt ans plus tard, votre début dans la carrière des lettres. Ce livre, LES ZOUAVES ET LES CHASSEURS A PIED, *on dirait qu'avant de l'écrire* vous l'aviez déjà dans le cœur. »

P. 300. — « L'Académie y a *surtout* remarqué le sobre emploi de l'érudition, nullement aventureuse, appuyée à des textes certains, et plus appliquée à les faire connaître qu'à les amplifier. »

RECTIFICATION

« L'Académie y a remarqué *surtout* le sobre emploi de l'érudition, nullement aventureuse, appuyée à des textes certains, et plus appliquée à les faire connaître qu'à les amplifier. »

Discours prononcé par M. Littré

lorsque, dans la séance publique du 5 juin 1873, il vint prendre possession du fauteuil de M. Villemain.

P. 329. — « Cette préface *ingénieuse et belle de votre secrétaire,* je ne la quitterai pas sans y remarquer une toute petite particularité : elle contient des mots qui ne figurent pas dans le Dictionnaire. »

RECTIFICATION

« Cette *ingénieuse et belle préface due à votre secrétaire,* je ne la quitterai pas sans y remarquer une toute petite particularité : elle contient des mots qui ne figurent pas dans le Dictionnaire. »

P. 322. — « Quand, affligé d'une *grave* maladie, M. Villemain eut donné sa démission de ministre, le gouvernement du roi *s'occupa avec un intérêt empressé de lui et de sa famille*; et l'on songea à faire accorder par les Chambres, comme témoignage et récompense publique, une pension de quinze mille francs reversible à ses enfants. »

RECTIFICATION

« Quand, affligé d'une maladie *grave,* M. Villemain eut donné sa démission de ministre, le gouvernement du roi *s'occupa de lui et de sa famille avec un intérêt empressé*, et l'on songea à lui faire accorder par les Chambres, comme témoignage et récompense publique, une pension de quinze mille francs, reversible à ses enfants. »

P. 333. — « L'antiquité classique avait un charme infini pour M. Villemain. De son temps, un cardinal italien, célèbre par plusieurs trouvailles, découvrit dans un vieux manuscrit, sous un texte insignifiant, des lignes précieuses, grattées mais encore lisibles. Ces lignes contenaient de grands fragments d'un *livre perdu de Cicéron,* son TRAITÉ DE LA RÉPUBLIQUE. »

RÉFLEXION

Je sais bien que Corneille a écrit :

Un tas d'hommes *perdus* de dettes et de crimes...

Si l'on voulait appliquer l'expression populaire, *un livre perdu de Cicéron,* ce serait un livre dans lequel *il y aurait trop de Cicéron.* Mais, entre nous, je crois bien que ce n'est pas ce sens que Littré a voulu employer. Qu'en pensez-vous?

RECTIFICATION

« L'antiquité classique avait un charme infini pour M. Villemain. De son temps, un cardinal italien, célèbre par plusieurs trouvailles, découvrit dans un vieux manuscrit, sous un texte insignifiant, des lignes précieuses, grattées mais encore lisibles. Ces lignes contenaient de grands fragments *d'un livre de Cicéron,* son TRAITÉ DE LA RÉPUBLIQUE, *qui était perdu.* »

La phrase qui fait l'objet de la présente critique est de M. Villemain. Elle est insérée dans le discours de M. Littré.

P. 334. — « J'avais commencé cette traduction avec enthousiasme, si le mot n'était pas bien ambitieux pour un traducteur : il y avait un charme d'illusion dans ce travail, dans cette jouissance exclusive d'un chef-d'œuvre si longtemps inconnu. On m'envoyait *les feuilles de Rome* à mesure qu'elles étaient enlevées au précieux manuscrit. »

RÉFLEXION

Comment *les feuilles de Rome!* mais je croyais qu'il s'agissait d'un ouvrage de Cicéron. M. Villemain traitait Rome à peu près comme un artichaut. (Il s'agit, en effet, de l'ouvrage de Cicéron dont il est question dans l'observation précédente.)

RECTIFICATION

« J'avais commencé cette traduction avec enthousiasme, si le mot n'était pas bien ambitieux pour un traducteur : il y avait un charme d'illusion dans ce travail, dans cette jouissance exclusive d'un chef-d'œuvre si longtemps inconnu. On m'envoyait *de Rome,* à mesure qu'elles *en* étaient enlevées, *les feuilles* du précieux manuscrit. »

P. 335. — « Aux premières pages de ce mémorable ouvrage qui dépeignent l'état des lettres françaises à la mort de Louis XIV, un mot de fâcheux augure est écrit et souvent répété, c'est le *mot décadence.* »

Discours prononcé par M. le baron de Viel-Castel

lorsque, dans la séance publique du 27 novembre 1873, il vint prendre possession du fauteuil de M. le comte Philippe de Ségur.

P. 383. — « Pour échapper à la misère, le comte de Ségur avait dans ses talents et dans la culture de son esprit des ressources que n'avaient *malheureusement* pas tous ses compagnons d'infortune. *On le vit, avec une incroyable activité, se livrer* aux travaux littéraires les plus variés : articles de journaux, pièces de théâtre, poésies légères, chansons... »

OBSERVATION

Nous sommes ici en présence d'un cas semblable à celui que j'ai signalé à propos du discours de M. Cuvillier-Fleury, p. 114. Qui donc déploya cette incroyable activité? Ce sont ceux qui le virent : « *On le vit, avec une incroyable activité...* » Eh bien, ce doit être fatigant de regarder quelque chose ou quelqu'un avec une telle activité.

RECTIFICATION

« Pour échapper à la misère, le comte de Ségur avait dans ses talents et dans la culture de son esprit des ressources que, *malheureusement*, n'avaient pas tous ses compagnons d'infortune. *On le vit se livrer, avec une incroyable activité*, aux travaux littéraires les plus variés : articles de journaux, pièces de théâtre, poésies légères, chansons... »

P. 386. — « Le général Mathieu Dumas, ancien ami de son père, ayant été chargé par le Premier Consul d'organiser un corps de cavalerie composé d'une jeunesse d'élite qui s'armerait, s'équiperait, se monterait à ses frais, il alla se faire inscrire à l'Hôtel de Ville où l'on recevait les engagements de ces volontaires. Son père informé *au dernier moment de sa résolution*, l'avait approuvée. »

RÉFLEXION

Voilà une résolution qui ne devait pas être extrêmement vigoureuse : à son dernier moment! Elle a bien pu mourir sans produire l'effet pour lequel elle avait été prise.

RECTIFICATION

« Le général Mathieu Dumas, ancien ami de son père, ayant été chargé par le Premier Consul d'organiser un corps de cavalerie composé d'une jeunesse d'élite qui s'armerait, s'équiperait, se monterait à ses frais, il alla se faire inscrire à l'Hôtel de Ville, où l'on recevait les engagements de ces volontaires. *Au dernier moment*, son père, informé *de sa résolution*, l'avait approuvée. »

P. 391. — «... Il se précipita à l'assaut. En un moment, sur les quatre-vingts hommes qu'il y conduisait, soixante étaient tués ou blessés. Lui-même était emporté presque mourant, atteint *près du cœur d'une balle* qui l'avait mis à découvert, *au côté droit, d'une autre* qui avait pénétré dans ses entrailles, et d'une troisième à la cuisse droite. On le croyait perdu. »

RÉFLEXIONS

Ici, et sans que l'auteur y ait mis la moindre intention maligne, car M. le baron de Viel-Castel était un homme grave, et, du reste, la situation n'y prêtait guère, nous tombons non pas même dans le haut comique, mais en pleine bouffonnerie. C'est absolument du style d'opérette : voyez-vous cet homme qui est atteint *près du cœur d'une balle* et *au côté droit d'une autre!* Voilà vraiment deux balles qui n'ont pas de chance! mais qui n'ont pas dû faire beaucoup de mal à M. de Ségur. Peut-être pour ce dernier — c'est le héros dont parle si adroitement M. de Viel-Castel — eût-il mieux valu qu'il en fût ainsi. Et puis, qu'est-ce qui avait été mis à découvert ?

RECTIFICATION

« Il se précipita à l'assaut. En un moment, sur les quatre-vingts hommes qu'il y conduisait, soixante étaient tués ou blessés. Lui-même était emporté presque mourant, atteint *d'une balle près du cœur*, laquelle avait mis cet organe à découvert; *d'une autre balle* qui, trouant *le côté droit*, avait pénétré jusque dans les entrailles, et d'une troisième à la cuisse droite. On le croyait perdu. »

P. 393. — « Il y eut même une échauffourée dans laquelle un jeune écervelé tira sur M. de Ségur, *presque à bout portant*, deux coups de pistolet, qui ne lui firent *heureusement* que de légères contusions. »

RECTIFICATION

« Il y eut même une échauffourée dans laquelle, *presque à bout portant*, un jeune écervelé tira sur M. de Ségur deux coups de pistolet qui, *heureusement*, ne lui firent que de légères contusions. »

P. 394. — « Lorsqu'il eut enfin terminé l'organisation d'un corps dont il avait *successivement* dirigé les escadrons vers l'Allemagne à mesure qu'il les avait mis en état de tenir la campagne, lorsqu'il put aller, de sa personne, en prendre le commandement, la sanglante défaite de Leipzig venait de rejeter sur la rive gauche du Rhin les débris de l'armée française. »

RECTIFICATION

« Lorsqu'il eut enfin terminé l'organisation d'un corps dont il avait dirigé *successivement* les escadrons vers l'Allemagne à mesure qu'il les avait mis en état de tenir la campagne; lorsqu'il put aller, de sa personne, en prendre le commandement, la sanglante défaite de Leipzig venait de rejeter sur la rive gauche du Rhin les débris de l'armée française. »

P. 398. — « Philippe de Ségur n'avait rien fait qui pût attirer sur lui les rigueurs du pouvoir, mais le spectacle des malheurs publics, le triomphe, les emportements du parti de l'ancien régime, la proscription d'un grand nombre de ses compagnons d'armes, les uns fusillés, les autres emprisonnés, exilés ou fugitifs, c'était plus qu'il n'en fallait pour le jeter dans une sorte de désespoir. La condamnation du maréchal Ney excita *surtout* en lui une douloureuse indignation. »

RECTIFICATION

« Philippe de Ségur n'avait rien fait qui pût attirer sur lui les rigueurs du pouvoir; mais le spectacle des malheurs publics, le triomphe, les emportements du parti de l'ancien régime, la proscription d'un grand nombre de ses compagnons d'armes, les uns fusillés, les autres emprisonnés, exilés ou fugitifs, c'était plus qu'il n'en fallait pour le jeter dans une sorte de désespoir. La condamnation du maréchal Ney *surtout* excita en lui une douloureuse indignation. »

P. 407. — « M. de Lamartine fut *nommé*, et le duc de Lévis étant *presque aussitôt* venu à mourir, ce fut M. de Ségur, son neveu, qu'on lui donna *comme successeur par un vote unanime*. »

Réflexions

Comme il s'agit ici de l'Académie française et qu'il est procédé au recrutement de cette compagnie par le mode de l'élection, M. de Viel-Castel commence cette phrase par un mot impropre. Il est vrai qu'il la continue par deux mots qui, placés comme ils le sont — *presque aussitôt* — n'ont aucune signification; enfin, il la couronne en nous offrant un *successeur par un vote unanime.*

Comprenne qui pourra ce singulier langage.

Et M. de Viel-Castel fut, dit-on, diplomate avant d'être historien et académicien. Eh bien, si les traités qu'il fut chargé de rédiger au cours de sa carrière diplomatique étaient écrits dans le style de son discours académique, avec cette belle clarté, les intérêts de la France étaient bien sauvegardés !

Rectification

« M. de Lamartine fut *élu*, et le duc de Lévis étant venu à mourir *presque aussitôt*, ce fut M. de Ségur, son neveu, que, *par un vote unanime, on lui donna comme successeur.* »

Réponse de M. Xavier Marmier,

Directeur de l'Académie française,

au discours de M. le baron de Viel-Castel.

P. 435. — « En ce temps d'investigations et de rénovations, l'histoire se régénérait. Vous le dites dans *une de vos dissertations en termes précis.* »

Réflexion

M. le baron de Viel-Castel faisait donc aussi des dissertations en termes imprécis ? M. Xavier Marmier nous le donne tout au moins à entendre. Dans ce cas, il avait grand tort, et il aurait mieux fait de s'en tenir à celles seulement qu'il écrivait en termes précis. Après tout, c'est peut-être une épigramme... à moins que ce ne soit involontaire. Si l'on admet cette dernière hypothèse, on peut en tirer cette conclusion que c'est M. Xavier Marmier qui aurait eu besoin d'un peu plus de précision. Mettons tous les deux, et n'en parlons plus.

RECTIFICATION

« En ce temps d'investigations et de rénovations, l'histoire se régénérait. Vous le dites *en termes précis* dans *une de vos dissertations*. »

P. 436. — « Vous avez dû étudier de même les questions religieuses et financières, pour nous montrer, comme vous le faites, les négociations des nouveaux concordats et des emprunts, *avec une lucidité dont plus d'un lecteur vous saura gré*. »

RECTIFICATION

« Vous avez dû étudier de même les questions religieuses et financières pour nous montrer comme vous le faites, *avec une lucidité dont plus d'un lecteur vous saura gré,* les négociations des nouveaux concordats et des emprunts. »

P. 443. — « A dix-neuf ans, dans ses études irrégulières, ses vagues rêveries, et ses aventureux essais en prose et en vers, il n'avait point encore trouvé sa vocation. Une rencontre fortuite la lui révèle. « Et moi aussi, je serai soldat! » s'écrie-t-il en voyant défiler un fier régiment de dragons, sabre en main, casque en tête, drapeau flottant, clairon sonnant. *Comme ses ancêtres, il ne peut plus avoir d'emblée le grade de colonel.* La République lui a enlevé ce privilège. »

OBSERVATION

Faire des phrases à panache, évoquer de superbes images, donner le frisson de l'enthousiasme, c'est magnifique! mais peut-être serait-il un peu plus rationnel d'écrire *ce que l'on a pensé*, et non *exactement le contraire de ce que l'on a pensé, de ce que l'on a voulu exprimer.*

Car, ici, c'est véritablement un comble. Examinons.

« *Comme* ses ancêtres, *il ne peut plus* avoir d'emblée le grade de colonel. »

Que signifie cette phrase?

Elle signifie, en bon français, que *ses ancêtres ne pouvaient plus avoir d'emblée le grade de colonel et qu'il en est de même pour lui.* C'est ce que l'on pourrait appeler une comparaison négative. Si quelqu'un trouve à cette phrase une autre signification, je lui serai obligé de me l'indiquer.

Si le descendant avait pu, comme ses ancêtres, obtenir d'emblée

un régiment, M. Marmier aurait pu écrire très correctement : « Comme ses ancêtres, il peut avoir d'emblée le grade de colonel.» Mais la négation renverse la comparaison, et, dès lors, la phrase ne peut plus être construite de la même façon.

Si les ancêtres de M. de Ségur ne pouvaient plus avoir d'emblée le grade de colonel, de quel privilège parle donc M. Xavier Marmier? Quel privilège la République a-t-elle enlevé à M. de Ségur? C'est le contraire qui était un privilège. (Voir ÉTUDE SUR LA PLACE DE QUELQUES MOTS, p. 13.)

Si c'est pour faire de telles phrases que l'Académie a appelé M. Marmier dans son sein...!

RECTIFICATION

« A dix-neuf ans, dans ses études irrégulières, ses vagues rêveries et ses aventureux essais en prose et en vers, il n'avait point encore trouvé sa vocation. Une rencontre fortuite la lui révèle. « Et moi aussi, je serai soldat! » s'écrie-t-il en voyant défiler un fier régiment de dragons, sabre en main, casque en tête, drapeau flottant, clairon sonnant. *Il ne peut plus, comme ses ancêtres, avoir d'emblée le grade de colonel.* La République lui a enlevé ce privilège. »

P. 445. — « Enfin son œuvre est commencée. Elle l'occupe, l'absorbe, le passionne pendant huit années. Le jour il y travaille, la nuit il en rêve. Heureux enthousiasme! Dans sa modestie, il ne pensait *qu'à* faire *un* simple récit des événements auxquels il avait pris part. Ce récit est une épopée, la plus extraordinaire, la plus grandiose, la plus émouvante des épopées. »

OBSERVATION

Voilà qui est quelque peu contradictoire. M. Marmier nous dit : « Dans sa modestie, il ne pensait *qu'à* faire un simple récit. » Nous devons comprendre qu'il ne pensait qu'à cela, que tout son être était absorbé, se concentrait, s'hypnotisait *sur ce simple récit.* C'est peut-être exagérer un peu l'attention et le soin que peut comporter *un simple récit.* M. Marmier n'aurait-il pas voulu nous dire que son personnage, M. de Ségur, pensait faire un simple récit *seulement*, pas plus? un ouvrage sans importance? Alors, au lieu d'amplifier son expression, il aurait dû y apporter une restriction. C'est ce qu'il aurait fait s'il avait écrit : « ... il pensait *ne* faire *qu'un...* » et non : « ... il ne pensait *qu'à* faire *un...* »

Rectification

« M. Mérimée *seul peut-être* pourrait résumer dans un espace très limité les idées et les sentiments qu'inspire une lecture attentive de tous ses écrits. »

P. 454. — « La grande majorité du public admire *surtout* en lui l'écrivain d'imagination, le romancier, le conteur doué d'un talent merveilleux pour créer des figures à la fois originales et vraies, pour combiner sans effort les situations les plus dramatiques et condenser l'intérêt dans le cadre le plus restreint. »

Rectification

« La grande majorité du public admire en lui *surtout* l'écrivain d'imagination, le romancier, le conteur doué d'un talent merveilleux pour créer des figures à la fois originales et vraies, pour combiner sans effort les situations les plus dramatiques et condenser l'intérêt dans le cadre le plus restreint. »

P. 463. — « On discutait alors ardemment, entre les deux écoles littéraires sur les règles de l'art dramatique, on traduisait les théâtres étrangers, les novateurs promettaient des merveilles. Cependant aucune œuvre n'avait *encore* paru à l'appui de leurs théories, lorsque le jeune Mérimée entreprit de donner une idée de ce que pourrait être un théâtre franchement romantique. »

Rectification

« On discutait alors ardemment entre les deux écoles littéraires sur les règles de l'art dramatique, on traduisait les théâtres étrangers, les novateurs promettaient des merveilles. Cependant, aucune œuvre *encore* n'avait paru à l'appui de leurs théories lorsque le jeune Mérimée entreprit de donner une idée de ce que pourrait être un théâtre franchement romantique. »

P. 474. — « Cette partie de ses travaux est *surtout* représentée par quatre ouvrages, portant le titre modeste de Notes et s'appliquant à quatre voyages archéologiques accomplis successivement dans le midi de la France, dans l'Ouest, en Auvergne et en Corse. »

RECTIFICATION

« Cette partie de ses travaux est représentée *surtout* par quatre ouvrages portant le titre modeste de NOTES, et s'appliquant à quatre voyages archéologiques accomplis successivement dans le midi de la France, dans l'Ouest, en Auvergne et en Corse. »

Je reproduis ici une phrase de M. Mérimée, insérée par M. de Loménie dans son discours.

P. 480. — « La route fourchue où Œdipe rencontra Laïus laisse *à peine* passer deux chevaux *de front.* »

RECTIFICATION

« La route fourchue où Œdipe rencontra Laïus laisse passer, *de front, à peine* deux chevaux. »

P. 492. — « Mais si nous sommes *peut-être* obligés de nous avouer que nous ne valons pas nos pères, travaillons du moins à faire mentir le poète païen en formant des fils desquels nous puissions dire : Ils valent mieux que nous. »

RECTIFICATION

« Mais si nous sommes obligés de nous avouer que, *peut-être,* nous ne valons pas nos pères, travaillons du moins à faire mentir le poète païen en formant des fils desquels nous puissions dire : Ils valent mieux que nous. »

Réponse de M. Jules Sandeau,

Directeur de l'Académie française,

au discours de M. de Loménie.

Je n'ai relevé dans le discours de M. Jules Sandeau aucune transposition pouvant occasionner une construction vicieuse.

Discours prononcé par M. Saint-René Taillandier

lorsque, dans la séance publique du 22 janvier 1874, il vint prendre possession du fauteuil de M. Gratry.

P. 521. — « Le jeune philosophe, derrière les murs de son collège, *subissait alors* une crise profonde, mais une de ces crises que la pudeur de l'âme dissimule à tous les regards, qu'on enferme religieusement en soi jusqu'à l'heure où l'esprit, assuré de sa victoire, peut en parler sans embarras et sans trouble. »

RECTIFICATION

« Le jeune philosophe *subissait alors*, derrière les murs de son collège, une crise profonde, mais une de ces crises que la pudeur de l'âme dissimule à tous les regards, qu'on enferme religieusement en soi jusqu'à l'heure où l'esprit, assuré de sa victoire, peut en parler sans embarras et sans trouble. »

P. 527. — « Vous rappelez-vous *dans les tableaux de Raphaël* ces paysages qui forment le fond de la scène? »

RÉFLEXION

On est quelque peu tenté de demander à l'auteur de cette phrase comment on peut se rappeler quelque chose dans les tableaux de Raphaël si l'on n'a pris la précaution d'y entrer préalablement.

RECTIFICATION

« Vous rappelez-vous ces paysages qui, *dans les tableaux de Raphaël* forment le fond de la scène? »

P. 537. — « Que d'idées aussi, que de vues originales et hardies dans sa LOGIQUE et sa CONNAISSANCE DE L'AME! Il donne à ce mot *de logique* la portée la plus haute et le sens le plus large; c'est l'étude du logos, la recherche de cette raison suprême dont la raison de l'homme est un reflet. »

RECTIFICATION

« Que d'idées aussi, que de vues originales et hardies dans sa LOGIQUE et sa CONNAISSANCE DE L'AME : Il donne à ce mot *logique* la portée la plus haute et le sens le plus large; c'est l'étude du logos, la recherche de cette raison suprême dont la raison de l'homme est un reflet. »

P. 546.— « Il se rappelle alors combien la vie humaine est *encore* méprisée d'un bout du monde à l'autre, il *se rappelle en Orient* les massacres périodiques des familles chrétiennes, *en Afrique* les grandes hécatombes à la mort des rois sauvages, *en Europe même* les tortures infligées à des nations entières, le patriotisme puni comme un crime, le souvenir interdit, l'espérance condamnée, la Terreur, enfin, l'infâme Terreur osant reparaître au XIXe siècle.»

RÉFLEXION

On peut être étonné à bon droit du don d'ubiquité dont était doué le Père Gratry. Se rappeler au même moment dans des endroits si éloignés les uns des autres les crimes abominables qui y furent commis n'appartient pas à la nature humaine, et si le Père Gratry était à la fois en Orient, en Afrique et en Europe, comme nous l'affirme M. Saint-René Taillandier, ce n'était pas un homme : c'était un Dieu.

RECTIFICATION

« Il se rappelle alors combien *encore* la vie humaine est méprisée d'un bout du monde à l'autre : il *se rappelle* les massacres périodiques, *en Orient*, des familles chrétiennes; les grandes hécatombes, *en Afrique*, à la mort des rois sauvages; les tortures infligées, *en Europe même*, à des nations entières : le patriotisme puni comme un crime, le souvenir interdit, l'espérance condamnée, la Terreur, enfin, l'infâme Terreur osant reparaître au XIXe siècle.»

P. 550. — « Au milieu des douleurs les plus cruelles, il ne pensait qu'à la patrie mutilée, aux départements occupés par l'ennemi, aux moyens de les affranchir *sans retard de cette présence odieuse.* Un jour *qu'il* avait atrocement souffert, il lui arriva de dire *tout à coup* : « Ne serait-ce pas le moment de faire une trouée? »

RECTIFICATION

« Au milieu des douleurs les plus cruelles, il ne pensait qu'à la patrie mutilée, aux départements occupés par l'ennemi, aux moyens *à l'aide desquels on pourrait, sans retard,* les affranchir *de cette odieuse présence.* Un jour *où il* avait atrocement souffert, il lui arriva *tout à coup* de dire : « Ne serait-ce pas le moment de faire une trouée? »

Réponse de M. Nisard,

Directeur de l'Académie française.

au discours de M. Saint-René Taillandier.

P. 554. — « Vous racontez quelque part avec grâce qu'un des jours de l'année 1860, *travaillant,* à l'ombre des platanes de votre jardin, à Montpellier, un noble réfugié hongrois, le comte Ladislas Teleki, *vint* vous faire visite. *En* ce moment, vous acheviez de traduire du hongrois en français des strophes d'un célèbre poète magyar. Pour être plus sûr de ne lui rien ôter des sauvages beautés de ses vers, vous compariez votre version avec une version allemande. Le comte savait par cœur les strophes de son compatriote; il lut votre travail, il vous conseilla des retouches, il aida qui s'aidait si bien. Voilà des strophes qui *vous avaient coûté* la connaissance de deux langues, le hongrois et l'allemand. »

OBSERVATIONS

Quelle précision! L'impropriété des termes le dispute à la confusion des personnages et de l'instant.

Supprimons tout ce qui complique la première phrase, et n'en gardons que l'essentiel :

« Vous racontez que, *travaillant* dans votre jardin, le comte Teleki *vint* vous faire visite. »

La phrase ainsi réduite à ses termes essentiels, quel est le personnage qui est indiqué comme *travaillant* dans le jardin?

C'est le comte Teleki. Il travaillait dans le jardin et il vint faire visite à M. Saint-René Taillandier, qui était on ne sait où. Il est impossible, en effet, d'attribuer à une autre personne l'action indiquée par le participe présent *travaillant* (voir Avant-Propos, p. 48.)

La seconde phrase débute ainsi : « *En ce moment*... » Or, la préposition **en** indique plutôt le moment dans lequel on se trouve que tout autre moment. Pour indiquer une époque antérieure ou postérieure, il est préférable de se servir de la préposition **à** : **En** ce moment il pleut. Hier à deux heures, je voulais sortir : il pleuvait juste **à** ce moment. (Voir ÉTUDE SUR LA PLACE DE QUELQUES MOTS, p. 25.)

Enfin, la dernière phrase nous apprend que des strophes ont *coûté* à M. Saint-René Taillandier *la connaissance* de deux langues. Serait-ce que par hasard il savait préalablement ces deux langues et que la traduction desdites strophes les lui aurait fait oublier? On dit dans ce sens : « Cette imprudence lui a *coûté* la vie, » c'est-à-dire : « lui a fait perdre la vie » ; mais ce n'est pas tout à fait la même chose. Ah ! si M. Nisard avait dit : « Voilà des strophes qui vous avaient *coûté bien des efforts*, mais vous avaient *valu* la connaissance de deux langues, » il n'aurait pas fait cette confusion de sens.

Quelle nécessité y avait-il aussi de dire que le comte Teleki *savait par cœur* les strophes de son compatriote? Cela était au moins inutile et n'intéressait personne, car il est bien probable que puisque M. Saint-René Taillandier les traduisait, il devait en avoir sous les yeux le texte original.

Rectification

« Vous racontez quelque part, avec grâce, qu'un des jours de l'année 1860, *comme vous travailliez* à l'ombre des platanes de votre jardin, à Montpellier, un noble réfugié hongrois, le comte Ladislas Teleki, *vint* vous faire visite. *A ce moment* vous acheviez de traduire du hongrois en français des strophes d'un célèbre poète magyar. Pour être plus sûr de ne lui rien ôter des sauvages beautés de ses vers, vous compariez votre version avec une version allemande. Le comte savait par cœur les strophes de son compatriote : il lut votre travail, il vous conseilla des retouches, il aida qui s'aidait si bien. Voilà des strophes qui vous avaient *valu* la connaissance de deux langues : le hongrois et l'allemand. »

P. 554. — « *De retour en France, après quelque hésitation* sur le choix d'une carrière, entre l'enseignement, où vous appelaient vos brillantes études, et la magistrature, vers laquelle vous attiraient des convenances de famille et un premier penchant, *M. Villemain,* alors ministre de l'instruction publique, vous

chargeait d'aller, comme suppléant, professer à Strasbourg une littérature qui n'a pas cessé d'y être nationale, la littérature française. »

Observation

Cette phrase nous montre clairement que *M. Villemain,* qui était allé à l'étranger, rentra en France après avoir éprouvé quelque hésitation sur le choix d'une carrière que probablement il voulait faire embrasser à M. Saint-René Taillandier. Pour moi, je ne puis voir autre chose dans cette phrase; seulement, je trouve bizarre cette hésitation d'un ministre sur le choix d'une carrière pour... un homme qui, en somme, lui est étranger.

Rectification

« *Lorsque vous fûtes* de retour en France, vous eûtes quelque hésitation sur le choix d'une carrière. Entre l'enseignement, où vous appelaient vos brillantes études, et la magistrature, vers laquelle vous attiraient des convenances de famille et un premier penchant, *votre perplexité était grande. M. Villemain,* alors ministre de l'instruction publique, *vous chargea* d'aller, comme suppléant, professer à Strasbourg une littérature qui n'a pas cessé d'y être nationale : la littérature française. »

P. 556. — « Je ne voyais dans vos études que les douceurs que vous disiez à l'Allemagne; les louanges m'y cachaient les critiques. Et pourtant les critiques n'y manquent pas : témoin ces chapitres pleins de prévoyance et de pressentiments où vous renvoyez à ce pays l'invention des folies socialistes et matérialistes, qui ont *épouvanté, pour la première fois,* la France, il y a vingt-cinq ans, et qui sont aujourd'hui son suprême péril.

» Je vous fais donc réparation, Monsieur, et je me mets de votre côté, lorsque vous dites à vos contradicteurs, « qu'on n'est » pas moins Français parce qu'on a l'esprit intelligent et expansif » de la France ». Mais *je vous demande de garder mes doutes* sur ce que la France gagnerait à un commerce intellectuel plus étroit avec l'Allemagne. »

Observations

Les socialistes et les matérialistes ont pu épouvanter la France vers 1848, mais à cette époque, ce n'était pas, comme le dit M. Nisard, *la première fois* que la France était épouvantée : elle

avait eu, auparavant, bien d'autres sujets de terreur. Ce qu'il a voulu dire, c'est que c'était la première fois que les doctrines des hommes de ces partis épouvantaient notre pays.

Je ne vois pas bien pour quelle raison M. Saint-René Taillandier *garderait les doutes de M. Nisard*, comme celui-ci le lui demande dans sa dernière phrase. M. Saint-René Taillandier pourrait lui répondre : Mais, gardez-les vous-même, cher Monsieur.

RECTIFICATION

« Je ne voyais dans vos études que les douceurs que vous disiez à l'Allemagne : les louanges m'y cachaient les critiques. Et pourtant, les critiques n'y manquent pas : témoin ces chapitres pleins de prévoyance et de pressentiments où vous renvoyez à ce pays l'invention des folies socialistes et matérialistes qui, *il y a vingt-cinq ans pour la première fois*, ont épouvanté la France, et qui sont aujourd'hui son suprême péril.

» Je vous fais donc réparation, Monsieur, et je me mets de votre côté lorsque vous dites à vos contradicteurs « qu'on n'est » pas moins Français parce qu'on a l'esprit intelligent et expansif » de la France. » Mais *je vous demande la permission de garder mes doutes* sur ce que la France gagnerait à un commerce intellectuel plus étroit avec l'Allemagne. »

P. 556. — « *Au temps où régnait* en France l'imitation des poètes de l'Italie et de l'Espagne, *je n'en vois* les effets que dans les défauts de nos poètes; leurs qualités sont à eux et à la France. »

OBSERVATION

M. Nisard devait être bien vieux quand il a prononcé ce discours, s'il vivait déjà, comme il le dit, au temps de l'imitation dont il parle : « *Au temps* où régnait en France l'imitation... *je n'en vois* les effets... » Seulement, pour être correct, il aurait dû dire : « *je n'en voyais*. » Cette phrase peut être classée dans la même catégorie que celles de MM. Theuriet, Cahu, Provins et autres, dont je me suis occupé, pages 56 et suivantes.

RECTIFICATION

« *Je ne vois* les effets de l'imitation des poètes de l'Italie et de l'Espagne que dans les défauts de nos poètes *du temps* où elle régnait en France : leurs qualités sont à eux et à la France. »

P. 559. — J'ai ouï-dire *à* de bons juges que, *dans vos éloges,* vous avez fait à certains auteurs *plus que bonne mesure;* c'est un faible qui vous honore; il vient de votre bienveillance. »

OBSERVATION

Voir observation au discours de M. Jules Janin, page 87.

RECTIFICATION

« J'ai ouï-dire *par* de bons juges que vous avez fait *dans vos éloges plus que bonne mesure* à certains auteurs; c'est un faible qui vous honore : il vient de votre bienveillance. »

P. 559. — « Ce personnage, c'est George Podiebrad, qui gouverna la Bohême, comme chef, puis comme roi, *de 1444 à 1472*. Membre obscur de la petite noblesse, il reçoit à vingt-quatre ans *le gouvernement des mains de la nation.* »

RÉFLEXION

On ne gouvernait donc que les mains de la nation dans ce pays?

RECTIFICATION

« Ce personnage, c'est George Podiebrad, qui, *de 1444 à 1472,* gouverna la Bohême comme chef, puis comme roi. Membre obscur de la petite noblesse, il n'était âgé que de vingt-quatre ans *quand la nation* lui confia le gouvernement. »

P. 566. — « Il n'y a pas d'extases sans visions. De là quelques réserves sur certains points des doctrines du P. Gratry. Ces réserves, qui ne le diminuent pas, nous aident à le caractériser; elles expliquent pourquoi cet homme si rare a *peut-être* touché plus de cœurs qu'il n'a convaincu d'esprits, et comment les innocentes témérités de ses livres ont pu cacher à quelques personnes la beauté de son âme. »

OBSERVATION

Le P. Gratry a certainement touché des cœurs, et le doute exprimé par le mot *peut-être* ne peut porter sur cette question. Il porte plutôt sur la quantité indéterminée qu'il a pu en toucher, et que M. Nisard met en balance avec le nombre d'esprits qu'il a pu convaincre. A-t-il touché plus de cœurs qu'il n'a convaincu

d'esprits? A-t-il convaincu plus d'esprits qu'il n'a touché de cœurs? là est la question litigieuse, et c'est là que l'adverbe *peut-être* trouve sa place.

Rectification

« Il n'y a pas d'extases sans visions. De là quelques réserves sur certains points des doctrines du P. Gratry. Ces réserves, qui ne le diminuent pas, nous aident à le caractériser : elles expliquent pourquoi cet homme si rare a touché *peut-être* plus de cœurs qu'il n'a convaincu d'esprits, et comment les innocentes témérités de ses livres ont pu cacher à quelques personnes la beauté de son âme. »

Discours de M. Émile Ollivier

Élu en remplacement de M. de Lamartine (1).

P. 574-14. — « Le malheur de l'événement, en cette circonstance, fut que le républicain conservateur, *à la fin de sa carrière,* se trouva placé comme l'avait été le légitimiste libéral *au début,* entre la provocation d'une Assemblée et un coup d'État du pouvoir. »

RECTIFICATION

« Le malheur de l'événement en cette circonstance fut que le républicain conservateur se trouva placé, *à la fin de sa carrière,* comme, *au début,* l'avait été le légitimiste libéral : entre la provocation d'une Assemblée et un coup d'État du pouvoir. »

P. 574-15. — « Pourtant, le calme revenu, *dans ses admirables* ENTRETIENS *il ne s'interdit pas les digressions politiques,* et en plus d'une occasion il se montre juste envers le souverain à l'avènement duquel il s'était opposé. »

RECTIFICATION

« Pourtant, le calme revenu, *il ne s'interdit pas les digressions politiques dans ses admirables* ENTRETIENS, et en plus d'une occasion il se montre juste envers le souverain à l'avènement duquel il s'était opposé. »

P. 574-17. — « ...La seconde (doctrine) que ce gouvernement peut être, suivant l'à-propos des circonstances, république ou monarchie, pourvu qu'il ait la passion du bien-être matériel et moral des masses, et que, soit république, soit monarchie, il naisse de la volonté souveraine et libre de la nation. Le poids du nombre *peut seul* écraser les partis. »

RECTIFICATION

« ...La seconde, que ce gouvernement peut être, suivant l'à-propos des circonstances, république ou monarchie, pourvu qu'il

(1) Par suite de circonstances particulières, ce discours n'a pas été prononcé en séance publique.

ait la passion du bien-être matériel et moral des masses, et que, soit république, soit monarchie, il naisse de la volonté souveraine et libre de la nation. *Seul* le poids du nombre *peut* écraser les partis. »

P. 574-17. — « En dehors d'une période de pouvoir trop tôt terminée, l'homme d'État n'a manifesté ses opinions que par la parole ou par la plume, et c'est en qualité d'orateur et d'historien qu'il a *surtout* exercé de l'influence sur ses contemporains. »

Rectification

« En dehors d'une période de pouvoir trop tôt terminée, l'homme d'État n'a manifesté ses opinions que par la parole ou par la plume, et c'est *surtout* en qualité d'orateur et d'historien qu'il a exercé de l'influence sur ses contemporains. »

P. 574-22. — « Ses premières années avaient été difficiles, les dernières furent amères. Mais à quoi bon les rappeler? *à quoi bon rappeler à l'âge du repos* le labeur incessant pour le pain et non pour la gloire, les amis plus rares, le seuil franchi moins souvent, la demeure autrefois si animée devenue froide? »

Observation

M. Émile Ollivier a voulu dire ici qu'il est bien inutile, qu'il est triste, même, de rappeler le souvenir d'un homme qui, parvenu à l'âge du repos, était obligé de lutter contre les difficultés de l'existence, de travailler pour s'assurer le pain quotidien. Il a fait proprement un non-sens. Ce qu'il a écrit signifie littéralement : « A quoi bon faire cette évocation [1] lorsqu'on est parvenu à l'âge du repos? » Car il est bon de remarquer que, de par la construction de la phrase elle-même, *c'est celui qui rappelle qui est arrivé à l'âge du repos*. Les mots : « *lorsqu'on est parvenu* » existent implicitement. Il est bien évident que dans ce sens cette évocation est stérile.

[1] Je me permets ici un néologisme qui certainement a déjà été fait. L'Académie et Littré donnent comme l'une des acceptions du verbe *Evoquer :* « évoquer un souvenir, le rappeler ». D'un autre côté, le mot *évocation* (action d'évoquer) ne peut être employé qu'en magie, en parlant des âmes, des esprits. Cela est parfaitement absurde. Je ne vois pas pourquoi on proscrirait une acception qui rend si bien la pensée lorsqu'il s'agit de rappeler le passé.

RECTIFICATION

« Ses premières années avaient été difficiles, les dernières furent amères. Mais à quoi bon les rappeler? A quoi bon rappeler le labeur incessant *auquel, à l'âge du repos, il fut obligé de se livrer* pour le pain et non pour la gloire, les amis plus rares, le seuil franchi moins souvent, la demeure, autrefois si animée, devenue froide? »

Réponse de M. Émile Augier (1),

Directeur de l'Académie française,

au discours de M. Émile Ollivier.

P. 574-26. — « Mais cela ne pourrait *se faire sans briser* les idoles, plus chères à l'homme que les dieux; il faudrait qu'un miracle rétablît dans ce monde le désintéressement et surtout la sincérité. »

OBSERVATION

Il y a là une indétermination blâmable. En français, on ne doit pas employer un verbe sans indiquer la personne ou la chose qui commet l'action ou qui subit l'état dont ce verbe est l'expression. Cette indication de personne ou de chose peut du reste être faite au moyen d'un pronom indéfini. (Voir Avant-Propos, p. 67 et suivantes.)

RECTIFICATION

« Mais cela ne pourrait *être fait* sans *que l'on brisât* les idoles, plus chères à l'homme que les dieux; il faudrait qu'un miracle rétablît en ce monde le désintéressement, et surtout la sincérité. »

P. 574-27. — « Votre apprentissage de la vie politique avait été rude. En 1848 (vous aviez alors vingt-deux ans), nommé commissaire de la République dans les Bouches-du-Rhône, vous vous êtes trouvé *aux prises avec les journées de juin à Marseille.* »

(1) Par suite de circonstances particulières, ce discours n'a pas été prononcé en séance publique.

RECTIFICATION

« Votre apprentissage de la vie politique avait été rude. En 1848 (vous aviez alors vingt-deux ans), nommé commissaire de la République dans les Bouches-du-Rhône, vous vous êtes trouvé, *à Marseille, aux prises avec les journées de juin.* »

P. 574-38. — « Je me hâte de rentrer par cette citation latine dans la tradition académique dont je me suis un peu bien écarté, je crois, en m'abandonnant au plaisir de rappeler tant de beaux vers, *sans le moindre artifice oratoire.* »

RECTIFICATION

« Je me hâte de rentrer, par cette citation latine, dans la tradition académique, dont je me suis un peu bien écarté, je crois, en m'abandonnant, *sans le moindre artifice oratoire*, au plaisir de rappeler tant de beaux vers. »

Discours prononcé par M. Mézières

lorsque, dans la séance publique du 17 décembre 1874, il vint prendre possession du fauteuil de M. Saint-Marc Girardin.

P. 575. — « *Avant de vous remercier* de vos suffrages, permettez-moi, Messieurs, de reporter ma pensée vers ma patrie, vers la vaillante et malheureuse Lorraine, de tout temps si française, par sa langue, par ses mœurs, par son esprit d'initiative, par le caractère humain et généreux des œuvres qu'elle entreprend. »

OBSERVATION

Je signalerai encore, dans cette phrase, une indétermination : « *Avant de vous remercier*... » Qui donc accomplira l'action de remercier? Personne. J'entends bien que l'on me dira : Mais, c'est celui qui parle. Eh, je le sais bien! Il n'en est pas moins vrai, cependant, que cela n'est pas indiqué. (Voir Avant-Propos, p. 67, et discours d'Émile Augier, p. 140.)

RECTIFICATION

« *Avant **que je ne** vous remercie* de vos suffrages, permettez-moi, Messieurs, de reporter ma pensée vers ma patrie, vers la vaillante et malheureuse Lorraine, de tout temps si française par sa langue, par ses mœurs, par son esprit d'initiative, par le caractère humain et généreux des œuvres qu'elle entreprend. »

P. 581. — « *Lorsqu'il eut à traiter* la délicate question de l'amour, *on devine* dans quelles dispositions il le fit. On a rarement parlé du sentiment qui suppose *le plus d'illusions avec moins d'illusions* que n'en avait l'auteur du COURS DE LITTÉRATURE DRAMATIQUE. »

OBSERVATIONS

« *Lorsqu'il eut à traiter... on devine...* » Cette tournure de phrase est de la même famille que celles dont je me suis occupé dans mon Avant-Propos, p. 56 : « *Il se promit, pendant le dîner, d'étudier l'attitude...* » Pour que la phrase fût correcte, M. Mézières aurait dû mettre au prétérit le verbe *deviner*, et non à l'indicatif présent : « *lorsqu'il eut à traiter...* ***on devina***... » Cela eût été

tout à fait absurde, il est vrai, mais plus logique cependant que la tournure employée.

Pas très heureux non plus ce « *sentiment qui suppose le plus d'illusions avec moins d'illusions...* » C'est quelque peu hiéroglyphique.

RECTIFICATION

« *On devine* dans quelles dispositions *il traita, lorsqu'il eut à le faire*, la délicate question de l'amour. On a rarement parlé *avec moins d'illusions* que n'en avait l'auteur du COURS DE LITTÉRATURE DRAMATIQUE du sentiment qui suppose *le plus d'illusions* (1). »

P. 592. — « Après Rousseau, on ne rougira plus de confesser sa foi, il deviendra plus embarrassant de *ne rien croire* que de croire à quelque chose. »

OBSERVATION

M. Mézières me paraît avoir fait ici une légère confusion entre diverses acceptions du verbe *croire*. C'est dans le sens de : « Etre persuadé de l'existence de quelque chose » que M. Mézières a voulu employer ce verbe, mais il lui a donné une signification intransitive. Je sais bien que Molière a écrit dans DON JUAN : « Un Turc, un hérétique qui ne *croit* ni ciel, ni saint, ni Dieu, ni loup-garou...» ; que bien d'autres excellents auteurs l'ont imité; mais notre langue a progressé depuis, et certaines acceptions ont changé de forme. C'est ce qui est advenu pour cette acception du verbe *croire*, et M. Mézières le confesse lui-même en employant une seconde fois dans la même phrase le verbe croire avec la préposition à.

RECTIFICATION

« Après Rousseau, on ne rougira plus de confesser sa foi : il deviendra plus embarrassant de *ne croire à rien* que de croire à quelque chose. »

P. 598. — « Les événements le rapprochèrent *à cette époque d'un homme* dont il ne partageait point les idées, mais dont le

(1) Il me semble que pour émettre cette opinion M. Mézières a envisagé la question en partant d'une idée erronée. Il est nécessaire assurément d'avoir des illusions pour éprouver ce sentiment dominateur qu'est l'amour, mais il ne me paraît nullement obligatoire d'être sous l'empire de ces mêmes illusions pour en parler. On peut après avoir dépouillé toutes illusions parler éloquemment de l'amour; mais il est essentiel pour cela d'avoir passé par les angoisses dont il est la cause.

OBSERVATION

Il y a là un double sens. On peut croire, à cause de la place donnée au membre de phrase commençant par la préposition *malgré*, que la jeunesse de M. Saint-Marc Girardin et l'enivrement du succès dont il y est question étaient un obstacle à l'accomplissement entier de la Révolution de Juillet.

RECTIFICATION

« Juillet à peine achevé, M. Saint-Marc Girardin, *malgré sa jeunesse et l'énivrement du succès,* eut le mérite de voir où était le péril, et la résolution d'y courir, au risque de rencontrer devant soi des alliés de la veille. »

P. 615. « *Déracinées par la tourmente révolutionnaire,* il fallait de nouveau et plus profondément implanter *les idées morales* dans les âmes. »

OBSERVATION

Cette phrase est construite de telle façon que son premier membre : « *Déracinées par la tourmente révolutionnaire* » n'a aucune espèce de sens et ne s'applique à rien. C'est ce que l'on peut appeler le triomphe du non-sens; c'est proprement de l'amphigouri.

RECTIFICATION

« *Les idées morales* ayant été *déracinées par la tourmente révolutionnaire,* il fallait de nouveau, et plus profondément, les implanter dans les âmes. »

P. 616. — « Il est mort comme *il avait* espéré, dans les opinions de sa jeunesse, partisan décidé de la monarchie constitutionnelle, défenseur infatigable des institutions parlementaires. Il en connaissait le fort et le faible, les imperfections comme les mérites, mais *les inconvénients* lui paraissaient bien moindres que *les avantages;* même après les apparents démentis donnés *par les révolutions à ses doctrines,* il ne se sentait pas ébranlé. »

RECTIFICATION

« Il est mort comme *il l'avait* espéré, dans les opinions de sa jeunesse, partisan décidé de la monarchie constitutionnelle, défenseur infatigable des institutions parlementaires. Il en con-

naissait le fort et le faible, les imperfections comme les mérites; mais *les* inconvénients *de ces institutions* lui paraissaient bien moindres que *leurs* avantages : même après les apparents démentis donnés *à ses doctrines par les révolutions,* il ne se sentait pas ébranlé. »

P. 621. — « Aussi bien que les visiteurs de Vaucluse, les admirateurs de Pétrarque vous doivent, Monsieur, de la reconnaissance; vous leur avez appris à *mieux* connaître l'objet de leur admiration. »

RECTIFICATION

« Aussi bien que les visiteurs de Vaucluse, les admirateurs de Pétrarque vous doivent, Monsieur, de la reconnaissance : vous leur avez appris à connaître *mieux* l'objet de leur admiration. »

P. 622. — « En humanisant Pétrarque, vous nous l'avez fait *mieux* comprendre et, je n'hésite pas à dire : aimer davantage. »

RECTIFICATION

« En humanisant Pétrarque, vous nous l'avez fait comprendre *mieux*, et je n'hésite pas à dire : aimer davantage. »

Discours prononcé par M. Alexandre Dumas fils

lorsque, dans la séance publique du 11 février 1875, il vint prendre possession du fauteuil de M. Lebrun.

P. 640. — « La bataille était gagnée grâce à l'alliance étrangère, mais on se défend *comme on peut,* dans certains cas, et il fallait bien donner le temps *aux jeunes troupes nationales* de grandir et de se former. »

RECTIFICATION

« La bataille était gagnée grâce à l'alliance étrangère, mais on se défend *comme on* ***le*** *peut,* dans certains cas, et il fallait bien donner *aux jeunes troupes nationales* le temps de grandir et de se former. »

P. 650. — « Il y avait dans LE CID, *pour Richelieu,* une faute capitale, qui heurtait les idées, qui contrariait les projets de ce grand homme d'État, lequel entreprenait, au milieu des plus grands obstacles, de constituer non-seulement la monarchie, mais l'unité française, et, comme tous les grands politiques, voulait que toutes les forces vitales de son pays concourussent à l'accomplissement de son œuvre. »

RECTIFICATION

« *Pour Richelieu,* il y avait dans LE CID une faute capitale, qui heurtait les idées, qui contrariait les projets de ce grand homme d'État, lequel entreprenait, au milieu des plus grands obstacles, de constituer non-seulement la monarchie, mais l'unité française, et, comme tous les grands politiques, voulait que toutes les forces vitales de son pays concourussent à l'accomplissement de son œuvre. »

P. 657. — « Il a eu beau s'autoriser du drame de Lope de Vega, L'ÉTOILE DE SÉVILLE, il a eu beau avoir pour lui la vérité, la morale, le bon sens, l'honneur, car il faut espérer qu'il n'y a pas dans le monde une honnête femme capable d'épouser le meurtrier de son père, n'importe, le public a été contre l'auteur

hérétique, je dirai presque sacrilège, qui osait attaquer le dogme accepté et reconnu au *théâtre de l'amour quand même.* »

Réflexion

Ce théâtre de l'amour quand même me paraît avoir des mœurs bien relâchées.

Rectification

« Il a eu beau s'autoriser du drame de Lope de Vega, L'ÉTOILE DE SÉVILLE, il a eu beau avoir pour lui la vérité, la morale, le bon sens, l'honneur, car il faut espérer qu'il n'y a pas dans le monde une honnête femme capable d'épouser le meurtrier de son père, n'importe : le public a été contre l'auteur hérétique, je dirai presque sacrilège, qui osait attaquer le dogme de *l'amour quand même,* accepté et reconnu *au théâtre.* »

P. 658. — « Ne vous semble-t-il pas, puisque j'ai l'honneur de succéder à M. Lebrun, que cette discussion fait partie de l'héritage qu'il m'a légué, et qu'il y a là, pour moi, comme un devoir à remplir, d'autant plus que dans une autre circonstance, dans une séance académique, M. Lebrun est revenu sur cette question, et qu'alors il semble avoir posé ses conclusions, en condamnant ici certaines tentatives, certaines audaces nouvelles? En *recevant* et en *complimentant* l'auteur du MARIAGE D'OLYMPE *sur ce drame,* M. Lebrun disait... »

Observation

M. Alexandre Dumas ne s'est point aperçu que si les deux verbes *recevoir* et *complimenter* ont un seul et même complément direct, qui est « *l'auteur du* MARIAGE D'OLYMPE », un seul de ces deux verbes, *complimenter*, a un complément indirect : « *sur ce drame.* » En conséquence, il n'aurait pas dû faire se suivre immédiatement les deux verbes et les deux compléments, car, de ce fait, le complément indirect d'un seul verbe le devient forcément des deux. Or, en l'espèce, l'accouplement du verbe *recevoir* et du complément *sur ce drame* n'a aucun sens.

Rectification

« Ne vous semble-t-il pas, puisque j'ai l'honneur de succéder à M. Lebrun, que cette discussion fait partie de l'héritage qu'il m'a légué, et qu'il y a là, pour moi, comme un devoir à remplir,

d'autant plus que, dans une autre circonstance, dans une séance académique, M. Lebrun est revenu sur cette question et qu'alors il semble avoir posé ses conclusions en condamnant ici certaines tentatives, certaines audaces nouvelles? En *recevant l'auteur du* MARIAGE D'OLYMPE et en *le complimentant sur ce* drame, M. Lebrun disait... »

P. 660. — « Les jeunes filles, c'est autre chose; nous ne les convions jamais. Il n'y a pas de contrat possible entre nous et ces âmes qui n'ont d'exemples et de leçons *à recevoir* que de leur famille ou de leur religion. Nous n'avons pas plus à savoir qu'il y a *des* jeunes filles *qu'elles* n'ont à savoir qu'il y a des auteurs dramatiques. »

OBSERVATION

Je regrette d'avoir à dire à l'auteur du DEMI-MONDE que le pronom *elles* qu'il a placé après les deux mots *jeunes filles* n'a aucune signification, ne représente personne et ne peut s'appliquer à personne. En se servant de l'article *des*, M. Alexandre Dumas a créé une indétermination : *jeunes filles,* qui, dès lors, ne sont pas un personnage de la phrase : ce sont des jeunes filles quelconques. Or, on ne peut se servir d'un pronom personnel que pour désigner des personnes ou des choses déterminées. S'il avait écrit : « Nous n'avons pas plus à savoir qu'il y a *les* jeunes filles...» l'article *les* étant déterminatif, il aurait pu employer ensuite un pronom personnel. M. Alexandre Dumas a voulu éviter une répétition, mais cette répétition s'imposait impérieusement.

RECTIFICATION

« Les jeunes filles, c'est autre chose : nous ne les convions jamais. Il n'y a pas de contrat possible entre nous et ces âmes, qui n'ont *à recevoir* d'exemples et de leçons que de leur famille ou de leur religion. Nous n'avons pas plus à savoir qu'il y a *des* jeunes filles que *les jeunes filles* n'ont à savoir qu'il y a des auteurs dramatiques. »

Réponse de M. d'Haussonville,

Directeur de l'Académie francaise,

au discours de M. Alexandre Dumas fils.

P. 678. — « Qu'il y ait incompatibilité d'humeur absolue entre le théâtre et la morale, je ne le prétends pas non plus. Peut-être pourrait-on les comparer à l'un de ces ménages dont aucun tribunal n'a prononcé la séparation, bien que, par un accord tacite, le mari et la femme vivent *chacun* de *leur* côté et affectent de ne pas se connaître. »

OBSERVATION

La question de *chacun* employé avec *leur* est traitée à fond dans mon Avant-Propos, p. 60. Le lecteur est prié de s'y reporter.

RECTIFICATION

« Qu'il y ait incompatibilité d'humeur absolue entre le théâtre et la morale, je ne le prétends pas non plus. Peut-être pourrait-on les comparer à l'un de ces ménages dont aucun tribunal n'a prononcé la séparation, bien que, par un accord tacite, le mari et la femme vivent *chacun* de *son* côté et affectent de ne pas se connaître. »

P. 687. — « C'est à partir de votre comédie intitulée : LES IDÉES DE MADAME AUBRAY que votre attention paraît *surtout* s'être tournée vers ce genre particulier de délits dont les femmes sont plus ou moins volontairement les complices nécessaires. »

RECTIFICATION

« C'est *surtout* à partir de votre comédie intitulée LES IDÉES DE MADAME AUBRAY que votre attention paraît s'être tournée vers ce genre particulier de délits dont les femmes sont, plus ou moins volontairement, les complices nécessaires. »

P. 690. — « Au dernier acte de *la pièce d'Antony*, l'amant qui, je le sais bien, se propose de sauver, *avant tout*, l'honneur de celle qu'il aime, s'écrie en la poignardant : « Elle me résistait, je l'ai assassinée ! »

Observations

Quel est donc cet auteur, Antony, et quelle pièce a-t-il faite?

Ici se place une petite critique très délicate. Il s'agit de savoir si Antony, l'amant dont il est question, s'est proposé *de sauver avant tout* l'honneur de celle qu'il aime, comme le dit M. d'Haussonville, ou bien s'il s'est *proposé avant tout* de sauver l'honneur de celle qu'il aime.

J'inclinerais plutôt pour cette dernière version, et voici pourquoi :

Antony est là, affolé à l'idée qu'il va être surpris avec Adèle par le mari de celle-ci, et que celle qu'il aime va être déshonorée. Dans cette terrible situation, il se propose avant de prendre n'importe quel parti, avant même toute réflexion, il se propose *avant tout* de sauver l'honneur d'Adèle.

Si je retourne la question, je considère qu'il met l'honneur d'Adèle au-dessus de tout et qu'il veut le *sauver avant tout*. Mais avant tout quoi? Que pourrait-il bien avoir de précieux à sauver en dehors de l'honneur? Leur vie à tous les deux? Mais elle est forcément sacrifiée puisqu'il va tuer Adèle et que lui-même, ensuite, sera tué très probablement. Ce *tout* ne comprend, ne peut comprendre que cela — il est vrai que c'est bien quelque chose — et virtuellement cela n'existe plus, puisque le sacrifice en est obligatoire.

Je pense, néanmoins, que « *se propose avant tout de sauver* » est plus compréhensif.

De là ma préférence, que j'indique sans pour cela blâmer l'autre version.

Rectification

« Au dernier acte de la pièce *intitulée* Antony, l'amant, qui, je le sais bien, se propose *avant tout* de sauver l'honneur de celle qu'il aime, s'écrie en la poignardant : « Elle me résistait, je l'ai assassinée! »

Discours prononcé par M. Caro

lorsque, dans la séance du 11 mars 1875, il vint prendre possession du fauteuil de M. Vitet.

P. 707. — « On a retracé plusieurs fois l'attitude de ce philosophe de vingt-six ans (Jouffroy) tandis qu'il poursuivait les grands problèmes, *sous la forme d'une méditation parlée*, et se livrait tout entier dans ces entretiens qui n'étaient que la pensée même, prise à sa source, grandissant par l'effort continu, se répandant à flots larges et lents sur des questions sans limites. »

RECTIFICATION

« On a retracé plusieurs fois l'attitude de ce philosophe de vingt-six ans tandis qu'il poursuivait les grands problèmes et se livrait tout entier dans ces entretiens qui, *sous la forme d'une méditation parlée*, n'étaient que la pensée même prise à sa source, grandissant par l'effort continu, se répandant à flots larges et lents sur des questions sans limites. »

P. 715. — « L'auteur, qui devient poète, ranime l'histoire au feu de son imagination, il l'évoque du fond du temps et de l'oubli. Avec quel art il introduit sur la scène ce personnage nouveau, anonyme, le peuple! Comme il excelle à nous montrer ses meneurs, ses héros, ses victimes! Avant lui, personne n'avait songé *en France* à rien de semblable. »

RECTIFICATION

« L'auteur, qui devient poète, ranime l'histoire au feu de son imagination, il l'évoque du fond du temps et de l'oubli. Avec quel art il introduit sur la scène ce personnage nouveau, anonyme, le peuple! Comme il excelle à nous montrer ses meneurs, ses héros, ses victimes! Avant lui, personne *en France* n'avait songé à rien de semblable. »

P. 716. — « Il n'est pas douteux que ce soin scrupuleux de la mise en scène, cette préoccupation de la couleur locale et cette idée hardie de faire passer la rue au travers de son drame, ne

marquent la participation de l'auteur, *dans une certaine mesure,* au mouvement de la nouvelle école et une intelligence *rare* de ce qu'il y avait de juste dans ces innovations. »

RECTIFICATION

« Il n'est pas douteux que ce soin scrupuleux de la mise en scène, cette préoccupation de la couleur locale et cette idée hardie de faire passer la rue au travers de son drame ne marquent, *dans une certaine mesure,* la participation de l'auteur au mouvement de la nouvelle école, et *aussi* une *rare* intelligence de ce qu'il y avait de juste dans ces innovations. »

Réponse de M. Camille Rousset,

Directeur de l'Académie française,

au discours de M. Caro.

P. 748. — « *Gœthe n'est* pas plus que Stendhal un philosophe de profession, mais il a une philosophie plus sérieuse et plus relevée. Après avoir *traversé le mysticisme à la hâte,* il était venu tomber sous l'étreinte puissante de Spinosa. »

RECTIFICATION

« Pas plus que Stendhal *Gœthe n'est* un philosophe de profession, mais il a une philosophie plus sérieuse et plus relevée. Après avoir, *à la hâte, traversé le mysticisme,* il était venu tomber sous l'étreinte puissante de Spinosa. »

P. 756. — « Il faut une exquise sensibilité, une rare délicatesse, pour prendre dans les arts, *de l'aveu des plus grands artistes,* l'autorité que M. Vitet y avait prise. Le salon de Rossini, *jusqu'au dernier jour,* n'a pas eu d'hôte plus honoré ni plus intime, et Meyerbeer ne venait pas une seule fois à Paris qu'il n'essayât, pour une soirée au moins, de disputer à son illustre rival la compagnie d'un tel juge. »

RECTIFICATION

« Il faut, *de l'aveu des plus grands artistes*, une exquise sensibilité, une rare délicatesse pour prendre dans les arts l'autorité

que M. Vitet y avait prise. Le salon de Rossini n'a pas eu, *jusqu'au dernier jour,* d'hôte plus honoré ni plus intime, et Meyerbeer ne venait pas une seule fois à Paris qu'il n'essayât, pour une soirée au moins, de disputer à son illustre rival la compagnie d'un tel juge. »

P. 758. — « C'était en mars 1830 qu'était crayonnée cette brillante et vive esquisse : à quatre mois de là les barricades de la Ligue et de la Fronde se relevaient devant l'auteur des SCÈNES HISTORIQUES, la comédie s'achevait en drame, l'émeute en révolution, et M. Vitet se trouvait jeté dans la politique. L'attitude qu'il **y** a voulu prendre, les limites qu'il avait fixées lui-même à son essor, ce stoïcisme d'une âme forte, étrangère à l'ambition, mais toute au devoir, l'influence que ce désintéressement même lui avait acquise... tous ces témoignages de l'estime publique, je n'ai même plus à les rappeler, Monsieur, devant l'assistance qui vient de vous entendre. »

OBSERVATION

Sans condamner formellement cette façon de placer le pronom **y**, je crois qu'il est plus rationnel, plus logique de le mettre aussi près que possible du verbe qu'il régit, qui, en l'espèce, est le verbe *prendre.*

RECTIFICATION

« C'était en mars 1830 qu'était crayonnée cette brillante et vive esquisse ; à quatre mois de là, les barricades de la Ligue et de la Fronde se relevaient devant l'auteur des SCÈNES HISTORIQUES, la comédie s'achevait en drame, l'émeute en révolution, et M. Vitet se trouvait jeté dans la politique. L'attitude qu'il a voulu **y** prendre, les limites qu'il avait fixées lui-même à son essor, ce stoïcisme d'une âme forte, étrangère à l'ambition, mais toute au devoir, l'influence que ce désintéressement même lui avait acquise... tous ces témoignages de l'estime publique, je n'ai même plus à les rappeler, Monsieur, devant l'assistance qui vient de vous entendre. »

DISCOURS SUR LES PRIX DE VERTU

(1871-1875)

Discours de M. le duc de Noailles,

Directeur de l'Académie française,

Prononcé dans la séance publique du 8 août 1872.

P. 769. — « Le but est de secourir les blessés du moment où ils tombent sur le champ de bataille jusqu'à celui où ils sont rendus *guéris*, soit à l'armée, soit à leurs familles : généreuse pensée, née dans la paix, et qui tend à faire *un peu* pardonner à la civilisation ce qui devrait lui être inconnu : la guerre. »

Rectification

« Le but est de secourir les blessés du moment où ils tombent sur le champ de bataille jusqu'à celui où, *guéris*, ils sont rendus soit à l'armée, soit à leurs familles : généreuse pensée née dans la paix, et qui tend à faire pardonner *un peu* à la civilisation ce qui devrait lui être inconnu : la guerre. »

P. 770. — « Mais ce que nous voulons *particulièrement* mettre en lumière, c'est le nombre des vertus privées que cette création fit éclore. »

Rectification

« Mais ce que, *particulièrement*, nous voulons mettre en lumière, c'est le nombre des vertus privées que cette création fit éclore. »

P. 772. — « Il y a, Messieurs, *une autre manifestation* de ce sentiment que la France n'oubliera pas : c'est le mouvement général de la Presse française, c'est l'association ardente de tous les journaux. Ils remirent le premier versement des fonds qu'ils *recueillirent à la société de secours en s'unissant à elle.* »

OBSERVATIONS

Nous avons ici deux causes de doubles sens.

Dans le premier cas, on peut être porté à croire que c'est le *sentiment* que la France n'oubliera pas, alors que c'est la *manifestation* du sentiment.

Le second cas est absolument amphibologique. Il semble, d'après M. le duc de Noailles, que c'est à la société de secours, et en s'unissant à elle, que les journaux recueillirent des fonds. Il est plus vraisemblable qu'ils recueillirent ces fonds au moyen de souscriptions ouvertes dans leurs colonnes.

RECTIFICATION

« Il y a, Messieurs, de ce sentiment, *une autre manifestation* que la France n'oubliera pas : c'est le mouvement général de la Presse française, c'est l'association ardente de tous les journaux. Ils remirent *à la société de secours, en s'unissant à elle,* le premier versement des fonds qu'ils recueillirent. »

P. 776. — « L'Académie décerne, d'autre part, un prix de mille francs à chacune des trois personnes suivantes: Françoise Bon, Hélène Chollet et Henriette Fruchon, remarquables *toutes trois* par leur dévouement domestique. La première, à Alger, se consacre depuis trente ans à la même famille, *qui est dans un état de grande gêne, sans recevoir de gages,* et sans avoir voulu accepter d'autres emplois lucratifs qui lui furent offerts. »

OBSERVATION

Il est bien évident que si cette famille recevait des gages, sa gêne serait un peu moins grande. Mais qui les lui donnerait, ces gages ? La domestique qui la sert ? Eh, eh ! ce ne serait pas la première fois que l'Académie révélerait un de ces exemples de domestiques qui travaillent chez les autres pour nourrir leurs anciens maîtres. Sans vouloir le moins du monde amoindrir le mérite de la bonne Françoise Bon, ce n'est pas ici le cas, bien que l'on puisse dire qu'elle donne incontestablement des gages... de son dévouement.

RECTIFICATION

« L'Académie décerne, d'autre part, un prix de mille francs à chacune des trois personnes suivantes: Françoise Bon, Hélène Chollet et Henriette Fruchon, remarquables *toutes* **les** *trois* par

leur dévouement domestique. La première, à Alger, se consacre depuis trente ans, *sans recevoir de gages,* et sans avoir voulu accepter d'autres emplois lucratifs qui lui furent offerts, à la même famille, *qui est dans un état de grande gêne.* »

P. 777. — « Quoique peu favorisée de la fortune, elle installa alors, à son propre compte, et en se chargeant de leur entretien, une trentaine d'enfants, auxquels elle enseigne à lire et à écrire, la couture et la lingerie, et en même temps, les principes et la pratique de la religion et de la morale. Aidée par quelques âmes charitables, elle a élevé ainsi un nombre considérable d'enfants, sur lesquels elle conserve une influence *salutaire après leur sortie de la maison.* »

Réflexion

Comment! cette influence n'est salutaire pour ces enfants qu'après leur sortie de la maison! J'aime à croire cependant qu'elle ne leur est pas néfaste pendant le séjour qu'ils y font.

Rectification

« Quoique peu favorisée de la fortune, elle installa alors, à son propre compte, et en se chargeant de leur entretien, une trentaine d'enfants auxquels elle enseigne à lire et à écrire, la couture et la lingerie, et en même temps, les principes et la pratique de la religion et de la morale. Aidée par quelques âmes charitables, elle a élevé ainsi un nombre considérable d'enfants, sur lesquels *après leur sortie de la maison,* elle conserve une influence *salutaire.* »

RAPPORTS DES SECRÉTAIRES PERPÉTUELS

1871-1875

Rapport de M. Patin,

Secrétaire perpétuel de l'Académie française,

sur les concours des années 1871-1872.

P. 855. — « L'histoire bizantine est généralement peu recherchée, peu connue... Elle ne peut guère intéresser que cette curiosité savante, qui, par l'étude approfondie des institutions et des mœurs, cherche à pénétrer dans le secret d'une forme particulière de la civilisation. Ce genre de curiosité, ce genre d'intérêt sont précisément ce qui caractérise *surtout* l'œuvre de M. Rambaud... »

RECTIFICATION

« L'histoire bizantine est généralement peu recherchée, peu connue... Elle ne peut guère intéresser que cette curiosité savante qui, par l'étude approfondie des institutions et des mœurs, cherche à pénétrer dans le secret d'une forme particulière de la civilisation. Ce genre de curiosité, ce genre d'intérêt sont précisément, *et surtout*, ce qui caractérise l'œuvre de M. Rambaud. »

P. 857. — « Il *lui* suffisait (à l'Académie) pour *honorer* d'une récompense le livre de M. Jules Gauthier, des mérites incontestables qui le distinguent : la production de documents nouveaux rassemblés avec soin, une conviction honnêtement acquise par la recherche sincère du vrai, et s'exprimant sans passion, un intérêt de narration auquel ajoutent encore l'émotion contenue et le *simple* langage du narrateur. »

OBSERVATION

Le *simple* langage du narrateur, c'est-à-dire son langage seul et rien autre chose avec. Est-ce bien là ce qu'a voulu dire

M. Patin? Sa pensée ne serait-elle pas plutôt : langage sans recherche, sans affectation? Mais alors, ce serait « langage *simple* » et non « *simple* langage. »

RECTIFICATION

« Il suffisait, pour *qu'elle honorât* d'une récompense le livre de M. Jules Gauthier, des mérites incontestables qui le distinguent : la production de documents nouveaux rassemblés avec soin, une conviction honnêtement acquise par la recherche sincère du vrai, et, s'exprimant sans passion, un intérêt de narration auquel ajoutent encore l'émotion contenue et le langage *simple* du narrateur. »

P. 863. — « Des prix de 2,500 francs ont été *également* décernés à deux ouvrages d'un moindre mérite littéraire sans doute, mais plus évidemment appropriés au caractère du concours. »

RECTIFICATION

« Des prix de 2,500 francs ont *également* été décernés à deux ouvrages d'un moindre mérite littéraire sans doute, mais plus évidemment appropriés au caractère du concours. »

P. 863. — « Une fable très simple, mais agréable et attachante, sert de cadre dans le premier (de ces ouvrages) à des leçons sur les graves objets qu'indique le titre, leçons habilement proportionnées à la curiosité et à l'intelligence des enfants qui les écoutent, très propres, en outre, à les mettre de bonne heure en garde contre les *fausses* idées, les déclamations *antisociales* qui pourraient bientôt pervertir leur jeunesse. »

OBSERVATION

Il s'agirait de savoir si M. Patin a voulu dire que le livre dont il parle est de nature à mettre en garde les enfants contre *des idées qui ne sont pas des idées,* des idées qui ne sont que des apparences d'idées, c'est-à-dire les *fausses idées*, ou bien contre les *idées fausses*, c'est-à-dire celles qui pèchent par le raisonnement, qui manquent de justesse, qui ne sont point conformes à la saine raison. Il me semble bien qu'il est inutile de mettre en garde qui que ce soit, même les enfants, contre les *fausses idées*, par la raison bien simple que l'on n'a pas besoin de se préserver de ce qui n'existe pas. Quant aux *idées fausses,* c'est une autre

affaire, et c'est pourquoi je suppose que c'est de ces dernières que M. Patin a voulu parler.

Rectification

« Une fable très simple, mais agréable et attachante, sert de cadre, dans le premier, à des leçons sur les graves objets qu'indique le titre, leçons habilement proportionnées à la curiosité et à l'intelligence des enfants qui les écoutent, très propres, en outre, à les mettre de bonne heure en garde contre les *idées fausses*, les déclamations *anti-sociales*, qui pourraient bientôt pervertir leur jeunesse. »

P. 864. — « Bien des emprunts ont été faits par lui aux moralistes *anciens et modernes,* et il a mêlé discrètement à leurs observations, à leurs préceptes, ses propres idées, toujours raisonnables, et présentées avec une conviction honnête et persuasive. Une agréable variété de détails fera, on doit le croire, rechercher cet ouvrage, qu'on ne lira pas sans plaisir, et même sans fruit, considération qui devait *particulièrement* toucher les fondés de pouvoir, les exécuteurs testamentaires de M. de Montyon. »

Observation

Il faudrait pourtant faire une distinction : si les moralistes dont parle M. Patin sont *anciens*, ils ne sont pas *modernes,* et réciproquement. Or, si l'on se borne à joindre les deux adjectifs par la conjonction *et*, ils qualifient tous les deux le même substantif. Pour éviter cette qualification d'un même substantif par deux adjectifs de sens opposés, il faut, de toute nécessité, intercaler entre ces deux adjectifs un article déterminatif. Si donc M. Patin a voulu parler des moralistes anciens et des moralistes modernes, ce qui me paraît assez vraisemblable, il pouvait très bien « ellipser » le mot moraliste pour éviter une répétition alourdissante, mais le maintien de l'article contracté *aux* était indiqué d'une façon absolue. (Voir observation sur le discours de réception de M. de Mazade.)

Rectification

« Bien des emprunts ont été faits par lui aux moralistes *anciens et* ***aux*** *modernes,* et il a mêlé discrètement à leurs observations, à leurs préceptes, ses propres idées, toujours raisonnables et présentées avec une conviction honnête et persuasive.

Une agréable variété de détails fera, on doit le croire, rechercher cet ouvrage, qu'on ne lira pas sans plaisir et même sans fruit, considération qui devait toucher *particulièrement* les fondés de pouvoir, les exécuteurs testamentaires de M. de Montyon. »

P. 864. — « Le roman est une des formes sous lesquelles peut se produire l'enseignement moral. Parmi les ouvrages de ce genre, l'Académie a *particulièrement* distingué, lui attribuant un prix de 2,000 francs, une agréable et touchante composition de Mlle Marie Guerrier de Haupt, intitulée MARTHE. »

RECTIFICATION

« Le roman est une des formes sous lesquelles peut se produire l'enseignement moral. Parmi les ouvrages de ce genre, l'Académie a distingué *particulièrement,* lui attribuant un prix de 2,000 francs, une agréable et touchante composition de Mlle Marie Guerrier de Haupt, intitulée MARTHE. »

P. 871. — « Quels ont été dans l'antiquité grecque la condition et le caractère de la femme, par quels types divers la représentent *surtout* la légende, l'histoire, la poésie, c'est ce que Mlle Bader a recherché *avec curiosité.* »

RECTIFICATION

« Quels ont été dans l'antiquité grecque la condition et le caractère de la femme? Par quels types divers, *surtout,* la représentent la légende, l'histoire, la poésie? C'est ce que, *avec curiosité,* Mlle Bader a recherché. »

P. 878. — « Ce prix, de même origine que le prix Thiers, de désignation non moins glorieuse, non moins propre à produire une émulation féconde, s'appellera le prix Guizot, et, selon la volonté du fondateur, sera *spécialement* destiné à l'encouragement des grands travaux de la critique sur notre littérature. »

RECTIFICATION

« Ce prix, de même origine que le prix Thiers, de désignation non moins glorieuse, non moins propre à produire une émulation féconde, s'appellera le prix Guizot, et, selon la volonté du fondateur, sera destiné *spécialement* à l'encouragement des grands travaux de la critique sur notre littérature. »

Rapport de M. Patin,

Secrétaire perpétuel de l'Académie française,

sur les concours de l'année 1873.

P. 881. — « *Aujourd'hui y ajoute* un nouveau lustre l'attribution qui en est faite à un ouvrage de tous points très considérable, conçu dans de vastes proportions, d'une *simple et imposante* ordonnance, que recommandent l'étendue des recherches, la sagacité, la justesse, l'élévation des vues, une élégante fermeté de style, l'HISTOIRE DES ÉTATS GÉNÉRAUX DE 1355 A 1614, par M. Georges Picot, juge au tribunal de la Seine. »

OBSERVATION

M. Patin n'a donc pas lu tout haut son discours? S'il l'a fait, comment a-t-il pu laisser passer la petite cacophonie par laquelle commence sa phrase?

Pour *simple,* voir l'observation sur ce mot, discours de M. Patin sur les concours de 1871-1872, p. 161.

RECTIFICATION

« C'est un nouveau lustre *qu'y ajoute aujourd'hui* l'attribution qui en est faite à un ouvrage de tous points très considérable, conçu dans de vastes proportions, d'une ordonnance *imposante et simple,* que recommandent l'étendue des recherches, la sagacité, la justesse, l'élévation des vues, une élégante fermeté de style, l'HISTOIRE DES ÉTATS GÉNÉRAUX de 1355 A 1614, par M. Georges Picot, juge au tribunal de la Seine. »

P. 883. — « Le prix fondé par feu M. Bordin doit, aux termes du programme, être *spécialement* consacré à encourager la haute littérature, et, lorsque l'Académie en dispose en faveur d'un ouvrage publié dans les deux années ou dans l'année précédente, il faut que cet ouvrage se distingue, quels qu'en soient l'objet et la forme, par l'étendue des connaissances littéraires et le talent d'écrire. »

RECTIFICATION

« Le prix fondé par feu M. Bordin doit, aux termes du programme, être consacré *spécialement* à encourager la haute litté-

rature, et, lorsque l'Académie en dispose en faveur d'un ouvrage publié dans les deux années ou dans l'année précédente, il faut que cet ouvrage se distingue, quels qu'en soient l'objet et la forme, par l'étendue des connaissances littéraires et le talent d'écrire. »

Rapport de M. Patin,

Secrétaire perpétuel de l'Académie française,

sur les concours de l'année 1874.

Le passage qui, dans la phrase suivante, se trouve entre guillemets est de M. Mignet.

P. 908. — « Il porte ce simple titre : HENRI IV, et l'auteur, M. de Lescure, y a retracé à son tour, avec talent et intérêt, une vie qu'on ne peut trop rappeler à la mémoire reconnaissante des peuples, proposer à l'émulation des princes ; celle « du plus poli-
» tique et, on peut dire, du meilleur de nos rois, parce que la
» sagesse s'unit presque toujours chez lui à l'habileté, qu'il fut
» bon en étant adroit, modéré et conciliant en étant victorieux,
» parce qu'il se servit de la puissance qu'il avait su acquérir, *en*
» *la tournant tant qu'il vécut au bien de la France.* »

RÉFLEXION

Ce serait une mauvaise plaisanterie que de supposer que M. Mignet, qui était un homme grave, a pu dire que Henri IV *a vécu* ***sur*** *le bien de la France;* mais si l'on ne peut trouver ce sens dans la phrase reproduite ci-dessus, ce n'est qu'en faisant de laborieux efforts qu'on peut lui trouver un autre sens plausible, malgré la virgule inutile qu'on a placée après le verbe *acquérir*. En revanche, on serait mal venu à prétendre que cette fin de phrase est un modèle d'élégance et de pureté.

RECTIFICATION

« Il porte ce simple titre : HENRI IV, et l'auteur, M. de Lescure, y a retracé à son tour, avec talent et intérêt, une vie qu'on ne peut trop rappeler à la mémoire reconnaissante des peuples, proposer à l'émulation des princes : celle « du plus politique et,
» on peut dire, du meilleur de nos rois, parce que la sagesse s'unit

» presque toujours chez lui à l'habileté, qu'il fut bon en étant » adroit, modéré et conciliant en étant victorieux, parce que *tant* » *qu'il vécut* il se servit, *en la tournant au bien de la France,* de » la puissance qu'il avait su acquérir. »

La phrase suivante est aussi de M. Mignet.

P. 910. — « Comment s'était opérée cette résurrection du protestantisme? Elle était *surtout* l'œuvre d'Antoine Court, qu'on a appelé à juste titre le restaurateur du protestantisme, qui fut alors le réorganisateur des Églises, et plus tard le fondateur du séminaire protestant de Lausanne, d'où *sortirent* pour les Églises tant de pasteurs courageux et éclairés. »

RECTIFICATION

« Comment s'était opérée cette résurrection du protestantisme? Elle était l'œuvre d'Antoine Court *surtout,* d'Antoine Court, qu'on a appelé, à juste titre, le restaurateur du protestantisme, qui fut alors le réorganisateur des Eglises, et plus tard le fondateur du séminaire protestant de Lausanne, d'où, pour les Eglises, *sortirent* tant de pasteurs courageux et éclairés. »

P. 914. — « M. Dantier est un érudit, un historien voyageur; il a étudié *l'Italie sur place,* dans les documents originaux de ses bibliothèques, de ses archives, et sans négliger d'interroger les monuments eux-mêmes, éloquents et poétiques témoins de ce qu'il avait à raconter. »

RECTIFICATION

« M. Dantier est un érudit, un historien voyageur; il a, *sur place,* étudié *l'Italie* dans les documents originaux de ses bibliothèques, de ses archives, et sans négliger d'interroger les monuments eux-mêmes, éloquents et poétiques témoins de ce qu'il avait à raconter. »

P. 915. — « Si l'on y passe brusquement des épopées du moyen âge au riche développement littéraire qui s'est produit en Allemagne dans la seconde moitié du XVIIIe siècle, c'est que, l'auteur en fait la remarque, les temps intermédiaires ont *plutôt* appartenu à la philosophie, à la théologie qu'aux lettres. »

RECTIFICATION

« Si l'on y passe brusquement des épopées du moyen âge au riche développement littéraire qui s'est produit en Allemagne dans la seconde moitié du XVIIIe siècle, c'est que, l'auteur en fait la remarque, les temps intermédiaires ont appartenu à la philosophie, à la théologie *plutôt* qu'aux lettres. »

P. 916. — « Ce qui a *surtout* animé l'auteur à ses actives et fructueuses recherches, ce qui fait le principal intérêt et souvent l'éloquence de ses récits, c'est un noble désir, vivement ressenti, de sauver de l'oubli tant d'actes, obscurément héroïques, de courage, de résignation, de sacrifice, par lesquels, en des jours d'oppression pour les consciences, s'est honorée la religieuse Franche-Comté. »

RECTIFICATION

« Ce qui, *surtout*, a animé l'auteur à ses actives et fructueuses recherches, ce qui fait le principal intérêt et souvent l'éloquence de ses récits, c'est un noble désir, vivement ressenti, de sauver de l'oubli tant d'actes, obscurément héroïques, de courage, de résignation, de sacrifice par lesquels, en des jours d'oppression pour les consciences, s'est honorée la religieuse Franche-Comté. »



Rapport de M. Patin,

Secrétaire perpétuel de l'Académie française,

sur les concours de l'année 1875.

P. 940. — « Si, *au gré de nos vœux, sa vie* (M. Guizot) *s'était assez* prolongée pour qu'il pût présider lui-même à la première application de ses dispositions *généreuses*, nous ne doutons pas qu'il n'eût lui-même proposé à notre choix l'habile interprète de la CHANSON DE ROLAND. »

RECTIFICATION

« Si *sa vie s'était, au gré de nos vœux,* prolongée *assez* pour qu'il pût présider lui-même à la première application de ses *généreuses* dispositions, nous ne doutons pas qu'il n'eût lui-même

proposé à notre choix l'habile interprète de la CHANSON DE ROLAND. »

P. 948. — « *A nos souvenirs nationaux* nous a encore vivement intéressés une remarquable HISTOIRE DES INSTITUTIONS POLITIQUES DE L'ANCIENNE FRANCE, à laquelle a été décerné, sans contestation, le prix institué par M. Thérouanne pour l'encouragement des grands travaux historiques. »

OBSERVATION

Voilà une des plus exécrables tournures que l'on puisse imaginer : c'est, proprement, du style de complainte.

RECTIFICATION

« Une remarquable HISTOIRE DES INSTITUTIONS POLITIQUES DE L'ANCIENNE FRANCE nous a encore vivement intéressés *à nos souvenirs nationaux*. Le prix institué par M. Thérouanne pour l'encouragement des grands travaux historiques a été, sans contestation, décerné à cet ouvrage. »

P. 951. — « *Avec les conditions morales* attachées par M. Marcelin Guérin au prix qu'il a fondé et qui porte son nom, ont paru s'accorder les généreuses convictions très chaleureusement exprimées par M. Loudun dans ses PRÉCURSEURS DE LA RÉVOLUTION. »

OBSERVATION

Cette phrase, du même acabit que la précédente, n'est pas plus recommandable. C'est ce que l'on pourrait appeler du style à renversement. La préposition *avec* ainsi placée en tête de la phrase est du plus déplorable effet.

RECTIFICATION

« *Les conditions morales* attachées par M. Marcelin Guérin au prix qu'il a fondé et qui porte son nom ont paru s'accorder *avec* les généreuses convictions très chaleureusement exprimées par M. Loudun dans ses PRÉCURSEURS DE LA RÉVOLUTION. »

P. 958. — « De là, auprès de détails statistiques, de vues administratives, qui échappent à notre compétence, des considérations morales, justes et élevées, exprimées dans un style d'une gravité

élégante, que l'Académie a *surtout* remarquées, et qui lui ont paru mériter à l'ouvrage, dans un tel concours, une des premières places.

» C'est aussi d'une de ces places qu'elle a jugé digne un roman, de *simple* apparence, mais de réelle valeur, LA FILLE DE CARILÈS, par Mme Colomb. » (*simple,* voir p. 161.)

RECTIFICATION

« De là, auprès de détails statistiques, de vues administratives qui échappent à notre compétence, des considérations morales justes et élevées, exprimées dans un style d'une gravité élégante, que l'Académie a remarquées, et qui, *surtout*, lui ont paru mériter à l'ouvrage, dans un tel concours, une des premières places.

» C'est aussi d'une de ces places qu'elle a jugé digne un roman d'apparence *simple* mais de réelle valeur, LA FILLE DE CARILÈS, par Mlle Colomb. »

P. 959. — « Il a pris tout cela à gré : il a compris, il a pratiqué le volontariat dans l'esprit de l'institution, comme une école d'honnête fraternité, de patience, de discipline, une préparation utile à l'accomplissement des graves devoirs de la vie, au dévouement, aux sacrifices que la patrie doit maintenant *attendre*, dans ses jours d'épreuve, de tous ses enfants. Ce livre, très amusant, où abondent les scènes, les portraits comiques, est un livre de morale dont la lecture ne peut *être que* très salutaire à notre jeunesse. » (Pour *que,* voir ÉTUDE SUR LA PLACE DE QUELQUES MOTS, p. 62.)

RECTIFICATION

« Il a pris tout cela à gré : il a compris, il a pratiqué le volontariat dans l'esprit de l'institution, comme une école d'honnête fraternité, de patience, de discipline, une préparation utile à l'accomplissement des graves devoirs de la vie, au dévouement, aux sacrifices que la patrie doit maintenant, dans ses jours d'épreuve, *attendre* de tous ses enfants. Ce livre, très amusant, où abondent les scènes, les portraits comiques, est un livre de morale dont la lecture ne peut *qu'être* très salutaire à notre jeunesse. »

P. 963. — « Il s'y trouve, *malheureusement*, sur les différences qu'on peut remarquer, au point de vue de la morale, entre les

temps anciens et les temps nouveaux, sur les principes mêmes de notre ordre social actuel, sur tout l'ensemble de la civilisation moderne, des opinions que l'Académie a jugées excessives, et dont elle n'a pas cru devoir accepter, *par l'attribution d'une de ses récompenses,* la solidarité. »

RECTIFICATION

« *Malheureusement,* il s'y trouve, sur les différences qu'on peut remarquer au point de vue de la morale entre les temps anciens et les temps nouveaux, sur les principes mêmes de notre ordre social actuel, sur tout l'ensemble de la civilisation moderne, des opinions que l'Académie a jugées excessives, et dont elle n'a pas cru devoir, *par l'attribution d'une de ses récompenses,* accepter la solidarité. »

P. 966. — « L'autre fils de l'historien, qui nous a lui-même appartenu, *qui a servi la France dans un poste élevé,* s'est *surtout* fait connaître comme voyageur, comme archéologue, et a attaché son nom à la découverte, à l'exploration savante des ruines de Ninive. »

RECTIFICATION

« L'autre fils de l'historien, qui nous a lui-même appartenu, qui, *dans un poste élevé, a servi la France,* s'est fait connaître *surtout* comme voyageur, comme archéologue, et a attaché son nom à la découverte, à l'exploration savante des ruines de Ninive. »

DISCOURS ET PIÈCES DIVERSES

Lus dans des séances publiques ou particulières de l'Institut et dans plusieurs solennités par les membres de l'Académie française.

1871-1875

A propos d'un Album photographique,

Lu dans la séance publique annuelle des cinq Académies, le mercredi 25 octobre 1871, par M. E. Legouvé, de l'Académie française.

P. 972. — « Mme de Staël mourut en causant ; en vain, depuis plusieurs jours, ses parents, voyant arriver le fatal dénouement, voulaient-ils écarter *les visiteurs de son lit d'agonie :* « Laissez, » laissez entrer, disait-elle d'une voix fiévreuse, j'ai soif du visage » humain. »

RÉFLEXION

J'aurais cru que c'était plutôt pour Mme de Staël que les visiteurs venaient; si ce n'était que pour son lit d'agonie, elle avait bien tort de les laisser entrer.

RECTIFICATION

« Mme de Staël mourut en causant; en vain, depuis plusieurs jours, ses parents, voyant arriver le fatal dénouement, voulaient-ils *de son lit d'agonie* écarter *les visiteurs :* « Laissez, laissez entrer, » disait-elle d'une voix fiévreuse, j'ai soif du visage humain. »

P. 984. — « Nous avons exproprié *le génie de ses œuvres* et *nos bienfaiteurs de leur bienfait.* »

RECTIFICATION

« Nous avons *de ses œuvres* exproprié *le génie,* et *de leur bienfait nos bienfaiteurs.* »

Discours de M. Barbier,

de l'Académie française,
Prononcé à l'inauguration de la statue de Ronsard, à Vendôme, le 23 juin 1872.

P. 996. — « Son œuvre est *surtout* remarquable par un vif sentiment de la nature; en dépit de ses habitudes de cour et de ses airs de gentilhomme, il est un des poètes les plus sensibles au spectacle des champs, des eaux et des bois. »

RECTIFICATION

« Son œuvre est remarquable *surtout* par un vif sentiment de la nature : en dépit de ses habitudes de cour et de ses airs de gentilhomme, il est un des poètes les plus sensibles au spectacle des champs, des eaux et des bois. »

P. 997. — « Ronsard eut l'esprit accessible aux idées élevées et l'âme ouverte aux grands sentiments; maître d'un instrument qu'il avait su rendre flexible et vigoureux, une haute ambition l'agita : il voulut glorifier l'origine de la royauté française, et chanter avec elle, tel *qu'un* autre Virgile, les gestes du peuple franc en Europe. »

OBSERVATION

L'emploi de *qu'* devant *un* n'est ici nullement justifié; il constitue même une grosse faute de français. *Tel* est mis là pour *comme* et ne signifie nullement *tel qu'était un autre.*

RECTIFICATION

« Ronsard eut l'esprit accessible aux idées élevées et l'âme ouverte aux grands sentiments; maître d'un instrument qu'il avait su rendre flexible et vigoureux, une haute ambition l'agita : il voulut glorifier l'origine de la royauté française et chanter avec elle, *tel un autre* Virgile, les gestes du peuple franc en Europe. »

Discours de M. Camille Doucet,

Directeur de l'Académie française, Président des cinq Académies, lu dans la séance publique annuelle des cinq Académies le vendredi 25 octobre 1872.

P. 1008. — « Quand je parle de la fraternité des lettres, j'y manquerais, Messieurs, si je paraissais *plus longtemps* oublier qu'à cette heure même, sur le seuil d'une tombe dont je ne me suis éloigné qu'à regret pour venir ici remplir un autre devoir, les Lettres désolées pleurent un vrai poète cher à tous, un brillant écrivain dont l'esprit était *si* français et le cœur plus français encore. »

RECTIFICATION

« Quand je parle de la fraternité des lettres, j'y manquerais, Messieurs, si je paraissais oublier *plus longtemps* qu'à cette heure même, sur le seuil d'une tombe dont je ne me suis éloigné qu'à regret pour venir ici remplir un autre devoir, les Lettres, désolées, pleurent un vrai poète cher à tous, un brillant écrivain dont l'esprit était *bien* français et le cœur plus français encore. »

P. 1011. — « Jamais, Messieurs, au milieu de ses grands devoirs et de ses graves préoccupations, rien ne put distraire le savant *ministre de son amour* pour vos travaux. »

RECTIFICATION

« Jamais, Messieurs, au milieu de ses grands devoirs et de ses graves préoccupations, rien ne put, *de son amour* pour vos travaux, *distraire le savant ministre.* »

Un nouveau Voyage au Groënland,

Par M. Xavier Marmier, de l'Académie française, lu dans la séance trimestrielle du 15 avril 1874.

P. 1077. — « Il (Jean Egède) recherchait ceux qui en avaient quelque connaissance spéciale (du Groënland) et se sentait le

cœur attendri en songeant à ces infortunés Groënlandais, oubliés dans leur sinistre isolement, condamnés aux plus rudès souffrances, et privés des consolations de la foi *par leur idolâtrie.* »

RECTIFICATION

« Il recherchait ceux qui en avaient quelque connaissance spéciale et se sentait le cœur attendri en songeant à ces infortunés Groënlandais, oubliés dans leur sinistre isolement, condamnés aux plus rudes souffrances, et, *par leur idolâtrie,* privés des consolations de la foi. »

P. 1096. — « Le savant professeur de Lund, M. Nilsson, a, par ses études ethnographiques, acquis la preuve que les Lapons, refoulés maintenant à l'extrémité de la zone scandinave, ont jadis occupé le midi de la Suède. Les Esquimaux n'ont-ils pas eu *à peu près* un sort semblable? »

RECTIFICATION

« Le savant professeur de Lund, M. Nilsson, a, par ses études ethnographiques, acquis la preuve que les Lapons, refoulés maintenant à l'extrémité de la zone scandinave, ont jadis occupé le midi de la Suède. Les Esquimaux n'ont-ils pas eu un sort *à peu près* semblable ? »

Discours de M. Camille Doucet,

Directeur de l'Académie française,

Prononcé à l'inauguration de la statue de Chateaubriand, à Saint-Malo, le 5 septembre 1875.

P. 1133. — « Un jour, pourtant, Messieurs, alors que votre illustre compatriote n'était qu'un enfant *encore,* l'immortel exilé de Ferney venait aussi de rentrer dans Paris ; mais pour y mourir! Envoyé par l'Amérique à la France, Franklin voulut le visiter et lui présenta son petit-fils. « Dieu et la liberté, » dit le vieillard à l'enfant, en étendant la main sur sa jeune tête. « Rappelez-vous ces deux mots. »

RECTIFICATION

« Un jour, pourtant, Messieurs, alors que votre illustre compatriote n'était *encore* qu'un enfant, l'immortel exilé de Ferney venait aussi de rentrer dans Paris, mais pour y mourir! Envoyé par l'Amérique à la France, Franklin voulut le visiter et lui présenta son petit-fils. « Dieu et la liberté, » dit le vieillard à l'enfant, en étendant la main sur sa jeune tête. « Rappelez-vous ces deux mots. »

La Maison,

Par M. Xavier Marmier, membre de l'Académie française,
Lu dans la séance publque annuelle des cinq Académies, le lundi 25 octobre 1875.

P. 1142. — « Il (le Boschman) n'a pour tout bien que ses flèches dont la pointe est imprégnée d'un poison mortel. *Avec ses flèches,* il s'en va à la chasse des animaux sauvages, et ce qui l'attire bien plus que la chasse, c'est le pillage quand il peut *sans trop de périls* s'y livrer. »

RECTIFICATION

« Il n'a pour tout bien que ses flèches, dont la pointe est imprégnée d'un poison mortel. Il s'en va, *avec ses flèches,* à la chasse des animaux sauvages, et ce qui l'attire bien plus que la chasse, c'est le pillage quand, *sans trop de périls,* il peut s'y livrer. »

P. 1143. — « Au moyen d'un pyrite de fer qu'ils trouvent dans leurs montagnes et d'un silex, ils peuvent aisément *allumer du feu,* et ils mangent du poisson cru. »

OBSERVATION

Je m'attaque ici à une expression courante, mais absurde sous sa forme pléonastique. Bien que Racine ait cru pouvoir dire :

Brûlé de plus de feux que je n'en allumai...

il ne faut pas dire : « *Allumer du feu.* » Et pourtant, l'expression est une des plus courantes qui soient. Il en est même qui disent : « *Allumer une lumière.* » Cela est moins fréquent, cependant.

Avec un peu de réflexion, il n'est pas besoin d'être grand clerc pour se rendre compte que du feu, c'est un amas de combustible *qui est allumé*. Si, en effet, cet amas, ce tas de combustible n'est pas allumé, il ne viendra à personne l'idée de dire : « Voilà un feu qui chauffe bien. » Ce n'est donc pas du feu.

Or, quand ce tas de combustible est à l'état de feu, on n'a pas besoin de l'allumer, puisqu'il l'est; s'il n'est pas allumé, on ne peut pas dire : « Allumez le *feu* », puisqu'il n'est pas encore *feu*.

Je préfère donc l'expression : « *Faire du feu.* »

Rectification

« Au moyen d'un pyrite de fer qu'ils trouvent dans leurs montagnes, et d'un silex, ils peuvent aisément se *procurer du feu*, et ils mangent du poisson cru. »

P. 1148. — « Ils choisissent quatre palmiers rangés carrément. Voilà leurs piliers. A ces quatre vigoureuses tiges *ils attachent* pour faire leurs planchers, des poutrelles *transversales à une hauteur que l'Orénoque n'atteindra pas dans sa plus grande force;* sur ces planchers, une couche de terre glaise qui bientôt durcira au soleil, de telle sorte qu'on pourra sans inconvénient y *allumer le feu* de la cuisine. »

Rectification

« Ils choisissent quatre palmiers rangés carrément. Voilà leurs piliers. *Ils attachent* à ces quatre vigoureuses tiges, pour faire leurs planchers, *à une hauteur que, dans sa plus grande force, l'Orénoque n'atteindra pas*, des poutrelles transversales; sur ces planchers une couche de terre glaise qui, bientôt, durcira au soleil, de telle sorte qu'on pourra sans inconvénient y *faire le feu* de la cuisine. »

P. 1160. — « Dans cette affreuse pénurie, ils vont chercher au sein de la terre la chaleur qu'ils ne peuvent avoir à sa surface. *A dix ou douze pieds de profondeur* ils creusent une tranchée qu'ils allongent et élargissent à volonté. »

Observation

Selon M. Marmier, les malheureuses créatures dont il parle commencent d'abord par creuser un trou quelconque de dix ou douze pieds. Lorsqu'ils sont arrivés à cette profondeur, ces pauvres

êtres creusent leur tranchée. Est-ce bien naturel? Quel travail pour des êtres dénués de tout et qui n'ont sans doute que des outils de perforation bien rudimentaires? Je crois plutôt que c'est leur tranchée qui a dix ou douze pieds de profondeur, et qu'ils s'établissent là tant bien que mal.

Rectification

« Dans cette affreuse pénurie, ils vont chercher au sein de la terre la chaleur qu'ils ne peuvent avoir à sa surface. Ils creusent une tranchée *de dix ou douze pieds de profondeur* qu'ils allongent et élargissent à volonté. »

RECUEIL DES DISCOURS, RAPPORTS ET PIÈCES DIVERSES

*Lus dans les séances publiques et particulières
de l'Académie française.*

1870-1879 — DEUXIÈME PARTIE

Discours prononcé par M. John Lemoinne

*lorsque, dans la séance publique du 2 mars 1876, il vint prendre possession
du fauteuil de M. Jules Janin.*

Je n'ai rien relevé, dans le discours de M. John Lemoinne, à part une certaine sécheresse générale, qui fût de nature à donner lieu à une observation quelconque.

Réponse de M. Cuvillier-Fleury,

Directeur de l'Académie française,

au discours de M. John Lemoinne.

P. 35. — « Quant à la Restauration, si sa politique extérieure subit par instants les contraintes que son origine lui imposait, elle eut des négociateurs comme l'amiral de Rigny à Navarin, le maréchal de Bourmont à Alger, *qui* ne parurent très soucieux, ni l'un ni l'autre, *d'attendre pour vaincre le bon plaisir de l'Angleterre.* »

Réflexion

Vaincre le bon plaisir de l'Angleterre ! Il me semble que c'était une tout autre besogne, qui était dévolue à l'amiral de Rigny et au maréchal de Bourmont, et peut-être fallait-il pour accomplir leur mission plus d'héroïsme que de diplomatie.

RECTIFICATION

« Quant à la Restauration, si sa politique extérieure subit par instants les contraintes que son origine lui imposait, elle eut des négociateurs *qui, pour vaincre,* comme l'amiral de Rigny à Navarin, *comme* le maréchal de Bourmont à Alger, *ne parurent ni l'un ni l'autre très soucieux d'attendre le bon plaisir de l'Angleterre.* »

P. 43. — « *Je ne crois pas, comme vous*, que la langue de notre pays soit sérieusement menacée de perdre, en Europe, ni même dans le monde, la prééminence qu'elle a *jusqu'à ce jour* conservée. »

OBSERVATION

M. Cuvillier-Fleury nous dit ici que M. John Lemoinne semblait craindre que la langue française ne fût menacée de perdre sa prééminence. C'est le contraire qui est vrai, et l'on n'a qu'à relire le discours de M. John Lemoinne, pour s'assurer qu'il n'a exprimé aucune crainte à ce sujet : ce qui ressort du discours de ce dernier, c'est une opinion diamétralement opposée. On remarquera que la tournure employée dans le cas présent par M. Cuvillier-Fleury est exactement le contraire de celle dont a fait usage M. Xavier Marmier (p. 124). Ici, il s'agit d'une proposition affirmative ; la pensée est, en effet : « Vous ne croyez pas, et je ne crois pas que... », tandis que dans la phrase de M. Marmier la proposition est négative. Or, M. Marmier a employé la forme qui convenait dans le cas de la phrase de M. Cuvillier-Fleury et réciproquement. Ces Messieurs auraient donc dû s'entendre pour échanger leurs tournures.

RECTIFICATION

« *Comme vous, je ne crois pas* que la langue de notre pays soit sérieusement menacée de perdre, en Europe ni même dans le monde, la prééminence que, jusqu'à ce jour, elle **y** a conservée. »

P. 44. — « Toutes ces études critiques, les anciennes et les nouvelles, qui ont *certainement* contribué à vous ouvrir les portes de l'Académie, vous prédestinaient aussi à y remplacer celui de nos confrères qui vous était le plus connu. »

RECTIFICATION

« Toutes ces études critiques, les anciennes et les nouvelles, qui, *certainement,* ont contribué à vous ouvrir les portes de l'Académie, vous prédestinaient aussi à y remplacer celui de nos confrères qui vous était le plus connu. »

P. 53. — « Vous avez la précision dans la finesse, et le trait acéré mais court. C'est de près que vous attaquez. Vous laissez à ceux qui aiment *à frapper de loin les engins à longue portée.* »

RÉFLEXION

Je ne sais si M. Cuvillier-Fleury a les qualités dont il fait compliment à son interlocuteur, mais s'il a l'une d'elles, la finesse, assurément M. John Lemoinne ne pourrait lui reprocher d'avoir trop de précision. *Frapper de loin les engins à longue portée!* Pourquoi frapper ces engins? et de loin, encore! Il semble plutôt que ce soit là leur rôle. Pourtant, à la guerre, on frappe les engins pour les mettre hors d'usage : témoin les Anglais qui, pour détruire le canon du Creusot dont se servaient les Boers bombardaient avec entrain... un immense tronc d'arbre.

RECTIFICATION

« Vous avez la précision dans la finesse et le trait acéré, mais court. C'est de près que vous attaquez. Vous laissez *les engins à longue portée* à ceux qui aiment *à frapper de loin.* »

Discours prononcé par M. Jean-Baptiste Dumas

lorsque, dans la séance publique du 1er juin 1876, il vint prendre possession du fauteuil de M. Guizot.

P. 65. — « Comment à l'occasion de ce travail sur l'opinion publique, reflet élevé du mouvement profond qui, vers 1830, agitait le pays, le cours d'histoire moderne s'est-il transformé en leçons sur l'histoire de la civilisation en France? M. Guizot nous l'apprend. C'est qu'*un cours de Faculté* n'est pas fait *pour enseigner* les événements de l'histoire. »

Observation

Vous faites confusion, Monsieur Dumas : ce n'est pas le *cours* de Faculté *qui enseigne,* ce sont les professeurs qui y enseignent.

Rectification

« Comment, à l'occasion de ce travail sur l'opinion publique, reflet élevé du mouvement profond qui, vers 1830, agitait le pays, le cours d'histoire moderne s'est-il transformé en leçons sur l'histoire de la civilisation en France? M. Guizot nous l'apprend. C'est qu'un cours de Faculté n'est pas fait pour *qu'on y enseigne* les événements de l'histoire. »

P. 88. — « Ne resterait-il rien, en effet, des victoires éclatantes de l'Empire, *de ces longs jours de paix au travail consacrés* sous la Restauration et le gouvernement de Juillet, des réformes économiques et des larges travaux publics du dernier règne, de ces nobles débats de la tribune qui, tour à tour, ont appelé sur la France l'admiration, l'espoir ou les regrets du monde? »

Observations

De même que l'on ne doit pas tolérer dans les vers une tournure prosaïque, de même en prose on doit s'empresser de rompre le mètre et de transposer l'inversion si l'on rencontre un vers. Mais M. Dumas était sans doute plus préoccupé de profiter

De ces longs jours de paix au travail consacrés...

pour surveiller ses cornues que de rechercher un vers dans la prose de son discours de réception. Et c'est ce que lui pardonneront facilement ceux qui admirent son génie.

RECTIFICATION

« Ne resterait-il rien, en effet, des victoires éclatantes de l'Empire *et de ces longs jours de paix que,* sous la Restauration et le gouvernement de Juillet, *on consacrait au travail,* des réformes économiques et des larges travaux publics du dernier règne, de ces nobles débats de la tribune qui, tour à tour, ont appelé sur la France l'admiration, l'espoir ou les regrets du monde ? »

Réponse de M. Saint-René Taillandier,

Directeur de l'Académie française,

au discours de M. J.-B. Dumas.

P. 93. — « Pourquoi faut-il que cette fête de l'intelligence ne soit pas aussi complète que nous l'avions espéré ? *A la place que j'occupe aujourd'hui,* pourquoi faut-il *que vous ne trouviez pas* en face de vous celui de nos confrères que la compagnie semblait avoir choisi tout exprès pour cette occasion éclatante ? »

OBSERVATION

On pourrait dire que la manie de l'inversion est aussi la manie de la confusion. Cette phrase : « *A la place que j'occupe aujourd'hui, pourquoi faut-il que vous ne trouviez pas...* » peut très bien être interprétée ainsi : « *Pourquoi étant à la place que j'occupe aujourd'hui faut-il que vous ne trouviez pas...* » ce qui est le contraire de ce qu'a pensé M. Saint-René Taillandier. Or, une phrase qui peut donner lieu à une telle confusion est une phrase mal construite.

RECTIFICATION

« Pourquoi faut-il que cette fête de l'intelligence ne soit pas aussi complète que nous l'avions espéré ? Pourqui faut-il que vous ne trouviez pas en face de vous, *à la place que j'occupe aujourd'hui,* celui de nos confrères que la compagnie semblait avoir choisi tout exprès pour cette occasion éclatante ? »

P. 97. — « Où est exposé ce système que je résume en quelques mots? Dans la première leçon du cours sur la civilisation en Europe. Tel est le début de *la philosophie de l'histoire chez M. Guizot,* et cette philosophie contient d'avance toute sa politique. »

RECTIFICATION

« Où est exposé ce système, que je résume en quelques mots? Dans la première leçon du cours sur la civilisation en Europe. Tel est, *chez M. Guizot*, le début de *la philosophie de l'histoire,* et cette philosophie contient d'avance toute sa politique. »

P. 100. — « Quelques esprits se demandent avec inquiétude si la diffusion de l'enseignement dans les couches inférieures ne va pas créer un péril social; M. Guizot n'éprouve pas cette crainte, à la condition que la pensée religieuse assigne à l'instruction son but, et il répète avec joie cette belle parole d'un prince de l'Église interrogé précisément sur ce sujet : « Il ne s'agit plus de discuter » la question; elle est posée, sous peine de mort, la société doit » la résoudre. Quand le *wagon* est sur les *rails*, que reste-t-il à » faire? *A* le diriger. »

RÉFLEXIONS

Et vive l'anachronisme!

Les paroles que M. Saint-René Taillandier met dans la bouche de M. Guizot, et que celui-ci ne faisait que répéter, auraient été prononcées par ce ministre à l'occasion de son entrée dans le cabinet du 11 octobre 1832. A quelle époque vivait le prélat qui les aurait prononcées le premier, c'est ce que j'ignore; mais on peut bien supposer qu'elles dataient déjà de quelques années. Or, en 1832, les mots *wagon* et *rail* n'existaient pas encore — officiellement, tout au moins — puisqu'on ne les trouve pas dans l'édition de 1835 du DICTIONNAIRE DE L'ACADÉMIE. Au surplus, c'est très probablement la création des chemins de fer — qui date de plusieurs années après — qui a donné cours dans notre langue à ces deux vocables anglais. On se servait dans les mines, depuis longtemps déjà, il est vrai, de sortes de rails en forme de gouttière; mais si ces rails étaient déjà dénommés ainsi, c'était plutôt un terme de métier qui ne dépassait pas la mine, que quelques initiés à peine auraient compris, et qu'on est, à bon droit, étonné de trouver dans la bouche d'un prince de l'Église (1).

(1) Ce mot *historique* me paraît avoir à peu près la même valeur que tous les mots historiques que l'on place dans la bouche des princes et des rois. Peut-être ces personnages ont-ils, dans certaines circonstances remarquables,

M. Saint-René Taillandier me paraît du reste affectionner particulièrement ce genre d'erreurs. N'a-t-il pas publié, vers 1871 ou 1872, une ANTHOLOGIE DES POÈTES FRANÇAIS dans laquelle il disait ceci, ou à peu près : « Boileau conseilla Racine et *prépara les voies à Molière* (1). »

Que Boileau ait conseillé Racine, cela n'a rien de surprenant, étant donné qu'ils étaient à peu près du même âge. Mais que ce même Boileau ait *préparé les voies à Molière,* c'est fort douteux : Molière naquit en 1622, Boileau en 1636, c'est-à-dire quatorze ans plus tard. Molière avait déjà produit la plus grande partie de ses œuvres quand Boileau atteignit l'âge où il aurait pu lui *préparer les voies*. Quelle influence auraient donc pu avoir les premiers ouvrages d'un jeune homme sur un homme déjà en possession de son talent et de sa réputation, et qui, incontestablement, lui était supérieur?

C'est beau l'amour des phrases!

Je ne donne la rectification ci-dessous que pour deux détails de ponctuation.

RECTIFICATION

« Il ne s'agit plus de discuter la question, elle est posée : sous peine de mort, la société doit la résoudre. Quand le wagon est sur les rails, que reste-t-il à faire? A le diriger. »

prononcé quelque parole d'enthousiasme, de colère, de dépit, etc., et il s'est trouvé là, à point nommé, un courtisan quelconque qui l'a décorée, fleurie, rendue présentable pour l'histoire. Et encore, soupçonné-je fort que c'est là besogne intime d'historien. N'en est-il point ainsi du fameux mot de Cambronne, qui est devenu la phrase que l'on sait, et que l'on croirait tombée des lèvres de Joseph Prudhomme, tant elle est caractéristique de l'époque à laquelle elle a été forgée? Comment admettre, en effet, que Cambronne, ce bouillant soldat, voyant tout perdu, ahuri, fou de colère, se soit amusé à arranger pour l'histoire une phrase bien peignée, tirée à quatre épingles : « La garde meurt et ne se rend pas! » Et il a jeté cela au milieu du bruit de la bataille, et il s'est trouvé là quelqu'un — un reporter? — pour le recueillir! N'est-il pas plus naturel qu'il ait répondu par une grossière injure — qui est devenue un mot sublime — à la sommation qui lui était faite de se rendre!

Je ne connais guère qu'un mot historique que l'on puisse tenir pour vrai, car il est absolument authentique. C'est celui prononcé par le duc d'Aumale, présidant le conseil de guerre qui jugeait Bazaine.

« ... J'étais la seule force organisée qui pût garantir l'ordre; en dehors de mon armée et de moi, dit Bazaine, il n'y avait plus rien.

— Il y avait la France, Monsieur, » répond d'une voix grave le duc d'Aumale.

Cette parole est vraiment belle et mérite de rester.

(1) Je ne donne cela que de souvenir, n'ayant pas l'ouvrage sous les yeux.

Discours prononcé par M. Jules Simon

lorsque, dans la séance publique du 22 juin 1876, il vint prendre possession du fauteuil de M. de Rémusat.

P. 125. — « Elle (Mme de Rémusat) avait écrit deux romans qui sont restés manuscrits, une nouvelle qu'elle laissa publier, des Mémoires sur l'Empire, écrits au jour le jour, pendant qu'elle vivait à la cour impériale, et qu'elle a *malheureusement* jetés au feu, et enfin un Essai sur l'éducation des femmes qui a paru en 1824, trois ans après sa mort, et que vous avez, Messieurs, très justement couronné. Ce livre, quoique très féminin dans sa forme, aurait pu être écrit et surtout pensé par son fils. C'est lui qui s'en est fait l'éditeur *avec un soin pieux,* et il dit dans sa préface, en parlant de Mme de Rémusat, qu'elle a été « le père » de son esprit. »

Rectification

« Elle avait écrit deux romans qui sont restés manuscrits, une nouvelle qu'elle laissa publier, des Mémoires sur l'Empire, écrits au jour le jour pendant qu'elle vivait à la cour impériale, et que, *malheureusement,* elle a jetés au feu, et enfin un Essai sur l'éducation des femmes qui a paru en 1824, trois ans après sa mort, et que vous avez, Messieurs, très justement couronné. Ce livre, quoique très féminin dans sa forme, aurait pu être écrit et surtout pensé par son fils. C'est lui qui, *avec un soin pieux*, s'en est fait l'éditeur, et il dit dans sa préface, en parlant de Mme de Rémusat, qu'elle a été « le père » de son esprit. »

P. 136. — « M. de Rémusat fut un moment sous-secrétaire d'État dans le ministère Molé. Enfin, M. Thiers l'appela, en 1840, au ministère de l'intérieur ; et je ne doute pas un instant que cet écrivain, ce polémiste, ce traducteur de Gœthe et de Cicéron, qui faisait des circulaires pour le ministre de l'instruction publique, et écrivait des drames en secret, n'eût été un grand ministre si le temps *lui avait* été laissé. »

Rectification

« M. de Rémusat fut un moment sous-secrétaire d'État dans le ministère Molé. Enfin, M. Thiers l'appela, en 1840, au ministère

de l'intérieur, et je ne doute pas un instant que cet écrivain, ce polémiste, ce traducteur de Gœthe et de Cicéron, qui faisait des circulaires pour le ministre de l'instruction publique et écrivait des drames en secret, n'eût été un grand ministre si le temps *lui en avait* été laissé. »

P. 142. — « Jouffroy, dont il prenait la place, ne se serait pas retrouvé dans tout cela. Ils avaient de commun, Jouffroy et lui, de ne pas avoir de système; mais Jouffroy regardait *les systèmes du dehors,* et les avait en profond dédain; M. de Rémusat, au contraire, les recherchait, y entrait, les étudiait de tous les côtés, et les repoussait après examen. »

Observation

Qu'est-ce que cela peut bien être, ces *systèmes du dehors?* M. Jules Simon, qui était philosophe, le savait peut-être. Mais le lecteur... le lecteur n'est pas philosophe, ou du moins n'est pas tenu de l'être.

Rectification

« Jouffroy, dont il prenait la place, ne se serait pas retrouvé dans tout cela. Ils avaient de commun, Jouffroy et lui, de ne pas avoir de système; mais *c'est du dehors* que Jouffroy regardait *les systèmes*, et *il* les avait en profond dédain; M. de Rémusat, au contraire, les recherchait, y entrait, les étudiait de tous les côtés, et les repoussait après examen. »

P. 144. — « Tout le monde a dans les mains ses deux volumes sur Abélard, et personne ne les lira sans émotion et sans admiration; mais on ne sait pas *généralement* qu'avant de les écrire, il avait traité le même sujet sous une autre forme. Il avait composé un drame d'ABÉLARD. Ce drame est demeuré inédit, quoiqu'il fût l'objet des secrètes prédilections de l'auteur. M. de Rémusat l'a *seulement* lu dans quelques salons, avec un succès que M. Duvergier de Hauranne, juge compétent, appelle prodigieux. »

Rectification

« Tout le monde a dans les mains ses deux volumes sur Abélard, et personne ne les lira sans émotion et sans admiration; mais, *généralement,* on ne sait pas qu'avant de les écrire il avait traité le même sujet sous une autre forme : il avait composé un

drame intitulé ABÉLARD. Ce drame est demeuré inédit, quoiqu'il fût l'objet des secrètes prédilections de l'auteur. M. de Rémusat l'a lu dans quelques salons *seulement,* avec un succès que M. Duvergier de Hauranne, juge compétent, appelle prodigieux. »

Réponse de M. le baron de Viel-Castel au discours de M. Jules Simon.

P. 176. — « L'étendue de ses connaissances, la pénétration, la délicatesse, la finesse de son esprit, l'élégance, la courtoisie de ses manières, et aussi un talent littéraire qui, sans être une condition absolue de la capacité diplomatique, en fortifie plus qu'on ne croit les autres éléments, semblaient le désigner pour la tâche qu'on lui confiait, tâche toujours délicate et difficile, mais qui, ***en*** *ce moment*, l'était plus qu'à aucune autre époque. »

RECTIFICATION

« L'étendue de ses connaissances, la pénétration, la délicatesse, la finesse de son esprit, l'élégance, la courtoisie de ses manières, et aussi un talent littéraire qui, sans être une condition absolue de la capacité diplomatique, en fortifie plus qu'on ne croit les autres éléments, semblaient le désigner pour la tâche qu'on lui confiait, tâche toujours délicate et difficile, mais qui, ***à*** *ce moment,* l'était plus qu'à aucune autre époque. »

P. 178. — « ... C'est qu'au milieu de toute cette richesse, les esprits paresseux peuvent parfois regretter que l'auteur ne leur indique pas suffisamment quels sont les points culminants sur lesquels doit *surtout* se porter leur attention. »

RECTIFICATION

« ... C'est qu'au milieu de toute cette richesse, les esprits paresseux peuvent parfois regretter que l'auteur ne leur indique pas suffisamment quels sont les points culminants sur lesquels *surtout* doit se porter leur attention. »

P. 178. — « A plus d'un titre, Monsieur, vous aviez une sorte de droit à succéder, dans cette enceinte, à M. de Rémusat, pour y rendre un digne hommage à sa mémoire. Vous avez *occupé comme lui,* et vous occupez encore une place *importante dans la politique.* »

OBSERVATIONS

En disant : « Vous avez *occupé comme lui...* » M. de Viel-Castel a pensé dire que M. de Rémusat avait occupé, et que M. Jules Simon occupait après lui dans la politique une place importante ; mais en réalité il a dit que M. Jules Simon avait occupé cette place importante *de la même façon* que M. de Rémusat avait occupé la sienne, ce qui n'est peut-être pas très exact. C'est ainsi que l'on dirait à un pâtissier : « Tiens! vous faites les brioches comme votre père, » c'est-à-dire : de la même façon que les faisait votre père.

M. de Viel-Castel donne à entendre aussi que la place que M. Jules Simon occupait était importante *dans la politique seulement,* mais que, ailleurs, elle pouvait bien être insignifiante.

RECTIFICATION

« A plus d'un titre, Monsieur, vous aviez une sorte de droit à succéder, dans cette enceinte, à M. de Rémusat, pour y rendre un digne hommage à sa mémoire. *Comme lui, vous avez occupé,* et vous occupez encore *dans la politique* une place *importante.* »

P. 185. — « Il est une partie de votre œuvre sur laquelle je me félicite de me trouver avec vous dans l'accord le plus complet. C'est celle qui a trait au sort de la classe pauvre et aux moyens de l'améliorer. Je fais *surtout* allusion à votre livre *sur* l'OUVRIÈRE, qui a obtenu un si grand et si légitime succès. La lecture en est très attachante. Il renferme sur la situation des ouvriers, et plus spécialement de ceux de Paris, sur leurs souffrances, que l'on exagère, mais dont on ne saurait nier la réalité, des détails du plus vif intérêt qui, en faisant justice de déclamations, de théories insensées, montrent clairement où est le mal et dans quelle mesure, par quels moyens on peut espérer non pas ***de*** le guérir radicalement, mais ***de*** l'atténuer beaucoup. »

OBSERVATIONS

Si M. de Viel-Castel avait parlé du livre de Jules Simon sans en citer le titre, il pouvait très bien dire : Votre livre *sur* l'ouvrière.

Mais dès l'instant que c'était le titre lui-même qu'il donnait, la préposition *sur* ne devait nullement entrer dans la phrase. Il paraîtrait étrange, en effet, d'entendre un académicien s'exprimer ainsi : « Le drame de Victor Hugo *sur* RUY BLAS. »

Il en est de même, mais la cause est autre, pour la préposition ***de*** dans « ***de*** *le guérir* », « ***de*** *l'atténuer* ». Dans ces cas, la préposition ***de*** est absolument inutile, puisqu'il n'y a aucune relation d'aucune sorte à établir.

RECTIFICATION

« Il est une partie de votre œuvre sur laquelle je me félicite de me trouver avec vous dans l'accord le plus complet : c'est celle qui a trait au sort de la classe pauvre et aux moyens de l'améliorer. Je fais allusion *surtout* à votre livre L'OUVRIÈRE, qui a obtenu un si grand et si légitime succès. La lecture en est très attachante. Il renferme sur la situation des ouvriers, et plus spécialement de ceux de Paris, sur leurs souffrances, que l'on exagère, mais dont on ne saurait nier la réalité, des détails du plus vif intérêt qui, en faisant justice de déclamations, de théories insensées, montrent clairement où est le mal et dans quelle mesure, par quels moyens on peut espérer non pas *le guérir* radicalement, mais *l'atténuer* beaucoup. »

Discours prononcé par M. Charles Blanc

lorsque, dans la séance publique du 30 novembre 1876, il vint prendre possession du fauteuil de M. de Carné.

M. Jules Simon dit, p. 124 :

« M. Charles de Rémusat *est né* à Paris le 14 mars 1797. »

M. Charles Blanc dit, p. 195 :

« M. le comte Louis de Carné était un gentilhomme breton. Il *était né* à Quimper. »

M. Victorien Sardou dit, p. 297 :

« M. Autran *est né* à Marseille en 1813. »

Les trois personnes dont parlaient ces messieurs étaient mortes lorsque ces phrases furent prononcées.

Les uns emploient le présent, l'autre le passé.

De MM. Jules Simon et Victorien Sardou d'un côté, et de M. Charles Blanc de l'autre, qui a raison?

Naître est une action qui prend fin aussitôt que l'enfant a fait son entrée dans le monde. Dès cet instant, cela devient donc un passé. Cependant, l'usage a prévalu de dire tant qu'une personne est vivante : « Il est né le... » En somme, bien que l'action principale de la naissance soit un fait passé, *on ne cesse pas pour cela d'être né*. Mais s'ensuit-il que l'on cesse d'être né lorsque l'on vient à mourir? En aucune façon : *on cesse de vivre*, mais *on ne cesse pas d'être né*. Pour ces raisons donc, il me semble que lorsque quelqu'un meurt, il est illogique de dire : « *Il était né*. » Je n'ai jamais entendu dire, par exemple : « Jésus-Christ *était né* le jour de Noël. » Je n'hésite donc pas à donner la préférence à la formule de MM. Jules Simon et Victorien Sardou.

P. 197. — « Il apprenait ainsi l'histoire, la littérature, la philosophie, la haute latinité, le droit des gens, la géographie, même un peu de chimie, et telle était son assiduité, — il le raconte lui-même, — que l'appariteur, le croyant homme à tout endurer, *lui vint* un jour *demander* timidement s'il ne voudrait pas servir d'auditoire au professeur de chinois. »

Observations

Il arrive fréquemment que l'on déplace le pronom personnel *lui* (ou *elle*), et qu'on l'accole à un verbe avec lequel il n'a aucun

rapport. « *Lui vint un jour demander...* » cela veut dire : « *Vint un jour demander à lui...* » *Lui* est donc complément de demander, et il n'y a aucune raison pour le séparer de ce verbe par un autre verbe.

Et au sujet de ce pronom *lui*, je n'hésite pas à condamner formellement, comme exécrable et absurde, cette phrase que je rencontre souvent, et jusque sous la plume d'écrivains qui devraient au moins respecter leur style :

« *Il lui tomba dessus...* » au lieu de : « *Il tomba sur lui...* »

Dans cette dernière formule, la personne représentée par le pronom *il* tombe sur une autre personne représentée par le pronom *lui*. Dans la première, au contraire, les deux pronoms *il* et *lui* paraissent représenter la même personne et tombent tous les deux sur une troisième personne qui n'est pas indiquée. « Il lui tomba dessus » est donc tout juste du « charabia ».

Rectification

« Il apprenait ainsi l'histoire, la littérature, la philosophie, la haute latinité, le droit des gens, la géographie, même un peu de chimie, et telle était son assiduité — il le raconte lui-même — [1] que l'appariteur, le croyant homme à tout endurer, *vint un jour* **lui** *demander* timidement s'il ne voudrait pas servir d'auditoire au professeur de chinois. »

P. 202. — « Toutefois, cette innovation tant redoutée nous laisse aujourd'hui bien tranquilles; cette forme de gouvernement, réputée impossible, est reconnue, *par les plus grands esprits,* nécessaire, et les périls dont on nous menaçait sont à leur tour devenus des rêves. A ce sujet, permettez-moi, Messieurs, de vous dire ce que j'ai lu *à ma grande surprise* dans l'histoire de votre compagnie. »

[1] On a pris l'habitude, depuis quelques années, de remplacer les parenthèses par des tirets lorsque l'on veut isoler un membre de phrase, ou même simplement lorsque les deux virgules ne paraissent pas isoler suffisamment. Mais, par une sorte de superfétation, beaucoup de personnes qui emploient les tirets n'en mettent pas moins le membre de phrase entre deux virgules. C'est ce que l'on pourrait appeler un pléonasme de ponctuation. Si les tirets remplacent les virgules — et c'est véritablement leur fonction — les virgules deviennent inutiles. Si les tirets remplacent les parenthèses, il est bon que l'on sache que la règle interdit toute ponctuation devant la première parenthèse; souvent, on en place une *après* la seconde parenthèse. Mais on ne peut procéder ainsi avec le tiret : une ponctuation après le tiret serait anti-typographique. Il vaut donc mieux supprimer la dernière ponctuation, et, partant, les deux.

RECTIFICATION

« Toutefois, cette innovation tant redoutée nous laisse aujourd'hui bien tranquilles; cette forme de gouvernement, réputée impossible, est, *par les plus grands esprits,* reconnue nécessaire, et les périls dont on nous menaçait sont à leur tour devenus des rêves. A ce sujet, permettez-moi, Messieurs, de vous dire ce que, *à ma grande surprise,* j'ai lu dans l'histoire de votre compagnie. »

Réponse de M. Camille Rousset,

Directeur de l'Académie française,

au discours de M. Charles Blanc.

P. 221. — « L'indignation fait sa meilleure prose, » avez-vous dit ingénieusement de M. de Carné. Avec vous, Monsieur, il en va tout de même ou bien à peu près : sans pousser jusqu'à l'indignation, il n'est que de vous étonner pour vous faire *bien* écrire. »

RECTIFICATION

« L'indignation fait sa meilleure prose, » avez-vous dit, ingénieusement, de M. de Carné. Avec vous, Monsieur, il en va tout de même ou bien à peu près : sans pousser jusqu'à l'indignation, il n'est que de vous étonner pour vous faire écrire *bien.* »

P. 225. — « Un jour, il y a de cela plus de trente ans, quelqu'un de mes amis se trouvait au Conservatoire. Dans la loge immédiatement voisine, il avait reconnu M. Ingres. L'orchestre venait d'achever une symphonie de Haydn. Un jeune homme, de ceux qui accompagnaient l'illustre peintre, hasarda timidement je ne sais quelle remarque : il avait *parlé à peine* que l'œil étincelant, le sourcil terriblement froncé, M. Ingres lui lança cette apostrophe écrasante : « Qu'est-ce à dire, Monsieur? Quelle audace » est la vôtre? Quand on est devant les chefs-d'œuvre, on tombe à » genoux et on admire. »

OBSERVATION

M. Camille Rousset emploie ici d'une façon impropre la locution *à peine.* Il a voulu lui donner la signification de « *depuis peu* »,

soit : « *A peine achevait-il de parler...* » et par la place qu'il lui a assignée, elle a pris le sens de *presque pas*. Seule la conjonction *que,* dont il a fait suivre la locution indique le sens qui était dans sa pensée.

RECTIFICATION

« Un jour, il y a de cela plus de trente ans, quelqu'un de mes amis se trouvait au Conservatoire. Dans la loge immédiatement voisine, il avait reconnu M. Ingres. L'orchestre venait d'achever une symphonie de Haydn. Un jeune homme, de ceux qui accompagnaient l'illustre peintre, hasarda timidement je ne sais quelle remarque : **à peine** *avait-il parlé* que, l'œil étincelant, le sourcil terriblement froncé, M. Ingres lui lança cette apostrophe écrasante : « Qu'est-ce à dire, Monsieur ? Quelle audace est la vôtre ? » Quand on est devant les chefs-d'œuvre, on tombe à genoux et on » admire. »

P. 228. — « A la fin de votre discours, dans un de ces tableaux que vous savez si bien composer, vous faites *honneur aux institutions républicaines de tous les artistes supérieurs* que la liberté, selon vous, a vus éclore sous son aile. »

RÉFLEXION

Voilà la première fois que j'entends parler des « *institutions républicaines de tous les artistes supérieurs* ». Ces institutions diffèrent donc de celles de la France? En tout cas, elles doivent être pratiquées bien secrètement, car, ou je me trompe fort, ou, à part M. Camille Rousset, il n'est personne qui les connaisse.

RECTIFICATION

« A la fin de votre discours, dans un de ces tableaux que vous savez si bien composer, vous faites aux *institutions républicaines honneur de tous les artistes supérieurs* que la liberté, selon vous, a vus éclore sous son aile. »

P. 235. — « Soyez donc le bienvenu parmi nous, Monsieur. Vous n'y trouverez *malheureusement* ni Bossuet, ni Buffon, ni le maréchal de Villars ; mais vos confrères, en échange des lumières que vous voudrez bien leur donner des beaux-arts, s'empresseront de vous éclairer sur nos modernes usages, et, comme ils ont *beaucoup* connu M. de Carné, comme ils gardent pieusement la mémoire de cet homme de bien, de cet homme de cœur, vrai

chrétien, vrai Français, ils seront heureux de vous le faire *tout à fait* connaître, et *d'achever,* de concert avec vous, *son éloge.* »

RECTIFICATION

« Soyez donc le bienvenu parmi nous, Monsieur. *Malheureusement,* vous n'y trouverez ni Bossuet, ni Buffon, ni le maréchal de Villars; mais vos confrères, en échange des lumières que vous voudrez bien leur donner des beaux-arts, s'empresseront de vous éclairer sur nos modernes usages, et comme ils ont connu *beaucoup* M. de Carné, comme ils gardent pieusement la mémoire de cet homme de bien, de cet homme de cœur, vrai chrétien, vrai Français, ils seront heureux de vous le faire connaître *tout à fait* et *d'achever son éloge* de concert avec vous. »

Discours prononcé par M. Gaston Boissier

lorsque, dans la séance publique du 21 décembre 1876, il vint prendre possession du fauteuil de M. Patin.

P. 237. — « M. Patin a choisi *sa voie de bonne heure* et il a marché *toujours* droit devant lui; il n'a eu, chose rare de nos jours, que les ambitions de son état. »

OBSERVATION

On serait tenté, à cause de la consonance, de féliciter M. Patin d'avoir si heureusement choisi sa voie, mais l'orthographe nous fait apercevoir qu'il s'agit simplement d'une heure plus ou moins tardive, et alors on a la tentation de demander à M. Boissier en quoi la voie choisie par M. Patin était plus matinale qu'une autre.

RECTIFICATION

« M. Patin, a, *de bonne heure,* choisi *sa voie* et il a *toujours* marché droit devant lui; il n'a eu, chose rare de nos jours, que les ambitions de son état. »

P. 248. — « Ce jugement est *au fond* celui de La Harpe, qui l'a exprimé sans trop de ménagement *dans son* LYCÉE; n'oublions pas que cet ouvrage était dans sa vogue et dans sa fraîcheur, qu'il formait le goût public, que M. Patin commença d'enseigner à l'École normale l'histoire de la tragédie grecque. Ce rapprochement suffit, je crois, à montrer *ce qu*'il y avait *dans sa critique de hardiesse et de nouveauté.* »

OBSERVATION

Cette *critique de hardiesse et de nouveauté* a le grand tort de faire paraître incomplète la phrase de M. Boissier; et puis, on peut se demander si c'est là une critique d'un nouveau genre.

RECTIFICATION

« *Au fond,* ce jugement est celui de La Harpe, qui, *dans son* LYCÉE, l'a exprimé sans trop de ménagement; n'oublions pas que cet ouvrage était dans sa vogue et dans sa fraîcheur, qu'il formait le goût public, que M. Patin commença d'enseigner à l'École

normale l'histoire de la tragédie grecque. Ce rapprochement suffit, je crois, à montrer *ce que, dans sa critique,* il y avait *de hardiesse et de nouveauté.* »

P. 258. — « Les excès et les exagérations de tout genre, les illégalités, les injustices, dont ne se préservent pas toujours *les partis les plus honnêtes dans l'ardeur du combat,* ont dû souvent irriter cet esprit sage, naturellement modéré, et il a ressenti dès lors *cette haine généreuse des guerres civiles* qui lui a *plus tard* inspiré de si beaux vers. »

Observation

Je ne voudrais pas contrarier M. Gaston Boissier, mais enfin, il me permettra bien de lui demander s'il croit vraiment que ces partis *qui étaient honnêtes dans l'ardeur du combat* laissaient là leur honnêteté une fois le combat terminé. Où diable aussi va-t-il chercher que les horribles *guerres civiles* ont une *haine généreuse?*

Rectification

« Les excès et les exagérations de tout genre, les illégalités, les injustices dont, *dans l'ardeur du combat,* ne se préservent pas toujours *les partis les plus honnêtes,* ont dû souvent irriter cet esprit sage, naturellement modéré, et il a ressenti dès lors *pour les guerres civiles cette haine généreuse* qui, *plus tard,* lui a inspiré de si beaux vers. »

P. 262. — « On se sentait attiré vers lui, *dès qu'on l'écoutait,* par l'agrément de ses manières et la simplicité de sa parole, par cette science modeste qui aimait à s'effacer, qui rendait justice à tout le monde et n'oubliait qu'elle. »

Rectification

« *Dès qu'on l'écoutait,* on se sentait attiré vers lui par l'agrément de ses manières et la simplicité de sa parole, par cette science modeste qui aimait à s'effacer, qui rendait justice à tout le monde et n'oubliait qu'elle. »

Réponse de M. E. Legouvé,

Directeur de l'Académie française,

au discours de M. Gaston Boissier.

P. 267. — « Plus d'un exemple est là pour prouver qu'il y a place ici entre l'épigramme et le panégyrique; plus d'une voix sincère et éloquente a fait voir qu'on peut louer celui *qu'on reçoit sans hyperbole,* parler de celui *qu'on regrette sans exagération,* toucher même, en passant, quelques-unes des questions sérieuses qui se lient à ces deux noms, et donner ainsi à l'auditoire choisi qui nous écoute un plaisir digne de lui, en lui offrant deux portraits vivants, ressemblants, et où la peinture des côtés faibles fasse partie de la ressemblance. »

Réflexions

Je me permettrai de sourire un peu de *celui qu'on reçoit sans hyperbole,* mais je ne voudrais pas jurer que M. Legouvé, qui, malgré sa bonhomie, est quelque peu pince-sans-rire, n'ait pas voulu décocher un trait malin à certains confrères de l'Académie en leur parlant de *celui qu'on regrette sans exagération.* Je crois bien, en effet, que malgré maint éloge hyperbolique, il n'y a pas toujours exagération dans les regrets de l'Académie. Dans tous les cas, si épigramme il y a, elle a passé sans qu'un seul des auditeurs intéressés ait seulement songé à sourciller; et pourtant, le trait n'est pas émoussé. Ce serait alors ce qu'on peut appeler le comble de l'art.

Rectification

« Plus d'un exemple est là pour prouver qu'il y a place ici entre l'épigramme et le panégyrique : plus d'une voix sincère et éloquente a fait voir *que l'on peut sans hyperbole* louer celui *que l'on reçoit,* parler *sans exagération* de celui que *l'on regrette,* toucher même, en passant, quelques-unes des questions sérieuses qui se lient à ces deux noms, et donner ainsi à l'auditoire choisi qui nous écoute un plaisir digne de lui, en lui offrant deux portraits vivants, ressemblants, et où la peinture des côtés faibles fasse partie de la ressemblance. »

P. 269. — « Ajouterai-je que les autres genres de littérature conduisent *ceux qui y excellent à la Sorbonne,* au Collège de France,

à l'Académie des Inscriptions, aux Sciences morales et politiques, voire même au ministère, mais que les œuvres d'imagination ne conduisent guère qu'à l'Académie. *L'on* m'objectera qu'elles mènent aussi à la fortune et à la gloire. Si c'est à la gloire, ouvrons-leur bien vite, car l'Académie a besoin de gloire! et, quant à la fortune, interrogez les rares élus qui y parviennent, ils vous diront à quel prix, même au théâtre, est *souvent* acheté un succès. »

Observations

Oserai-je demander à M. Legouvé s'il connaît des gens qui quand ils sont à la Sorbonne peuvent exceller dans certains genres de littérature, et peuvent n'y plus exceller quand ils sont sortis de la Sorbonne? S'il ne pense pas qu'il y en ait, il a tout au moins hasardé une affirmation un peu téméraire.

Oh! Monsieur! *l'on* commençant une phrase! Avez-vous donc oublié que dans ce cas *l* est simplement lettre euphonique et ne doit être employée que s'il y a utilité. Or, au commencement d'une phrase, il n'y a guère, que je sache, de chance qu'une voyelle dure se rencontre avec *on*.

Rectification

« Ajouterai-je que les autres genres de littérature conduisent *à la Sorbonne,* au Collège de France, à l'Académie des Inscriptions, aux Sciences morales et politiques, voire même au ministère *ceux qui y excellent,* mais que les œuvres d'imagination ne conduisent guère qu'à l'Académie. *On* m'objectera qu'elles mènent aussi à la fortune et à la gloire. Si c'est à la gloire, ouvrons-leur bien vite, car l'Académie a besoin de gloire! et quant à la fortune, interrogez les rares élus qui y parviennent, ils vous diront à quel prix, *souvent,* même au théâtre, est acheté un succès. »

P. 273. — « La seconde école, plus restreinte, mais non moins considérable par le mérite de ses fondateurs, affirme que la religion païenne, loin d'être aussi morte *alors* qu'on le prétend, a lutté contre le christianisme *pendant deux siècles* et qu'elle n'a été abattue qu'au bout de quatre. »

Rectification

« La seconde école, plus restreinte mais non moins considérable par le mérite de ses fondateurs, affirme que la religion païenne, loin d'être *alors* aussi morte qu'on le prétend, a lutté *pendant*

deux siècles contre le christianisme, et qu'elle n'a été abattue qu'au bout de quatre. »

P. 277. — « ...De là l'intérêt de votre livre, CICÉRON ET SES AMIS. Toutes les figures en sont vivantes. Il est tel d'entre eux, votre Cœlius, par exemple, qui a eu presque la popularité d'un personnage de Balzac, tant vous excellez à reproduire le fond de leurs sentiments, tant votre regard pénétrant poursuit ce qu'il y a eu *dans leur cœur de plus secret et de plus personnel.* »

RECTIFICATION

« ...De là l'intérêt de votre livre, CICÉRON ET SES AMIS. Toutes les figures en sont vivantes. Il est tel d'entre eux, votre Cœlius, par exemple, qui a eu presque la popularité d'un personnage de Balzac, tant vous excellez à reproduire le fond de leurs sentiments, tant votre regard pénétrant poursuit *ce que dans leur cœur* il y a eu *de plus secret et de plus personnel.* »

P. 278. — « Un jour, l'empereur Auguste surprit son petit-fils lisant un livre *qu'il* s'empressa de cacher; l'empereur prit le volume, c'était un ouvrage de Cicéron. »

OBSERVATION

Voyons, voyons, Monsieur Legouvé, vous écriviez, ce me semble, plus clairement que cela dans LA LECTURE (je crois bien que c'est là le titre), ce livre que j'ai lu avec tant de fruit et tant de plaisir. Quel est, des deux personnages que vous mettez en scène ci-dessus, *celui qui cache* le livre? Eh! c'est l'empereur, ne le niez pas. Mais je crois bien que vous avez voulu dire que c'est le petit-fils.

RECTIFICATION

« Un jour, l'empereur Auguste surprit son petit-fils lisant un livre que *celui-ci* s'empressa de cacher; l'empereur prit le volume : c'était un ouvrage de Cicéron. »

P. 283. — « Quelle eût été votre opinion, Monsieur, si nous avions eu déjà *à ce moment* le plaisir de vous compter parmi nous? Je n'ai qu'à relire vos quatre articles sur l'enseignement, *si remarqués dans la* REVUE DES DEUX-MONDES pour m'assurer que votre sentiment eût été conforme au mien. »

OBSERVATIONS

Je n'ai noté ici l'expression *à ce moment* que pour faire remarquer que M. Legouvé me donnait raison — par anticipation — contre M. de Viel-Castel (voir discours de M. de Viel-Castel en réponse à celui de M. Jules Simon, p. 190) et autres qui, en semblable occurrence, écrivent : ***en** ce moment.*

Mais revenons à nos moutons : si les quatre articles de M. Gaston Boissier ont été si remarqués dans la REVUE DES DEUX-MONDES, cela n'implique nullement qu'ils ne l'auraient pas été de même dans un autre journal, comme semble le dire — sans intention méchante, je dois le reconnaître — la phrase de M. Legouvé.

RECTIFICATION

« Quelle eût été votre opinion, Monsieur, si nous avions eu déjà, à ce moment, le plaisir de vous compter parmi nous? Je n'ai qu'à relire, *dans la* REVUE DES DEUX-MONDES, vos quatre articles *si remarqués* sur l'enseignement pour m'assurer que votre sentiment eût été conforme au mien. »

P. 284. — « Voilà deux enfants qui ne sont pas plus inintelligents ni plus entêtés que d'autres, et voilà des solécismes qu'on leur a corrigés trois cents fois depuis trois ans, et qu'ils refont toujours. Est-ce leur faute? Est-ce leur faute s'ils sont là *tous deux*, devant cette malheureuse grammaire, *comme des bornes?* »

RECTIFICATION

« Voilà deux enfants qui ne sont pas plus inintelligents ni plus entêtés que d'autres, et voilà des solécismes qu'on leur a corrigés trois cents fois depuis trois ans, et qu'ils refont toujours. Est-ce leur faute? Est-ce leur faute s'ils sont là *tous **les** deux comme des bornes* devant cette malheureuse grammaire ? »

P. 287. — « Ce que l'on décore du nom de discours latin *est* un amalgame du style de toutes les époques qui ferait reculer *Cicéron d'horreur.* »

RECTIFICATION

« Ce que l'on décore du nom de discours latin, ***c**'est* un amalgame du style de toutes les époques : *Cicéron en* reculerait *d'horreur.* »

Discours prononcé par M. Victorien Sardou,

lorsque, dans la séance publique du 23 mai 1878, il vint prendre possession du fauteuil de M. Autran.

P. 298. — « La grand'mère de Smyrne, *fidèle aux traditions de son pays, ne lui contait pas* l'histoire de PEAU D'ANE, mais la fabuleuse conquête de la Toison d'or ; ni les aventures de notre Cendrillon, mais celle de la Cendrillon antique, cette Rhodope *qui fut reine d'Egypte, au dire de Strabon,* pour avoir perdu sa sandale sur les bords du Nil. »

OBSERVATIONS

Vos PATTES DE MOUCHES et votre PAPILLONNE sont, Monsieur Sardou, heureusement pour vous et pour vos spectateurs, écrites avec plus de précision que votre discours académique — et j'ajouterai : plus amusantes. Comment ! vous, si avisé, vous n'avez pas pensé qu'en disposant cette phrase comme vous l'avez fait, vous déduisiez comme une conséquence de sa fidélité aux traditions de son pays l'abstention de la grand'mère d'Autran au sujet de PEAU D'ANE. Ce qui est une conséquence de cette fidélité aux dites traditions, *c'est qu'elle racontait* la conquête de la Toison d'or et l'aventure de Rhodope. Mais l'abstention est un acte inerte, qui ne prouve ni pour ni contre la fidélité de la grand'mère à ces traditions.

Et à côté de cette faute de logique, voyez donc cette incorrection. Vous dites : « ***Ne*** *lui contait* ***pas*** *l'histoire de Peau d'Ane, mais la fabuleuse conquête de la Toison d'or...* » Après cette négation faite à l'aide d'un verbe, vous ne pouvez plus, dans la même phrase, faire une affirmation avec ce même verbe sans répéter celui-ci. L'ellipse en ce cas n'est pas admissible. Vous auriez donc dû écrire : « *Ne* lui *contait pas* l'histoire de PEAU D'ANE, mais lui *contait* la fabuleuse conquête... » Seulement, pour éviter cette répétition, vous pouviez avoir recours à un synonyme.

Plus loin, vous affirmez que Rhodope *fut reine d'Egypte au dire de Strabon*. Ce n'est pas au dire de Strabon, c'est un fait — ou une légende — que Rhodope fut reine d'Egypte. Ce qui est particulier au dire de Strabon, c'est que cette Rhodope *devint reine pour avoir perdu sa sandale.*

RECTIFICATION

« La grand'mère de Smyrne *ne lui contait pas* l'histoire de PEAU D'ANE ni les aventures de notre Cendrillon ; mais, *fidèle aux traditions de son pays, elle lui narrait* la fabuleuse conquête de la Toison d'or et l'aventure de la Cendrillon antique, cette Rhodope qui fut reine d'Egypte *pour avoir, au dire de Strabon,* perdu sa sandale sur les bords du Nil. »

P. 300. — « A ses côtés, *le grand lyrique, d'un coup d'aile,* s'envole, plane et ne voit plus les choses de la terre qu'à travers une sorte de mirage qui les colore à son gré. »

RECTIFICATION

« A ses côtés, *d'un coup d'aile, le grand lyrique* s'envole, plane et ne voit plus les choses de la terre qu'à travers une sorte de mirage qui les colore à son gré. »

P. 307. — « C'est à bon droit qu'Aristophane, dans la discussion d'Eschyle et d'Euripide aux Enfers, nous présente l'auteur de PROMÉTHÉE s'écriant avec une fierté bien étrange : « *L'on* ne » pourra pas m'accuser d'avoir mis sur la scène une seule femme » amoureuse. »

OBSERVATION

Comme je ne suppose pas qu'Aristophane ait eu besoin d'introduire dans son texte la lettre euphonique *l*, je suis bien obligé d'imputer cette faute à M. Sardou. (Voir p. 201, observation sur le discours de M. Legouvé.)

RECTIFICATION

« C'est à bon droit qu'Aristophane, dans la discussion d'Eschyle et d'Euripide aux Enfers, nous présente l'auteur de PROMÉTHÉE s'écriant avec une fierté bien étrange : « *On* ne pourra pas » m'accuser d'avoir mis sur la scène une seule femme amoureuse. »

P. 311. — « Comme il débarque à Marseille, quelqu'un saute à son cou : « Mon cher neveu ! » C'est l'oncle, qui, sans lui laisser le temps de s'étonner, l'entraîne et lui fait *traverser toute la ville à son bras,* criant aux amis qu'il rencontre : « C'est mon neveu !... » vous savez?... Joseph Autran ! LA FILLE D'ESCHYLE ! »

RÉFLEXION

Bien singulière, cette façon de traverser une ville! Enfin, je suppose que le reste de l'homme suivait le bras!

RECTIFICATION

« Comme il débarque à Marseille, quelqu'un saute à son cou : « Mon cher neveu! » C'est l'oncle qui, sans lui laisser le temps de s'étonner, l'entraîne, et, *à son bras*, lui fait *traverser toute la ville,* criant aux amis qu'il rencontre : « C'est mon neveu!... vous savez?... Joseph Autran! LA FILLE D'ESCHYLE! »

P. 313. — « La mer ne l'intéresse que dans ses rapports avec l'homme; ce qu'il décrit *surtout,* c'est le travail, les souffrances des pauvres gens, marins ou pêcheurs, toujours en lutte avec les flots. »

RECTIFICATION

« La mer ne l'intéresse que dans ses rapports avec l'homme; ce qu'il décrit, c'est *surtout* le travail, les souffrances des pauvres gens, marins ou pêcheurs, toujours en lutte avec les flots. »

P. 314. — « Le public, qui associe volontiers le nom d'un écrivain au souvenir de son succès le plus éclatant, voit *surtout* dans M. Autran l'auteur de LA FILLE D'ESCHYLE; et l'on ne saurait s'en plaindre. »

RÉFLEXION

Il est à remarquer que le même M. Sardou qui vient de placer deux fois à contre-sens l'adverbe *surtout,* le met trois fois à sa place, en l'espace de dix lignes, à la page 315 du même volume.

RECTIFICATION

« Le public, qui associe volontiers le nom d'un écrivain au souvenir de son succès le plus éclatant, voit dans M. Autran *surtout* l'auteur de LA FILLE D'ESCHYLE, et l'on ne saurait s'en plaindre. »

P. 316. — « Telle phrase doit résumer vingt pages, tel mot doit résumer vingt phrases; c'est au public, qui se fait *bien plus* notre collaborateur qu'on ne le pense, à retrouver dans le peu qu'on lui dit tout ce qu'on ne lui dit pas, et jamais il n'y manque, — pourvu que la phrase soit juste et que le mot soit vrai. »

RECTIFICATION

« Telle phrase doit résumer vingt pages, tel mot doit résumer vingt phrases ; c'est au public, qui se fait notre collaborateur *bien plus* qu'on ne le pense, à retrouver dans le peu qu'on lui dit tout ce qu'on ne lui dit pas, et jamais il n'y manque — pourvu que la phrase soit juste et que le mot soit vrai. »

P. 320. — « Il travaillait, cependant. « Il faut travailler, disait- » il : c'est le devoir de tous, plus que jamais ! » Et, non content de corriger ses œuvres passées, il en produisait de nouvelles, qui rivalisaient *avec leurs devancières de vigueur et d'éclat.* »

RECTIFICATION

« Il travaillait, cependant. « Il faut travailler, disait-il : C'est » le devoir de tous, plus que jamais ! » Et, non content de corriger ses œuvres passées, il en produisait de nouvelles, qui rivalisaient *de vigueur et d'éclat avec leurs devancières.* »

Réponse de M. Charles Blanc,

Directeur de l'Académie française,

au discours de M. Victorien Sardou.

P. 323. — « Il ne fallait pas moins que les occupations d'un premier ministre pour vous enlever le privilège d'être complimenté, au seuil de l'Académie française, par un orateur dont la parole eût donné tant d'importance à cette cérémonie *et tant d'éclat.* »

OBSERVATION

Je sais bien que c'est la mode, maintenant, de séparer deux membres de phrase qui sont absolument inséparables, et de rejeter l'un des deux à la fin de cette phrase. Mais je ne m'empresserai pas de féliciter celui qui a imaginé cette mode, car il n'a pas, ce faisant, rendu un brillant service à la langue française. Construire ainsi est d'autant plus absurde que, par suite de ce rejet, la phrase paraît incomplète. Ainsi, après les mots : « ... dont la parole eût donné tant d'importance à cette cérémonie et tant

d'éclat », l'esprit, non satisfait de ce brusque arrêt, attend un complément au substantif *éclat :* tant d'éclat à quoi ?

RECTIFICATION

« Il ne fallait pas moins que les occupations d'un premier ministre pour vous enlever le privilège d'être complimenté, au seuil de l'Académie française, par un orateur dont la parole eût donné *à cette cérémonie tant d'importance et tant d'éclat.* »

P. 329. — « Ces travers, dignes de vos ironies, vous les avez raillés dans quelques-unes de vos pièces, notamment dans LES FEMMES FORTES, dans L'ONCLE SAM ; vous avez peint aussi, dans cette cousine de Monsieur Tartufe, que vous appelez SÉRAPHINE, le désintéressement d'une dévote qui, pour mieux expier ses fautes, les fait expier **à** sa fille. » (Voir discours de M. Jules Janin p. 87.)

RECTIFICATION

« Ces travers, dignes de vos ironies, vous les avez raillés dans quelques-unes de vos pièces, notamment dans LES FEMMES FORTES, dans L'ONCLE SAM ; vous avez peint aussi, dans cette cousine de Monsieur Tartufe que vous appelez SÉRAPHINE, le désintéressement d'une dévote qui, pour mieux expier ses fautes, les fait expier **par** sa fille. »

Discours prononcé par M. Renan

lorsque, dans la séance publique du 3 avril 1879, il vint prendre possession du fauteuil de M. Claude Bernard.

P. 362. — « Jouissons de ces connaissances que tant d'hommes illustres n'ont fait qu'entrevoir, et, quand l'horizon se charge de nuages passagers, quand nous serions tentés de médire de notre siècle, songeons que ces héros du passé, un Jordano Bruno, un Galilée, donneraient dix fois *encore* leur vie pour savoir le dixième de ce que nous savons, et qu'ils estimeraient de telles conquêtes trop peu achetées de leurs larmes, de leurs angoisses et de leur sang. »

RECTIFICATION

« Jouissons de ces connaissances que tant d'hommes illustres n'ont fait qu'entrevoir, et, quand l'horizon se charge de nuages passagers, quand nous serions tentés de médire de notre siècle, songeons que ces héros du passé, un Jordano Bruno, un Galilée donneraient *encore* dix fois leur vie pour savoir le dixième de ce que nous savons, et qu'ils estimeraient de telles conquêtes trop peu achetées de leurs larmes, de leurs angoisses et de leur sang. »

P. 369. — « Harvey avait vérifié *la circulation du sang sur les daims des parcs royaux*, que lui livrait Charles Ier. Haller, Réaumur, Spallanzani avaient imaginé les moyens les plus ingénieux pour prendre la nature sur le fait. De graves objections s'élevaient pourtant *contre l'application de la méthode expérimentale à la vie.* »

RECTIFICATION

« Harvey avait, *sur les daims des parcs royaux,* que lui livrait Charles Ier, *vérifié la circulation du sang.* Haller, Réaumur, Spallanzani avaient imaginé les moyens les plus ingénieux pour prendre la nature sur le fait. De graves objections s'élevaient pourtant *contre la méthode expérimentale appliquée à la vie.* »

P. 370. — « Dans les corps vivants, comme dans les corps bruts, les lois sont immuables. Le mot *d'exception* est *antiscientifique.* »

RECTIFICATION

« Dans les corps vivants comme dans les corps bruts les lois sont immuables. Le mot *exception* est *anti-scientifique.* »

P. 378. — « ... La science donne le bonheur quand on se contente d'elle et qu'on ne lui demande que ce qu'elle peut donner. Si elle ne répond pas à toutes les questions que lui adressent les avides ou les empressés, au moins ce qu'elle *apprend* est sûr. »

OBSERVATION

A moi, les réformateurs de l'orthographe! Au lieu de chercher des petites réformes complètement inefficaces et qui ne feront pas faire sur le chemin de la perfection un seul pas à la langue française, voilà, croyez-moi, une occasion d'exercer utilement vos facultés les plus remarquables. Une langue qui se respecte ne doit pas posséder un seul mot *dont l'une des acceptions soit exactement le contraire de l'autre.* Tout le monde lettré — et même celui qui ne l'est pas — pousserait des cris de perroquet en goguette si quelqu'un s'avisait un jour de l'obliger à donner au mot *haine* la même signification qu'au mot *amour,* au mot *liberté* la même signification qu'au mot *esclavage,* et réciproquement, et ce même monde lettré accepte quotidiennement qu'on lui dise : « Ce que la science *apprend* est sûr... » pour « ce que la science *enseigne* est sûr »; ou bien encore : « Pendant que j'étais *l'hôte* du marquis de X... au château de K..., mon *hôte* a été pour moi extrêmement aimable. »

Comment peut-on accepter placidement des significations si complètement opposées pour le même vocable?

Allons, réformateurs, à l'œuvre! trouvez des néologismes raisonnables pour les vêtir de l'une des acceptions si contraires, ou, si des néologismes sont impossibles à faire accepter, que l'on se contente d'abandonner l'un des sens de ces mots, que l'on proteste contre les fabricants de dictionnaires, contre l'Académie, Littré et autres, qui leur donnent cours légal et forcé; mais, pour Dieu! que l'on ne conserve pas un ordre de choses aussi peu logique, et qui n'est bon qu'à jeter dans une langue la confusion de Babel!

RECTIFICATION

« ... La science donne le bonheur quand on se contente d'elle et qu'on ne lui demande que ce qu'elle peut donner. Si elle ne

répond pas à toutes les questions que lui adressent les avides ou les empressés, au moins, ce qu'elle *enseigne* est sûr. »

P. 381. — « La plus grande faute que puissent commettre la philosophie et la religion *est* de faire dépendre leurs vérités de telle ou telle théorie scientifique et historique; car les théories passent, et les vérités nécessaires doivent rester. »

RECTIFICATION

« La plus grande faute que puissent commettre la philosophie et la religion, *c'est* de faire dépendre leurs vérités de telle ou telle théorie scientifique et historique, car les théories passent, et les vérités nécessaires doivent rester. »

P. 381. — « Votre philosophie est indulgente et optimiste, parce qu'elle est fondée sur une connaissance étendue de l'esprit humain. Ce désintéressement qu'un observateur superficiel se croit en droit de nier dans les choses humaines, vous savez le voir, vous à qui l'étude de la société *apprend* la justice et la modération. »

RECTIFICATION

« Votre philosophie est indulgente et optimiste parce qu'elle est fondée sur une connaissance étendue de l'esprit humain. Ce désintéressement, qu'un observateur superficiel se croit en droit de nier dans les choses humaines, vous savez le voir, vous à qui l'étude de la société *enseigne* la justice et la modération. »

P. 382. — « Le culte le plus pur de la Divinité se cache parfois derrière d'apparentes négations; le plus parfait idéaliste *est souvent* celui qui croit devoir à une certaine franchise de se dire matérialiste. »

RECTIFICATION

« Le culte le plus pur de la Divinité se cache parfois derrière d'apparentes négations : *souvent,* le plus parfait idéaliste *c'est* celui qui croit devoir à une certaine franchise de se dire matérialiste. »

P. 383. — « Ce n'est pas sans raison qu'on ne peut être grand poète qu'avec l'idéalisme, grand artiste qu'avec la foi et l'amour, *bon écrivain qu'avec la logique,* éloquent orateur qu'avec la passion du bien et de la liberté. »

Réflexion

Je suis absolument de l'avis de M. Renan, *que l'on ne peut être bon écrivain qu'avec la logique,* et c'est pourquoi j'ai cité cette phrase, qui termine son discours, et à laquelle, au surplus, je n'ai rien à reprendre. Seulement, j'ajouterai, à l'adresse de nombre d'écrivains de notre génération : A bon entendeur, salut!

Réponse de M. Mézières,
Directeur de l'Académie française,
au discours de M. Renan.

P. 388. — « La scène s'ouvre comme le premier acte d'une œuvre dramatique ou comme le début d'un roman. On voit les Indiens de l'Amérique du Sud aller chercher des lianes dans les grandes forêts et s'enivrer *au retour de boissons fermentées* pendant que le maître du curare broie les plantes, en fait cuire le jus et y mêle quelques gouttes de venin recueilli dans les vésicules des serpents les plus venimeux. »

Réflexion

Mais où diable étaient donc allées ces boissons fermentées, que, pour s'enivrer, de malheureux ivrognes étaient ainsi obligés d'attendre leur retour?

Rectification

« La scène s'ouvre comme le premier acte d'une œuvre dramatique ou comme le début d'un roman. On voit les Indiens de l'Amérique du Sud aller chercher des lianes dans les grandes forêts, et, *au retour,* s'enivrer *de boissons fermentées* pendant que le maître du curare broie les plantes, en fait cuire le jus, et y mêle quelques gouttes de venin recueilli dans les vésicules des serpents les plus venimeux. »

P. 396. — « Aux yeux de ses adversaires, Jésus commettait un crime plus grand que s'il avait aspiré au gouvernement; il *apprenait* aux victimes des inégalités sociales à s'affranchir de la domination d'un maître ou d'une caste *par la liberté de la prière et de la foi.* »

Observations

Ce que c'est que la contagion ! M. Mézières s'est-il donc cru obligé d'imiter M. Renan parce que deux ou trois fois dans son discours celui-ci a employé le verbe *apprendre* dans l'acception d'*enseigner?* Il est vrai que Renan était un maître incomparable, mais

Quand sur une personne on prétend se régler,
C'est par les beaux côtés qu'il lui faut ressembler...

Je ne voudrais pas que l'on crût ici que j'ai l'intention de rabaisser le talent de M. Mézières, pour lequel, au contraire, je professe une vive et sincère admiration : j'ai voulu simplement, moi aussi, je le confesse, faire preuve d'érudition en citant Molière. O vanité! Si j'étais latiniste, je dirais : *Vanitas vanitatum!* mais, pour Dieu, qu'on n'aille pas croire que je suis latiniste! Je me voudrais mal de mort si je savais qu'on pût supposer que j'ai quelque chose de commun avec ces bacheliers pédants qui s'imaginent que parce qu'ils bredouillent mal quelques mots de mauvais latin, ils sont pour cela dispensés de savoir un peu de français.

Rectification

« Aux yeux de ses adversaires, Jésus commettait un crime plus grand que s'il avait aspiré au gouvernement : il *enseignait* aux victimes des inégalités sociales à s'affranchir, *par la liberté de la prière et de la foi,* de la domination d'un maître ou d'une caste. »

P. 401. — « Nous savions seulement qu'il était médecin (saint Luc). Nous apprenons par vous qu'il avait reçu une éducation juive et hellénique assez soignée, que son esprit doux et conciliant, que son caractère modeste faisaient de lui l'idéal du disciple, qu'il aimait les officiers romains, surtout les centurions, et qu'il composa *probablement* les cantiques de son Evangile. »

Rectification

« Nous savions seulement qu'il était médecin. Nous apprenons par vous qu'il avait reçu une éducation juive et hellénique assez soignée; que son esprit, doux et conciliant, que son caractère modeste faisaient de lui l'idéal du disciple; qu'il aimait les officiers romains, surtout les centurions, et que, *probablement,* il composa les cantiques de son Evangile. »

P. 402. — « Aurons-nous le courage de sacrifier au désir de n'être que vrais l'habitude de ces investigations poétiques qui, à travers beaucoup d'hypothèses et d'illusions, nous révèlent *peut-être* ce qu'il y a de plus difficile à découvrir dans le passé, les mobiles secrets, les ressorts mystérieux des actions humaines. »

RECTIFICATION

« Aurons-nous le courage de sacrifier au désir de n'être que vrais l'habitude de ces investigations poétiques qui, à travers beaucoup d'hypothèses et d'illusions, nous révèlent ce qu'il y a de plus difficile, *peut-être,* à découvrir dans le passé : les mobiles secrets, les ressorts mystérieux des actions humaines. »

P. 405. — « Les études religieuses forment *assurément* la partie la plus considérable et la plus importante de votre œuvre; elles n'ont pas suffi, toutefois, à l'activité de votre esprit. Votre libre curiosité se porte sans efforts sur les sujets les plus divers *pour y répandre la vie, la grâce, la lumière.* »

RECTIFICATION

« *Assurément,* les études religieuses forment la partie la plus considérable et la plus importante de votre œuvre; elles n'ont pas suffi, toutefois, à l'activité de votre esprit. Votre libre curiosité se porte sans efforts, *pour y répandre la vie, la grâce, la lumière,* sur les sujets les plus divers. »

P. 408. — « Si la société pouvait exister telle que vous la concevez, elle renfermerait une si grande part d'idéal que la réalité ne pèserait *sur personne d'un poids trop lourd.* »

RECTIFICATION

« Si la société pouvait exister telle que vous la concevez, elle renfermerait une si grande part d'idéal que, *sur personne,* la réalité ne pèserait *d'un poids trop lourd.* »

Discours prononcé par M. Henri Martin

lorsque, dans la séance publique du 13 novembre 1879, il vint prendre possession du fauteuil de M. Thiers.

P. 433. — « M. Thiers rentra au Corps législatif *en 1863*. Il *recommençait*, à soixante-six ans, une *nouvelle* carrière politique. Personne ne pressentait **en** ce moment que son retour à la vie active serait un des grands événements de notre histoire. »

OBSERVATION

Si la carrière politique que M. Thiers entreprenait de poursuivre à l'âge de soixante-six ans était *nouvelle,* il ne la *recommençait* pas. Je sais bien que c'est là une façon d'arrondir la phrase, de la rendre plus pleine; mais c'est aux dépens de l'exactitude. Il vaut donc mieux renoncer à ce moyen.

RECTIFICATION

« M. Thiers rentra *en 1863* au Corps législatif. Il *commençait,* à soixante-six ans, une nouvelle carrière politique. Personne ne pressentait **à** ce moment que son retour à la vie active serait un des grands événements de notre histoire. »

P. 436. — « M. Thiers, *dès 1869,* avait prévu que l'Empire s'écroulerait dans une catastrophe, et que la République serait l'unique ressource de la France. »

RECTIFICATION

« M. Thiers avait prévu *dès 1869* que l'Empire s'écroulerait dans une catastrophe, et que la République serait l'unique ressource de la France. »

P. 439. — « L'historien de la Révolution invitait la France, *après quatre vingts ans,* à renouer, en la perfectionnant, la tradition de l'an III du premier essai de république régulière qu'eussent tenté nos devanciers. »

RECTIFICATION

« L'historien de la Révolution invitait la France à renouer, *après quatre-vingts ans*, en la perfectionnant, la tradition de l'an III du premier essai de république régulière qu'eussent tenté nos devanciers. »

Réponse de M. Xavier Marmier,

Directeur de l'Académie française,

au discours de M. Henri Martin.

P. 462. — « Une de ces bonnes grosses, humaines diligences dont le chemin de fer n'a point enlevé aux hommes de mon âge *le souvenir*, emporte dans un de ses compartiments le lauréat d'Aix et sa jeunesse, César et sa fortune. »

RECTIFICATION

« Une de ces bonnes grosses, humaines diligences, dont le chemin de fer n'a point enlevé *le souvenir* aux hommes de mon âge, emporte, dans un de ses compartiments, le lauréat d'Aix et sa jeunesse, César et sa fortune. »

P. 476. — « La mort ne lui a pas permis de l'achever. Mais, par ses notes et ses fragments de rédaction, on peut voir quelle était l'étendue de sa tâche, avec quelle puissante intelligence il l'avait conçue, *et quel noble spiritualisme!* »

OBSERVATION

Voir l'observation faite au discours de M. Charles Blanc en réponse à celui de M. Sardou, p. 207.

RECTIFICATION

« La mort ne lui a pas permis de l'achever. Mais, par ses notes et ses fragments de rédaction, on peut voir quelle était l'étendue de sa tâche, avec quelle puissante intelligence *et quel noble spiritualisme* il l'avait conçue! »

Discours de M. Saint-René Taillandier,

Directeur de l'Académie française,

prononcé dans la séance publique annuelle du 16 novembre 1876.

P. 498. — « Vous décrire les soins, les efforts, les peines, les épreuves de tout genre que lui a *coûtés* son entreprise, je ne l'essaierai pas; je vous dirai seulement que tous ceux qui l'ont vue à l'œuvre, l'évêque de Coutances, ***les*** *sénateurs* ***et*** *députés* de la Manche, parmi eux, notre illustre confrère M. le comte Daru, et tous les notables, tous les habitants de la contrée, *grands* ***et*** *petits, riches* ***et*** *pauvres,* d'une voix unanime, l'ont recommandée à vos suffrages. »

Observations

J'ai traité dans mon ETUDE SUR LA PLACE DE QUELQUES MOTS la question que soulèvent ces mots : « Les sénateurs et députés. » J'y reviens aujourd'hui pour faire ressortir une distinction.

On ne peut pas dire, en employant l'article déterminatif *les* : « *Les* sénateurs *et* députés » parce que cela établit une confusion et semble dire que les mêmes personnes sont revêtues à la fois du mandat de sénateur et de celui de député. Mais si l'on supprime l'article déterminatif, l'expression devient correcte, et l'on peut très bien écrire : « *Sénateurs et députés*, tous étaient présents à la séance du Congrès. »

C'est ainsi que, dans la même phrase, M. Saint-René Taillandier s'est exprimé incorrectement en disant : « *Les* sénateurs *et* députés de la Manche... », mais qu'il a pu, avec une parfaite correction, écrire : « Tous les habitants de la contrée, *grands* ***et*** *petits, riches* ***et*** *pauvres...* »

Bien que ce livre n'ait point pour objectif des questions d'orthographe, comme dans ma rectification je modifie celle du participe passé du verbe *coûter,* qui a soulevé quelques controverses, je crois devoir faire une exception à propos de ce participe passé. Je vais donc donner ici l'opinion de Littré, dont l'autorité en la matière est incontestable.

« *Coûter*, dit Littré, est un verbe neutre, et quand on dit : cela m'a coûté dix francs, beaucoup de peine, quelques larmes, *francs, peines, larmes* ne sont point des régimes directs; il y a une ellipse, et la locution entière est : Cela m'a coûté (pour) dix

francs, (pour) beaucoup de peines, (pour) quelques larmes. En effet, on ne peut pas dire : Dix francs m'ont été coûtés; des larmes me sont coûtées, etc. *Coûter* ne pouvant se tourner par le passif, n'a donc dans les phrases de ce genre que l'apparence de l'actif... *Coûter* n'étant pas actif, il faut dire : la somme que cette maison a *coûté,* et non *coûtée;* les pleurs que la mort de cet enfant a *coûté* à sa mère, et non *coûtés,* etc. Cependant, l'Académie, qui dit bien que *coûté* est toujours invariable, note que plusieurs écrivains ont accordé *coûté* en ces cas-là. »

Larousse dit que, contrairement à l'Académie, la plupart des grammairiens font varier le participe passé *coûté,* surtout au figuré.

L'opinion de Littré, qui est conforme à celle de l'Académie, étant excellente, je crois qu'il est prudent de s'y tenir, bien que M. Saint-René Taillandier y ait dérogé dans le discours *académique* dont j'ai extrait la phrase ci-dessus.

RECTIFICATION

« Vous décrire les soins, les efforts, les peines, les épreuves de tout genre que lui a *coûté* son entreprise, je ne l'essaierai pas; je vous dirai seulement que tous ceux qui l'ont vue à l'œuvre : l'évêque de Coutances, *les sénateurs et les députés* de la Manche, parmi eux, notre illustre confrère M. le comte Daru, et tous les notables, tous les habitants de la contrée, grands et petits, riches et pauvres, d'une voix unanime, l'ont recommandée à vos suffrages. »

Discours de M. Alexandre Dumas fils,

Directeur de l'Académie française,

prononcé dans la séance publique annuelle du 2 août 1877.

P. 521. — « Après nos désastres de 1870-1871, quand Metz fut séparée de la mère-patrie et que les Français qui s'y trouvaient encore eurent à opter entre la nationalité française et la nationalité allemande, *vous vous rappelez, Messieurs, en quelle quantité nos nationaux nous revinrent,* si bien que si la France a perdu de son sol, elle n'a, en dehors de ce qu'elle en a versé sur les champs de bataille, rien perdu de son sang. »

Observation

« *Après* nos désastres... *vous vous rappelez,* Messieurs... »

Cette construction de phrase étant exactement de la même nature que celles de MM. Theuriet, Cahu et autres, que j'ai analysées dans mon Avant-propos, p. 55, je prie le lecteur de vouloir bien s'y reporter.

Rectification

« *Vous vous rappelez, Messieurs, en quelle quantité nos nationaux nous revinrent* quand, *après nos désastres de 1870-1871,* Metz fut séparée de la mère-patrie, et que tous les Français qui s'y trouvaient encore eurent à opter entre la nationalité française et la nationalité allemande? *Le résultat de cette option est tel que* si la France a perdu de son sol, elle n'a, en dehors de ce qu'elle en a versé sur les champs de bataille, rien perdu de son sang. »

P. 528. — « Mlle Sophie Sautier... soutient ses deux jeunes sœurs, son père infirme et sa mère dont elle a prolongé la vie jusqu'à quatre-vingt-trois ans; puis, comme la Providence ne lui a pas envoyé une famille à soutenir, c'est tous les malheureux et tous les pauvres de son quartier qu'elle considère comme sa famille et pour lesquels elle travaille, quêtant comme une sœur de charité auprès des personnes bienfaisantes de la ville, quand son travail ne suffit pas à sa tâche; *apprenant* à coudre à beaucoup de jeunes filles qu'elle mettait ainsi à même de gagner leur vie et de venir en aide, comme *elle avait* fait elle-même, à leurs parents malheureux. »

RECTIFICATION

« Mlle Sophie Sautier... soutient ses deux jeunes sœurs, son père, infirme, et sa mère, dont elle a prolongé la vie jusqu'à quatre-vingt-trois ans; puis, comme la Providence ne lui a pas envoyé de famille à soutenir, c'est tous les malheureux et tous les pauvres de son quartier qu'elle considère comme sa famille, et pour lesquels elle travaille, quêtant comme une sœur de charité auprès des personnes bienfaisantes de la ville quand son travail ne suffit pas à sa tâche; *montrant* à coudre à beaucoup de jeunes filles, qu'elle mettait ainsi à même de gagner leur vie et de venir en aide, comme *elle l'avait* fait elle-même, à leurs parents malheureux. »

P. 529. — « ... Marie Villebesset, de Pontaumur, dans le Puy-de-Dôme, digne émule de Catherine Dio, et qui, comme elle, simple servante, se dévoue à ses maîtres *depuis vingt-huit ans,* leur sacrifie ses petites économies, veille, *soigne la mère malade jusqu'à sa mort*, et recueille le fils qui quoique faible et délicat est appelé au service militaire, et à qui elle envoie *tout* ce qu'elle gagne. »

RÉFLEXION

Il ne faut pourtant pas exagérer, même le bien, surtout le bien, car cela tend plutôt à le diminuer : si Marie Villebesset a sacrifié *toutes* ses petites économies, si elle envoie au fils de ses maîtres *tout* ce qu'elle gagne, à moins qu'elle ne fasse des dupes, de quoi vit-elle?

RECTIFICATION

« ... Marie Villebesset, de Pontaumur dans le Puy-de-Dôme, digne émule de Catherine Dio, et qui, comme elle simple servante, se dévoue *depuis vingt-huit ans* à ses maîtres, leur sacrifie ses petites économies, veille, *soigne la mère malade jusqu'à la mort de celle-ci,* et recueille le fils qui, quoique faible et délicat, est appelé au service militaire, et à qui elle envoie tout ce qu'elle gagne. »

P. 531. — « Annette Neurin est une de celles que l'Académie avait dû écarter, *faute d'argent,* lors du dernier concours. Nous trouvons dans son dossier une note de M. de Carné, à laquelle nous faisons droit. Que le vœu de M. de Carné soit exaucé et que notre cher et regretté confrère ait fait *encore* le bien *dans la mort* comme il n'a cessé de le faire dans la vie. »

RECTIFICATION

« Annette Neurin est une de celles que, *faute d'argent,* l'Académie avait dû écarter lors du dernier concours. Nous trouvons dans son dossier une note de M. de Carné à laquelle nous faisons droit. Que le vœu de M. de Carné soit exaucé, et que, *dans la mort,* notre cher et regretté confrère ait *encore* fait le bien, comme il n'a cessé de le faire dans la vie. »

P. 532. — « ... Lucie-Françoise Bard, à Bayeux (Calvados), âgée de cinquante-neuf ans, domestique. Entrée au service en 1838, elle abandonne tous ses gages jusqu'en 1853 pour soutenir sa grand'mère infirme et indigente, son frère et *ses neveux et nièces,* qui sont élevés grâce à elle. »

RECTIFICATION

« Lucie-Françoise Bard, à Bayeux (Calvados), âgée de cinquante-neuf ans, domestique. Entrée au service en 1838, elle abandonne tous ses gages jusqu'en 1853 pour soutenir sa grand'mère, infirme et indigente, son frère, *ses neveux et* ***ses*** *nièces,* qui sont élevés grâce à elle. »

P. 533. — « Dès onze ans, elle travaillait pour venir en aide à son père et *à ses frères et sœurs,* dont quelques-uns, hélas! j'allais dire heureusement, sont morts en bas âge, mais malheureusement la mère était morte *aussi.* »

RECTIFICATION

« Dès onze ans, elle travaillait pour venir en aide à son père, *à ses frères et* ***à ses*** *sœurs,* dont quelques-uns, hélas! — j'allais dire : heureusement — sont morts en bas âge; mais malheureusement, la mère *aussi* était morte. »

Discours de M. J.-B. Dumas,

Directeur de l'Académie française,

prononcé dans la séance publique annuelle du 1er août 1878.

P. 546. — « Suzanne Sordet se dévoue à ses maîtres *dans l'infortune pendant trente années,* et réclame après leur mort, *pour solde de ses gages arriérés,* le droit de considérer comme siens les *quatre orphelins* qu'ils laissent et de guider leurs pas dans le chemin du devoir. »

OBSERVATION

M. Dumas a cru indiquer le temps pendant lequel Suzanne Sordet s'est dévouée à ses maîtres. Il n'en a rien fait. Ce qu'il a indiqué, c'est le temps qu'aurait duré la détresse des maîtres de Suzanne. Je sais bien que l'on peut me faire observer que c'est la même chose puisque vraisemblablement le dévouement de Suzanne a duré autant que cette détresse. Mais ce n'est pas la durée de celle-ci que M. Dumas a voulu préciser : c'est plus particulièrement la persistance du dévouement. On pourrait s'étonner aussi qu'après *trente années* les maîtres de Suzanne aient laissé quatre *orphelins* qu'on est encore obligé de guider. Ces orphelins devaient pourtant bien être quelque peu majeurs.

RECTIFICATION

« *Pendant trente années,* Suzanne Sordet se dévoue à ses maîtres dans l'infortune, et, *pour solde de ses gages arriérés,* réclame après leur mort le droit de considérer comme siens les quatre orphelins qu'ils laissent, et de guider leurs pas dans le chemin du devoir. »

P. 547. — « Après la mort de celui qu'il appelait son maître, *vous croyez qu*'il se considère comme libéré? Non! Il cherche un emploi, mais c'est pour en mettre le produit à la disposition de sa maîtresse, devenue veuve, et à celle *de ses enfants.* »

OBSERVATION

Des enfants de qui? M. Dumas nous fait entendre que ce sont les enfants de ce serviteur modèle. Mais si c'est pour ses propres enfants qu'il se dévoue, où est le mérite?

RECTIFICATION

« *Vous croyez qu*'après la mort de celui qu'il appelait son maître il se considère comme libéré? Non! Il cherche un emploi, mais c'est pour en mettre le produit à la disposition de sa maîtresse devenue veuve, et à celle *des enfants de cette* dernière. »

P. 552. — « La belle nature de cet homme énergique se manifestait naguère dans la baie du Pouliguen. Le canot qu'il dirigeait vers un bâtiment en *détresse chavire* et se brise sur les rochers, roulé par des vagues énormes. »

RECTIFICATION

« La belle nature de cet homme énergique se manifestait naguère dans la baie de Pouliguen. Il dirigeait un canot vers un bâtiment en *détresse;* ce canot *chavire* et se brise sur les rochers, roulé par des vagues énormes. »

Discours de M. Jules Simon,

Directeur de l'Académie française,

prononcé dans la séance publique annuelle du 7 août 1879.

P. 570. — « Mlle Léontine Nicolle avait un secret que je vous livre. Sa mère *était* atteinte de la folie de la persécution. Léontine ne pouvait la garder avec elle; elle obtint *de la faire entrer* à la Salpêtrière, et n'eut plus qu'*une pensée*, de s'y enfermer avec elle pour pouvoir encore lui donner ses soins. »

Observation

M. Jules Simon ayant employé l'adjectif indéfini *une,* le substantif devait être suivi du pronom démonstratif *celle,* sinon la phrase demeure incorrecte. S'il s'était servi de l'article *la* au lieu et place de *une,* la phrase eût été correcte, mais à la condition qu'on eût supprimé la virgule qui se trouve après le substantif pensée : « ...et n'eut plus que *la* pensée de s'y enfermer... »

Rectification

« Mlle Léontine Nicolle avait un secret que je vous livre : sa mère *étant* atteinte de la folie de la persécution, Léontine ne pouvait la garder avec elle. Elle obtint *qu'on la fît entrer* à la Salpêtrière et n'eut plus qu'*une* pensée : *celle* de s'y enfermer avec elle pour pouvoir encore lui donner ses soins. »

P. 574. — « Mais ce qui a *surtout* ému l'Académie, c'est la carrière militaire de M. l'abbé Maillard. »

Rectification

« Mais ce qui a ému l'Académie, c'est *surtout* la carrière militaire de M. l'abbé Maillard. »

RAPPORTS DES SECRÉTAIRES PERPÉTUELS

1876-1879

Rapport de M. Camille Doucet,

Secrétaire perpétuel de l'Académie française,

sur les concours de l'année 1876.

P. 603. — « Trois prix, de deux mille francs *chaque*, ont ensuite été attribués aux trois ouvrages suivants : LES ANGLAIS ET L'INDE,... etc. »

RÉFLEXION

Un secrétaire perpétuel de l'Académie française qui ne connaît pas la règle de *chaque* et de *chacun!* Il n'est pas un élève de quatrième qui ne la connaisse. M. Camille Doucet aurait-il lu son discours hors la présence de ses collègues? On pourrait voir là la raison pour laquelle ceux-ci ne lui ont pas fait observer que si la langue française a des règles c'est pour qu'on les respecte... quelquefois... même à l'Académie.

RECTIFICATION

« Trois prix de deux mille francs *chacun* ont ensuite été attribués aux trois ouvrages suivants : LES ANGLAIS ET L'INDE, etc. »

P. 610. — « La fille du conseiller en est l'héroïne, et son nom : AMELINE DU BOURG, sert *seul* de titre à cet ouvrage, dont l'intérêt saisissant n'est pas l'unique mérite et qui se recommande également par le charme et la distinction du style, pur, élégant, correct *et de bonne qualité*. »

RÉFLEXION

Style distingué, pur, élégant, correct, et M. C. Doucet trouve nécessaire d'ajouter : « *...et de bonne qualité!* » Si avec de tels

éléments un style n'était pas de bonne qualité, que lui faudrait-il donc?

RECTIFICATION

« La fille du conseiller en est l'héroïne, et son nom *seul:* AMELINE DU BOURG, sert de titre à cet ouvrage, dont l'intérêt saisissant n'est pas l'unique mérite, et qui se recommande également par le charme et la distinction du style, pur, élégant, correct et de bonne qualité. »

Rapport de M. Camille Doucet,

Secrétaire perpétuel de l'Académie française,

sur les concours de l'année 1877.

P. 621. — « Ce n'est pas de la vie, mais seulement de la mort de Marie Stuart et des sept derniers mois de sa captivité *douloureuse*, que s'occupe aujourd'hui M. Chantelauze, éclairant ce cinquième acte *d'une tragédie lamentable de lumières nouvelles* que vient de lui révéler le journal même du médecin de la reine *Bourgoing;* document authentique, inconnu jusqu'à ce jour, et qu'un heureux hasard a fait tomber *entre ses mains.* »

RÉFLEXION

Il paraît que cela s'appelle « écrire », cette *tragédie lamentable de lumières nouvelles!* Ce que je vois de plus lamentable en l'affaire, c'est le style de l'académicien qui nous la présente.

RECTIFICATION

« Ce n'est pas de la vie, mais seulement de la mort de Marie Stuart et des sept derniers mois de sa *douloureuse* captivité que s'occupe aujourd'hui M. Chantelauze, éclairant *de lumières nouvelles* que vient de lui révéler le journal même de *Bourgoing*, médecin de la reine, *ce cinquième acte d'une lamentable tragédie.* Ce document authentique, inconnu jusqu'à ce jour, est tombé, par un heureux hasard, *entre les mains de M. Chantelauze.* »

P. 638. — « Tandis que M. Lenthéric nous montre ici la mer éloignée de nos côtes du Midi par l'envahissement successif des

terres d'alluvion, M. Henri de Parville, à qui j'aime à revenir, *dans le premier chapitre* de son quinzième volume, *menaçait tout à l'heure* nos côtes de l'Ouest d'être envahies bientôt, et tôt ou tard emportées par la marche constante, par l'implacable travail de l'Océan. »

RECTIFICATION

« Tandis que M. Lenthéric nous montre ici la mer éloignée de nos côtes du Midi par l'envahissement successif des terres d'alluvion, M. Henri de Parville, à qui j'aime à revenir, *menaçait tout à l'heure, dans le premier chapitre* de son quinzième volume, nos côtes de l'Ouest d'être envahies bientôt et, tôt ou tard, emportées par la marche constante, par l'implacable travail de l'Océan. »

P. 643. — « Le sujet y est traité avec une élégante simplicité, et la forme se distingue par beaucoup de grâce et d'harmonie. C'est une douce élégie, un peu monotone, *exclusivement* consacrée à l'éloge du poète, et dans laquelle peut-être ne ressortent pas assez la vie de l'homme, sa mort et son caractère. »

RECTIFICATION

« Le sujet y est traité avec une élégante simplicité, et la forme se distingue par beaucoup de grâce et d'harmonie. C'est une douce élégie, un peu monotone, consacrée *exclusivement* à l'éloge du poète, et dans laquelle, peut-être, ne ressortent pas assez la vie de l'homme, sa mort et son caractère. »

Rapport de M. Camille Doucet,

Secrétaire perpétuel de l'Académie française,

sur les concours de l'année 1878.

P. 653. — « M. Chantelauze se propose de raconter *encore,* à l'aide de *nouveaux* documents, la lutte que le cardinal de Retz soutint *pendant sept années,* dans la prison et dans l'exil, après l'extinction de la Fronde, *contre Mazarin*; et les missions *importantes* dont Louis XIV le chargea *plus tard* auprès du Saint-Siège. »

OBSERVATION

Qui ne saisirait la différence qui existe entre ces deux expressions : « *Nouveaux* documents » et « documents *nouveaux* »?

La première signifie que M. Chantelauze se propose de raconter à l'aide de documents *dont il ne s'est pas encore servi* la lutte, etc., mais cela n'implique nullement que ces documents ne sont connus de personne.

La seconde signifie que non seulement il ne s'est pas encore servi de ces documents, mais, et surtout, que ces documents sont inconnus de tous.

RECTIFICATION

« M. Chantelauze se propose *encore* de raconter, à l'aide de documents *nouveaux*, la lutte que, *pendant sept années*, le cardinal de Retz soutint *contre Mazarin*, dans la prison et dans l'exil, après l'extinction de la Fronde, et les *importantes* missions dont, *plus tard*, Louis XIV le chargea auprès du Saint-Siège. »

P. 655. — « Deux de ses fils, Guillaume et Jean, l'un ami *fervent* de Henri IV, l'autre ardent ami de Mayenne, luttèrent *ensemble* pendant trois ans de suite, royaliste contre ligueur, et méritèrent *tous deux* de rester célèbres, non à côté, mais au-dessous du vainqueur de Jarnac et de Moncontour dont ils ont écrit la glorieuse histoire dans des notices distinctes, dans des mémoires que le temps a respectés et consacrés. »

OBSERVATION

On lutte *ensemble* quand on est dans le même camp et que l'on combat pour la même cause, mais le terme devient impropre si les combattants sont dans des camps opposés.

RECTIFICATION

« Deux de ses fils, Guillaume et Jean, l'un, *fervent* ami de Henri IV, l'autre, ardent ami de Mayenne, luttèrent *l'un contre l'autre*, royaliste contre ligueur, pendant trois ans de suite, et méritèrent *tous* **les** *deux* de rester célèbres, non à côté, mais au-dessous du vainqueur de Jarnac et de Moncontour, dont ils ont écrit la glorieuse histoire dans des notices distinctes, dans des mémoires que le temps a respectés et consacrés. »

P. 658. — « Ces réflexions, *textuellement* empruntées à l'ouvrage de M. Debidour, sont en quelque sorte le résumé, la morale des faits exposés par lui, avec beaucoup de jugement et d'impartialité, dans un récit simple, clair et constamment plein d'intérêt. »

RECTIFICATION

« Ces réflexions, empruntées *textuellement* à l'ouvrage de M. Debidour, sont, en quelque sorte, le résumé, la morale des faits exposés par lui, avec beaucoup de jugement et d'impartialité, dans un récit simple, clair et constamment plein d'intérêt. »

P. 665. — « Parmi les ouvrages présentés pour le prix de traduction fondé par M. Langlois, la plupart étaient *naturellement* consacrés aux grands anciens, poètes ou prosateurs, toujours traduits et que *toujours* on aime à traduire *encore.* »

RECTIFICATION

« Parmi les ouvrages présentés pour le prix de traduction fondé par M. Langlois, la plupart, *naturellement,* étaient consacrés aux grands anciens, poètes ou prosateurs, toujours traduits, et que *encore* on aime *toujours* à traduire. »

P. 673. — « Aucune réserve ne saurait être faite par le patriotisme le plus ombrageux contre l'ouvrage de M. Charles de Bonnechose : MONTCALM ET LE CANADA FRANÇAIS. Tout est français dans son livre, comme tout est resté français dans ce beau pays perdu pour la France, mais où, depuis plus d'un siècle, le souvenir de la France n'a pas cessé de régner *encore.* »

RECTIFICATION

« Aucune réserve ne saurait être faite par le patriotisme le plus ombrageux contre l'ouvrage de M. Charles de Bonnechose : MONTCALM ET LE CANADA FRANÇAIS. Tout est français dans son livre, comme tout est resté français dans ce beau pays perdu pour la France, mais où, depuis plus d'un siècle, le souvenir de la France n'a pas *encore* cessé de régner. »

P. 680. — « Trois prix qui, ceux-là, ne sont pas l'objet d'un concours, restent à proclamer *encore :* le prix Lambert, le prix

Maillé Latour-Landry, et le prix sans nom, mais non sans honneur qu'un de nos anciens et illustres confrères légua en 1873 à l'Académie, *pour être employé*, comme elle l'entendra, dans l'intérêt des lettres. »

RECTIFICATION

« Trois prix qui, ceux-là, ne sont pas l'objet d'un concours, restent *encore* à proclamer : le prix Lambert, le prix Maillé Latour-Landry, et le prix sans nom, mais non sans honneur qu'un de nos anciens et illustres confrères légua en 1873 à l'Académie *pour que celle-ci l'emploie* comme elle l'entendra dans l'intérêt des lettres. »

Rapport de M. Camille Doucet,

Secrétaire perpétuel de l'Académie française,

sur les concours de l'année 1879.

P. 691. — « L'an dernier, Messieurs, le grand prix Gobert, *d'une valeur presque égale au nouveau prix* Jean Reynaud, était décerné à M. Chantelauze pour son ouvrage sur LE CARDINAL DE RETZ ET L'AFFAIRE DU CHAPEAU. »

RECTIFICATION

« L'an dernier, Messieurs, le grand prix Gobert, *d'une valeur presque égale* ***à celle*** *du nouveau prix* Jean Reynaud, était décerné à M. Chantelauze pour son ouvrage sur LE CARDINAL DE RETZ ET L'AFFAIRE DU CHAPEAU. »

P. 696. — « Ces cinq ouvrages ne pouvant être couronnés *comme les quatre autres,* ont paru mériter *au moins* d'être mentionnés dans ce rapport. »

OBSERVATION

M. Camille Doucet a voulu dire que les quatre ouvrages qu'il vise ont paru avoir un mérite suffisant pour être couronnés, mais que les cinq autres auxquels il fait allusion n'ont point le même mérite et ne peuvent, comme l'ont été les premiers, être couronnés. Ce n'est point cela qu'il a dit. Il a dit que les cinq ne peuvent être couronnés *de la même façon* que les quatre.

RECTIFICATION

« Ces cinq ouvrages ne pouvant, *comme les quatre autres*, être couronnés, ont paru mériter d'être *au moins* mentionnés dans ce rapport. »

P. 698. — « Satires, poèmes, livres latins, l'auteur a *tout* lu et nous a fait *tout* lire; c'est un travail énorme, solide et instructif, que l'Académie a distingué en première ligne parmi ceux qui lui étaient présentés pour le prix Bordin. »

RECTIFICATION

« Satires, poèmes, livres latins, l'auteur a lu *tout* et nous a fait lire *tout;* c'est un travail énorme, solide et instructif, que l'Académie a distingué en première ligne parmi ceux qui lui étaient présentés pour le prix Bordin. »

P. 698. — « Ancien inspecteur d'Académie en Algérie, et appelé à vivre pendant quelque temps sur cette terre d'Afrique, jadis romaine, aujourd'hui française, M. Gustave Boissière a fait là de sérieuses études et recueilli le témoignage *précieux* des *écrivains latins sur des luttes célèbres* qu'il nous apprend à *mieux* connaître. »

RECTIFICATION

« Ancien inspecteur d'Académie en Algérie, et appelé à vivre pendant quelque temps sur cette terre d'Afrique jadis romaine, aujourd'hui française, M. Gustave Boissière a fait là de sérieuses études et recueilli *sur des luttes célèbres* qu'il nous apprend à connaître *mieux*, le *précieux* témoignage des *écrivains latins*. »

P. 699. — « *Comme écrivain, comme érudit,* M. Aubertin est très connu de l'Académie qui l'a déjà couronné; il se rattache même à l'Institut comme correspondant de l'Académie des sciences morales et politiques. Son nouvel ouvrage embrasse l'histoire des lettres françaises depuis son origine jusqu'à la fin du XVI[e] siècle. Pour accomplir une pareille tâche, l'auteur s'est *naturellement* aidé des recherches faites avant lui; choisissant bien, sans dissimuler ses emprunts et condensant avec art les idées, les faits et les choses. »

Observation

Je ne m'occuperai point ici de l'adverbe *naturellement,* dont, en le déplaçant, M. Camille Doucet a changé le sens; on voudra bien se reporter pour ce mot à mon ÉTUDE SUR LA PLACE DE QUELQUES MOTS. Je veux examiner seulement la façon de ponctuer du secrétaire perpétuel de l'Académie. Et encore, je ne puis m'y appesantir, car alors il me faudrait reprendre toute la ponctuation de tous ses discours. Particulièrement, il place à tort et à travers, à tout propos et hors de propos, une infinité de points-et-virgules qui, quelquefois, doivent être bien étonnés de se trouver où ils sont. Je ferai observer seulement (M. Brunetière dirait : « *J'observerai* », voir son discours de réception) que M. Doucet n'a point mis de virgule après le mot « *Académie* », ce qui indique que M. Aubertin *était connu de l'Académie qui l'a couronné, mais pas d'une autre* — qu'en sait M. Doucet? — Je ferai remarquer encore que le point-et-virgule placé après les mots *avant lui* est une ponctuation trop forte : une virgule aurait suffi; enfin, une virgule est nécessaire après le mot *emprunts,* et elle n'y est pas.

Rectification

« M. Aubertin est, *comme écrivain, comme érudit,* très connu de l'Académie, qui l'a déjà couronné; il se rattache même à l'Institut, comme correspondant de l'Académie des sciences morales et politiques. Son nouvel ouvrage embrasse l'histoire des lettres françaises depuis son origine jusqu'à la fin du XVIe siècle. *Naturellement,* pour accomplir une pareille tâche, l'auteur s'est aidé des recherches faites avant lui, choisissant bien, sans dissimuler ses emprunts, et condensant avec art les idées, les faits et les choses. »

P. 701. — « Les dix gros volumes traduits par Mme Loreau *avec autant d'élégance que de fidélité* appartiennent à un autre genre et à une autre époque. On le leur a reproché. *En couronnant cette intéressante publication,* l'Académie, je dois le dire, a cédé surtout à l'admiration que lui inspiraient les intrépides voyageurs qui ont enrichi *la science de leurs précieuses découvertes.* »

Réflexion

C'est sans doute une science nouvelle que cette « science de leurs précieuses découvertes » dont parle M. Camille Doucet : je n'en ai point encore entendu parler.

RECTIFICATION

« Les dix gros volumes traduits *avec autant d'élégance que de fidélité* par Mme Loreau appartiennent à un autre genre et à une autre époque. On le leur a reproché. L'Académie, je dois le dire, a cédé surtout, *en couronnant cette intéressante publication,* à l'admiration que lui inspiraient les intrépides voyageurs qui, *de leurs précieuses découvertes*, ont enrichi *la science.* »

P. 702. — « Quoi qu'il en soit, une récompense était due à Mme Loreau pour le grand et excellent travail auquel *sa vie s'est consacrée.* »

RECTIFICATION

« Quoi qu'il en soit, une récompense était due à Mme Loreau pour le grand et excellent travail auquel *elle a consacré sa vie.* »

P. 705. — « Elle accorde deux prix de mille francs *chaque,* l'un à M. de Chambure pour son GLOSSAIRE DU MORVAN, un de ces livres consciencieux et utiles où l'étude des patois locaux sert à l'histoire de la langue nationale... »

RECTIFICATION

« Elle accorde deux prix de mille francs *chacun*, l'un à M. de Chambure pour son GLOSSAIRE DU MORVAN, un de ces livres consciencieux et utiles où l'étude des patois locaux sert à l'histoire de la langue nationale... »

P. 712. — « A l'intérêt du fond s'ajoute le charme de la forme, et l'Académie a su bon gré à M. Georges Michel *de son style clair, correct et même élégant.* Elle a placé ce livre en tête des quatre ouvrages auxquels sont décernés quatre prix de deux mille francs *chaque.* »

RECTIFICATION

« A l'intérêt du fond s'ajoute le charme de la forme : *le style est clair, correct et même élégant,* et l'Académie *en* a su bon gré à M. Georges Michel. Elle a placé ce livre en tête des quatre ouvrages auxquels sont décernés quatre prix de deux mille francs *chacun.* »

DISCOURS ET PIÈCES DIVERSES

Lus dans des séances publiques ou particulières de l'Institut et dans plusieurs solennités par les membres de l'Académie française.

1876-1879

Un Libre Penseur dans le Grand Monde,

Par M. Cuvillier-Fleury, membre de l'Académie française, lu dans la séance publique annuelle des cinq Académies le 25 octobre 1876.

P. 741. — « De telles pensées, si *elles* ne viennent pas d'en haut, *elles habitent* entre ciel et terre où le libre esprit va les chercher. »

RECTIFICATION

« Si elles ne viennent pas d'en haut, *de telles pensées habitent* entre ciel et terre, où le libre esprit va les chercher. »

P. 759.

Non je n'aurai jamais de lâche complaisance!

« Il vous disait cela avec le sourire de Philinte, non avec la véhémence d'Alceste; et, de fait, la plupart des lettrés, ses amis, *au moment de quelque sérieuse épreuve de publicité venaient à lui* comme on se munit d'une assurance contre la grêle. Il avait cette promptitude à vous conseiller dont Boileau fait la condition d'un bon conseil *en pareille matière.* Il allait droit à la faute, mettait le doigt sur l'erreur de votre érudition, procurait un support à votre phrase boiteuse ou une saignée à votre rhétorique; sécheresse ou pléthore, ce qui est *souvent* la même chose, il avait remède à tout. »

RECTIFICATION

Non! je n'aurai jamais de lâche complaisance!

« Il vous disait cela avec le sourire de Philinte, non avec la véhémence d'Alceste; et, de fait, *au moment de quelque sérieuse épreuve de publicité,* la plupart des lettrés, ses amis, *venaient à*

lui comme on se munit d'une assurance contre la grêle. Il avait cette promptitude à vous conseiller dont, *en pareille matière*, Boileau fait la condition d'un bon conseil. Il allait droit à la faute, mettait le doigt sur l'erreur de votre érudition, procurait un support à votre phrase boiteuse ou une saignée à votre rhétorique : sécheresse ou pléthore, ce qui, *souvent*, est la même chose, il avait remède à tout. »

Discours de M. Caro,

Directeur de l'Académie française, Président des cinq Académies,
lu dans la séance publique annuelle des cinq Académies,
le 25 octobre 1877.

P. 766. — « Les naturalistes nous parlent *souvent* de cette loi qui préside à la vie, d'après laquelle plus il y a *dans un être d'organes distincts et d'activités spéciales*, plus il y aura d'économie de forces, de richesse et de variété dans les produits, d'harmonie dans le tout vivant. »

RECTIFICATION

« *Souvent*, les naturalistes nous parlent de cette loi qui préside à la vie, d'après laquelle plus il y a *d'organes distincts et d'activités spéciales dans un être*, plus il y aura d'économie de forces, de richesse et de variété dans les produits, d'harmonie dans le tout vivant. »

Les Enfants et les Domestiques,

Fragment du Journal d'une Mère,
Par M. E. Legouvé de l'Académie française,
lu dans la séance publique annuelle des cinq Académies, le 25 octobre 1878.

P. 791. — « Un entretien que j'ai eu hier avec une de mes amies m'a fort troublée. Elle est *beaucoup plus du monde que moi;* mais au milieu du tourbillon de la vie élégante, elle a gardé un vif souvenir de notre affection de jeunesse, et elle vient de temps en temps jeter, par bouffées, dans le calme de ma vie, les saillies de son bon sens mondain et positif. »

RECTIFICATION

« Un entretien que j'ai eu hier avec une de mes amies m'a fort troublée. Elle est *du monde beaucoup plus que moi;* mais au milieu du tourbillon de la vie élégante, elle a gardé un vif souvenir de notre affection de jeunesse, et elle vient de temps en temps jeter, par bouffées, dans le calme de ma vie, les saillies de son bon sens mondain et positif. »

P. 797. — « La prédiction s'est accomplie. Avant-hier, à table, une expression plus que vulgaire, presque grossière, est sortie de la bouche de Madeleine. Mon mari a bondi sur sa chaise. « *Qui t'a appris* un mot *pareil?* — Je l'ai entendu dire **à** Thérèse, répond l'enfant tremblante. »

OBSERVATION

Un *mot pareil* signifie un mot semblable, de *même* espèce, de *même* nature. Un *pareil mot* signifie un mot de *cette* espèce, de *cette* nature, c'est-à-dire que l'on regarde comme une anomalie, comme une grossièreté.

(Voir pour *appris* l'observation p. 210, discours de M. Renan; et pour **à** et **par** l'observation p. 87, discours de M. J. Janin.)

RECTIFICATION

« La prédiction s'est accomplie. Avant-hier, à table, une expression plus que vulgaire, presque grossière, est sortie de la bouche de Madeleine. Mon mari a bondi sur sa chaise. « *Où as-tu appris* un *pareil* mot? — Je l'ai entendu dire **par** Thérèse, répond l'enfant, tremblante. »

P. 797. — « Vous ne vous doutez pas, avec votre naturelle élévation de sentiments, de ce *qui se* raconte *souvent* autour d'une table de cuisine. »

OBSERVATION

En ce qui concerne l'emploi dans le cas ci-dessus du pronom réfléchi ***se***, voir p. 31 de mon ÉTUDE SUR LA PLACE DE QUELQUES MOTS. Pour *souvent*, voir discours du duc d'Aumale, p. 257.

RECTIFICATION

« Vous ne vous doutez pas, avec votre naturelle élévation de sentiments, de *ce que, souvent, on* raconte autour d'une table de cuisine. »

RECUEIL DES DISCOURS, RAPPORTS ET PIÈCES DIVERSES

Lus dans les séances publiques et particulières
de l'Académie française.

1880-1889 — PREMIÈRE PARTIE

Discours prononcé par M. Taine

lorsque, dans la séance publique du 15 janvier 1880, il vint prendre possession du fauteuil de M. de Loménie.

P. 8. — « Les études faites et les grades obtenus, il restait à trouver une carrière. Nous disons alors aux jeunes gens que le monde est tout grand ouvert devant eux; la vérité est qu'ils doivent se l'ouvrir de leurs propres mains, avec effort. C'est le moment critique : on est tenu de choisir une voie, et pour toute la vie; mais comment choisir entre tant de voies quand on n'en a essayé aucune. Ordinairement, *l'on* prend au hasard ou *l'on* se laisse pousser. »

Observation

Beaucoup de personnes semblent oublier que la consonne *l* placée avec une apostrophe devant le pronom indéfini *on* ne joue qu'un rôle purement euphonique. D'aucuns, même, commencent une phrase de cette façon : « *L'on* m'a dit que j'avais raison. » Ce *l'on* est d'un effet absolument déplorable.

On ne doit employer la consonne euphonique, quelle qu'elle soit, que pour éviter le choc désagréable de deux voyelles dures. Ainsi, au lieu de dire : « *Cela a été* une surprise pour tout le monde, » on dira, pour éviter cette horrible consonnance : « *Ç'a* été une surprise pour tout le monde. »

Mais jamais, au grand jamais, un écrivain qui a quelque peu de goût ne devra commencer une phrase par *l'on,* car c'est toujours une faute puisque la consonne euphonique n'est pas utile, quelle que soit la terminaison de la phrase précédente. Le repos com-

mandé par le point brise, en effet, la consonnance dure qui pourrait résulter du choc de deux voyelles.

Je trouve, dans la dernière phrase citée ci-dessus, deux exemples de cet emploi de *l* euphonique : « Ordinairement, *l'on* prend au hasard *ou l'on* se laisse pousser. » Le premier de ces emplois de *l* n'est pas admissible puisque l'adverbe qui le précède est terminé par une consonne. Le second cas est excellent parce qu'il permet d'éviter la consonnance cacophonique *ou on*.

Rectification

« Les études faites et les grades obtenus, il restait à trouver une carrière. Nous disons alors aux jeunes gens que le monde est tout grand ouvert devant eux ; la vérité est qu'ils doivent se l'ouvrir de leurs propres mains, avec effort. C'est le moment critique : on est tenu de choisir une voie, et pour toute la vie ; mais comment choisir entre tant de voies quand on n'en a essayé aucune ? Ordinairement, *on* prend au hasard *ou l'on* se laisse pousser. »

P. 12. — « Comment faire pour ne pas offenser tant de gens susceptibles ? Comment faire pour marcher droit à travers tant d'amours-propres ombrageux, de passions irritables et d'intérêts froissés ? — *Sur ces charbons ardents, M. de Loménie marcha* avec autant de sécurité que sur des cendres éteintes. »

Observation

Je ne sais si mes lecteurs saisiront bien cette image telle que je me la représente. Je vais essayer de la leur faire voir.

M. Taine nous dit : « *Sur ces charbons ardents*, M. de Loménie marcha... »

Eh bien, je me figure que, préalablement, quelqu'un avait apporté M. de Loménie et l'avait déposé sur les charbons ardents dont il est question. Aussitôt placé sur ces charbons, M. de Loménie se mit à marcher. — Je fais, je suppose, l'ascension d'une montagne difficilement accessible. Les guides sont obligés de me porter. Enfin j'arrive au sommet, je pousse un soupir de soulagement et, après avoir raconté les dangers de l'ascension, je conclus : « *Sur* ce plateau, je marchai avec sécurité. » Ce qui veut dire : « *Aussitôt sur* ce plateau, je marchai... »

Est-ce cela ? L'image est-elle exacte ? Dis-le moi après quelques instants de réflexion, lecteur de bonne foi.

Pourquoi chercher des inversions qui incitent à évoquer des images absolument fausses? Il était si naturel de dire : « M. de Loménie marcha sur ces charbons ardents... »

Et en construisant ainsi cette phrase, on n'évoquait aucune autre image que celle que comporte la réalité des faits.

Rectification

« Comment faire pour ne pas offenser tant de gens susceptibles? Comment faire pour marcher droit à travers tant d'amours-propres ombrageux, de passions irritables et d'intérêts froissés? — M. de Loménie *marcha sur ces charbons ardents* avec autant de sécurité que sur des cendres éteintes. »

P. 21. — « Ici encore il nous faut trouver des échantillons : entrons dans l'intimité de notre personnage, cherchons l'emploi circonstancié de toutes les heures d'une de ses journées et de tous les jours d'une de ses semaines. En plusieurs cas, *l'on* y parvient; alors seulement *on* le connaît, et *l'on* est en état de répondre aux cinq ou six grandes questions qui se posent à son endroit et à l'endroit de sa classe. »

Observation

Voilà encore trois cas de l'emploi de *on,* dont deux fois avec *l* euphonique. Pour celui de ces trois cas où M. Taine n'a pas fait usage de la lettre euphonique, le pronom *on* est précédé de l'adverbe *seulement.* Pourquoi a-t-il trouvé que la lettre finale de cet adverbe était ici suffisante pour le dispenser de l'emploi de la lettre euphonique, alors que dans l'un des cas ci-dessus cette lettre finale ne lui suffisait pas?

Dans le premier cas du présent exemple, l'emploi de *l* euphonique n'est nullement justifié; dans le second cas, il l'est parfaitement, car il permet d'éviter la liaison désagréable *é on,* le *t* de la conjonction copulative *et* ne devant jamais servir de liaison.

Rectification

« Ici encore, il nous faut trouver des échantillons : entrons dans l'intimité de notre personnage, cherchons l'emploi circonstancié de toutes les heures d'une de ses journées et de tous les jours d'une de ses semaines. En plusieurs cas, *on* y parvient; alors seulement on le connaît et l'on est en état de répondre aux cinq ou six grandes questions qui se posent à son endroit et à l'endroit de sa classe. »

P. 31. — « Vous avez remarqué, Messieurs, son style, aussi original que son caractère; celui du marquis de Mirabeau est pareil, encore plus familier, plus coloré, plus tranchant, plus osé, en dehors de la règle et de toute règle, « un style, dit-il lui-» même, fait en écailles d'huître, si surchargé de différentes cou-» ches d'idées qu'il aurait besoin d'une ponctuation faite exprès » pour le débrouiller, en supposant qu'il en vaille la peine... » moitié figures et métaphores, farci de proverbes, de marotismes » et de mots forgés, sorte de jargon rustique » inégal, âpre, dru, plein de sève, qui comme un fourré de fleurs et de broussailles, sort *tout d'un coup* « d'un cœur chaud, riche et germinant. »

Observation

C'est, incontestablement, la locution *tout à coup*, c'est-à-dire *soudain*, qu'il faut dans ce cas, et non *tout d'un coup*, c'est-à-dire *en une seule fois*. (Voir Étude sur la place de quelques mots, p. 24.)

Rectification

« Vous avez remarqué, Messieurs, son style aussi original que son caractère; celui du marquis de Mirabeau est pareil, encore plus familier, plus coloré, plus tranchant, plus osé, en dehors de la règle et de toute règle, « un style, dit-il lui-même, fait en » écailles d'huître, si surchargé de différentes couches d'idées qu'il » aurait besoin d'une ponctuation faite exprès pour le débrouiller, » en supposant qu'il en vaille la peine... moitié figures et méta-» phores, farci de proverbes, de marotismes et de mots forgés, » sorte de jargon rustique » inégal, âpre, dru, plein de sève, qui, comme un fourré de fleurs et de broussailles, sort *tout à coup* « d'un cœur chaud, riche et germinant. »

P. 35. — « Déjà il faisait entrevoir de loin Mirabeau lui-même; des épisodes choisis servaient *au peintre de préparations et d'esquisses*, et dans son cabinet d'étude, le grand portrait, très avancé, n'attendait plus que les dernières touches. »

Réflexion

Comment concilier ceci : *un peintre de préparations et d'esquisses*, c'est-à-dire qui n'est propre qu'à ébaucher, mais non à terminer, lequel a dans son cabinet, n'attendant *que les dernières touches*, un grand portrait très avancé.

RECTIFICATION

« Déjà il faisait entrevoir de loin Mirabeau lui-même; des épisodes choisis servaient *de préparations et d'esquisses au peintre,* et, dans son cabinet d'étude, le grand portrait, très avancé, n'attendait plus que les dernières touches. »

Réponse de M. J.-B. Dumas,

Directeur de l'Académie française,

au discours de M. Taine.

P. 37. — « Une étrange rencontre impose aujourd'hui à l'un des secrétaires perpétuels de l'Académie des sciences le devoir hospitalier de vous ouvrir les portes de l'Académie française. Combien, parmi nos confrères eussent été plus dignes de cet honneur, et mieux préparés à louer les rares mérites qui vous désignaient depuis longtemps à leur choix, vous, l'un des maîtres de notre littérature! Les sujets familiers à leurs études : philosophie, histoire, langues anciennes ou modernes, critique, voyages, beaux-arts, n'ont-ils pas *successivement* occupé votre esprit encyclopédique? »

OBSERVATION

Sans en faire une règle absolue, j'estime que, en général, lorsqu'un adverbe est employé avec un participe, la phrase acquiert plus de précision si l'adverbe est placé immédiatement après le participe. Cela, du reste, n'est bien souvent qu'une nuance.

RECTIFICATION

« Une étrange rencontre impose aujourd'hui à l'un des secrétaires perpétuels de l'Académie des sciences le devoir hospitalier de vous ouvrir les portes de l'Académie française. Combien, parmi nos confrères eussent été plus dignes de cet honneur et mieux préparés à louer les rares mérites qui vous désignaient depuis longtemps à leur choix, vous, l'un des maîtres de notre littérature! Les sujets familiers à leurs études : philosophie, histoire, langues anciennes ou modernes, critique, voyages, beaux-arts

n'ont-ils pas occupé *successivement* votre esprit encyclopédique? »

P. 62. — « Élevé dans les sentiments religieux naturels à ses ancêtres qui pendant plusieurs siècles avaient fourni des prêtres à l'Église, et s'y montrant fidèle, il a vu venir sa dernière heure, *sans trouble, avec le calme du chrétien,* sûr qu'un monde meilleur réunirait autour de lui tout ce qu'il avait aimé sur cette terre, laissant *cette espérance* avec le souvenir de ses vertus et de ses œuvres pour suprême consolation, à ceux dont le séparait cette fin cruelle et prématurée, grande tristesse pour l'Académie et grand deuil pour les siens. »

Observation

Malgré la virgule, qui n'a pas sa raison d'être, que l'on a placée après le mot heure, il résulte un non-sens de la place donnée à l'expression *sans trouble :* de cette façon, c'est la dernière heure qui est sans trouble. Ce que M. Dumas a voulu dire, c'est que M. de Loménie a vu sans en être troublé, sans appréhension, venir sa dernière heure. Mais c'est lui, M. de Loménie, qui n'était pas troublé par l'approche de cette heure grave, et non pas l'heure elle-même, chose passive, qui ne pouvait pas ressentir d'effroi et n'aurait pu être troublée que par des événements extérieurs.

Rectification

« Élevé dans les sentiments religieux naturels à ses ancêtres, qui, pendant plusieurs siècles, avaient fourni des prêtres à l'Église, et s'y montrant fidèle, il a vu, *sans trouble, avec le calme du chrétien,* venir sa dernière heure, sûr qu'un monde meilleur réunirait autour de lui tout ce qu'il avait aimé sur cette terre, laissant, avec le souvenir de ses vertus pour suprême consolation, *cette espérance* à ceux dont le séparait cette fin cruelle et prématurée, grande tristesse pour l'Académie et grand deuil pour les siens. »

Discours prononcé par M. le duc d'Audiffret-Pasquier

lorsque, dans la séance publique du 19 février 1880, il vint prendre possession du fauteuil de Mgr Dupanloup.

P. 80. — « Enfin l'Église, qui avait *sauvé les droits sacrés de l'humanité du despotisme* des empereurs romains et de l'invasion des barbares ne devait-elle pas réclamer sa part dans le patrimoine de la société nouvelle ? »

RÉFLEXION

Quel est ce pathos, grand Dieu! et qui pourrait bien expliquer ce que sont ces *droits sacrés de l'humanité du despotisme?*

RECTIFICATION

« Enfin, l'Église, qui avait sauvé *du despotisme* des empereurs romains et de l'invasion des barbares *les droits sacrés de l'humanité*, ne devait-elle pas réclamer sa part dans le patrimoine de la société nouvelle? »

P. 81. — « La Belgique avait donné l'exemple; en Espagne, Balmès et Donoso Cortès publiaient leurs remarquables écrits; en Angleterre, le grand émancipateur O'Connel, suivi de tout un peuple, *était venu frapper* à la porte des Chambres *au nom du droit et de l'équité*, et le glorieux acte d'émancipation avait été consommé. »

OBSERVATION

Ceci est peut-être un peu subtil. Il semble que le membre de phrase « *au nom du droit et de l'équité* » appartient plutôt au verbe *venir* qu'au verbe *frapper*. C'est au nom du droit et de l'équité que O'Connel et le peuple s'étaient mis en mouvement, qu'ils étaient venus : c'était là leur mobile, et l'action de frapper n'est plus que secondaire, mais elle complète le mouvement. Je crois donc qu'il est préférable de placer ce membre de phrase immédiatement après le participe *venu*.

RECTIFICATION

« La Belgique avait donné l'exemple; en Espagne, Balmès et Donoso Cortès publiaient leurs remarquables écrits; en Angle-

terre, le grand émancipateur O'Connel, suivi de tout un peuple, *était venu, au nom du droit et de l'équité, frapper* à la porte des Chambres, et le glorieux acte d'émancipation avait été consommé. »

P. 83. — « *Dans la grande commission* qu'il se hâta de réunir pour préparer le projet de loi sur la liberté **d'**enseignement, la place de Mgr Dupanloup était marquée d'avance, à côté de MM. Thiers, Montalembert, Cousin, Saint-Marc Girardin. »

OBSERVATION.

C'est encore ici une inversion qui fait commencer la phrase par cette préposition *dans* que l'on devrait autant que possible éviter comme mot initial. Il est toujours préférable d'indiquer d'abord l'objet ou le verbe qui nécessite l'emploi de la préposition *dans :* « Je me suis mis *dans* un mauvais cas » est certainement meilleur que : « *Dans* un mauvais cas je me suis mis. » Cette dernière tournure est, on peut s'en rendre compte, absolument de la même catégorie que celle de M. le duc d'Audiffret-Pasquier que j'ai reproduite ci-dessus.

RECTIFICATION

« La place de Mgr Dupanloup était marquée d'avance à côté de MM. Thiers, Montalembert, Cousin, Saint-Marc Girardin *dans la grande commission* qu'il se hâta de réunir pour préparer le projet de loi sur la liberté **de l'**enseignement. »

P. 92. — « Quel zèle dans la recherche des âmes ! Permettez-moi, Messieurs, de laisser *encore* parler celui que nous ne devons plus entendre. N'est-ce pas le plus sûr moyen de le faire connaître et aimer ? »

RECTIFICATION

« Quel zèle dans la recherche des âmes ! Permettez-moi, Messieurs, de laisser parler *encore* celui que nous ne devons plus entendre. N'est-ce pas le plus sûr moyen de le faire connaître et aimer ? »

Réponse de M. le baron de Viel-Castel,

Directeur de l'Académie française,

au discours de M. le duc d'Audiffret-Pasquier.

P. 105. — « Deux fois par semaine, il (le chancelier Pasquier) réunissait à sa table une société dont les éléments variés étaient en quelque sorte la représentation des phases si diverses de son existence. *Dans ces réunions, je me souviens* d'avoir vu un de ses collègues du Parlement de Paris, le seul probablement qui vécût encore. »

OBSERVATION

Cette phrase est construite de la même façon que celles que j'ai signalées dans mon Avant-Propos, p. 55 et suivantes.

En employant l'indicatif présent « *Je me souviens* » M. de Viel-Castel nous fait bien comprendre que les souvenirs dont il parle lui reviennent au moment où il parle. Or, ce moment, c'est celui où il prononce son discours, le 19 février 1880. Mais il nous dit : « *Dans ces réunions, je me souviens...* » C'est donc aussi au cours des réunions auxquelles il fait allusion qu'il se souvient. Cela n'est pas contestable : c'est trop nettement exprimé. A quel moment avaient lieu ces réunions? Quand le chancelier Pasquier vivait encore, puisque ces réunions étaient des dîners qui avaient lieu chez ce chancelier. Il résulte donc de ce qu'a dit M. de Viel-Castel, puisqu'il a parlé au présent, qu'il se trouvait le 19 février 1880 dans une réunion chez M. le chancelier Pasquier. Or, le chancelier Pasquier est mort le 5 juillet 1862. Comment concilier cela?

Et puis, toujours à cause de l'emploi de l'indicatif présent et de l'inversion, il faudrait aussi admettre que tous ces dîners ont eu lieu simultanément et que M. de Viel-Castel y assistait. Quel appétit!

RECTIFICATION

« Deux fois par semaine, il réunissait à sa table une société dont les éléments variés étaient en quelque sorte la représentation des phases si diverses de son existence. *Je me souviens d'avoir vu, dans ces réunions,* un de ses collègues du Parlement de Paris, le seul probablement qui vécût encore. »

P. 115. — « Les circonstances ont changé — vous avez recouvré votre liberté. Ceux *même* qui le regrettent à un certain point de vue s'en consolent en pensant que rien ne vous empêchera dorénavant de prendre une part directe à ces luttes dans lesquelles vous avez joué, il y a quelques années, un rôle si éclatant. »

Observation

Il y a dans notre langue bien des subtilités. La place du mot *même* dans le cas ci-dessus en est une. Si l'on met ce mot après le nom ou le pronom, comme dans le cas qui nous occupe, il devient adjectif et s'accorde avec le nom ou le pronom. La signification est alors : « *ceux-là eux-mêmes* ». Mais, s'il était placé avant le nom ou le pronom, il serait adverbe, et dès lors invariable : « *Même* ceux qui le regrettent... » Beaucoup de personnes sont arrêtées par cette petite difficulté, et cependant, rien n'est plus simple. Du reste, dans les deux cas le sens ne change pas ; seule, l'orthographe de *même* varie. La place à donner au mot *même* dans des cas semblables à celui-ci est donc *ad libitum*.

Rectification

« Les circonstances ont changé — vous avez recouvré votre liberté. Ceux *mêmes* qui le regrettent à un certain point de vue s'en consolent en pensant que rien ne vous empêchera, dorénavant, de prendre une part directe à ces luttes dans lesquelles vous avez joué, il y a quelques années, un rôle si éclatant. »

Discours prononcé par M. Eugène Labiche

lorsque, dans la séance publique du 25 novembre 1880, il vint prendre possession du fauteuil de M. Sylvestre de Sacy.

P. 121. — « Un grand écrivain que M. de Sacy admirait profondément, Pascal, a dit quelque part : « La dernière chose qu'on » trouve en faisant un ouvrage, *est* de savoir celle qu'il faut mettre » la première. »

» Quant à moi, Messieurs, je ne puis éprouver cet embarras; car j'ai hâte de vous remercier, et la chose que je veux mettre la première *est* l'expression de ma vive reconnaissance. »

Observation

Tout d'abord, je dois dire que ce n'est point une faute que je reproche à Labiche, et, par ricochet, à Pascal. La phrase de chacun d'eux est très correcte; seulement elle reste un peu molle, flottante. C'est bien ici le cas de faire précéder du pronom démonstratif ***ce*** l'indicatif présent de l'auxiliaire être. La phrase y gagnera en précision, en fermeté, en énergie.

Rectification

« Un grand écrivain que M. de Sacy admirait profondément, Pascal, a dit quelque part : « La dernière chose qu'on trouve en » faisant un ouvrage, ***c'****est* de savoir celle qu'il faut mettre la » première. »

» Quant à moi, Messieurs, je ne puis éprouver cet embarras, car j'ai hâte de vous remercier, et la chose que je veux mettre la première, ***c'****est* l'expression de ma vive reconnaissance. »

P. 122. — « J'ai toute ma vie écrit des dialogues, et voici que je me trouve tout à coup en face d'un terrible monologue. Je ne suis pas encore façonné à votre langage. J'entre *un peu* chez vous, comme ces Gaulois à demi barbares entraient dans Rome pour y apprendre l'éloquence et y respirer le parfum des belles-lettres. »

Observation

Labiche, en plaçant *un peu* comme il l'a fait, nous dit *qu'il n'entre pas tout à fait* à l'Académie, ou tout au moins que son

séjour n'y durera que quelques instants. En prenant ce sens au pied de la lettre, on sortirait absolument de l'esprit des statuts de l'Académie. Quand on est académicien, on l'est pour la vie : nous l'avons vu par un exemple célèbre (1).

Ce que Labiche a voulu dire, c'est qu'il entre à l'Académie *à peu près de la même façon* que les Gaulois entraient à Rome. On doit, pour obtenir ce sens, placer la locution *un peu* immédiatement avant la conjonction *comme.*

RECTIFICATION

« J'ai toute ma vie écrit des dialogues, et voici que je me trouve tout à coup en face d'un terrible monologue. Je ne suis pas encore façonné à votre langage. J'entre chez vous *un peu* comme ces Gaulois à demi barbares entraient dans Rome, pour y apprendre l'éloquence et y respirer le parfum des belles-lettres. »

P. 129. — « Et Racine! votre Racine! vous le figurez-vous laissant ANDROMAQUE inachevée et taillant sa plume d'or pour écrire... quoi? que sais-je? un rapport *peut-être* sur la revision du cadastre. »

OBSERVATION

L'interrogation que se pose Labiche à lui-même indique bien que, dans le cas qu'il cite, il ne sait nullement ce que Racine pourrait écrire : ce pourrait être un rapport, mais ce pourrait être aussi tout autre chose. Le doute ne peut donc porter sur la nature du rapport — car en disant que c'est un rapport, on précise — mais sur la nature même de l'écrit. Or, en mettant la locution *peut-être* après le substantif *rapport,* Labiche n'a fait porter le doute que sur la nature du rapport. En plaçant la locution avant le substantif, on fera peser le doute sur la nature de l'écrit.

RECTIFICATION

« Et Racine! votre Racine! vous le figurez-vous laissant ANDROMAQUE inachevée, et taillant sa plume d'or pour écrire... quoi? que sais-je? *peut-être* un rapport sur la revision du cadastre. »

P. 134. — « Il y avait autrefois à la Bibliothèque Mazarine un vieux garçon de service; il habitait dans *un des greniers de l'Institut depuis 1812.* On ne le connaissait que sous le nom de Casimir. »

(1) M. Dupanloup.

RECTIFICATION

« Il y avait autrefois à la Bibliothèque Mazarine un vieux garçon de service; il habitait *depuis 1812 dans un des greniers de l'Institut*. On ne le connaissait que sous le nom de Casimir. »

Réponse de M. John Lemoinne,
Directeur de l'Académie française,
au discours de M. Eugène Labiche.

P. 143. — « Un roi d'Espagne, *Philippe III, du haut de son palais, regardait* un étudiant qui se promenait dans la plaine et s'arrêtait à chaque pas pour rire d'un rire irrépressible. Le roi se prit à dire : « Je suis sûr qu'il lit DON QUICHOTTE. »

OBSERVATION

Pour un peu, on serait tenté de se demander, en lisant cette phrase, si ce roi d'Espagne n'était Philippe III que lorsqu'il se trouvait au sommet de son palais et si quand il en descendait il ne portait plus le même nom. Ce que M. Lemoinne veut dire, c'est que Philippe III accomplissait cette action de regarder un jour où il se trouvait à un étage supérieur dudit palais. Cela serait infiniment plus précis si M. John Lemoinne avait placé le verbe immédiatement après le sujet qui accomplit l'action de *regarder*, indiquée par le verbe.

RECTIFICATION

« Un roi d'Espagne, *Philippe III*, *regardait du haut de son palais* un étudiant qui se promenait dans la plaine et s'arrêtait à chaque pas pour rire d'un rire irrépressible. Le roi se prit à dire : « Je suis sûr qu'il lit DON QUICHOTTE. »

Discours prononcé par M. Maxime Du Camp

lorsque, dans la séance publique du 23 décembre 1880, il vint prendre possession du fauteuil de M. Saint-René Taillandier.

P. 171. — « Une telle billevesée méritait à peine un sourire. *Dans* son zèle *ultrapatriotique*, Kreutzer oubliait que la Franc avait été son meilleur allié. »

OBSERVATION

Je n'aime point, je l'ai déjà dit, et j'ai donné les raisons de cette antipathie, les phrases commençant par la préposition *dans;* mais je n'eusse point relevé celle-ci si elle ne m'eût donné l'occasion de protester une fois de plus contre la mauvaise habitude, la manie, devrais-je dire, qui paraît vouloir s'implanter chez nous, de supprimer le trait d'union qui rattache un préfixe à un mot, et fait ainsi de deux mots un vocable unique qui a l'allure d'une expression allemande.

RECTIFICATION

« Une telle billevesée méritait à peine un sourire. Kreutzer oubliait, *dans* son zèle *ultra-patriotique* que la France avait été son meilleur allié. »

Réponse de M. Caro,

Directeur de l'Académie française,

au discours de M. Maxime Du Camp.

P. 194. — « Aussi, quand l'épreuve suprême arriva, ce fut une explosion de colère (la colère de l'amour irrité) qui éclata dans son âme et déborda dans ses discours. Il sut, avec une émotion qui n'était ni sans dignité, ni sans grandeur, se repentir tout haut de *sa fatale erreur dans des pages* où il résumait son œuvre passée. »

OBSERVATION

Cette tournure donne lieu à un double sens. On peut, en effet, se demander si la fatale erreur dont il est question se trouve dans

les pages que cite M. Caro, alors que c'est dans ces pages que M. Saint-René Taillandier exprima son repentir.

RECTIFICATION

« Aussi, quand l'épreuve suprême arriva, ce fut une explosion de colère (la colère de l'amour irrité) qui éclata dans son âme et déborda dans ses discours. Il sut, avec une émotion qui n'était ni sans dignité ni sans grandeur, *dans des pages* où il résumait son œuvre passée, se repentir tout haut *de sa fatale erreur*. »

P. 195. — « Il y a, Monsieur, un trait qui vous est commun avec M. Saint-René Taillandier : c'est une curiosité *vive, universelle.* »

OBSERVATION

Nous sommes encore ici dans un des nombreux cas où l'adjectif étant pris au figuré, il vaut mieux qu'il précède le substantif. (ÉTUDE SUR LA PLACE DE QUELQUES MOTS, pp. 39 et 89.)

RECTIFICATION

« Il y a, Monsieur, un trait qui vous est commun avec M. Saint-René Taillandier : c'est une *vive et universelle* curiosité. »

P. 207. — « On nous montre le réseau nerveux tendu dans ce vaste corps et sur lequel *court*, avec la vitesse de la foudre, *la pensée.* »

OBSERVATION

Je ne sache rien d'exécrable comme cette séparation du verbe et du complément direct qui a pour résultat de rejeter ce dernier à la fin de la phrase, et donne au lecteur une sorte d'essoufflement. Il y avait deux et même trois manières d'écrire cette phrase sans avoir recours à ce détestable artifice de style. Je vais indiquer les deux tournures qui me paraissent devoir être préférées.

RECTIFICATION

« On nous montre le réseau nerveux tendu dans ce vaste corps et sur lequel *la pensée court* avec la vitesse de la foudre. »

— « On nous montre le réseau nerveux tendu dans ce vaste corps, et sur lequel, avec la vitesse de la foudre, *court la pensée.* »

Discours prononcé par M. Rousse

lorsque, dans la séance publique du 7 avril 1881, il vint prendre possession du fauteuil de M. Jules Favre.

P. 223. — « Depuis trente ans, à mon rang et à ma place, j'ai servi *souvent* les causes qu'il (Jules Favre) a combattues, et *souvent* j'ai combattu les causes qu'il a servies. »

OBSERVATION

Nous avons dans cette phrase deux fois l'adverbe *souvent,* et M. Rousse a entendu lui donner le même sens à chaque fois. Y a-t-il réussi? Il a voulu dans les deux cas lui donner un sens général, et la première fois il lui a attribué un sens particulier. Dans le second cas, cet adverbe est bien à sa place.

RECTIFICATION

« *Souvent,* depuis trente ans, à mon rang et à ma place, j'ai servi les causes qu'il a combattues, et *souvent* j'ai combattu les causes qu'il a servies. »

P. 224. — « Il extermine en quelques lignes tous les peuples et tous les rois; puis, soudain, cette apocalypse bizarre s'apaise et s'endort dans une prosopopée miraculeuse de la Charité qui relève toutes ces ruines, qui ressuscite tous ces morts, et qui berce *la renaissance d'un monde nouveau dans un interminable chant de paix et d'amour.* »

OBSERVATION

Il y a là un double sens. M. Rousse a voulu donner à l'adjectif *nouveau* le sens absolu. Il lui a donné un sens relatif en le faisant suivre du membre de phrase final. On peut, en effet, se demander si ce monde n'est nouveau que dans l'interminable chant de paix et d'amour dont il est question.

RECTIFICATION

« Il extermine en quelques lignes tous les peuples et tous les rois; puis, soudain, cette apocalypse bizarre s'apaise et s'endort dans une prosopopée miraculeuse de la Charité, qui relève toutes

ces ruines, qui ressuscite tous ces morts, et qui berce, *dans un interminable chant de paix et d'amour, la renaissance d'un monde nouveau.* »

P. 228. — « Si j'ai su donner quelque idée de cette nature méditative et ardente, passionnément éprise de la forme et de la beauté, vous comprendrez sans peine quelles étaient, parmi les affaires dont il était accablé, celles qui l'attiraient *surtout* et qui plaisaient à son génie. »

RECTIFICATION

« Si j'ai su donner quelque idée de cette nature méditative et ardente, passionnément éprise de la forme et de la beauté, vous comprendrez sans peine quelles étaient, parmi les affaires dont il était accablé, celles *surtout* qui l'attiraient et qui plaisaient à son génie. »

P. 223. — « Mais on ne tarda pas à reconnaître qu'aucun choc ne pouvait déranger la symétrie de ces discours et froisser les plis de leur merveilleuse parure; que même dans les causes périlleuses où l'avocat semblait se jouer et se complaire, il argumentait avec vigueur; que le plaidoyer était *souvent* plus logique que le procès; que la colère, le dédain, l'ironie activaient son éloquence sans lui *rien* faire perdre de son charme; et qu'enfin, pour parler un peu comme lui, — les torrents tombaient dans ce fleuve sans troubler le bruit harmonieux de ses ondes. »

OBSERVATION

En ce qui concerne l'adverbe *souvent,* c'est encore un sens particulier qu'on lui a donné ici au lieu d'un sens général.

Le substantif *rien* gagnerait en précision et en vigueur s'il était placé après le verbe *perdre.* Il n'a pas toute sa valeur à la place qui lui est assignée dans la phrase de M. Rousse.

RECTIFICATION

« Mais on ne tarda pas à reconnaître qu'aucun choc ne pouvait déranger la symétrie de ces discours et froisser les plis de leur merveilleuse parure; que même dans les causes périlleuses, où l'avocat semblait se jouer et se complaire, il argumentait avec vigueur; que *souvent* le plaidoyer était plus logique que le procès; que la colère, le dédain, l'ironie activaient son éloquence sans lui

faire perdre *rien* de son charme, et qu'enfin — pour parler un peu comme lui — les torrents tombaient dans ce fleuve sans troubler le bruit harmonieux de ses ondes. »

P. 235. — « Tel qu'il était, avec ses qualités *puissantes* et ses défauts *généreux,* Jules Favre avait depuis longtemps pris sa place parmi les chefs les plus renommés du barreau, lorsqu'en 1860, il fut élu bâtonnier. »

Observations

Je n'ai point à répéter ici ce que j'ai déjà dit pour le sens figuré des adjectifs. Les deux termes de cette nature qui sont employés dans la phrase dont je m'occupe seraient mieux à leur place devant le substantif qu'ils qualifient. Je n'aurais donc pas fait d'observation sur cette phrase si je n'avais à y signaler deux très graves fautes de ponctuation.

Généralement on doit placer entre deux virgules tout membre de phrase qui constitue une incidente explicative, de telle sorte que si on enlevait cette incidente, la phrase n'en conserverait pas moins un sens parfait. Mais il faut bien se garder, en ponctuant ainsi, de comprendre dans l'incidence un seul mot qui fasse essentiellement partie du reste de la phrase et qui ne puisse en être retranché sans que cette élimination nuise au sens.

C'est là que gît la faute de ponctuation que je reproche à M. Rousse. S'il avait écrit : « ... lorsque, en 1860, il fut... » il pouvait laisser la conjonction *lorsque* en dehors de l'incidente, et celle-ci enlevée, la phrase restait complète, car le membre » *en 1860* » n'a d'autre utilité que celle de donner de la précision. Mais en élidant l'*e* muet de la conjonction *lorsque* et en joignant au moyen de l'apostrophe cette conjonction à la préposition *en*, M. Rousse rendait l'incidence impossible et il devait supprimer les deux virgules. Supposons, en effet, que l'on supprime le membre de phrase placé entre virgules, nous aurons : « ... Jules Favre avait depuis longtemps pris sa place parmi les chefs les plus renommés du barreau il fut élu bâtonnier (1). »

(1) Avant de rendre M. Rousse responsable de cette faute de ponctuation je me suis demandé si celle-ci ne serait pas le résultat d'une négligence ou d'une erreur du correcteur. Mais l'amputation subie par la conjonction *lorsque* — élision de l'*e* muet — a suffi pour me convaincre que cette faute ne pouvait incomber qu'à M. Rousse. Les malheureux correcteurs, qui bien souvent servent à tous de tête de Turc — et j'en sais quelque chose — ont assez de peccadilles de ce genre sur la conscience pour que l'on n'ait pas besoin de se croire obligé de les charger de tous les péchés d'Israël. Ils sont

Cette phrase est ainsi incomplète.

RECTIFICATION

« Tel qu'il était, avec ses *puissantes* qualités et ses *généreux* défauts, Jules Favre avait depuis longtemps pris sa place parmi les chefs les plus renommés du barreau *lorsque*, en 1860, il fut élu bâtonnier. »

Réponse de M. le duc d'Aumale,

Directeur de l'Académie française,

au discours de M. Rousse.

P. 257. — « Si, au Palais, à la tribune, dans la chaire, il y a des succès passagers, de circonstance ou de caprice, le souvenir que laisse la parole n'est pas toujours aussi éphémère, et les fruits de l'éloquence *survivent souvent* à sa fleur. »

OBSERVATION

En donnant ici à l'adverbe *souvent* un sens particulier, M. le duc d'Aumale a souligné d'une manière frappante le défaut

déjà bien assez inquiets quand ils se sentent en faute! comme cela est arrivé un jour à quelqu'un qui me touche de très près — mon ami le plus cher, dirait Simplice en parlant d'Argus, lesquels, à la PETITE GIRONDE, forment avec Ernest Toulouse une trinité en une seule personne. Voici l'histoire :

Le rédacteur judiciaire de la PETITE GIRONDE avait écrit un jour à la fin d'une chronique du Palais, en manière de conclusion :

« Le juge de paix de X... s'est transporté sur les lieux pour *éclaircir* l'affaire. »

Par suite de quelle fatalité le compositeur composa-t-il le mot *obscurcir* au lieu de *éclaircir*, c'est ce que je me demande encore. Etait-ce un fumiste? Toujours est-il que le correcteur « en première », le rédacteur, le secrétaire de la rédaction laissèrent passer le mot en première édition, et que, soit fatigue, soit un moment de distraction, je le laissai également en dernière lecture. De telle sorte que le lendemain on put lire dans l'édition du matin de la PETITE GIRONDE, comme on l'avait lu dans celle du soir :

« Le juge de paix de X... s'est transporté sur les lieux pour *obscurcir* l'affaire. »

Tête du juge de paix, quand cela lui tomba sous les yeux! Ce devait être un homme d'esprit — et il dut en rire — car il n'adressa aucune réclamation au journal.

Je passai la journée dans des transes, attendant un « poil ».

Rien ne vint. Peut-être ne s'en aperçut-on pas.

Correcteurs, mes frères, moins orgueilleux que Vatel, je ne me passai pas mon épée au travers du ventre. Imitez-moi, mais en ce dernier point seulement.

de ce sens lorsqu'il est employé au lieu du sens général. La place donnée à l'adverbe *souvent* immédiatement après le verbe exprime implicitement que, *dans leurs répétitions,* l'action ou l'état indiqués par ce verbe s'appliquent soit à la *même personne*, soit à la *même chose*. Or, dans l'espèce qui nous occupe, est-il possible de dire que l'on *survit souvent* à quelqu'un ou à quelque chose? Il tombe sous le sens que cela est impossible. On ne peut survivre à quelqu'un, c'est-à-dire continuer à vivre après la mort de ce quelqu'un, *qu'une seule fois*, quand même cette survie durerait éternellement. Pour que de deux êtres l'un *survécût souvent* à l'autre, il faudrait que tous les deux pussent mourir au moins plusieurs fois.

Par suite de ce raisonnement, on voit que l'expression employée par M. le duc d'Aumale manque absolument de justesse.

Le sens général, au contraire, n'implique pas la même signification.

RECTIFICATION

« Si, au Palais, à la tribune, dans la chaire, il y a des succès passagers, de circonstance ou de caprice, le souvenir que laisse la parole n'est pas toujours aussi éphémère, et *souvent* les fruits de l'éloquence *survivent* à sa fleur. »

Discours prononcé par M. Sully Prudhomme

lorsque, dans la séance publique du 23 mars 1882, il vint prendre possession du fauteuil de M. Duvergier de Hauranne.

P. 270. — « Si j'avais *seulement* à vous remercier, ma tâche serait aisée; en accomplissant ce devoir, j'en accepte un autre, non moins cher, mais beaucoup plus difficile à remplir. »

Observation

En plaçant l'adverbe *seulement* immédiatement avant le verbe *remercier*, M. Sully Prudhomme lui a donné le sens d'un désir qui ne peut être satisfait : « Si j'avais *seulement* cent mille francs, je pourrais faire... ceci ou cela. » On n'a pas besoin d'ajouter : « ... mais je ne les ai pas. » Cela se devine, de reste.

Ce n'est pas ce sens, mais bien le sens exclusif que M. Sully Prudhomme a voulu employer : « Si j'avais à vous remercier... et rien autre chose à faire... »

Rectification

« Si j'avais à vous remercier *seulement*, ma tâche serait aisée; en accomplissant ce devoir, j'en accepte un autre, non moins cher, mais beaucoup plus difficile à remplir. »

P. 278. — « Mais l'Angleterre devait *surtout*, par le puissant intérêt qui s'attache à ses institutions, captiver et instruire cet esprit essentiellement politique. »

Rectification

« Mais l'Angleterre *surtout* devait, par le puissant intérêt qui s'attache à ses institutions, captiver et instruire cet esprit essentiellement politique. »

P. 286. — « Mais si je me hasardais témérairement à déserter le domaine littéraire et moral pour entrer dans l'appréciation des faits, *j'en* crois apercevoir plus d'un parmi vous qui opposeraient à mes allégations leurs souvenirs personnels, à mes jugements leurs impressions encore vives. »

Observation

Le pronom *en* est ici le complément du verbe *apercevoir*, et il n'y a aucune bonne raison pour en faire une sorte de complément du verbe *croire*. Ce déplacement a le tort d'amener une très légère perturbation de sens. Sans ériger ceci en règle absolue, je crois qu'il est préférable de ne pas séparer de son complément un verbe par un autre verbe.

Rectification

« Mais si je me hasardais témérairement à déserter le domaine littéraire et moral pour entrer dans l'appréciation des faits, *je crois en* apercevoir plus d'un parmi vous qui opposeraient à mes allégations leurs souvenirs personnels, à mes jugements leurs impressions encore vives. »

P. 287. — « J'ai cherché l'orateur *en lui* dans ses discours moins spéciaux, dans ceux, par exemple, qu'il prononçait devant ses électeurs, ou sur les projets d'Adresse en réponse aux discours du Trône. J'y ai trouvé plus de netteté que d'ampleur; or l'éloquence est *moins* faite de justesse et d'esprit que de passion entraînante. »

Observation

Dès l'instant que l'éloquence existe, c'est un fait acquis; on ne peut donc pas dire *qu'elle est plus ou moins faite :* les comparatifs *plus* ou *moins* n'ont rien à faire dans cette constatation. C'est aux divers éléments qui composent l'éloquence que l'on peut appliquer ces comparatifs. La même raison qui a déterminé M. Sully Prudhomme à placer *moins* devant *faite* aurait dû l'inciter également à placer *plus* devant *trouvé*. Ce dernier comparatif y aurait du reste fait aussi mauvaise figure que l'autre.

Rectification

« J'ai cherché *en lui* l'orateur dans ses discours moins spéciaux, dans ceux, par exemple, qu'il prononçait devant ses électeurs, ou sur les projets d'Adresse en réponse aux discours du Trône. J'y ai trouvé plus de netteté que d'ampleur; or, l'éloquence est faite *moins* de justesse et d'esprit que de passion entraînante. »

P. 288. — « On en connaît toutefois les principales (les idées fondamentales) quand on a lu ses trois ouvrages intitulés : Des

PRINCIPES DU GOUVERNEMENT REPRÉSENTATIF ET DE LEUR APPLICATION. — POLITIQUE EXTÉRIEURE ET INTÉRIEURE DE LA FRANCE. — DE LA RÉFORME PARLEMENTAIRE ET DE LA RÉFORME ÉLECTORALE, publiés successivement en 1838, 1841 et 1847. Le dernier a été le plus remarqué. On peut le lire *encore* avec beaucoup de fruit. »

OBSERVATION

Dans cette dernière phrase, M. Sully Prudhomme dit que l'on « peut lire *encore* avec beaucoup de fruit » le dernier ouvrage de M. Duvergier de Hauranne. Est-ce bien ce qu'il a voulu dire? Je ne le crois pas. « On peut le lire encore » signifie qu'on peut le lire *de nouveau*. Mais combien d'hommes de notre génération le liraient pour la première fois? Ils ne le liraient donc pas *de nouveau*. Ce que M. Sully Prudhomme a voulu dire, c'est que quand cet ouvrage a paru il a été utile de le lire et que en le lisant à notre époque on pourrait encore en tirer quelque enseignement. Pour obtenir ce sens, il est nécessaire de placer l'adverbe *encore* avant le verbe *lire*. (Voir ÉTUDE SUR LA PLACE DE QUELQUES MOTS, pp. 16, 41 et suivantes.)

RECTIFICATION

« On en connaît toutefois les principales quand on a lu ses trois ouvrages intitulés : DES PRINCIPES DU GOUVERNEMENT REPRÉSENTATIF ET DE LEUR APPLICATION. — POLITIQUE EXTÉRIEURE ET INTÉRIEURE DE LA FRANCE. — DE LA RÉFORME PARLEMENTAIRE ET DE LA RÉFORME ÉLECTORALE, publiés successivement en 1838, 1841 et 1847. Le dernier a été le plus remarqué. On peut *encore* le lire avec beaucoup de fruit. »

P. 295. — « Il prit la politique en dégoût plutôt par lassitude que par désespoir. C'est à l'amitié qu'il consacra le dernier effort de sa plume : il ne publia plus rien après son article *touchant* de la REVUE DES DEUX-MONDES sur M. de Rémusat, dont l'affection l'avait fidèlement accompagné pendant cinquante ans. »

RECTIFICATION

« Il prit la politique en dégoût plutôt par lassitude que par désespoir. C'est à l'amitié qu'il consacra le dernier effort de sa plume : il ne publia plus rien après son *touchant* article de la REVUE DES DEUX-MONDES sur M. de Rémusat, dont l'affection l'avait fidèlement accompagné pendant cinquante ans. »

P. 296. — « Il aurait pu, dès sa jeunesse, dans une facile oisiveté, jouir d'un patrimoine qu'il n'avait ni le besoin ni le désir d'accroître; mais les facultés *vives* et *généreuses* dont il était doué n'accordent aucun répit à ceux qui les possèdent. »

RECTIFICATION

« Il aurait pu, dès sa jeunesse, dans une facile oisiveté, jouir d'un patrimoine qu'il n'avait ni le besoin ni le désir d'accroître; mais les *vives* et *généreuses* facultés dont il était doué n'accordent aucun répit à ceux qui les possèdent. »

P. 298. — « Je ne puis me défendre de regretter que ses grands soucis politiques nous aient dérobé les productions purement littéraires qui devaient solliciter sa plume *excellente.* »

RECTIFICATION

« Je ne puis me défendre de regretter que ses grands soucis politiques nous aient dérobé les productions purement littéraires qui devaient solliciter son *excellente* plume. »

Réponse de M. Maxime Du Camp,

Directeur de l'Académie française,

au discours de M. Sully Prudhomme.

P. 304. — « Au temps de sa jeunesse, M. Duvergier de Hauranne avait moins d'ardeur; la sagesse du peuple anglais au milieu duquel il vécut pendant deux ans l'avait pénétré; *en Angleterre il avait reconnu que* le simple jeu du régime constitutionnel permet tous les progrès, en assure la durée, évite les secousses toujours dangereuses et développe le respect de la légalité, sans lequel la vie des nations n'est qu'une succession d'aventures. »

OBSERVATIONS

M. Maxime Du Camp dit ici que M. Duvergier de Hauranne vécut deux années en Angleterre, et il ajoute que *en Angleterre il*

avait reconnu que le simple jeu du régime constitutionnel permet tous les progrès... etc. Est-ce bien parce que M. Duvergier de Hauranne est allé en Angleterre qu'il a fait cette constatation, que M. Maxime Du Camp nous présente comme une généralité ? Est-ce que le jeu du régime constitutionnel n'aurait pas pu le frapper tout aussi bien dans un autre pays? Il semble qu'il aurait pu faire la même constatation partout où il aurait pu se livrer aux mêmes études.

En l'affaire, le séjour de M. Duvergier de Hauranne en Angleterre importe peu. M. Maxime Du Camp a voulu dire que la façon dont est appliqué en Angleterre le régime constitutionnel permet tous les progrès. Il n'a point eu en vue une autre nation parce que nulle part ailleurs ce régime n'est pratiqué comme en Angleterre. Ce n'est donc pas à son séjour en Angleterre qu'il doit cette observation, mais à l'étude seule qui, cependant, faite sur place a pu être plus précise. Mais c'est à l'application de ce régime en *Angleterre seulement* qu'il faut rattacher sa pensée.

Chose bizarre, pendant qu'il faisait une généralité d'un cas absolument particulier, M. Maxime Du Camp faisait, par sa ponctuation, un cas particulier d'un cas général. En ne mettant pas entre deux virgules le membre de phrase « *au milieu duquel il vécut pendant deux ans* », il indique qu'il y a plusieurs peuples anglais, dont l'un au milieu duquel il vécut, et d'autres au milieu desquels il ne vécut pas. En mettant entre virgules ce membre de phrase, il aurait indiqué que c'est le peuple anglais, en général, au milieu duquel il vécut.

Rectification

« Au temps de sa jeunesse, M. Duvergier de Hauranne avait moins d'ardeur; la sagesse du peuple anglais, au milieu duquel il vécut pendant deux ans, l'avait pénétré; *il avait reconnu que, en Angleterre*, le simple jeu du régime constitutionnel permet tous les progrès, en assure la durée, évite les secousses, toujours dangereuses, et développe le respect de la légalité, sans lequel la vie des nations n'est qu'une succession d'aventures. »

P. 307. — « Ils sont animés (les hommes politiques de notre histoire contemporaine) d'intentions parfaites, ils rêvent le bonheur de l'humanité, et, pour maintenir l'intégrité de leurs convictions, ils sont *souvent* réduits, comme M. Duvergier de Hauranne, à combattre tous les gouvernements sous lesquels ils ont vécu. »

Rectification

« Ils sont animés d'intentions parfaites, ils rêvent le bonheur de l'humanité, et *souvent,* pour maintenir l'intégrité de leurs convictions, ils sont réduits, comme M. Duvergier de Hauranne, à combattre tous les gouvernements sous lesquels ils ont vécu. »

Discours prononcé par M. Pasteur

lorsque, dans la séance publique du 27 avril 1882, il vint prendre possession du fauteuil de M. Littré.

P. 341. — « On raconte que l'illustre physicien anglais Faraday, *dans les leçons* qu'il faisait à l'Institution royale de Londres, ne prononçait jamais le nom de Dieu, *quoiqu'il fût profondément religieux.* »

RECTIFICATION

« On raconte que, *dans les leçons* qu'il faisait à l'Institution royale de Londres, *et quoiqu'il fût profondément religieux*, l'illustre physicien anglais Faraday ne prononçait jamais le nom de Dieu. »

P. 343. — « Le positivisme ne pèche pas seulement par une erreur de méthode. Dans la trame, en apparence très serrée, de ses propres raisonnements, se révèle une *considérable* lacune, et je suis surpris que la sagacité de M. Littré ne l'ait pas mise en lumière. »

OBSERVATION

Je crois, sans vouloir poser ici un principe absolu, que l'adjectif *considérable* doit conserver invariablement sa place après le substantif qu'il qualifie. Ce n'est toutefois pour moi qu'une question d'euphonie. J'ai essayé, dans de très nombreux cas, de le placer avant le substantif, et mes essais ont toujours choqué mon goût tout autant que dans le cas qui m'occupe actuellement. D'ailleurs, que je l'aie placé avant ou après le substantif, je n'ai jamais remarqué qu'il y eût une altération du sens.

RECTIFICATION

« Le positivisme ne pèche pas seulement par une erreur de méthode. Dans la trame, en apparence très serrée, de ses propres raisonnements, se révèle une lacune *considérable*, et je suis surpris que la sagacité de M. Littré ne l'ait pas mise en lumière. »

18

Réponse de M. Ernest Renan,

Directeur de l'Académie française,

au discours de M. Pasteur.

P. 357. — « La vérité est une grande coquette, Monsieur! Elle *ne veut pas être* cherchée avec trop de passion. L'indifférence réussit *souvent* mieux avec elle. Quand on croit la tenir, elle vous échappe; elle se livre quand on sait l'attendre. »

Observation

Je ne prétends pas que M. Renan ait eu complètement tort d'exprimer ici une nolition. Mais je crois que ce n'est pas là bien exactement sa pensée. *Elle ne veut pas*, c'est la nolition absolue. Eh bien, je trouve plutôt une volition dans l'acte de la vérité. L'expression vraie, à mon sens, serait plutôt : « Elle *veut ne pas* être cherchée; » « Elle *veut* qu'on *ne* la cherche pas. » En somme, c'est sur le verbe *chercher*, non sur le verbe *vouloir* que doit porter la négation.

Rectification

« La vérité est une grande coquette, Monsieur! Elle *veut ne pas* être cherchée (elle veut qu'on ne la cherche pas) avec trop de passion. *Souvent*, l'indifférence réussit mieux avec elle. Quand on croit la tenir, elle vous échappe; elle se livre quand on sait l'attendre. »

Discours prononcé par M. Cherbuliez

lorsque, dans la séance publique du 25 mai 1882, il vint prendre possession du fauteuil de M. Dufaure.

P. 385. — « *On a dit que M. Dufaure avait été un homme heureux, parce que les circonstances l'avaient bien servi.* Il est certain que ce fils de la Saintonge a su trouver les occasions, mais il a dû *souvent* les attendre. »

Observation

La phrase ainsi construite fait supposer que les personnes qui ont dit de M. Dufaure qu'il avait été un homme heureux ont ajouté : c'est parce que les circonstances l'ont bien servi. La proposition contenue dans le dernier membre de phrase deviendrait ainsi une conséquence de celle contenue dans le premier. C'est le contraire qui est vrai. L'affirmation du premier membre de phrase n'est qu'une conséquence du fait constaté dans le second. C'est en effet parce que les circonstances ont bien servi M. Dufaure que l'on a été amené à dire qu'il avait été un homme heureux. Malgré la virgule inutile placée par M. Cherbuliez après la première proposition, le sens demeure le même.

Rectification

« *Parce que les circonstances avaient bien servi M. Dufaure, on a dit de lui qu'il avait été un homme heureux.* Il est certain que ce fils de la Saintonge a su trouver les occasions, mais *souvent* il a dû les attendre. »

P. 393. — « C'est que ce conservateur (M. Dufaure) *avait l'amour des réformes utiles* et la haine des intrigues qui les retardent — c'est que cet homme de droiture antique poussait jusqu'à la passion le goût du correct. »

Réflexions

Ce n'est point pour une incorrection que j'ai relevé cette phrase, c'est pour modifier un peu l'idée qu'elle donne du caractère de M. Dufaure, laquelle est légèrement inexacte.

M. Renan, dans sa réponse à M. Cherbuliez, p. 412, s'exprime ainsi sur le même personnage : « C'était un homme de *réforme...* »

Je ne sais si ces messieurs ont pu garder leur sérieux en prononçant ces paroles — il est vrai que, dans un éloge académique!.. — Dans ce cas, je serais tenté de m'écrier : « Fumistes!.. » si je ne craignais de m'écarter du respect qui leur est dû. M. Cherbuliez était peut-être un naïf; quant à M. Renan, c'était un pince-sans-rire.

M. Dufaure un homme de réformes! Ah! Ah!...

Je pourrais citer maints faits qui démontreraient la justesse de cette assertion.

Je me bornerai à un seul.

Il semble que pour le législateur l'idéal devrait être de prévenir plutôt que de réprimer.

Or, en 1879, alors que M. Dufaure était président du Conseil des ministres, mon ami le plus cher — je ne le désignerai pas autrement — proposa audit M. Dufaure une toute petite réforme — oh! bien anodine — qui aurait eu pour résultat de rendre impossible le crime de bigamie. Il s'agissait d'établir une sorte de *casier du mariage* — comme on le fait pour le casier judiciaire — qui aurait constaté, à son lieu de naissance, la situation civile de chaque individu. Ceux qui connaissent le jeu de ce mécanisme bien simple comprendront facilement que la bigamie était ainsi rendue impossible.

Eh bien, M. Dufaure, *cet homme de réforme qui poussait jusqu'à la passion le goût du correct*, M. Dufaure jeta au panier la lettre qui lui apportait la dite proposition. Il estimait sans doute, lui, le législateur modèle, qu'il vaut mieux réprimer que prévenir!

Et c'est en 1899, après plus de vingt ans, que l'on pense que cette réforme pourrait avoir du bon! Il n'en est pas moins vrai qu'un certain nombre d'individus sont allés depuis cette époque, et pour cause, passer quelques années de villégiature dans les maisons de plaisance que l'État met à la disposition des victimes des tribunaux.

Conclusion

Messieurs les condamnés pour cause de bigamie, bénissez M. Dufaure!

Réponse de M. Renan,

Directeur de l'Académie française,

au discours de M. Cherbuliez.

P. 411. — « M. Dufaure fut le loyal serviteur de cette légitimité, qui a survécu chez nous à celle des dynasties. Dans les jours les plus sombres il eut une étoile. Au milieu des plus écœurantes incertitudes, durant ces années où l'on vit le sort de la France suspendu presque à une voix, il maintint son ferme équilibre. Le mot ***de*** république ne l'avait point séduit, pendant qu'il fut une menace; ce mot ne l'effraya pas, quand il désigna une chose établie. »

Observations

Les deux virgules qui sont placées après les mots *séduit* et *effraya pas* n'ont aucune raison d'exister. Il en est de même pour la préposition ***de*** qui se trouve avant le mot *république*. (Voir l'observation à propos du discours de M. de Viel-Castel, p. 191, et Étude sur la place de quelques mots, p. 30.)

Rectification

« M. Dufaure fut le loyal serviteur de cette légitimité, qui a survécu chez nous à celle des dynasties. Dans les jours les plus sombres il eut une étoile. Au milieu des plus écœurantes incertitudes, durant ces années où l'on vit le sort de la France suspendu presque à une voix, il maintint son ferme équilibre. Le *mot république* ne l'avait point séduit pendant qu'il fut une menace; ce mot ne l'effraya pas quand il désigna une chose établie. »

P. 413. — « *Vous rappelez-vous,* Monsieur, *à Rome,* sur la voie Appienne, la très ancienne petite église consacrée aux saints Nérée et Achillée, les pieux eunuques de Flavie Domitille? »

Observation

Que diable! M. Cherbuliez n'est pourtant pas à Rome pendant que, sous la coupole Mazarine, M. Renan lui adresse son discours! On serait tenté de le croire, puisqu'il lui parle au présent et qu'il

n'y a aucune interposition d'action entre celle de se rappeler et l'indication du lieu où M. Cherbuliez est invité à se souvenir. Cette construction est du même genre que celles que j'ai étudiées dans mon Avant-Propos, page 55 et suivantes.

RECTIFICATION

« *Vous rappelez-vous*, Monsieur, la très ancienne petite église consacrée, *à Rome*, sur la voie Appienne, aux saints Nérée et Achillée, les pieux eunuques de Flavie Domitille? »

P. 417. — « *A Berlin*, vous avez vu le vieux Schelling, qui vous parlait de tout, excepté de philosophie. Oh! l'habile homme! Ce qui vous préoccupait *surtout* à cette époque, c'était le puissant effort intellectuel de Hegel, bien que les élèves fissent déjà tort au maître. »

RECTIFICATION

« Vous avez vu, *à Berlin*, le vieux Schelling, qui vous parlait de tout, excepté de philosophie. Oh! l'habile homme! Ce qui vous préoccupait à cette époque, c'était *surtout* le puissant effort intellectuel de Hegel, bien que les élèves fissent déjà tort au maître. »

P. 426. — « Oui, je ne crains pas de le dire, Monsieur, c'est votre ancienne éducation allemande qui, *en 1870,* vous a fait Français. C'est ce haut idéalisme de Kant et de Fichte qui vous a donné la force de *regarder en face le succès*, de le critiquer et de vous constituer *par libre choix* l'avocat des vaincus. »

OBSERVATION

Il y a dans cette expression « *regarder en face le succès* » une interversion de mots qui pourrait donner à penser à quelques personnes que M. Renan a commis une faute de français. Il n'en est rien, cependant. Beaucoup de personnes, beaucoup d'écrivains, devrais-je dire, s'imaginent parler ou écrire correctement en employant la locution : *En face le*. Ainsi, on dit couramment: « Après avoir fait un détour, je suis arrivé *en face la Madeleine*. » Il manque à cette expression, pour qu'elle soit correcte, la préposition ***de***. On doit, pour être correct, dire: « Je suis arrivé en face *de la* Madeleine. » Si donc on prenait au pied de la lettre l'expression de M. Renan sans tenir compte de la légère inversion

qui se trouve dans sa phrase, on pourrait se figurer que M. Cherbuliez s'est mis à la place du succès et qu'il a regardé ce qui se trouvait en face de lui. Il me semble bien inutile qu'un discours prononcé à l'Académie paraisse consacrer ce qui, au moyen d'une apparence fausse, pourrait passer pour une véritable faute de français.

RECTIFICATION

« Oui, je ne crains pas de le dire, Monsieur, c'est votre ancienne éducation allemande qui, *en 1870*, vous a fait Français. C'est ce haut idéalisme de Kant et de Fichte qui vous a donné la force de *regarder le succès en face*, de le critiquer, et, *par libre choix*, de vous constituer l'avocat des vaincus. »

Discours prononcé par M. Perraud,

Évêque d'Autun,

lorsque, dans la séance publique du 19 avril 1883, il vint prendre possession du fauteuil de M. Barbier.

P. 436. — « Cette attitude indépendante, décidée à ne pas se traîner à la remorque des caprices ou des passions du jour, dédaigneuse des consignes serviles, rétive aux mots d'ordre, *uniquement* préoccupée du vrai et du juste, en dépit des entraînements et des coteries; préparant ainsi l'œuvre nécessaire des apaisements et des réconciliations sociales, c'est la vôtre, Messieurs... »

RECTIFICATION

« Cette attitude indépendante, décidée à ne pas se traîner à la remorque des caprices ou des passions du jour, dédaigneuse des consignes serviles, rétive aux mots d'ordre, préoccupée *uniquement* du vrai et du juste, en dépit des entraînements et des coteries; préparant ainsi l'œuvre nécessaire des apaisements et des réconciliations sociales, c'est la vôtre, Messieurs... »

P. 443. — « Le rapprochement et le contraste de ces deux épisodes si différents du même drame firent jaillir de l'âme d'Auguste Barbier l'inspiration qui le révélant *tout d'un coup à lui*-même et au public, imposa son nom à l'attention de la France. »

OBSERVATION

On imaginerait difficilement l'inspiration d'un poète sortant de son cerveau par petits coups, comme un amateur déguste un vin précieux. L'inspiration ne procède pas ainsi : elle apparaît brusquement, elle jaillit, elle éclate : elle a la soudaineté de l'éclair. Le poète n'est alors qu'un instrument qui enregistre les pensées au fur et à mesure qu'elles se présentent dans son cerveau. Mais combien cette succession est rapide! Combien sont perdues par suite du peu de célérité du transcripteur qui, à cause de la rapidité avec laquelle défilent ces pensées, ne peut les embrasser et les saisir toutes. C'est ainsi que sont éclos les IAMBES, révélant par un coup de foudre à Auguste Barbier qu'il était poète. C'est pourquoi je pense qu'Auguste Barbier s'est senti *tout à coup* devenir poète, et non *tout d'un coup,* comme le dit Mgr Perraud.

RECTIFICATION

« Le rapprochement et le contraste de ces deux épisodes si différents du même drame firent jaillir de l'âme d'Auguste Barbier l'inspiration qui, le révélant *tout à coup* à *soi*-même et au public, imposa son nom à l'attention de la France. »

P. 462. — « Ce n'est pas que ses divers poèmes, LES SILVES, LES SATIRES, LES RIMES HÉROÏQUES, LES CHANTS CIVILS ET RELIGIEUX ne nous montrent M. Barbier, toujours fidèle à *lui*-même et cherchant à réaliser dans ses vers l'alliance du beau et du bien. »

OBSERVATION

J'ai vainement cherché une raison à la virgule mise par Mgr Perraud après le nom de M. Barbier : il m'a été impossible de la trouver. Je crois bien que l'auteur *lui-même* en donnerait difficilement une explication.

En ce qui concerne le pronom *lui* dans l'expression *lui-même* employée dans les deux exemples ci-dessus, je ne veux pas prétendre que ce pronom ait ici un emploi incorrect; mais dans ce cas spécial, je préfère *soi-même* comme donnant à la phrase un caractère plus strict d'intimité. *Lui-même* pourrait être employé de préférence dans des cas comme celui que l'on peut observer un peu plus haut, dans la présente observation : « Je crois bien que l'auteur *lui-même* en donnerait... »

RECTIFICATION

« Ce n'est pas que ses divers poèmes : LES SILVES, LES SATIRES, LES RIMES HÉROÏQUES, LES CHANTS CIVILS ET RELIGIEUX ne nous montrent M. Barbier toujours fidèle à *soi-même*, et cherchant à réaliser dans ses vers l'alliance du beau et du bien. »

P. 462. — « Les forêts avec leurs grands dômes de verdure et leurs arbres séculaires; les moissons déjà mûres, prêtes à récompenser le travail du laboureur; les vignes chargées de fruits; la mer et les montagnes avec leurs élévations qui expriment si bien les hauteurs de Dieu : toutes ces magnificences faisaient oublier au poète les déceptions qui sont *trop souvent* l'unique récompense terrestre du dévouement mis au service des plus saintes causes. »

Observation

C'est encore une généralité que Mgr Perraud a voulu exprimer par la locution *trop souvent*. En la plaçant après le verbe, il lui a donné un sens particulier.

Il manque à cette phrase deux virgules bien nécessaires : l'une après le mot *élévation*, l'autre après le mot *dévouement*. Ces deux virgules donneraient aux membres de phrase qu'elles termineraient le sens général qui est dans la pensée de l'auteur. Sans ces virgules, on peut supposer qu'indépendamment des élévations dont il est question, il en est d'autres qui expriment mal les hauteurs de Dieu; dans le second cas, il semble qu'il y ait un autre dévouement moins noble. L'auteur n'a pas voulu faire ces distinctions : il a voulu exprimer un sens général.

Rectification

« Les forêts avec leurs grands dômes de verdure et leurs arbres séculaires ; les moissons déjà mûres, prêtes à récompenser le travail du laboureur; les vignes chargées de fruits; la mer et les montagnes, avec leurs élévations, qui expriment si bien les hauteurs de Dieu : toutes ces magnificences faisaient oublier au poète les déceptions qui, *trop souvent*, sont l'unique récompense terrestre du dévouement, mis au service des plus saintes causes. »

P. 463. — « Dans un contact plus immédiat avec les œuvres du créateur, *il retrouvait* l'harmonie, la beauté, la bonté dont il eût voulu faire la règle idéale et vivante des institutions humaines. »

Observation

Si l'on veut comparer cette phrase, assez morne telle qu'elle existe dans le texte de Mgr Perraud, avec la rectification que j'en donne ci-après, on pourra voir que le déplacement du verbe d'action *retrouver* l'éclaire singulièrement, en même temps qu'il lui imprime un mouvement qu'elle n'avait pas.

Rectification

« *Il retrouvait*, dans un contact plus immédiat avec les œuvres du créateur, l'harmonie, la beauté, la bonté, dont il eût voulu faire la règle idéale et vivante des institutions humaines. »

Réponse de M. Camille Rousset,

Directeur de l'Académie française,

au discours de M. Perraud.

P. 470. — « Le discours que nous venons d'applaudir a satisfait la légitime attente des amis et des admirateurs de M. Auguste Barbier. *Sur le poète, sur son œuvre, et d'abord sur ce début éclatant qui l'a porté d'un coup au rang des maîtres,* tout ce qu'il était possible d'ajouter au jugement d'un demi-siècle, votre fine et pénétrante analyse a su le discerner et le mettre en lumière. »

Observations

Oh non! Molière n'a pas fait justice pour toujours des phrases contournées [1]. Nous en avons ici un exemple que je pourrais qualifier de déplorable si je ne voulais m'astreindre à rester dans les limites d'une courtoisie nécessaire. En voulant être précieux, M. Rousset n'a pu se garder de tomber dans l'excès que Molière a si bien stigmatisé.

On voudra bien remarquer aussi que l'utilité de la locution adverbiale *d'abord* est ici fort contestable.

Rectification

« Le discours que nous venons d'applaudir a satisfait la légitime attente des amis et des admirateurs de M. Auguste Barbier. Votre fine et pénétrante analyse a su discerner et mettre en lumière tout ce qu'il était possible d'ajouter au jugement d'un demi-siècle *sur le poète, sur son œuvre et sur ce début éclatant qui, d'un coup, l'a porté au rang des maîtres.* »

P. 480. — « Il y a eu, en effet, au déclin du XVIIIe siècle, une période de défaillance dans les traditions de l'Oratoire; le nom d'oratorien n'a pas toujours été porté dignement ni respecté *par des disciples infidèles à l'esprit du fondateur;* épreuve dou-

[1] « La grammaire elle-même n'échappe pas à des tortures inspirées tantôt par le style des télégrammes, tantôt par le souvenir de *ces phrases contournées* dont Molière paraissait avoir fait justice pour longtemps. »
(Discours de M. J.-B. Dumas, séance annuelle des cinq Académies du 25 octobre 1882. Vol. 1880-89, 1re partie, p. 991.)

loureuse pour l'historien, mais devant laquelle il n'a pas songé un seul instant à se dérober ni à se taire. »

Observation

L'impossibilité, qui est la conséquence de l'emploi de l'article contracté *des,* de placer une virgule après le substantif *disciples,* donne à cette phrase une tournure d'esprit quelque peu naïve, et qui fait sourire. Ce sens est ainsi rendu tellement particulier qu'on se prend à penser : « Eh, parbleu ! il est bien évident que si quelques-uns se sont écartés des traditions et sont devenus indignes du nom d'oratorien, ce ne peuvent être que des disciples infidèles, puisque, précisément, c'est là la cause de leur infidélité et qu'ils ne seraient point infidèles s'ils ne s'en étaient point écartés. » Si l'on donne au membre de phrase un sens plus général, cette naïveté disparaît.

Rectification

« Il y a eu, en effet, au déclin du XVIII[e] siècle, une période de défaillance dans les traditions de l'Oratoire : *certains disciples, infidèles à l'esprit du fondateur,* n'ont pas toujours porté dignement ni respecté le nom d'oratorien; épreuve douloureuse pour l'historien, mais devant laquelle il n'a pas un seul instant songé à se dérober ni à se taire. »

P. 491. — « Les éléments de désordre ne manquent pas dans le diocèse d'Autun. L'industrie minière, de grands établissements métallurgiques, y emploient des milliers de bras. Nous savons depuis longtemps, et si nous avons pu l'ignorer, le discours que nous venons d'entendre nous aurait appris avec quelle tendre sympathie vous veillez sur ces populations *intéressantes,* avec quelle charité vous prenez part à leurs peines, à leurs souffrances, à leurs misères. »

Rectification

« Les éléments de désordre ne manquent pas dans le diocèse d'Autun. L'industrie minière, de grands établissements métallurgiques y emploient des milliers de bras. Nous savons depuis longtemps, et si nous avons pu l'ignorer, le discours que nous venons d'entendre nous aurait appris avec quelle tendre sympathie vous veillez sur ces *intéressantes* populations, avec quelle charité vous prenez part à leurs peines, à leurs souffrances, à leurs misères. »

Discours prononcé par M. de Mazade-Percin

lorsque, dans la séance publique du 6 décembre 1883, il vint prendre possession du fauteuil de M. le comte de Champagny.

P. 494. — « M. le comte de Champagny était *certes le plus vertueux* des hommes. »

RÉFLEXION

Si j'avais eu l'honneur d'être le 6 décembre 1883 le directeur de l'Académie française et que, partant, j'eusse été dans la douce obligation de répondre à l'aimable récipiendaire, j'aurais ouvert mon discours par cette phrase : « Grand merci, Monsieur, pour mes collègues et pour moi. Veuillez donc nous dire, à titre de simple renseignement, de combien de degrés était plus haute que la nôtre la vertu de M. de Champagny. » (Voir Avant-Propos, p. 45.)

RECTIFICATION

« *Certes,* M. le comte de Champagny était un homme *d'une haute vertu...* »

P. 497. — « Appelé d'abord au Conseil d'État, il ne tarde pas à être envoyé *comme ambassadeur de la République consulaire à Vienne,* où il passe trois ans, aimé pour son caractère, respecté aussi pour le pouvoir *glorieux, irrésistible* qu'il représente, et là, pendant cette ambassade, lui naît un enfant *nouveau.* »

OBSERVATIONS

Sans m'arrêter sur ce que peut avoir d'équivoque cet « *ambassadeur de la République consulaire à Vienne* » et passant rapidement sur les adjectifs *glorieux* et *irrésistible* dont, je le constate seulement, le sens du premier est dénaturé, j'arrive à l'*enfant nouveau.* Je pose à M. de Mazade cette question : Cet enfant est-il donc d'une espèce qui n'existe pas encore sur la terre? En quoi est-il *nouveau?* (Voir p. 228, rapport de M. C. Doucet.)

RECTIFICATION

« Appelé d'abord au Conseil d'État, il ne tarde pas à être envoyé *à Vienne comme ambassadeur de la République consulaire.* Il y passe trois ans, aimé pour son caractère, respecté aussi pour le

glorieux et irrésistible pouvoir qu'il représente, et là, pendant cette ambassade, lui naît un *nouvel* enfant. »

P. 505. — « Préparé à tout par une forte éducation classique, armé de la connaissance des langues littéraires *anciennes et modernes,* doué d'une intelligence studieuse et réfléchie, il s'était mis, dans sa vie retirée, à lire et à relire Tacite et Suétone, et de ces pages vigoureuses ou familières, il voyait se dégager le passé romain. Il n'avait pas *sûrement* découvert Suétone et Tacite ; il les interprétait avec art, faisant son apprentissage de l'histoire par ces portraits d'un si vif relief qu'il consacrait aux premiers Césars... »

OBSERVATIONS

L'emploi fait par M. de Mazade d'une locution incorrecte : « *les langues littéraires anciennes et modernes* » me fournit une occasion de répondre à une question que m'a posée M. Émile Faguet — aujourd'hui membre de l'Académie française — dans le compte rendu qu'il a bien voulu consacrer à mon ÉTUDE SUR LA PLACE DE QUELQUES MOTS. (JOURNAL DES DÉBATS du 25 octobre 1897.)

Voici cette question :

« Je soumets à M. Beauvais cette locution de moi-même, qu'un lecteur des DÉBATS me reproche : « *Les littératures grecque et » latine.* » Je la crois très française. Ni la clarté ni la logique n'y ont rien à reprocher, et l'usage en est ancien. » Non, non ! » me dit mon correspondant, il faut dire : « *La littérature grecque » et la latine.* »

» Ceci est très français, en effet, et de la meilleure langue; mais l'autre n'est pas incorrect, que je croie. Il y a peut-être confusion. Ce qui est incorrect, c'est de dire : « *La littérature grecque et » latine* »; c'est de dire : « *L'histoire ancienne et moderne,* » ce qu'on dit sans cesse, bien à tort. Oui, ceci est incorrect parce qu'une littérature ne peut pas être grecque et latine, parce qu'une histoire ne peut pas être ancienne et moderne. C'est à cette locution vicieuse que les bons professeurs opposent l'expression classique : « *L'histoire ancienne et la moderne* ». Mais quant à : « *Les histoires ancienne et moderne* », quant à : « *Les littératures » grecque et latine* », c'est autre chose, et cela me paraît inattaquable. »

C'est bien de l'honneur que me fait M. Émile Faguet en me demandant, à moi, infime, une pareille consultation. Toutefois, il ne m'a laissé à faire que la moitié du chemin — je veux dire qu'il

a fait lui-même la moitié de la réponse en faisant observer qu'une littérature ne peut être à la fois grecque et latine, qu'une histoire ne peut être ancienne et moderne.

S'il a omis la seconde moitié de sa réponse, les lecteurs ne peuvent s'en prendre qu'à la précipitation avec laquelle les articles des journaux doivent être écrits. Je vais donc donner la moitié — sans avoir la prétention de l'égaler comme style — qui est restée au bout de la plume de M. Émile Faguet.

En résumé, sa solution et celle de son correspondant sont excellentes, et en cela ils ont raison tous les deux. Toutefois, le correspondant a tort lorsqu'il condamne l'expression de M. Émile Faguet. Et cela, parce que dans la langue écrite il est impossible, dès l'instant que le substantif *littérature* est au pluriel et que les adjectifs *grecque* et *latine* sont au singulier, il est impossible, dis-je, qu'il s'établisse une confusion dans l'esprit du lecteur, car la différence des nombres suffit pour marquer la distinction. Le même raisonnement est applicable, bien entendu, à : « *Les histoires ancienne et moderne.* » Si une confusion était possible, comme paraît le craindre M. Émile Faguet, ce ne pourrait être que dans la langue parlée, et encore, dans les seuls cas où l'oreille ne perçoit que faiblement la différence du singulier au pluriel.

Je dois ajouter maintenant que, quoique je la trouve très correcte, je n'aime pas beaucoup la phrase du correspondant de M. Emile Faguet à cause de la consonance répétée : « ...et ***la la***tine.» Je préférerais, dans ce cas, répéter le mot « littérature ».

C'est pour les diverses raisons que je viens d'exposer que je blâmerai l'expression de M. de Mazade : « *Les langues littéraires anciennes et modernes,* » parce que là, l'emploi forcé du pluriel pour les adjectifs ne permettant pas d'établir une distinction, les langues littéraires se trouvent, par suite, être à la fois anciennes et modernes.

Par la place qu'il a donnée à l'adverbe *sûrement,* M. de Mazade en a fait un contre-sens. Il est évident qu'il n'a pas voulu dire que M. de Champagny n'avait pas découvert Suétone et Tacite *avec sûreté,* mais plutôt que : *certainement* il ne les avait pas découverts.

RECTIFICATION

« Préparé à tout par une forte éducation classique; armé de la connaissance *des langues littéraires anciennes et **des** modernes*, doué d'une intelligence studieuse et réfléchie, il s'était mis, dans

sa vie retirée, à lire et à relire Tacite ou Suétone, et, de ces pages vigoureuses ou familières, il voyait se dégager le passé romain. *Sûrement,* il n'avait pas découvert Suétone et Tacite : il les interprétait avec art, faisant son apprentissage de l'histoire par ces portraits, d'un si vif relief, qu'il consacrait aux premiers Césars... »

P. 507. — « S'il y eut jamais, en effet, un spectacle saisissant et instructif, c'est celui de cette superbe race romaine qui, après avoir connu toutes les grandeurs, après avoir conquis *l'univers connu par le génie et par les armes,* commence à chanceler dans sa puissance pour s'abîmer par degrés dans une vaste décomposition. »

Réflexion

M. de Mazade devrait bien nous donner quelques indications sur cet univers *connu par le génie et par les armes,* mais en revanche si peu connu des humains.

Rectification

« S'il y eut jamais, en effet, un spectacle saisissant et instructif, c'est celui de cette superbe race romaine qui, après avoir connu toutes les grandeurs, après avoir, *par le génie et par les armes,* conquis l'*univers connu,* commence à chanceler dans sa puissance pour s'abîmer par degrés dans une vaste décomposition. »

Réponse de M. Mézières,

Directeur de l'Académie française,

au discours de M. de Mazade-Percin.

P. 524. — « Vous connaissez l'histoire de la Pologne aussi bien que celle de l'Espagne ou de l'Italie. Les contrastes mêmes ne vous effraient point. Dans les études biographiques auxquelles se complaît *surtout* votre talent, dans la série de portraits que vous tracez d'une main si exercée, vous passez sans embarras de Mme Roland à Marie-Antoinette, de Montalembert à Guizot, de Lacordaire à Michelet. »

RECTIFICATION

« Vous connaissez l'histoire de la Pologne aussi bien que celle de l'Espagne ou de l'Italie. Les contrastes mêmes ne vous effraient point. Dans les études biographiques *surtout*, auxquelles se complait votre talent, dans la série de portraits que vous tracez d'une main si exercée, vous passez sans embarras de Mme Roland à Marie-Antoinette, de Montalembert à Guizot, de Lacordaire à Michelet. »

P. 541. — « Chaque fois qu'il (M. Thiers) parla *au Corps législatif*, la France libérale se reconnut à ces accents fiers et attristés, aux appréhensions causées par une politique étrangère nouvelle dans notre histoire; elle reconnut encore mieux ce qu'elle redoutait elle-même, l'écho de ses anxiétés dans la séance inoubliable où, presque seul contre tous, l'intrépide vieillard essayait de s'opposer à la déclaration de guerre. On eût dit que c'était la Patrie elle-même *qui parlait en suppliante par sa voix*, lorsqu'au milieu des interruptions et des outrages, il prononçait ces émouvantes paroles : « Offensez-moi, insultez-moi, je suis prêt à *tout* subir pour défendre le sang de mes concitoyens que vous êtes prêts à verser *si imprudemment*. »

OBSERVATIONS

Ne nous arrêtons point à cette Patrie *qui parlait en suppliante par sa voix*, le lecteur rétablira de lui-même le texte correct. Je ne veux m'occuper que de la façon de ponctuer. Il y a ici ce que je serais presque tenté d'appeler un trompe-l'œil. M. Mézières a placé une virgule entre les mots *voix* et *lorsqu'au*. Cette virgule est un véritable non-sens. De même celle qu'il a placée après le mot *outrages*. Dès l'instant qu'il ne pouvait mettre la première, la seconde n'avait pas de raison d'exister. Qu'on se figure la phrase qui subsisterait si l'on enlevait le membre ainsi mis entre deux virgules. Cela serait insoutenable. Dans l'art de la ponctuation il y a, il ne faut pas l'oublier, un principe essentiel : c'est que l'on doit pouvoir enlever un membre de phrase placé entre deux virgules, c'est-à-dire une incidente, sans que par suite de cette suppression la phrase soit ou paraisse incorrecte. Ainsi, si l'on ne peut pas mettre entre virgules le membre de phrase indiqué parce que M. Mézières a écrit : « *lorsqu'au* », il n'en serait plus de même s'il avait écrit : *lorsque au*. On pourrait, dans ce dernier

cas, placer très correctement la première virgule entre *lorsque* et *au*, et la seconde après le mot *outrage*, car alors on pourrait dire, en supprimant l'incidente : «... par sa voix lorsqu'il prononçait... » (Voir discours de M. Rousse, p. 254.)

RECTIFICATION

« Chaque fois que, *au Corps législatif*, il parla, la France libérale se reconnut à ces accents fiers et attristés, aux appréhensions causées par une politique étrangère nouvelle dans notre histoire ; elle reconnut encore mieux ce qu'elle redoutait elle-même : l'écho de ses anxiétés, dans la séance inoubliable où, presque seul contre tous, l'intrépide vieillard essayait de s'opposer à la déclaration de guerre. On eût dit que c'était la Patrie elle-même *qui, par sa voix, parlait en suppliante* lorsque, au milieu des interruptions et des outrages, il prononçait ces émouvantes paroles : « Offensez-moi, insultez-moi, je suis prêt à subir *tout* pour défendre le sang de mes concitoyens que, *si imprudemment*, vous êtes prêts à verser. »

P. 543. — « Personne n'en doutera *après avoir lu* votre ouvrage. Vous avez raison, Monsieur, de recueillir lorsqu'ils sont vivants *encore*, tant de souvenirs chers et sacrés. Vous relevez les âmes, vous retrempez les courages, vous offrez aux jeunes générations l'exemple fortifiant du plus pur patriotisme. »

OBSERVATION

Après avoir lu constitue une indétermination que je conseillerai toujours d'éviter. (Voir Avant-Propos, p. 67.)

RECTIFICATION

« Personne n'en doutera après *que l'on aura lu* votre ouvrage. Vous avez raison, Monsieur, de recueillir, lorsqu'ils sont *encore* vivants, tant de souvenirs chers et sacrés. Vous relevez les âmes, vous retrempez les courages, vous offrez aux jeunes générations l'exemple fortifiant du plus pur patriotisme. »

Discours prononcé par M. Pailleron

lorsque, dans la séance publique du 17 janvier 1884, il vint prendre possession du fauteuil de M. Charles Blanc.

P. 548. — « Leur mère (celle de Charles et de Louis Blanc), femme d'une distinction rare et d'une piété méridionale, appartenait à la famille Pozzo di Borgho. Leur père, inspecteur des finances en Espagne, sous le premier Empire, servait le roi Joseph. Leur aïeul paternel enfin, royaliste ardent, avait été guillotiné, pendant la Révolution, *en cette qualité.* »

OBSERVATION

Si nous rapprochions un peu les trois derniers mots de cette phrase : « ... *en cette qualité,* » de la qualité qu'ils visent, la phrase n'en serait peut-être pas moins claire, mais elle serait au moins un peu plus précise.

RECTIFICATION

« Leur mère, femme d'une distinction rare et d'une piété méridionale, appartenait à la famille Pozzo di Borgho. Leur père, inspecteur des finances en Espagne sous le premier Empire, servait le roi Joseph. Leur aïeul paternel enfin, royaliste ardent, avait été, *en cette qualité,* guillotiné pendant la Révolution. »

P. 548. — « Et cependant, — vous allez trouver ma physiologie bien persistante et surtout bien paradoxale, — cependant il me *semble, sous la contradiction apparente des faits, retrouver parfois en lui* la trace des idiosyncrasies originelles, et c'est à son plus grand honneur que je le dis. »

OBSERVATION

Je rends très volontiers hommage au talent de M. Pailleron, mais je ne cèlerai pas qu'il a employé là une tournure qui, pour être commune à beaucoup d'écrivains, n'en est pas moins détestable. Il a séparé par une incidente les deux verbes *semble* et *retrouver* qui forment ici une expression blocale (1) si je puis

(1) Je suis bien obligé de forger ce néologisme, puisque je ne puis trouver un mot équivalent s'adaptant avec exactitude à ma pensée.

parler ainsi. Les deux verbes ainsi séparés n'ont plus la même valeur. L'action sous l'influence de laquelle agit le cerveau de M. Pailleron est incomplète. « *Il me semble, sous la contradiction des faits* », échappe à la compréhension. C'est : « *Il me semble retrouver* » qu'il faut dire ici.

RECTIFICATION

« Et cependant — vous allez trouver ma physiologie bien persistante et surtout bien paradoxale — cependant, *il me semble retrouver parfois en lui, sous la contradiction apparente des faits*, la trace des idiosyncrasies originelles, et c'est à son plus grand honneur que je le dis. »

P. 559. — « Car, Messieurs, même à cette heure où l'on nous conteste tant de choses, on ne peut du moins nous refuser la *lucidité*, l'*ordre*, la *logique*, ce sont là nos *qualités maîtresses*, et elles éclatent à tous les yeux... quand nous écrivons. »

RÉFLEXION

Oh! je n'ai rien à reprendre à cette phrase... si ce n'est que l'on peut reprocher assez souvent à l'Académie son manque de *lucidité*, d'*ordre* et de *logique*. Je lui refuse absolument ces trois qualités quand il lui arrive de mettre certains mots ou certains membres de phrase à une place autre que celle indiquée par la *logique* : cela constitue un défaut d'*ordre* qui nuit à la *lucidité* et donne lieu à des non-sens, à des contre-sens fâcheux, et enfin, à des combinaisons de phrases où l'imprécision est la *qualité maîtresse*. Est-il nécessaire de chercher longtemps la preuve de ce que j'avance ici? Ce livre tout entier en est la démonstration.

P. 559. — « Ce que Vitet voit *surtout* dans l'art, c'est une région nouvelle à explorer, une vérité à découvrir, une conquête à faire. Et il est bien armé pour cela. »

RÉFLEXION

Je n'ai point à faire ici d'autre observation que celles que j'ai faites dans mon ETUDE SUR LA PLACE DE QUELQUES MOTS. Je constate seulement — constatation qui affirme l'exactitude de la réflexion qui précède — que l'adverbe *surtout* ainsi placé est un non-sens.

RECTIFICATION

« Ce que Vitet voit dans l'art, c'est *surtout* une région nouvelle à explorer, une vérité à découvrir, une conquête à faire. Et il est bien armé pour cela. »

Réponse de M. Camille Rousset,

Directeur de l'Académie française,

au discours de M. Pailleron.

P. 570. — « En rassemblant tout ce qu'il a *livré d'une main prodigue au public*, notes, notices, articles de journaux, articles de revues, on composerait toute une bibliothèque. »

RÉFLEXION

Si cette main était aussi prodigue envers les particuliers qu'elle l'était vis-à-vis du public, elle devait être ruineuse pour son propriétaire.

RECTIFICATION

« En rassemblant tout ce que, *d'une main prodigue, il a livré au public*, notes, notices, articles de journaux, articles de revues, on composerait toute une bibliothèque. »

Discours prononcé par M. François Coppée

lorsque, dans la séance publique du 18 octobre 1884, il vint prendre possession du fauteuil de M. de Laprade.

P. 594. — « Le père (de M. de Laprade), médecin comme l'aïeul est loin d'être *encore* devenu le professeur de clinique qui fera plus tard *de savants élèves à l'Ecole de médecine de Lyon;* à l'heure qu'il est, il ressemble beaucoup au bon docteur de PERNETTE. C'est un praticien de province qui va dès le matin *visiter ses malades, au trot d'une jument paysanne.* »

OBSERVATIONS

M. François Coppée était sans doute gêné par cette fin bizarre de sa phrase : « ... *visiter ses malades au trot d'une jument paysanne,* » aussi a-t-il placé après le mot *malade* une virgule qui n'a aucune raison d'être. Des malades qui vont au trot d'une jument paysanne, ça doit être rudement secoué, et la virgule inutile ne les empêche nullement de se livrer à cet exercice de salade dans un panier en fil de fer.

D'un autre côté, on se demande avec inquiétude si après leur sortie de l'Ecole de médecine de Lyon les élèves de M. de Laprade étaient encore savants.

RECTIFICATION

« Le père, médecin comme l'aïeul, est loin *encore* d'être devenu le professeur de clinique qui, plus tard, *à l'Ecole de médecine de Lyon, fera de savants élèves.* A l'heure qu'il est, il ressemble beaucoup au bon docteur de PERNETTE : c'est un praticien de province qui, *au trot d'une jument paysanne,* va, dès le matin, *visiter ses malades.* »

P. 595. — « On ne revient qu'*au coucher du soleil pour le repas du soir*; et lorsque le père rentre à son tour et présente à sa jeune femme une poignée de fleurs alpestres qu'il a cueillies, *en conduisant son cheval par la bride, le long d'un chemin escarpé,* la mère les pose *en souriant* sur le berceau du petit garçon, endormi déjà, et le futur poète des sommets respire jusque dans ses premiers rêves l'enivrant et salubre parfum des montagnes. »

Réflexion

Très drôle, ce soleil qui se couche pour le repas du soir : il est bien complaisant ; il craint sans doute d'aveugler les convives.

Rectification

« On ne revient, *pour le repas du soir, qu'au coucher du soleil.* Et lorsque le père rentre à son tour, il présente à sa jeune femme une poignée de fleurs alpestres qu'il a cueillies *le long d'un chemin escarpé, en conduisant son cheval par la bride.* La mère, *en souriant,* les pose sur le berceau du petit garçon, endormi déjà, et le futur poète des sommets respire jusque dans ses premiers rêves l'enivrant et salubre parfum des montagnes. »

P. 595. — « Celui qui devait écrire sous le titre : De l'Éducation homicide des *pages brûlantes d'indignation contre les dangers de l'internat* souffrit plus que tout autre de ces années de caserne imposées à l'enfance. Animé de l'esprit du devoir et de la discipline, il fit de fortes et excellentes études, mais il était *surtout* soutenu par l'espoir des vacances dans ses chères montagnes foréziennes, où celui qui devait être le poète de la nature se retrempait dans la nature. »

Rectification

« Celui qui, *contre les dangers de l'internat,* devait écrire sous le titre : De l'Éducation homicide des *pages brûlantes d'indignation* souffrit plus que tout autre de ces années de caserne imposées à l'enfance. Animé de l'esprit du devoir et de la discipline, il fit de fortes et excellentes études ; mais il était soutenu *surtout* par l'espoir des vacances dans ses chères montagnes foréziennes, où celui qui devait être le poète de la nature se retrempait dans la nature. »

P. 599. — « Conception nouvelle et hardie, où se trouve une fois de plus *posé* l'insoluble problème qui a inquiété et inquiétera le monde jusqu'à son dernier soir : car toujours Ève regarde d'un œil plein de désir les fruits de l'arbre de la science ; toujours Psyché allume *en tremblant sa lampe* pour contempler le visage de son divin amant ; toujours l'épouse de Lohengrin a sur les lèvres la question interdite ; et, jusque dans les contes de berceuses, toujours la femme de Barbe-Bleue serre dans sa main frémissante la clef de la chambre défendue. »

Réflexion

Qui dira pourquoi Psyché tremble sa lampe? Ne serait-ce pas plutôt elle-même qui tremble et, par suite, communique ce mouvement nerveux à sa lampe?

Rectification

« Conception nouvelle et hardie, où se trouve *posé* une fois de plus l'insoluble problème qui a inquiété et inquiétera le monde jusqu'à son dernier soir : car toujours Ève regarde d'un œil plein de désir les fruits de l'arbre de la science ; toujours, *en tremblant,* Psyché allume *sa lampe* pour contempler le visage de son divin amant; toujours l'épouse de Lohengrin a sur les lèvres la question interdite, et, jusque dans les contes de berceuses, toujours la femme de Barbe-Bleue serre dans sa main frémissante la clef de la chambre défendue. »

P. 603. — « Maintenant, c'est Dieu, toujours Dieu, qu'il adore dans la nature; il garde pour elle le même ardent amour, *mais, sous toutes ses apparences,* il ne cesse de voir distinctement l'idéal divin; il lui emprunte des symboles, mais à l'imitation de celui qui parlait si délicieusement sur *la montagne des lis des champs et des oiseaux du ciel.* »

Observation

Comment! c'est *sous toutes ses apparences à lui,* M. de Laprade, que celui-ci ne cesse de voir l'idéal divin! Pardieu, M. Coppée nous la baille belle, et si nous l'en croyions, nous pourrions affirmer, sans craindre de nous tromper, que c'est là le comble de l'infatuation.

Quant à *la montagne des lis des champs et des oiseaux du ciel,* j'avoue à ma honte que mes connaissances en orographie sont tellement bornées que je ne la connais pas.

Rectification

« Maintenant, c'est Dieu, toujours Dieu qu'il adore dans la nature; il garde pour elle le même ardent amour, *mais sous toutes les apparences dont elle se revêt,* il ne cesse de voir distinctement l'idéal divin; il lui emprunte des symboles, mais à l'imitation de celui qui, *sur la montagne,* parlait si délicieusement *des lis des champs et des oiseaux du ciel.* »

P. 614. — « Vers la fin de la vie de M. de Laprade, l'ironique fortune lui donna les richesses de ce monde qu'il avait toujours méprisées. Il eut du moins la satisfaction de les laisser à sa famille, dont les soins pieux et le tendre respect ont adouci le martyre de ses dernières années. Martyre subi avec un admirable courage, et je puis même dire, en me rappelant les lettres écrites par *le malade de son lit de torture, avec une surprenante gaîté.* »

Réflexion

Ici, nous tombons dans l'opérette, dans la folie bouffonne! Comment, M. de Laprade était *malade de son lit de torture!* Il l'avait donc avalé! Peste! quel appétit pour un malade!

Rectification

« Vers la fin de la vie de M. de Laprade, l'ironique fortune lui donna les richesses de ce monde, qu'il avait toujours méprisées. Il eut du moins la satisfaction de les laisser à sa famille, dont les soins pieux et le tendre respect ont adouci le martyre de ses dernières années. Martyre subi avec un admirable courage, et je puis même dire : *avec une surprenante gaîté,* en me rappelant les lettres *que, de son lit de torture, le malade* a écrites. »

Réponse de M. Cherbuliez,

Directeur de l'Académie française,

au discours de M. François Coppée.

P. 625. — « Il n'avait pas la vocation; vous avez démontré la vôtre en écrivant cette charmante rêverie dialoguée *du* PASSANT, qui commença votre réputation, et sans oublier LE LUTHIER DE CRÉMONE dont le succès fut si vif, ce beau drame *de* SEVERO TORELLI, que tout Paris applaudissait naguère, éclatante victoire qui vous en promet d'autres. »

Observation

Demanderai-je ici à M. Cherbuliez si c'est le Passant qui est l'auteur de la charmante rêverie dialoguée dont il parle, et si c'est

Severo Torelli l'auteur du beau drame dont il est question dans sa phrase? Dès l'instant qu'il dit : « Cette charmante rêverie dialoguée **du** Passant, ce beau drame **de** Severo Torelli, à qui diable veut-il que j'en attribue la paternité, puisqu'il prend la précaution de relier, par une préposition marquant l'appartenance, l'indication de la nature de l'ouvrage à un nom qui peut très bien passer pour le nom de l'auteur? Ne pourrais-je pas dire, en effet : « Cette charmante rêverie de M. François Coppée; ce beau drame de M. François Coppée »?

Quelle nécessité y a-t-il d'établir par un mot inutile une relation qui est toute naturelle?

Rectification

« Il n'avait pas la vocation; vous avez démontré la vôtre en écrivant cette charmante rêverie dialoguée : le Passant, qui commença votre réputation, et, sans oublier le Luthier de Crémone, dont le succès fut si vif, ce beau drame : Severo Torelli, que tout Paris applaudissait naguère, éclatante victoire qui vous en promet d'autres. »

P. 628. — « Vous vantez leur bonheur et leur jardin, et il me semble que j'ai vu leur toit pointu, surmonté d'une girouette, leur carré de roses, l'ornement de fer sur le vieux puits, la treille soutenue par des cercles de tonneau; près du seuil, un paisible chien noir dort au soleil de midi; les pierrots sautillent sur le sable fin des allées; le maître de *la maison en habit blanc, en chapeau de paille,* armé d'un sécateur qui **lui** sort à moitié de la poche, se penche sur un rosier pour le débarrasser d'une chenille ou d'un colimaçon. »

Observation

Oh! Monsieur l'Académicien! Je veux bien passer l'éponge sur cette *maison en habit blanc* et *en chapeau de paille,* mais, de grâce, veuillez m'expliquer grammaticalement l'emploi de ce pronom **lui**. C'est là une tournure que, par mégarde, vous avez empruntée au langage vulgaire, mais qui vraiment ne peut entrer dans un discours académique, car elle constitue une grave faute de grammaire. Elle est du même acabit que cette autre expression : « *Il* **lui** *sauta dessus* », employée pour : « *Il sauta sur* **lui** », que j'ai le regret de trouver souvent sous la plume d'écrivains distingués. Ces expressions doivent être répudiées absolument par quiconque

a la prétention de tenir une plume. (Voir p. 193, observation sur le discours de M. Charles Blanc.)

RECTIFICATION

« Vous nous vantez leur bonheur et leur jardin, et il me semble que j'ai vu leur toit pointu surmonté d'une girouette, leurs carrés de roses, l'ornement de fer sur le vieux puits, la treille soutenue par des cercles de tonneau ; près du seuil, un paisible chien noir dort au soleil de midi; les pierrots sautillent sur le sable fin des allées ; *en habit blanc, en chapeau de paille*, le maître de *la maison*, armé d'un sécateur *qui sort* à moitié de *sa* poche, se penche sur un rosier pour le débarrasser d'une chenille ou d'un colimaçon. »

P. 633. — « Vraiment, vous ne vous refusez rien ; c'est le privilège du poète. Vous étiez plus modeste le jour d'été *que*, *cheminant* dans un train de banlieue, vous avez entrevu à la station de Sèvres, un groupe de trois sœurs presque pareilles : mêmes robes, mêmes cheveux au vent et mêmes chapeaux à fleurs. »

OBSERVATIONS

Oh ! Monsieur ! ce *jour d'été que vous avez entrevu » !* Vous avez peut-être voulu éviter l'hiatus qu'aurait causé l'emploi de l'adverbe *où ;* mais vous écriviez en prose, et en prose un hiatus est plus supportable qu'une faute de français de cette gravité. Remarquez que je ne vous propose pas de remplacer *que* par *dans lequel*, ce qui serait correct : mais je préférerais « presque » votre faute de grammaire.

Et *cheminant?* que pensez-vous de *cheminant?* Êtes-vous bien certain que ce soit là le mot propre? On chemine sur une route, dans un sentier; cela indique exactement l'action de marcher. Mais je ne sache pas que l'on marche beaucoup dans un wagon... si ce n'est pour y gagner sa place.

Enfin ! supposons que vous l'avez pris au figuré.

RECTIFICATION

« Vraiment, vous ne vous refusez rien : c'est le privilège du poète. Vous étiez plus modeste, le jour d'été *où*, *emporté par* un train de banlieue, vous avez entrevu, à la station de Sèvres, un groupe de trois sœurs presque pareilles : mêmes robes, mêmes cheveux au vent et mêmes chapeaux à fleurs. »

DISCOURS SUR LES PRIX DE VERTU

1880-1889. — PREMIÈRE PARTIE

Discours de M. Victorien Sardou,

Directeur de l'Académie française,

Prononcé dans la séance publique annuelle du 5 août 1880.

P. 646. — « L'habitude de contempler les actions *les plus détestables sans horreur* nous entraîne à voir *les plus généreuses sans enthousiasme.* »

RÉFLEXION

Heureusement pour lui et pour ses auditeurs, M. Victorien Sardou parle au théâtre une autre langue. S'il se contentait de celle-ci, il se trouverait bien parmi les spectateurs quelque loustic pour lui faire remarquer que les quiproquos de la pièce doivent suffire et qu'il n'est pas nécessaire d'y ajouter les amphigouris de la langue. Il serait difficile, en effet, de faire avaler au public *les actions* les plus détestables sans horreur — il en aurait une nausée — car il est impossible qu'il n'y ait pas quelque horreur dans les actions les plus détestables. De même, trouverait-on sur terre une action généreuse dans laquelle n'existerait pas un brin d'enthousiasme ?

RECTIFICATION

« L'habitude de contempler *sans horreur* les actions *les plus détestables* nous entraîne à voir *sans enthousiasme les plus généreuses.* »

P. 658. — « Ainsi, Louise Letord, *à Paris, après la mort de ses maîtres, a adopté* leurs quatre enfants, dont l'aîné a six ans et le plus jeune trois mois ; Louise-Eugénie Contoux, de Janville (Calvados), entoure des soins les plus dévoués son vieux maître, aveugle et sourd, dont elle a payé *les dettes du peu qu'elle pos-*

sédait; Louise Chevalier, de Tréon (Eure-et-Loir), après avoir nourri le père et la mère, subvient encore aux besoins du grand-père, de la bru et des petits-enfants, en se condamnant pour cela aux travaux *des champs les plus pénibles...* »

Observations

J'ai conseillé ailleurs de rapprocher le plus possible le verbe d'action de la désignation de la personne qui accomplit cette action. J'ajouterai que s'il existe dans la phrase une incidente qui soit subordonnée à cette action, il faut surtout ne point intercaler cette incidente entre le verbe et son sujet. On évitera ainsi les membres de phrase quasi parasitiques du genre de celui-ci : « Louise Letord, *à Paris*, *après la mort de ses maîtres...* » Qu'est-ce que cela peut bien faire au lecteur que Louise Letord soit à Paris ou ailleurs après la mort de ses maîtres? On pourrait presque induire de cette façon de parler qu'elle n'était pas à Paris avant ce malheureux événement. Si M. Victorien Sardou avait placé son verbe d'action — de l'action qui domine la phrase — avant cette incidente, cette dernière se trouverait subordonnée à l'action, et l'on verrait tout de suite de quoi il s'agit sans qu'il plane sur l'expression la moindre obscurité : « Ainsi, à Paris, Louise Letord *a adopté,* après la mort de ses maîtres... »

Que dirai-je maintenant de cette malheureuse Eugénie Contoux qui paie *les dettes du peu qu'elle possédait?* Si ce *peu qu'elle possédait* avait des dettes, autant dire qu'elle ne possédait rien. Je ne puis lui comparer que cette pauvre Louise Chevalier, qui travaille dans des *champs pénibles.*

Rectification

« Ainsi, *à Paris*, Louise Letord *a adopté, après la mort de ses maîtres*, leurs quatre enfants, dont l'aîné a six ans et le plus jeune trois mois; Louise-Eugénie Contoux, de Janville (Calvados), entoure des soins les plus dévoués son vieux maître, aveugle et sourd, dont, *du peu qu'elle possédait,* elle a payé les dettes; Louise Chevalier, de Tréon (Eure-et-Loir), après avoir nourri le père et la mère, subvient encore aux besoins du grand-père, de la bru et des petits-enfants, en se condamnant pour cela *aux plus pénibles travaux des champs.* »

P. 659. — « Telle est Mlle Geneviève Guitard, autrefois institutrice à Sainte-Geneviève dans l'Aveyron, dont toute la vie (et elle

a 71 ans) a été consacrée non seulement à ses élèves, mais aux pauvres, aux affligés, aux malades, aux infirmes, à sa mère, à ses frères, à ses neveux, à ses sœurs, dont une impotente, que pendant trente-sept ans, tous les dimanches, *elle a portée sur ses épaules à l'église,* ne voulant confier à personne son précieux fardeau. »

RECTIFICATION

« Telle est Mlle Geneviève Guitard, autrefois institutrice à Sainte-Geneviève dans l'Aveyron, dont toute la vie (et elle a 71 ans) a été consacrée non seulement à ses élèves, mais aux pauvres, aux affligés, aux malades, aux infirmes, à sa mère, à ses frères, à ses neveux, à ses sœurs, dont une, impotente, *qu'elle* a, *sur ses épaules*, tous les dimanches, pendant trente-sept ans, *portée à l'église*, ne voulant confier à personne son précieux fardeau. »

Discours de M. Ernest Renan,

Directeur de l'Académie française,

Prononcé dans la séance publique annuelle du 4 août 1881.

P. 671. — « Le dimanche suivant, pour obtenir la faveur d'être placé à côté de la Rose, il vint à *l'école en costume propre :* lui-même avait lavé sa jaquette dans *le Rhône de grand matin.* »

RÉFLEXIONS

Si cette école était en costume propre, cela prouve tout simplement qu'elle était coquette. Par exemple, ce que je ne comprends pas très bien, c'est ce *Rhône de grand matin :* je ne peux pourtant pas prendre ces deux derniers mots pour un nom de pays.

RECTIFICATION

« Le dimanche suivant, pour obtenir la faveur d'être placé à côté de la Rose, *il vêtit un costume propre pour venir à l'école :* lui-même avait, *de grand matin,* lavé sa jaquette *dans le Rhône.* »

P. 675. — « C'est le Petit-Montrouge, dont M. l'abbé Carton est curé depuis treize ans. M. l'abbé Carton a *trouvé* moyen, dans

cette triste zone de la banlieue parisienne, *de créer* un véritable paradis, un asile propre, bien bâti, presque gai, où cinquante vieillards des deux sexes sont logés, chauffés, blanchis, habillés et nourris. »

OBSERVATION

Cette séparation de deux verbes qui devraient être presque soudés l'un à l'autre, si je puis m'exprimer ainsi, qui l'un sans l'autre, dans l'espèce, n'ont aucun sens et ne forment pas une expression complète, séparation qu'aucune nécessité de style n'a imposée, est d'un effet déplorable. On obtiendra en les rapprochant l'un de l'autre, beaucoup plus de force dans l'expression, et la phrase s'en trouvera singulièrement éclairée.

RECTIFICATION

« C'est le Petit-Montrouge, dont M. l'abbé Carton est curé depuis treize ans. M. l'abbé Carton a *trouvé* moyen *de créer*, dans cette triste zone de la banlieue parisienne, un véritable paradis, un asile propre, bien bâti, presque gai, où cinquante vieillards des deux sexes sont logés, chauffés, blanchis, habillés et nourris. »

P. 677. — « Les vertus qui précèdent vous sont attestées par des préfets, des sous-préfets, des gendarmes, des autorités constituées. Le bon Simian, dont je vais maintenant vous parler, vous est *surtout* présenté par Mistral. »

RECTIFICATION

« Les vertus qui précèdent vous sont attestées par des préfets, des sous-préfets, des gendarmes, des autorités constituées. Le bon Simian, dont je vais maintenant vous parler, vous est présenté *surtout* par Mistral. »

P. 679. — « Le hasard a voulu que nous ayons encore une vertueuse *mulâtresse* à joindre à Francilie... Paula Yvor demeure à Paris... à l'âge de onze ans, elle s'est attachée à une famille qu'elle a toujours servie avec amour. Le malheur étant venu frapper cette famille, Paula Yvor, sans espoir de récompense, fait vivre celle qui avait été *sa maîtresse des gains modiques* d'un petit commerce de produits coloniaux, péniblement exploité du haut de sa mansarde. Sa maîtresse, à son lit de mort, lui lègue ses deux

filles en bas âge : la sollicitude de Paula ne se dément pas un instant. Quand, en marchant les pieds dans la neige, la pauvre *créole* a réussi à placer quelques-uns des ananas qu'elle colporte et à *ramasser* quelques sous, c'est pour se rendre à la maison de la Légion d'honneur de Saint-Denis, et pour porter à ses filles d'adoption un vêtement chaud, *de* petites douceurs qui prouveront aux orphelines qu'elles ne sont pas déshéritées de toute tendresse. Avec une persistance sans égale, le malheur continue à frapper les deux jeunes filles à leur entrée dans le monde ; l'une d'elles *au moins* tombe dans une misère navrante. La vieille *mulâtresse* est toujours là... »

Observations

Il ne faudrait pourtant pas, pour donner au style plus de variété, se servir, lorsque l'on veut désigner la même personne ou la même chose, et afin d'éviter une répétition de mot, d'un vocable qui n'a pas du tout la même signification que celui déjà employé. Si l'expression dont on s'est servi n'a pas de synonyme, il faut de toute nécessité soit recourir à la périphrase, ce qui, souvent, a l'inconvénient d'obscurcir la phrase, soit reprendre le même mot. C'est ce que M. Renan aurait dû faire ici plutôt que d'employer un mot impropre. Il nous présente d'abord Paula Yvor comme une *mûlatresse,* puis comme une *créole,* et enfin il revient à l'expression *mulâtresse.* Je sais bien que beaucoup de gens — et non pas des illettrés — emploient fréquemment l'un pour l'autre. Cela peut être excusable en ce qui concerne les personnes qui ne regardent pas de trop près à la propriété du terme qu'elles placent dans une conversation ; mais cela ne l'est plus lorsqu'il s'agit d'un éminent écrivain, *a fortiori* si cet écrivain fait usage d'un mot impropre dans un discours académique. Et ici, l'impropriété du terme est flagrante : ou Paula Yvor était *mulâtresse* ou elle était *créole;* mais assurément elle n'était pas l'un et l'autre, les deux termes s'excluant réciproquement.

Pour faire diversion à la gravité de la petite dissertation qui précède, nous pourrions peut-être nous divertir un peu en interrogeant M. Renan sur cette « *maîtresse des gains modiques* », qui produit un singulier effet ; nous pourrions aussi lui demander raison de la locution « *au moins* » qu'il emploie à propos des *deux jeunes filles* dont il parle : « l'une d'elles *au moins* » sur *deux* — combien en faudrait-il pour que ce soit *au plus?* — paraît *au moins* étrange. Mais, hélas ! nous ne pouvons, malheureusement, plus interroger M. Ernest Renan.

RECTIFICATION

« Le hasard a voulu que nous ayons encore une vertueuse *mulâtresse* à joindre à Francilie... Paula Yvor demeure à Paris... à l'âge de onze ans, elle s'est attachée à une famille qu'elle a toujours servie avec amour. Le malheur étant venu frapper cette famille, Paula Yvor, sans espoir de récompense, fit vivre, *des gains modiques* d'un petit commerce de produits coloniaux, péniblement exploité du haut de sa mansarde, *celle qui avait été sa maîtresse.* Cette dernière, à son lit de mort, lui lègue ses deux filles en bas âge : la sollicitude de Paula ne se dément pas un instant. Quand, en marchant les pieds dans la neige, la pauvre *mulâtresse* a réussi à placer quelques-uns des ananas qu'elle colporte et a *pu amasser* quelques sous, c'est pour se rendre à la maison de la Légion d'honneur de Saint-Denis, et pour porter à ses filles d'adoption un vêtement chaud, *des* petites douceurs qui prouveront aux orphelines qu'elles ne sont pas déshéritées de toute tendresse. Avec une persistance sans égale, le malheur continue à frapper les deux jeunes filles à leur entrée dans le monde : *l'une d'elles* tombe dans une misère navrante. La vieille *mulâtresse* est toujours là... »

Discours de M. Mézières,

Directeur de l'Académie française,

prononcé dans la séance publique annuelle du 6 juillet 1882.

P. 696. — « Ils ont voulu que, même pendant les entr'actes des grands événements politiques, si la France ne remplissait plus *la scène du monde de sa gloire* ou de ses malheurs, elle conservât du moins des historiens de ses mérites les plus cachés, de ses plus obscures vertus. »

RECTIFICATION

« Ils ont voulu que même pendant les entr'actes des grands événements politiques, si la France ne remplissait plus *de sa gloire ou de ses malheurs la scène du monde,* elle conservât du moins des historiens de ses mérites les plus cachés, de ses plus obscures vertus. »

Discours de M. Rousse,

Directeur de l'Académie française,

prononcé dans la séance publique annuelle du 15 novembre 1883.

P. 715. — « .., Et quand ses fermiers (de M. de Montyon) *sans de bonnes raisons,* lui faisaient trop attendre ses redevances, il les faisait citer *tranquillement* devant le bailliage de Meaux, — après s'être assuré toutefois qu'il n'en serait pas pour les frais de la sentence. »

P. 716. — « *Entre* la bienfaisance circonspecte d'un Montyon ou d'un Franklin, et la charité hasardeuse des Vincent de Paul, des Belzunce ou de la sœur Rosalie, je ne sais quelle est la meilleure. Que ce soit la raison qui la guide ou la foi qui l'entraîne, je bénis du fond du cœur la main qui donne et qui guérit. J'admire M. de Montyon pour tout le bien qu'il a fait, pour les grands exemples qu'il a laissés. »

RÉFLEXIONS

Je m'écarte un moment de ma route philologique.

Aussi bien, n'ai-je à relever que peu de chose dans les deux phrases reproduites ci-dessus.

Dans la première, l'adverbe *tranquillement* serait à sa place après la virgule qui suit le substantif *redevances*.

La préposition *entre* n'est pas celle qui convient dans la seconde. Il y fallait la préposition *de* répétée : « *De* la bienfaisance... et *de* la charité... » La préposition *entre* est impropre.

Je me suis interdit d'apprécier dans cet ouvrage les opinions émises par les divers écrivains dont, à un point de vue très particulier, j'étudie la langue. Pour une fois, cependant, je demande au lecteur la permission de sortir de mon cadre.

Il est, parait-il, de tradition de faire tous les ans, à l'Académie, l'éloge de M. de Montyon. Eh bien, avec le discours de M. Rousse, nous nous trouvons en présence d'un éloge pour le moins singulier !

Faire ressortir la sécheresse de cœur d'un bienfaiteur que l'on veut louer, ce n'est pas ce que l'on peut appeler un éloge ordinaire. Il est vrai qu'il s'agit d'un éloge académique... on sait de reste ce que cela veut dire.

Établir un parallèle entre la charité d'un Vincent de Paul, d'un Belzunce, de la sœur Rosalie, qui ont payé comptant, qui de leur vivant n'hésitaient point à faire le sacrifice de leur vie ou à se dépouiller sans penser aux dangers, aux privations qui pouvaient être la conséquence de leurs actes, et la circonspection d'un Montyon qui, en somme, ne s'est imposé de son vivant aucune privation, qui n'a dépouillé, s'il en avait, que ses héritiers naturels, qui semble n'avoir eu en vue qu'une gloire lointaine, c'est faire preuve d'un éclectisme assez large en matière de charité.

Pour moi, je n'éprouve ni les scrupules ni les hésitations de M. Rousse, et entre ces deux sortes de charités, je sais fort bien celle à laquelle je donne la préférence : j'aime mieux la charité présente que la charité posthume; j'aime mieux faire du bien à mes contemporains, que je puis connaître, que je suis à même d'apprécier, qu'à des êtres futurs, aux misères desquels il m'est difficile de m'intéresser, puisqu'ils n'existent pas encore.

Soyons prévoyants afin de préserver, autant que possible, des malheurs qui peuvent les atteindre nos successeurs sur cette terre ; mais ne fermons pas pour cela les yeux sur les souffrances actuelles qui, peut-être, sont bien aussi un peu dignes de pitié.

Oh ! loin de moi la pensée de blâmer en quoi que ce soit M. de Montyon ; je l'admire fort, au contraire, pour tout le bien qu'il a fait, qu'il fait et qu'il fera encore, mais je garde mon sentiment intime. Quant aux grands exemples auxquels M. Rousse a fait allusion, je suppose que ce n'est pas des démêlés de M. de Montyon avec ses fermiers qu'il a voulu parler : de ces exemples-là, nous en avons tous les jours sous les yeux. On a beau dire que l'on doit la vérité aux morts, l'éloge prononcé par M. Rousse me fait plutôt l'effet d'un compliment de chat à longue griffe. En somme, M. Rousse a rabaissé plus qu'il n'a élevé celui qu'il prétendait honorer. Singulier éloge !

Rectification

« Et quand, *sans bonnes raisons,* ses fermiers lui faisaient trop attendre ses redevances, *tranquillement* il les faisait citer devant le bailliage de Meaux — après s'être assuré, toutefois, qu'il n'en serait pas pour les frais de la sentence. »

— « *De* la bienfaisance circonspecte d'un Montyon ou d'un Franklin, et *de* la charité hasardeuse des Vincent de Paul, des Belzunce, ou de la sœur Rosalie, je ne sais quelle est la meilleure. Que ce soit la raison qui la guide ou la foi qui l'entraîne, je bénis

du fond du cœur la main qui donne et qui guérit. J'admire M. de Montyon pour tout le bien qu'il a fait, pour les grands exemples qu'il a laissés. »

P. 727. — « Il découvre d'abord, non loin de lui, deux idiotes de dix-huit et vingt-deux ans. L'une d'elles est orpheline; l'autre est une enfant étrangère au pays, *qu'en* passant par là avec sa besace, sa mère a abandonnée sur la grande route. »

OBSERVATION

Je veux croire que s'il y avait réfléchi un peu, M. Rousse n'aurait pas ponctué cette phrase ainsi qu'il l'a fait. La logique lui aurait imposé la suppression des virgules qu'il a placées après les substantifs *pays* et *besace*. Supposons, en effet, que l'on veuille supprimer l'incidente explicative qui se trouve entre ces deux virgules, que restera-t-il? Nous aurons cette phrase : « ... l'autre est une enfant étrangère au pays sa mère a abandonnée sur la grande route. » Cette phrase est incomplète par suite de la disparition du pronom relatif *que,* enlevé avec l'incidente. Si donc on veut conserver les deux virgules, ce qui, à mon sens, est préférable, il faut, de la locution *qu'en,* faire *que en,* et alors, on placera la première virgule après le pronom *que,* la seconde restant après *besace*. Dans ce cas, l'incidente peut être supprimée sans aucun inconvénient. Il est à noter que la façon de ponctuer que je blâme ici est, bien à tort, adoptée par beaucoup d'écrivains. Elle est éminemment vicieuse.

RECTIFICATION

« Il découvre d'abord, non loin de lui, deux idiotes de dix-huit et vingt-deux ans. L'une d'elles est orpheline; l'autre est une enfant étrangère au pays que, en passant par là avec sa besace, sa mère a abandonnée sur la grande route. »

P. 729. — « Il y a quatre ans, il avait fait admettre à l'hospice de Valence un pauvre enfant de huit ans, idiot, muet et paralytique, qui a l'air d'un avorton nouveau-né. Il emporte dans ses bras ce maillot informe, lui fait dans un wagon un lit de fortune, et *traverse* dans cet équipage *toute la France*. »

OBSERVATION

Quel esprit de torture porte donc à abîmer ainsi les phrases! Nous avons ici une formule toute naturelle, qui coule de source, et

il faut la couper par un membre de phrase qui devient ainsi parasitaire, et il faut essouffler le lecteur, et tout cela pour obtenir une phrase un peu plus tortueuse !

Rectification

« Il y a quatre ans, il avait fait admettre à l'hospice de Valence un pauvre enfant de huit ans, idiot, muet et paralytique, qui a l'air d'un avorton nouveau-né. Il emporte dans ses bras ce maillot informe, lui fait dans un wagon un lit de fortune et, dans cet équipage, *traverse toute la France.* »

P. 735. — « En 1842, poussée par une ambition téméraire, elle vint à Paris pour y continuer son œuvre. Mais elle connaissait mal ce terrain *nouveau*. Après quelques succès et bien des vicissitudes, des tentatives mal conçues lui firent perdre presque tout l'argent qui lui restait. »

Observation

Il y a là une légère distinction à faire : un terrain *nouveau* indique plutôt, semble-t-il, un terrain de formation récente ; un *nouveau* terrain est celui que, personnellement, on ne connaît pas encore. Pour cette raison, donc, je placerai l'adjectif avant le substantif. (Voir p. 228, rapport de M. Doucet.)

Rectification

« En 1842, poussée par une ambition téméraire, elle vint à Paris pour y continuer son œuvre. Mais elle connaissait mal ce *nouveau* terrain. Après quelques succès et bien des vicissitudes, des tentatives mal conçues lui firent perdre presque tout l'argent qui lui restait. »

P. 736. — « Messieurs, ne querellons pas les saints qui font de si étranges miracles ; et si nous ne croyons pas tous à leurs reliques, respectons la foi intrépide et féconde de cette pauvre femme qui, après avoir sauvé *plus de quatre cents enfants de l'abandon et de la misère*, achève dans la misère et dans l'abandon une vie consacrée tout entière à la charité. »

Réflexion

Voilà un accouplement, celui de l'abandon et de la misère dont nous parle M. Rousse, qui n'est peut-être pas incestueux comme

celui de la carpe et du lapin, de joyeuse mémoire; mais, en revanche, il est étrangement miraculeux et formidablement malheureux : donner le jour à plus de quatre cents infortunés, c'est une fécondité rare, mais peu désirable. Heureusement, il nous est facile, au moyen d'un simple déplacement, de parer à cet inconvénient et de remettre tout au point.

RECTIFICATION

« Messieurs, ne querellons pas les saints qui font de si étranges miracles, et si nous ne croyons pas tous à leurs reliques, respectons la foi intrépide et féconde de cette pauvre femme qui, après avoir sauvé *de l'abandon et de la misère plus de quatre cents enfants,* achève dans la misère et dans l'abandon une vie consacrée tout entière à la charité. »

Discours de M. Pailleron,

Chancelier de l'Académie française,

prononcé dans la séance publique annuelle du 20 novembre 1884.

P. 743. — « En nous léguant le pieux devoir de recueillir chaque année, et de révéler solennellement les actes de la vertu, M. de Montyon, j'imagine, ne songeait pas seulement à la récompenser, — quelle récompense humaine atteindrait à la hauteur de son mérite ? — ou à la louer, — qu'ajouterait le plaisir d'un éloge à la joie d'une bonne action ? — Il avait une autre et double visée : d'abord lui susciter des protecteurs — par une sorte de contagion du Bien — puis la faire aimer davantage en la faisant *mieux* connaître. »

OBSERVATION

L'adverbe *mieux* placé ainsi entre deux verbes qui ne devraient pas être séparés n'acquiert pas la plénitude du sens que l'auteur a voulu lui donner. Ce sens complet n'est obtenu que si l'on place l'adverbe après le verbe *connaître.* M. Pailleron lui-même nous en donne un exemple dans le membre de phrase qui précède celui que je critique : « ... la faire aimer *davantage...* » donne un sens plus plein que « la faire *davantage* aimer... » Il en est de même pour *mieux.* Une seconde raison qui aurait dû déterminer

M. Pailleron à placer comme je l'indique cet adverbe *mieux*, c'est la symétrie. Ayant écrit d'abord : « ... la faire aimer *davantage* », il eût été plus rationnel qu'il continuât : « ... en la faisant connaître *mieux*. »

Mais cette dernière raison, qui est toute de forme, n'a pas, à beaucoup près, l'importance de la première.

Rectification

« En nous léguant le pieux devoir de recueillir chaque année, et de révéler solennellement les actes de la vertu, M. de Montyon, j'imagine, ne songeait pas seulement à la récompenser — quelle récompense humaine atteindrait à la hauteur de son mérite ? — ou à la louer — qu'ajouterait le plaisir d'un éloge à la joie d'une bonne action ? — Il avait une autre et double visée : d'abord, lui susciter des protecteurs — par une sorte de contagion du Bien — puis, la faire aimer davantage en la faisant connaître *mieux*. »

RAPPORTS DES SECRÉTAIRES PERPÉTUELS

1880-1889 — PREMIÈRE PARTIE

Rapport de M. Camille Doucet,

Secrétaire perpétuel,

sur les concours de l'année 1880.

P. 770. — « Si l'Académie est en retard avec M. de Lamartine, elle *est plus en avance* avec une autre mémoire qui, pour lui *moins* appartenir, ne laissait pas que d'avoir des droits sur elle. A deux reprises déjà, elle a honoré celui que Corneille appela un jour son père (Rotrou) et qui, au contraire, dans Corneille, et avec raison, reconnut toujours son maître. »

Observation

L'observation que j'ai faite au sujet de l'adverbe *mieux* (discours de M. Pailleron, p. 303) s'applique exactement à l'adverbe *moins*. L'adverbe *plus* n'a ici aucune raison d'être, car il n'y a pas comparaison, mais simplement opposition.

Rectification

« Si l'Académie est en retard avec M. de Lamartine, elle *est en avance* avec une autre mémoire qui, pour lui appartenir *moins*, ne laissait pas que d'avoir des droits sur elle. A deux reprises déjà, elle a honoré celui que Corneille appela un jour son père, et qui, au contraire, dans Corneille, et avec raison, reconnut toujours son maître. »

P. 771. — « Le prix Thérouanne est partagé inégalement entre deux ouvrages qui ont *particulièrement* attiré l'attention de l'Académie. »

Rectification

« Le prix Thérouanne est partagé inégalement entre deux ouvrages qui ont attiré *particulièrement* l'attention de l'Académie. »

Je crois devoir insérer ici une phrase de M. Paul de Saint-Victor que M. Camille Doucet a citée dans son rapport :

P. 795. — « Il sait montrer et il sait conter, il a le ton de familiarité spirituelle qui lie le lecteur avec l'écrivain; on sort *instruit et amusé de son livre*; l'esprit plein de vues justes et de notions neuves; l'imagination colorée par ces tableaux *brillants et bizarres* qu'il fait passer sous les yeux. »

Observation

M. Paul de Saint-Victor a fait là (instruit et amusé de son livre) une particularité, alors que sa pensée est infiniment plus vaste; la mesquinerie de l'expression confine cette pensée dans un cercle tellement étroit qu'il en crève.

Je ne saurais non plus approuver les points-et-virgules que M. de Saint-Victor[1] a placés après les mots *livre* et *neuves* : cette ponctuation est trop forte et sépare trop les membres de phrase qui suivent, ceux-ci étant très intimement liés à celui qui les précède, commençant par : «... on sort instruit... »; une virgule eût suffi après chacun de ces membres de phrase. »

Rectification

« Il sait montrer et il sait conter, il a le ton de familiarité spirituelle qui lie le lecteur avec l'écrivain; on sort de son *livre instruit et amusé*, l'esprit plein de vues justes et de notions neuves, l'imagination colorée par ces *bizarres et brillants* tableaux qu'il fait passer sous les yeux. »

[1] J'accuse ici M. de Saint-Victor d'une peccadille dont, très probablement, il est bien innocent : je n'ai pu, n'ayant pas son ouvrage, m'assurer si la faute est bien de lui. En mon for intérieur, j'incline à penser que cette responsabilité incombe à M. Camille Doucet, coutumier du fait, qui aurait placé ces points-et-virgules en copiant le passage.

Rapport de M. Camille Doucet,

Secrétaire perpétuel,

sur les concours de l'année 1881.

P. 803. — « Ce prix, nous espérions le décerner aujourd'hui pour la première fois. Cinq concurrents ont répondu *seuls* à notre appel, et, si le sujet proposé dans l'origine par Mme Botta avait été adopté, un petit livre intitulé : LA FEMME LIBRE aurait eu certainement des droits à la préférence. »

OBSERVATION

Je ne veux soumettre à aucun examen la place au moins contestable que M. Camille Doucet a cru devoir donner à l'adjectif *seul*, ce mot étant absolument impropre en la circonstance. Le terme à employer était l'adverbe *seulement*. *Seul* signifie, en effet : *unique, à l'exclusion de tout autre*. Il n'eût donc pu être employé que s'il n'y eût eu *qu'un concurrent* : « Un *seul* concurrent a répondu à notre appel. » Si, en effet, on peut admettre l'emploi de l'adjectif *seul* lorsqu'il y en a deux, trois, quatre, cinq, c'est-à-dire, je le comprends bien, peu de concurrents, à quel nombre devra-t-on limiter l'emploi de *seul?* Est-ce à cinq, à dix, à quinze? Un de plus, c'est si peu, dira-t-on : si on le dit à cinq, il n'y a nulle raison pour qu'on ne le dise pas à six. On ne saurait, par conséquent, s'arrêter sur cette voie, à peine de tomber en plein arbitraire. Si l'on peut dire : « *Deux* concurrents ont répondu *seuls* à notre appel », on pourra dire avec tout autant de raison : « *Cent mille* concurrents ont répondu *seuls* à notre appel. »

Je sais bien que l'usage semble avoir consacré ce genre d'expression, mais on voit le cas qu'il faut faire de l'usage en certaines occurrences.

RECTIFICATION

« Ce prix, nous espérions le décerner aujourd'hui pour la première fois. Cinq concurrents *seulement* ont répondu à notre appel, et si le sujet proposé dans l'origine par Mme Botta avait été adopté, un petit livre intitulé LA FEMME LIBRE aurait eu certainement des droits à la préférence. »

P. 809. — « L'ouvrage de M. Berthold Zeller embrasse une des périodes les plus confuses de notre histoire, celle qui sépare l'espèce de dictature exercée par *le maréchal d'Ancre du grand ministère Richelieu.* »

RÉFLEXION

Eh bien, M. Camille Doucet nous donne de singulières notions d'histoire «... *le maréchal d'Ancre du grand ministère Richelieu (!)* » Je n'avais jamais soupçonné jusqu'à présent que celui-là eût fait partie de celui-ci. C'est purement de l'amphigouri.

RECTIFICATION

« L'ouvrage de M. Berthold Zeller embrasse une des périodes les plus confuses de notre histoire : celle qui sépare ***le*** *grand ministère Richelieu* ***de*** l'espèce de dictature exercée par *le maréchal d'Ancre.* »

Rapport de M. Camille Doucet,

Secrétaire perpétuel,

sur les concours de l'année 1882.

P. 839. — « Le sujet proposé était : l'Eloge de Rotrou. Rendre hommage à l'homme et à l'écrivain nous avait paru simple et facile. Trois ou quatre tragédies survivent *à peine* dans toute son œuvre à trente autres pièces tombées dans l'oubli et qu'il était bon d'y laisser. » (!!!)

OBSERVATIONS

Oh! le coup de pied de l'auteur de LA CONSIDÉRATION à Rotrou, à celui que, de l'aveu même de M. Camille Doucet, notre grand Corneille appela un jour son père (rapport sur les concours de l'année 1880, p. 305). Il est quelque peu fâcheux que l'Académie, en n'expurgeant pas le discours dans lequel se trouve une pareille phrase, ait semblé donner sa sanction à une opinion aussi dédaigneuse. Que restera-t-il de l'œuvre de M. Camille Doucet, lorsque deux siècles et demi auront passé dessus?

Et dans quel style est-ce dit, encore! Il me faut noter un non-sens dans cette même phrase où le grand Doucet crosse si rudement le petit Rotrou. Que signifie ceci : « Trois ou quatre tragédies *survivent à peine* dans toute son œuvre à trente autres pièces... »

Je ne veux pas répéter dans mon commentaire la fin de cette phrase : j'ai plus de respect que son auteur pour un homme qui, en résumé, a été l'un des pères de notre langue, qui a contribué à la fixer. Pourrait-on en dire autant de M. C. Doucet (1)?

(1) Peut-être me trouvera-t-on quelque peu sévère à l'égard de M. Camille Doucet, envers lequel je n'ai du reste aucune animosité personnelle, mais il me semble que l'auteur du « chef-d'œuvre » qu'est LA CONSIDÉRATION aurait pu le prendre d'un peu moins haut vis-à-vis de l'un des créateurs de notre théâtre.

On a le *droit* d'être moins difficile pour les autres quand on a sur la conscience des vers de la force de ceux-ci, que j'extrais de ladite CONSIDÉRATION (deuxième édition) :

P. 15. — Moi, je suis ruiné! je m'en vais, *ou m'en vas;*

Il fallait une rime au mot *pas!* alors...

P. 36. — J'entends Monsieur Bernard avec toute sa fête;
Partez si vous voulez, ensemble, *en arbalète!*

C'est tout simplement adorable! Je sais bien qu'on attelle des chevaux en arbalète; mais, dire à quelqu'un : partez en arbalète!... c'est... magnifique.

P. 47. — Il fera son chemin, ce jeune homme, il me plait,
Je viens de l'amener dans mon cabriolet.

Ah! pour le coup, il faut rendre les armes!

Une petite critique seulement : *cabriolet* rime mal avec *plait;* pourquoi M. C. Doucet n'a-t-il pas écrit :

Je viens de l'amener parce qu'il le fallait...

et il aurait ajouté mentalement : « ...pour la situation. »

Dans mon cabriolet!... Oh! pourquoi Philaminthe et Bélise n'étaient-elles pas là!... *Dans mon cabriolet* l'aurait emporté sur le fameux *quoi qu'on die.*

Ce qu'il y a de plus joli dans cette comédie(?) qui est pleine, comme on le voit, de l'esprit le plus fin, c'est l'introduction d'un personnage qui a nom : le baron Du Repaire.

En lisant, en tête de la brochure, les noms des personnages, vous tombez en arrêt devant ce baron et vous vous dites : Oh! oh! voilà un personnage important; certainement, ce nom indique un gros financier que l'auteur a « portraicturé ». A la scène première du premier acte, Thibaud, notaire, demande aux témoins d'un contrat de mariage leurs noms et qualités :

SAVENAYS.

..... Arthur,
Comte de Savenays.

THIBAUD.

Rentier?

SAVENAYS.

Propriétaire.

THIBAUD.

Second témoin : Monsieur le baron du Re*paire.*

DUBREUIL.

Le baron est malade, il ne pourra venir.

Poursuivez la lecture. Pendant toute la pièce, jusqu'à la fin du quatrième et dernier acte, vous attendez avec quelque anxiété la venue de ce baron du

Cela signifie : *Ne survivent presque pas.* Est-ce bien là ce que l'auteur de ce fameux rapport — nous en verrons bien d'autres par la suite — a voulu dire? Si je saisis bien sa pensée, je crois qu'il a plutôt voulu exprimer ceci : « Trois ou quatre tragédies, *pas plus*, survivent dans toute son œuvre... »

Il aurait dû, pour donner ce sens, placer la locution *à peine* immédiatement après le substantif *tragédies.*

Rectification

« Le sujet proposé était : l'Éloge de Rotrou. Rendre hommage à l'homme et à l'écrivain nous avait paru simple et facile. Trois ou quatre tragédies *à peine, dans toute son œuvre*, survivent à trente autres pièces tombées dans l'oubli et qu'il était bon d'y laisser. »

P. 842. — « Et maintenant, Messieurs, sans changer pour cela son programme, mais sans tenir autrement non plus à ce pauvre mot d'Éloge qu'on poursuit plus que de raison, l'Académie propose pour sujet du prochain concours d'éloquence, dont le prix

Repaire. Il n'en est plus question. Enfin, au quatrième acte, p. 111, vous lisez :

LAURE.

... On l'a dit... oui, mon *père*.

BERNARD.

Impossible!...

SCÈNE VI

Les Mêmes, le baron Du Repaire, Thibaud, Duchesne.

PIERRE, *annonçant, de la porte de droite.*

Monsieur le baron du Re*paire!*

. . . .

(Suite de la Scène VI.)

Lucien présente une carte au duc, puis au baron.

LE DUC, *à Lucien, en prenant la carte.*

Merci!

LE BARON, *de même.*

Volontiers.

(Ils entrent dans la première pièce à gauche.)

A ce moment, éclipse finale du baron du Repaire!

Et maintenant, me dira-t-on, pourquoi M. Camille Doucet a-t-il introduit dans sa pièce ce personnage, auquel il a fait dire le seul mot « Volontiers », et qui n'y est d'aucune utilité?

Tout simplement parce que M. C. Doucet avait besoin de deux rimes en

sera décerné par elle en 1884 : « Un discours sur la vie et les œuvres d'Agrippa d'Aubigné. »

Observation

Quelle nécessité y a-t-il d'établir ici, au moyen de la préposition *de*, une relation — qui paraît être une relation d'appartenance — entre le substantif *mot* et le vocable *éloge*? La préposition *de* peut être remplacée par un deux-points. (Voir observation sur le discours de M. de Viel-Castel, p. 191, et Étude sur la place de quelques mots, p. 30.)

Rectification

« Et maintenant, Messieurs, sans changer pour cela son programme, mais sans tenir autrement non plus à ce pauvre mot : Éloge, qu'on poursuit plus que de raison, l'Académie propose pour sujet du prochain concours d'éloquence, dont le prix sera décerné par elle en 1884 : « Un discours sur la vie et les œuvres d'Agrippa d'Aubigné. »

aire qu'il lui fallait aligner sous les mots : *propriétaire* et *père*. Ce n'est pas plus difficile que cela.

Il y a encore d'autres choses bien étonnantes, dans cette comédie. Nous y voyons un nommé Dubreuil qui, pour s'enrichir, passe sa vie à ruiner les autres; qui prend des arrangements — moyennant vingt pour cent — avec ses créanciers, et qui — bien que riche à un nombre respectable de millions — se croit très honnête parce que son complice Savenays, la loi en main, le lui a affirmé; nous voyons, dis-je, ce Dubreuil, ce roué, ce fripon, devenir d'un naïf... que c'est à en pleurer!

Nous y entendons parler de Verdier l'honnête homme. Cet honnête homme est d'une essence particulière : il a confié sa fortune au fripon Dubreuil parce que ce dernier lui a affirmé qu'il la lui doublerait en six mois au moyen de spéculations, comme si des spéculations honnêtes pouvaient permettre de doubler un capital en six mois! Verdier est ruiné en trois mois. Et M. Camille Doucet a la prétention de nous intéresser à cet homme. En bonne logique Verdier serait le complice de Dubreuil, mais un complice stupide!

Puis, nous avons Armand, le fils de Verdier. Il est maître clerc de notaire, et son père ne lui a jamais dit le nom de son voleur! Du moins, nous devons le supposer, car Armand vient dans un château, chez Lucien Dubreuil, et il ne s'étonne nullement de la coïncidence du nom de son hôte avec celui du voleur de son père. De plus, il rencontre ce voleur dans le parc du château, et cela ne lui ouvre pas les yeux! Et *il ne peut pas affronter la présence* du voleur de son père!

Comme tout cela est admissible! comme tout cela tient debout!

Mais que faisait donc le Comité de lecture de la Comédie-Française le jour où M. Doucet lui lut cette comédie? Il avait donc juré d'écraser la Maison de Molière sous le poids du ridicule!

Ah! le public de la Comédie-Française était bon enfant, en 1860, s'il a entendu jusqu'à la fin sans s...ourciller les « Comédiens ordinaires de l'empereur » lui conter ces petites histoires!

Après cela, il sied à l'auteur de la Considération de traiter avec dédain l'œuvre de Rotrou!

P. 849. — « En intitulant son livre : LES AVOCATS AU CONSEIL DU ROI, ETUDE SUR L'ANCIEN RÉGIME JUDICIAIRE DE LA FRANCE, M. Émile Bos commence *peut-être* par où il devrait finir. »

OBSERVATION

Il y a ici une nuance très subtile et très délicate. A mon avis, M. Camille Doucet aurait dû donner un sens général à son expression de doute, car il émet une opinion purement dubitative, ne voulant pas se risquer à affirmer que M. Émile Bos devait finir par où il a commencé. (Voir *peut-être*, ÉTUDE SUR LA PLACE DE QUELQUES MOTS.)

RECTIFICATION

« En intitulant son livre : LES AVOCATS AU CONSEIL DU ROI, ÉTUDE SUR L'ANCIEN RÉGIME JUDICIAIRE DE LA FRANCE, *peut-être* M. Émile Bos a-t-il commencé par où il aurait dû finir. »

P. 857. — « Les deux mille francs de surplus sont partagés par moitié (mille francs *chaque*) entre deux publications de même nature et d'un égal intérêt. »

P. 858. — « Cinq prix de deux mille cinq cents francs *chaque* sont décernés aux cinq ouvrages suivants... »

— « Deux prix de deux mille francs *chaque* sont décernés à... »

OBSERVATION

Ma critique portant pour ces trois phrases sur un seul et même mot, j'ai réuni les trois phrases en une seule observation.

M. Camille Doucet paraît ignorer que l'on ne peut pas employer *chaque* au lieu de *chacun*, que *chaque* doit toujours être suivi d'un substantif, alors que *chacun* est pris absolument. C'est là une faute que j'ai déjà relevée (voir p. 225). Si M. Camille Doucet ne l'avait employé qu'une seule fois ainsi, j'aurais pu croire à un *lapsus calami;* mais, trois fois coup sur coup! Oh!... Et ces trois cas ne sont pas les seuls.

RECTIFICATION

« Les deux mille francs de surplus sont partagés par moitié (mille francs *chacun*) entre deux publications de même nature et d'un égal intérêt... »

— « Cinq prix de deux mille francs *chacun* sont décernés aux cinq ouvrages suivants... »

— « Deux prix de deux mille francs *chacun* sont décernés à... »

P. 863. — « On a dit que le patriotisme était une des formes les plus vivantes et les plus pratiques de la morale. M. Raoul Frary ne s'est donc pas trompé de porte en présentant au concours des ouvrages utiles aux mœurs un livre que le patriotisme lui a *seul* inspiré, et qu'il a publié sous ce titre : LE PÉRIL NATIONAL. »

OBSERVATION

L'adjectif *seul* ainsi placé n'est pas en valeur. Je préfère à la perte d'une bonne partie de la force de ce mot l'hiatus qui résulte du choc des deux voyelles que l'on met en contact en le déplaçant.

RECTIFICATION

« On a dit que le patriotisme était une des formes les plus vivantes et les plus pratiques de la morale. M. Raoul Frary ne s'est donc pas trompé de porte en présentant au concours des ouvrages utiles aux mœurs un livre que le patriotisme *seul* lui a inspiré, et qu'il a publié sous ce titre : LE PÉRIL NATIONAL. »

Rapport de M. Camille Doucet,

Secrétaire perpétuel,

sur les concours de l'année 1883.

P. 883. — « Tout est vivant dans ce livre ; même les morts qui, à chaque page, semblent sortir de leurs tombes ou de leurs cadres, pour montrer ce qu'ils furent et raconter *ce qu'ils firent, au très grand plaisir du lecteur.* »

RÉFLEXION

Je ne sais pas quels sont les morts dont parle le secrétaire perpétuel de l'Académie, mais cela importe peu à l'affaire. Ce que je sais très bien, par exemple, c'est que ces morts, quand ils accom-

plirent leurs actions, se souciaient fort peu du plaisir que le récit d'icelles pourrait causer ultérieurement à des lecteurs qui n'existaient pas encore. Ce n'est donc pas dans l'intention d'être agréables au lecteur et pour son très grand plaisir qu'ils firent, comme le dit M. Camille Doucet, ce qui est raconté dans le livre dont il parle.

RECTIFICATION

« Tout est vivant dans ce livre, même les morts qui, à chaque page, semblent sortir de leurs tombes ou de leurs cadres pour, *au très grand plaisir du lecteur,* montrer ce qu'ils furent et raconter *ce qu'ils firent.* »

P. 884. — « C'est avec une émotion *vive et sympathique* que, dans le martyrologe des lettres, nous retrouvons, à chaque pas, la trace des luttes et des souffrances qu'ont eu tant de fois à subir les plus grands et les meilleurs; ceux-là mêmes que, tôt ou tard, la gloire venge de la misère. »

RECTIFICATION

« C'est avec une *vive et sympathique* émotion que, dans le martyrologe des lettres, nous retrouvons à chaque pas la trace des luttes et des souffrances qu'ont eu tant de fois à subir les plus grands et les meilleurs, ceux-là mêmes que, tôt ou tard, la gloire venge de la misère. »

P. 893. — « Parmi les romans, on a *surtout* remarqué les intéressantes AVENTURES D'UN ORPHELIN, par Mme de la Fizelière. »

RECTIFICATION

« Parmi les romans, on a remarqué *surtout* les intéressantes AVENTURES D'UN ORPHELIN, par Mme de la Fizelière. »

P. 898. — « Ancien élève de l'École normale supérieure, agrégé de philosophie, maître de conférences à la Faculté des lettres de Nancy et docteur ès lettres, M. Émile Krantz est un des jeunes écrivains qui font déjà plus que promettre, donnant mieux que des espérances. Dans son nouveau livre, l'Académie a *surtout* apprécié beaucoup de points de vue justes, intéressants, saisis avec vivacité, exprimés avec bonheur; le style en est ingénieux, pim-

pant, alerte. Somme toute, c'est une œuvre de talent, qui cherche le nouveau, mais qui le trouve. »

Rectification

« Ancien élève de l'École normale supérieure, agrégé de philosophie, maître de conférences à la Faculté des lettres de Nancy et docteur ès lettres, M. Émile Krantz est un des jeunes écrivains qui font déjà plus que promettre, donnant mieux que des espérances. Dans son nouveau livre, l'Académie a apprécié *surtout* beaucoup de points de vue justes, intéressants, saisis avec vivacité, exprimés avec bonheur; le style en est ingénieux, pimpant, alerte. Somme toute, c'est une œuvre de talent qui cherche le nouveau, mais qui le trouve. »

P. 900. — « Lucien est un des plus grands moralistes de l'antiquité; aucun n'a plus et mieux étudié le cœur humain; sa sagacité est merveilleuse pour saisir les ridicules; son esprit incomparable pour les décrire. Il a *surtout* voulu dépeindre une certaine époque; mais les vices ou les travers qu'il attaque sont de tous les temps. »

Rectification

« Lucien est un des plus grands moralistes de l'antiquité : aucun n'a plus et mieux étudié le cœur humain; sa sagacité est merveilleuse pour saisir les ridicules, son esprit incomparable pour les décrire. Il a voulu dépeindre *surtout* une certaine époque, mais les vices ou les travers qu'il attaque sont de tous les temps. »

Rapport de M. Camille Doucet,

Secrétaire perpétuel,

sur les concours de l'année 1884.

P. 923. — « Jouissant déjà d'un grand renom *dans le monde des arts* comme maître émailleur, *M. Claudius Popelin,* dans des vers charmants, *a* prouvé qu'il *était* poète. »

Observation

C'est une idée bizarre, celle d'introduire M. Claudius Popelin dans des vers charmants. On pourrait demander à M. Doucet si M. Claudius Popelin est entré dans ces vers

> .....par en haut,
> Juste comme le vin entre dans les bouteilles.

Il est bien fâcheux aussi pour M. Claudius Popelin d'avoir été poète avant la séance où M. Camille Doucet a lu son rapport, et d'avoir cessé de l'être au moment de cette lecture, ainsi que ce travail nous l'apprend : «... a prouvé qu'il *était* poète. » — Bast! il l'est peut-être redevenu après.

Rectification

« Jouissant déjà, *dans le monde des arts*, d'un grand renom comme maître émailleur, *M. Claudius Popelin a,* dans des vers charmants, prouvé qu'il *est* poète. »

P. 938. — « Parti depuis quelques mois pour les Indes, qu'il visitait déjà en 1878, il a quitté Calcutta pour se rendre à Saïgon et, pendant qu'il est en train de bien faire, je ne serais pas surpris qu'ayant poussé jusqu'à l'île Formose, il en revint exprès un de ces jours pour nous dire *un peu* ce qui s'y passe. »

Réflexion

En vérité, le voyageur dont parle M. Camille Doucet est bien modeste : les voyageurs sont, d'ordinaire, plus prolixes! Comment! il reviendrait tout exprès de l'île Formose pour nous dire *un peu,* pas beaucoup ce qui s'y passe. D'autres, à sa place, écriraient peut-être des volumes. Ne serait-ce pas plutôt que ce voyageur pourrait avoir la fantaisie de revenir de Formose un de ces jours *un peu* pour nous dire ce qui s'y passe, et *un peu ou beaucoup* pour d'autres affaires qui peuvent l'intéresser?

Rectification

« Parti depuis quelques mois pour les Indes, qu'il visitait déjà en 1878, il a quitté Calcutta pour se rendre à Saïgon et, pendant qu'il est en train de bien faire, je ne serais pas surpris qu'ayant poussé jusqu'à l'île Formose il en revînt exprès, un de ces jours, *un peu* pour nous dire ce qui s'y passe. »

P. 939. — « *Pendant plus d'un demi-siècle*, l'ayant pris au jour de sa naissance, *le livre de M. Chuquet* nous fait suivre, comme pas à pas, le développement de cette noble vie (Chanzy), dont chaque étape contient un enseignement et un exemple. Les événements sont d'hier, et il semblerait qu'on n'y puisse *aujourd'hui* toucher sans que les passions s'éveillent et s'irritent. Loin de les provoquer. M. Chuquet évite avec soin d'entrer dans la lutte des partis. Comme le héros dont il écrit l'histoire, la France le préoccupe *seule* et son œuvre qu'elle inspire est toute de conciliation et de patriotisme. Nulle lecture n'étant plus saine et plus morale, l'auteur de ce livre méritait que l'Académie lui décernât une couronne que, dans sa reconnaissance, *il ne manquera pas de déposer sur son tombeau.* »

Observations

La première des qualités que devrait présenter le style académique — quand l'auteur n'a pas de raisons personnelles pour s'envelopper de nuages — ce devrait être la clarté. Eh bien, la première phrase du passage que je cite ici est un pur galimatias. Ce n'est pas la vie de Chanzy qui, pendant un demi-siècle, se déroule sous les yeux du lecteur, c'est ce dernier qui se promène pendant ce demi-siècle, et qui, ma foi, doit être fatigué. La période continue en déplaçant deux mots, — *aujourd'hui* et *seule* — qui sont bien étonnés de se voir où l'auteur les a mis, et dont l'un — *seule* — devient ainsi un non-sens. Enfin, pour couronner cette période, M. Camille Doucet fait déposer par M. Chuquet, l'auteur du livre dont il parle, une couronne sur un tombeau. Seulement, comme il a négligé d'allumer sa lanterne, M. Camille Doucet aurait été bien embarrassé si on lui eût demandé sur quel tombeau cette couronne devait être déposée. Il est impossible, en effet, de dire, d'après les seuls éléments de cette phrase, quel tombeau l'auteur du rapport a visé : est-ce celui de l'Académie? est-ce celui de M. Chuquet? Dans ce dernier cas, il serait piquant de voir M. Chuquet déposer cette couronne sur son propre tombeau. Cette anticipation lui en aurait tout au moins assuré une. Enfin supposons que l'auteur du rapport a voulu indiquer celui de Chanzy : l'intention sera meilleure.

Rectification

« *Le livre de M. Chuquet* nous fait suivre comme pas à pas le développement, *pendant plus d'un demi-siècle* — il l'a pris, en

effet, au jour de sa naissance — de cette noble vie, dont chaque étape contient un enseignement et un exemple. Les événements sont d'hier, et il semblerait qu'*aujourd'hui* l'on n'y puisse toucher sans que les passions s'éveillent et s'irritent. Loin de les provoquer, M. Chuquet évite avec soin d'entrer dans la lutte des partis. Comme le héros dont il écrit l'histoire, la France *seule* le préoccupe, et son œuvre, qu'elle inspire, est toute de conciliation et de patriotisme. Nulle lecture n'étant plus saine et plus morale, l'auteur de ce livre méritait que l'Académie lui décernât une couronne que, dans sa reconnaissance, il ne manquera pas de déposer *sur le tombeau de Chanzy.* »

P. 941. — « Après nous avoir fait connaître, dans un chapitre de statistique pure, l'état de la population industrielle de l'Empire germanique en 1875, l'auteur constate, preuves en mains, *la prépondérance dans ce pays des ouvriers agricoles*, et donne à ce sujet de graves et sérieux détails sur le développement formidable du socialisme en Allemagne, sur la multiplicité des sectes et la toute-puissance de l'association. »

Réflexion

Pendant qu'il y était, M. Camille Doucet aurait bien dû indiquer plus clairement quel est cet *élément prépondérant* qui existe, d'après son dire, *dans ce pays des ouvriers agricoles*. Il aurait pu ajouter à cela quelques détails sur ce pays et faire connaître à quel titre il appartient à ces ouvriers, toutes choses qui restent dans l'ombre.

Rectification

« Après nous avoir fait connaître, dans un chapitre de statistique pure, l'état de la population industrielle de l'Empire germanique en 1875, l'auteur constate, preuves en mains, *la prépondérance des ouvriers agricoles dans ce pays*, et donne à ce sujet de graves et sérieux détails sur le développement formidable du socialisme en Allemagne, sur la multiplicité des sectes et *sur* la toute-puissance de l'association. »

P. 942. — « Si, comme le dit M. Filon, « l'historien littéraire » doit faire revivre les œuvres et les hommes, » on ne saurait *trop* le louer d'avoir su mettre avec bonheur cette théorie en pratique. »

Observation

C'est plutôt à *louer* qu'à *saurait* que l'on doit ici appliquer l'adverbe de quantité *trop*. Comme l'a placé M. Doucet dans sa phrase, il perd une partie de sa valeur, qu'il ne pouvait acquérir que si on l'avait mis à sa véritable place.

Rectification

« Si, comme le dit M. Filon, « l'historien littéraire doit faire » revivre les œuvres et les hommes, » on ne saurait le louer *trop* d'avoir su mettre avec bonheur cette théorie en pratique. »

PIÈCES DIVERSES, DISCOURS ET FRAGMENTS

Lus dans les séances publiques et particulières de l'Institut par les Membres de l'Académie.

1880-1881

Fragment d'une étude sur le XVIII[e] siècle,

par M. E. Caro, de l'Académie française,

lu dans la séance publique annuelle des cinq Académies du 25 octobre 1880.

P. 956. — « Quand M. de Choiseul *sera revenu à Paris de son long exil,* auquel Mme du Deffand aura eu la gloire de rester fidèle, elle sera des petits et des grands soupers. »

Réflexion

Qu'est-ce que cela peut bien être, ce *Paris de son long exil?* Et puis, d'après ce que dit M. Caro, ce n'est pas au personnage qui était en exil que Mme du Deffand est restée fidèle : c'est à l'exil lui-même!... Singulière fidélité!

Rectification

« Quand, *de son long exil,* M. de Choiseul, auquel elle aura eu la gloire de rester fidèle, *sera revenu à Paris,* Mme du Deffand sera des petits et des grands soupers. »

Discours de M. J.-B. Dumas,

Directeur de l'Académie française, Président des cinq Académies,

lu dans la séance publique annuelle du 25 octobre 1882.

P. 989. — « L'Académie française, instituée pour perfectionner la langue, c'est-à-dire : la grammaire, la poésie et l'éloquence,

avait reçu pour devise : « A l'Immortalité, » dans un temps où ces détails avaient leur prix. Était-ce trop prétendre? non! Après *plus* de deux siècles *écoulés* : Corneille, Racine, La Fontaine, Bossuet, qui en faisaient partie; Molière, qui manquait à sa gloire, justifient cette invocation. »

Observation

Il est bien évident que s'il y a *plus* de deux siècles, ces deux siècles sont *écoulés*. C'est là ce qu'on pourrait appeler une naïveté pléonastique. Mais on peut excuser ce lapsus du grand savant qui, peut-être, se croyait encore devant un tableau noir, en train d'aligner des signes algébriques. (Voir discours de M. Brunetière.)

Rectification

« L'Académie française, instituée pour perfectionner la langue, c'est-à-dire : la grammaire, la poésie et l'éloquence, avait reçu pour devise : « A l'Immortalité, » dans un temps où ces détails avaient leur prix. Était-ce trop prétendre? non! Après *plus* de deux siècles, Corneille, Racine, La Fontaine, Bossuet, qui en faisaient partie; Molière, qui manquait à sa gloire, justifient cette invocation. »

P. 1001. — « Il y a longtemps que le matérialisme regarde l'homme comme *uniquement* formé de terre, d'eau, d'air et de feu, éléments destinés à se perdre, après sa mort, dans les grands réservoirs d'où ils étaient sortis, sans laisser de trace du lien pensant qui les tenait unis et animés pendant la vie. »

Rectification

« Il y a longtemps que le matérialisme regarde l'homme comme formé *uniquement* de terre, d'eau, d'air et de feu, éléments destinés à se perdre, après sa mort, dans les grands réservoirs d'où ils étaient sortis, sans laisser trace du lien pensant qui les tenait unis et animés pendant la vie. »

Un Épisode de la dernière Campagne du Soudan,

par M. Cherbuliez, membre de l'Académie française,

lu dans la séance publique annuelle des cinq Académies du 25 octobre 1883.

P. 1011. — « Le télégraphe électrique que notre colonne établissait partout sur sa route ne leur faisait point ouvrir de grands yeux, ils écoutaient d'un air insouciant les explications qu'on leur donnait, ils disaient par forme de conclusion : « Eh! quoi, c'est la » parole qui marche le long d'un fil. Les blancs savent faire » cela. » Ceux d'entre eux qui sont venus à Paris n'y ont *rien* trouvé d'admirable. »

OBSERVATIONS

Je me bornerai, dans cette observation, à faire remarquer le vice d'une seule des ponctuations que j'ai soulignées; les autres seront, dans la rectification ci-après, rétablies comme elles doivent être.

Mes lecteurs voudront bien se rendre compte que les deux mots *eh quoi* forment une seule exclamation absolument indivisible. Quand, sous l'empire de la surprise ou de tout autre sentiment, on lance cette exclamation, il n'y a aucune suspension de parole, aucun silence appréciable entre ces deux interjections. Cela est de toute évidence, et il est facile de s'en rendre compte. Pourquoi alors placer entre elles un signe quelconque de ponctuation qui implique forcément un silence? Il en est de même pour la locution *Eh bien* et pour toutes celles du même genre. C'est là une faute que commettent nombre d'écrivains... et des meilleurs. Le signe de ponctuation qui doit être mis après ces locutions, lequel signe n'est pas obligatoirement un point d'exclamation ou d'interrogation, mais souvent une simple virgule, sera placé plus logiquement après la locution complète, c'est-à-dire après le mot *quoi* ou après le mot *bien*.

Je veux encore, à propos de ce passage, chercher une légère querelle à M. Cherbuliez. J'appelle l'attention du lecteur sur la place donnée, dans la dernière phrase, au substantif *rien*. Nuance très délicate, très subtile. « ... N'y ont *rien* trouvé d'admirable » implique une sorte de limite : ils ont vu bien des choses, sans doute, mais ils n'ont pas tout vu, et ce qu'ils ont vu ne leur a pas semblé admirable.

« ... N'y ont trouvé *rien* d'admirable » me paraît indiquer une généralité plus marquée : Paris, en général, ne leur a pas paru admirable.

RECTIFICATION

« Le télégraphe électrique, que notre colonne établissait partout sur sa route, ne leur faisait point ouvrir de grands yeux : ils écoutaient d'un air insouciant les explications qu'on leur donnait; ils disaient, par forme de conclusion : « Eh quoi! c'est » la parole qui marche le long d'un fil. Les blancs savent faire » cela. » Ceux d'entre eux qui sont venus à Paris n'y ont trouvé *rien* d'admirable. »

P. 1012. — « Mais ce qui leur vaut *surtout* notre bienveillance et ce qui nous attire leur sympathie, c'est que nous avons de communs ennemis. »

RECTIFICATION

« Mais ce qui, *surtout*, leur vaut notre bienveillance et ce qui nous attire leur sympathie, c'est que nous avons de communs ennemis. »

— « Mais ce qui leur vaut notre bienveillance et ce qui nous attire leur sympathie, c'est *surtout* que nous avons de communs ennemis. »

P. 1021. — « Après avoir donné tous ses soins à ses blessés, dont les uns furent transportés à dos de mulet, les autres dans des litières, le colonel mobilisa trois petites colonnes pour parcourir tout le pays environnant et recevoir la soumission des villages. Les officiers ne rencontrèrent *nulle part* de résistance. »

OBSERVATION

La place assignée à l'expression *nulle part* peut donner lieu à une équivoque; évidemment, M. Cherbuliez a voulu dire : *en aucun lieu;* mais cela peut signifier aussi *nulle portion.* Ces deux mots seraient mieux placés au commencement ou à la fin de la phrase.

RECTIFICATION

« Après avoir donné tous ses soins à ses blessés, dont les uns furent transportés à dos de mulet, les autres dans des litières, le colonel mobilisa trois petites colonnes pour parcourir tout le pays

environnant et recevoir la soumission des villages. *Nulle part* les officiers ne rencontrèrent de résistance. »

Anguien et Turenne

Épisodes de la campagne de 1644,

par M. le duc d'Aumale, membre de l'Académie française,

lu dans la séance publique annuelle des cinq Académies du 25 novembre 1884.

P. 1032. — « Néanmoins, M. le Duc ayant achevé de bien établir son infanterie, crut pouvoir répondre à l'appel de Turenne et partit sans délai avec une escorte de quatre cents chevaux ; en dix-huit heures, il franchit les vingt-cinq lieues qui le séparaient de Mayence et envoya aussitôt *un trompette prévenir les autorités de son arrivée.* »

RÉFLEXION

J'aurais cru plutôt que M. le Duc aurait envoyé prévenir les autorités de Mayence de préférence à celles de *son* arrivée. Serait-ce donc que *son arrivée* était alors un faubourg de Mayence ?

RECTIFICATION

« Néanmoins, M. le Duc, ayant achevé de bien établir son infanterie, crut pouvoir répondre à l'appel de Turenne et partit sans délai, avec une escorte de quatre cents chevaux ; en dix-huit heures il franchit les vingt-cinq lieues qui le séparaient de Mayence et envoya aussitôt *un trompette aux autorités pour les prévenir de son arrivée.* »

P. 1034. — « Ces magistrats, ces prêtres, ces échevins, ces commerçants, habitués à voir les armées se succéder à leurs portes et passer comme des torrents dévastateurs, les généraux n'approcher de leurs villes que pour les rançonner sans merci et les mettre au pillage ; ces laboureurs qui désertaient leurs champs et fuyaient *avec leurs bestiaux dans les montagnes au premier bruit de la trompette et du tambour :* tous admiraient ce prince étranger qui ne leur imposait que des charges légères et maintenait parmi ses troupes une exacte discipline. »

RECTIFICATION

« Ces magistrats, ces prêtres, ces échevins, ces commerçants, habitués à voir les armées se succéder à leurs portes et passer comme des torrents dévastateurs, les généraux n'approcher de leurs villes que pour les rançonner sans merci et les mettre au pillage; ces laboureurs qui, *au premier bruit de la trompette et du tambour,* désertaient leurs champs, et, *avec leurs bestiaux, fuyaient dans les montagnes :* tous admiraient ce prince étranger, qui ne leur imposait que des charges légères et maintenait parmi ses troupes une exacte discipline. »

Discours de M. Mignet,

membre de l'Académie française,

prononcé à l'inauguration de la statue de M. Thiers, à Saint-Germain-en-Laye, le dimanche 19 septembre 1880.

P. 1049. — « L'ardent orateur ne se séparait pas *chez lui* du ferme politique. M. Thiers avait les plus rares qualités de l'homme d'État. Sa prévoyance égalait sa clairvoyance. Doué du grand sens qui fait *exactement* connaître, de la forte volonté qui fait *sûrement* agir, il unissait à la justesse du coup d'œil la décision du caractère. »

OBSERVATION

Le déplacement des deux adverbes *exactement* et *sûrement* n'a ici de réelle importance qu'en ce qui concerne le dernier. Si en mettant l'adverbe *exactement* après le verbe connaître on ne fait que rendre la phrase plus pleine et plus précise, il n'en est pas tout à fait de même avec l'adverbe *sûrement,* et la place à lui donner est moins indifférente : il y a en effet changement de sens, selon qu'on le place avant ou après le verbe. Avant le verbe *agir,* il signifie *certainement.* Ce n'est pas là le sens qu'a voulu lui donner M. Mignet. Le sens que celui-ci a visé, c'est : *avec sûreté,* qui ne pouvait être obtenu qu'en plaçant l'adverbe après le verbe *agir.*

RECTIFICATION

« *Chez lui,* l'ardent orateur ne se séparait pas du ferme politique. M. Thiers avait les plus rares qualités de l'homme d'État.

Sa prévoyance égalait sa clairvoyance. Doué du grand sens qui fait connaître *exactement*, de la ferme volonté qui fait agir *sûrement*, il unissait à la justesse du coup d'œil la décision du caractère. »

P. 1050. — « *Après avoir cherché plus de quinze ans* à établir le gouvernement du pays par le pays, sous la monarchie représentative de 1830; après avoir *victorieusement* combattu pour les principes et les arrangements de la société moderne que menaçaient des idées fausses et de dangereuses utopies *sous la république agitée de 1848;* après avoir sous le second empire revendiqué avec force les libertés nécessaires et tenté avec courage de prévenir des guerres fatales, M. Thiers fut appelé, en 1871, à sauver son pays des ravages de l'invasion et des calamités de l'anarchie. »

OBSERVATION

« Après avoir *cherché plus* de quinze ans... » Je sais bien que dans le langage courant il est assez d'usage de supprimer la préposition *pendant*, qui entre le verbe *chercher* et l'adverbe de quantité *plus* doit établir la relation de temps, mais il n'en est pas moins vrai que cette préposition est absolument nécessaire, et c'est commettre une faute de français que de la supprimer par ellipse. La phrase ainsi posée indique assez volontiers *que ce sont les années que l'on cherche.* Or, les années, on n'a pas besoin de les chercher : on peut être certain qu'elles arriveront à leur heure.

RECTIFICATION

« *Après avoir cherché* ***pendant*** *plus de quinze ans* à établir le gouvernement du pays par le pays sous la monarchie représentative de 1830; après avoir combattu *victorieusement* pour les principes et les arrangements de la société moderne que, *sous la république agitée de 1848*, menaçaient des idées fausses et de dangereuses utopies; après avoir, sous le second empire, revendiqué avec force les libertés nécessaires, et tenté avec courage de prévenir des guerres fatales, M. Thiers fut appelé, en 1871, à sauver son pays des ravages de l'invasion et des calamités de l'anarchie. »

Discours de M. Gaston Boissier,

Directeur de l'Académie française,

prononcé à Rouen le dimanche 12 octobre 1884, à l'occasion du deuxième centenaire de Pierre Corneille.

P. 1053. — « L'Académie française ne pouvait rester étrangère à l'hommage qu'après deux siècles vous rendez à Pierre Corneille ; mais elle est *surtout* heureuse de s'y associer parce que l'honneur que vous faites à l'un des siens rejaillit sur la littérature entière. »

RECTIFICATION

« L'Académie française ne pouvait rester étrangère à l'hommage qu'après deux siècles vous rendez à Pierre Corneille ; mais elle est heureuse de s'y associer *surtout* parce que l'honneur que vous faites à l'un des siens rejaillit sur la littérature entière. »

RECUEIL DES DISCOURS, RAPPORTS ET PIÈCES DIVERSES

Lus dans les séances publiques et particulières de l'Académie française.

1880-1889 — DEUXIÈME PARTIE

Discours prononcé par M. F. de Lesseps

lorsque, dans la séance publique du 23 avril 1885, il vint prendre possession du fauteuil de M. Henri Martin.

P. 5. — « Messieurs, si je m'explique ainsi à vous avec une insistance qui peut paraître complaisante, ce n'est pas pour le vain plaisir de vous parler de moi, c'est pour vous justifier à vos propres yeux *de m'avoir choisi en vous montrant* les similitudes qui existaient entre mon prédécesseur et moi. »

OBSERVATION

Franchement, quel est ce pathos? Que signifie ce lambeau de phrase : « ... *de m'avoir choisi en vous montrant...* » Si c'est là le langage académique, je prie le Ciel de m'en préserver.

C'eût été le cas, ici, d'employer l'inversion, comme je vais l'indiquer plus loin. Mais on emploie cet artifice à tort et à travers, quand il ne le faudrait pas, et l'on ne s'en sert pas quand son emploi serait rigoureusement justifié.

RECTIFICATION

« Messieurs, si je m'explique ainsi à vous avec une insistance qui peut paraître complaisante, ce n'est pas pour le vain plaisir de vous parler de moi : c'est pour, *en vous montrant* les similitudes qui existaient entre mon prédécesseur et moi, vous justifier à vos propres yeux *de m'avoir choisi.* »

Réponse de M. Renan

au discours de M. F. de Lesseps.

P. 18. — « La France, *pendant trois quarts de siècle, a eu* pour ce difficile problème une solution qu'on admirera quand l'expérience aura montré combien les autres solutions coûteront *au monde de larmes et de sang.* »

Observations

Ce n'est pas là ce que l'on pourrait appeler « du bon Renan ». J'avoue ne pas aimer cette séparation du sujet et du verbe intervenant sous la forme d'indication d'un espace de temps, d'autant plus que cette séparation est absolument inutile. On pourrait très bien dire : « Pendant trois quarts de siècle, *la France a eu* pour... » ou encore : « *La France a eu,* pendant trois quarts de siècle, pour... »

Mais j'aime encore moins ce *monde de larmes et de sang,* qui termine la phrase.

Rectification

« *Pendant trois quarts de siècle,* la France *a eu* pour ce difficile problème une solution qu'on admirera quand l'expérience aura montré combien *de larmes et de sang* coûteront *au monde* les autres solutions. »

P. 23. — « Ces gens du lac de Menzaleh, qui ont construit les berges de votre canal en recueillant la vase dans leurs larges mains et en la pressant *pour l'égoutter contre leur poitrine,* auront leur place dans le royaume de Dieu. »

Réflexion

Était-il vraiment bien nécessaire que ces gens du lac Menzaleh égouttassent contre leur poitrine la vase qu'ils recueillaient? Il me semble qu'il leur eût suffi de l'égoutter purement et simplement : c'était tout ce qu'on attendait d'eux.

RECTIFICATION

« Ces gens du lac Menzaleh, qui ont construit les berges de votre canal en recueillant dans leurs larges mains et en pressant pour *l'égoutter la vase contre leur poitrine* auront leur place dans le royaume de Dieu. »

P. 26. — « Le mot ***de*** *religion* n'est pas trop fort pour exprimer l'enthousiasme que vous excitiez. »

P. 31. — « Que pouvons-nous, si ce n'est ***de*** *cerner* le champ clos où se choquent les masses aveugles, ***de*** *favoriser* dans leur effort vers l'existence toutes ces choses obscures qui gémissent, pleurent et souffrent avant d'être. »

OBSERVATIONS

J'ai réuni ces deux phrases sous la même série d'observations parce que ces observations les concernent toutes les deux.

La préposition ***de***, dans ces divers cas, est simplement explétive, dans d'autres cas elle est purement euphonique, et son emploi ne peut être justifié grammaticalement. La plupart du temps, comme dans les trois cas ci-dessus, cette préposition est inutile et absolument parasitique.

Littré dit, p. 957 du DICTIONNAIRE DE LA LANGUE FRANÇAISE :

« ***De*** sert à unir le nom commun d'une chose avec le mot particulier qui la distingue de toutes les autres choses semblables : La ville *de* Paris ; — le mois *de* mai ; le mot *de* langue ; — « Ils » ont exclu l'unité de la signification du mot *de* nombre » (Pascal) ; — « Cet usage du mot *de* sceptre se trouve à toutes les pages de » l'Écriture. » (Bossuet.)

J'admets cet emploi de la préposition ***de*** dans les deux premiers exemples donnés par Littré : « La ville *de* Paris ; — le mois *de* mai, parce qu'il y a là une question d'euphonie. On choquerait l'oreille en disant : La *ville Paris ;* — Le *mois mai.*

Mais je ne l'admets plus dans les autres exemples parce qu'il semble établir une relation de propriété entre le substantif *mot* et le vocable auquel ce substantif est relié par la préposition *de.*

Dans la phrase suivante, cet emploi s'explique parce qu'il établit une relation de propriété :

« On a beaucoup ergoté sur le mot *de* Cambronne, mais est-il bien sûr que ce mot ait été prononcé ? »

Il est à remarquer qu'ici on fait allusion à un mot qui a été ou

qui aurait été prononcé par le général Cambronne : il y a donc attribution de propriété. Mais l'énonciation du mot lui-même permettait la suppression de la préposition *de*.

Je repousse donc absolument l'emploi de la préposition *de* dans les phrases citées par Littré, hors celles où il est justifié par l'euphonie : « Le mot *de* langue. » Langue est donc, comme Cambronne, un personnage? Il a donc prononcé un mot devenu historique?

Je dirais donc :

« Le *mot langue;* — Ils ont exclu l'unité de la signification du *mot nombre;* — cet usage du *mot sceptre* se trouve à toutes les pages de l'Écriture. »

Il est du reste à remarquer qu'au XVIIe siècle on disait : « L'année *de* 1691. »

« L'usage veut aujourd'hui : « *L'année 1862.* » (Littré.)

Littré dit encore, p. 958, col. 2 :

« *De,* dans une construction où, au fond, il est explétif devant des adjectifs ou des participes pris partitivement d'après l'analyse grammaticale :

» Il y eut cent hommes *de* tués; — sa conduite n'a rien *de* généreux. »

» Des grammairiens modernes ont prétendu qu'il n'était pas correct de dire : « Il y a eu cent hommes *de* tués », et que le *de* devrait être supprimé. La question avait été agitée déjà du temps de Vaugelas, qui déclare que le *de* est appuyé par de bons auteurs. Aujourd'hui, l'usage l'a consacré, usage qui, d'ailleurs, n'a rien d'*inexplicable grammaticalement.* »

L'Académie dit dans son Dictionnaire (édition de 1835) :

P. 473, col. 2. « *De* se place même entre certains verbes actifs et l'infinitif qui indique l'objet direct de l'action :

« On lui conseille *de* partir; — Négliger *d*'écrire; — Dites-lui *de* venir. »

L'Académie ajoute à ces exemples, qui sont excellents :

« Je me *rappelle* bien **de** *l'avoir* vu. »

Si dans les trois premiers exemples l'emploi de *de* est très correct, il n'est nullement justifié dans le dernier exemple, et il me paraît préférable de dire :

» Je me *rappelle* bien *l'avoir* vu. »

Mais où je me refuse énergiquement à suivre l'Académie, c'est quand elle affirme :

« On dit également bien :

« Je *désire* **de** *l'entendre;* — j'*espère* **de** *le voir*. »

Cela est horrible et rappelle absolument cette expression bordelaise. employée du reste seulement dans « le populaire » [1] :

« Je croyais *de* mourir. »

Celle-ci n'est pas plus incorrecte que celles-là... mais elle l'est tout autant.

Du reste, je constate qu'au mot *Désirer* l'Académie est en contradiction avec elle-même. Elle dit, en effet :

« *Désirer* devant un verbe à l'infinitif est suivi de la préposition *de* lorsqu'il exprime un désir dont l'accomplissement est incertain, difficile ou indépendant de la volonté :

» Désirer *de* réussir; — Il y a longtemps que je désirais *de* vous rencontrer.

» Quand, au contraire, il exprime un désir dont l'accomplissement est certain ou facile et plus ou moins dépendant de la volonté, *il s'emploie sans la préposition de* :

» *Je désire le voir, l'entendre.* »

Au mot *Espérer*, l'Académie dit que ce mot « se construit *quelquefois* avec la préposition *de*, particulièrement quand il est à l'infinitif et que le verbe qui le suit immédiatement est aussi à ce mode : Peut-on espérer *de* vous revoir? »

Dans ces divers cas, la préposition *de* est simplement explétive [2]. Quoique Littré affirme que son emploi dans le cas de : « Il y a eu cent hommes *de* tués » n'est pas *inexplicable grammaticalement*, Littré se garde bien de donner une justification dans ce sens.

Il n'y a donc pour l'emploi de la préposition *de* dans ces divers cas que des raisons purement euphoniques, et j'estime que l'on fera bien de la supprimer toutes les fois qu'on le pourra sans choquer l'oreille. On devra toujours faire cette suppression lorsqu'il s'agira du vocable *mot*. L'exemple suivant, en ce qui concerne les substantifs en est une preuve :

« Ah! si l'on se contentait de dire que chacun de nous possède à un degré parfois confus, quelquefois sublime, la notion de l'infini et le sentiment de l'idéal, on serait d'accord; mais les *mots philosophies* et *poèmes* précisant des faits accomplis vont

[1] L'Académie ni Littré n'ont encore donné à ce mot son droit de cité. C'est pourtant un heureux néologisme en ce qu'il permet de faire une distinction entre ce qu'il exprime et ce qu'exprime le mot *populace*. « Populace » indiquant ce qu'il y a de vil et de bas dans le peuple, « la lie de la population », ne peut être pris qu'en mauvaise part, tandis que *le populaire* (avec l'article) signifie le peuple bon enfant et quelque peu naïf.

[2] Je constate avec regret que l'Académie consacre dans son édition de 1878 les erreurs de son édition de 1835.

plus loin et peuvent tromper. » (Discours et rapports, vol. 1880-1889, 1re partie, p. 42, réponse de M. J.-B. Dumas à M. Taine.)

RECTIFICATION

« Le *mot religion* n'est pas trop fort pour exprimer l'enthousiasme que vous excitiez. »

— « Que pouvons-nous, si ce n'*est cerner* le champ clos où se choquent les masses aveugles, *favoriser* dans leur effort vers l'existence toutes ces choses obscures qui gémissent, pleurent et souffrent avant d'être ? »

P. 34. — « Par moments, on prend la résolution d'être ferme; *on se promet, quand viendront les jours sombres, de se laver les mains* des fautes qu'on a déconseillées. »

OBSERVATION

J'ai traité dans mon Avant-Propos cette question de promesses que l'on se fera à une époque ultérieure, voir page 55.

RECTIFICATION

« Par moments, on prend la résolution d'être ferme; *on se promet de se laver les mains, quand viendront les jours sombres,* des fautes qu'on a déconseillées. »

Discours prononcé par M. Duruy

lorsque, dans la séance publique du 18 juin 1885, il vint prendre possession du fauteuil de M. Mignet.

P. 43. — « Après le triomphe, les libéraux de 1830 se distribuèrent *suivant l'usage, les dépouilles;* M. Mignet ne demanda rien et se contenta du poste modeste de garde des archives étrangères. »

OBSERVATION

Je n'ai pas grand'chose à dire de cette phrase, si ce n'est qu'elle pourrait avoir moins de heurts; ce « *les dépouilles* » venant après « *suivant l'usage* » occasionne un quasi-essoufflement.

RECTIFICATION

« Après le triomphe, ***et** suivant l'usage,* les libéraux de 1830 se distribuèrent *les dépouilles;* M. Mignet ne demanda rien et se contenta du poste modeste de garde des archives étrangères. »

P. 43. — « Ce n'était qu'un cabinet de travail, mais c'était aussi pour l'historien un incomparable trésor : toute la vie extérieure de la France, de Henri IV à la Révolution, *était là.* »

RÉFLEXION

C'est une bien petite chicane, me dira-t-on, c'est discuter sur une pointe d'aiguille! Mon Dieu, c'est peut-être affaire de sentiment, mais je préfère la construction ci-après, qui permet d'éviter un heurt du même genre que celui que j'ai signalé dans l'observation précédente.

RECTIFICATION

« Ce n'était qu'un cabinet de travail, mais c'était aussi pour l'historien un incomparable trésor : toute la vie extérieure de la France *était là,* de Henri IV à la Révolution. »

P. 52. — « Cette HISTOIRE DIPLOMATIQUE s'arrête *malheureusement* vingt années avant l'ouverture de la succession d'Espagne, mais elle est précédée d'une introduction où l'on trouve plus peut-

être qu'en aucun des écrits de M. Mignet ses qualités littéraires, la vigueur de sa pensée et sa puissance de concentration. »

Observation

Placé où il est, l'adverbe *malheureusement* prend le sens de : *une manière malheureuse,* tandis que c'est plutôt dans le sens de *malencontreux*, *regrettable* que l'auteur a voulu l'employer.

Rectification

« *Malheureusement,* cette Histoire diplomatique s'arrête vingt années avant l'ouverture de la succession d'Espagne ; mais elle est précédée d'une introduction où l'on trouve plus peut-être qu'en aucun *autre* des écrits de M. Mignet ses qualités littéraires, la vigueur de sa pensée et sa puissance de concentration. »

Réponse de Mgr Perraud,

Directeur de l'Académie française,

au discours de M. Duruy.

P. 69. — « Si je devais représenter, dans le contraste de ses tumultueux débuts et de leur suite pleine de calme, cette existence qui a *presque* atteint les limites extrêmes de la longévité humaine, elle m'apparaîtrait semblable à une de ces sources dont les eaux jaillissent d'abord impétueuses et bruyantes pour former bientôt le fleuve qui descend vers l'Océan avec une majestueuse lenteur. »

Rectification

« Si je devais représenter dans le contraste de ses tumultueux débuts et de leur suite pleine de calme cette existence qui a atteint *presque* les limites extrêmes de la longévité humaine, elle m'apparaîtrait semblable à une de ces sources dont les eaux jaillissent d'abord impétueuses et bruyantes pour former bientôt le fleuve qui descend vers l'Océan avec une majestueuse lenteur. »

Discours prononcé par M. J. Bertrand,

lorsque, dans la séance publique du 10 décembre 1885, il vint prendre possession du fauteuil de M. J.-B. Dumas.

P. 105. — « Les plus grandes salles *pour lui* devenaient petites. On applaudissait comme à l'Athénée, on s'intruisait comme à l'École Polytechnique; on faisait plus encore : Dumas échauffait en éclairant, ingénieux interprète des faits, devançant *souvent* l'avenir, il charmait les esprits curieux, étonnait les doctes, semait les idées, donnait à la lumière de larges ouvertures et enlevait l'admiration. »

OBSERVATION

M. Bertrand a donné à sa phrase l'apparence d'une comparaison à rebours. Il a voulu dire que le succès de M. J.-B. Dumas était tel lorsqu'il faisait son cours qu'il n'y avait pas de salle assez grande pour contenir les auditeurs qui désiraient suivre ce cours. La façon dont il l'a dit fait que l'on peut se demander si ces salles qui étaient *les plus grandes pour lui* n'étaient pas petites pour d'autres. Cette sorte d'antagonisme fait tourner contre M. Dumas le profit que celui-ci devait tirer de la comparaison.

RECTIFICATION

« *Pour lui* les plus grandes salles devenaient petites. On applaudissait comme à l'Athénée, on s'instruisait comme à l'École Polytechnique; on faisait plus encore: Dumas échauffait en éclairant; ingénieux interprète des faits, *souvent* devançant l'avenir, il charmait les esprits curieux, étonnait les doctes, semait les idées, donnait à la lumière de larges ouvertures et enlevait l'admiration. »

P. 106. — « La plan de l'École, *dès l'année 1828,* était arrêté, l'autorisation obtenue. »

RECTIFICATION

« *Dès l'année 1828,* le plan de l'École était arrêté, l'autorisation obtenue. »

P. 106. — « L'éloquence, *il y a cinquante ans,* n'était pas rare en France. On voyait Lamartine, *à la tribune,* succéder à Guizot,

Dufaure à Berryer, Thiers à Rémuzat, Cousin au duc de Broglie, Villemain à Montalembert. »

RECTIFICATION

« *Il y a cinquante ans,* l'éloquence n'était pas rare en France. *A la tribune,* on voyait Lamartine succéder à Guizot, Dufaure à Berryer, Thiers à Rémusat, Cousin au duc de Broglie, Villemain à Montalembert. »

P. 108. — « M. Dumas étudiait l'éclairage de nos rues. Satisfait d'une disposition nouvelle et certain du succès, *pour jouir* de l'étonnement, peut-être de l'admiration d'un bon juge, *il proposa* à Balard, son intime ami, une promenade dans les rues de Paris. »

OBSERVATION

On pourrait s'étonner de voir un mathématicien s'exprimer avec aussi peu de précision. La langue française, je l'ai déjà dit, est un instrument qui permet un langage exact. Mais encore faut-il, si l'on veut obtenir ce résultat, que l'on mette chaque expression rigoureusement à sa place.

Ce n'était pas précisément pour jouir de l'étonnement de son ami que M. Dumas était certain du succès : ce n'eût été là qu'une satisfaction bien éphémère. Son succès, il ne l'avait pas cherché pour son ami seulement : il l'avait cherché et trouvé pour le bien général. Mais ce qu'il mit en œuvre pour jouir de l'étonnement et de l'admiration de son ami, ce fut la proposition qu'il lui fit d'une promenade dans les rues de Paris.

RECTIFICATION

« M. Dumas étudiait l'éclairage de nos rues. Satisfait d'une disposition nouvelle et certain du succès, *il proposa* à Balard, son intime ami, *pour jouir* de l'étonnement, peut-être de l'admiration d'un bon juge, une promenade dans les rues de Paris. »

P. 109. — « M. Dumas croyait qu'avec les mêmes lumières, la même prudence et le même zèle, les mêmes hommes, sous tous les régimes, *peuvent avec honneur* continuer les mêmes desseins. »

RECTIFICATION

« M. Dumas croyait qu'avec les mêmes lumières, la même prudence et le même zèle, les mêmes hommes *peuvent avec honneur,* sous tous les régimes, continuer les mêmes desseins. »

P. 110. — « Quand il a été dit : « Nul ne peut servir deux » maîtres, » la science n'était pas l'un d'eux. « *Pour un savant, ainsi prononce une admiration trop exigeante, une seule chose est nécessaire*; captivé par la science, il doit vivre en elle, avec elle et pour elle. »

OBSERVATION

Il semble qu'il serait infiniment préférable d'énoncer en un seul bloc, sans interruption, toute la pensée que l'on prête à cette admiration trop exigeante.

RECTIFICATION

« Quand il a été dit : « Nul ne peut servir deux maîtres, » la science n'était pas l'un d'eux. *Une seule chose est nécessaire pour un savant* : captivé par la science, il doit vivre en elle, avec elle et pour elle. *Ainsi prononce une admiration trop exigeante.* »

Réponse de M. Pasteur,

Directeur de l'Académie française,

au discours de M. Joseph Bertrand.

P. 114. — « Mais à l'inverse de ce qui *attend d'ordinaire* les petits prodiges, votre vie a réalisé les promesses de votre enfance. »

RECTIFICATION

« Mais à l'inverse de ce qui, *d'ordinaire*, *attend* les petits prodiges, votre vie a réalisé les promesses de votre enfance. »

P. 117. — « Dans votre discours, que vous avez, comment dirai-je? pailleté d'anecdotes et de citations, la figure de M. Dumas se dégage-t-elle toujours dans sa grave sérénité? M. Dumas ne vous est-il pas *un peu* apparu comme le vous voyiez de la place que vous occupiez près de lui à l'Académie des sciences, de profil seulement? »

OBSERVATION

La place donnée ici à la locution *un peu* modifie légèrement le sens que M. Pasteur a voulu donner à sa phrase. Il n'a pas voulu

dire que M. Dumas n'a fait qu'apparaître à peine à M. Bertrand, ce qui n'eût pas été exact, puisque MM. Dumas et Bertrand, tous les deux de l'Académie des sciences, avaient ainsi l'occasion de se voir souvent. L'expression *un peu* porte, dans la pensée de l'auteur, sur *la façon de voir*. M. Dumas était placé à l'Académie des sciences de manière à n'être aperçu par M. Bertrand que de profil. M. Pasteur imagine que dans le portrait qu'il en a tracé, M. Bertrand n'a aussi donné qu'un profil de M. Dumas.

RECTIFICATION

« Dans votre discours, que vous avez, comment dirai-je? pailleté d'anecdotes et de citations, la figure de M. Dumas se dégage-t-elle toujours dans sa grave sérénité? M. Dumas ne vous est-il pas apparu *un peu* comme vous le voyiez de la place que vous occupiez près de lui à l'Académie des sciences, de profil seulement? »

P. 121. — « Si je ne craignais de noyer sous des détails les idées qui, dans un éloge académique, doivent *nettement* se dégager, je m'arrêterais à cette année 1826. »

RECTIFICATION

« Si je ne craignais de noyer sous des détails les idées qui, dans un éloge académique, doivent se dégager *nettement*, je m'arrêterais à cette année 1826. »

Discours prononcé par M. Ludovic Halévy

lorsque, dans la séance publique du 4 février 1886, il vint prendre possession du fauteuil de M. d'Haussonville.

P. 138. — « *Dans un chapitre* de ses SOUVENIRS, M. le comte d'Haussonville nous a raconté comment il avait été mordu, *tout jeune,* par le démon de la politique, et comment il n'était pas encore, *au bout d'un demi-siècle*, guéri de cette morsure. »

RECTIFICATION

« M. le comte d'Haussonville nous a raconté, *dans un chapitre* de ses SOUVENIRS, comment, *tout jeune*, il avait été mordu par le démon de la politique, et comment, *au bout d'un demi-siècle*, il n'était pas encore guéri de cette morsure. »

P. 143. — « Je dois reconnaître cependant que M. le comte d'Haussonville ne fut poète que par hasard, et même par accident. J'ai retrouvé, en effet, *à la date de 1833*, sur de vieux feuillets jaunis par le temps, cette dédicace précédant de petits couplets très spirituellement rimés par le secrétaire d'ambassade en l'honneur de son ambassadrice. »

OBSERVATION

Une simple petite équivoque causée par la place donnée à la date de 1833. On peut se demander si c'est à cette date que M. Ludovic Halévy a fait la trouvaille dont il parle. Réflexion faite, il était peut-être un peu jeune à cette époque pour préparer l'éloge académique que cinquante-trois ans plus tard il devait faire de M. le comte d'Haussonville.

RECTIFICATION

« Je dois reconnaître cependant que M. le comte d'Haussonville ne fut poète que par hasard, et même par accident. J'ai retrouvé, en effet, sur de vieux feuillets jaunis par le temps, cette dédicace, *à la date de 1833*, précédant de petits couplets très spirituellement rimés par le secrétaire d'ambassade en l'honneur de son ambassadrice. »

P.145. — « Il fit imprimer à Bruxelles une œuvre de très vive et très éloquente polémique, le BULLETIN FRANÇAIS, et s'efforça,

par tous les moyens possibles, de la faire pénétrer en France; poursuivi devant les tribunaux belges, M. d'Haussonville *alla continuer en Angleterre cette publication.* »

Observation

En juxtaposant comme il l'a fait, sans aucune interruption les deux verbes *aller* et *continuer*, M. Halévy les a séparés tous les deux de leurs compléments, ce qui coupe désagréablement la fin de la phrase, laquelle n'avance plus que par soubresauts.

Rectification

« Il fit imprimer à Bruxelles une œuvre de très vive et très éloquente polémique, le Bulletin français, et s'efforça, par tous les moyens possibles, de le faire pénétrer en France; poursuivi devant les tribunaux belges, M. d'Haussonville *alla en Angleterre continuer cette publication.* »

P. 147. — « Et voici qu'on leur donne un roi dépossédé en quête d'une couronne vacante; Stanislas organise à Nancy une petite cour française et une petite Académie française; Voltaire et la marquise du Châtelet sont ses hôtes et ses amis; son confesseur, le père Menou, est un Français; le roi Stanislas est en coquetterie avec Montesquieu et en correspondance avec Rousseau; Saint-Lambert et Tressan sont ses poètes; il donne *indifféremment* asile dans son petit État aux philosophes et aux jésuites français persécutés en même temps et s'en allant *en exil de compagnie.* »

Observation

Il est impossible d'admettre que l'adverbe *indifféremment* s'applique au substantif *asile.* La signification d'*indifféremment* suppose son application à au moins deux ordres de choses, soit d'idées, soit de personnes, en opposition. Or, par le mot *asile* on ne peut concevoir que l'idée d'hospitalité qui, seule, n'implique pas d'opposition. Cet adverbe n'a par suite aucune raison d'être où l'auteur l'a placé. Il faut donc rechercher si dans cette phrase il n'y aurait pas ailleurs un antagonisme quelconque. Nous le trouvons dans la pensée qu'un accueil semblable est fait par Stanislas aux philosophes et aux jésuites dont, cependant, les doctrines sont en contradiction absolue. Il est donc nécessaire, si l'on veut donner à l'adverbe *indifféremment* toute sa signification, de le rapprocher des substantifs auxquels il doit s'appliquer.

Serais-je indiscret, en demandant aussi à M. Ludovic Halévy ce qu'il entend par cet *exil de compagnie?* Cela manque de limpidité.

RECTIFICATION

« Et voici qu'on leur donne un roi dépossédé, en quête d'une couronne vacante; Stanislas organise à Nancy une petite cour française et une petite Académie française : Voltaire et la marquise du Châtelet sont ses hôtes et ses amis; son confesseur, le père Menou, est un Français; le roi Stanislas est en coquetterie avec Montesquieu et en correspondance avec Rousseau; Saint-Lambert et Tressan sont ses poètes; il donne asile dans son petit État *indifféremment* aux philosophes et aux jésuites français, persécutés en même temps, et *de compagnie* s'en allant *en exil.* »

P. 148. — « Les vaincus, *bien avant la Révolution de 1789, ont senti* les anciennes et secrètes affinités qui les unissaient à leurs vainqueurs; le travail des idées accomplit son œuvre, rapproche les esprits, efface les frontières, confond les intérêts et les sentiments. »

OBSERVATION

Voilà une de ces tournures flottantes et vagues que l'on ne saurait trop éviter. Cette façon de séparer le verbe du sujet par une date imprécise incite le lecteur à se demander à quelle époque ces vaincus ont subi le désastre dont ils ont été victimes. Il n'y a, du reste, aucune connexité entre cette pensée et celle exprimée par M. Ludovic Halévy. Celui-ci veut simplement faire comprendre que longtemps avant la Révolution les vaincus — c'est-à-dire les castes dont cet événement historique avait aboli les privilèges — s'étaient aperçus qu'il existait des affinités entre eux et leurs adversaires.

RECTIFICATION

« *Bien avant la Révolution de 1789, les vaincus ont senti* les anciennes et secrètes affinités qui les unissaient à leurs vainqueurs : le travail des idées accomplit son œuvre, rapproche les esprits, efface les frontières, confond les intérêts et les sentiments.»

P. 150. — « Le duc Charles IV était, lui, bel et bien un héros de roman. Ce n'est encore qu'un enfant, et déjà il est aux pieds d'Anne d'Autriche; à seize ans il épouse la princesse Nicolle, mais il l'épouse sans amour, bien qu'elle soit sa cousine; en

revanche, c'est par amour pour Mme de Chevreuse qu'il se brouille avec Richelieu et prend parti contre la France, et par amour encore que, sa première femme étant en parfaite santé, il donne à la Lorraine une seconde souveraine légitime : Mme de Cantecroix; à la grande joie, d'ailleurs, de ses sujets, qui, le jour de l'entrée *à Nancy de la nouvelle duchesse*, la saluent de ce cri : « *Vive* Monseigneur le duc de Lorraine et ses deux femmes ! »

Réflexions

J'avoue ne pas très bien comprendre ce *Nancy de la nouvelle duchesse.* M. Halévy a-t-il voulu indiquer une idée d'appartenance? N'aurait-il pas plutôt voulu dire : « *L'entrée de la nouvelle duchesse à Nancy?*

Quant à la joie ressentie par les sujets du duc de Lorraine parce que ce seigneur avait deux femmes légitimes, les vivats que poussaient les badauds en sont-ils bien une preuve? On sait la valeur de ces vivats sous l'ancien régime : souvent il arrivait que les manants qui ne manifestaient pas par un vif enthousiasme leur amour pour leur seigneur, ceux qui, en un mot, paraissaient *froids* étaient *chaudement* étrillés. Effet de contraste.

Rectification

« Le duc Charles IV était, lui, bel et bien, un héros de roman. Ce n'est encore qu'un enfant, et déjà il est aux pieds d'Anne d'Autriche; à seize ans, il épouse la princesse Nicolle, mais il l'épouse sans amour, bien qu'elle soit sa cousine; en revanche, c'est par amour pour Mme de Chevreuse qu'il se brouille avec Richelieu et prend parti contre la France, et par amour encore que, sa première femme étant en parfaite santé, il donne à la Lorraine une seconde souveraine légitime, Mme de Cantecroix, à la grande joie, d'ailleurs, de ses sujets, qui, le jour de *l'entrée de la nouvelle duchesse à Nancy*, la saluent de ce cri : « *Vivent* » Monseigneur le duc de Lorraine et ses deux femmes ! »

P. 151. — « Charles IV a plus de soixante ans, et la nouvelle duchesse, *cette fois*, n'a que quatorze ans, si bien que les habitants de Nancy, *pendant le cours de ce règne de plus de quarante ans*, voyaient à chaque mariage et à chaque entrée solennelle, rajeunir leur souveraine à mesure que vieillissait leur souverain. »

OBSERVATION

M. Halévy s'est-il bien rendu compte du sens qu'il a donné à ces deux mots : *cette fois*, en les plaçant après la désignation de la personnalité qu'il vise par les mots « *la nouvelle duchesse* »? Ne s'est-il donc point aperçu qu'ainsi cette personnalité se confond avec celles des duchesses antérieures, que toutes deviennent une seule et même personne, alors que, manifestement, sa pensée implique une distinction entre cette nouvelle duchesse et les précédentes? Il résulte de cela que cette nouvelle duchesse, mais toujours la même, rajeunit au fur et à mesure qu'elle avance en âge.

RECTIFICATION

« Charles IV a plus de soixante ans, et *cette fois* la nouvelle duchesse n'a que quatorze ans, si bien que, *pendant le cours de ce règne de plus de quarante ans,* les habitants de Nancy voyaient à chaque mariage et à chaque entrée solennelle rajeunir leur souveraine à mesure que vieillissait leur souverain. »

P. 153. — « Sa compagnie, *le 9 janvier,* était de service au bastion 72; M. d'Haussonville est mis en faction près d'une poudrière placée sur le chemin de ronde. Un obus éclate à cinquante mètres de là... »

OBSERVATION

Quelle nécessité y avait-il de faire cette coupure essoufflante, qui a, en outre, l'inconvénient de séparer le verbe de son sujet?

RECTIFICATION

« *Le 9 janvier,* sa compagnie était de service au bastion 72; M. d'Haussonville est mis en faction près d'une petite poudrière placée sur le chemin de ronde. Un obus éclate à cinquante mètres de là... »

Réponse de M. Édouard Pailleron,

Directeur de l'Académie française,

au discours de M. Ludovic Halévy.

P. 163. — « Auteur dramatique! voici qui m'amène tout d'abord au premier sinon au plus grave de ces griefs. Vous

êtes auteur dramatique, Monsieur, et il paraît qu'il n'en faut plus à l'Académie. Pourquoi? — Parce qu'il y en a trop. — Qui prétend cela? — Ceux qui ne le sont *pas probablement:* des romanciers, des historiens, des hommes politiques. »

Observation

M. Pailleron a donné ici à l'adverbe *probablement* un sens qui n'est pas dans sa pensée. En le plaçant immédiatement après la négation *pas* sans le séparer de celle-ci par une virgule, il lui a donné un sens affirmatif, alors qu'il voulait en faire une expression dubitative. En écrivant : « Ceux qui ne le sont *pas probablement* » sans virgule après *pas*, on obtient cette affirmation : *ceux qui le sont certainement.*

De sorte que la question se pose ainsi :

— Il ne faut plus d'auteurs dramatiques à l'Académie.

— Pourquoi?

— Parce qu'il y en a trop.

— Qui prétend cela?

— Ceux qui sont auteurs dramatiques *sans que l'on puisse douter* qu'ils exercent cette profession.

Si M. Pailleron avait mis une virgule après la négation *pas,* ou mieux, s'il avait fait commencer sa réplique par l'adverbe *probablement,* il aurait dit ce qu'il pensait et non le contraire de sa pensée, comme cela lui est arrivé.

Rectification

« Auteur dramatique! Voici qui m'amène tout d'abord au premier, sinon au plus grave de ces griefs. Vous êtes auteur dramatique, Monsieur, et il paraît qu'il n'en faut plus à l'Académie. Pourquoi? — Parce qu'il y en a trop. — Qui prétend cela? — *Probablement* ceux qui ne le sont *pas:* des romanciers, des historiens, des hommes politiques. »

Discours prononcé par M. Léon Say

lorsque, dans la séance publique du 16 décembre 1886, il vint prendre possession du fauteuil de MM. Jules Sandeau et Edm. About.

P. 189. — « L'histoire de Marianna n'est que le développement de cette idée. Le public a accueilli ce nouveau roman, quand il a paru, *avec la plus grande faveur*. Lorsqu'on parlait de Sandeau, *à cette époque*, on ne l'appelait jamais autrement que l'auteur de MARIANNA. »

OBSERVATION

Légère amphibologie. Le membre de phrase « *avec la plus grande faveur* » paraît être le complément de *paru* plutôt que celui d'*accueilli*, de telle sorte que l'on peut se demander si ce roman « a paru avec la plus grande faveur ».

RECTIFICATION

« L'histoire de Marianna n'est que le développement de cette idée. Le public a accueilli *avec la plus grande faveur* ce nouveau roman quand il a paru. Lorsque, *à cette époque*, on parlait de Sandeau, on ne l'appelait jamais autrement que l'auteur de MARIANNA. »

P. 196. — « Mais ces réflexions m'entraînent, et je dois me rappeler que je suis ici parce que j'ai appris à me borner. J'aurais cependant bien des choses à vous dire *encore* sur l'œuvre de Sandeau... »

OBSERVATION

Comment! Monsieur Léon Say, vous nous dites que vous êtes à l'Académie parce que vous avez *appris à vous borner*, et vous voudriez *répéter des choses que vous avez déjà dites!* Ce n'est pas se borner, cela, c'est allonger. C'est du moins ce que vous nous donnez à entendre en plaçant l'adverbe *encore* après le verbe *dire*. Vous lui donnez ainsi le sens de *de nouveau*. (Voir ÉTUDE SUR LA PLACE DE QUELQUES MOTS, p. 16.)

RECTIFICATION

« Mais ces réflexions m'entraînent, et je dois me rappeler que je suis ici parce que j'ai appris à me borner. J'aurais *encore*,

cependant, bien des choses à vous dire sur l'œuvre de Sandeau. »

P. 197. — « Son dernier ouvrage, JEAN DE THOMMERAY, est pourtant plein de vigueur et de vie. Il respire le plus pur patriotisme. En parlant de ceux qui sont morts *pour la Patrie devant l'ennemi,* il pensait sans doute à ce fils que la maladie avait éloigné du champ de bataille. »

OBSERVATION

Est-ce donc la Patrie qui est devant l'ennemi? Moralement, oui; mais ce n'est pas elle qui est le pivot de la phrase de M. Léon Say. Son objectif, c'est « *ceux qui sont morts* ».

RECTIFICATION

« Son dernier ouvrage, JEAN DE THOMMERAY, est pourtant plein de vigueur et de vie. Il respire le plus pur patriotisme. En parlant de ceux qui, *pour la Patrie*, sont morts *devant l'ennemi,* il pensait sans doute à ce fils que la maladie avait éloigné du champ de bataille. »

P. 210. — « C'est à la Schlittembach qu'About vivait heureux en écrivant, quand la guerre de 1870 *éclata;* c'est de là qu'il partit pour suivre nos armées et *parler de leur courage, en s'exposant à tous les dangers.* On se rappelle qu'il faillit *deux fois* être fusillé. »

RÉFLEXION

On pourrait croire que c'est en parlant du courage de nos armées qu'About s'exposait à tous les dangers. Ce n'est pas cette action patriotique qui le plaçait dans cette situation dangereuse. La cause des dangers courus par lui, c'est qu'il était parti pour suivre nos armées.

RECTIFICATION

« C'est à la Schlittembach qu'About vivait heureux en écrivant, quand *éclata* la guerre de 1870; c'est de là que, *en s'exposant à tous les dangers,* il partit pour suivre nos armées et *parler de leur courage.* On se rappelle que, *deux fois*, il faillit être fusillé. »

Réponse de M. Rousse,

Directeur de l'Académie française,

au discours de M. Léon Say.

P. 216. — « Vous venez chez nous chercher un air plus pur, des mœurs plus candides, des âmes plus naïves; et vous appelez cela changer de République!...

Ah! ne nous brouillez pas avec la République,

Monsieur; et laissez-nous croire, pour ne pas trop enfler notre vanité, qu'ailleurs comme ici, l'on trouve des hommes laborieux, résolus et modestes qui savent toujours *avant de parler ce qu'ils veulent dire,* et *avant d'agir ce qu'ils veulent faire.* »

Observations

Ah Dieu! quel pathos! quel galimatias!

« *Avant de parler ce qu'ils veulent dire,* et *avant d'agir ce qu'ils veulent faire.* »

Voilà ce que l'on peut appeler une singulière façon d'exprimer sa pensée en français. Franchement, si c'est pour avoir écrit de cette sorte que M. Rousse a été élu membre de l'Académie, on peut se demander comment il aurait fallu qu'il écrivît pour n'être pas élu.

« Parler ce qu'ils veulent dire »! Eh pardieu! ils seront bien obligés de le faire, s'ils veulent exprimer leur pensée par la parole.

« Agir ce qu'ils veulent faire »!... Ça, c'est plus énigmatique, et pour sonder la profondeur de cette expression, je n'ai pas la perspicacité d'Œdipe.

Bien que ce travail ne soit pas un traité de ponctuation, je me vois encore obligé de m'occuper ici de cette partie très importante de la langue, tellement est défectueuse la façon dont est ponctuée la phrase qui fait l'objet de la présente observation.

On peut poser comme règle générale que lorsqu'un membre de phrase est terminé par un point-et-virgule, si le membre de phrase qui suit commence par la conjonction ***et***, on doit remplacer le point-et-virgule par une simple virgule, car la conjonction sépare déjà suffisamment les deux pensées exprimées. Il est possible qu'il y ait quelques rares exceptions à cette règle, mais,

jusqu'à présent, je n'en ai rencontré aucune qui soit justifiée. Je blâmerai donc ceci :

Ah ! ne nous brouillez pas avec la République,

Monsieur ; et laissez-nous croire... »

Une simple virgule après le substantif *Monsieur* eût été amplement suffisante.

Mais si je réprouve l'emploi du point-et-virgule dans le cas que je viens d'exposer, que n'aurai-je point à dire de la virgule placée par M. Rousse après le mot *vanité?*

Il est bien évident que M. Rousse a voulu faire du membre de phrase « *ailleurs comme ici* » une simple incidente explicative que l'on peut placer entre deux virgules ; mais il est non moins évident que, pour ce faire, il aurait dû rétablir la conjonction *que* et non point la laisser en la forme elliptique.

Si, en effet, nous acceptons cette forme et si nous supprimons l'incidente, que reste-t-il de cette phrase ?

« ... et laissez-nous croire pour ne pas trop enfler notre vanité l'on trouve des hommes laborieux, résolus et modestes qui savent... »

Ce qui n'a aucune espèce de sens. En rétablissant la conjonction *que* en dehors de l'incidente, nous aurons :

« ... et laissez-nous croire, pour ne pas trop enfler notre vanité, *que* l'on trouve des hommes laborieux, résolus et modestes qui savent... »

Si l'on veut laisser la conjonction *que* elliptique, c'est-à-dire *qu',* la suppression des deux virgules (après *vanité* et après *ici*) est impérativement indiquée.

RECTIFICATION

« Vous venez chez nous chercher un air plus pur, des mœurs plus candides, des âmes plus naïves, et vous appelez cela changer de République !...

Ah ! ne nous brouillez pas avec la République,

Monsieur, et laissez-nous croire, pour ne pas trop enfler notre vanité, *que,* ailleurs comme ici, l'on trouve des hommes laborieux, résolus et modestes qui, *avant de parler et avant d'agir,* savent toujours *ce qu'ils veulent dire et ce qu'ils veulent faire.* »

P. 222. — « Convenez-en, Monsieur, avant que vous n'en eussiez débrouillé les ténèbres, il ne faisait pas bien clair dans

vos écoles. *Dans quelques-unes, même aujourd'hui*, il règne encore comme un demi-jour de pagode où les initiés savent *seuls* se reconnaître. »

RECTIFICATION

« Convenez-en, Monsieur, avant que vous n'en eussiez débrouillé les ténèbres, il ne faisait pas bien clair dans vos écoles. *Et même aujourd'hui*, il règne encore *dans quelques-unes* comme un demi-jour de pagode où *seuls* les initiés savent se reconnaître. »

P. 228. — « Bientôt après, comme ces jeunes Romains des derniers temps de la République qui après avoir reçu à Rome les leçons de Philon de Larisse, s'en allaient étudier Platon de plus près dans les Académies de Corinthe ou d'Athènes, *il avait été* continuer en Grèce les fortes études qui l'avaient ici tant charmé. »

OBSERVATIONS

Voir, au sujet de *avait été*, l'observation faite au discours du duc d'Aumale, page 112.

J'ajouterai à cette observation que c'est peut-être pour éviter la répétition du verbe *aller* que M. Rousse a eu recours à cette forme. Alors il n'a pas eu « la main heureuse » : *était allé continuer*, qu'il aurait pu employer est une répétition moins sensible de *s'en allaient* que *il avait été* ne l'est de *qui l'avaient*.

RECTIFICATION

« Bientôt après, comme ces jeunes Romains des derniers temps de la République qui, après avoir reçu à Rome les leçons de Philon de Larisse, s'en allaient étudier Platon de plus près dans les Académies de Corinthe ou d'Athènes, il *était allé* continuer en Grèce les fortes études qui l'avaient ici tant charmé. »

P. 229. — « Dans le sentier sacré que, jadis, les Muses montaient *en chantant sans toucher la terre,* il s'arrête pour quereller... le cantonnier qui laisse à l'abandon les chemins poudreux du Parnasse. »

OBSERVATION

Chanter sans toucher la terre... Eh mais! je ne vois pas bien pourquoi on ne chanterait pas sans toucher la terre. Ce n'est pas si difficile. M. Rousse n'aurait-il pas voulu dire : « *Montaient sans toucher la terre* »? Ce serait peut-être plus surnaturel,

mais puisqu'il s'agit de Muses, cela rentrerait mieux dans l'ordre d'idées qu'il a voulu exprimer.

RECTIFICATION

« Dans le sentier sacré que, jadis, *sans toucher la terre*, les Muses montaient *en chantant,* il s'arrête pour quereller... le cantonnier qui laisse à l'abandon les chemins poudreux du Parnasse. »

P. 238. — « Rien n'est plus pénétrant que ces confidences douloureuses qui viennent réveiller tout à coup l'écho lointain de nos douleurs; et dans MARIANNA comme dans MADELEINE, dans FERNANDE, comme dans VALCREUSE, il y a plus d'une page sur laquelle sont tombées *sans doute* bien des larmes muettes... »

OBSERVATION

En plaçant la locution adverbiale *sans doute* après le verbe *tombées,* M. Rousse lui a donné un sens affirmatif que ne comporte pas la phrase. Ainsi, cela équivaut à peu près à *sans aucun doute.* Il est bien probable, en effet, que des larmes sont tombées sur plus d'une page des livres qu'il cite, mais on ne peut donner à cette opinion un caractère de certitude : ce n'est pas un fait acquis, indéniable. Il eût donc mieux valu laisser à *sans doute* le sens : « *il est probable que.* »

RECTIFICATION

« Rien n'est plus pénétrant que ces confidences douloureuses qui viennent réveiller tout à coup l'écho lointain de nos douleurs, et dans MARIANNA comme dans MADELEINE, dans FERNANDE comme dans VALCREUSE, *sans doute* il y a plus d'une page sur laquelle sont tombées bien des larmes muettes... »

Discours prononcé par M. Hervé

lorsque, dans la séance publique du 10 février 1887, il vint prendre possession du fauteuil de M. le duc de Noailles.

P. 249. — « Les salons *en France* ont toujours joué un rôle considérable. Les mœurs, la langue, le mouvement des idées ont subi leur influence. Jamais elle ne fut plus puissante qu'au XVIIIe siècle. »

OBSERVATION

Peu de chose à dire ici. On le voit, M. Hervé procède généralement par phrases courtes. Il a, de la sorte, l'avantage d'être toujours clair. Cependant j'eusse préféré qu'il plaçât, dans le cas présent, les deux mots « *en France* » après le verbe *joué*. Il aurait obtenu ainsi une phrase plus coulante, et surtout plus précise. Le sujet se trouverait ainsi plus rapproché du verbe, et le complément suivrait immédiatement ce dernier, ce qui ne nuit jamais à la clarté de la phrase.

RECTIFICATION

« Les salons ont toujours joué *en France* un rôle considérable. Les mœurs, la langue, le mouvement des idées ont subi leur influence. Jamais elle ne fut plus puissante qu'au XVIIIe siècle. »

Réponse de M. Maxime Du Camp,

Directeur de l'Académie française,

au discours de M. Hervé.

P. 274. — « Cependant *l'on* peut reconnaître que Chateaubriand, s'il n'eût rejeté son manteau de pair de France, eût rendu bien des services à son parti; il eût même été utile au nouveau gouvernement, en lui épargnant la peine, pour *ne* dire plus, de faire arrêter et incarcérer l'auteur du GÉNIE DU CHRISTIANISME. »

Observations

Au sujet de la lettre euphonique *l* de *l'on,* voir l'observation page 239, discours de M. Taine.

M. Maxime Du Camp a eu le tort d'employer dans cette même phrase une négation incomplète. Lorsque l'on place la négation *ne* devant un infinitif suivi de l'adverbe *plus,* il me paraît nécessaire que cette négation soit complétée par l'addition de l'adverbe *pas.*

Rectification

« Cependant, *on* peut reconnaître que Chateaubriand, s'il n'eût rejeté son manteau de pair de France, eût rendu bien des services à son parti; il eût même été utile au nouveau gouvernement en lui épargnant la peine, pour *ne pas* dire plus, de faire arrêter et incarcérer l'auteur du Génie du christianisme. »

P. 275. — « C'est au château de Maintenon que le duc de Noailles se délassait de ses travaux parlementaires. *Dans ce domaine que lui avaient légué ses ancêtres, il aimait à retrouver* les allées à l'ombre desquelles celle qui s'appelait volontiers une mère de l'Eglise s'était promenée en causant avec l'auteur d'Esther de cette tragédie où les incidents de l'histoire intime de Versailles se laissent apercevoir derrière les fictions empruntées à l'Ecriture sainte. »

Rectification

« C'est au château de Maintenon que le duc de Noailles se délassait de ses travaux parlementaires. *Il aimait à retrouver, dans ce domaine que lui avaient légué ses ancêtres,* les allées à l'ombre desquelles celle qui s'appelait volontiers une mère de l'Eglise s'était promenée en causant avec l'auteur d'Esther de cette tragédie, où les incidents de l'histoire intime de Versailles se laissent apercevoir derrière les fictions empruntées à l'Ecriture sainte. »

P. 277. — « La politique est comme l'enfer : elle est pavée de bonnes intentions; c'est par les résultats seuls que nous devons juger des actes que les contemporains ont *souvent* applaudis parce qu'ils n'en avaient aperçu *ni* deviné les conséquences. »

Observation

L'emploi de la conjonction *ni,* dans ce cas, fait supposer qu'elle a été employée antérieurement. M. Maxime Du Camp a cru devoir,

par une ellipse qui n'est pas une faute, éviter cette répétition. Cependant on peut voir, par la rectification ci-après, combien la phrase aurait gagné en précision et en énergie si cette conjonction avait été répétée.

RECTIFICATION

« La politique est comme l'enfer : elle est pavée de bonnes intentions; c'est par les résultats seuls que nous devons juger des actes que, *souvent*, les contemporains ont applaudis parce qu'ils n'en avaient *ni* aperçu *ni* deviné les conséquences. »

P. 278. — « *Dans une maison située non loin de son hôtel,* il trouvait facilement à exercer cette bonté adjuvante qui a été une des règles de sa vie. Là, en effet, il rencontrait des vieillards reçus en hospitalité, des orphelines recueillies, des petites filles que l'on instruit, des enfants du premier âge, des nourrissons déposés dans une crèche. *A la tête* de cette admirable officine de charité, *il saluait,* sous la blanche cornette des filles de saint Vincent de Paul, une femme dont le nom patronymique a sonné haut dans les fastes de l'histoire de France, et parmi les sœurs, il en voyait une à laquelle il pouvait dire : « Bonjour ma cousine », car le sang de la famille de l'humble religieuse s'est mêlé à celui des Noailles. »

OBSERVATION

Si mes lecteurs veulent bien examiner avec attention la phrase qui commence par ces mots : « *A la tête;* » s'ils veulent bien se rendre compte de la personnalité qui est indiquée par le pronom et le verbe « *il saluait* », ils s'apercevront que *celui qui saluait*, c'est celui qui était « *à la tête* de l'admirable officine de charité ». Il n'y a là aucune interposition pouvant indiquer un autre personnage.

Supposons, en effet, que le Directeur de l'Académie française reçoive l'Empereur de Russie — cela peut très bien arriver ! — Il va, suivi des académiciens, au-devant de ce personnage. Si je raconte cette visite, je dirai : « *A la tête* de ses collègues de l'Académie, *M. le Directeur saluait* l'Empereur. » Je pense bien que mes lecteurs ne comprendront pas que c'est l'Empereur qui est à la tête des académiciens. Si je remplace la désignation de la personne — le Directeur — par le pronom *il*, qui en tient lieu, je me trouve exactement dans le cas de la phrase de M. Maxime Du Camp. Les lecteurs feront-ils davantage confusion?

Si nous continuons à analyser la phrase, nous sommes portés à

nous demander qui portait la « blanche cornette des filles de saint Vincent de Paul », et nous nous apercevons que *c'est aussi bien le personnage qui saluait que celui qui était salué.*

Je reprends le récit de la visite :

« A la tête de ses collègues de l'Académie, *il saluait,* sous l'habit à palmes vertes, l'Empereur de Russie. »

Comme quiconque sait que l'habit à palmes vertes est le costume des membres de l'Académie, personne ne comprendra que c'est l'Empereur de Russie qui en était revêtu.

Il y a là, en effet, une distinction qui ne permet pas la confusion. Mais supposons que ce soient deux collègues qui se trouvent en présence l'un de l'autre, et qu'un seul des deux porte l'habit distinctif, quel est celui des deux auquel le lecteur attribuera cet habit? Il l'attribuera aussi bien à l'un qu'à l'autre.

Ce qui fait que si nous ne pouvons voir, dans la phrase de M. Maxime Du Camp, M. le duc de Noailles coiffé de la blanche cornette des filles de saint Vincent de Paul, c'est seulement la caractéristique du costume qui nous fait opérer la distinction; mais il n'en reste pas moins que M. le duc de Noailles se trouvait placé à la tête d'une officine de charité.

Eh bien, cela est assez original, et je suis persuadé que, de son vivant, M. le duc de Noailles ne s'attendait guère au rôle que lui fait jouer M. Maxime Du Camp.

La construction de cette phrase fait donc de celle-ci une constante équivoque.

Rectification

« Il trouvait facilement à exercer, *dans une maison située non loin de son hôtel,* cette bonté adjuvante qui a été une des règles de sa vie. Là, en effet, il rencontrait des vieillards reçus en hospitalité, des orphelines recueillies, des petites filles que l'on instruit, des enfants du premier âge, des nourrissons déposés dans une crèche. *M. le duc de Noailles saluait,* ***là encore,*** *à la tête* de cette admirable officine de charité, *et* sous la blanche cornette des filles de saint Vincent de Paul, une femme dont le nom patronymique a sonné haut dans les fastes de l'histoire de France, et parmi les sœurs, il en voyait une à laquelle il pouvait dire : « Bonjour ma cousine », car le sang de la famille de l'humble religieuse s'est mêlé à celui des Noailles. »

P. 279. — « *Dans votre île natale,* vous n'avez qu'ébauché vos études, qui s'achevèrent au collège Henri IV, où vous eûtes la

bonne fortune d'écouter les leçons d'un maître éminent que ses travaux d'histoire militaire ont rendu célèbre; vous avez pu apprécier alors une intelligence, une sûreté de méthode que vous allez retrouver plus actives que jamais. »

Observation

J'ai dit dans une observation à propos du discours de M. Marmier (p. 96), l'inconvénient de l'emploi de la préposition *dans* au commencement d'une phrase. J'ajouterai que, dans ce cas, presque toujours elle donne lieu à une inversion, et je ne saurais me lasser de répéter qu'il faut en prose, autant que possible, éviter l'inversion. La même observation s'applique aux trois phrases qui suivent.

Rectification

« Vous n'avez qu'ébauché, *dans votre île natale*, vos études, qui s'achevèrent au collège Henri IV, où vous eûtes la bonne fortune d'écouter les leçons d'un maître éminent, que ses travaux d'histoire militaire ont rendu célèbre; vous avez pu apprécier alors une intelligence, une sûreté de méthode que vous allez retrouver plus actives que jamais. »

P. 285. — « *Dans le journalisme politique*, où vous êtes passé maître, vous avez apporté des habitudes de modération et une élévation de langage qui témoignent des solides études dont vous avez fortifié votre âme aux jours de votre jeunesse. *Dans vos luttes les plus vives*, vous ne vous êtes jamais départi de ce que les humanités vous avaient enseigné. »

Rectification

« Vous avez apporté, *dans le journalisme politique*, où vous êtes passé maître, des habitudes de modération et une élévation de langage qui témoignent des solides études dont vous avez fortifié votre âme aux jours de votre jeunesse. Vous ne vous êtes jamais départi, *dans vos luttes les plus vives*, de ce que les humanités vous avaient enseigné. »

P. 286. — « *Dans certaines questions qu'il n'est pas opportun de rappeler*, votre perspicacité a été grande : vous avez signalé le mal, dévoilé le péril, indiqué le remède, et vous n'avez point été écouté, ce qui était naturel et n'a point dû vous surprendre, car il n'y a que les saints qui soient réduits à prêcher dans le désert. »

RECTIFICATION

« Votre perspicacité a été grande *dans certaines questions qu'il n'est pas opportun de rappeler :* vous avez signalé le mal, dévoilé le péril, indiqué le remède, et vous n'avez point été écouté, ce qui était naturel et n'a point dû vous surprendre, car il n'y a que les saints qui soient réduits à prêcher dans le désert. »

P. 292. — « *Dans nos commissions,* vous étudierez la quantité considérable d'œuvres qui sont soumises à notre jugement et, en appréciant l'effort de la jeunesse littéraire, vous verrez que nous pouvons envisager l'avenir avec confiance. »

RECTIFICATION

« Vous étudierez, *dans nos commissions,* la quantité considérable d'œuvres qui sont soumises à notre jugement et, en appréciant l'effort de la jeunesse littéraire, vous verrez que nous pouvons envisager l'avenir avec confiance. »

Discours prononcé par M. Leconte de Lisle

lorsque, dans la séance publique du 31 mars 1887, il vint prendre possession du fauteuil de Victor Hugo.

Je n'ai relevé dans ce discours, d'une étonnante pureté de style, d'une ampleur et d'une harmonie extraordinaires, aucune inversion, aucun contresens, aucune faute, en un mot, du genre de celles que, trop souvent, on peut reprocher aux confrères de M. Leconte de Lisle.

Réponse de M. Alexandre Dumas,

Directeur de l'Académie française,

au discours de M. Leconte de Lisle.

P. 343. — « Nombre de pièces où l'absence de date peut passer pour une confidence au lecteur, ne sonnent dans leur forme éclatante, que comme les pièces d'or jetées par *une main qui ne compte pas dans l'aumônière d'une belle quêteuse.* »

RÉFLEXION

Eh bien, il ne manquerait plus que ça!

Une main qui compterait dans l'aumônière d'une belle quêteuse au lieu de se borner à y laisser tomber son offrande, ce serait ce que l'on pourrait appeler le comble de l'indiscrétion.

RECTIFICATION

« Nombre de pièces, où l'absence de date peut passer pour une confidence au lecteur, ne sonnent, dans leur forme éclatante, que comme les pièces d'or jetées *dans l'aumônière d'une belle quêteuse par une main qui ne compte pas.* »

Discours prononcé par M. Gréard

lorsque, dans la séance publique du 19 janvier 1888, il vint prendre possession du fauteuil de M. le comte de Falloux.

P. 361. — « Lorsqu'il avait fait rebâtir en l'agrandissant le château de Bourg d'Iré, il en avait conservé les fondations anciennes, et c'est dans la partie où elles subsistaient qu'il s'était *personnellement* établi. »

OBSERVATION

Si l'adverbe *personnellement* était placé immédiatement avant le pronom *il*, sujet de l'auxiliaire être, la phrase gagnerait en précision. C'est du reste ce sujet que l'adverbe vise plus particulièrement et, pour serrer le sens, il est utile de ne l'en point séparer.

RECTIFICATION

« Lorsqu'il avait fait rebâtir, en l'agrandissant, le château de Bourg d'Iré, il en avait conservé les fondations anciennes, et c'est dans la partie où elles subsistaient que, *personnellement,* il s'était établi. »

P. 384. — « Les problèmes jadis réservés à une élite préparée à en peser les termes, à en mesurer les solutions, se sont dressés *tout d'un coup* devant des foules impatientes et inquiètes. »

OBSERVATION

C'est plutôt le sens *soudain, et sans que ces foules s'y attendissent,* qui est dans la pensée de l'auteur, que le sens *tout en une fois*. Je préférerais donc ici *tout à coup* à *tout d'un coup*. M. Gréard veut faire sentir que ces foules se sont trouvées surprises, non préparées à résoudre ces problèmes qui surgissaient brusquement devant elles. Cependant, et malgré ma préférence, j'avoue que, en l'espèce, ce sens est tellement subtil que l'auteur seul, dédaignant les suggestions de l'amour-propre, peut lui donner toute sa précision.

RECTIFICATION

« Les problèmes jadis réservés à une élite préparée à en peser les termes, à en mesurer les solutions se sont dressés *tout à coup* devant des foules impatientes et inquiètes. »

P. 385. — « Quelle force pour la France, qui a tant besoin qu'on l'aime, le jour où, serrés autour du gouvernement national, tous ceux qui ont le souci de l'avenir associeraient leurs lumières et leurs efforts pour travailler de concert à l'éducation de la démocratie et *asseoir* sur des institutions protectrices de toutes les libertés, respectueuses de tous les droits, *l'unité morale du pays.* »

Observation

Cette phrase est déjà quelque peu longuette; si nous ajoutons à cela que le complément du verbe *asseoir* est séparé de ce verbe par une période un peu longue elle-même, nous arrivons à la fin de la phrase, sans bénéfice pour la clarté, avec un peu d'essoufflement. Je pense qu'il serait préférable de transposer le complément : *l'unité morale du pays*, et de le placer immédiatement après le verbe *asseoir*.

Rectification

« Quelle force pour la France, qui a tant besoin qu'on l'aime, le jour où, serrés autour du gouvernement national, tous ceux qui ont le souci de l'avenir associeraient leurs lumières et leurs efforts pour travailler de concert à l'éducation de la démocratie et *asseoir l'unité morale du pays* sur des institutions protectrices de toutes les libertés, respectueuses de tous les droits. »

Réponse de M. le duc de Broglie,

Directeur de l'Académie française,

au discours de M. Gréard.

P. 392. — « La veille, il s'attaquait franchement aux idées, il va manier adroitement les hommes, et tendant la main à ceux qu'il combattait hier, c'est sur le champ de bataille même *qu'il leur* offre et fait accepter par *eux* un terrain de conciliation. »

Observation

Étant donné le changement de forme du pronom personnel *leur*, je crois qu'il eût mieux valu répéter la locution *qu'il* devant

le verbe *fait:* c'eût été, il me semble, plus grammatical, à cause de la séparation qui existe par le fait du pronom personnel *leur* entre le verbe *offrir* et son sujet. Si ce pronom personnel avait été répété devant le verbe *fait,* « ... qu'il *leur* offre et *leur* fait accepter... » la suppression de *qu'il* devant *fait* serait plus compréhensible.

RECTIFICATION

« La veille, il s'attaquait franchement aux idées, il va manier adroitement les hommes, et, tendant la main à ceux qu'il combattait hier, c'est sur le champ de bataille même *qu'il leur* offre et *qu'il* fait accepter par eux un terrain de conciliation. »

P. 396. — « Grand exemple et utile leçon pour cette jeunesse dont l'éducation morale vous tient si justement à cœur, et qui, réservée peut-être à plus d'une épreuve, a besoin qu'on lui enseigne *avant tout* la fermeté d'âme. »

OBSERVATION

Selon M. le duc de Broglie, le plus grand besoin de la jeunesse dont il parle, c'est qu'on lui enseigne la fermeté d'âme. C'est là, à son point de vue, la qualité essentielle. Son expression *avant tout* eût été beaucoup plus compréhensive s'il l'avait placée immédiatement après le mot *besoin*. En plaçant cette locution après le verbe *enseigner,* M. de Broglie ne comprend plus que tout ce qui peut être enseigné, tandis que sa pensée est que ce besoin est le plus urgent, qu'il passe même avant ce que l'on apprend d'instinct, sans qu'on vous l'enseigne.

RECTIFICATION

« Grand exemple et utile leçon pour cette jeunesse, dont l'éducation morale vous tient si justement à cœur, et qui, réservée peut-être à plus d'une épreuve, a besoin, *avant tout,* qu'on lui enseigne la fermeté d'âme. »

P. 396. — « Ce trait distinctif de son talent oratoire n'a jamais été plus visible que dans un autre de ses discours dont vous avez rappelé l'occasion. C'est quand il eut à défendre cette expédition de l'armée française à Rome, préparée par le général Cavaignac pour *sauver une tête sacrée du poignard des assassins.* »

Réflexion

Cette tête *sacrée du poignard des assassins* produit un effet assez bizarre : c'est un singulier sacre que celui du poignard.

Rectification

« Ce trait distinctif de son talent oratoire n'a jamais été plus visible que dans un autre de ses discours dont vous avez rappelé l'occasion. C'est quand il eut à défendre cette expédition de l'armée française à Rome, préparée par le général Cavaignac pour *sauver une tête sacrée* ***menacée*** *par le poignard des assassins.* »

P. 398. — « Mais vous nous avez raconté un trait de sa jeunesse qui a dû vous expliquer, comme à moi, comment il était arrivé à se faire une idée si intelligente et si large du rôle assigné à la royauté, dont *il appelait le rétablissement de ses vœux.* »

Observation

Je veux bien croire que dans l'esprit de M. le duc de Broglie il n'y a pas confusion, mais je sais bien que pour ses lecteurs ce n'est pas la royauté dont on appelle ici le rétablissement. Si M. le duc de Broglie veut bien relire sa phrase, il verra comme moi que M. de Falloux, dont il parle, appelait simplement *le rétablissement de ses vœux*. Quels étaient ces vœux? Mystère.

Rectification

« Mais vous nous avez raconté un trait de sa jeunesse qui a dû vous expliquer, comme à moi, comment il était arrivé à se faire une idée si intelligente et si large du rôle assigné à la royauté, dont, *de ses vœux, il appelait le rétablissement.* »

P. 412. — « Vous avez donné de l'appel que nous vous avons adressé *pour prendre rang* parmi nous une explication que personne n'admettra. Vous avez paru croire que nous avions voulu *seulement* honorer en vous la science de l'éducation à laquelle vos travaux et votre vie ont été *particulièrement* consacrés. »

Observation

Pour les adverbes *seulement* et *particulièrement*, renvoyant le lecteur à mon Etude sur la place de quelques mots, pages 15 et 51, je ne m'occuperai dans cette observation que de l'indéter-

mination créée par les mots «*pour prendre rang*». Si M. le duc de Broglie veut bien m'indiquer la personne qui, d'après sa phrase, devra prendre rang parmi les membres de l'Académie, je lui en serai reconnaissant. Un peu plus de précision ne nuirait pas, car, en ce qui me concerne, je déclare que la seule désignation qu'il a donnée est tout à fait insuffisante pour que je reconnaisse cette personne. (Voir Avant-Propos, p. 67.)

RECTIFICATION

« Vous avez donné de l'appel que nous vous avons adressé *pour que vous preniez rang* parmi nous une explication que personne n'admettra. Vous avez paru croire que nous avions voulu honorer en vous *seulement* la science de l'éducation, à laquelle *particulièrement* vos travaux et votre vie ont été consacrés. »

P. 419. — « Cette suite d'écrits, *par leur destination même, ne devaient être* que le commentaire et l'application de lois dont vous n'aviez pas à discuter le principe, puisqu'il avait été posé et accepté ailleurs : la réserve vous était commandée et il y a quelque mérite *à avoir su* vous y renfermer. »

OBSERVATIONS

Ici encore — peut-être est-ce une préférence intime — je conseillerai de rapprocher le verbe du sujet et de placer « *devaient être* » immédiatement après *écrits*.

La fin de cette phrase nous jette encore dans une de ces indéterminations que l'on ne saurait trop combattre pour si peu que l'on tienne à la clarté. (Voir Avant-Propos, p. 67.)

Qui donc, dans cette phrase, *a quelque mérite à avoir su?* La seule dureté de cette consonance aurait dû empêcher M. le duc de Broglie de tomber dans cette erreur.

RECTIFICATION

« Cette suite d'écrits *ne devaient être, par leur destination même,* que le commentaire et l'application de lois dont vous n'aviez pas à discuter le principe, puisqu'il avait été posé et accepté ailleurs : la réserve vous était commandée, et *vous avez eu* quelque mérite *à savoir* vous y renfermer. »

P. 419. — « Vous ne voudrez pas laisser votre œuvre imparfaite, et *le jour où vous songerez* à l'achever, *vous savez* comme moi

non pas seulement à quel doute d'esprits curieux, mais au trouble de quelles consciences alarmées vous aurez à répondre. »

Observation

Il faudrait pourtant s'entendre. Lorsque M. le duc de Broglie nous donne l'indication d'un jour qui n'est pas encore arrivé, qui est peut-être encore lointain, puisqu'il met au futur l'action que M. Gréard pourra accomplir ce jour-là : « ... le jour où vous songerez... » il ne peut pas nous donner ce même jour comme étant présent, car on n'a pas encore trouvé le moyen d'être présent et futur à la fois. C'est cependant ce qu'il a fait en disant à M. Gréard : « ... *vous savez*... » Ah! s'il avait placé son verbe *vous savez* avant l'indication du *jour futur,* on aurait pu comprendre que M. Gréard *sait, connaît à l'avance, dans le temps présent,* les difficultés, les scrupules qui pourront surgir le jour où il songera à achever son œuvre. Et encore, faut-il indiquer auparavant la responsabilité que M. Gréard encourra ce jour-là. (Voir Avant-Propos, p. 55.)

Rectification

« Vous ne voudrez pas laisser votre œuvre imparfaite, et *vous savez* comme moi non pas seulement à quel doute d'esprits curieux, mais au trouble de quelles consciences alarmées vous aurez à répondre *le jour où vous songerez* à l'achever. »

Discours prononcé par M. le comte d'Haussonville

lorsque, dans la séance publique du 13 décembre 1888.
il vint prendre possession du fauteuil de M. Caro.

P. 429. — « La défense de ces doctrines a rempli la vie de M. Caro, et ce que vous attendez *surtout* de moi, c'est *de vous marquer* la position qu'il a prise dans la grande querelle des systèmes philosophiques et dans la mêlée des esprits. »

RECTIFICATION

« La défense de ces doctrines a rempli la vie de M. Caro, et ce que vous attendez de moi, c'est *surtout que je vous marque* la position qu'il a prise dans la grande querelle des systèmes philosophiques et dans la mêlée des esprits. »

P. 445. — « Il s'est *principalement* attaqué à la théorie du progrès, telle que Darwin, Spencer et leurs disciples la font découler de la grande et ambitieuse doctrine de l'évolution. »

RECTIFICATION

« Il s'est attaqué *principalement* à la théorie du progrès telle que Darwin, Spencer et leurs disciples la font découler de la grande et ambitieuse doctrine de l'évolution. »

P. 448. — « Mais *d'un directeur s'il tenait parfois le rôle il connaissait aussi les devoirs,* et trop discret pour écrire ce chapitre, il s'est borné, peut-être avec un peu d'égoïsme, à en rassembler les matériaux. »

OBSERVATION

La déplorable inversion par laquelle M. d'Haussonville a cru devoir commencer cette phrase l'a conduit, en quelque sorte, à faire une faute de français. L'intercalation du complément direct *le rôle* entre les deux verbes *tenait* et *connaissait* l'obligeait à répéter, pour le second de ces verbes, le complément indirect *directeur* ou à remplacer ce mot par un pronom qui en tînt lieu. Il aurait donc dû écrire : « Mais d'un directeur s'il tenait parfois le rôle, il *en* connaissait aussi les devoirs... » Toutefois, sans inversion, la phrase eût été infiniment meilleure.

RECTIFICATION

« Mais *s'il tenait parfois le rôle d'un directeur, il en* connaissait aussi les devoirs, et, trop discret pour écrire ce chapitre, il s'est borné, peut-être avec un peu d'égoïsme, à en rassembler les matériaux. »

P. 459. — « Il y eut à la fin de cette vie, qui avait été jusque-là si modeste et qui demeura toujours si digne, quelques années brillantes dont M. Caro a dû *certainement* jouir. »

OBSERVATION.

L'adverbe *certainement* donne ici au verbe un sens affirmatif qui ne peut pas être dans la pensée de l'auteur, car il s'agit d'un sentiment intime que seul M. Caro était à même d'apprécier. *Certainement* devrait vouloir dire dans ce cas un peu plus que *probablement,* sans aller toutefois jusqu'à l'absolue certitude. Pour obtenir ce sens atténué, il suffit de placer cet adverbe après le pronom relatif *dont.*

RECTIFICATION

« Il y eut à la fin de cette vie, qui avait été jusque-là si modeste, et qui demeura toujours si digne, quelques années brillantes dont *certainement* M. Caro a dû jouir. »

P. 455. — « Mais je ne sais s'il faut le plaindre lui-même et s'il ne faut pas compter *plutôt* parmi les heureux ces ouvriers de la bonne tâche qui meurent entiers comme lui, en laissant derrière eux, avec le souvenir d'une vie qui n'encourut jamais le reproche, celui d'un esprit qui ne connut jamais la défaillance. »

OBSERVATION.

L'incertitude qui règne dans cette phrase sur le parti que l'on doit prendre à l'égard de M. Caro appelait l'alternative de le compter soit parmi les heureux, soit dans une autre catégorie. Cette alternative eût été bien marquée si M. d'Haussonville avait placé l'adverbe *plutôt* avant le verbe *compter,* car il aurait ainsi indiqué un sous-entendu. En plaçant *plutôt* après *compter,* on classe définitivement le personnage dont il s'agit dans la catégorie que l'on indique.

RECTIFICATION

« Mais je ne sais pas s'il faut le plaindre lui-même et s'il ne faut pas *plutôt* compter parmi les heureux ces ouvriers de la bonne tâche qui meurent entiers comme lui, en laissant derrière eux, avec le souvenir d'une vie qui n'encourut jamais le reproche, celui d'un esprit qui ne connut jamais la défaillance. »

Réponse de M. Bertrand,

Directeur de l'Académie française,

au discours de M. le comte d'Haussonville.

P. 469. — « Semblables à l'astre radieux vers lequel notre globe, toujours attiré, tend avec persévérance sans l'atteindre ni s'en approcher, les problèmes métaphysiques peuvent nous échauffer, nous éclairer, nous aveugler *souvent* et provoquer vers eux de persévérants efforts, mais c'est toujours de loin qu'on les admire, c'est avec tremblement qu'il *en* faut parler. »

OBSERVATION

Quand le pronom *en* est employé comme ici avec deux verbes qui se suivent immédiatement, il est préférable de le placer entre ces deux verbes, car c'est toujours du dernier qu'il est complément.

RECTIFICATION

« Semblables à l'astre radieux vers lequel notre globe, toujours attiré, tend avec persévérance sans l'atteindre ni s'en approcher, *souvent* les problèmes métaphysiques peuvent nous échauffer, nous éclairer, nous aveugler et provoquer vers eux de persévérants efforts, mais c'est toujours de loin qu'on les admire, c'est avec tremblement qu'il faut *en* parler. »

Discours prononcé par M. l'amiral Jurien de la Gravière

Lorsque, dans la séance publique du 24 janvier 1889, il vint prendre possession du fauteuil de M. le baron de Viel-Castel.

P. 477. — « Le dernier ouvrage de M. de Viel-Castel, celui qui ne prit sa forme définitive qu'en 1882, l'ESSAI SUR LE THÉATRE ESPAGNOL, n'est pas, comme on pourrait le croire, le produit d'une verve expirante, la lueur suprême de la lampe qui s'éteint. M. de Viel-Castel en jeta les bases lorsqu'il n'était encore que simple attaché d'ambassade à Madrid. La REVUE DES DEUX-MONDES en avait eu, *de 1840 à 1846, les prémices*. Corneille et Shakspeare y auraient puisé des inspirations. »

OBSERVATION

Je ne connais rien de plus désagréable que cette tournure de phrase qui consiste à séparer — bien inutilement — par une incidente le verbe de son complément direct. Quand on lit tout haut une pareille phrase, on est essoufflé au point de paraître avoir le hoquet. Ce fait ne se produit pas toujours, et il y a certes des cas où cela peut passer inaperçu. C'est à l'écrivain qu'incombe le soin de bien discerner ces cas.

Quelqu'un me disait un jour que c'est là un artifice oratoire qui produit un grand effet. Mon interlocuteur aurait pu ajouter : mais surtout un effet... désagréable.

Les deux phrases qui vont suivre en sont des exemples encore plus frappants que celle qui fait l'objet de la présente observation.

RECTIFICATION

« Le dernier ouvrage de M. de Viel-Castel, celui qui ne prit sa forme définitive qu'en 1882, l'ESSAI SUR LE THÉATRE ESPAGNOL, n'est pas, comme on pourrait le croire, le produit d'une verve expirante, la lueur suprême de la lampe qui s'éteint. M. de Viel-Castel en jeta les bases lorsqu'il n'était encore que simple attaché d'ambassade à Madrid. *De 1840 à 1846*, la REVUE DES DEUX-MONDES en avait eu *les prémices*. Corneille et Shakspeare y auraient puisé des inspirations. »

P. 481. — « L'aimable légèreté — la légèreté française — a sans doute son mérite. Une mâle fierté, l'honnête et respectable énergie d'une conviction profonde n'en sont pas non plus dépourvues. On peut avoir infiniment d'esprit et *trouver aisément,* dans l'arène diplomatique ou parlementaire, *son maître.* »

RECTIFICATION

« L'aimable légèreté — la légèreté française — a sans doute son mérite. Une mâle fierté, l'honnête et respectable énergie d'une conviction profonde n'en sont pas non plus dépourvues. On peut avoir infiniment d'esprit et, dans l'arène diplomatique ou parlementaire, *trouver aisément son maître.* »

P. 482. — « Les hommages et le luxe suivirent Joséphine dans sa retraite. On savait qu'on ne déplaisait pas au souverain en se montrant prévenant, respectueux pour la femme douce et bonne qui *fut,* dans des temps plus modestes, *sa compagne.* »

RECTIFICATION

« Les hommages et le luxe suivirent Joséphine dans sa retraite. On savait qu'on ne déplaisait pas au souverain en se montrant prévenant, respectueux pour la femme douce et bonne qui, dans des temps plus modestes, *fut sa compagne.* »

P. 486. — « Vous connaîtriez mal, cependant, M. de Viel-Castel si je m'abstenais complètement de vous dire quels étaient ses sentiments à cet endroit. Épris de son devoir, d'une probité austère, profondément dévoué à la grandeur de son pays, M. de Viel-Castel s'est montré *amoureux jusqu'au bout des institutions* qu'un « libéralisme discret » — l'expression lui appartient — acclamait depuis l'année 1816 sous *le* nom séduisant : la monarchie selon la charte. »

RÉFLEXION

Cette phrase contient une amphibologie qui donne lieu à un sens quelque peu comique. On aurait pu demander à M. l'amiral Jurien de la Gravière s'il connaissait la personne dont M. de Viel-Castel s'est montré *amoureux jusqu'au bout des institutions;* mais on n'aurait pas de compliments à faire à M. de Viel-Castel sur sa constance, puisqu'après *le bout des institutions* il a cessé d'être amoureux. Ce bout des institutions me plonge dans une douce rêverie.

RECTIFICATION

« Vous connaîtriez mal, cependant, M. de Viel-Castel si je m'abstenais complètement de vous dire quels étaient ses sentiments à cet endroit. Épris de son devoir, d'une probité austère, profondément dévoué à la grandeur de son pays, M. de Viel-Castel s'est, *jusqu'au bout,* montré *amoureux des institutions* qu'un « libéralisme discret » — l'expression lui appartient — acclamait depuis l'année 1816 sous *ce* nom séduisant : la monarchie selon la charte. »

P. 486. — « Malgré sa naissance, ou peut-être à cause de sa naissance même, qui le rattachait à *la noblesse* si longtemps *sacrifiée de province,* M. de Viel-Castel n'a jamais eu le regret du passé. »

OBSERVATION

Galimatias moins gai que l'amphibologie qui précède, car il ne nous livre qu'une expression qui n'a aucun sens : « ... *sacrifiée de province...* » Qu'est-ce que cela peut bien vouloir dire?

RECTIFICATION

« Malgré sa naissance, ou peut-être à cause de sa naissance même, qui le rattachait à *la noblesse de province* si longtemps *sacrifiée*, M. de Viel-Castel n'a jamais eu le regret du passé. »

Réponse de M. de Mazade,

Directeur de l'Académie française,

au discours de M. Jurien de la Gravière.

P. 498. — « Ce galant homme dont vous nous avez rendu *l'image d'un trait si sympathique* avait un mérite devenu rare, dit-on. Il n'a jamais aimé le bruit. »

RÉFLEXION

Je n'y suis plus du tout. Si je lis la première partie de la phrase et que je m'arrête au mot *image*, je me doute bien que

l'image dont il s'agit, c'est celle du galant homme dont parle M. de Mazade; mais si je poursuis, l'expression même me porte à croire que ce pourrait être l'*image du trait sympathique*.

Et puis, le mot *image* est-il bien ici le mot propre? Hum! d'aucuns auraient peut-être préféré le substantif *portrait*. Enfin, passons sur l'image, bien que, pour du style académique, cela sente un peu l'Épinal.

RECTIFICATION

« Ce galant homme dont, *d'un trait si sympathique,* vous nous avez rendu *l'image* avait un mérite devenu rare, dit-on : il n'a jamais aimé le bruit. »

P. 513. — « Plus d'une fois vous avez été le confident des impatiences, des secrètes ambitions de *cet homme intrépide en 1840*, à une époque où la guerre semblait près d'éclater, et où votre chef avait su donner de lui cette idée qu'il était de force à se mesurer avec la flotte anglaise elle-même. »

RÉFLEXION

Que diable! quand on veut faire l'éloge de quelqu'un, on devrait préalablement mesurer la portée de ses paroles. Comment, voilà un chef dont M. de Mazade admire la conduite, et pour louer ce chef, M. de Mazade trouve le moyen de dire *qu'il était intrépide en 1840!*

Ah ça! il n'était donc pas encore intrépide en 1839, et il avait déjà cessé de l'être en 1841? C'est le cas de dire que cette intrépidité n'a pas fait long feu... dans le sens de durer longtemps, mais qu'elle l'a fait dans le sens de rater.

J'aime à croire que l'amiral dont il est question a été intrépide pendant plus d'une année.

RECTIFICATION

« *En 1840*, à une époque où la guerre semblait près d'éclater et où votre chef avait su donner de lui cette idée qu'il était de force à se mesurer avec la flotte anglaise elle-même, plus d'une fois vous avez été le confident des impatiences, des secrètes ambitions *de cet homme intrépide*. »

P. 514. — « Le jour où les chefs militaires décidaient la descente en Crimée, *c'était aux marines alliées de transporter les armées*. C'était leur premier service. Jusque-là, rien de mieux.

On débutait par une victoire après le débarquement. On marchait sur Sébastopol, qu'on voulait *surtout atteindre*; mais on ne savait pas qu'on était là pour longtemps, qu'on était engagé, presque sans y songer, dans un formidable duel où l'héroïsme de l'attaque ne devait être égalé que par l'héroïsme de la défense. »

Observations

C'est là, dit-on, du style académique. Je le veux bien. Mais ce n'est pas là le style que je conseillerai jamais d'imiter.

Qu'est-ce donc que ceci : « *C'était aux marines alliées de transporter les armées* »? C'est, me dira-t-on, une phrase elliptique. Qu'on me permette de trouver l'ellipse un peu forte. J'admets que familièrement on dise : « C'est à vous de jouer, » cela ne tire pas à conséquence. Mais dans un discours académique, le vide creusé par une telle ellipse se fait un peu trop sentir.

Un peu plus loin, la mauvaise place assignée à l'adverbe *surtout* amène une ellipse involontaire qui n'en est pas moins vicieuse. « *Qu'on voulait surtout atteindre* » implique un autre verbe qui a moins d'importance dans la phrase que le verbe atteindre. Mais ce verbe n'est pas dans la pensée de M. de Mazade, et ce n'est pas là ce qu'il voulait dire. Sa pensée est que le principal objectif était Sébastopol, et que l'on avait hâte d'atteindre cette ville, qu'on voulait l'atteindre avant tout autre point.

Rectification

« Le jour où les chefs militaires décidaient la descente en Crimée, *c'était aux marines alliées* ***qu'incombait la charge*** *de transporter les armées*. C'était leur premier service. Jusque-là, rien de mieux. On débutait par une victoire après le débarquement. On marchait *surtout* sur Sébastopol, qu'on voulait atteindre *avant tout*. Mais on ne savait pas qu'on était là pour longtemps, qu'on était engagé, presque sans y songer, dans un formidable duel où l'héroïsme de l'attaque ne devait être égalé que par l'héroïsme de la défense. »

Discours prononcé par M. Jules Claretie

lorsque, dans la séance publique du 21 février 1889, il vint prendre possession du fauteuil de M. Cuvillier-Fleury.

P. 530. — « M. Cuvillier-Fleury était tout heureux de ce voyage au pays de Virgile : Italiam! Italiam! Mais ce qui, dans l'aventure, plaisait *surtout* à sa tendresse filiale, c'est qu'il allait désormais recevoir une rémunération pour son travail. »

Rectification

« M. Cuvillier-Fleury était tout heureux de ce voyage au pays de Virgile : Italiam! Italiam! Mais ce qui, dans l'aventure, plaisait à sa tendresse filiale, c'est *surtout* qu'il allait désormais recevoir une rémunération pour son travail. »

P. 532. — « Ajoutons pour être exact que M. Cuvillier-Fleury n'avait pas vingt ans et qu'il s'était laissé affilier à la société secrète par un de ses amis, plus âgé que lui, et depuis — la conclusion ne va pas *beaucoup* vous étonner — depuis sénateur du second empire. »

Observation

Sans que cela soit indiqué impérativement, la place de l'adverbe *beaucoup* est plutôt après le verbe *étonner*. C'est, en effet, dans la phrase, le seul verbe qu'il a pour objet de modifier. Or, placé comme il l'est avant le verbe, la modification qu'il opère est insensible.

Rectification

« Ajoutons pour être exact que M. Cuvillier-Fleury n'avait pas vingt ans et qu'il s'était laissé affilier à la société secrète par un de ses amis plus âgé que lui, et depuis — la conclusion ne va pas vous étonner *beaucoup* — depuis, sénateur du second empire. »

P. 537. — « Le matin, M. Cuvillier-Fleury *conduisait* son élève *faire* dans le parc de Neuilly une promenade à cheval. Il continuait la leçon commencée, *botte à botte, sous les arbres.* »

Observation

Les deux verbes *conduisait* et *faire* ne sont pas suffisamment reliés entre eux. Il manque à la phrase une préposition marquant le but. (Voir Étude sur la place de quelques mots, p. 25.)

Franchement, peut-on comprendre ici que la leçon a été commencée ailleurs que sous les arbres? Avec un peu de perspicacité, on devine bien que cette leçon, commencée dans une salle d'étude du château, était continuée sous les arbres. Mais ce n'est pas là ce qu'a dit M. Jules Claretie. Si l'on interprète fidèlement son texte, il est impossible de dire autre chose que : la leçon commencée sous les arbres était continuée sous les arbres.

Rectification

« Le matin M. Cuvillier-Fleury *conduisait* son élève *pour faire* dans le parc de Neuilly une promenade à cheval. *Botte à botte, sous les arbres,* il continuait la leçon commencée. »

Je ne dissimule pas que je préfère de beaucoup la tournure suivante :

« Le matin, M. Cuvillier-Fleury *conduisait* son élève dans le parc de Neuilly, *pour y faire* une promenade à cheval. »

P. 544. — « Je donnerais, d'ailleurs, une *fausse idée* de M. Cuvillier-Fleury, si je le montrais *seulement* attaché à ses chers classiques et *uniquement* préoccupé d'Horace ou de Cicéron. »

Observation

Pour les adverbes *seulement* et *uniquement*, voir mon Étude sur la place de quelques mots. Pour *fausse idée*, voir page 162, rapport de M. Patin.

Rectification

« Je donnerais, d'ailleurs, une *idée fausse* de M. Cuvillier-Fleury, si je le montrais attaché *seulement* à ses chers classiques et préoccupé *uniquement* d'Horace et de Cicéron. »

P. 550. — « Et lui aussi, comme un de vos élus, comme un de mes amis, sur la première page d'un de ses livres *eût pu écrire* à

celle qui portait son nom : « Je t'aime aujourd'hui plus qu'hier, » moins que demain. »

Observation

Cette inversion amène une légère amphibologie. On peut se demander si c'est l'ami de M. Claretie qui est sur la première page d'un de ses livres.

Rectification

« Et lui aussi, comme un de vos élus, comme un de mes amis, *eût pu,* sur la première page d'un de ses livres, *écrire* à celle qui portait son nom : « Je t'aime aujourd'hui plus qu'hier, moins que » demain. »

Réponse de M. Ernest Renan,

Directeur de l'Académie française,

au discours de M. Jules Claretie.

P. 563. — « Les défauts des modernes viennent *souvent* de ce que, luttant corps à corps avec l'infini, ils veulent dire *à la fois* trop de choses. »

Observations

Pour l'adverbe *souvent,* voir mon Étude sur la place de quelques mots; voir aussi, page 257 du présent ouvrage, le discours de M. le duc d'Aumale.

En ce qui concerne la locution adverbiale *à la fois,* je me bornerai à indiquer ma préférence. Je l'aimerais mieux placée après le substantif *choses,* qu'elle complète.

Rectification

« *Souvent* les défauts des modernes viennent de ce que, luttant corps à corps avec l'infini, ils veulent dire trop de choses *à la fois.* »

P. 565. — « La lecture, pour être salutaire, doit être un exercice impliquant quelque travail [1]. A ce point de vue, il est bon que les livres ne soient pas *tout à fait* écrits dans la langue ordinaire. »

Observation

La place donnée ici à la locution adverbiale *tout à fait* semble indiquer que les livres dont il est question ne sont pas complètement achevés. La pensée de M. Renan est tout autre. Il a voulu dire qu'il est bon que les livres soient écrits dans un style plus recherché, plus relevé, plus compliqué, mais se rapprochant de la langue ordinaire. Même mise après le participe *écrits,* sa vraie place, cette locution ne rend pas exactement le sens que M. Renan a voulu y attacher. Elle signifie alors qu'il est bon que les livres soient écrits partie dans la langue ordinaire, partie dans une langue plus savante. Sous cette réserve, je préfère la placer après le participe *écrits*.

Rectification

« La lecture, pour être salutaire, doit être un exercice impliquant quelque travail. A ce point de vue, il est bon que les livres ne soient pas écrits *tout à fait* dans la langue ordinaire. »

(1) Je comprends bien la pensée de M. Renan, mais je ne puis partager son opinion. Lorsque des livres s'adressent à un public déjà lettré, nul inconvénient, tout profit à ce que le lecteur travaille un peu pour comprendre. Mais en sera-t-il de même en ce qui concerne les illettrés, ceux qu'il importe le plus de conquérir? Je ne le crois pas. Pour les neuf dixièmes de ces derniers, il n'y a que cette alternative : ou ils continueront de lire sans comprendre, et alors nul profit; ou ils se dégoûteront de leur lecture et ne liront plus.

Il y a donc, tout au moins en ce qui concerne les illettrés, absolue nécessité à ce que les livres soient très clairs.

Discours prononcé par M. Henry Meilhac

lorsque, dans la séance publique du 4 avril 1889, il vint prendre possession du fauteuil de M. Labiche.

P. 595. — « Perrichon n'est guère *plus ferré sur l'orthographe que Caboussat*; il a une façon à lui d'écrire « Mer » avec un *e* à la fin, quand il s'agit de la mer de glace. »

RÉFLEXION

Hum! Hum! ce n'est peut-être pas bien l'occasion de railler Perrichon et Caboussat, lorsque dans la même phrase où s'étale cette raillerie on le fait de cette façon. « ... *Plus ferré sur l'orthographe que Caboussat*... » n'est vraiment pas heureux au point de vue du style.

RECTIFICATION

« *Perrichon, guère plus que Caboussat, n'est ferré sur l'orthographe*: il a une façon à lui d'écrire « Mer » avec un *e* à la fin, quand il s'agit de la mer de glace. »

Réponse de M. Jules Simon,

Directeur de l'Académie française,

au discours de M. Henry Meilhac.

P. 634. — « *Vous voudrez bien* me pardonner, Monsieur, *en parlant* à un de nos premiers auteurs dramatiques, et devant tous les maîtres de la scène, de *leur avoir*, dans ces derniers mots, recommandé la Patrie. »

OBSERVATIONS

Je sais bien que le Maître a tenu à terminer sa phrase, qui était la dernière de son discours, par ces mots à effet : « *recommandé la patrie.* » Eh, sans doute, il ne faut pas négliger la fibre patriotique lorsque l'on parle à un auditoire d'élite qui, quoique un peu

sceptique, est susceptible cependant de vibrer à la moindre allusion faite à cette sorte de sentiments ; mais encore faut-il prendre garde d'offenser la langue, ce qui est une autre façon d'être patriote. Or, en s'exprimant ainsi qu'il l'a fait, M. Jules Simon a commis deux grosses fautes de français. Il n'a point examiné que les deux actions consécutives représentées par deux verbes dont l'un est à l'infinitif « *pardonner* » c'est-à-dire indéterminé, et l'autre au participe présent « *parlant* » se trouvent ainsi attribuées à la même personne. La personne qui est priée de *pardonner est*, de par la préposition *en*, la même qui accomplit l'action de *parler*.

Quelle est donc ici la personne qui est priée de pardonner ?

Ce n'est pas Jules Simon, puisque c'est lui qui dit : « Vous voudrez bien me pardonner. »

C'est donc son interlocuteur.

Mais Jules Simon ajoute : « ... *en parlant*... »

Qui donc parle : « Vous voudrez bien me pardonner *en parlant*... »

Eh pardieu ! puisqu'il n'y a pas d'autre personne interposée entre *celle qui voudra bien pardonner* et le participe présent *parlant*, c'est toujours l'interlocuteur de Jules Simon[1].

Mais quel est-il donc, cet interlocuteur ?

C'est justement celui qu'il désigne par les mots : « ... *Un de nos premiers auteurs dramatiques*... » c'est Henry Meilhac.

Diable ! cela devient fort embrouillé.

Comment ! Henry Meilhac devra pardonner à Jules Simon *en se parlant à lui-même !* Généralement, ça ne se fait pas ainsi : Celui qui pardonne parle à celui à qui il pardonne.

Si nous remettions les choses au point ?

Il me paraît plus probable que Jules Simon a voulu se désigner lui-même comme accomplissant l'action de parler, lorsqu'il a dit : *en parlant*.

Il en aurait été ainsi, s'il avait pris la précaution d'intercaler l'auxiliaire *avoir* entre l'infinitif *pardonner* et le participe présent *parlant*.

« Vous voudrez bien me *pardonner*, Monsieur, d'**avoir**, *en parlant* à un de nos premiers auteurs dramatiques, recommandé la Patrie. »

Il aurait ainsi interposé son action personnelle entre l'action de pardonner, qu'il attribue à son interlocuteur, et celle de parler, qu'il a l'intention de s'attribuer à lui-même.

[1] Voir mon Avant-Propos, p. 47.

Passons à la seconde faute :

En parlant *à un* de nos premiers auteurs dramatiques et *devant* tous les maîtres de la scène, Jules Simon ne *leur* a pas, comme il le dit, recommandé la Patrie.

Il l'a recommandée, *en présence des autres*, à celui à qui il parlait, mais il ne l'a recommandée *qu'à lui seul*. Il aurait donc dû, dans ce cas, employer le pronom *lui* et non le pronom *leur*. Mais ce n'est là qu'une faute d'expression, et comme son intention était de s'adresser à tous les maîtres de la scène qui se trouvaient là, il aurait dû préciser davantage. Seulement, pour ce faire, sa construction de phrase ne pouvait rester la même.

J'ai critiqué, d'autre part, l'emploi de la consonne euphonique *l'* devant le pronom indéfini *on*, lorsque cet emploi n'est pas justifié par la préoccupation d'éviter un hiatus par trop dur. Je trouve dans cette même phrase la meilleure justification de cet usage de la consonne euphonique, et je suis très étonné que Jules Simon, cet arrondisseur [1] d'angles, qui avait avant tout le souci de ne rien heurter, même dans ses phrases, n'ait point pensé à s'en servir : «... en parlant *à un* de nos premiers auteurs dramatiques... »

L'emploi de *l* euphonique est ici absolument indiqué.

Rectification

« *Vous voudrez* bien me pardonner, Monsieur, *d'avoir* dans ces derniers mots, *en lui parlant*, recommandé la Patrie à *l'*un de nos premiers auteurs dramatiques, *comme je l'ai fait* — puisque j'étais devant eux — à tous les maîtres de la scène. »

(1) Encore un néologisme! Le dictionnaire de Littré contient bien ce mot, mais il l'applique à un outil, non aux personnes.

Discours prononcé par M. le vicomte de Vogüé

lorsque, dans la séance publique du 6 juin 1889, il vint prendre possession du fauteuil de M. Désiré Nisard.

P. 651. — « *De l'esprit français ainsi limité*, combien des nôtres il faudrait proscrire, depuis la CHANSON DE ROLAND qui n'y entre pas encore, jusqu'à Lamartine qui n'y rentre plus du tout. »

RÉFLEXION

On me démontrerait difficilement que cette inversion est bonne, et surtout qu'elle est nécessaire. La phrase en est-elle plus élégante? plus claire? Qui oserait le dire? L'auteur lui-même, peut-être... par amour-propre... et encore...

RECTIFICATION

« Combien des nôtres il faudrait proscrire *de l'esprit français ainsi limité*, depuis la CHANSON DE ROLAND, qui n'y entre pas encore, jusqu'à Lamartine, qui n'y rentre plus du tout. »

P. 655. — « Le style s'est affermi comme la pensée, l'expression est toujours juste, limpide; *ceux mêmes* qui trouveraient la couleur un peu sobre ne sauraient refuser leur admiration à l'élégance du dessin. »

P. 659. — « Armé de ces connaissances nouvelles et de procédés d'expérimentation rigoureux, notre siècle a institué une enquête méthodique sur les conditions de la vie dans l'homme et dans le monde. Il en est sorti de vastes systèmes; ils ont pénétré tous les esprits, *ceux même* qui se croient les plus rebelles à des principes dont ils acceptent les applications quotidiennes. »

OBSERVATION

J'ai réuni ces deux passages parce qu'une seule observation les concerne tous les deux.

Je me permettrai de demander à M. le vicomte de Vogüé pourquoi dans la première de ces phrases il a fait du mot *même* un adjectif en lui donnant la marque du pluriel, et pourquoi dans la

seconde il a fait de ce même mot un adverbe en le laissant invariable. Les deux cas sont absolument identiques.

En plaçant le mot *même* après le pronom démonstratif *ceux*, il en a fait un adjectif, car, dans ce cas, cela signifie : *ceux-là eux-mêmes*. S'il avait placé le mot *même* devant le pronom *ceux*, il en aurait fait un adverbe, car alors il lui aurait donné le sens : *même ceux-là*, *aussi ceux-là*.

Cet emploi de *même* est du reste aussi régulier dans un sens que dans l'autre. Peut-être donne-t-il plus d'énergie quand on le prend comme adverbe. Dans tous les cas, on peut poser comme règle générale que, quand on l'emploie absolument — les grammairiens me paraissent hésitants sur ce point — si *même* précède le nom ou le pronom qu'il modifie, il est toujours adverbe; s'il les suit, il est toujours adjectif.

Les mots conservant ici leur même place, je n'ai pas de rectification à faire. Je me bornerai à indiquer que dans la seconde phrase comme dans la première, *même* suivant le pronom *ceux* est adjectif et, par conséquent, s'accorde avec ce pronom.

P. 660. — « Quand l'âme du moyen-âge, *uniquement* formée dans la Bible, s'abandonna à l'esprit grec, le saut fut plus hasardeux et plus brusque, de la Somme de saint Thomas dans la Somme de Rabelais, qu'il ne l'a été du monde de Voltaire dans le monde de Gœthe et de Hegel. »

OBSERVATION

L'adverbe *uniquement* placé devant le participe *formée* semble sous-entendre un autre verbe qui n'existe pas dans la pensée de l'auteur, car M. de Vogüé a voulu dire que cette âme a été formée dans la Bible seulement, à l'exclusion de tout autre livre. (Voir *uniquement*, ÉTUDE SUR LA PLACE DE QUELQUES MOTS.)

RECTIFICATION

« Quand l'âme du moyen-âge, formée *uniquement* dans la Bible, s'abandonna à l'esprit grec, le saut fut plus hasardeux et plus brusque de la Somme de saint Thomas dans la Somme de Rabelais qu'il ne l'a été du monde de Voltaire dans le monde de Gœthe et de Hegel. »

P. 660. — « Cette discipline première qui façonne l'intelligence, quelques délicats la demanderont *seuls*, dans quarante ans aux maîtres de la Grèce et de Rome; la masse active qui sera la nation

ne recevra plus ce patrimoine qu'indirectement, par les héritiers de l'antiquité, nos écrivains du XVIIe siècle. »

Observation

En plaçant l'adjectif *seul* après le verbe *demanderont*, l'auteur semble dire que les délicats dont il parle ne demanderont cette discipline première que lorsqu'ils se sentiront isolés. Ce qu'il a voulu dire, c'est qu'il n'y en aura plus que *quelques-uns, un très petit nombre* qui la demanderont.

Rectification

« Cette discipline première, qui façonne l'intelligence, *seuls* quelques délicats la demanderont, dans quarante ans, aux maîtres de la Grèce et de Rome : la masse active, qui sera la nation, ne recevra plus ce patrimoine qu'indirectement, par les héritiers de l'antiquité, nos écrivains du XVIIe siècle. »

P. 662. — « Nous attendons encore le cartésianisme qui reconstruira avec ce chaos. Nous n'avons jusqu'ici que le positivisme; il tâtonne *pour y refaire un peu d'ordre dans les ténèbres.* »

Observation

La façon dont cette phrase est construite donne à l'adverbe *y* une forme quasi pléonastique. En réalité le pléonasme n'existe pas, mais par le fait de l'inversion il paraît exister.

Rectification

« Nous attendons encore le cartésianisme qui reconstruira avec ce chaos. Nous n'avons jusqu'ici que le positivisme : il tâtonne *dans les ténèbres pour y refaire un peu d'ordre.* »

Réponse de M. Rousse,

Directeur de l'Académie française,

au discours de M. le vicomte de Vogüé.

P. 668. — « Il en est une (idée) que j'ai saisie au passage et qui m'a frappé. C'est quand vous nous avez montré les hommes de

notre siècle *reculant pas à pas les frontières qui les séparent,* et, *d'un bout à l'autre de la Terre,* mêlant ensemble les habitants de la petite planète *où la main du créateur les a jetés.* »

Observation

« ... Reculant pas à pas les frontières qui les séparent... »

Pour une image, voilà une image! Reste à savoir si elle est heureuse, exacte, même.

M. Rousse a-t-il pensé que ce reculement de frontières — *frontière* est pris ici pour *obstacle* — faisait en même temps reculer ceux qui se trouvent derrière, à moins d'admettre que ceux-ci ne sautent par-dessus, ce qui serait un peu brusque; que, par suite, ceux qui se trouvent séparés par ces frontières ne sont pas plus rapprochés les uns des autres; que si on les reculait indéfiniment, il y aurait tout simplement plus d'étendue d'un côté, moins de l'autre, mais que les peuples seraient toujours séparés par une égale distance.

Ah! si M. Rousse avait dit: « *abaissant* — dans le sens de diminuer — peu à peu les frontières qui les séparent... » j'aurais parfaitement compris qu'à force d'abaisser ces frontières, il finirait par n'en plus rien rester, et que, partant, il n'y aurait plus de séparation entre les hommes.

Je n'aime pas beaucoup ce « *d'un bout à l'autre de la Terre* »; je préfère: *d'un bout de la Terre à l'autre,* qui sous-entend plus clairement « ... à l'autre bout... »

Affaire de goût seulement.

Rectification

« Il en est une que j'ai saisie au passage, et qui m'a frappé. C'est quand vous nous avez montré les hommes de notre siècle *abaissant peu à peu les frontières* qui les séparent et, *d'un bout de la Terre à l'autre,* mêlant ensemble, *où la main du créateur les a jetés,* les habitants de la petite planète. »

P. 678. — « Je vous ai suivi, sans *vous pouvoir quitter,* d'Athènes à Jaffa, et de Jérusalem jusqu'au delà des Pyramides. On ne saurait souhaiter un guide plus sûr, un compagnon plus éloquent et qui force à *penser davantage.* Des choses qui ont été décrites trop souvent, vous rappelez *les contours d'un seul trait,* d'une seule touche les couleurs. »

Observations

Lorsque deux verbes se suivent immédiatement et que le pronom qui les précède peut sans confusion possible être attribué au second de ces verbes, ce pronom doit être placé entre les deux verbes. Ainsi, il est incontestable que « *sans* ***vous*** *pouvoir quitter* » signifie « *sans pouvoir quitter* ***vous*** ». *Vous* devrait être, par suite, rapproché de *quitter*, et sa place est indiquée entre les deux infinitifs *pouvoir* et *quitter*.

Nombre d'écrivains s'imaginent que ce déplacement arbitraire du pronom est un raffinement d'élégance. Ne leur en déplaise, c'est purement du « petit nègre ».

Mais en ce qui concerne le sens, ce déplacement a moins d'importance que le suivant :

« ... Et qui force à *penser davantage.* »

Est-ce bien là ce que M. Rousse a voulu dire?

Sa pensée ne serait-elle pas plutôt :

« ... Et qui force *davantage* à *penser.* »

On sent la différence. Le premier veut dire :

« Qui force à penser à d'autres choses que celles qui ont été écrites par M. de Vogüé, à étendre ses pensées sur d'autres sujets. »

Le second indique :

« Qui presse l'esprit du lecteur, qui l'invite à approfondir ce qu'a écrit M. de Vogüé, à scruter sa pensée dans ses détours les plus subtils. »

Je préfère cette seconde version, et je crois bien que sans l'exprimer exactement c'est là ce que M. Rousse a voulu dire.

Et plus loin, quelle nécessité y avait-il de faire une double inversion? Pour dire que l'on rappelle *les contours d'un seul trait?* Que peuvent bien être les contours d'un trait, si ce n'est le trait lui-même?

Est-ce là, véritablement ce que l'on peut appeler de l'éloquence? Je crois, moi, que la qualité essentielle de l'éloquence, c'est la précision.

Rectification

« Je vous ai suivi sans *pouvoir* ***vous*** *quitter*, d'Athènes à Jaffa et de Jérusalem jusqu'au delà des Pyramides. On ne saurait souhaiter un guide plus sûr, un compagnon plus éloquent et qui force *davantage à penser. D'un seul trait* vous rappelez *les contours*, d'une seule touche les couleurs *des choses qui ont été décrites trop souvent.* »

P. 681. — « Mais du pays des magiciens et des génies *vous aviez rapporté* le talisman d'Aladin; les paroles magiques qui font tomber les portes des harems et des palais enchantés. »

RECTIFICATION

« Mais *vous aviez rapporté* du pays des magiciens et des génies le talisman d'Aladin, les paroles magiques qui font tomber les portes des harems et des palais enchantés. »

P. 690. — « *De cette rare fidélité*, il a reçu, lui vivant, la récompense. »

RECTIFICATION

« Il a reçu, lui vivant, la récompense *de cette rare fidélité*. »

DISCOURS SUR LES PRIX DE VERTU

1880-1889. — DEUXIÈME PARTIE

Discours de M. Maxime Du Camp,

Directeur de l'Académie française,

prononcé dans la séance publique annuelle du 26 novembre 1885.

P. 697. — « Mlle Camille Favre a légué à notre compagnie une somme importante dont le revenu divisé en prix de cinq cents francs est *exclusivement* destiné à encourager le dévouement à la famille. »

RECTIFICATION

« Mlle Camille Favre a légué à notre compagnie une somme importante, dont le revenu, divisé en prix de cinq cents francs, est destiné *exclusivement* à encourager le dévouement à la famille. »

P. 700. — « Marie Sémon, actuellement âgée de soixante-deux ans, n'est point paralysée; au contraire : elle a, comme *l'on* dit, bon pied, bon œil, et son activité est toute de bienfaisance. »

— P. 706. — « *Ceci* est à l'éloge d'Eugène Flament, mais *l'on* peut être surpris qu'un labeur sans relâche soit rémunéré d'une façon dérisoire, et qu'une existence vouée au salut de l'enfance ne soit pas assurée de trouver le repos des vieux jours. »

— P. 708. — « Les lâchetés d'un mauvais cœur n'ont point découragé Marie Carret, car *l'on* aime les gens pour le bien qu'on leur fait plus que pour le bien que l'on en reçoit. »

OBSERVATION

Décidément, M. Maxime Du Camp a un goût très prononcé pour l'emploi de la consonne euphonique *l'* devant le pronom *on*.

Je ne voudrais pas le chicaner pour si peu; cependant je ne puis m'empêcher de lui faire remarquer que lorsque cet emploi n'est pas justifié par l'euphonie, il constitue une faute de français, ou, tout au moins, une faute de goût. Or, quand le pronom *on* suit une voyelle muette ou une consonne — hormis le *t* de la conjonction *et* — l'euphonie n'a absolument rien à réclamer : il n'y a point hiatus. Et puis, franchement, je préférerais un hiatus à cette consonance déplorable : *mais l'on, car l'on.* Est-ce que par hasard le son de l'*s* doux ou l'*r* serait dur pour l'oreille de M. Maxime Du Camp? (Voir discours de M. Taine, p. 239.)

On peut, à volonté, tolérer l'emploi de *on* après la voyelle *i* sans la lettre euphonique; il en est de même après le mot *que* (pronom, conjonction ou adverbe).

Rectification

Les seules rectifications que j'indiquerai ici, pour ne point répéter les trois phrases, c'est la suppression de la consonne euphonique *l'*, et aussi la transformation du pronom démonstratif *ceci* en *cela,* dans le cas de la phrase page 706.

P. 717. — « *En 1845*, l'Académie a décerné un prix de 3,000 francs à Jeanne Jugan, qui fut la première quêteuse des petites sœurs des pauvres *sous l'impulsion de l'abbé Le Pailleur*. *Aujourd'hui*, elle ne veut pas moins faire pour la sœur Alexis, et il lui plaît, *en récompensant la vertu,* de s'associer à une œuvre qui trouve sa force d'expansion dans les sentiments les plus élevés de la morale appuyés sur la foi. »

Observation

M. Maxime Du Camp a voulu dire que Jeanne Jugan fut la première quêteuse des petites sœurs des pauvres, qu'avant elle il n'y en avait jamais eu. En plaçant à la fin de sa phrase les mots : « *sous l'impulsion de l'abbé Le Pailleur,* » il ne dit pas qu'elle fut la première de toutes, il dit qu'elle fut *la première sous cette impulsion.* Il a voulu faire une généralité, et il a réussi à n'établir qu'un cas particulier.

Rectification

« L'Académie a décerné, *en 1845,* un prix de 3,000 francs à Jeanne Jugan qui, *sous l'impulsion de l'abbé Le Pailleur,* fut la première quêteuse des petites sœurs des pauvres. Elle ne veut pas moins faire *aujourd'hui* pour la sœur Alexis, et, *en récom-*

pensant la vertu, il lui plaît de s'associer à une œuvre qui trouve sa force d'expansion dans les sentiments les plus élevés de la morale appuyés sur la foi. »

Discours de M. Caro,

Directeur de l'Académie française,

prononcé dans la séance publique annuelle du 25 novembre 1886.

P. 742. — « Ce qui serait infiniment curieux à connaître, c'est par quelle crise intérieure ont passé ces âmes avant d'être arrivées à une perfection *si* tranquille et active. »

Observation

La répétition de la conjonction *si* est impérieusement indiquée dans ce cas pour marquer l'alternative, et ce, d'autant plus que les deux adjectifs *tranquille* et *active* sont en opposition absolue.

Rectification

« Ce qui serait infiniment curieux à connaître, c'est par quelle crise intérieure ont passé ces âmes avant d'être arrivées à une perfection *si* tranquille et *si* active. »

P. 742. — « Après tout, elles-mêmes, ces belles et saintes âmes, *peut-être* n'en savent pas davantage ; elles n'ont pas perdu leur temps à s'analyser. »

Observation

La locution adverbiale *peut-être*, placée ainsi avant le verbe *savoir*, perd une partie de sa valeur ; et puis, il peut y avoir hésitation sur l'application : l'auteur l'attribue-t-il au membre de phrase qui la précède ou à celui qui la suit ? Le cas peut paraître douteux. Tout doute disparaît si l'on place *peut-être* après *savent*. (Voir ÉTUDE SUR LA PLACE DE QUELQUES MOTS.)

RECTIFICATION

« Après tout, elles-mêmes, ces belles et saintes âmes, n'en savent *peut-être* pas davantage : elles n'ont pas perdu leur temps à s'analyser. »

Discours de M. Gaston Boissier,

Directeur de l'Académie française,

prononcé dans la séance publique annuelle du 24 novembre 1887.

P. 749. — « Une société choisie se pressait dans l'étroite salle du Louvre, où l'Académie tenait ses réunions; tout le monde *écouta* avec attendrissement le directeur, M. de Boisgelin, archevêque d'Aix, *raconter* la belle action qu'on allait récompenser, et l'on dit même qu'à ce récit des larmes coulèrent de tous les yeux : vous savez qu'on pleurait beaucoup au siècle dernier. »

OBSERVATIONS

Je ferai tout d'abord une petite querelle à M. Gaston Boissier à propos de la virgule qu'il a si malencontreusement placée après le mot *Louvre*. Il n'y avait donc qu'une seule salle, au Louvre, cette étroite salle? Voilà qui est en contradiction avec tous les documents de l'histoire. Si l'on ne met pas de virgule après ce mot *Louvre*, on obtient un sens plus particulier : c'était dans cette salle-là, à l'exclusion des autres, que se pressait la société choisie dont parle M. Gaston Boissier.

Passant à quelque chose de plus grave, je cherche en vain la raison pour laquelle M. Gaston Boissier a employé à l'infinitif le verbe *raconter*. Est-ce que la personne qui raconte et l'époque où elle raconte ne sont pas indiquées ? Régulièrement, on ne doit se servir du temps (de verbe) qui exprime une action indéfinie que lorsque cette action ne peut être attribuée à personne. Mais lorsque, comme dans le cas présent, il s'agit d'une action accomplie dans un temps bien défini, par une personne dont la détermination est précise, c'est le participe présent qu'il convient le mieux d'employer.

RECTIFICATION

« Une société choisie se pressait dans l'étroite salle du Louvre où l'Académie tenait ses réunions. Tout le monde écouta avec atten-

drissement le directeur, M. de Boisgelin, archevêque d'Aix, *racontant* la belle action qu'on allait récompenser, et l'on dit même qu'à ce récit des larmes coulèrent de tous les yeux : vous savez qu'on pleurait beaucoup au siècle dernier. »

P. 756. — « Mme Dorvau-Lalande appartient à une bonne famille du Poitou. *Devenue veuve en 1882 après une existence honorablement remplie*, et dans laquelle la bienfaisance a toujours tenu beaucoup de place, *elle jugea* que, ses devoirs d'épouse et de mère accomplis, libre de ses actions, elle pouvait, dans les années qui lui restaient, disposer d'elle à son gré et vivre selon ses goûts. »

OBSERVATION

Qu'est-ce que l'existence honorablement remplie de Mme Dorvau-Lalande peut bien avoir à faire avec son état de viduité? Est-ce parce que son existence a été telle qu'elle est devenue veuve? Fichtre, mais alors, son mari eût peut-être été embarrassé par ce redoutable dilemme : Ou ma femme aura une existence honorable, et ma vie s'en trouvera abrégée, ou je vivrai longtemps, et ma... Diable! c'est brûlant!

M. Gaston Boissier n'aurait-il pas placé, comme on dit, la charrette avant les bœufs?

Il aurait dû indiquer que c'est lorsque se produisit cette modification dans sa vie — son veuvage — que Mme Dorvau-Lalande se jugea libre de disposer d'elle-même à son gré; que ce jugement, cette décision préalable en ce qui concerne l'existence qu'elle allait mener n'est qu'une conséquence de l'honorabilité de sa vie passée. C'est bien ce que M. Gaston Boissier a voulu faire, mais de l'intention à l'exécution il y a quelquefois très loin. Il aurait dû, pour cela, placer le verbe *juger* immédiatement après l'indication de la date à laquelle Mme Dorvau devint veuve. M. Gaston Boissier aurait ainsi éloigné, il est vrai, ce verbe de son complément; mais ce savant professeur n'est pas tellement ignorant des artifices de style qu'il ne sache pas que certaines répétitions sont permises, qu'elles communiquent même une certaine vigueur à la phrase, et il aurait pu recourir à ce procédé.

RECTIFICATION

« Mme Dorvau-Lalande appartient à une bonne famille du Poitou. *Devenue veuve en 1882*, ***elle jugea***, *après une existence honorablement remplie*, et dans laquelle la bienfaisance a toujours

tenu beaucoup de place, *elle jugea*, dis-je, que, ses devoirs d'épouse et de mère accomplis, libre de ses actions, elle pouvait, dans les années qui lui restaient, disposer d'elle à son gré et vivre selon ses goûts. »

P. 761. — « Si nous raisonnons d'après les calculs de la sagesse humaine, assurément elle eut tort de *plus* entreprendre *qu'elle ne pouvait faire;* mais quand on a goûté une fois la satisfaction secrète du bien accompli, on en devient insatiable. »

Observation

Il m'est impossible de goûter la façon d'écrire qui consiste à couper en deux le complément d'un verbe pour placer avant ce verbe l'un des tronçons de ce complément, et rejeter l'autre tronçon après le verbe. Cela est du plus déplorable effet. La partie du complément qui précède le verbe perd ainsi une bonne partie de sa valeur et n'a, pour ainsi dire, aucun sens. C'est pourquoi je ne puis m'empêcher de blâmer M. Gaston Boissier d'avoir écrit « de *plus* entreprendre *qu'elle ne pouvait faire* ».

Rectification

« Si nous raisonnons d'après les calculs de la sagesse humaine, assurément elle eut tort d'entreprendre *plus qu'elle ne* pouvait faire; mais quand on a goûté une fois la satisfaction secrète du bien accompli, on en devient insatiable. »

P. 761. — « Quand Mlle Larrouy s'aperçut qu'elle avait épuisé toutes ses ressources, elle n'eut pas un moment la pensée de renvoyer les enfants qu'elle avait recueillis. Il fallait pourtant les empêcher de mourir de faim : elle *se décida pour eux* à mendier. »

Observation

Quand on écrit pour les autres — car si l'on écrit pour soi, cela n'a pas d'importance : on se comprend... presque toujours — quand on écrit pour les autres, dis-je, il importe de bien attribuer les intentions à ceux qui les ont et les actions à ceux qui les accomplissent.

Or, que nous dit M. Gaston Boissier?

« ...Elle *se décida pour eux* à mendier. »

Qu'est-ce que cela signifie?

« ...Elle *se décida pour eux...* », cela nous apprend que *eux*,

les enfants que Mlle Larrouy avait recueillis, *devaient se décider* à faire quelque chose, mais que, pour une raison ou pour une autre, *ils ne se décidaient pas*. En présence de cette hésitation, Mlle Larrouy prit le parti qu'ils devaient prendre : *elle se décida pour eux à mendier*.

Mais après qu'elle a pris cette décision, pour qui mendie-t-elle? A qui profite sa mendicité? Cela n'est nullement indiqué.

Eh bien, Monsieur Gaston Boissier, répondez franchement. Est-ce là ce que vous avez pensé? ce que vous avez voulu écrire? Votre pensée ne serait-elle pas plutôt conforme à ce qui est exprimé dans la rectification ci-après?

RECTIFICATION

« Quand Mlle Larrouy s'aperçut qu'elle avait épuisé toutes ses ressources, elle n'eut pas un moment la pensée de renvoyer les enfants qu'elle avait recueillis. Il fallait pourtant les empêcher de mourir de faim : elle se décida à *mendier pour eux*. »

P. 768. — « Dois-je dire que parmi toutes ces vertus d'ordre et pour ainsi dire d'étages différents dont je viens de vous entretenir, ce sont les plus humbles, celles que nous récompensons avec des médailles de la fondation Camille Favre, qui m'ont *peut-être* le plus touché. »

RECTIFICATION

« Dois-je dire que parmi toutes ces vertus d'ordre et pour ainsi dire d'étages différents dont je viens de vous entretenir, ce sont *peut-être* les plus humbles, celles que nous récompensons avec des médailles de la fondation Camille Favre, qui m'ont le plus touché. »

Discours de M. Sully Prudhomme,

Directeur de l'Académie française,

prononcé dans la séance publique annuelle du 15 novembre 1888.

P. 781. — « En retour de tant de dévouement, il aspire à l'unique faveur de passer dans cet asile tout plein de sa vie ses derniers jours qu'il y consacre encore. En 1833, le fondateur de l'œuvre, *par son testament, recommandait ce vétéran des serviteurs du*

Bien à la commission administrative de l'Orphelinat; une rétribution lui fut aussitôt offerte, mais avec autant de simplicité que d'empressement, il la refusa. »

Observation

Une légère confusion : on peut se demander si ce fondateur avait fondé l'œuvre par son testament. Il paraît résulter du commencement de la phrase que l'œuvre était fondée. Ce n'est donc pas là ce qui préoccupe le fondateur lorsqu'il fait son testament. Ce qui l'occupe au moment où il établit ce document, c'est le vétéran des serviteurs du bien, et par cet acte de volonté, il le recommande aux administrateurs de l'Orphelinat.

Rectification

« En retour de tant de dévouement, il aspire à l'unique faveur de passer dans cet asile, tout plein de sa vie, ses derniers jours, qu'il y consacre encore. En 1883, le fondateur de l'œuvre *recommandait par son testament* à la commission administrative de l'Orphelinat *ce vétéran des serviteurs du Bien;* une rétribution lui fut aussitôt offerte, mais avec autant de simplicité que d'empressement, il la refusa. »

P. 786. — « Le premier de ces prix a été attribué à Mme veuve Condamine, de Frayssinet-le-Gélat, dans le Lot. Cette dame, qui vit du produit de quelques lopins de terre, s'est *fait* la Providence du bourg qu'elle habite. Elle a rendu sans aucune rémunération les plus utiles services aux mères que leur travail sépare de leurs enfants, *en improvisant une crèche*, aux femmes infirmes ou abandonnées, en les encourageant et les secourant, soit de ses propres deniers, soit des aumônes que, malgré sa fierté naturelle, elle va, de porte en porte, mendier en leur faveur. »

Observation

Je vois bien pourquoi M. Sully Prudhomme a cru devoir mettre après le substantif *enfants* une virgule qu'aucune règle de ponctuation ne peut justifier; mais le double sens — ou plutôt le non-sens — qu'il a voulu éviter n'en existe pas moins : on peut aussi bien comprendre que c'est le travail qui *en improvisant une crèche* sépare les mères de leurs enfants. M. Sully Prudhomme aurait évité cette amphibologie en plaçant ces quatre mots : « ... *en improvisant une crèche,..* » après le participe passé *rendu*.

RECTIFICATION

« Le premier de ces prix a été attribué à Mme veuve Condamine, de Frayssinet-le-Gélat dans le Lot. Cette dame, qui vit du produit de quelques lopins de terre, s'est *faite* la Providence du bourg qu'elle habite. Elle a rendu, *en improvisant une crèche, et ce*, sans aucune rémunération, les plus utiles services aux mères que leur travail sépare de leurs enfants; aux femmes infirmes ou abandonnées, en les encourageant et *en* les secourant soit de ses propres deniers, soit des aumônes que, malgré sa fierté naturelle, elle va, de porte en porte, mendier en leur faveur. »

Discours de Mgr Perraud,

Évêque d'Autun, directeur de l'Académie française,

prononcé dans la séance publique annuelle du 14 novembre 1889.

P. 800. — « Les équipages des navires marchands de France, d'Angleterre, d'Allemagne, de Norvège ont été tour à tour tributaires de l'audace avec laquelle il a *souvent* bravé *les tempêtes pour leur porter secours.* »

OBSERVATION

J'en appelle au lecteur de bonne foi : à qui, dans la phrase ci-dessus, construite comme elle l'est, à qui le personnage auquel Mgr Perraud fait allusion allait-il porter secours? Indiscutablement, la phrase répond : *aux tempêtes*. Cela peut paraître singulier; mais je mets au défi qui que ce soit de prouver le contraire. Je sais bien que ce n'est pas là la pensée de Mgr Perraud; mais que diable! quand on sort de Normale, quand, par surcroît, on est de l'Académie... française, si l'on veut exprimer une pensée, on doit le faire avec plus de précision. Il est vrai que Mgr Perraud n'est pas le seul à l'Académie qui... Ce n'est pas une excuse!

RECTIFICATION

« Les équipages des navires marchands de France, d'Angleterre, d'Allemagne, de Norvège ont été tour à tour tributaires de l'audace avec laquelle, *souvent, pour porter secours à ces équipages* il a a bravé *les tempêtes.* »

RAPPORTS DU SECRÉTAIRE PERPÉTUEL

1880-1889 — DEUXIÈME PARTIE

Rapport de M. Camille Doucet,

Secrétaire perpétuel,

sur les concours de l'année 1885.

P. 884. — « J'en ai fini, Messieurs, avec les concours *spécialement* consacrés à des travaux d'histoire ou d'érudition. »

RECTIFICATION

« J'en ai fini, Messieurs, avec les concours consacrés *spécialement* à des travaux d'histoire ou d'érudition. »

P. 848. — « Ces deux honnêtes volumes auraient pu se présenter tout aussi bien au concours fondé par M. de Montyon pour les ouvrages utiles aux mœurs. Nous les remercions de ne l'avoir pas fait; ils auraient ajouté à notre embarras, et le nombre des candidats eût été alors de cent quarante. Cent quarante ouvrages ayant tous un certain mérite, alors que, en principe, on devrait *à peine en couronner* six! »

OBSERVATION

La locution *à peine* placée ainsi devant le verbe *couronner* prend la signification de *presque pas*, ce qui est un véritable non-sens. Qu'on se représente, en effet, ce que pourrait bien être une action qui consisterait à *ne presque pas couronner*. On couronne ou l'on ne couronne pas, mais cette action ne peut pas être accomplie en partie seulement.

Le sens que M. Camille Doucet a voulu donner à cette locution *à peine*, c'est celui de : *tout au plus, en allant aussi loin que*

possible. Ce sens ne peut être obtenu que si on place la locution après le verbe *couronner*.

RECTIFICATION

« Ces deux honnêtes volumes auraient pu se présenter tout aussi bien au concours fondé par M. de Montyon pour les ouvrages utiles aux mœurs. Nous les remercions de ne l'avoir pas fait : ils auraient ajouté à notre embarras, et le nombre des candidats eût été alors de cent quarante. Cent quarante ouvrages ayant tous un certain mérite, alors que, en principe, on devrait *en couronner à peine* six ! »

P. 850. — « La bibliothèque d'aventures et de voyages publiée par M. Maurice Dreyfous ne compte pas moins de quarante-quatre volumes, contenant presque tous des récits authentiques et des souvenirs personnels de voyages anciens ou modernes, depuis Christophe Colomb et Fernand Cortez, jusqu'à Dumont d'Urville et Francis Garnier. Sept de ces volumes sont consacrés à des œuvres d'imagination ; outre qu'elles ont leur charme, ces œuvres-là ont aussi leur utilité. C'est *en lisant, à l'école*, les aventures de Robinson Crusoé, *qu'un amiral* de mes amis *m'assurait* avoir senti naître sa vocation. »

OBSERVATION

Il y a dans la dernière phrase de ce paragraphe quelque chose de bien surprenant : c'est la précocité de l'ami de M. Camille Doucet qui, encore sur les bancs de l'école, était déjà amiral.

Si l'on veut bien, en effet, décomposer cette phrase, on se rendra compte de l'exactitude de mon assertion :

« C'est *en lisant, à l'école,* les aventures de Robinson Crusoé, *qu'un amiral* de mes amis *m'assurait* avoir senti naître sa vocation. »

D'après cette phrase, à quel moment l'amiral dont il est question *assurait-il ?*

En lisant.

A quel moment *lisait-il ?*

Lorsqu'*il était à l'école.*

Est-il possible, en effet, de faire dire autre chose à cette phrase ?

« C'est *en lisant, à l'école,* qu'un *amiral* de mes amis *m'assurait...* »

C'est bien clair : l'amiral assurait pendant qu'il lisait, et il lisait pendant qu'il était à l'école. Car si je supprime l'indication de ce

que lisait l'amiral, c'est parce que l'objet de cette lecture n'a aucune importance en ce qui touche le temps et le lieu où elle était faite.

Eh bien, je ne sais pas quel est l'amiral dont parle M. Camille Doucet, mais je crois pouvoir affirmer que, si précoce qu'ait été cet amiral, il ne possédait pas ce grade lorsqu'il était sur les bancs de l'école.

Si nous déplaçons certain membre de phrase, peut-être aurons-nous la vérité.

RECTIFICATION

« La bibliothèque d'aventures et de voyages publiée par M. Maurice Dreyfous ne compte pas moins de quarante-quatre volumes contenant presque tous des récits authentiques et des souvenirs personnels de voyages anciens ou modernes, depuis Christophe Colomb et Fernand Cortez jusqu'à Dumont d'Urville et Francis Garnier. Sept de ces volumes sont consacrés à des œuvres d'imagination; outre qu'elles ont leur charme, ces œuvres-là ont aussi leur utilité : *un amiral de mes amis m'assurait* que c'est *en lisant, à l'école,* les aventures de Robinson Crusoé qu'il avait senti naître sa vocation. »

P. 850. — « *Par leurs titres au moins*, il est juste de signaler encore quelques-uns des livres que l'Académie a regretté de ne pouvoir mieux récompenser. »

RECTIFICATION

« Il est juste de signaler encore *par leurs titres au moins* quelques-uns des livres que l'Académie a regretté de ne pouvoir mieux récompenser. »

Rapport de M. Camille Doucet,

Secrétaire perpétuel,

sur les concours de l'année 1886.

P. 873. — « Déjà couronné en 1859 (1) pour son ÉTUDE HISTORIQUE ET LITTÉRAIRE SUR LES ÉCRITS DE FROISSART, et depuis

(1) C'est par suite d'une coquille qu'on a imprimé *1859*; c'est *1856* qu'il faut lire.

vingt-deux ans correspondant de l'Académie des sciences morales et politiques, M. le baron Kervyn de Lettenhove reçoit aujourd'hui un nouveau témoignage de la grande estime si légitimement due à sa longue, laborieuse et brillante carrière. Cet écrivain de frontière, *comme le disait M. Villemain il y a trente ans,* est *presque devenu* pour nous un compatriote. »

Observation

Tout en renvoyant, pour l'adverbe *presque* à mon Étude sur la place de quelques mots, je ferai remarquer que placé ainsi devant le participe *devenu,* il prend plutôt la signification de *pas tout à fait* que celle de *à peu près*, *quasi,* qui était dans la pensée de M. Camille Doucet. L'acception voulue, nécessaire au sens de la phrase, sera obtenue si l'on place l'adverbe *presque* devant le substantif *compatriote.*

Rectification

« Déjà couronné en 1856 pour son Étude historique et littéraire sur les écrits de Froissart, et depuis vingt-deux ans correspondant de l'Académie des sciences morales et politiques, M. le baron Kervyn de Lettenhove reçoit aujourd'hui un nouveau témoignage de la grande estime si légitimement due à sa longue, laborieuse et brillante carrière. *Comme le disait M. Villemain il y a trente ans,* cet écrivain de frontière est *devenu* pour nous *presque* un compatriote. »

P. 891. — « L'Académie ne couronne pas que les livres. *Spécialement* fondés pour les personnes, en dehors des œuvres, *trois autres prix dont il me reste à vous entretenir* lui permettent d'accorder encore d'utiles encouragements et d'honorables récompenses. »

Rectification

« L'Académie ne couronne pas que les livres. *Trois autres prix dont il me reste à vous entretenir*, fondés *spécialement* pour les personnes en dehors des œuvres, lui permettent d'accorder encore d'utiles encouragements et d'honorables récompenses. »

Rapport de M. Camille Doucet,

Secrétaire perpétuel,

sur les concours de l'année 1887.

P. 901. — « Appliquant ensuite à la révolution moderne ce que l'éloquent évêque (Bossuet) avait dit des révolutions de l'antiquité, il complète ainsi son programme : « Tout est surprenant à ne regarder que les causes particulières, et, néanmoins, tout s'avance avec une suite réglée. » C'est cette suite réglée que, dans son beau livre, M. Sorel a voulu *surtout* dégager. »

RECTIFICATION

« Appliquant ensuite à la révolution moderne ce que l'éloquent évêque avait dit des révolutions de l'antiquité, il complète ainsi son programme : « Tout est surprenant, à ne regarder que les » causes particulières, et, néanmoins, tout s'avance avec une suite » réglée. » C'est *surtout* cette suite réglée que, dans son beau livre, M. Sorel a voulu dégager. »

P. 915. — « Guidés maintenant d'une main par M. Émile Faguet, de l'autre par Mme Jane Dieulafoy, quittons les hauteurs sévères de la philosophie pour visiter avec le jeune et brillant écrivain les grands lettrés de notre XIXe siècle, et pour faire, avec la jeune et intrépide voyageuse, une course folle et pleine de périls de Téhéran à Chiraz, d'Ispahan à Bagdad parmi les grands débris de Persépolis et de Babylone. Là, point de routes, des déserts, des ruines! La peste, le choléra, le ver de Guinée, le bubon de Bagdad; la fièvre *surtout*, la fièvre à laquelle personne n'échappe *guère*, et, sous un climat terrible, affrontant ses dangers et bravant ses rigueurs, deux jeunes hommes, le père et le fils, peut-être, ou plutôt deux frères que quelques années séparent... »

OBSERVATION

Je remarque qu'ici, pour une fois — une fois n'est pas coutume, on le verra par la suite — M. Camille Doucet a réussi à mettre à sa vraie place l'adverbe *surtout*. En revanche, il a placé l'adverbe *guère* de manière à en faire un non-sens. Placé après le

verbe *échapper*, le mot *guère* fait dire ceci : « La fièvre, à laquelle personne n'échappe *presque pas*, » ce qui ne signifie absolument rien, car il n'y a pas de milieu : on échappe à la fièvre ou l'on ne lui échappe pas. Il est impossible de sortir de ce dilemme, car si peu qu'on ait la fièvre, on ne lui échappe pas. Placé immédiatement avant ou après le substantif *personne*, ce qui serait sa vraie place s'il était employable dans ce sens, il choquerait l'euphonie. C'est l'adverbe *presque*, et non *guère*, qui était de mise ici.

Rectification

« Guidés maintenant d'une main par M. Émile Faguet, de l'autre par Mme Jane Dieulafoy, quittons les hauteurs sévères de la philosophie pour visiter avec le jeune et brillant écrivain les grands lettrés de notre XIXe siècle, et pour faire avec la jeune et intrépide voyageuse une course folle et pleine de périls de Téhéran à Chiraz, d'Ispahan à Bagdad, parmi les grands débris de Persépolis et de Babylone. Là, point de routes : des déserts, des ruines ! la peste, le choléra, le ver de Guinée, le bubon de Bagdad ; la fièvre surtout, la fièvre, à laquelle *presque* personne n'échappe, et, sous un climat terrible, affrontant ses dangers et bravant ses rigueurs, deux jeunes hommes, le père et le fils peut-être, ou plutôt deux frères que quelques années séparent. »

Rapport de M. Camille Doucet,

Secrétaire perpétuel,

sur les concours de l'année 1888.

P. 949. — « Voulant, de son côté, rentrer autant que possible dans les intentions et dans les préférences de Mme Botta, l'Académie a décidé que, pour cette année, du moins, l'arriéré disponible, qui s'élèvera à six mille francs, serait *uniquement* affecté à des ouvrages composés par des femmes. »

Observation

Je ne puis, encore une fois, m'empêcher de témoigner mon étonnement de ce qu'un membre de l'Académie française, qui

devrait être rompu à toutes les finesses et à toutes les nuances de la langue, n'ait pas compris qu'ainsi il sous-entend un verbe autre que le verbe *affecter*. Ce verbe sous-entendu — on ne peut du reste deviner lequel — n'a absolument rien à faire dans la phrase. Il ne faut pourtant pas être grand clerc pour se rendre compte que l'adverbe *uniquement* n'est là que pour modifier le complément et non le verbe.

RECTIFICATION

« Voulant, de son côté, rentrer autant que possible dans les intentions et dans les préférences de Mme Botta, l'Académie a décidé que, pour cette année du moins, l'arriéré disponible, qui s'élève à six mille francs, serait affecté *uniquement* à des ouvrages composés par des femmes. »

P. 953. — « Sur les six mille cinq cents francs qui se trouvaient cette année à sa disposition, l'Académie a commencé par en détacher quinze cents pour récompenser un genre de travail dont le mérite, très réel, est *surtout* apprécié par les grands musiciens qui, étant les premiers à en profiter, sont ceux qui comprennent le mieux toute son importance. »

OBSERVATION

Comme dans la phrase précédente pour *uniquement*, la place donnée à l'adverbe *surtout* suppose un verbe qui a dans la phrase une importance moindre que celle du verbe *apprécier*. Il n'en est rien, pourtant : aucun autre verbe n'y est utile. Il faut vraiment n'avoir pas le sens de la signification des mots pour ne pas comprendre que le mérite du travail dont il est question est apprécié par les grands musiciens *d'abord, avant toutes autres personnes*. Pour obtenir ce sens, il faut placer *surtout* immédiatement après *apprécié*.

RECTIFICATION

« Sur les six mille cinq cents francs qui se trouvaient cette année à sa disposition, l'Académie a commencé par en détacher quinze cents pour récompenser un genre de travail dont le mérite, très réel, est apprécié *surtout* par les grands musiciens qui, étant les premiers à en profiter, sont ceux qui comprennent le mieux toute son importance. »

Rapport de M. Camille Doucet,

Secrétaire perpétuel,

sur les concours de l'année 1889.

P. 984. — « CONTES DE LA MER ET DES GRÈVES, par Jean de Nivelle. — Ce n'est pas un roman; c'est une série de touchantes histoires et d'émouvants récits, dans lesquels l'auteur met *surtout* en scène les marins des bords de la Manche, au milieu desquels il a vécu, qu'il connaît bien, qu'il admire et fait admirer. »

OBSERVATION

Ici — comme presque toujours, du reste — *surtout* devient un non-sens. Il suppose que, indépendamment de ce que l'auteur met en scène, il met quelque chose en... en quoi? voilà ce qu'il est impossible je ne dirai pas *de dire*, mais même de deviner. C'est le non-sens le plus absolu; il s'étale dans toute la plénitude de sa beauté et de son inscience. M. Camille Doucet ne s'est pas aperçu qu'il a voulu dire que Jean de Nivelle met en scène divers personnages, mais que ce sont les marins des bords de la Manche qui sont pour lui le principal objectif; qu'il s'occupe d'eux avant tous les autres, qui ne deviennent que des personnages de second plan.

RECTIFICATION

« CONTES DE LA MER ET DES GRÈVES, par Jean de Nivelle. — Ce n'est pas un roman; c'est une série de touchantes histoires et d'émouvants récits dans lesquels l'auteur met en scène *surtout* les marins des bords de la Manche, au milieu desquels il a vécu, qu'il connaît bien, qu'il admire et fait admirer. »

PIÈCES DIVERSES

Lues dans des séances publiques ou particulières de l'Institut et dans plusieurs solennités par les membres de l'Académie française.

1880-1889 — DEUXIÈME PARTIE

Un Amateur d'objets d'art à la fin de la République romaine,

par M. Gaston Boissier.

Lu dans la séance publique annuelle des cinq Académies du 24 octobre 1885.

P. 1000. — « Nous y voyons que les Siciliens avaient bien accueilli la domination romaine. Il n'est pas probable qu'ils eussent pour les Romains une affection particulière, mais ils sentaient qu'il leur était impossible de se passer d'eux : ils étaient, *en ce moment,* exposés à deux grands périls dont ils ne pouvaient pas se tirer tout seuls. »

Observation

Il existe une grande différence entre les deux expressions : *En ce moment* et *A ce moment.* Avec la préposition *en,* nous avons plutôt le sens : *dans le moment actuel, dans l'instant où nous parlons.* Avec la préposition *à,* nous indiquons de préférence *une époque antérieure* ou *postérieure.* Il vaut donc mieux employer la locution *en ce moment* avec un verbe au présent, et *à ce moment* avec un verbe au passé ou au futur. (Voir Étude sur la place de quelques mots, p. 25.)

Rectification

« Nous y voyons que les Siciliens avaient bien accueilli la domination romaine. Il n'est pas probable qu'ils eussent pour les Romains une affection particulière, mais ils sentaient qu'il leur était impossible de se passer d'eux : ils étaient, *à ce moment,*

exposés à deux grands périls dont ils ne pouvaient se tirer tout seuls. »

P. 1002. — « Ajoutez-y tous ces phénomènes volcaniques mentionnés si complaisamment par Strabon, et qui causaient d'autant plus d'admiration qu'on savait moins les expliquer, ces sources brûlantes qui jaillissent de terre, ces montagnes qui jettent des torrents de feu et de boue, ces flammes qui courent capricieusement sur les flots, ces îles qui sortent *tout d'un coup* de la mer et qui s'y replongent, enfin tous ces spectacles extraordinaires dont on rendait compte par des légendes, faute d'en savoir la raison, et qui donnaient à la Sicile la réputation d'être un pays de merveilles. Ce n'était pas là *pourtant* ce qui attirait *surtout* chez elle les voyageurs. »

OBSERVATION

M. Gaston Boissier s'est mépris sur le sens de *tout d'un coup*. Il a voulu dire : « ...ces îles qui sortent *brusquement, soudain* », et non pas : « ...ces îles qui sortent *en une seule fois...* » Il aurait dû employer la locution *tout à coup*. (Voir ÉTUDE SUR LA PLACE DE QUELQUES MOTS, p. 24.)

L'adverbe *pourtant* n'était point mal placé ici, mais je me vois obligé de le déplacer à cause de l'adverbe *surtout* qui est en contre-sens et devrait venir en juxtaposition avec lui, ce qui choquerait légèrement l'euphonie.

RECTIFICATION

« Ajoutez-y tous ces phénomènes volcaniques mentionnés si complaisamment par Strabon, et qui causaient d'autant plus d'admiration qu'on savait moins les expliquer : ces sources brûlantes qui jaillissent de terre, ces montagnes qui jettent des torrents de feu et de boue, ces flammes qui courent capricieusement sur les flots, ces îles qui sortent *tout à coup* de la mer et qui s'y replongent, enfin tous ces spectacles extraordinaires dont on rendait compte par des légendes, faute d'en savoir la raison, et qui donnaient à la Sicile la réputation d'être un pays de merveilles. *Pourtant*, ce n'était pas là *surtout* ce qui attirait chez elle les voyageurs. »

P. 1005. — « Cicéron parle de plusieurs de ces riches collections qui, pour leur malheur, excitèrent la convoitise de Verrès; mais il y en a deux dont il fait *surtout* l'éloge, celle de Sténius

à Thermæ Himerenses (aujourd'hui Termini) et celle d'Héius à Messine. »

OBSERVATION

Je ne puis que me répéter en affirmant que l'adverbe *surtout* ainsi placé ne signifie absolument rien. Pour qu'il eût un sens quelconque, il faudrait que M. Gaston Boissier eût fait comprendre que Cicéron a fait de ces collections autre chose que l'éloge; mais quoi?

RECTIFICATION

« Cicéron parle de plusieurs de ces riches collections qui, pour leur malheur, excitèrent la convoitise de Verrès; mais il y en a deux *surtout* dont il fait l'éloge: celle de Sténius à Thermæ Himerenses (aujourd'hui Termini), et celle d'Héius à Messine. »

Discours de M. Renan,

Directeur de l'Académie française, président des cinq Academies,

lu dans la séance publique annuelle des cinq Académies du 25 octobre 1887.

P. 1034. — « Vous proclamez aussi, dans cette séance, le résultat du concours fondé par Volney pour le meilleur ouvrage paru dans l'année sur la science comparative des langues. Ce prix est décerné par une commission mixte de l'Académie française, de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, de l'Académie des sciences. La commission a donné le prix, *cette année, au savant philologue M. Graziadio Ascoli,* professeur à l'Institut de Milan, pour ses LETTERE GLOTTOLOGICHE. »

OBSERVATION

A proprement parler, la présente observation n'a point pour objet de redresser une faute de français, mais une faute de goût. Aussi ne puis-je attribuer qu'à une distraction la façon dont M. Renan a placé l'*M*. qui signifie *Monsieur*. Il eût mieux valu, dans le cas qui nous occupe, supprimer cet *M*. Je ne me suis, du reste, occupé de cette faute, qui n'a pas d'autre importance, que parce que je rencontre souvent dans les journaux cette construc-

tion ridicule : *le général M. de Galliffet, le professeur M. Deschanel.* C'est parfaitement absurde. Lorsque l'on emploie le mot *Monsieur* avec l'indication de la profession, on doit mettre le mot *Monsieur* en tête. Ainsi, l'on écrira :

M. le général de Galliffet; M. le professeur Deschanel.

RECTIFICATION

« Vous proclamez aussi dans cette séance le résultat du concours fondé par Volney pour le meilleur ouvrage paru dans l'année sur la science comparative des langues. Ce prix est décerné par une commission mixte de l'Académie française, de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, de l'Académie des sciences. *Cette année,* la commission a donné le prix *au savant philologue Graziadio Ascoli,* professeur à l'Institut de Milan, pour ses LETTERE GLOTTOLOGICHE. »

L'Académie Française en 1789,

par M. Jules Claretie.

Lu dans la séance publique annuelle des cinq Académies du 25 octobre 1889.

P. 1058. — « Je ne trouve pas les paroles que *je citais* plus haut *dans notre précieux registre.* »

RÉFLEXION

Une simple question : Comment M. Claretie s'était-il placé dans ce registre? Assis, couché, debout?

Peut-être serait-il bon d'élucider ce cas particulier pour épargner à nos arrière-neveux l'ennui de perdre leur temps sur un casse-tête chinois.

RECTIFICATION

« Je ne trouve pas *dans notre précieux registre* les paroles que *je citais* plus haut. »

Inauguration de la statue de Lamartine.

Mercredi 7 juillet 1886.

Discours de M. Sully Prudhomme.

P. 1068. — « Lamartine lui-même n'eût pas désavoué la part qu'il dut de ses inspirations naissantes aux premières lectures qu'il fit à Milly. Ne sent-on point, comme éparses dans ses vers, quelques traces vaporeuses des poèmes d'Ossian qui l'avaient *surtout* enchanté ? »

RECTIFICATION

« Lamartine lui-même n'eût pas désavoué la part qu'il dut de ses inspirations naissantes aux premières lectures qu'il fit à Milly. Ne sent-on point *surtout*, comme éparses dans ses vers, quelques traces vaporeuses des poèmes d'Ossian, qui l'avaient enchanté ? »

P. 1068. — « La conquête de la liberté par la nation n'avait abouti qu'à celle de la nation par le despotisme, et, pendant cette période de trente ans, chacun n'avait eu souci que de sauver ou d'édifier sa fortune, d'éviter la mort ou de *bravement* mourir. »

OBSERVATION

Quelle nécessité de détourner, pour en faire un non-sens, un mot de la place qui lui est assignée? Littéralement, *bravement mourir* ne signifie rien. On n'a pour s'en rendre compte qu'à se donner la peine d'y réfléchir un peu. Que l'on traduise l'adverbe *bravement* et que l'on essaie de déplacer la traduction : « ... d'éviter la mort ou *d'une manière brave* mourir. »

RECTIFICATION

« La conquête de la liberté par la nation n'avait abouti qu'à celle de la nation par le despotisme, et, pendant cette période de trente ans, chacun n'avait eu souci que de sauver ou d'édifier sa fortune, d'éviter la mort ou de mourir *bravement*. »

Inauguration de la statue de J.-B. Dumas.

Lundi 12 octobre 1889.

Discours de M. Gaston Boissier.

P. 1089. — « L'Académie française appelée à prendre la parole *la première* dans cette cérémonie, ne la gardera pas longtemps. Elle est fière, sans doute, d'avoir compté M. Dumas parmi ses membres, mais elle n'oublie pas qu'il appartenait encore plus à l'Académie des sciences, qui l'a possédé avant les autres, et l'a gardé cinquante-deux ans. C'est donc à celui qui la représente ici qu'il convient *surtout* de parler de lui et de nous dire ce qu'il a fait. »

Observation

« ... Appelée à prendre *la parole la première...* » Qu'est-ce que cela peut bien être, cette *parole la première?* Je laisse à M. Gaston Boissier le soin de s'en expliquer avec ses lecteurs ; quant à moi, je déclare que je ne veux pas essayer de débrouiller ce chaos.

Rectification

« L'Académie française, appelée *la première* à prendre la parole dans cette cérémonie, ne la gardera pas longtemps. Elle est fière, sans doute, d'avoir compté M. Dumas parmi ses membres, mais elle n'oublie pas qu'il appartenait encore plus à l'Académie des sciences, qui l'a possédé avant les autres et l'a gardé cinquante-deux ans. C'est donc *surtout* à celui qui la représente ici qu'il convient de parler de lui, et de nous dire ce qu'il a fait. »

P. 1090. — « En ouvrant à *la pensée des voies nouvelles,* en fournissant à *ceux qui écrivent des idées et des couleurs,* en étendant le domaine de l'imagination et de l'esprit, ils servent les lettres à leur manière, et il est juste que les lettres les en récompensent. »

Réflexion

J'ai beau mettre mon imagination à la torture, j'avoue que je ne réussis pas du tout à distinguer clairement cette *pensée des voies nouvelles,* et pas davantage à me figurer *ceux qui écrivent des idées et des couleurs...* Après tout, ce n'est peut-être pas bien exactement ce que M. Gaston Boissier a voulu dire.

RECTIFICATION

« En ouvrant *des voies nouvelles à la pensée,* en fournissant *des idées et des couleurs à ceux qui écrivent,* en étendant le domaine de l'imagination et de l'esprit, ils servent les lettres à leur manière, et il est juste que les lettres les en récompensent. »

P. 1092. — « Son auditoire était *surtout* charmé par la façon simple et claire dont il lui présentait les théories les plus difficiles. »

RECTIFICATION

« Son auditoire était charmé *surtout* par la façon simple et claire dont il lui présentait les théories les plus difficiles. »

Funérailles d'Edmond About.

19 janvier 1885.

Discours de M. Caro.

P. 1105. — « *Tout récemment,* une des dernières pages qu'il ait tracées dans son cher journal, *d'une main défaillante, est* un petit discours énergique, sobre et charmant, un salut qu'il envoie, après un vote de la Chambre, à nos braves soldats du Tonkin, pour qu'ils sachent bien que, malgré des dissensions d'opinion, la France ne les oublie pas là-bas, et qu'elle attache son cœur avec sa pensée à leur drapeau flottant sur le fleuve Rouge. »

OBSERVATIONS

Voilà une phrase qui dut être prononcée au milieu du plus grand recueillement, et pourtant on la sent hachée comme si elle avait été dite dans le brouhaha d'une bruyante assemblée, et coupée par les interruptions. Et puis, bien que M. Caro ait mis une virgule à peu près inutile après le mot journal, il n'en reste pas moins que cette main défaillante peut être attribuée aussi bien au journal qu'à Edmond About.

S'il fut jamais une occasion d'employer le *c'* (pour *ce*) devant le verbe *être* pour rendre la phrase plus précise et plus nerveuse,

c'est bien devant: « ... est un petit discours... »; sans cette adjonction, cette partie de la phrase reste molle, flottante, vague.

RECTIFICATION

« Une des dernières pages que, *tout récemment, d'une main défaillante,* il ait tracées dans son cher journal, *c'est* un petit discours énergique, sobre et charmant, un salut qu'il envoie, après un vote de la Chambre, à nos braves soldats du Tonkin pour qu'ils sachent bien que, malgré des dissensions d'opinion, la France ne les oublie pas là-bas, et qu'elle attache son cœur avec sa pensée à leur drapeau flottant sur le fleuve Rouge. »

Funérailles de Victor Hugo.

Lundi 1er juin 1885.

Discours de M. Émile Augier.

P. 1108. — « Faut-il vous parler de l'éclat incomparable de son œuvre, de cette imagination merveilleuse, de cette magnificence de style, de cette hauteur de pensée qui font de lui un maître sans pareil? Ses droits à l'admiration des siècles sont proclamés *plus éloquemment que je ne saurais le faire par cette cérémonie* sans précédent, par cette affluence de populations accourues des quatre points cardinaux à ce pèlerinage du génie. »

RÉFLEXION

Émile Augier était un esprit clair, et les discours que l'on prononce à des funérailles sont *presque toujours* improvisés. C'est pour cette raison qu'Emile Augier a laissé passer la légère amphibologie qui lui fait dire « ... *plus éloquemment que je ne saurais le faire par cette cérémonie...* » Il est bien évident que s'il avait eu tout le temps nécessaire pour relire son discours, cette négligence de style aurait disparu.

RECTIFICATION

« Faut-il vous parler de l'éclat incomparable de son œuvre, de cette imagination merveilleuse, de cette magnificence de style, de

cette hauteur de pensée qui font de lui un maître sans pareil? Ses droits à l'admiration des siècles *sont, par cette cérémonie* sans précédent, par cette affluence de populations accourues des quatre points cardinaux à ce pèlerinage du génie, *proclamés plus éloquemment que je ne saurais le faire.* »

Funérailles de M. Caro.

Vendredi 15 juillet 1887.

Discours de M. J. Bertrand.

P. 1113. — « Caro a eu cette rare fortune de réaliser sans effort, et comme il était juste, ses légitimes et modestes ambitions. Tout semblait lui promettre le bonheur dont il était digne; les tristesses cependant ne lui ont pas été épargnées. La perte d'une fille unique tendrement aimée a été une épreuve au-dessus de ses forces. Soutenu par la tendresse, la résignation et la force morale d'une épouse digne de lui, il a continué à vivre, à travailler et à lutter; mais ses forces étaient à bout, et c'est avec de douloureux pressentiments que *ses amis, depuis plusieurs années déjà, devinaient* sous son sourire attristé les progrès d'un mal sans remède. »

Observation

C'est encore le déplacement d'un seul mot, d'un verbe, qui produit un double sens. On peut se demander si le membre de phrase : « ... *depuis plusieurs années déjà*... » veut indiquer la durée des relations qui existaient entre M. Caro et ses amis. C'est l'action de *deviner* que M. Bertrand a ici en vue : « ... les amis de Caro *devinaient* depuis plusieurs années... » Que l'on accole le verbe *deviner* à son sujet *amis*, et l'on aura le sens vrai.

Rectification

« Caro a eu cette rare fortune de réaliser sans effort, et comme il était juste, ses légitimes et modestes ambitions. Tout semblait lui promettre le bonheur dont il était digne; les tristesses, cependant, ne lui ont pas été épargnées. La perte d'une fille unique tendrement aimée a été une épreuve au-dessus de ses fo rc

Soutenu par la tendresse, la résignation et la force morale d'une épouse digne de lui, il a continué à vivre, à travailler et à lutter; mais ses forces étaient à bout, et c'est avec de douloureux pressentiments que *ses amis devinaient,* depuis plusieurs années déjà, sous son sourire attristé, les progrès d'un mal sans remède. »

Discours de M. Gréard.

P. 1118. — « Le talent attirait M. Caro : il l'aimait chez la jeunesse, il l'aimait chez tous ceux qu'il jugeait. Mais dans les livres dont il rendait compte, c'est l'état des esprits, les passions et les mœurs de la société contemporaine qu'il s'attachait *surtout* à mettre en lumière : il faisait l'histoire des idées et des sentiments, déduisait les conséquences et recherchait les causes. »

RECTIFICATION

« Le talent attirait M. Caro: il l'aimait chez la jeunesse, il l'aimait chez tous ceux qu'il jugeait. Mais dans les livres dont il rendait compte, c'est *surtout* l'état des esprits, les passions et les mœurs de la société contemporaine qu'il s'attachait à mettre en lumière : il faisait l'histoire des idées et des sentiments, déduisait les conséquences et recherchait les causes. »

Funérailles de M. le baron de Viel-Castel.

Samedi 8 octobre 1887.

Discours de M. de Mazade.

P. 1124. — « M. de Viel-Castel a passé vingt ans de sa vie à composer, à coordonner ce vaste travail, il a écrit vingt volumes. On sent qu'il s'y complaît ! C'est l'œuvre de probité et de talent qui avait *surtout* désigné l'auteur aux suffrages de l'Académie. »

RÉFLEXION

Pourquoi M. de Mazade a-t-il placé son adverbe *surtout* après le verbe *avait*. Il aurait pu « tout aussi bien » le mettre après le substantif *auteur*, où il aurait fait, du reste, tout aussi mauvaise figure. Je ne serais pas autrement surpris qu'il eût hésité entre l'une et l'autre de ces deux places : quand on n'a pas une certitude absolue en cette matière, le hasard seul est le maître.

RECTIFICATION

« M. de Viel-Castel a passé vingt ans de sa vie à composer, à coordonner ce vaste travail : il a écrit vingt volumes. On sent qu'il s'y complaît! C'est *surtout* l'œuvre de probité et de talent qui avait désigné l'auteur aux suffrages de l'Académie. »

Funérailles de M. Cuvillier-Fleury.

Vendredi 21 octobre 1887.

Discours de M. Renan.

P. 1127. — « La vie brillante et forte qui remplit l'intervalle de 1830 à 1848, notre éminent confrère la vécut tout entière. Appelé par la dynastie que la France libérale *s'était donnée aux plus délicates fonctions,* il se montra digne d'une telle marque de confiance. »

RÉFLEXION

Je ne puis que répéter ici ce que j'ai dit au sujet du discours prononcé par Émile Augier aux funérailles de Victor Hugo : le temps seul a manqué à M. Renan pour corriger cette phrase un tantinet amphigourique. Pourtant... (Voir plus haut d'autres discours de M. Renan.)

RECTIFICATION

« La vie brillante et forte qui remplit l'intervalle de 1830 à 1848, notre éminent confrère la vécut tout entière. Appelé *aux plus délicates fonctions* par la dynastie que la France libérale *s'était donnée,* il se montra digne d'une telle marque de confiance. »

Funérailles de M. Eugène Labiche.

Mercredi 25 janvier 1888.

Discours de M. Rousse.

P. 1141. — « Adieu, cher poète, *doux et charmant rêveur!* homme heureux, auquel au milieu de tant de succès et de tant de bonheurs il n'a manqué que des ennemis et des envieux! »

RÉFLEXIONS.

A la bonne heure! voilà ce qui peut s'appeler parler pour ne rien dire. Certes, Labiche était un poète, mais dans un sens tout autre que celui que l'on attribue ordinairement à ce mot. Doux et charmant, je le crois sans peine. Mais rêveur!... Ah non!... Son œuvre est exactement à l'opposite de celle d'un rêveur. Qu'il n'ait pas eu d'ennemis, je le crois très volontiers; mais, point d'envieux! un homme si constamment heureux... *au théâtre!* allons donc! Il faut connaître à fond et jusque dans le tréfonds les auteurs dramatiques pour proférer de telles... vérités.

A part ces réserves, voilà, du reste, ce qui peut s'appeler d'excellente observation.

RECTIFICATION

Les rectifications à faire à cette phrase ne sont point de mon ressort.

Funérailles de M. Émile Augier.

Lundi 28 octobre 1889.

Discours de M. François Coppée.

P. 1156. — « Depuis LA CIGUË, pure œuvre d'art qui résume toute la grâce antique, comme une statuette sortie, intacte et exquise, des fouilles d'Olympie ou de Tanagra, depuis LA CIGUË jusqu'à cet émouvant et robuste drame *des* FOURCHAMBAULT, qui naguère encore secouait tous les cœurs, Émile Augier n'a compté que d'éclatants succès. Que, dans GABRIELLE, qui est une comédie d'une haute moralité, il mît hardiment dans la bouche de person-

nages contemporains le ferme alexandrin du XVII[e] siècle; que, dans L'AVENTURIÈRE, il fit passer, à travers ce même vers classique le souffle du lyrisme et de la fantaisie; que, pris d'une vertueuse indignation, il marquât dans LE MARIAGE D'OLYMPE *la fille triomphante avec le fer rouge de la satire;* qu'après un regard épouvanté sur les progrès d'un luxe corrupteur, il dénonçât la courtisane mariée, la lionne pauvre — toujours il nous faisait admirer et applaudir des œuvres d'une composition solide et harmonieuse, d'un intérêt poignant et irrésistible, où l'action et le dialogue courent, de l'exposition au dénouement dans une seule et large coulée d'éloquence et de verve, où les répliques se croisent et se heurtent avec des chocs et des éclairs d'épées. »

Réflexion

Je me permettrai ici de demander à M. François Coppée s'il est bien sûr que ce soit *avec le fer rouge de la satire qu'Olympe triomphait.* Il nous le dit, mais j'ai de la méfiance. Ne serait-ce pas plutôt dans la main d'Émile Augier qu'il faudrait mettre ce fer rouge à l'aide duquel il marquerait la fille triomphante?

Rectification

« Depuis LA CIGUË, pure œuvre d'art, qui résume toute la grâce antique comme une statuette sortie, intacte et exquise, des fouilles d'Olympie ou de Tanagra, depuis LA CIGUË jusqu'à cet émouvant et robuste drame : LES FOURCHAMBAULT, qui naguère encore secouait tous les cœurs, Émile Augier n'a compté que d'éclatants succès. Que dans GABRIELLE, qui est une comédie d'une haute moralité, il mit hardiment dans la bouche de personnages contemporains le ferme alexandrin du XVII[e] siècle; que dans L'AVENTURIÈRE il fit passer à travers ce même vers classique le souffle du lyrisme et de la fantaisie; que dans LE MARIAGE D'OLYMPE, pris d'une vertueuse indignation *et s'armant du fer rouge de la satire il marquât la fille triomphante;* qu'après un regard épouvanté sur les progrès d'un luxe corrupteur il dénonçât la courtisane mariée, la lionne pauvre — toujours il nous faisait admirer et applaudir des œuvres d'une composition solide et harmonieuse, d'un intérêt poignant et irrésistible, où l'action et le dialogue courent, de l'exposition au dénouement, dans une seule et large coulée d'éloquence et de verve, où les répliques se croisent et se heurtent avec des chocs et des éclairs d'épées. »

Discours de M. Jules Claretie.

P. 1163. — « Émile Augier restait donc volontairement dans la retraite, contemplant *ses œuvres passées sur les affiches* comme ces généraux qui regardent sur les drapeaux les noms étincelants de leurs victoires. »

RECTIFICATION

« Émile Augier restait donc volontairement dans la retraite, contemplant *sur les affiches ses œuvres passées*, comme ces généraux qui regardent sur les drapeaux les noms étincelants de leurs victoires. »

RECUEIL DES DISCOURS, RAPPORTS ET PIÈCES DIVERSES

Lus dans les séances publiques et particulières de l'Académie française.

1890-1899 — PREMIÈRE PARTIE

Discours prononcé par M. de Freycinet

lorsque, dans la séance publique du 10 decembre 1891, il vint prendre possession du fauteuil de M. Émile Augier.

P. 5. — « Il suivait vos travaux depuis douze ans et connaissait les richesses intellectuelles que renferme ce palais; il s'était demandé si une pareille force, dont l'action est si puissante pour développer les progrès de l'esprit, ne pourrait pas être utilisée dans la conduite des affaires du pays, et si, à ce point de vue, elle n'était pas *susceptible*, dans un régime sagement pondéré, *de rendre des services encore plus signalés à la société française.* »

Observations

Je n'ai que peu de chose à dire de cette phrase, sinon que le mot *signalé* prend ici, de par la place qu'il occupe, un sens quelque peu équivoque, et qui n'est pas dans la pensée de M. de Freycinet. Il signifie, en effet, qu'on a appelé l'attention de la société française sur ces services. M. de Freycinet a voulu dire simplement que ces services pourraient être encore plus importants dans certaines conditions : il a voulu donner au mot *signalé* le sens absolu.

Il serait préférable aussi que l'adjectif *susceptible* ne fût point séparé du verbe *rendre* par une incidente : la phrase y gagnerait un peu de clarté.

Rectification

« Il suivait vos travaux depuis douze ans et connaissait les richesses intellectuelles que renferme ce palais; il s'était demandé

si une pareille force, dont l'action est si puissante pour développer les progrès de l'esprit, ne pourrait pas être utilisée dans la conduite des affaires du pays, et si, à ce point de vue, elle n'était pas *susceptible de rendre à la société française*, dans un régime sagement pondéré, *des services encore plus signalés.* »

P. 13. — « L'honneur en revient sans doute en partie à l'éducation exceptionnelle qu'il avait reçue. Elevé sous l'œil d'une mère incomparable, entre deux sœurs qu'il chérissait et qui devinrent des mères de famille accomplies, préservé par *le travail des dérèglements* qui faussent l'esprit, il vit la vertu dans ce qu'elle avait d'aimable et de séduisant et put constater qu'elle est la meilleure assise du foyer en même temps que la loi nécessaire des sociétés. »

Observation

Il n'est pas nécessaire d'y regarder de bien près pour s'apercevoir que cette construction exige une modification. L'expression *le travail des dérèglements* est quelque peu amphibologique, car on peut se demander quel est le genre de travail de ces dérèglements, et l'on serait presque tenté d'écrire au singulier le verbe *faussent.* S'il était possible de placer une virgule après le mot *travail,* cette amphibologie disparaîtrait, mais cette virgule n'a aucune raison d'être. C'est donc dans une autre tournure qu'il faut chercher le remède.

Rectification

« L'honneur en revient sans doute en partie à l'éducation exceptionnelle qu'il avait reçue. Élevé sous l'œil d'une mère incomparable, entre deux sœurs qu'il chérissait et qui devinrent des mères de famille accomplies, *préservé des dérèglements par le travail — les dérèglements faussent l'esprit* — il vit la vertu dans ce qu'elle avait d'aimable et de séduisant, et put constater qu'elle est la meilleure assise du foyer en même temps que la loi nécessaire des sociétés. »

P. 21. — « Un seul, Thomeray, a manqué. Il promène sur le quai désert sa honte et ses remords. Il répond par d'amers sarcasmes à son ami Châteauvieux qui rentre *blessé de Châlons.* »

Observation

Blessé de Châlons est quelque peu équivoque. Il semble ainsi que Châteauvieux ait reçu sa blessure par le fait de Châlons,

Le sens évident, c'est que Châteauvieux, après avoir été blessé, avait été évacué sur Châlons, et que, convalescent, il rentre à Paris.

RECTIFICATION

« Un seul, Thomeray, a manqué. Il promène sur le quai désert sa honte et ses remords. Il répond par d'amers sarcasmes à son ami Châteauvieux qui, *blessé, rentre de Châlons.* »

Réponse de M. Gréard,

Directeur de l'Académie française,

au discours de M. de Freycinet.

P. 29. — « Dans le mouvement de ces transformations qui chaque fois le grandissent, *il ne se piquait point* de ne s'être jamais inspiré que de lui-même. »

OBSERVATIONS

Les raisons pour lesquelles je n'aime pas cette tournure de phrase sont tellement ténues qu'il est à peu près impossible de les exprimer. Est-ce mon horreur pour l'inversion? Question de sentiment, si l'on veut. Et puis, l'avouerai-je — c'est peut-être un peu puéril — je ne puis trouver aucun charme à une phrase commençant par cette préposition *dans*. J'y vois une image singulière. Il me semble, surtout s'il y a dans la phrase un personnage agissant, que ce personnage s'est préalablement enfermé dans la chose entre laquelle et lui-même la préposition *dans* établit une relation. Je crois qu'il est bien préférable de faire commencer la phrase par un verbe d'action. Ce sentiment que j'exprime m'est tout personnel, il est vrai, mais je suis persuadé qu'il sera partagé par plus d'un.

RECTIFICATION

« *Il ne se piquait point*, dans le mouvement de ces transformations qui chaque fois le grandissent, de ne s'être jamais inspiré que de lui-même. »

P. 30. — « Vous l'avez dit, Monsieur : *de l'art il n'a jamais séparé la morale.* »

OBSERVATION

M. Gréard poursuivait sans doute un rêve poétique lorsqu'il a écrit cette phrase; il en résulte que, probablement sans s'en apercevoir, il a fait un vers, lequel doit être bien étonné de se trouver ainsi au milieu de prose académique. Cependant, à moins que l'on ait l'intention de refaire les LETTRES A ÉMILIE, je crois qu'il est préférable, lorsque l'on fait un discours, de l'écrire tout en vers ou tout en prose. Si, par « indiscrétion », un vers se glisse dans la prose — à moins que ce ne soit une citation — on doit impitoyablement briser le mètre, sinon la prose qui suit immédiatement paraît légèrement boiteuse. C'est ce que j'ai fait ci-après, tout en conservant intégralement le texte de M. Gréard. Le vers y est toujours si l'on considère la mesure seulement; mais comme il n'y a point de césure à l'hémistiche, il s'ensuit que le mètre est brisé.

RECTIFICATION

« Vous l'avez dit, Monsieur : *il n'a jamais de la morale séparé l'art.* »

P. 39. — « Au cours des répétitions, sur le théâtre qui l'avait rapproché d'un des plus chers camarades de sa jeunesse et où il comptait presque autant d'amis que d'interprètes, *plus d'une fois* il a eu des illuminations de champ de bataille : il a refait des scènes entières, des actes. »

OBSERVATION

Ce *plus d'une fois* a tout l'air ici d'un dénombrement bien limité : il semble n'accorder que bien à regret à Émile Augier quelques éclairs de génie. A la rigueur, cela veut dire : deux fois, trois fois; mais cela éloigne l'idée de fréquence. J'aurais préféré : *nombre de fois,* ou, mieux encore : *souvent.*

RECTIFICATION

« *Souvent,* au cours des répétitions, sur le théâtre qui l'avait rapproché d'un des plus chers camarades de sa jeunesse, et où il comptait presque autant d'amis que d'interprètes, il a eu des illuminations de champ de bataille : il a refait des scènes entières, des actes. »

Discours prononcé par M. Pierre Loti

lorsque, dans la séance publique du 7 avril 1892, il vint prendre possession du fauteuil de M. Octave Feuillet.

P. 63. — « Je ne crois pas cependant qu'elle ait été une vie heureuse : les gens heureux n'écrivent pas *d'aussi beaux livres que lui* (1). »

OBSERVATION

Oh! Monsieur Loti! vous établissez là une singulière comparaison! Croyez-vous donc que l'on puisse instituer — si je puis dire ainsi — un parallèle entre un homme et un livre? C'est peut-être pousser un peu loin l'amour de l'assimilation.

RECTIFICATION

« Je ne crois pas cependant qu'elle ait été une vie heureuse : les gens heureux n'écrivent pas *d'aussi beaux livres que les siens*. »

P. 65. — « Alors, il lui fallait trouver la donnée d'un livre, mettre sur pied les personnages; placer *dans le vide original* chacune des scènes *avec ordre,* depuis celle du début jusqu'à celle du dénouement. »

RECTIFICATION

« Alors, il lui fallait trouver la donnée d'un livre, mettre sur pied les personnages; placer *avec ordre* chacune des scènes *dans le vide original,* depuis celle du début jusqu'à celle du dénouement. »

P. 68. — « Le réalisme, et le naturalisme, qui en est l'excès, *je suis loin de contester leurs droits;* mais comme de grands *feux* de paille impure qui *s'allument,* ils ont jeté une épaisse fumée par trop envahissante. »

(1) C'est là une opinion un peu hasardée, une affirmation un peu téméraire dans son pessimisme. Pourquoi ne se trouverait-il pas des gens heureux pour écrire de beaux livres?

Observations

Je n'aime pas beaucoup la première partie de cette phrase, celle qui est terminée par le mot *droits*. C'est une inversion forcée, plus détestable encore que les autres. Je préfère à cette construction celle — plus simple — ci-après.

Je ne puis non plus laisser passer sans protester encore, comme je l'ai fait à l'occasion d'un discours de M. Xavier Marmier (voir p. 177), l'expression : *des feux qui s'allument*, qui est une déplorable forme pléonastique. Il est possible que la tournure que j'emploie dans la rectification ci-dessous soit moins élégante, mais elle a, dans tous les cas, l'incontestable mérite de n'offenser ni la grammaire ni la logique.

Rectification

« *Je suis loin de contester les droits* du réalisme et ceux du naturalisme, qui en est l'excès; mais comme de grands *tas* de paille impure *qu'on allume,* ils ont jeté une épaisse fumée par trop envahissante. »

P. 68. — « Ces gens du monde qu'ils essaient de nous peindre, ou bien ces paysans, ces laboureurs, pareils tous à des gens que l'on prendrait dans des bals de Belleville, *sont faux*. »

Observation

Je ne connais rien de plus exécrable que ce rejet de l'adjectif qualificatif *faux* à la fin de la phrase, non que le sens soit changé, mais cela la coupe désagréablement; de plus, le lecteur éprouve une sensation pénible lorsque, après le mot *Belleville,* il doit faire une pause pour jeter ces deux seuls mots : *sont faux*. L'effet est tout aussi dur même quand on ne lit que par la pensée. Il est préférable, dans ce cas, de faire précéder la qualification.

Rectification

« *Ils sont faux,* ces gens du monde qu'ils essaient de nous peindre, ou bien ces paysans, ces laboureurs, pareils tous à des gens que l'on prendrait dans des bals de Belleville. »

P. 68. — « L'idéal, au contraire est éternel; il ne peut qu'être voilé ou bien sommeiller momentanément — et déjà, sur la fin de notre siècle, il est certain qu'il reparait avec le mysticisme,

son frère; ils se réveillent ensemble, ces deux berceurs très doux de nos âmes; ils ne sont plus tout à fait tels qu'autrefois, ils sont plus troublés, pris de vertige, et ne sachant guère où se rattacher dans le désarroi de tout, mais ils vivent toujours, et on recommence *à plus nettement* les voir derrière ce nuage de fumée du réalisme qui s'est levé sur eux *des bas-fonds effroyables.* »

OBSERVATION

Je ne critiquerai, dans cette trop longue phrase, que la place attribuée aux deux mots *plus nettement.* J'ai expliqué ailleurs pourquoi ils devraient être placés après l'infinitif *voir.* (ÉTUDE SUR LA PLACE DE QUELQUES MOTS, p. 48.)

RECTIFICATION

« L'idéal, au contraire, est éternel; il ne peut qu'être voilé ou bien sommeiller momentanément — et déjà, sur la fin de notre siècle, il est certain qu'il reparaît avec le mysticisme, son frère; ils se réveillent ensemble, ces deux berceurs très doux de nos âmes; ils ne sont plus tout à fait tels qu'autrefois, ils sont plus troublés, pris de vertige, et ne sachant guère où se rattacher, dans le désarroi de tout, mais ils vivent toujours, et l'on recommence à les voir *plus nettement* derrière ce nuage de fumée du réalisme qui, *des bas-fonds effroyables,* s'est levé sur eux. »

Réponse de M. Mézières,

Directeur de l'Académie française,

au discours de M. Pierre Loti.

P. 87. — « *Avant de vous répondre,* vous me permettrez de saluer, au nom de l'Académie, le vaillant amiral que vous aviez choisi pour un de vos parrains, qui vous avait donné le double exemple d'une belle vie maritime et d'une belle vie littéraire. »

OBSERVATIONS

Un discours académique devrait, il me le semble du moins, donner l'exemple de l'ordre dans l'expression de la pensée : ce

n'est pas une ode. C'est pourquoi j'aurais souhaité que M. Mézières plaçât l'action de *permettre* avant celle de *répondre,* puisque cette dernière ne doit être accomplie qu'après l'autre.

Mais cette critique n'a qu'une importance secondaire. Ce qui est bien autrement condamnable, c'est l'indétermination qui règne dans la première partie de cette phrase : « *Avant de vous répondre, vous me permettrez de saluer...* »

Voudrait-on bien me dire ici quelle est la personne qui accomplira l'action de répondre? Où est-elle désignée? Je pense bien que M. Mézières la connaît, cette personne, mais je dois dire que, pour ses auditeurs, il la laisse dans l'ombre. Elle devrait être désignée au moins par un pronom personnel; et comme cette personne est lui-même, c'est le pronom *je* qui convient.

Rectification

« Vous me permettrez, *avant que* ***je*** *ne vous réponde,* de saluer, au nom de l'Académie, le vaillant amiral que vous aviez choisi pour un de vos parrains, qui vous avait donné le double exemple d'une belle vie maritime et d'une belle vie littéraire. »

Discours prononcé par M. Lavisse

lorsque, dans la séance publique du 16 mars 1893, il vint prendre possession du fauteuil de M. l'amiral Jurien de la Gravière.

P. 125. — « *De cette aventure* (l'expédition du Mexique) où un rêve égara notre politique et nos armes, *l'amiral n'aimait pas à parler,* parce que seul il en sortit intact et grandi. »

Observation

Que dirai-je de cette inversion? Je ne veux pas prétendre qu'elle rend la phrase incompréhensible; mais elle est quelque peu naïve et rappelle peut-être un peu trop la construction du fameux vers :

Il suit de chemin son petit bonhomme.

Rectification

« *L'amiral n'aimait pas à parler de cette aventure* où un rêve égara notre politique et nos armes, parce que seul il en sortit intact et grandi. »

P. 128. — « *Avec des Français par millions, il crut* qu'il était possible de réconcilier l'ancienne France et la nouvelle et de fêter cette réconciliation par la gloire. »

Rectification

« *Il crut, avec des Français par millions,* qu'il était possible de réconcilier l'ancienne France et la nouvelle, et de fêter cette réconciliation par la gloire. »

P. 136. — « Hélas! cette vue optimiste des choses était obscurcie par des réalités trop visibles et trop fortes pour qu'il n'en fût pas troublé, mais alors il se réfugiait dans sa foi en la Providence. *A la Providence il croyait en toute simplicité.* »

Réflexion

En vérité, Monsieur, il conviendrait de laisser ces tournures à la versification : elles sont déplorables en prose. On peut se de-

mander si la Providence était un endroit particulier où, lorsque l'amiral s'y arrêtait, sa foi devenait plus ardente que partout ailleurs.

Rectification

« Hélas! cette vue optimiste des choses était obscurcie par des réalités trop visibles et trop fortes pour qu'il n'en fût pas troublé, mais alors il se réfugiait dans sa foi en la Providence : *il croyait à la Providence en toute simplicité.* »

Réponse de M. Gaston Boissier,

Directeur de l'Académie française,

au discours de M. Lavisse.

P. 140. — « *A l'École normale, où vous êtes entré au sortir du collège, votre vocation pour l'histoire s'est décidée.* Ici, je serais bien tenté de m'arrêter un moment, pour dire ce que nous devons, vous et moi, à cette grande École. Mais qu'est-il besoin de la louer? »

Réflexion

J'en appelle au lecteur de bonne foi : est-ce là une phrase précise, franche, qui « dit nettement, sans tergiverser, ce qu'elle veut dire »? Elle est flottante, les contours en sont vagues, manquent de fermeté. On dirait presque un terrain mouvant sur lequel on hésiterait à poser le pied. Qu'on la compare avec la rectification ci-après, qui n'est composée, pourtant, que des mêmes mots.

Rectification

« *Votre vocation pour l'histoire s'est décidée à l'École normale, où vous êtes entré au sortir du collège.* Ici, je serais bien tenté de m'arrêter un moment pour dire ce que nous devons, vous et moi, à cette grande Ecole. Mais, qu'est-il besoin de la louer? »

P. 142. — « *De gens heureux, il n'y en a pas beaucoup;* sans compter que ceux qui le sont ne tiennent pas toujours à le laisser

voir et qu'il leur plait *souvent* de *se mettre* sur le visage une couche de gravité morose. »

Observations

Tout d'abord, il faut remarquer que si l'on évite de faire l'inversion qui existe dans la première proposition, on peut supprimer le pronom *en*, qui est ici d'un assez mauvais effet. Si l'on dit : « Il n'y a pas beaucoup de gens heureux, » outre que l'on supprime le pronom relatif, on obtient une phrase beaucoup plus nette.

Pour l'adverbe *souvent*, en consultant mon Étude sur la place de quelques mots, on verra pourquoi il est préférable et plus logique de le placer comme ceci : « ... à le laisser voir et que, *souvent*, il leur plait... » (Voir aussi discours du duc d'Aumale, p. 257.)

Mais ce qui est infiniment plus grave, c'est l'emploi de cette locution familière : « ... de *se mettre* sur le visage... » C'est proprement un solécisme. Dans le sens absolu, cela signifie : « ... de *mettre soi-même* sur le visage... »

Rectification

« *Il n'y a pas beaucoup de gens heureux;* sans compter que ceux qui le sont ne tiennent pas toujours à le laisser voir et que, *souvent*, il leur plait *de mettre sur leur visage* une couche de gravité morose. »

P. 147. — « Néanmoins, les événements vous ont *donné raison d'ordinaire*, et l'on trouve toujours à s'instruire en vous lisant. »

Réflexion

Que peut donc bien être cette *raison d'ordinaire?* cela me laisse rêveur.

Rectification

« Néanmoins, *d'ordinaire*, les événements vous ont *donne raison*, et l'on trouve toujours à s'instruire en vous lisant. »

P. 147. — « Dans l'Allemagne, c'est naturellement la Prusse qui vous a *surtout* attiré : elle a pris une importance qui l'imposait à votre étude. »

— P. 149. — « Quelque intérêt qu'ils prennent (les lecteurs) aux premières années de votre héros (Frédéric II), à ses démêlés

de famille, à cette tragédie de Cüstrim où il faillit périr, ce n'est pas lui qui attire *surtout* l'attention dans votre ouvrage; c'est plutôt son père, ce Frédéric-Guillaume Ier qu'on a surnommé le Roi-Sergent. »

OBSERVATION

Je réunis ces deux phrases parce que mon observation en ce qui les concerne ne porte que sur la place de l'adverbe *surtout*. J'ai dit dans mon ÉTUDE SUR LA PLACE DE QUELQUES MOTS que rarement on met ce mot à la place qu'il doit occuper dans le discours. J'ai le regret de constater que même les membres de l'Académie le placent le plus souvent à tort et à travers, sans le moindre discernement, et de telle façon qu'il est toujours un non-sens. On pourra le voir par les citations que je donne dans cet ouvrage, et on peut le constater dans les deux phrases dont j'étudie présentement les cas.

En écrivant, dans la première phrase : « ... qui vous a *surtout attiré*... » l'auteur donne à penser qu'un autre verbe qui suppose une action moins urgente devrait venir se juxtaposer ici. Il n'en est rien. C'est la Prusse qui est l'objectif de l'auteur, c'est elle qu'il veut désigner plus expressément, comme ayant attiré plus spécialement l'attention de M. Lavisse. Pour obtenir ce sens, il devait placer son adverbe *surtout* avant la désignation de cette contrée.

En faisant précéder, dans la seconde phrase, le substantif *attention* de l'adverbe *surtout*, M. Gaston Boissier semble dire que le personnage dont il parle attire l'attention, mais qu'il attire aussi autre chose, quoique d'une façon plus discrète.

C'est après le pronom *lui* que M. Boissier aurait dû placer cet adverbe, car c'est le personnage désigné par ce pronom qu'il a en vue plus spécialement.

RECTIFICATION

« Dans l'Allemagne, c'est naturellement, c'est *surtout* la Prusse qui vous a attiré : elle a pris une importance qui l'imposait à votre étude. »

— « Quelque intérêt qu'ils prennent aux premières années de votre héros, à ses démêlés de famille, à cette tragédie de Cüstrim, où il faillit périr, ce n'est pas lui *surtout* qui attire l'attention dans votre ouvrage : c'est plutôt son père, ce Frédéric-Guillaume Ier, qu'on a surnommé le Roi-Sergent. »

P. 149. — « C'est un brutal (Frédéric-Guillaume Ier) qui a toujours le bâton à la main, qui ne rosse pas seulement ses domesti-

ques, mais son médecin quand *il* ne le guérit pas assez vite, et les magistrats qui se sont permis de rendre un arrêt qui ne lui convient pas; qui bat les gens qui lui parlent mal et ceux qui lui parlent trop bien, lorsqu'il ne trouve rien à leur répondre; qui, un jour, *dans un accès de colère, chez le roi de Saxe*, roua de coups son fils, celui qui devait être le grand Frédéric, le jeta par terre et le traîna par les cheveux; c'est presque un fou, et tout le monde est convaincu qu'on finira par être forcé de l'enfermer. »

Observation

La place donnée au membre de phrase « *chez le roi de Saxe* » peut amener une légère confusion : on peut se demander si c'est le roi de Saxe qui éprouve l'accès de colère.

Rectification

« C'est un brutal, qui a toujours le bâton à la main, qui ne rosse pas seulement ses domestiques, mais son médecin quand *celui-ci* ne le guérit pas assez vite, et les magistrats qui se sont permis de rendre un arrêt qui ne lui convient pas; qui bat les gens qui lui parlent mal et ceux qui lui parlent trop bien, lorsqu'il ne trouve rien à leur répondre; qui, un jour, *chez le roi de Saxe*, roua de coups, *dans un accès de colère*, son fils, celui qui devait être le grand Frédéric, le jeta par terre et le traîna par les cheveux; c'est presque un fou, et tout le monde est convaincu qu'on finira par être forcé de l'enfermer. »

P. 150. — « C'est la Prusse, vous le faites très bien voir, qui a enseigné à la rêveuse Allemagne à descendre de son nuage, qui lui a donné le goût des réalités, le sens de la vie, le respect de la force; en sorte que nous avons vu des peuples qu'on nous représentait comme *uniquement* épris d'idéal et curieux de chimères pousser *tout d'un coup* le souci des intérêts matériels jusqu'à la fanfaronnade. »

Observations

La place de l'adverbe *uniquement* est après le participe *épris* (voir Etude sur la place de quelques mots). Au surplus, on peut poser comme règle générale que lorsque l'adverbe est employé avec un verbe suivi d'un complément, la place de l'adverbe est, à quelques rares exceptions près, entre le verbe et le complément.

En ce qui concerne la locution adverbiale *tout d'un coup*, M. Gas-

ton Boissier s'est légèrement mépris. C'est plutôt le sens de *tout à coup,* c'est-à-dire *soudainement, brusquement* qu'il a voulu employer, et non pas le sens de *tout en une fois* dont il s'est servi.

Rectification

« C'est la Prusse, vous le faites très bien voir, qui a enseigné à la rêveuse Allemagne à descendre de son nuage, qui lui a donné le goût des réalités, le sens de la vie, le respect de la force; en sorte que nous avons vu des peuples qu'on nous représentait comme épris *uniquement* d'idéal et curieux de chimères pousser *tout à coup* le souci des intérêts matériels jusqu'à la fanfaronnade. »

Discours prononcé par M. Henri de Bornier

lorsque, dans la séance publique du 25 mai 1893, il vint prendre possession du fauteuil de M. Xavier Marmier.

P. 168. — « *Dans ses romans*, les personnages qu'il préfère, ceux qui sont nés de son cœur et de ses meilleures pensées, sont courageux, probes, fidèles, mais surtout ils sont bons; on sent que l'auteur en a trouvé le modèle en lui-même; ils ont comme lui ce don de sympathie qui est le charme le plus pénétrant de toutes les œuvres d'art. »

OBSERVATION

On voudra bien remarquer qu'en déplaçant les trois mots « *dans ses romans* » pour les reporter entre le verbe *sont* et l'adjectif *courageux*, j'ai donné à la phrase une précision, une consistance qu'elle n'avait pas dans sa première forme. Voir, au surplus, l'observation page 421, réponse de M. Gréard à M. de Freycinet.

RECTIFICATION

« Les personnages qu'il préfère, ceux qui sont nés de son cœur et de ses meilleures pensées sont, *dans ses romans*, courageux, probes, fidèles, mais surtout ils sont bons; on sent que l'auteur en a trouvé le modèle en lui-même; ils ont comme lui ce don de sympathie qui est le charme le plus pénétrant de toutes les œuvres d'art. »

P. 181. — « M. Xavier Marmier ne transigeait pas avec lui-même, vous le voyez, Messieurs, dans cet examen de conscience littéraire; son inquiétude, sans cesse en éveil, faisait ainsi le tour des choses passées. Il se demandait, par exemple, de bonne foi, si parmi ses très nombreux ouvrages rien ne s'était glissé dont *puisse* s'alarmer une morale sévère.

» *Loin de s'en étonner*, il n'est pas d'écrivain, ce me semble, qui ne doive ressentir la même inquiétude. Homme, il a cédé souvent aux entraînements, aux faiblesses et aux passions; heureux, du moins, si on a pu dire de lui : sa morale vaut mieux que sa moralité. »

Observations

Il semble tout d'abord qu'il y ait quelque contradiction dans ce portrait : cet homme *qui ne transigeait pas avec lui-même*, et qui *a cédé souvent aux faiblesses et aux passions*, et dont on peut dire que *sa morale vaut mieux que sa moralité*, c'est là ce que l'on pourrait appeler une peinture à plusieurs touches; seulement, les dernières ne paraissent pas avoir beaucoup de points communs avec les premières.

Mais ce n'est pas là mon affaire : c'est celle de M. de Bornier, et je ne veux m'occuper ici que de la construction.

Eh bien! à ce sujet, l'inversion par laquelle commence le second paragraphe « *loin de s'en étonner* » constitue bien ce que l'on pourrait appeler un modèle d'imprécision. Ce « *loin de s'en étonner* » ne peut s'appliquer ici à personne, étant donné surtout que la formule qui suit est absolument vague. Alors, à quoi sert-il? Car enfin, dans une phrase qui a la prétention de dire quelque chose, de parler à l'imagination comme à la raison, il faut, aussi bien comme pensée que comme forme, que tout concoure à l'harmonie de l'ensemble; il ne faut pas que la moindre syllabe puisse rester incomprise; il faut que tout soit à sa place pour que le discours atteigne à la plus grande clarté possible, et l'on ne peut que s'estimer heureux si l'on réussit à ajouter à cette clarté les beautés de la forme. Dans tous les cas, je ne considérerais jamais ces dernières que comme un accessoire agréable et je ne me résoudrais jamais à leur sacrifier cette qualité essentielle : la clarté.

Rectification

« M. Xavier Marmier ne transigeait pas avec lui-même, vous le voyez, Messieurs, dans cet examen de conscience littéraire; son inquiétude, sans cesse en éveil, faisait ainsi le tour des choses passées. Il se demandait, par exemple, de bonne foi, si parmi ses très nombreux ouvrages rien ne s'était glissé dont *pût* s'alarmer une morale sévère.

» Il n'est pas d'écrivain, ce me semble, qui, *loin de s'en étonner*, ne doive ressentir la même inquiétude. Homme, il a cédé souvent aux entraînements, aux faiblesses et aux passions; heureux, du moins, si on a pu dire de lui : sa morale vaut mieux que sa moralité. »

Réponse de M. le comte d'Haussonville,

Directeur de l'Académie française,

au discours de M. Henri de Bornier.

P. 187. — « Mais le courage ne vous a jamais fait défaut, et je vous soupçonne d'avoir conçu de bonne heure le dessein de remettre en honneur sur notre scène le drame historique en vers, auquel la comédie de mœurs en prose avait fait quelque tort. *A cette noble tâche, vous vous êtes préparé de bonne heure.* »

OBSERVATION

Je me borne, pour cette dernière phrase, à renvoyer le lecteur à l'observation (p. 427) que j'ai faite à propos d'une phrase du discours de M. Lavisse, à savoir que sa construction rappelle un peu trop celle d'un vers bien connu.

RECTIFICATION

« Mais le courage ne vous a jamais fait défaut, et je vous soupçonne d'avoir conçu de bonne heure le dessein de remettre en honneur sur notre scène le drame historique en vers, auquel la comédie de mœurs en prose avait fait quelque tort. *Vous vous êtes préparé de bonne heure à cette noble tâche.* »

P. 204. — « Si depuis que nous goûtons le roman russe et que nous croyons le comprendre nous en reportons *surtout* la reconnaissance à celui qui nous l'a expliqué, il serait injuste de ne pas rappeler qu'ici encore M. Marmier a été un précurseur, rôle parfois un peu ingrat, jusqu'au jour où *vient, comme aujourd'hui, la justice.* »

OBSERVATIONS

Je ne veux pas répéter ce que j'ai développé longuement à propos de l'adverbe *surtout.* J'y renvoie le lecteur.

Je ne m'occuperai donc que des deux mots qui terminent cette phrase : « *la justice.* » J'ai traité cette question dans mon Avant-Propos, mais j'aurai maintes fois l'occasion d'y revenir pour faire remarquer combien cette coupure est désagréable. Encore que ces deux mots ne soient séparés que par deux autres mots

du verbe dont ils sont le complément, on est obligé de faire un effort de respiration pour les reprendre.

Rectification

« Si depuis que nous goûtons le roman russe et que nous croyons le comprendre nous en reportons la reconnaissance *surtout* à celui qui nous l'a expliqué, il serait injuste de ne pas rappeler qu'ici encore M. Marmier a été un précurseur, rôle parfois un peu ingrat jusqu'au jour où, *comme aujourd'hui,* vient la justice. »

P. 206. — « *Dans son petit appartement* de la place Saint-Thomas-d'Aquin, et plus tard de la rue de Babylone, entouré de ses chers livres et de ses non moins chers souvenirs, *le voyageur a fini en artiste.* C'est une noble vie que la sienne, vouée tout entière aux délicates joies de l'esprit, *et savez-vous, en l'étudiant, quelle pensée m'est venue* : c'est que dans les temps où nous vivons, ceux-là pourraient bien être non seulement les sages mais les heureux, qui, se dérobant aux mirages de l'action, et aux contradictions de la lutte, n'ont point voulu être autre chose que des amants éclairés du beau, des chercheurs obstinés du vrai, et des serviteurs désintéressés de la pensée. »

Observations

La voilà donc s'étalant au beau milieu du solennel discours d'un académicien, la voilà donc, cette haïssable inversion qui, jointe à un participe présent, joue à son auteur le tour pendable de lui faire dire tout autre chose que ce qu'il a pensé, de lui faire désigner un personnage autre que celui qu'il a voulu indiquer. Je la prends, là, en flagrant délit.

Qu'a voulu dire M. d'Haussonville en prononçant ces paroles à l'adresse de M. de Bornier : « *Savez-vous,* ***en l'étudiant,*** *quelle pensée m'est venue...?* »

Il a voulu dire que lui, d'Haussonville, étudiait la vie de M. Marmier et que, tandis qu'il se livrait à cette étude, la pensée qu'il exprime ensuite lui était venue. Et il demande à M. de Bornier s'il connaît cette pensée.

Mais, est-ce bien ce qu'il a dit? Oh! non.

A qui pose-t-il la question : « *savez-vous* »?

Si je l'entends bien, c'est à M. de Bornier, c'est à son interlocuteur, car, de toute évidence, ce n'est pas à lui-même, puisqu'il ne « soliloque » point et qu'il emploie la seconde personne du pluriel.

Eh bien! dès l'instant qu'il n'intercale pas la désignation d'une autre personne entre l'interrogation « *savez-vous* » et le participe présent *étudiant*, c'est la personne que M. d'Haussonville interroge qui commet l'action d'étudier.

Supposons que je rencontre un hercule battant un être chétif, un nain. J'interpelle le colosse : « Savez-vous, *en le battant*, ce que vous faites? vous commettez une lâcheté. » Personne ne supposera que celui qui bat le nain, c'est moi, bien que j'aie posé la question. Tout le monde comprendra que c'est l'hercule.

Eh! c'est le même cas que : « *Savez-vous, en l'étudiant...* »

La personne que M. d'Haussonville interroge, c'est M. de Bornier. C'est donc M. de Bornier qui étudie.

Il n'en eût pas été de même si M. d'Haussonville avait dit : « *Savez-vous quelle pensée m'est venue en l'étudiant?* » parce qu'alors M. d'Haussonville eût intercalé sa propre personnalité entre celui qui est interrogé et l'action d'étudier. (Voir Avant-Propos, p. 55.)

Quant à l'inversion « *dans son petit appartement* », je la rétablis sans autre observation.

RECTIFICATION

« *Le voyageur a fini en artiste*, entouré de ses chers livres et de ses non moins chers souvenirs, *dans son petit appartement* de la place Saint-Thomas-d'Aquin et, plus tard, *dans celui* de la rue de Babylone. C'est une noble vie que la sienne, vouée tout entière aux délicates joies de l'esprit, et *savez-vous quelle pensée m'est venue en l'étudiant?* C'est que dans les temps où nous vivons, ceux-là pourraient bien être non seulement les sages, mais les heureux, qui, se dérobant aux mirages de l'action et aux contradictions de la lutte, n'ont point voulu être autre chose que des amants éclairés du beau, des chercheurs obstinés du vrai et des serviteurs désintéressés de la pensée. »

P. 207. — « Mais à cette phalange, *on peut* appartenir *à des titres divers*. Votre culte élevé de la poésie vous y assure, *Monsieur*, une place. »

RECTIFICATION

« Mais *on peut, à des titres divers*, appartenir à cette phalange. Votre culte élevé de la poésie, *Monsieur*, vous y assure une place. »

Discours prononcé par M. Thureau-Dangin

lorsque, dans la séance publique du 14 décembre 1893, il vint prendre possession du fauteuil de M. Camille Rousset.

P. 223. — « Il entreprit ensuite une œuvre beaucoup plus considérable. *A la France du second Empire,* quelque peu enorgueillie de ses succès et aveuglée sur ses faiblesses, *il avait jugé utile de rappeler* les jours de revers et les leçons qui en *ressortaient. A la France vaincue, il eut la pensée délicate de parler* de quelqu'une de ses victoires, et, se plaçant en pleine époque contemporaine, il porta son choix sur la guerre de Crimée. »

Observations

« ... Et je répéterai toujours la même chose parce que c'est toujours la même chose... » Cette construction vicieuse me poursuit comme une obsession. Parlez donc en vers, si vous tenez tant à l'inversion! Voyons, Monsieur Thureau-Dangin, pourquoi ces deux phrases commencent-elles comme finit un toast?

Ferai-je observer aussi à M. Thureau-Dangin qu'en employant le verbe *ressortir* à un temps passé il paraît croire que les leçons qui étaient, à l'époque qu'il indique, la conséquence de nos revers n'existent plus. Cependant, les mêmes leçons ressortent toujours des mêmes faits, et il importe peu, en l'occurrence, que les événements remontent à une époque plus ou moins reculée. Je crois donc qu'en semblable cas il vaut mieux employer le présent.

Rectification

« Il entreprit ensuite une œuvre beaucoup plus considérable. *Il avait jugé utile de rappeler à la France du second Empire,* quelque peu enorgueillie de ses succès et aveuglée sur ses faiblesses, les jours de revers et les leçons qui en *ressortent. Il eut la pensée délicate de parler* de quelqu'une de ses victoires *à la France vaincue,* et, se plaçant en pleine époque contemporaine, il porta son choix sur la guerre de Crimée. »

P. 230. — « *Dans une société bourgeoise* que la richesse amollissait et qu'une prodigieuse transformation économique tendait à

matérialiser, elle a entretenu le ferment des vertus guerrières sans lesquelles l'âme des nations s'abaisse et se rétrécit : énergie de l'effort, amour de la gloire, mépris du danger, abnégation poussée jusqu'au don de la vie. »

Observation

Je n'irai pas jusqu'à dire que cette phrase soit mauvaise, mais je crois qu'elle gagnerait à commencer par le verbe qui est transposé. Elle aurait tout d'abord l'avantage d'être plus solidement reliée à la phrase précédente, et ensuite, le verbe placé en tête de la phrase indique immédiatement l'action à laquelle est soumise la société bourgeoise dont il est question. Le verbe autour duquel pivote toute la phrase, celui qui en est le moteur principal, l'éclaire ainsi de prime abord, et l'on n'a pas besoin de le chercher comme un verbe dont l'action n'est qu'accessoire. D'ailleurs si, par suite, le verbe se trouvait un peu éloigné de son complément, ce qui pourrait amener quelque tension d'esprit, il serait toujours possible, et l'on aurait même grandement raison de recourir à l'artifice d'une répétition du verbe.

Rectification

« *Elle a entretenu, dans une société bourgeoise* que la richesse amollissait et qu'une prodigieuse transformation économique tendait à matérialiser, *elle a entretenu, dis-je*, le ferment des vertus guerrières sans lesquelles l'âme des nations s'abaisse et se rétrécit : énergie de l'effort, amour de la gloire, mépris du danger, abnégation poussée jusqu'au don de la vie (1). »

(1) C'est la guerre que M. Thureau-Dangin glorifie dans cette fanfare guerrière, la hideuse, la criminelle guerre de 1870, celle qui met l'exaspération au cœur de tout Français qui a pu contempler les horreurs de l'Année terrible. M. Thureau-Dangin était sans doute bien à l'abri pour admirer les grands coups que, de part et d'autre, on se portait; sans doute aussi il n'a pas eu le cœur brisé par la mort d'un être qui lui était cher!

Ah! l'on peut, dans ces conditions, disserter, les pieds sur ses chenets, sur les beautés de la guerre!

Chantez, Monsieur Thureau-Dangin!

Réponse de M. Jules Claretie,

Directeur de l'Académie française,

au discours de M. Thureau-Dangin.

P. 241. — « Un de vos amis, votre ami le plus cher, fondait, en effet, un journal. Vous y collaborez, mais toutefois sans penser à vous faire *alors précisément* journaliste. »

OBSERVATION

En l'espèce, cet adverbe *précisément* placé devant le substantif *journaliste* n'a aucun sens. M. Claretie a voulu dire qu'à l'époque dont il parle, M. Thureau-Dangin n'avait aucune volonté bien arrêtée en ce qui concerne la profession de journaliste; que quand son ami fonda le journal dont il est question, M. Thureau-Dangin y collabora accidentellement, sans intention définitive. C'est ce qu'il aurait exprimé exactement en plaçant l'adverbe après le verbe *penser*.

RECTIFICATION

« Un de vos amis, votre ami le plus cher, fondait en effet un journal. Vous y collaborez, mais toutefois sans penser *précisément alors* à vous faire journaliste. »

P. 242. — « *Dans des camps opposés*, le père et le fils avaient combattu en gardant, avec une foi différente, un même culte, celui de l'honneur. »

RECTIFICATION

« Le père et le fils avaient combattu *dans des camps opposés* en gardant, avec une foi différente, un même culte : celui de l'honneur. »

P. 250. — « La fatalité de la politique, c'est que ceux-là se calomnient *souvent*, qui sont faits pour s'unir dans l'intérêt supérieur de la nation. »

OBSERVATION

M. Claretie a voulu faire une généralité, et en plaçant l'adverbe *souvent* après le verbe *calomnient* il a fait une particularité. (Voir

ETUDE SUR LA PLACE DE QUELQUES MOTS, et le discours du duc d'Aumale, p. 257.)

RECTIFICATION

« La fatalité de la politique, c'est que, *souvent*, ceux-là se calomnient, qui sont faits pour s'unir dans l'intérêt supérieur de la nation. »

P. 251. — « Le joug du pouvoir, pesant sans doute, mais que sollicitent assez volontiers, et même assez ardemment, ceux qui gémissent de le porter *d'abord*, puis d'en être déchargés, ce joug, les écrivains condamnés à la politique en sentent plus que tous les autres la lourdeur comme aussi la vanité. »

OBSERVATION

Il y a ici une nuance extrêmement délicate et qu'il importe de bien saisir pour comprendre que le mot *d'abord* n'est pas à sa place.

En le plaçant après le verbe *porter*, M. Claretie fait entendre qu'après avoir porté ce joug, ceux qu'il désigne porteront autre chose, mais que c'est là ce qu'ils doivent porter en premier lieu.

Ce n'est point là sa pensée.

M. Claretie a voulu faire sentir que ceux-là mêmes qui sollicitent ce joug feignent de se plaindre *dès avant* qu'ils n'en soient chargés : c'est un fardeau qui leur déplait, mais leur plus forte crainte est... qu'on ne les en débarrasse. C'est presque un effet d'harmonie imitative que de placer, comme elle doit l'être d'ailleurs, la locution adverbiale *d'abord* avant le verbe *gémissent*. Le lecteur attentif aux nuances sentira en effet qu'ils expriment à l'avance leur appréhension, comme le patient tremble et sent son mal s'en aller tandis que lui-même sonne à la porte du dentiste.

RECTIFICATION

« Le joug du pouvoir, pesant sans doute, mais que sollicitent assez volontiers, et même assez ardemment, ceux qui, *d'abord*, gémissent de le porter, puis, d'en être déchargés, ce joug, les écrivains condamnés à la politique en sentent plus que tous les autres la lourdeur comme aussi la vanité. »

Discours prononcé par M. Challemel-Lacour

lorsque, dans la séance publique du 25 janvier 1894, il vint prendre possession du fauteuil de M. Renan.

P. 270. — « De l'éducation qu'il avait reçue entre les mains des prêtres *pendant treize ans, il garda une empreinte ineffaçable.* »

RECTIFICATION

« *Il garda une empreinte ineffaçable* de l'éducation que, *pendant treize ans,* il avait reçue entre les mains des prêtres. »

Réponse de M. Gaston Boissier,

Directeur de l'Académie française,

au discours de M. Challemel-Lacour.

P. 297. — « Plus tard, quand les événements vous forcèrent à quitter la France, cette connaissance des idiomes étrangers, qui n'était que le luxe des jours heureux, devint pour vous une *ressource précieuse. Dans ces pays, dont vous connaissiez la langue,* vous avez eu moins de peine que d'autres à vous acclimater; vous vous êtes accoutumé plus vite à ces peuples chez lesquels on vous forçait d'habiter, et, les connaissant mieux, vous avez eu l'heureuse pensée de travailler à nous les faire connaître. »

RECTIFICATION

« Plus tard, quand les événements vous forcèrent à quitter la France, cette connaissance des idiomes étrangers, qui n'était que le luxe des jours heureux, devint pour vous une *précieuse ressource.* Vous avez eu moins de peine que d'autres à vous acclimater *dans ces pays, dont vous connaissiez la langue;* vous vous êtes accoutumé plus vite à ces peuples chez lesquels on vous forçait d'habiter, et, les connaissant mieux, vous avez eu l'heureuse pensée de travailler à nous les faire connaître. »

P. 297. — « Parmi ces qualités, celle qui vous a *peut-être* le plus frappé, c'est qu'en Allemagne on se spécialise moins vite que chez nous, que les jeunes gens, avant de se cantonner définitivement dans le petit coin où ils doivent vivre, parcourent volontiers les pays des environs, et qu'il leur reste de ces premiers voyages une plus large variété de goûts et d'aptitudes. »

Observation

Par la place qu'il a assignée ici à la locution adverbiale *peut-être*, M. Gaston Boissier fait porter le doute sur le participe *frappé*. C'est là une erreur. Il est bien certain que pendant son séjour en Allemagne, diverses qualités du peuple allemand ont dû frapper M. Challemel-Lacour, mais on n'a pas de certitude sur celle qui l'a frappé le plus, et M. Gaston Boissier suppose que c'est celle dont il parle plus loin. Il le dit donc avec une expression de doute; mais ce doute doit porter sur le pronom *celle*, qui représente le mot *qualité*. (Voir Etude sur la place de quelques mots.)

Rectification

« Parmi ces qualités, *celle peut-être* qui vous a le plus frappé, c'est qu'en Allemagne on se spécialise moins vite que chez nous; que les jeunes gens, avant de se cantonner définitivement dans le petit coin où ils doivent vivre, parcourent volontiers les pays des environs, et qu'il leur reste de ces premiers voyages une plus large variété de goûts et d'aptitudes. »

P. 297. — « Mais songeons que ce savant (Humboldt) a *presque* embrassé le cercle complet des connaissances humaines et qu'il ne s'est pas contenté de les effleurer, qu'il a tout abordé et tout approfondi. »

Observation

M. Gaston Boissier admet que Humboldt a *presque*, c'est-à-dire *pas tout à fait* embrassé le cercle des connaissances humaines, mais il ne nous dit pas à quel point de cet embrassement le savant s'est arrêté. *Presque embrasser*, c'est ne pas embrasser du tout, c'est être sur le point de le faire. Si nous appliquons l'adverbe *presque* à l'adjectif *complet*, nous voyons qu'il *s'en est fallu de peu* que Humboldt ait embrassé le cercle complet. (Voir Etude sur la place de quelques mots.)

RECTIFICATION

« Mais songeons que ce savant a embrassé le cercle *presque* complet des connaissances humaines et qu'il ne s'est pas contenté de les effleurer : qu'il a tout abordé et tout approfondi. »

P. 303. — « Est-ce méfiance de vous-même ou dédain superbe de la popularité? Ce qui est sûr, c'est que vous n'éprouvez pas, comme tant d'autres, le besoin de solliciter sans cesse l'attention publique; vous aimez, au contraire, à lui échapper, vous avez un goût qui n'est pas commun *pour le recueillement et le silence.* »

OBSERVATION

Il y a dans la fin de cette phrase une légère amphibologie. On peut se demander si le goût de M. Challemel-Lacour, qui n'est pas commun pour le recueillement et le silence, est commun pour autre chose.

J'ai dit dans mon Avant-Propos que je ne proscris pas absolument l'inversion, mais qu'il faut l'éviter autant que possible. Nous nous trouvons ici en présence de l'un des cas très rares où elle soit réellement utile : avec son aide, nous éviterons l'amphibologie que je reproche à la phrase de M. Gaston Boissier.

RECTIFICATION

« Est-ce méfiance de vous-même ou dédain superbe de la popularité? Ce qui est sûr, c'est que vous n'éprouvez pas, comme tant d'autres, le besoin de solliciter sans cesse l'attention publique; vous aimez, au contraire, à lui échapper : vous avez *pour le recueillement et le silence* un goût qui n'est pas commun. »

P. 304. — « Depuis deux ans que vous faisiez partie de l'Assemblée nationale, *malgré la gravité des questions engagées et les sollicitations de vos amis, à* qui votre talent était connu, vous n'aviez pas abordé la tribune. »

OBSERVATION

Ici, au contraire, c'est l'inversion — comme presque toujours — qui amène l'amphibologie. On peut se demander, en effet, si la gravité des questions engagées et les sollicitations des amis de M. Challemel-Lacour étaient une cause d'opposition à l'entrée de

celui-ci dans l'Assemblée nationale, puisque c'était *malgré celle gravité et ces sollicitations* qu'il en faisait partie.

Je suis persuadé cependant que si l'on traduisait ainsi sa pensée, M. Gaston Boissier protesterait et affirmerait que c'est le contraire qu'il a dit. Pourtant, si l'on prenait sa phrase au pied de la lettre...

Pourquoi M. Gaston Boissier a-t-il employé la préposition *à* dans le membre de phrase : « *...les sollicitations de vos amis, à qui votre talent...* »? C'est la préposition *de* qu'il faut ici. En transposant, nous en aurons la preuve. Est-ce que l'on dirait, par exemple : « Votre talent était connu *à* vos amis »?

Rectification

« *Malgré la gravité des questions engagées et les sollicitations de vos amis, de* qui votre talent était connu, depuis deux ans que vous faisiez partie de l'Assemblée nationale vous n'aviez pas abordé la tribune. »

P. 305. — « Personne ne sera surpris que ce beau discours, qui enleva tous les suffrages, ait *surtout* frappé l'Académie. »

Rectification

« Personne ne sera surpris que ce beau discours, qui enleva tous les suffrages, ait frappé *surtout* l'Académie. »

P. 306. — « Comme vous, Monsieur, votre prédécesseur avait un très grand soin de la pureté et de la propriété du langage. Il travaillait beaucoup son style *et ne le cachait pas*; il n'a *jamais* laissé sortir *un ouvrage de ses mains* qu'après l'avoir corrigé dans ses moindres détails. Ce fut un grand maître dans l'art d'écrire. Il avait fait *une étude approfondie de la langue française;* il en savait toutes les ressources. »

Réflexions

Oh! oh! nous pataugeons ici en plein dans le double sens, nous voguons sur la mer Amphibologique.

Si Renan travaillait beaucoup son style, il n'avait aucune espèce de raison pour le cacher, ce style, car il était assez habile écrivain pour n'être point obligé de renier ses productions.

Nous apprenons aussi qu'il n'a jamais laissé sortir *un ouvrage de ses mains* qu'après l'avoir corrigé soigneusement. Cela ten-

drait-il à faire croire que si l'ouvrage n'était pas de ses mains il ne l'aurait pas ou l'aurait mal corrigé? Diable! le bon Renan aurait eu le cœur de jouer à un collègue un tour aussi pendable! Je ne lui croyais point l'âme si noire. Quel Machiavel! Jugez donc les gens sur l'apparence!

Quant à la dernière phrase, une bonne petite transposition suffira pour la remettre sur ses pieds.

RECTIFICATION

« Comme vous, Monsieur, votre prédécesseur avait un très grand soin de la pureté et de la propriété du langage. Il travaillait beaucoup son style *et ne cachait à personne la peine qu'il se donnait pour ce travail* : *jamais* il n'a laissé sortir *de ses mains un ouvrage* qu'après l'avoir corrigé dans ses moindres détails. Ce fut un grand maître dans l'art d'écrire. Il avait fait *de la langue française une étude approfondie;* il en savait toutes les ressources. »

P. 307. — « S'il est vrai, comme vous le dites avec raison, que sa personne remplit ses écrits, pour les *mieux* comprendre soi-même et les faire comprendre aux autres, *il n'est pas inutile, je crois,* de l'avoir *familièrement* approché. »

RÉFLEXION

Eh non! ce n'est pas pour les mieux comprendre et les faire comprendre aux autres que la personne de Renan remplit ses écrits!

RECTIFICATION

« S'il est vrai, comme vous le dites avec raison, que sa personne remplit ses écrits, *il n'est pas inutile, je crois,* pour les comprendre *mieux* soi-même et les faire comprendre aux autres, de l'avoir approché *familièrement.* »

P. 307. — « *Chez M. Renan,* quand on veut le connaître à fond, c'est l'érudit, le philologue, le savant, qu'il faut *d'abord* étudier ; il est parti de la science et il y est toujours revenu. »

RECTIFICATION

« Quand on veut connaître à fond *M. Renan,* c'est l'érudit, le philologue, le savant *que, tout d'abord,* il faut étudier *en lui* : il est parti de la science et il y est toujours revenu. »

P. 311. — « Sans parler ici — ce n'en est pas le lieu — de ses grands travaux scientifiques, et surtout de ce *Corpus* des inscriptions sémitiques, dont il était si justement fier, *dans ses œuvres purement littéraires*, *la science tient une grande place,* et l'on peut même dire qu'elle en est presque toujours le fond. »

RECTIFICATION

« Sans parler ici — ce n'en est pas le lieu — de ses grands travaux scientifiques, et surtout de ce *Corpus* des inscriptions sémitiques dont il était si justement fier, *la science tient une grande place dans ses œuvres purement littéraires*, et l'on peut même dire qu'elle en est presque toujours le fond. »

P. 315. — « Dans les rêveries de ses dialogues philosophiques, dans l'abandon de ses entretiens familiers, *il a osé mettre* tout ce qui lui traversait l'esprit, il a rêvé tout haut devant nous. »

RECTIFICATION

« *Il a osé mettre* dans les rêveries de ses dialogues philosophiques, dans l'abandon de ses entretiens familiers, tout ce qui lui traversait l'esprit ; il a rêvé tout haut devant nous. »

P. 318. — « *De cette épreuve* on comprend qu'il soit sorti tout meurtri et que la blessure ait saigné pendant toute sa vie. »

RÉFLEXION

Si je saisis bien la pensée de M. Gaston Boissier, il me semble qu'il dit que quelqu'un s'est placé dans une épreuve et que de là il a compris que Renan sortait tout meurtri... mais d'où sortait-il ? On dit avec plus de justesse : « De cette fenêtre on voit... »

RECTIFICATION

« On comprend qu'il soit sorti tout meurtri *de cette épreuve*, et que la blessure ait saigné pendant toute sa vie. »

P. 318. — « Il lui est *surtout* reconnaissant (à l'Église) de lui avoir donné le sentiment du divin, la passion de l'idéal, la soif de l'infini. »

RECTIFICATION

« Il lui est reconnaissant *surtout* de lui avoir donné le sentiment du divin, la passion de l'idéal, la soif de l'infini. »

P. 320. — « Si cette pacification religieuse si désirable *se*[1] *fait jamais*, si chacun consent à vivre dans son église sans excommunier et tracasser ses voisins, si ceux qui réclament si justement pour eux-mêmes la permission de croire se résignent à laisser aux autres la liberté de nier, soyons sûrs que la postérité attribuera une part dans ce grand bienfait *à M. Renan.* »

RECTIFICATION

« Si cette pacification religieuse si désirable *est jamais faite,* si chacun consent à vivre dans son église sans excommunier et tracasser ses voisins, si ceux qui réclament si justement pour eux-mêmes la permission de croire se résignent à laisser aux autres la liberté de nier, soyons sûrs que la postérité attribuera *à M. Renan* une part dans ce grand bienfait. »

(1) Pour l'emploi dans ce cas du pronom réfléchi *se*, voir mon ÉTUDE SUR LA PLACE DE QUELQUES MOTS, p. 31.

Discours prononcé par M. Ferdinand Brunetière

lorsque dans la séance publique du 15 février 1894, il vint prendre possession du fauteuil de M. John Lemoinne.

P. 323. — « Vous représentez, Messieurs, le pouvoir de l'esprit; vous êtes la tradition littéraire vivante; et si la langue, la littérature, les chefs-d'œuvre de la prose et de la poésie d'un grand peuple expriment *peut-être* ce que son génie national a de plus intérieur et de plus universel à la fois, c'est vous qui, depuis *plus* de deux siècles *passés en ayant reçu le dépôt,* l'avez — de Corneille à Racine, de Bossuet à Voltaire, de Chateaubriand à Hugo — religieusement conservé, *transmis et enrichi.* Le Français qui le dit n'apprend rien à l'étranger : je serais heureux qu'il le rappelât à quelques Français qui l'ont trop oublié. *Dans la faible mesure* où le zèle et l'application d'un seul homme peuvent imiter de loin l'œuvre de toute une compagnie, *me pardonnerez-vous, Messieurs, de dire que* c'est ce que j'ai tâché de faire? »

Observations

Le doute que renferme le mot *peut-être* est appliqué ici au verbe *exprimer.* Mais il n'y a pas de doute que la prose et la poésie d'un grand peuple expriment quelque chose : cela est absolument certain. Ce doute ne peut donc avoir pour objet que l'idée renfermée dans le membre de phrase qui suit la locution adverbiale *peut-être* : « *... ce que son génie national a de plus intérieur et de plus universel...* »

Si l'on veut bien se donner la peine d'y réfléchir un peu, on se convaincra, en effet, que ce membre de phrase n'exprime qu'une supposition; qu'il y a probablement autre chose qui nous échappe et qui peut très bien être encore plus intérieur et plus universel que ce qui est exprimé par la prose et par la poésie. Donc, la seule place qui convienne à l'adverbe *peut-être*, la seule où il puisse donner toute la précision nécessaire, c'est, dans ce membre de phrase, après le verbe *avoir* (3e personne de l'indicatif présent). Placé là, il mitige ce que ce verbe de possession marque d'une façon trop absolue dans l'expression.

Le lecteur a sans doute remarqué que dans cette même phrase

j'ai souligné deux autres mots : *plus* et *passés*. Assurément, il s'est demandé ce que peut bien être la mesure indiquée par cette expression baroque : « Depuis *plus* de deux siècles *passés*... » Pourrait-on imaginer, en effet, une quantité de *plus* de deux siècles si ces deux siècles n'étaient point *passés?* Dans ce cas, il n'y aurait pas *plus*. Il y a donc là un mot de trop, et la volonté de donner plus de précision n'est pas une raison suffisante pour que l'on se permette d'aller jusqu'au pléonasme vicieux. Il suffisait de dire : « ... depuis *plus* de deux siècles... » ou encore : « ... depuis deux siècles *passés*... » Cette quantité est ainsi suffisamment précisée et tombe facilement sous la conception de quiconque. (Voir Discours de M. J.-B. Dumas, p. 321.)

J'arrive maintenant à la dernière phrase du paragraphe que j'ai cité entièrement plus haut. Je la reproduis pour que le lecteur l'ait sous les yeux en même temps que les observations qui la concernent :

« *Dans la faible mesure* où le zèle et l'application d'un seul homme peuvent imiter de loin l'œuvre de toute une compagnie, *me pardonnerez-vous*, Messieurs, *de dire que* c'est ce que j'ai tâché de faire? »

Voyons, la main sur la conscience — comme dit l'autre — voyons, Monsieur Brunetière, croyez-vous sincèrement que vous avez exprimé là votre pensée, *que vous avez dit ce que vous avez voulu dire?* Vous le croyez sans doute et je ne me permettrai pas de suspecter votre bonne foi.

Eh bien, moi, je vous dis ceci : Vous vous êtes trompé, et ce que vous avez dit ne ressemble en rien à ce que vous avez voulu dire. Ce que vous avez voulu dire, on le comprendra aisément en lisant la rectification ci-après : je n'ai, partant, nul besoin de l'expliquer. Examinons donc ce que vous avez dit.

Ces quatre mots : « ... *Dans la faible mesure*... » précédant le verbe *pardonner* font entendre clairement que l'auteur implore le pardon des personnes auxquelles il s'adresse, et les prie de lui accorder ce pardon dans la mesure qu'il indique : « *Dans la faible mesure... me pardonnerez-vous...* »

Pourquoi diable M. Brunetière veut-il que je rattache cette proposition à l'expression : « ... c'est ce que j'ai tâché de faire... », dont il l'a séparée par le verbe pardonner?

De ce que cette phrase, rétablie comme elle va l'être ci-après ne renferme pas d'inversion, peut-on dire qu'elle est moins élégante? Dans tous les cas, elle a sur l'autre l'avantage de la clarté.

RECTIFICATION

« Vous représentez, Messieurs, le pouvoir de l'esprit; vous êtes la tradition littéraire vivante, et si la langue, la littérature, les chefs-d'œuvre de la prose et de la poésie d'un grand peuple expriment ce que son génie national *a peut-être* de plus intérieur et de plus universel à la fois, c'est vous qui, *en ayant reçu le dépôt* depuis *plus* de deux siècles, l'avez — de Corneille à Racine, de Bossuet à Voltaire, de Chateaubriand à Hugo — religieusement conservé, *enrichi* et *transmis*. Le Français qui le dit n'apprend rien à l'étranger : je serais heureux qu'il le rappelât à quelques Français qui l'ont trop oublié. *Me pardonnerez-vous*, Messieurs, *de dire* que, *dans la faible mesure* où le zèle et l'application d'un seul homme peuvent imiter de loin l'œuvre de toute une compagnie, c'est ce que j'ai tâché de faire? »

P. 325. — « Le passé n'est pas seulement la poésie du présent, il en fait peut-être aussi la vie même. Et c'est pourquoi, Messieurs, en tout temps, ce que nous devons d'abord à ceux qui viendront après nous, ce que nous devons à nos fils pour les aider à continuer l'œuvre de l'humanité, *c'est de leur léguer*, accru si nous le pouvons, mais intact en tout cas, le patrimoine *que* nous avons nous-mêmes hérité de nos pères. Si je l'avais ignoré, vous me l'auriez appris; et si quelquefois, comme je le disais, j'*en* ai failli *douter*, c'est vous qui m'avez rassuré. »

OBSERVATIONS

J'ai vainement cherché quelle pouvait être l'utilité de la préposition *de* dans ce membre de phrase : « ... ce que nous devons à nos fils pour les aider à continuer l'œuvre de l'humanité, c'est *de* leur léguer, accru si nous le pouvons... »

Il est bien évident que, grammaticalement, un complément est nécessaire entre les deux verbes *c'est* et *léguer*. Or, ici, le véritable complément, c'est le pronom personnel *leur* et la préposition *de* est inutile. (Voir ÉTUDE SUR LA PLACE DE QUELQUES MOTS, p. 30.)

Je ne veux pas trop incriminer l'expression : « ... le patrimoine *que* nous avons hérité... » bien qu'elle me semble un peu archaïque. Cependant, je ferai remarquer que *l'on n'hérite pas une chose :* on hérite *d'une* chose; quand on change un verbe intransitif en verbe actif, ce verbe devrait pouvoir conserver sa nouvelle forme dans tous les cas possibles; on voit que le verbe

hériter ne le peut pas. La forme : « ... *le patrimoine* **dont** *nous avons hérité*... » me semble donc infiniment préférable.

On peut se demander, en lisant ce membre de phrase : « ... et si quelquefois, comme je le disais, j'*en* ai failli douter... » de quel verbe le pronom *en* se trouve être le complément. Il n'est certes pas douteux que c'est de l'infinitif *douter*. Pourquoi alors le séparer par deux autres verbes de celui auquel il se rattache si naturellement? Est-ce pour rendre la phrase plus élégante? Voilà qui est subtil, et jusqu'à preuve du contraire, je préférerai toujours : « ... j'ai failli *en* douter... »

Rectification

« Le passé n'est point seulement la poésie du présent, il en fait peut-être aussi la vie même. Et c'est pourquoi, Messieurs, en tout temps, ce que nous devons d'abord à ceux qui viendront après nous, ce que nous devons à nos fils pour les aider à continuer l'œuvre de l'humanité, *c'est leur léguer,* accru si nous le pouvons, mais intact en tout cas, le patrimoine *dont* nous avons nous-mêmes hérité de nos pères. Si je l'avais ignoré, vous me l'auriez appris, et si quelquefois, comme je le disais, j'ai failli *en* douter, c'est vous qui m'avez rassuré. »

P. 327. — « Né à Londres pendant *les Cent Jours, d'un père français et d'une mère anglaise, observerai-je* là-dessus qu'il y avait dans son talent comme dans sa personne quelque chose d'éminemment britannique? »

Observations

Malgré la virgule absolument injustifiée que M. Brunetière a cru devoir placer après le substantif *jours* — il ne l'a mise que pour les besoins de sa cause — je lui poserai quand même cette question : « Que peuvent bien être ces cent jours d'un père français et d'une mère anglaise? »

Mais ce n'est là qu'une peccadille à côté de cette offense mortelle à la grammaire : « ... *observerai-je* là-dessus... »

Voyons, Monsieur Brunetière, vous avez donc oublié que l'on *n'observe pas quelque chose à quelqu'un,* mais qu'on le lui *fait observer!* et c'est ce quelqu'un qui, ensuite, peut observer lui-même. Je suppose que ce n'est pas là le patrimoine de langue française que vous voulez léguer *intact* à nos fils.

RECTIFICATION

« Né *pendant les Cent Jours*, à Londres, *d'un père français et d'une mère anglaise, ferai-je observer* là-dessus qu'il y avait dans son talent comme dans sa personne quelque chose d'éminemment britannique? »

P. 330. — « Tels sont deux articles sur l'Histoire de la Caricature en Angleterre, ou tel encore un article sur la Vie de Brummel, ce roi des dandies — qui naquit dans une arrière-boutique de pâtissier-confiseur; qui dut à son talent de mettre sa cravate *l'amitié d'un prince de Galles*, et qui mourut à Caen, *je ne sais dans* quelle chambre d'hospice. »

OBSERVATION

Il y avait pour ce membre de phrase : « Je ne sais *dans* quelle chambre d'hospice » deux façons de placer la préposition *dans*.

Évidemment on pouvait écrire la phrase ci-dessus comme M. Brunetière l'a fait. Mais on pouvait aussi écrire : « ... *Dans* je ne sais quelle chambre d'hospice. »

M. Brunetière a-t-il donné à cette préposition la place qui lui était assignée pour qu'elle rendît avec exactitude le sens qui était dans sa pensée? C'est ce que nous allons examiner.

En écrivant : « Je ne sais *dans* quelle chambre d'hospice », M. Brunetière a simplement indiqué que cet hospice avait plusieurs chambres, que Brummel avait été placé dans l'une d'elles, mais que lui, M. Brunetière, ignorait si c'était la chambre n° 13 ou la chambre n° 27, ou n'importe quelle autre.

L'indication plus ou moins exacte de la chambre où mourut Brummel était-elle bien de nature à intéresser quelqu'un? Cela me paraît douteux.

Ah! si c'était un Descartes, un Galilée, un Corneille, il y aurait là un intérêt historique. Mais Brummel!... Brummel, qui mettait si bien sa cravate! qu'est-ce que cela peut nous faire? C'est tout aussi intéressant que s'il s'agissait du premier passant venu.

M. Brunetière n'aurait-il pas plutôt voulu indiquer l'infimité du lieu où est mort Brummel afin de marquer d'une façon caractéristique le contraste qui existe entre sa vie et sa mort? N'a-t-il pas voulu montrer qu'après avoir vécu dans l'intimité d'un prince de Galles, Brummel est mort dans la misère?

C'est bien là la pensée qui paraît ressortir de cette phrase.

Mais alors c'est une expression de dédain, d'amertume, non une expression de doute qu'il eût fallu employer. Et ce dédain, cette amertume ne pouvaient exister que si l'on plaçait la préposition *dans* avant les mots : *je ne sais*.

« *Dans* je ne sais quelle chambre d'hospice » signifie :

« Qu'est-il besoin de rechercher ce que pouvait être cette chambre, fût-ce la plus belle de l'hospice? Nous ne le savons que trop! C'était la chambre d'un malheureux qui après avoir vécu dans la splendeur était venu s'échouer dans ce lieu de misère. »

On sent là, en même temps que le dédain, l'ironie et l'amertume.

Tout cela est peut-être bien subtil, mais ce sont justement ces subtilités qui assurent la supériorité de notre belle langue, qui lui donnent cette précision que tout le monde admire, et qui permettent à qui sait les manier de fixer exactement sa pensée.

Rectification

« Tels sont deux articles sur l'Histoire de la Caricature en Angleterre, ou tel encore un article sur la Vie de Brummel, ce roi des dandies — qui naquit dans une arrière-boutique de pâtissier-confiseur, qui dut *l'amitié d'un prince de Galles* à son talent de mettre sa cravate, et qui mourut à Caen *dans je ne sais* quelle chambre d'hospice. »

P. 333. — « Mais si je prétendais lui contester le titre qu'elle s'arroge de représenter le pouvoir de l'esprit; si j'entreprenais de lui faire voir que toutes les idées dont nous vivons aujourd'hui, qui forment en quelque manière la substance de l'intelligence contemporaine, nous étant venues des Kant et des Hegel, des Comte et des Darwin, des Claude Bernard et des Pasteur, des Taine et des Renan... la Presse, après avoir *souvent commencé* par les railler, *n'a rien fait* ou *peu de chose* pour les répandre ou les développer... »

Observations

Il y a dans la langue française nombre de nuances qui sont tellement délicates qu'elles sont difficilement perceptibles. C'est ainsi que dans la phrase dont je m'occupe en ce moment, il peut paraître indifférent de placer l'adverbe *souvent* où l'auteur l'a mis, ou de lui assigner une autre place. Mais si l'on essaie d'approfondir le sens que M. Brunetière a voulu donner à cette phrase,

on s'aperçoit vite que, placés comme ils le sont l'un à côté de l'autre, l'adverbe *souvent* et le participe *commencé* s'excluent réciproquement parce que l'adverbe a pris ainsi le sens particulier.

Il est facile de comprendre, en effet, qu'on ne peut pas *souvent commencer* une chose : on ne peut la commencer qu'une seule fois. Si l'on reprend de nouveau la même chose, on ne fait que la *recommencer,* mais on ne la commence pas.

Il n'en est plus de même lorsqu'il s'agit d'une généralité. On comprend très bien que la Presse ait pu commencer par railler les idées de quelqu'un ; puis, quand il s'est agi d'un autre personnage, elle a encore commencé par le railler, et ainsi de suite. L'expression indiquant ainsi une sorte de succession devient correcte alors qu'elle était illogique lorsqu'il paraissait s'agir d'actions simultanées. (Voir p. 257, discours de M. le duc d'Aumale.)

Examinons maintenant le membre de phrase :

«... *N'a rien fait* ou *peu de chose* pour les répandre ou les développer. »

L'expression *n'a rien fait*, qui est une négation absolue, ne peut pas être suivie de *ou peu de chose* si l'on n'intercale pas un verbe entre les deux expressions. Si, en effet, *n'a rien fait* est une négation absolue, *peu de chose*, si peu que ce soit, exprime absolument le contraire, car peu de chose c'est *quelque chose.* Or, le même verbe ne peut pas régir à la fois une négation et une affirmation. Ce *peu de chose* ainsi placé après la négation n'a aucun sens. Il faut, de toute nécessité, le faire précéder d'un verbe qui ne soit pas partie intégrante d'une négation absolue. Une négation mitigée, exprimant une réticence, *n'a fait que*, convient parfaitement dans ce cas.

Rectification

« Mais si je prétendais lui contester le titre qu'elle s'arroge de représenter le pouvoir de l'esprit; si j'entreprenais de lui faire voir que toutes les idées dont nous vivons aujourd'hui, qui forment en quelque manière la substance de l'intelligence contemporaine, nous étant venues des Kant et des Hegel, des Comte et des Darwin, des Claude Bernard et des Pasteur, des Taine et des Renan... *souvent* la Presse, après avoir *commencé* par les railler, *n'a rien fait* ou *n'a fait que* peu de chose pour les répandre ou les développer... »

P. 333. — « Me permettrai-je d'insinuer *seulement* qu'au temps de M. John Lemoinne la Presse n'était pas tout à fait ce qu'elle est aujourd'hui ? »

OBSERVATION

En plaçant l'adverbe *seulement* après le verbe *insinuer*, M. Brunetière semble vouloir limiter son insinuation. Mais il résulte bien de tout son discours que c'est là sa moindre préoccupation et qu'on ne doit voir là qu'une simple précaution oratoire. C'est la permission qu'il prend qu'il veut feindre de limiter, mais en laissant bien apparaître que ce n'est que pour la forme qu'il semble demander cette permission. Il aurait dû pour cela placer l'adverbe *seulement* immédiatement après le verbe *permettre*.

RECTIFICATION

« Me permettrai-je *seulement* d'insinuer qu'au temps de M. John Lemoinne la Presse n'était pas tout à fait ce qu'elle est aujourd'hui ? »

P. 337. — « Sur quelques poètes et quelques romanciers — dont on serait tenté de croire qu'ils font consister le grand secret de l'art à n'être entendus que de la cabale et d'eux seuls — *nos journalistes ont à tout le moins* cet avantage d'être *toujours* tenus de se faire comprendre, et que le premier mérite qu'on exige d'eux, c'est la clarté. »

OBSERVATIONS

Dirai-je que cette phrase est absolument mauvaise? Je n'irai pas jusque-là; mais j'insisterai pour faire remarquer que, grâce à l'inversion, elle est pour le moins médiocre. On sent qu'il y flotte un sens vague, un manque de précision qui y met quelque obscurité. M. Brunetière ne se pique pas d'y pratiquer avec ferveur la qualité qu'il y loue — la clarté. Le lecteur est obligé, pour bien saisir les contours de cette phrase, pour concevoir clairement, pour pénétrer la pensée de l'auteur, de la relire d'un bout à l'autre. Si, au contraire, M. Brunetière avait commencé sa phrase par le membre qu'il a placé au milieu, s'il avait écrit : « Nos journalistes *ont* à tout le moins sur quelques poètes et quelques romanciers... » le lecteur aurait l'esprit préparé par l'effet du verbe *ont*, et il suivrait alors forcément la pensée de l'auteur, lancé qu'il serait sur cette piste tracée par le verbe. Il se demanderait : Qu'est-ce qu'ils *ont*, nos journalistes? et son attention ainsi attirée continuerait jusqu'à la fin de la phrase.

On voudra bien aussi remarquer le déplacement, que j'opère

ci-après, de l'adverbe *toujours* : il est ainsi rattaché plus directement au verbe auquel il s'applique spécialement.

RECTIFICATION

« *Nos journalistes ont, à tout le moins*, sur quelques poètes et *sur* quelques romanciers — dont on serait tenté de croire qu'ils font consister le grand secret de l'art à n'être entendus que de la cabale et d'eux seuls — cet avantage d'être tenus de se faire comprendre *toujours*, et que le premier mérite qu'on exige d'eux, *c'est* la clarté. »

P. 344. — « *Uniquement fidèle à son amour de l'indépendance et de la liberté*, **si** M. John Lemoinne les a toujours défendues l'une et l'autre, *il* a *donc* pu changer de tactique avec les circonstances, on ne peut pas dire qu'il ait changé d'opinion. »

OBSERVATIONS

Voilà une phrase franchement mauvaise. Comment ne verrait-on pas, en effet, que la conjonction conditionnelle *si* est le point dominant de la pensée de l'auteur; qu'à cause de cela, il aurait mieux fait de commencer sa phrase par ce mot; qu'en outre, on est tenté de se demander à qui s'applique le membre de phrase : « *Uniquement fidèle à son amour...* » car cela est à peine indiqué. Nous voguons donc toujours ainsi dans le vague et l'imprécis.

Je note encore dans cette phrase un mot de trop « *donc* », qui est absolument inutile et ne sert qu'à alourdir la phrase; en revanche, je constate qu'il y manque le mot « *mais* », lequel serait utile pour poser la conclusion.

RECTIFICATION

« **Si** M. John Lemoinne, *uniquement fidèle à son amour de l'indépendance et de la liberté*, les a toujours défendues l'une et l'autre, *il* a pu changer de tactique avec les circonstances, *mais* on ne peut pas dire qu'il ait changé d'opinion. »

P. 348. — « Mais, *depuis plus de quatre cents ans*, **si** nos grands écrivains ont fait du français la langue la plus logique, la plus claire, la plus transparente que les hommes aient jamais parlée; s'ils ont réussi à mettre en elle de façon qu'on ne l'en puisse ôter sans déchirure ou mutilation je ne sais quelle vertu

sociale; et si l'on pourrait dire qu'avant d'écrire pour eux-mêmes ou pour leurs compatriotes ils ont écrit pour l'humanité, nous n'avons pas à craindre qu'ils périssent; ni que notre langue, supplantée par une autre dans les usages du commerce ou de la banque, le soit dans l'échange ou dans la communication des idées; ni que les hommes cessent de l'apprendre aussi longtemps qu'ils continueront d'avoir quelque conscience de *l'œuvre commune*, obscure et lointaine à laquelle ils travaillent *ensemble.* »

Observations

Si la phrase précédente était mauvaise, et si j'ai dû la critiquer sévèrement, je ne puis, en revanche, qu'exprimer ma sincère admiration pour celle-ci : elle est remplie de nobles idées très éloquemment et très clairement exprimées. Ah! si le discours entier de M. Brunetière était écrit dans ce style!...

Je me permettrai cependant de lui adresser deux légères critiques : la première porte sur la place donnée à la conjonction *si*.

Dans le cas qui nous occupe, les deux conjonctions *mais* et *si* forment une locution conjonctive que l'on peut d'autant moins séparer que les deux membres de phrase disjoints par la conjonction *si* sont eux-mêmes essentiellement inséparables. L'opposition indiquée, voulue par cette locution conjonctive ne peut avoir son entier effet que si la période de temps pendant laquelle « nos grands écrivains ont fait du français la langue la plus logique » se trouve englobée, ne forme qu'un tout avec l'action commune qui s'est accomplie pendant cette période.

Ma seconde observation porte sur deux mots qui, employés comme ils le sont, forment un véritable pléonasme :

« ... l'œuvre *commune* à laquelle ils travaillent *ensemble.* »

Il est d'une évidence absolue que si des hommes travaillent *ensemble* à une œuvre quelconque, cette œuvre leur est *commune.* L'un des deux termes est donc de trop.

Rectification

« *Mais si* depuis plus de quatre cents ans nos grands écrivains ont fait du français la langue la plus logique, la plus claire, la plus transparente que les hommes aient jamais parlée; s'ils ont réussi à mettre en elle de façon qu'on ne l'en puisse ôter sans déchirure ou mutilation je ne sais quelle vertu sociale, et si l'on pourrait dire qu'avant d'écrire pour eux-mêmes ou pour leurs compatriotes ils ont écrit pour l'humanité, nous n'avons pas à craindre

qu'ils périssent; ni que notre langue, supplantée par une autre dans les usages du commerce ou de la banque, le soit dans l'échange ou dans la communication des idées; ni que les hommes cessent de l'apprendre aussi longtemps qu'ils continueront d'avoir quelque conscience de *l'œuvre* obscure et lointaine à laquelle ils travaillent *ensemble.* »

P. 349. — « Les grands seigneurs, dans vos assemblées, ont discuté le sens des mots *de* politesse... et *d'*indépendance avec le fils du notaire Arouet ou celui du greffier Boileau. »

OBSERVATION

J'ai fait remarquer dans mon ÉTUDE SUR LA PLACE DE QUELQUES MOTS que la préposition *de* n'est utile que pour établir la relation qui peut exister entre les mots que cette préposition relie. Mais lorsqu'il s'agit d'une simple indication, la préposition devient inutile. Or, dans le discours, tout mot inutile doit être impitoyablement supprimé.

RECTIFICATION

« Les grands seigneurs, dans vos assemblées, ont discuté le sens des mots *politesse...* et *indépendance* avec le fils du notaire Arouet ou celui du greffier Boileau. »

Réponse de M. le comte d'Haussonville,

Directeur de l'Académie française,

au discours de M. Brunetière.

P. 369. — « N'avez-vous point scrupule, *en introduisant la science dans le domaine de la littérature,* de vous être rendu coupable d'une véritable trahison? »

OBSERVATION

Ne semble-t-il pas que c'est au moment précis où M. d'Haussonville lui parle que M. Brunetière introduit la science dans le domaine de la littérature? C'est bien ce qu'il exprime en mettant

après l'indicatif présent « *n'avez-vous* » le participe présent « *introduisant* ».

Ce n'est point tout à fait là la pensée de M. d'Haussonville, puisqu'il indique le passé en employant l'expression « *de vous être rendu* ».

M. d'Haussonville a voulu dire simplement : n'avez-vous point scrupule *maintenant* de vous être rendu coupable de trahison *lorsque vous introduisiez* la science dans le domaine de la littérature?

RECTIFICATION

« N'avez-vous pas scrupule de vous être rendu coupable d'une véritable trahison *en introduisant la science dans le domaine de la littérature?* »

P. 378. — « Parmi ces écrivains qui, suivant votre spirituelle expression, sont condamnés à nous servir chaque matin le plat du jour, et auxquels ce plat revient *parfois* plus cher que vous ne pensez, il y en a, j'en connais, qui, au prix de la moindre défaillance, *n'achèteraient* ni une faveur, ni une grâce, ni même leur propre pain. »

OBSERVATION

Cette inversion est une des moins mauvaises que l'on puisse faire. Elle n'amène aucun contresens. Je ne cacherai pas, cependant, que je préfère placer le verbe *acheter* avant ce qui semble être la condition de l'achat.

Je crois très volontiers que les écrivains dont parle M. d'Haussonville n'achèteraient ni *une faveur* ni *une grâce* au prix d'une défaillance — j'entends en ce qui concerne leurs opinions — mais lorsqu'il parle de leur propre pain, qu'il veuille bien me permettre de demeurer sceptique. On voit que M. d'Haussonville ne sait pas ce que c'est que de n'avoir pas de pain et d'être entouré de quatre enfants en bas âge qui, en pleurant la faim, vous en demandent. Ah! Monsieur, je vous souhaite de ne jamais vous trouver, par suite d'une infortune imméritée, dans une telle situation.

RECTIFICATION

« Parmi ces écrivains qui, suivant votre spirituelle expression, sont condamnés à nous servir chaque matin le plat du jour, et auxquels, *parfois*, ce plat revient plus cher que vous ne pensez, il y en a, j'en connais, qui *n'achèteraient* au prix de la moindre défaillance ni une faveur, ni une grâce, ni même leur propre pain. »

RAPPORTS DU SECRÉTAIRE PERPÉTUEL

1890-1894

Rapport de M. Camille Doucet,

Secrétaire perpétuel,

sur les concours de l'année 1890.

P. 383. — « *Dans sa piquante notice sur l'Académie française,* notre illustre ami Sainte-Beuve écrivait, il y a de cela vingt-trois ans : « Les prix d'éloquence ne sont pas toujours des éloges, » ce sont le plus souvent des discours, des études critiques sur des » écrivains célèbres ou distingués. »

RECTIFICATION

« Notre illustre ami Sainte Beuve écrivait, il y a de cela vingt-trois ans, *dans sa piquante notice sur l'Académie française:* « Les prix d'éloquence ne sont pas toujours des éloges : ce sont » le plus souvent des discours, des études critiques sur des écri- » vains célèbres ou distingués. »

P. 401. — « *A ce livre,* écrit avec verve, avec conviction et bien fait pour stimuler l'ardeur patriotique de nos jeunes soldats, *l'Académie décerne une mention honorable.* »

RÉFLEXION

O rage d'inversion! Où donc est la nécessité de construire une phrase contenant une inversion aussi absurde?

RECTIFICATION

« *L'Académie décerne une mention honorable à ce livre,* écrit avec verve, avec conviction, et bien fait pour stimuler l'ardeur patriotique de nos jeunes soldats. »

P. 406. — « Ces lumineux rapports (Talleyrand, mission officieuse à Londres en 1792), auxquels sont jointes si utilement d'autres correspondances non moins précieuses, jettent un *nouveau jour* sur les graves événements qui troublaient alors la France, et particulièrement sur les négociations poursuivies à Londres pour obtenir la neutralité de l'Angleterre à la veille de *la* guerre inévitable avec l'Autriche et la Prusse. *Dans une introduction* claire et précise, M. Pallain expose le point de départ de cette politique ; il en montre les conséquences, et non content de publier le texte de *tous ces nombreux* documents, il y joint *des notes savantes* qui les éclairent ; remplissant ainsi jusqu'au bout, avec le même talent et la même conscience, sa double tâche d'éditeur et d'historien. »

Observations

Décidément, M. Camille Doucet n'avait pas le sens de la place qui s'impose, que l'on doit donner aux adjectifs pour leur faire rendre, selon sa pensée, le sens figuré ou le sens propre. C'est ainsi qu'il écrit, dans le paragraphe dont je m'occupe et dans un autre qui va suivre : *nouveau jour,* ce qui signifie : *un jour ajouté aux autres jours,* alors que dans sa pensée il veut donner la signification de *neuf* au mot « *nouveau* ». C'est ainsi que dans ce même paragraphe et dans celui qui le suit immédiatement, il place l'adjectif *savantes* indifféremment avant ou après le substantif que cet adjectif qualifie : « *notes savantes* et *savantes études.* »

Il reste indifférent à ces subtilités de notre langue, mais, par le fait même, il n'exprime pas *exactement* sa pensée. L'adjectif précédant le substantif qu'il qualifie indique mieux, dans ces deux cas — et en général — le sens figuré.

Je n'ajouterai ici aucune observation à celles que j'ai pu faire au sujet de l'inversion des phrases commençant par la préposition *dans* : ce que j'en ai dit doit suffire. Mais je dois faire toutes réserves au sujet du membre de phrase : « Non content de publier le texte de *tous ces nombreux* documents, » qui forme une expression absolument pléonastique (1). Il est évident, en effet, que l'adjectif *tous* devait faire exclure l'adjectif *nombreux* ou réciproquement.

Rectification

« Ces lumineux rapports, auxquels sont jointes si utilement d'autres correspondances non moins précieuses, jettent un *jour*

(1) Littré a donné asile à ce néologisme. Je lui aurais préféré *pléonasmatique.*

nouveau sur les graves événements qui troublaient alors la France, et particulièrement sur les négociations poursuivies à Londres pour obtenir la neutralité de l'Angleterre à la veille *d'une* guerre inévitable avec l'Autriche et la Prusse. M. Pallain expose, *dans une introduction* claire et précise, le point de départ de cette politique; il en montre les conséquences, et, non content de publier le texte de *ces nombreux* documents, il y joint *de savantes notes* qui les éclairent, remplissant ainsi jusqu'au bout, avec le même talent et la même conscience, sa double tâche d'éditeur et d'historien. »

P. 406. — « Paris qui souffre est l'objet constant des méditations philosophiques de M. Guillot, de ses *savantes études* comme magistrat et comme moraliste; PARIS QUI SOUFFRE conduit fatalement à PARIS QUI VOLE, PARIS QUI TUE! à l'un la Morgue, Mazas à l'autre! »

RÉFLEXION

Je n'ai aucune observation, aucune rectification à faire au sujet de cette phrase; je ne l'ai donnée, me référant à l'observation précédente, que pour montrer l'indifférence de M. Camille Doucet en ce qui concerne la place des mots.

P. 408. — « *L'introduction savante* que M. Félix Rabbe a placée en tête de son intéressant travail (le THÉATRE DE CRISTOPHE MARLOWE) poursuit en faveur du vieux rival de Shakspeare l'œuvre de revision et de réparation dont l'Angleterre repentante a donné le premier signal. »

RECTIFICATION

« La *savante introduction* que M. Félix Rabbe a placée en tête de son intéressant travail poursuit, en faveur du vieux rival de Shakspeare, l'œuvre de revision et de réparation dont l'Angleterre, repentante, a donné le premier signal. »

P. 410. — « Poète très français, un peu gaulois, même, plein d'entrain, de verve et de bonne humeur, M. Gabriel Vicaire a su, dans ces dernières œuvres, se montrer sous un *nouveau jour* avec autant de grâce que de naïveté, tout en gardant le cachet personnel de son *talent original.* »

Rectification

« Poète très français, un peu gaulois, même, plein d'entrain, de verve et de bonne humeur, M. Gabriel Vicaire a su, dans ces dernières œuvres, se montrer sous un *jour nouveau*, avec autant de grâce que de naïveté, tout en gardant le cachet personnel de son *original talent.* »

P. 417. — « Comment Antonin le Pieux a gouverné Rome et les provinces, quelles lois il a promulguées, quelles mesures il a prises pour *venir au secours* de ceux qui souffraient, nous le savons maintenant, et, dans cette œuvre d'érudition, nous apprenons à honorer encore davantage le *bon prince*, simple et doux, dont M. Lacour-Gayet complète le *portrait glorieux*, en l'appelant « ... une des incarnations les plus parfaites de la sagesse antique. »

Observations

Il est bien évident que M. Camille Doucet n'a pas voulu donner ici l'acception que l'on attribue à l'expression : « Il est *bon prince*, » laquelle est quelque peu ironique; il a voulu parler de cette qualité du cœur qui est la bonté, et dont était doué Antonin le Pieux.

Portrait glorieux détourne aussi l'adjectif *glorieux* de sa signification. Ici, il signifierait plutôt *orgueilleux.*

Enfin, est-ce bien académique, cette expression : « ... *pour venir au secours* de ceux qui souffraient » ? est-ce même élégant? est-ce même... français?... hum! je n'en répondrais pas; dans tous les cas, c'est plutôt familier. J'avoue que je préfère de beaucoup : ... *pour porter* secours... ou : ... *pour prêter* secours.

Rectification

« Comment Antonin le Pieux a gouverné Rome et les provinces, quelles lois il a promulguées, quelles mesures il a prises pour *porter secours à* ceux qui souffraient, nous le savons maintenant, et, dans cette œuvre d'érudition, nous apprenons à honorer encore davantage le *prince bon,* simple et doux dont M. Lacour-Gayet complète le *glorieux portrait* en l'appelant « ... une des incarna-
» tions les plus parfaites de la sagesse antique. »

Rapport de M. Camille Doucet,

Secrétaire perpétuel,

sur les concours de l'année 1891.

P. 434. — « L'œuvre (BIBLIOGRAPHIE DES ŒUVRES DE VOLTAIRE) est complète, et, pour en consacrer le souvenir par un témoignage mérité d'estime et de sympathie, l'Académie décerne une médaille d'or au savant étranger qui a rendu un vrai service à la France en lui *faisant encore mieux connaître* le plus connu, le plus brillant, le plus français enfin des grands esprits qui sont sa gloire. »

OBSERVATION

Peu de chose à dire ici, si ce n'est que la phrase aurait peut-être un peu plus de précision, de fermeté si les deux verbes *faire* et *connaître* n'étaient pas séparés par l'expression *encore mieux* qui les modifie.

RECTIFICATION

« L'œuvre est complète, et, pour en consacrer le souvenir par un témoignage mérité d'estime et de sympathie, l'Académie décerne une médaille d'or au savant étranger, qui a rendu un vrai service à la France en lui *faisant connaître encore mieux* le plus connu, le plus brillant, le plus français, enfin, des grands esprits qui sont sa gloire. »

P. 437. — « En réalité, c'est l'histoire de l'Eglise et du Saint-Siège que l'auteur raconte ainsi, presque entièrement pendant une période de quarante années, de 1046 à 1085. Les deux premiers volumes sont *principalement* consacrés à l'histoire des papes qui ont précédé Grégoire VII... »

RECTIFICATION

« En réalité, c'est l'histoire de l'Eglise et du Saint-Siège que l'auteur raconte ainsi, presque entièrement, pendant une période de quarante années, de 1046 à 1085. Les deux premiers volumes sont consacrés *principalement* à l'histoire des papes qui ont précédé Grégoire VII... »

P. 446. — « *A cet appel que tant d'autres ont déjà, et très heureusement entendu,* M. l'abbé Lebarq, sans y penser, peut-être, vient de répondre aussi, comme personne n'eût pu *mieux* le faire, en publiant l'important travail que l'Académie a jugé digne d'une de ses plus grandes récompenses. »

Réflexion

Je ne sais si c'est l'habitude de la poésie (?) qui portait M. Camille Doucet à faire des inversions à tout propos et hors de propos : il en est qui devraient plutôt faire oublier qu'ils ont écrit en vers.

Rectification

« M. l'abbé Lebarq, sans y penser peut-être, vient de répondre aussi, comme personne n'eût pu le faire *mieux, à cet appel que tant d'autres ont déjà et très heureusement entendu,* en publiant l'important travail que l'Académie a jugé digne d'une de ses plus grandes récompenses. »

P. 459. — « Ami des arts, en général, et de l'art dramatique en particulier, M. Toirac était, sous la Monarchie de Juillet, l'un des habitués ordinaires du Théâtre-Français; je l'y ai beaucoup connu, et ma suprise ne fut pas grande, quand j'appris qu'en mourant, fidèle à ce souvenir, il chargeait l'Académie de couronner tous les ans, en son nom, l'auteur de la meilleure comédie en vers ou en prose, qui aura été jouée au Théâtre-Français, dans le courant de l'année. »

Observation

Je voudrais ne point dépasser le cadre que je me suis imposé, mais il y a pourtant quelques cas où le lecteur voudra bien me permettre de sortir du parterre pour piétiner sur les plates-bandes. Je l'ai déjà fait, du reste — pardonne-moi, ô lecteur — et me voici encore dans un de ces cas en ce qui touche la ponctuation.

Certaines virgules de cette phrase sont placées de telle façon qu'elles en dénaturent le sens. La première de celles que j'ai soulignées — après l'adjectif *grande* — n'a aucune raison d'exister. Elle ne change pas le sens, il est vrai, mais elle est inutile. Pour les deux autres que j'ai aussi soulignées, il n'en va pas de même. M. Camille Doucet a voulu dire que M. Toirac chargeait l'Académie de couronner la meilleure comédie, en vers ou en prose, de

toutes celles qui auraient été jouées dans le courant de l'année *au Théâtre-Français*. Mais en mettant une virgule après le mot *prose*, il a d'un sens particulier fait un sens général, il a étendu l'intention de l'auteur à toutes les comédies qui auront été jouées n'importe où, et il a affirmé que la meilleure de toutes ces comédies a été jouée au Théâtre-Français. Sans mettre en doute l'infaillibilité du Comité de lecture, on peut trouver que cette opinion a peut-être quelque chose d'un peu absolu. En supprimant les virgules qui sont placées après le mot *prose* et après *Théâtre-Français*, on retombe dans le sens particulier qu'exprime la pensée de M. Toirac.

RECTIFICATION

« Ami des arts en général et de l'art dramatique en particulier, M. Toirac était, sous la Monarchie de Juillet, l'un des habitués ordinaires du Théâtre-Français; je l'y ai beaucoup connu, et ma surprise ne fut pas grande quand j'appris qu'en mourant, fidèle à ce souvenir, il chargeait l'Académie de couronner tous les ans, en son nom, l'auteur de la meilleure comédie en vers ou en prose qui aura été jouée au Théâtre-Français dans le courant de l'année. »

Rapport de M. Camille Doucet,

Secrétaire perpétuel,

sur les concours de l'année 1892.

P. 462. — « Quand, à cette place, en 1835, il (M. Villemain) lisait à vos pères son premier rapport, d'une brièveté si éloquente, l'Académie *n'avait* à *juger* en tout que deux concours, et que deux prix à *décerner:* l'ancien prix de Poésie, alternant, comme cela se fait encore, avec le prix d'Eloquence; et le nouveau prix Montyon, si recherché maintenant, mais qu'alors *convoitaient à peine* quelques très rares candidats. »

OBSERVATIONS

Si dans le membre de phrase : « ... l'Académie n'avait à juger en tout que deux concours et que deux prix à décerner... » les

deux verbes *juger* et *décerner* étaient juxtaposés immédiatement, l'auxiliaire *avoir* employé une seule fois aurait suffi : « ... l'Académie *n'avait* à *juger* et à *décerner*... » ; mais par suite de la séparation des deux verbes, qui indiquent des actions se portant sur des objets différents, la répétition de l'auxiliaire *avoir*, qui avait épuisé toute sa vertu sur le premier verbe, devenait utile. Je conçois que M. Camille Doucet ait reculé devant cette répétition, mais il lui était facile de construire sa phrase à l'aide d'un autre verbe : ... et ne *pouvait décerner* que deux prix... »

A la fin de cette phrase, nous voyons que des candidats *convoitaient à peine* le nouveau prix Montyon. Il faut croire que ce prix ne tentait guère ces candidats puisqu'ils le désiraient si mollement.

RECTIFICATION

« Quand à cette place, en 1835, il lisait à vos pères son premier rapport, d'une brièveté si éloquente, l'Académie *n'avait* à *juger* en tout que deux concours et ne *pouvait décerner* que deux prix : l'ancien prix de Poésie, alternant, comme cela se fait encore, avec le prix d'Eloquence, et le nouveau prix Montyon, si recherché maintenant, mais qu'alors *à peine* quelques très rares candidats *convoitaient*. »

Rapport de M. Camille Doucet,

Secrétaire perpétuel,

sur les concours de l'année 1894.

P. 522. — « Si le prix Gobert est *uniquement* applicable à des études sur l'histoire de France, c'est au contraire à l'histoire générale, aux meilleurs travaux historiques en tous genres qu'est *largement* ouvert le concours fondé par M. Thérouanne. »

RECTIFICATION

« Si le prix Gobert est applicable *uniquement* à des études sur l'histoire de France, c'est au contraire à l'histoire générale, aux meilleurs travaux historiques en tous genres qu'est ouvert *largement* le concours fondé par M. Thérouanne. »

DISCOURS SUR LES PRIX DE VERTU

1890-1894

Discours de M. Léon Say,

lu dans la séance publique annuelle du 20 novembre 1890.

P. 548. — « La charité a *souvent* créé plus de misères nouvelles qu'elle n'en a guéri d'anciennes, et quand elle a des clients d'habitude, elle brise le ressort de leur initiative et le sentiment de leur responsabilité. »

RECTIFICATION

« *Souvent* la charité a créé plus de misères nouvelles qu'elle n'en a guéri d'anciennes, et quand elle a des clients d'habitude, elle brise le ressort de leur initiative et le sentiment de leur responsabilité. »

P. 567. — « L'histoire des servantes est comme une vie des saints. Elles s'oublient pour des gens auxquels le hasard seul les a *souvent* attachées; leur sympathie s'est éveillée à la vue des souffrances physiques et morales de ceux qu'elles étaient appelées à soigner. »

OBSERVATION

Je ne puis que répéter ici ce que j'ai développé à propos des discours de M. le duc d'Aumale, page 257, et de M. Brunetière, page 454. Je prie le lecteur de s'y reporter.

RECTIFICATION

« L'histoire des servantes est comme une vie des saints. Elles s'oublient pour des gens auxquels, *souvent*, le hasard seul les a attachées : leur sympathie s'est éveillée à la vue des souffrances physiques et morales de ceux qu'elles étaient appelées à soigner. »

P. 572. — « *Dans* le voyage *intéressant* que je fais, en courant, pour le compte de Montyon à travers les actes de vertu et de *dévouement de Paris, je ne chemine donc pas avec la vertu dame du monde.* »

RECTIFICATION

« *Je ne chemine donc pas avec la vertu dame du monde, dans l'intéressant* voyage *qu'en courant* je fais, pour le compte de Montyon, à travers les actes de vertu et de dévouement *accomplis* à Paris. »

P. 575. — « La mort du mari avait fait disparaître presque toutes les ressources, et la veuve est réduite à vivre de privations. Virginie ne reçoit plus, *bien entendu,* de gages; au contraire, elle met ses économies à la disposition de sa maîtresse. »

OBSERVATION

La seconde phrase de ce passage est rendue pénible, rocailleuse par la coupure occasionnée par les mots « *bien entendu* » qui, d'ailleurs, pour le sens qu'on leur attribue, seraient infiniment mieux placés au commencement de la phrase.

RECTIFICATION

« La mort du mari avait fait disparaître presque toutes les res sources, et la veuve est réduite à vivre de privations. *Bien entendu,* Virginie ne reçoit plus de gages; au contraire : elle met ses économies à la disposition de sa maîtresse. »

P. 577. — « Je m'arrête donc. Vous en avez assez appris pour être convaincus que si le vice s'étale *souvent* à Paris, la vertu y trouve encore des recoins où se cacher. »

RECTIFICATION

« Je m'arrête donc. Vous en avez assez appris pour être convaincus que si, *souvent,* le vice s'étale à Paris, la vertu y trouve encore des recoins où se cacher. »

Discours de M. Cherbuliez,

Directeur de l'Académie française,

lu dans la séance publique annuelle du 19 novembre 1891.

P. 582. — « Ce que les généreux donateurs qui vous ont choisis pour leurs mandataires entendaient *surtout* récompenser par vos mains, ce sont les œuvres de miséricorde. »

RECTIFICATION

« Ce que les généreux donateurs qui vous ont choisis pour leurs mandataires entendaient récompenser par vos mains, ce sont *surtout* les œuvres de miséricorde. »

P. 589. — « Fille de cultivateurs plus laborieux que fortunés, Laure Carpentier est l'aînée de huit enfants dont le plus jeune *a aujourd'hui quinze ans. En 1870,* sa mère, désertant le foyer, s'enfuit à Paris. Qu'est-elle devenue? Pour la retrouver, il faudrait descendre très bas. »

RÉFLEXION

Un peu d'arithmétique ne messiérait pourtant pas à l'Académie française. Si la mère de Laure Carpentier a disparu *en 1870,* si l'on ne sait ce qu'elle est devenue depuis, il est bien difficile d'admettre que le dernier des frères ou sœurs de cette jeune fille *n'ait que quinze ans en 1891* — date du discours de M. Cherbuliez. Si je n'ai pas trop désappris la soustraction depuis que j'ai quitté l'école, je crois fort que de 1891 pour remonter jusqu'en 1870 il faut bel et bien compter vingt et un ans. A moins que... je crois qu'il vaut mieux se taire que dire des sottises.

Que diable! un peu de logique, Messieurs!

P. 602. — « Parmi les femmes que vous venez de couronner, il en est une, Messieurs, dont je n'aurais garde de dire le nom, et que ses voisins trouvent aussi insupportable que pouvait l'être mon petit vieillard. Comme lui, elle est possédée d'une idée fixe et comme lui, elle retient les *passants prisonniers.* »

Réflexion

Il est fort heureux pour cette femme que tous les passants ne soient pas des prisonniers, car si elle habite une rue très passante et si tous les passants étaient prisonniers, elle aurait fort à faire. Et puis, c'est bizarre, ces passants-prisonniers! Quoique prisonniers, ils jouissent, je suppose, d'une certaine somme de liberté puisqu'ils sont passants.

Rectification

« Parmi les femmes que vous venez de couronner, il en est une, Messieurs, dont je n'aurais garde de dire le nom, et que ses voisins trouvent aussi insupportable que pouvait l'être mon petit vieillard. Comme lui, elle est possédée d'une idée fixe, et, comme lui, elle retient *prisonniers* les *passants*. »

P. 603. — « Mécréants ou croyants, nous avons tous nos marabouts : ce sont nos préjugés, et nous voudrions que l'univers se mît en règle avec eux, et leur achetât *leur bénédiction par ses complaisances*. »

Rectification

« Mécréants ou croyants, nous avons tous nos marabouts : ce sont nos préjugés, et nous voudrions que l'univers se mît en règle avec eux, et, *par ses complaisances*, leur achetât *leur* bénédiction. »

Discours de M. Émile Ollivier,

Directeur de l'Académie française,

prononcé dans la séance publique annuelle du 24 novembre 1892.

P. 608. — « A tous les rangs on a vingt ans, et quand on a vingt ans, on éprouve qu'il est dur de rester seul, de ne pas entendre et de ne pas dire certaines paroles répétées depuis que le monde existe, et qui, cependant, remuent toujours autant que si personne ne les avait *encore* prononcées. »

Observation

La place donnée au mot *encore* amène ici une légère contradiction : si personne n'a prononcé ces paroles, il est évident qu'elles ne l'ont jamais été. Mais en plaçant *encore* après l'auxiliaire *avoir*, on a donné à cet adverbe le sens de *de nouveau:* or, si elles sont *prononcées de nouveau*, c'est qu'elles l'ont été déjà. Débrouille qui pourra cet imbroglio. (Voir Étude sur la place de quelques mots, p. 16.)

Rectification

« A tous les rangs on a vingt ans, et quand on a vingt ans, on éprouve qu'il est dur de rester seul, de ne pas entendre et de ne pas dire certaines paroles répétées depuis que le monde existe, et qui, cependant, remuent toujours autant que si personne *encore* ne les avait prononcées. »

P. 609. — « On vivait misérablement, *plutôt* comme un bétail que comme des humains, lorsque la mère tombe malade. Le père, affolé, perd la tête ou *plutôt* le cœur, et s'enfuit. Et voilà la lamentable couvée *seule*. »

Observation

Je ne relèverai pas la répétition de l'adverbe *plutôt,* employé deux fois en trois lignes, ce qui, pour un discours académique, pourrait être taxé de négligence. J'appellerai plutôt l'attention sur l'effet bizarre que produit l'adjectif *seule* à la fin de la phrase.

Rectification

« On vivait misérablement, comme un bétail *plutôt* que comme des humains, lorsque la mère tombe malade. Le père, affolé, perd la tête, *je devrais dire* le cœur, et s'enfuit. Et voilà *seule* la lamentable couvée. »

P. 615. — « Enfert a cherché ses auxiliaires parmi les étudiants. Ces jeunes gens *viennent* à son école *apprendre* l'art de se dévouer, d'aimer les malheureux, de s'en faire aimer. »

Observation

Dans ce cas, il est nécessaire d'établir une sorte de relation de cause à effet, entre les verbes *venir* et *apprendre;* on le fait à

l'aide de la préposition *pour*. (Voir ÉTUDE SUR LA PLACE DE QUELQUES MOTS, p. 27.)

RECTIFICATION

« Enfert a cherché ses auxiliaires parmi les étudiants. Ces jeunes gens viennent à son école *pour* apprendre l'art de se dévouer, d'aimer les malheureux et de s'en faire aimer. »

Discours de M. François Coppée,

Directeur de l'Académie française,

prononcé dans la séance publique annuelle du 16 novembre 1893.

P. 626. — « Comment ose-t-on lui parler de sagesse et de circonspection en matière de charité? Celle qu'il (Montyon) a voulu *surtout* qu'on honorât, c'est la plus folle et la plus imprudente de toutes, celle du pauvre envers un plus pauvre. »

OBSERVATION

Il y avait dans cette phrase *deux places* où l'adverbe *surtout* pouvait être mis avec un égal respect pour le sens. Où M. François Coppée l'a placé, il n'est qu'un non-sens.

Je vais donner ici les deux versions.

RECTIFICATION

« Comment ose-t-on lui parler de sagesse et de circonspection en matière de charité? Celle *surtout* qu'il a voulu qu'on honorât, c'est la plus folle et la plus imprudente de toutes : celle du pauvre envers un plus pauvre. »

— « Comment ose-t-on lui parler de sagesse et de circonspection en matière de charité? Celle qu'il a voulu qu'on honorât, c'est *surtout* la plus folle et la plus imprudente de toutes : celle du pauvre envers un plus pauvre. »

P. 629. — « L'abbé Colombier n'a que trente-trois ans, mais ce jeune prêtre a derrière lui un long passé de vertu chrétienne. Pour moi je ne puis me le représenter que sous les traits du saint

Vincent de Paul des images populaires *ramassant des enfants tout nus dans l'angle des murailles.* »

Réflexion

Ces enfant ne sont donc *tout nus* que lorsqu'ils se trouvent *dans l'angle des murailles?* Ailleurs, ils sont donc vêtus? Alors c'est une véritable cruauté de les placer justement dans cet angle plutôt qu'au milieu. C'est, du moins, ce que M. François Coppée nous donne à penser.

Rectification

« L'abbé Colombier n'a que trente-trois ans, mais ce jeune prêtre a derrière lui un long passé de vertu chrétienne. Pour moi, je ne puis me le représenter que sous les traits du saint Vincent de Paul des images populaires *ramassant, dans l'angle des murailles, des enfants tout nus.* »

P. 634. — « Ne quittons pas encore Paris, notre cher Paris, si calomnié parce qu'il est si charmant. Ses ennemis y viennent chercher des plaisirs, pas toujours innocents; puis, de retour dans leurs mornes foyers, où désormais ils *ne* pratiquent *apparemment que* la vertu, ils ne parlent plus qu'avec une extrême sévérité *de ce lieu de perdition.* »

Réflexions

Il y a une très grande différence entre ce que M. François Coppée a pensé et ce qu'il a écrit. C'est bien là le cas de dire que son expression a trahi sa pensée.

En écrivant : « Ils ne pratiquent *apparemment que* la vertu, » il a exprimé que, *publiquement, de façon qu'on le sache*, ils pratiquent la vertu à l'exclusion de toute autre chose, mais cela sous-entend qu'ils s'adonnent occultement à autre chose que la vertu, que cette autre chose peut être, doit être le vice. Toutefois, cela ne dit nullement qu'elle soit fausse, cette vertu qu'ils étalent en public, et c'est cependant là le fond de la pensée, toute la pensée, même, de M. Coppée.

La négation *ne* avant le verbe *pratiquer*, et la conjonction *que* avant le substantif *vertu* donnent en analyse : « Ils pratiquent ceci exclusivement : la vertu. » L'adverbe *apparemment* ajoute à ce sens : *d'une façon visible.* Mais il sous-entend ce qui peut se passer à l'insu du public.

En réalité, il a voulu dire que les ennemis de Paris dont il parle ne pratiquent la vertu que pour l'apparence, pour qu'on

le voie, pour jeter de la poudre aux yeux, mais qu'ils ne sont nullement vertueux; qu'ils tiennent à ce qu'on les croie vertueux, mais non à l'être; en un mot, que la vertu est le moindre de leurs soucis.

Ce sens exclut celui donné par M. François Coppée. De plus, le sous-entendu qu'implique la place où se trouve l'adverbe *apparemment* était inutile. Ce sous-entendu donne même à la phrase une signification quelque peu naïve. Les gens dont parle M. Coppée sont proprement des Tartufes qui, entièrement dans leur rôle, font parade de vertu. Or, on se doute bien que des hypocrites ne pratiquent pas le vice ouvertement, et cela n'a aucunement besoin d'être sous-entendu d'une façon expresse.

Rectification

« Ne quittons pas encore Paris, notre cher Paris, si calomnié parce qu'il est si charmant. Ses ennemis y viennent chercher des plaisirs, pas toujours innocents; puis, de retour dans leurs mornes foyers, où désormais il ne pratiquent la vertu *qu'apparemment*, ils ne parlent plus *de ce lieu de perdition* qu'avec une extrême sévérité. »

P. 636. — « Au moment où je dévoile devant vous, pour une minute, tant de belles actions cachées, où je résume en trois lignes tant d'infatigable bonté et de patience héroïque, où je consacre le temps que dure une phrase à toute une longue vie d'abnégation, je ne me dissimule pas, Messieurs, *combien,* malgré sa sincérité, *l'éloge est insuffisant*, que je donne à ces gens de bien, et je me demande aussi ce qu'ils en penseront. »

Observation

Moi, ce que je me demande sans pouvoir me l'expliquer, c'est la raison de cette manie qui consiste à séparer inutilement et maladroitement des mots qui ont entre eux le rapport le plus direct. Ici, M. Coppée parle de l'éloge qu'il fait, et il en mesure l'insuffisance. Eh bien, c'est l'adjectif *insuffisant* que l'adverbe *combien* doit modifier. Pourquoi, alors, intercaler entre ces deux mots dont la relation est certaine, essentielle, le substantif *éloge?* Est-ce qu'il ne serait pas aussi élégant de dire : « *Combien est insuffisant* l'éloge que je donne... » que : «... *Combien l'éloge est insuffisant que je donne...* » ? Et cela d'autant plus que le substantif *éloge* est intimement lié au pronom *que* qui suit. M. Coppée voudrait-il bien me le prouver?

Rectification

« Au moment où je dévoile devant vous, pour une minute, tant de belles actions cachées, où je résume en trois lignes tant d'infatigable bonté et de patience héroïque, où je consacre le temps que dure une phrase à toute une longue vie d'abnégation, je ne me dissimule pas, Messieurs, *combien est insuffisant*, malgré sa sincérité, *l'éloge que* je donne à ces gens de bien, et je me demande aussi ce qu'ils en penseront. »

P. 641. — « Mais, toujours travaillant et soignant sa chère malade, ce fils exemplaire ne la quitte que pour aller ramasser du bois dans la forêt ou laver, *comme une femme, à la rivière*, le peu de linge qu'il possède; car la paralytique doit *très souvent* être changée. »

Observations

«... Comme une femme à la rivière!... » Mais, malheureux, elle va se noyer, votre femme, pendant que vous continuez tranquillement votre discours! Tirez-la de l'eau tout d'abord, vous ferez après votre harangue!

Je ne ferai pas à M. Coppée un cas pendable de ce *très souvent* qu'il a placé entre le verbe *devoir* et l'auxiliaire *être*, mais j'estime que sa place est plutôt après le participe *changée*. C'est en effet cette action qui doit être renouvelée fréquemment, et non celle exprimée par le verbe *devoir* qui isolé ne signifie absolument rien.

Rectification

« Mais, toujours travaillant et soignant sa chère malade, ce fils exemplaire ne la quitte que pour aller ramasser du bois dans la forêt, ou, *comme une femme*, laver *à la rivière* le peu de linge qu'il possède, car la paralytique doit être changée *très souvent.* »

P. 648. — « La foule des déshérités du sort, que berçait jadis la prière et qui ***s'enivra***, *du temps* de nos aïeux et de nos pères, de *gloire et de liberté*, a été gagnée — et nul n'a le droit de le lui reprocher — par l'esprit positif de ce siècle qui finit. »

Observation

Eh vivent donc les doubles sens!... Pour un malheureux verbe qui n'est pas à sa place, voilà, dans cette phrase un peu amphigourique, deux amphibologies : *la foule qui s'enivra du temps de*

nos aïeux — j'espère bien que cette ivresse a dû se dissiper depuis, quoique le *temps* soit bien capiteux — et *nos pères de gloire et de liberté*. Là, par exemple, je ne comprends plus. J'aime mieux résoudre tout de suite ce problème : peut-être mes lecteurs m'en sauront-ils quelque gré.

RECTIFICATION

« La foule des déshérités du sort, que berçait jadis la prière, et qui, *du temps de nos aïeux et de nos pères*, ***s'enivra*** *de gloire et de liberté*, a été gagnée — et nul n'a le droit de le lui reprocher — par l'esprit positif de ce siècle qui finit. »

Discours de M. Ludovic Halévy,

Directeur de l'Académie française,

prononcé dans la séance publique annuelle du 22 novembre 1894.

P. 658. — « D'une *santé délicate et déjà âgée*, Mlle Jambon sut cependant *mener à bien cette entreprise* avec une énergie que seul peut donner l'esprit de charité. »

RÉFLEXION

C'est bizarre, de donner un âge à une santé. J'aurais cru plutôt que c'était la personne possesseur de cette santé qui était aussi en possession de l'âge.

RECTIFICATION

« *Déjà âgée et d'une santé délicate*, Mlle Jambon sut cependant, avec une énergie que seul peut donner l'esprit de charité, *mener à bien cette entreprise*. »

PIÈCES DIVERSES

1890-1894

Fragment d'une Étude sur Mirabeau,

par M. Rousse,

lu dans la séance publique annuelle des cinq Académies, le 25 octobre 1890.

P. 677. — « Qu'a pu être le ménage de ce formidable mari (Mirabeau grand-père)? *Belle, jeune et de grande famille*, il ne paraît pas que sa femme — une Castellane — ait trouvé le joug trop pesant. »

OBSERVATION

M. Rousse voudrait-il être assez bon pour me faire connaître la personne à laquelle il applique ces qualifications: « Belle, jeune, etc. »? Qu'il n'espère pas, toutefois, me convaincre que c'est à la femme de Mirabeau. Grammaticalement, cela ne se peut, à cause de l'intercalation des mots : « ... il ne paraît pas que... »

RECTIFICATION

« Qu'a pu être le ménage de ce formidable mari? Il ne paraît pas que sa femme, *belle, jeune et de grande famille* — une Castellane — ait trouvé le joug trop pesant. »

P. 686. — « De ces divagations *épaisses* se dégagent alors les questions les plus vivantes qui puissent intéresser les sociétés humaines, celles qui devaient *surtout* surprendre et troubler une grande nation accablée de maux et de vieillesse, avide de rajeunissement et de nouveautés. »

RECTIFICATION

« De ces *épaisses* divagations se dégagent alors les questions les plus vivantes qui puissent intéresser les sociétés humaines, celles

surtout qui devaient surprendre et troubler une grande nation accablée de maux et de vieillesse, avide de rajeunissement et de nouveautés. »

P. 701. — « La margrave de Bayreuth lui proposa (au roi de Prusse) d'envoyer à Versailles le comte de Mirabeau. On peut voir ailleurs la lettre *curieuse* par laquelle Frédéric agrée cette ouverture ; le crédit qu'il met au service de ses agents et le prix effronté dont il *compte acheter* à Versailles *son succès*. »

Observations

Il est assez singulier qu'aucun grammairien — à ma connaissance, tout au moins — n'ait encore établi la différence de sens qui existe pour nombre d'adjectifs lorsqu'ils sont placés soit avant, soit après le substantif qu'ils qualifient. Cette différence n'a été établie que pour quelques-uns seulement, entre autres, pour l'adjectif *mauvais*.

L'Académie, Littré et nombre d'autres grammairiens placent indifféremment cet adjectif (curieux) avant ou après le substantif sans se préoccuper du changement de sens. L'Académie le met presque toujours après le substantif : « Un travail *curieux*, un livre *curieux*. » Littré donne les mêmes exemples.

Qui ne sentirait, pourtant, la différence qui existe entre ces deux expressions :

« Une *curieuse* personne. — Une personne *curieuse*. »

Est-il possible, est-il admissible que dans ces deux cas on donne le même sens à l'adjectif *curieux?*

Il est bien évident pour tout le monde que « une *curieuse* personne » signifie : « une personne qui se distingue du commun par une originalité, une singularité quelconques » ;

Tandis que « une personne *curieuse* » ne peut s'interpréter que par les sens que comporte le substantif *curiosité* : désir de voir, de connaître ; indiscrétion.

Lorsqu'il s'agit de qualifier une *chose*, il est préférable de placer l'adjectif avant le substantif.

Lorsqu'il s'agit de qualifier une personne, si l'adjectif est placé avant le nom, il marque plutôt l'état de la personne ; s'il est placé après le nom, il devient, si l'on peut s'exprimer ainsi, le plus souvent un adjectif d'action.

Passant à une autre question, je signale encore le mauvais effet produit par le rejet à la fin de la phrase d'un substantif que l'on sépare du verbe dont il est le complément direct. Quoi de plus

détestable que : « ... dont il *compte acheter* à Versailles *son succès* » ?

RECTIFICATION

« La margrave de Bayreuth lui proposa d'envoyer à Versailles le comte de Mirabeau. On peut voir ailleurs la *curieuse* lettre par laquelle Frédéric agrée cette ouverture, le crédit qu'il met au service de ses agents, et le prix effronté dont il *compte acheter son succès* à Versailles. »

Les Mémoires du général de Marbot,

par M. le vicomte de Vogüé.

Lu dans la séance publique annuelle des cinq Académies, le 24 octobre 1891.

P. 717. — « Nous les avions vus *partir au matin*, pleins de vigueur et de confiance, bûcherons joyeux qui sortaient, la hache à la ceinture, pour abattre la vieille forêt *féodale sur tout le sol de l'Europe ;* le soir venu, la forêt est abattue; les bûcherons rentrent au *logis d'un pas traînant*, enrichis, mais fatigués, courbés sous leur fagot de bois mort, n'aspirant plus qu'au repos. »

OBSERVATIONS

Nous avons là deux bonnes petites amphibologies :

D'abord, la forêt qui est *féodale sur tout le sol de l'Europe.* Ne pourrait-elle donc l'être dans toute autre contrée ?

Et puis, c'est une singulière image que celle de ce *logis d'un pas traînant.* Un *pas* n'a nul besoin de logis, Monsieur : on l'effectue partout où l'on se trouve, aussi bien dedans que dehors.

RECTIFICATION

« Nous les avions vus, *au matin, partir* pleins de vigueur et de confiance, bûcherons joyeux, qui sortaient, la hache à la ceinture, pour abattre, *sur tout le sol de l'Europe*, la vieille forêt *féodale;* le soir venu, la forêt est abattue; *d'un pas traînant*, les bûcherons rentrent *au logis*, enrichis, mais fatigués, courbés sous leur fagot de bois mort, n'aspirant plus qu'au repos. »

Discours de M. Gaston Boissier,

prononcé dans la séance publique annuelle des cinq Académies, le 25 octobre 1892.

P. 745. — « L'Académie des Beaux-Arts est, depuis quelque temps, la plus éprouvée de toutes. La *mort* y fauche sans repos; en deux ans, *elle a été* frappée dix-huit fois de suite. »

Réflexion

Quelque bonne volonté que j'y mette, il m'est impossible de voir dans cette dernière phrase de M. Boissier que c'est l'Académie des Beaux-Arts qui a été frappée dix-huit fois de suite. C'est cependant là ce qu'il a voulu exprimer. Mais la construction de la phrase s'oppose absolument à ce que je lui donne ce sens. Et, en effet, c'est bien clair : « La *mort* y fauche... elle a *été* frappée... » Qui donc a *été frappé?* Si je répondais à cette question, mes lecteurs penseraient que je les crois... ce qu'ils ne sont pas.

Supprimons l'auxiliaire *être* et ajoutons **l'** (pour *elle*) et nous verrons la différence.

Rectification

« L'Académie des Beaux-Arts est, depuis quelque temps, la plus éprouvée de toutes. La mort y fauche sans repos : en deux ans, elle ***l'a*** frappée dix-huit fois de suite. »

P. 748. — « Il y avait donc à ce moment (1792) entre les gens qui regardaient volontiers derrière eux et ceux qui se tournaient vers l'avenir, un dissentiment, une lutte sur la façon de concevoir le rôle des sociétés savantes, sur la nature des services qu'elles peuvent rendre, sur l'organisation qu'il convient de leur donner; et, comme toutes les luttes du monde, celle-ci finit par où elle aurait dû *peut-être* commencer, par une transaction. »

Observation

En plaçant la locution adverbiale *peut-être* devant le verbe *commencer*, c'est sur ce verbe que M. Gaston Boissier a fait porter le doute qu'elle exprime. Or, il n'est pas douteux que cette lutte — puisqu'elle existe — a dû commencer. Il n'est pas douteux non plus qu'elle a fini, puisque M. Boissier l'affirme. C'est entre ces deux points extrêmes qu'est placé le doute. Si nous construisons

ici une phrase interrogative : « Par *où* aurait-elle dû commencer; par *où* aurait-elle dû finir? » nous voyons que le pivot de l'interrogation est l'abverbe *où*. C'est donc sur l'objet que représente cet adverbe, par conséquent sur l'adverbe lui-même que pèse le doute. (Voir ÉTUDE SUR LA PLACE DE QUELQUES MOTS.)

RECTIFICATION

« Il y avait donc à ce moment entre les gens qui regardaient volontiers derrière eux et ceux qui se tournaient vers l'avenir, un dissentiment, une lutte sur la façon de concevoir le rôle des sociétés savantes, sur la nature des services qu'elles peuvent rendre, sur l'organisation qu'il convient de leur donner; et, comme toutes les luttes du monde, celle-ci finit par *où*, *peut-être*, elle aurait dû commencer : par une transaction. »

Un Souvenir des Examens de la vieille Sorbonne. Le cardinal de Retz. — Bossuet.

Par M. Gréard.

Lu dans la séance publique annuelle des cinq Académies, le 25 octobre 1892.

P. 753. — « Pour affronter le baccalauréat, il fallait avoir accompli sa vingt-troisième année, obtenu le brevet de maître ès arts, justifié d'un stage en *théologie de trois ans,* fourni le certificat de moralité et subi, devant un jury de quatre docteurs, deux examens préalables de quatre heures chacun sur la philosophie. »

RÉFLEXION

Cette *théologie de trois ans,* c'était une personne bien jeune pour un objet si grave.

RECTIFICATION

« Pour affronter le baccalauréat, il fallait avoir accompli sa vingt-troisième année, obtenu le brevet de maître ès arts, justifié d'un *stage de trois ans en théologie*, fourni un certificat de moralité, et subi, devant un jury de quatre docteurs, deux examens préalables, de quatre heures chacun, sur la philosophie. »

P. 754. — « La licence obtenue, restait une nouvelle série de trois actes qui ouvraient l'entrée dans la corporation des maîtres : la Vespérie, l'Aulique et la Résompte, dont les épreuves se succédaient *environ* de six mois en six mois. »

OBSERVATION

La place donnée à l'adverbe *environ* peut amener une légère amphibologie : modifie-t-il le verbe *succédaient* qui le précède, ou le membre de phrase qui le suit? Il est évident que c'est cette période indiquée « de six mois en six mois » que le mot *environ* modifie. Il est préférable, dans ce cas, de le placer après cette période.

RECTIFICATION

« La licence obtenue, restait une nouvelle série de trois actes, qui ouvraient l'entrée dans la corporation des maîtres : la Vespérie, l'Aulique et la Résompte, dont les épreuves se succédaient de six mois en six mois *environ*. »

Un Précurseur de la Pléiade. — Maurice Scève.

Par M. Ferdinand Brunetière.

Lu dans la séance publique annuelle des cinq Académies, le 25 octobre 1894.

P. 779. — « Il (Alexandre Hardy) n'avait aucun talent, et ses tragédies sont informes. Je défie le directeur de l'Odéon lui-même d'*en* oser remettre une à la scène! mais s'il relevait *peut-être* le défi, je ferais la conférence; et vous verriez très clairement que, de ne pas connaître le théâtre d'Alexandre Hardy, c'est s'exposer, Messieurs, à se tromper du tout au tout sur le théâtre de Corneille. »

OBSERVATIONS

Singulière conclusion de telles prémisses!

M. Brunetière défie le directeur de l'Odéon de remettre à la scène une tragédie de Hardy; si ce directeur a une telle audace, lui, Brunetière fera la conférence, et vous verrez... que l'on se trompe sur le théâtre de Corneille si l'on ne connaît pas celui de Hardy!

Eh bien, j'avoue que je ne m'attendais pas à celle-là.

M. Brunetière appelle-t-il cela une conclusion?

La conclusion qui me paraissait toute naturelle, c'était que M. Brunetière allait dans sa conférence démontrer que le théâtre d'Alexandre Hardy est inepte, et qu'on verrait ensuite la pièce tomber à plat.

Conclusion trop attendue, s'est dit M. Brunetière.

Et après avoir commencé par décrier bien fort le théâtre d'Alexandre Hardy, il a terminé en faisant l'éloge dudit théâtre. Car, que l'on ne s'y trompe pas, c'est un véritable éloge que d'insinuer que le théâtre de Corneille procède — pour si peu que ce soit — de celui d'Alexandre Hardy.

Seulement, M. Brunetière n'a pas pris garde que cela diminue un peu notre grand Corneille.

Singulier procédé tout de même, que de crier d'abord haro sur le baudet dans la seule fin de pouvoir ensuite mieux encenser l'âne! — Je prie le lecteur de ne pas croire que ces épithètes sont à l'adresse d'Alexandre Hardy : je respecte trop nos vieux maîtres français pour me permettre une telle licence.

Eh bien, puisque nous sommes dans les défis, je défie, moi, M. Brunetière de démontrer grammaticalement que le pronom *en* doit être placé avant le verbe *oser*. La véritable place de ce pronom est entre les verbes *oser* et *remettre*, car il est complément du second de ces verbes et non du premier. Mais M. Brunetière me paraît être coutumier de cette faute (voir p. 451, observations sur son discours de réception); je passe donc condamnation sur ce point.

Où je dois l'arrêter résolument, par exemple, c'est sur la route de la logique, pour la façon dont il a placé sa locution adverbiale *peut-être*. Examinons un peu.

La locution *peut-être* doit-elle, ici, modifier le verbe *relevait* ou le verbe *ferait?*

Il y a une condition qui est posée : je *ferais* la conférence s'il *relevait* le défi. Cette condition est absolue. Donc il faut qu'il y ait un défi relevé pour qu'il y ait une conférence. En ce qui concerne le défi, point de doute : il faut qu'il soit relevé : c'est la condition *sine qua non* de la conférence. Point de défi relevé, point de conférence.

Mais pour la conférence, l'affirmation est-elle aussi absolue? M. Brunetière a employé ses deux verbes au conditionnel : « s'il *relevait*, je *ferais*. » C'est donc une affirmation mitigée. Il n'est pas bien certain que M. Brunetière ferait la conférence, même si

le défi était relevé : il pourrait lui survenir quelque empêchement ; il pourrait n'être pas bien disposé. Bref, s'il y avait un défi relevé, il est bien possible que M. Brunetière fasse une conférence, mais ce n'est pas absolument certain : c'est presque comme un ballon d'essai qu'il lance cette quasi-provocation.

C'est donc bien à la proposition : « ... je ferais la conférence » que M. Brunetière a entendu appliquer la locution qui tempère l'affirmation.

Toutefois, si M. Brunetière se proposait de *faire voir très clairement* quelque chose, je lui conseillerais, moi, pour qu'il y réussît, de parler plus correctement qu'il n'écrit.

RECTIFICATION

« Il n'avait aucun talent, et ses tragédies sont informes. Je défie le directeur de l'Odéon lui-même d'oser *en* remettre une à la scène ! Mais, s'il relevait le défi, *peut-être* ferais-je la conférence, et vous verriez très clairement que de ne pas connaître le théâtre d'Alexandre Hardy, c'est s'exposer, Messieurs, à se tromper du tout au tout sur le théâtre de Corneille. »

Funérailles de M. Octave Feuillet.

31 octobre 1890.

Discours de M. Mézières.

P. 800. — « L'idée de la mort était depuis longtemps familière à M. Octave Feuillet. Sous le coup de cruelles souffrances, il en parlait comme d'une éventualité prochaine. Il se coucha *souvent,* convaincu qu'il ne se relèverait pas. »

OBSERVATION

L'adverbe *souvent* placé ainsi indique plutôt une particularité, alors que c'est une généralité que M. Mézières a voulu faire. (Voir l'adverbe *souvent,* ÉTUDE SUR LA PLACE DE QUELQUES MOTS ; voir aussi le discours de M. le duc d'Aumale, p. 257.)

RECTIFICATION

« L'idée de la mort était depuis longtemps familière à M. Octave Feuillet. Sous le coup de cruelles souffrances, il en parlait comme d'une éventualité prochaine. *Souvent* il se coucha, convaincu qu'il ne se relèverait pas. »

P. 800. — « Quant à nous, Messieurs, nous pleurons en lui un parfait galant homme, *le plus* distingué et *le plus* honoré des confrères, *le plus* sûr des amis. »

RÉFLEXION

Oh! l'amour des phrases à effet!

Que pèse la sincérité, dans un discours de ce genre?

Si M. Mézières enterrait ses trente-neuf collègues et qu'il fût chargé de prononcer un discours à leurs obsèques, on peut être certain que chacun de ces collègues serait « *le plus* distingué, *le plus* honoré des confrères... ».

Mais alors, pourrait-on se dire, après avoir entendu ces trente-neuf discours, puisque chacun des trente-neuf confrères de M. Mézières était *le plus* distingué, *le plus*... etc., quel est donc celui qui est *le moins*... toutes ces choses-là, puisqu'ils ne sont que quarante?... Oh! loin de moi la pensée que le parfait galant homme qu'est M. Mézières soit le quarantième... Je le classe dans les trente-neuf en souhaitant que l'un de ces confrères fasse son éloge en ce genre... le plus tard possible.

Il est, en ce même genre, une autre expression qui est absolument typique. Souvent on dit, en parlant de quelqu'un — sans même, parfois, être bien sûr de la valeur morale de ce quelqu'un : « C'est *le plus* honnête homme du monde. »

Voyez un peu où conduit l'exagération d'une expression : « C'est *le plus* honnête homme du monde? » Mais alors, que sont les autres? Et celui qui parle ainsi, qu'est-il? Car, enfin, il n'y a pas de milieu : on est honnête ou on ne l'est pas. On n'est pas plus ou moins honnête : il n'y a pas de degrés; on peut être plus ou moins vertueux, mais on est honnête *absolument* ou... on ne l'est pas. Alors, dis-je, que sont les autres? De vulgaires et plats coquins!... Merci pour les autres!

Il est vrai que je m'en prends là à ce que l'on pourrait peut-être appeler « un excès de courtoisie » et que, sans nul doute, c'est en cette matière seulement que doit être faux le proverbe : « L'excès en tout est un défaut. » (Voir Avant-Propos, p. 45.)

RECTIFICATION

« Quant à nous, Messieurs, nous pleurons en lui un parfait galant homme, un très distingué et très honoré confrère, un sûr ami. »

Discours de M. Jules Claretie.

P. 802. — « C'est là que ce délicat (O. Feuillet) dont le talent *rare* avait des vibrations de fin cristal, fit *aussi* dérouler ces drames *puissants* : JULIE, LE SPHINX, CHAMILLAC, où, comme pour prouver que la force n'a pas besoin d'efforts, il arrivait à l'émotion *ardente* par la sincérité *ardente* d'un art supérieur, nerveux et affiné. »

OBSERVATIONS

Je me vois obligé de revenir sur les observations que j'ai faites plus haut à propos de l'adjectif *curieux*. L'adjectif *rare* placé avant le substantif *talent* indiquera plutôt un talent qui a un mérite extraordinaire. Placé après, il signifie : « qui est peu fréquent ». Ainsi, l'expression a trahi la pensée de M. Claretie, car, je le pense, il était sincère en parlant du talent d'Octave Feuillet. Il est vrai qu'un talent d'un mérite extraordinaire est peu fréquent et que l'on peut presque confondre les deux sens de l'expression. Cependant, il y a là une nuance qui n'échappera pas aux délicats.

Cette remarque a également son application en ce qui concerne les adjectifs *puissant* et *ardent*.

RECTIFICATION

« C'est là que ce délicat, dont le *rare* talent avait des vibrations de fin cristal, fit dérouler *aussi* ces *puissants* drames : JULIE, LE SPHINX, CHAMILLAC, où, comme pour prouver que la force n'a pas besoin d'efforts, il arrivait à l'*ardente* émotion par l'*ardente* sincérité d'un art supérieur, nerveux et affiné. »

Funérailles de M. Ernest Renan.

7 octobre 1892.

Discours de M. Gaston Boissier.

P. 806. — « Les corps savants auxquels il appartenait parleront de ces aptitudes diverses. Il est naturel que l'Académie française regrette *surtout* en lui le grand écrivain ; c'est donc à l'écrivain que *je dois,* en son nom, rendre hommage. »

RECTIFICATION

« Les corps savants auxquels il appartenait parleront de ces aptitudes diverses. Il est naturel que l'Académie française regrette en lui *surtout* le grand écrivain. C'est donc à l'écrivain qu'en son nom *je dois* rendre hommage. »

Funérailles de M. Leconte de Lisle.

21 juillet 1894.

Discours de M. Gaston Boissier.

P. 818. — « Permettez-moi de ne pas insister en ce moment sur ces éloges littéraires. J'aime mieux, devant cette tombe ouverte, vous parler de l'homme que du poète. Du reste, l'homme et le poète se confondent *souvent* chez M. Leconte de Lisle, et c'est dans ses qualités morales qu'il a trouvé *peut-être* ses plus belles inspirations. »

OBSERVATION

Je ne voudrais pas paraître chicaner pour rien, et cependant, on trouvera sans doute, dans nombre de citations que j'ai faites, comme peut-être dans celle qui m'occupe en ce moment, un peu trop de subtilité. Pourtant, j'en appelle à la réflexion de mes lecteurs.

Leconte de Lisle a-t-il trouvé ses plus belles inspirations? Cela

est évident, puisqu'elles existent. Donc pas de doute à exprimer à ce sujet. Alors, où placer le doute exprimé par *peut-être?* Ce doute, d'ailleurs, n'existe qu'en apparence, et par un artifice de style. Eh bien, je ne vois pas d'autre place à ce doute qu'en ce qui concerne la source des plus belles inspirations de Leconte de Lisle. Nous sommes intimement certains que c'est dans ses qualités morales que Leconte de Lisle a trouvé ses plus belles inspirations. C'est donc là qu'est le doute, mais pour la forme seulement.

J'ai pourtant une légère incertitude et je vais l'exposer scrupuleusement. Il est possible que M. Gaston Boissier ait eu raison de placer ainsi qu'il l'a fait la locution adverbiale *peut-être*. Ce serait le cas si sa pensée a hésité sur le plus ou le moins de beauté des inspirations qu'il vise : ce sont peut-être les plus belles qu'il a puisées dans cette source, mais il se peut aussi que c'en soient d'autres. Je dois dire, toutefois, que le cas me paraît assez improbable.

RECTIFICATION

« Permettez-moi de ne pas insister en ce moment sur ces éloges littéraires. J'aime mieux, devant cette tombe ouverte, vous parler de l'homme que du poète. *Souvent,* du reste, l'homme et le poète se confondent chez M. Leconte de Lisle, et c'est *peut-être* dans ses qualités morales qu'il a trouvé ses plus belles inspirations. »

P. 318. — « Son rôle lui semblait sacré; il avait horreur des futilités et des bavardages dans lesquels s'abaisse *souvent* la poésie. »

RECTIFICATION

« Son rôle lui semblait sacré : il avait horreur des futilités et des bavardages dans lesquels, *souvent*, s'abaisse la poésie. »

Funérailles de M. Ferdinand de Lesseps.

15 décembre 1894.

Discours de M. Gréard.

P. 827. — « *Dans ce monde de l'Orient*, à la fois enthousiaste et fataliste, naïf et subtil, *il se mouvait à l'aise,* comme s'il y eût toujours vécu. »

Observation

Me permettrai-je de faire observer à M. Gréard que ce qu'il nous présente comme une opposition : « ... A la fois *enthousiaste* et *fataliste,* » n'est pas forcément une opposition. Ces deux sentiments, en effet, ne s'excluent pas mutuellement, et il y a des gens — je le sais pertinemment — qui, sans être des Orientaux, sont à la fois enthousiastes et fatalistes. Ma rectification, malgré ce qui est dit ci-dessus, ne portera que sur la place de certains membres de phrase.

Rectification

« *Il se mouvait à l'aise dans ce monde de l'Orient,* à la fois enthousiaste et fataliste, naïf et subtil, comme s'il y eût toujours vécu. »

P. 828. — « Cependant ni les finesses ou les emportements d'une politique adverse, ni l'exiguïté des capitaux dont il disposait n'étaient pour le déconcerter : l'histoire de ses négociations et de sa propagande constitue *peut-être* la part la plus originale, la plus personnelle de son œuvre. »

Rectification

« Cependant, ni les finesses ou les emportements d'une politique adverse, ni l'exiguïté des capitaux dont il disposait n'étaient pour le déconcerter : l'histoire de ses négociations et de sa propagande constitue la part la plus originale *et* la plus personnelle, *peut-être,* de son œuvre. »

P. 829. — « C'est cette journée à jamais mémorable qu'au nom de l'Institut nous aimons à saluer sur sa *tombe d'un suprême hommage.* »

Réflexion

Oh! cette *tombe* d'un *suprême hommage!...* moi qui croyais que c'était celle de M. de Lesseps!

Rectification

« C'est cette journée, à jamais mémorable, que, *d'un suprême hommage,* au nom de l'Institut, nous aimons à saluer *sur sa tombe.* »

Inauguration de la statue de La Fontaine.

26 juillet 1891.

Discours de M. Sully Prudhomme.

P. 833. — « Je viens saluer l'inauguration de ce beau monument dédié à la gloire de La Fontaine, du poète plus qu'immortel, toujours jeune, dont j'ai *l'accablant honneur, après deux cents ans,* d'occuper le fauteuil à l'Académie française. »

RECTIFICATION

« Je viens saluer l'inauguration de ce beau monument dédié à la gloire de La Fontaine, du poète plus qu'immortel, toujours jeune, dont, *après deux cents ans, j'ai l'accablant honneur* d'occuper le fauteuil à l'Académie française. »

Centenaire de Casimir Delavigne au Havre.

4 avril 1893.

Discours de M. François Coppée.

P. 843. — « A cette belle et touchante fête où la ville du Havre se plaît à célébrer son poète, *l'Académie française est joyeuse de prendre part.* »

RÉFLEXION

M. François Coppée, en poète qu'il est, s'est figuré sans doute qu'il écrivait en vers. Il a fait là une inversion qui est absurde en prose, et qui rend sa phrase molle, lâche, sans consistance. La prose a besoin, plus que la poésie, d'assises vraiment solides : il ne faudrait pas l'oublier.

RECTIFICATION

« *L'Académie française est joyeuse de prendre part* à cette belle et touchante fête où la ville du Havre se plaît à célébrer son poète. »

Inauguration de la Statue de Joachim du Bellay.

2 septembre 1894.

Discours de M. de Heredia.

P. 851. — « La mort de Henry II, le mariage et le départ pour *la Savoie de la princesse Marguerite*, son appui le meilleur, ruinaient ses espérances *à la cour de France.* »

Réflexions

Je suis bien obligé d'avouer, à ma très grande confusion, à mon incurable honte, que je ne suis qu'un ignare en géographie : j'ai, en effet, vainement cherché, sur différentes cartes, cette *Savoie de la princesse Marguerite.*

Si M. de Heredia, prenant en pitié mon ignorance, voulait bien m'aider dans cette recherche, je lui en serais reconnaissant. Il pourrait profiter de l'occasion pour donner l'indication de la personne qui part pour cette Savoie toute particulière.

Rectification

« La mort de Henry II, le mariage de la princesse Marguerite, l'appui le meilleur de du Bellay, et le départ *de cette princesse pour la Savoie* ruinaient *à la cour de France* les espérances du poète. »

Inauguration du Monument de Claude Bernard.

28 octobre 1894.

Discours de M. F. Brunetière.

P. 872. — « Mais, par un scrupule de délicatesse — où se mêlait sans doute un excès de courtoisie pour un tout nouveau confrère — M. Bertrand a paru craindre que vous ne vissiez *surtout* en lui le secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences. »

Rectification

« Mais, par un scrupule de délicatesse — où se mêlait sans doute un excès de courtoisie pour un tout nouveau confrère — M. Bertrand a paru craindre que vous ne vissiez en lui *surtout* le secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences. »

13 mai 1900, midi.

N. B. — Cet ouvrage n'a pas été présenté aux concours institués par l'Académie française.

APPENDICE

A propos de la Réforme de l'Orthographe.

Puisque — je l'ai déclaré — je ne m'occupe pas de l'orthographe, ce n'est pas ici que je puis apprécier la réforme opérée par le décret du mois d'août dernier. Peut-être y reviendrai-je quelque jour dans une étude spéciale.

Toutefois, je ne puis me soustraire au devoir de soumettre au ministre un cas particulier qui pourra se présenter assez fréquemment. C'est un de mes collègues et amis qui l'a signalé à mon attention, et sa justesse m'a frappé particulièrement.

Supposons que deux candidats aient à traiter une question scientifique quelconque.

L'un a suivi avec la plus scrupuleuse exactitude les règles de l'orthographe telle qu'on l'écrivait avant le décret. Sa composition est irréprochable au point de vue technique.

L'autre, s'autorisant des tolérances du décret, en a largement usé, surtout en ce qui concerne les participes. Sa composition a exactement la même valeur technique que celle du premier candidat.

La sanction du concours est l'attribution d'un emploi unique.

Auquel des deux candidats les examinateurs devront-ils conférer l'emploi?

Quelques-uns penseront peut-être que « poser la question c'est la résoudre ».

Le cas n'est pas si simple que cela.

Si les examinateurs — ou plutôt le ministre — donnent l'emploi à celui des deux candidats qui s'est borné à suivre les anciennes règles, l'autre ne sera-t-il pas en droit de dire : Puisque l'on ne doit pas compter de fautes à celui qui a profité de la tolérance accordée par le décret, de quel droit s'arme-t-on pour préférer à la mienne la composition de mon concurrent?

Est-il besoin d'examiner le cas où la préférence serait donnée à celui qui a profité de la tolérance? Cette même question devrait alors être posée en sens inverse.

N'est-ce pas là un véritable cas de conscience pour les examinateurs?... pour ceux, du moins, qui connaîtront les deux orthographes.



Je ne veux pas m'arrêter à un essai de *simplification* (!!!) présenté dans une « GRAMAIRE » spéciale par M. Jean S. Barès, du RÉFORMISTE.

La « *gracíeùse sinplicité* de son *ortogràfe* » n'est pas de celles qui s'imposeront à l'*intélijènce* (vous avez bien lu : *intélijènce*) du public. Quand on préconise une *sinplificacíon*, il serait *lojíque* de ne pas la compliquer en y ajoutant des *chózes* arbitraires et incompréhensibles. Je crois que le plus *heureus rézultat* qu'elle produira sera d'être rapidement abandonnée par les rares amateurs qui auront essayé de la mettre en pratique.

EXPLICATION

Un haut fonctionnaire auquel j'avais communiqué quelques épreuves de ce livre a bien voulu me faire remarquer que je suis quelque peu... injuste envers l'administration.

« Lorsqu'elle commet des chinoiseries, me dit-il, on lui tombe dessus, et lorsqu'elle veut s'affranchir des règles, tout le monde l'éreinte; il faut voir cela de près. »

Bien que les critiques que l'on a pu lire pages 27 et 28 aient un caractère général, tous mes lecteurs ont compris qu'elles ne s'adressent qu'à cette catégorie d'employés qui semblent n'avoir de plaisir que lorsqu'ils taquinent le public et réussissent à le faire « monter à l'échelle ».

Le plus souvent, c'est sans aucune nécessité que ces crétins se targuent des exigences des règlements dont ils sont armés. Jamais un employé intelligent ne soulèvera les mille et une petites difficultés à l'aide desquelles ces grincheux savent si bien mettre le public sur le gril. Il en est même qui ne se piquent pas de la plus stricte politesse. Je pourrais en citer un, entre autres, qui lorsque l'on s'adresse à lui pour quelque objet ressortissant à sa fonction semble toujours « revenir de Pontoise ». Il est vrai qu'au lieu d'écouter le public il est toujours occupé à des choses en dehors de son service. Comme il n'entend pas ce qu'on lui demande, il sert tout de travers, et si on lui en fait l'observation, il a toujours à faire quelque réflexion désagréable.

Ne me donnait-il pas un jour un bon de poste de 20 francs alors que je lui en demandais un de 2 francs et que j'avais posé sous ses yeux ma pièce de quarante sous! Demande-t-on un bon de 20 francs lorsque l'on n'allonge que 2 francs? Et lui, de récriminer. Je l'ai relevé vertement.

En voilà un que je recommande aux douches de mon ami Millerand!

A bon entendeur, salut!

Eh bien! c'est à cette catégorie que mes critiques s'adressent, et non aux employés qui remplissent consciencieusement leur devoir — et il y en a : j'en connais.

ERRATUM

Page 73, 16e ligne, lire : *la fermeture* au lieu de *l'ouverture.*

TABLE DES MATIÈRES

LES ERREURS DE L'ACADÉMIE

RECUEIL DES DISCOURS, RAPPORTS, PIÈCES DIVERSES

1870-1879 — Première partie

DISCOURS SUR LES PRIX DE VERTU

1871-1875

RAPPORTS DU SECRÉTAIRE PERPÉTUEL

1871-1875

DISCOURS ET PIÈCES DIVERSES

1871-1875

RECUEIL DES DISCOURS, RAPPORTS, PIÈCES DIVERSES

1870-1879 — Deuxième partie

DISCOURS SUR LES PRIX DE VERTU

1876-1879

RAPPORTS DU SECRÉTAIRE PERPÉTUEL
1876-1879

DISCOURS ET PIÈCES DIVERSES

RECUEIL DES DISCOURS, RAPPORTS, PIÈCES DIVERSES
1880-1889 — Première partie

DISCOURS SUR LES PRIX DE VERTU
1880-1889 — Première partie

RAPPORTS DU SECRÉTAIRE PERPÉTUEL

1880-1889 — Première partie

DISCOURS ET PIÈCES DIVERSES

RECUEIL DES DISCOURS, RAPPORTS, PIÈCES DIVERSES

1880-1889 — Deuxième partie

DISCOURS SUR LES PRIX DE VERTU

1880-1889 — Deuxième partie

RAPPORTS DU SECRÉTAIRE PERPÉTUEL

1880-1889 — Deuxième partie

DISCOURS ET PIÈCES DIVERSES

RECUEIL DES DISCOURS, RAPPORTS, PIÈCES DIVERSES

1880-1899 — Première partie

RAPPORTS DU SECRÉTAIRE PERPÉTUEL

1890-1894

DISCOURS SUR LES PRIX DE VERTU

1890-1894

DISCOURS ET PIÈCES DIVERSES

Bordeaux. — Imp. G. Gounouilhou, rue Guiraude, 11.